



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

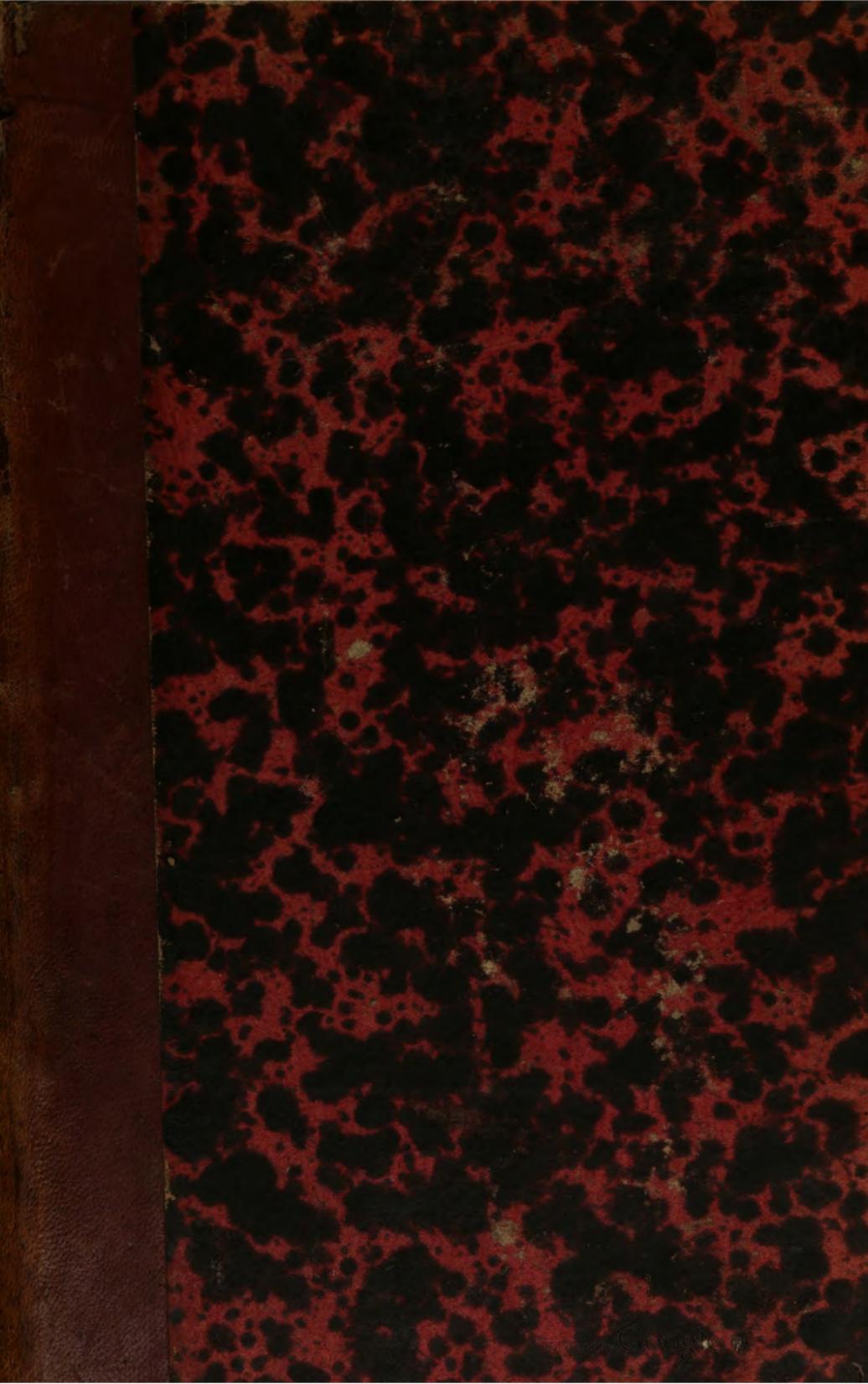
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

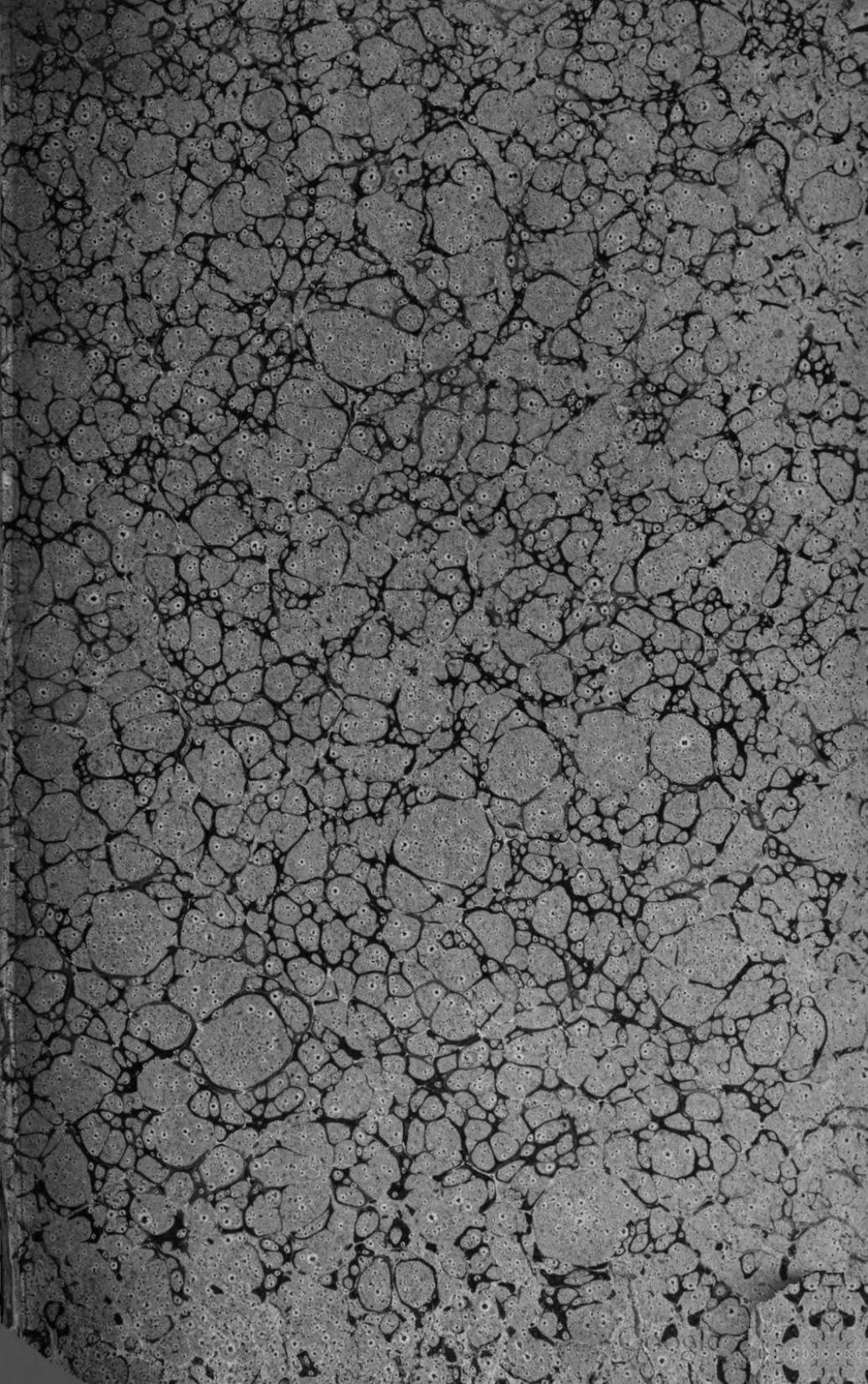
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin  
ENGHEN

E-245/1









# **SAINTE BIBLE,**

**EN LATIN ET EN FRANÇAIS.**

**T. XXI.**

SE TROUVE AUSSI :

*A Lyon*, chez PÉRISSE frères.

---

*A Paris*, chez ARTHUS BERTRAND.

*A Angers*, chez FOURIER MAME.

*A Tours*, chez AMAND MAME.

DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT,  
rue du Colombier, n° 30.

# SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES

LITTÉRALES, CRITIQUES ET HISTORIQUES,

DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS,

Tirées du Commentaire de dom Augustin CALMET, abbé de Senones,  
de l'abbé DE VENCE, et des Auteurs les plus célèbres, pour faciliter  
l'intelligence de l'ÉCRITURE SAINTE.

OUVRAGE ENRICHÍ DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE DE DIVERSES NOTES.

TOME VINGT-UNIÈME.

SAINT LUC, SAINT JEAN,

ACTES DES APOTRES.



A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ÉDITEURS,

MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;  
MÉQUIGNON JUNIOR, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

1822.



---

## AVERTISSEMENT.

---

LE tome vingt-unième contient les deux derniers livres des saints Évangiles et les Actes des apôtres. Dans ce volume, comme dans le précédent, chaque évangile n'est accompagné d'aucune autre pièce que d'une préface. Les Dissertations auxquelles donnent lieu les différens textes de chaque évangéliste sont toutes rassemblées comme en un seul corps dans le dix-neuvième volume.

A la suite de l'évangile de saint Jean on trouvera dans ce volume un supplément aux préfaces sur les quatre livres des saints Évangiles, qui en contient simplement une analyse. Rondet, dans ses préfaces sur les différens livres jusqu'aux Évangiles, avoit brièvement exposé les matières qui y étoient traitées. Lorsqu'il fut arrivé aux Évangiles, il avoit cru pouvoir se dispenser de ce travail sur chacun d'eux, parce que l'Harmonie sembloit en tenir lieu. Dans la suite il s'aperçut que l'Harmonie est bien à la vérité l'analyse de la Concordance, mais qu'elle laissoit à désirer l'analyse de chaque évangile en particulier; et comme il

avoit jusqu'alors donné un exposé sommaire de chaque livre, qu'il se proposoit de faire un travail analogue sur ceux qui lui restoit à publier, il crut avec raison qu'il se trouveroit une lacune dans son ouvrage ; c'est pour la remplir qu'il composa cette pièce.

---

---

# SAINTE BIBLE.

---

## PRÉFACE

SUR

### L'ÉVANGILE DE SAINT LUC.

---

SAINTE LUC ou Lucain (1), comme il est nommé dans quelques anciens manuscrits, étoit originaire d'Antioche, capitale de la Syrie, et médecin de profession (2). Saint Jérôme dit même qu'il étoit habile dans cet art. Il vécut vierge, et n'eut ni femme ni enfant, selon une tradition qui se lit dans le livre des Hommes illustres du même père. Quelques-uns (3) ont cru qu'il fut d'abord gentil, et païen de religion, mais qu'il se convertit à la prédication de saint Paul à Antioche. D'autres (4) soutiennent qu'il étoit juif de naissance, et du nombre des septante disciples. Saint Hippolyte (5) et saint Epiphane disent qu'ayant entendu ces paroles de Jésus-Christ : *Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, n'est pas digne de moi*, il se retira, et quitta le Sauveur; mais qu'il revint à la foi, étant converti par la prédication de saint Paul. Il y en a (6) qui ont avancé qu'il étoit le compagnon de Cléophas, l'un des deux disciples auxquels le Sauveur apparut en allant à Em-

I.  
Remarques  
sur la per-  
sonne de S.  
Luc.

(1) *Lucas ex contractione Lucani. Legitur: Evangelium secundum Lucanum, in Cod. Mss. Bobiensi uno, et S. Joan. de Carbonaria Neapoli altero; et ad calcem Cod. Cottoniani: Explicit evangelium secundum Lucanum. Vide Mill. ad. 1. Thess. 1. 1. — (2) Coloss. iv. 14. Euseb. Hist. eccl. lib. III. c. 4. Hieron. de Viris illustr. et in Matt. et alii. — (3) Hieron. quæst. in Genes. p. 225. — (4) Adamant. lib. 1. p. 8. Epiph. hæres. 51. — (5) Hippolyt. Mss. in Bibl. Bodlæi. apud Mill. præfat. in Luc. p. 120. Ita et Epiph. hæres. 51. — (6) Greg. Mag. lib. 1. Moral. cap. 1. Quid. apud Theophyl.*

PRÉFACE

maüs. Enfin quelques-uns (1) ont écrit qu'il étoit peintre ; et on montre des tableaux, qu'on dit avoir été peints de sa main. On veut aussi (2) qu'il soit le même que ce *Lucius* dont parle saint Paul aux Romains (3), et qu'on croit avoir été parent de cet apôtre. Il fait mention de Luc, compagnon de ses voyages, dans plus d'un endroit de ses Épîtres (4) ; et quand il parle de son propre évangile, *secundum evangelium meum* (5), on croit que c'est de celui de saint Luc qu'il faut l'entendre, et que c'est lui qu'il désigne par ces paroles si honorables : *Nous avons envoyé avec Tite le frère dont la louange est répandue dans toutes les églises à cause de l'Évangile, et qui a été établi compagnon de nos voyages* (6).

Mais tout ce qu'on vient de rapporter n'est pas également certain. On peut même assurer que ce qu'ont avancé quelques anciens, que saint Luc étoit du nombre des septante disciples de Jésus-Christ, est fort douteux. Cet évangéliste nous assure lui-même (7) qu'il n'a écrit son évangile que sur le rapport de ceux qui ont été témoins des actions du Sauveur. Tertullien (8) dit comme une chose constante, qu'il n'a point été disciple de Jésus-Christ, et qu'il n'a appris l'Évangile que de saint Paul. Le même Tertullien et saint Irénée (9) se contentent de l'appeler homme apostolique. Ceux qui tiennent qu'il a été converti, de païen ou de prosélyte qu'il étoit, sont encore plus opposés à ce sentiment. Sa qualité de peintre n'est marquée dans aucun ancien, avant Nicéphore. On ne sait ce qui a pu lui faire donner cette qualité, si ce n'est le soin qu'il a pris de peindre dans son évangile même le portrait de Jésus-Christ, en relevant et faisant remarquer plusieurs traits, plusieurs circonstances, dont saint Matthieu et saint Marc n'avoient point parlé.

On convient qu'il étoit disciple et compagnon de saint Paul ; mais on demande en quel temps il a commencé de s'attacher à cet apôtre, et à le suivre ? Ceux qui croient qu'il fut converti par saint Paul à Antioche, insinuent que depuis ce temps, il ne le quitta plus. Cette opinion paroît être celle de saint Epiphane et de saint Hippolyte, que nous

(1) *Nicéphor. lib. 11. c. 43. et lib. vi. c. 6. Theodor. lector. hist. l. 1. p. 551. alii.* — (2) *Quid. apud Orig. in ep. ad Rom.* — (3) *Rom. xvi. 21.* — (4) 2. *Tim. iv. 11. Philem. v. 23. 24. Coloss. iv. 14.* — (5) *Rom. 11. 16.* — (6) 2. *Cor. viii. 18.* — (7) *Luc. 1. 3.* — (8) *Tertull. lib. iv. contra Marcion. cap. 2.* — (9) *Iren. lib. 1. c. 20.*

avons cités. Elle se trouve dans l'ancien manuscrit de Cambridge ; et Péarson l'a adoptée. Mais d'autres pensent qu'il ne se joignit à saint Paul qu'à Troade ; et il favorise lui-même cette opinion par ces paroles des Actes : *Nous cherchâmes aussitôt le moyen de passer de Troade en Macédoine* (1) ; ce qui prouve que saint Luc , auteur des Actes , étoit alors avec saint Paul ; et c'est le premier endroit où il s'exprime ainsi. Saint Irénée (2), faisant le dénombrement des voyages que saint Luc a faits avec l'Apôtre , ne commence que par celui-ci. Nicéphore (3) et les nouveaux Grecs veulent que saint Luc soit venu renoncer aux erreurs de ses pères , à Thèbes en Béotie. Mais ce sentiment ne mérite aucune attention , n'étant point fondé dans les anciens. Nous ne suivrons pas saint Luc dans ses voyages ; cela n'est pas de notre sujet.

Il survécut beaucoup à saint Paul , puisqu'on assure qu'il n'est mort que dans une extrême vieillesse , âgé de quatre-vingts ou quatre-vingt-quatre ans. Saint Epiphane (4) assure qu'il prêcha l'Évangile dans la Dalmatie , dans les Gaules , dans l'Italie et dans la Macédoine. Nicéphore (5) dit qu'il revint de Rome dans la Grèce , où il convertit plusieurs personnes. Métaphraste veut qu'il ait prêché dans l'Égypte , dans la Libye et dans la Thébaïde. On croit qu'il mourut en Achaïe (6). Ce fut d'Achaïe que ses reliques furent transportées à Constantinople , sous Constance , selon Philostorge (7). Nicéphore (8) dit qu'il mourut à Thèbes de Béotie. On voit encore aujourd'hui auprès de cette ville un tombeau , que l'on dit être celui de saint Luc (9).

Mais il y a beaucoup d'apparence qu'on a confondu l'évangéliste saint Luc avec saint Luc 'Stiriote , ermite du pays. Saint Hippolyte (10) dit qu'il fut crucifié à Elée , dans le Péloponnèse. Dorothee , dans sa Synopse , veut qu'il soit mort et enterré à Ephèse. Bède , Usuard , Adon , et le martyrologe romain , disent qu'il mourut en Bithynie. Saint Grégoire de Nazianze (11) et saint Paulin (12) avancent qu'il a souffert le martyre. Saint Gaudence de Bresse (13) le met aussi au nombre de ceux qui ont été mis à mort par les

(1) *Act. xvi. 8, 9, 10.* — (2) *Iren. lib. iii. c. 14.* — (3) *Nicephor. lib. ii. c. 25. Menæa 18. octob.* — (4) *Epiph. hæres. 51.* — (5) *Niceph. l. ii. c. 43.* — (6) *Hier. ad Viris illustr. Gaudent. Brix. Homil. 17.* — (7) *Philostorg. l. iii. c. 2.* — (8) *Niceph. l. ii. c. 43.* — (9) *Wheeler. p. 379.* — (10) *Hippolyt. in Mss. Bodl. apud Mill. præfat. in Luc. pag. 120.* — (11) *Grog. Naz. orat. 3.* — (12) *Paulin. ep. 12. p. 155.* — (13) *Gaudent. Brix. serm. 17.*

impies. L'ancien martyrologe de l'église d'Afrique (1) le qualifie expressément évangéliste et martyr. Quelques nouveaux grecs (2) assurent qu'il mourut crucifié à un olivier. Mais ni saint Jérôme, ni Eusèbe, ne nous disent rien de son martyre. Les martyrologes mêmes n'en parlent pas. Elie de Crète (3) suppose comme constant qu'il ne mourut pas d'une mort violente; et c'est le sentiment de plusieurs modernes.

II.  
Remarques  
sur les ouvra-  
ges composés  
par S. Luc,  
ou qui lui ont  
été attribués.  
En quel  
temps il écri-  
vit son évan-  
gile.

Quant aux ouvrages de saint Luc, on connoît son évangile, et les Actes des apôtres, qui sont incontestablement de lui. On lui a attribué aussi la traduction grecque de l'épître aux Hébreux (4), ou même la composition de cette lettre (5), des pensées et des paroles qu'il avoit retenues de saint Paul. Mais il en sera parlé plus au long à la tête de cette épître. Saint Clément d'Alexandrie (6) lui attribue la dispute de Jason et de Papisque. Le premier étoit un chrétien de religion, et l'autre un juif d'Alexandrie. Ce dernier fut convaincu par les raisons de Jason, et embrassa le christianisme. Origène (7) nomme cette conférence *contradiction*, et saint Jérôme *altercation* (8). Cet ouvrage ne subsiste plus; et la manière dont Origène et saint Jérôme en parlent, fait juger qu'ils ne le croyoient nullement composé par saint Luc. Saint Maxime, abbé, soutient que c'est l'ouvrage d'Ariston de Pella, qui avoit vécu vers l'an 140 de Jésus-Christ.

On n'est pas d'accord sur le temps auquel saint Luc écrivit son évangile. La plupart des manuscrits grecs (9) marquent que cet évangile fut écrit la quinzième année de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'an 48 de l'ère chrétienne, trois ans avant le temps auquel nous savons qu'il étoit avec saint Paul; ce qui suffit seul pour nous faire abandonner cette époque. S'il est vrai que ce soit de l'évangile de saint Luc que parle saint Paul, lorsqu'il dit : *cujus laus est in Evangelio per omnes ecclesias* (10), comme l'ont cru plusieurs pères (11), il faudra dire qu'il fut écrit avant la cinquante-septième année de Jésus-Christ, qui est l'époque de la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens, où se trouve

(1) *Analect. tom. 3. p. 414.* — (2) *Glycas. Cedren. Nyceph. Voyez M. de Tillemont, t. 2. Hist. eccl. p. 148.* — (3) *Elias in Greg. Naz. orat. 3.* — (4) *Clém. Alex. apud Euseb. l. vi. Hist. eccl. c. 14. et Hieron. de Viris illustr.* — (5) *Orig. apud Euseb. l. vi. c. 25. Hist. eccles.* — (6) *Apud Euseb. l. vi. c. 14.* — (7) *Orig. l. iv. contra Celsum.* — (8) *Hieron. quæst. heb. in Genes.* — (9) *Vide Var. Lect. Mill. ad fin. S. Luc.* — (10) *2. Cor. viii. 18.* — (11) *Origen. Ambr. Chrysost. alii.*

ce passage ; et que saint Luc aura écrit l'Évangile vers l'an 53, lorsque saint Paul étoit à Corinthe en Achaïe ; car saint Grégoire de Nazianze (1) et saint Jérôme (2) assurent que ce fut dans ce pays-là qu'il l'écrivit.

Estius (3) et Grotius (4) croient qu'il a composé l'Évangile et les Actes vers le même temps où finit l'histoire des Actes, c'est-à-dire vers l'an 65 de Jésus-Christ, lorsque saint Paul sortit de Rome pour aller en Espagne. Grotius croit que de Rome saint Luc alla en Achaïe, où il écrivit son évangile. Plusieurs inscriptions dans le syriaque, dans le persan et dans le grec, portent qu'il le composa à Alexandrie. Il est certain qu'il y a une tradition dans les auteurs du moyen âge (5), laquelle dit que saint Luc a été en Egypte, qu'il y a prêché, et qu'il y est mort. On prétend même (6) qu'il y ordonna Abilius, troisième évêque d'Alexandrie, vers l'an 86 de Jésus-Christ.

D'autres manuscrits portent qu'il écrivit son évangile à Rome, et en latin (7). Mais l'opinion la plus suivie et la mieux appuyée, est qu'il l'écrivit en grec dans l'Achaïe, vers la cinquante-troisième année de Jésus-Christ.

III.  
Autres remarques sur l'évangile de saint Luc.

Quelques anciens (8) ont avancé que saint Paul avoit dicté l'Évangile à saint Luc. Tertullien (9) remarque que quelques-uns l'attribuoient entièrement à saint Paul ; parce qu'on présume, dit-il, que les maîtres ont eu beaucoup de part aux ouvrages publiés par leurs disciples : *Nam et Lucæ digestum Paulo ascribere solent. Cedit magistrorum videri, quæ discipuli promulgarunt.* Et d'autres (10) ont avancé que, quand saint Paul cite son propre évangile, *secundum evangelium meum*, il l'entend de celui de saint Luc. Saint Grégoire de Nazianze (11) dit que l'évangéliste l'écrivit, se confiant sur le secours de saint Paul. Saint Irénée (12) dit simplement qu'il rédigea par écrit l'Évangile que saint Paul prêchoit aux nations. Dorothée (13), avance qu'il écrivit l'Évangile sous la conduite de saint Pierre ; et les Actes, sous celle de saint Paul. Le Ménologe de Basile

(1) Greg. Naz. car. 53. — (2) Hieron. in Matt. Prolog. Comment. — (3) Estius in 2. Cor. viii. — (4) Grot. in Luc. præf. — (5) Fortunat. l. viii. c. 4. Metaphrast. — (6) Const. Apost. l. vii. c. 46 — (7) Mss. quidam apud Mill. ad calc. Lucæ. Εν τῇ πόλει ἰταλικοῦ χαρακτῆρος ὑπάρχον. — (8) Athan. Synops. — (9) Tertull. l. 4. contra Marcion. c. 5. — (10) Euseb. l. iii. c. 4. et l. vi. c. 25. Hist. eccl. cæ Origen. Hieron. non semel. — (11) Nazianz. car. 43. — (12) Iren. l. iii. c. 1. — (13) Dorot. in Synops. Συμγράψατο τὸ μὲν Εὐαγγέλιον κατ' ἐπιτροπὴν Πέτρου ἀποστόλου. Τὰς δὲ πράξεις τῶν Ἀποστόλων κατ' ἐπιτροπὴν Παύλου τοῦ ἀποστόλου. Vide et Menolog. Basilii.

dit que ce fut saint Pierre qui lui dicta l'Évangile; mais saint Luc n'insinue nulle part qu'il ait été porté à écrire par l'apôtre saint Paul, ni que son évangile lui ait été dicté. Il le composa après que saint Matthieu et saint Marc eurent écrit les leurs, et après que plusieurs autres se furent mêlés de raconter ce qu'ils ne savoient pas bien (1).

Il adresse son évangile et les Actes à un nommé *Théophile*, que plusieurs anciens (2) ont pris pour un nom général, par lequel il vouloit marquer tous ceux qui aiment Dieu. Mais d'autres (3) ont cru que Théophile étoit un homme de condition, ou un gouverneur de province, converti au christianisme. C'est l'opinion la plus suivie à présent. Origène (4) dit qu'il l'écrivit en faveur des gentils convertis au christianisme.

Les marcionites ne recevoient que le seul évangile de saint Luc (5), et encore le tronquoient-ils en plusieurs endroits, comme l'ont remarqué Tertullien et saint Epiphane; aussi ne lui donnoient-ils le nom ni de saint Luc, ni d'aucun autre évangéliste. Ils en retranchoient les deux premiers chapitres, et ne commençoient qu'au troisième, par ces mots : *Anno quinto-decimo imperii Tiberii Cæsaris*, en retranchant *autem*, qui marque la liaison de ce texte avec ce qui précède, et le joignant au § 51. du chapitre IV, dont ils retranchoient encore la plus grande partie, le commençant à ces mots : *Descendit Jesus in civitatem Galilææ Capharnaum*. Ils y faisoient plusieurs autres retranchemens et additions, que l'on peut voir dans Tertullien et dans saint Epiphane. Ils se fondoient, pour rejeter tous les autres évangiles, sur ces paroles qu'ils lisoient dans l'épître aux Galates : *Je m'étonne que vous passiez sitôt à un autre évangile, quoiqu'il n'y en ait point d'autre, selon mon évangile* (6); au lieu que les exemplaires corrects portoient simplement, *quoiqu'il n'y en ait point d'autre*.

Les particularités de la vie de la sainte Vierge, et de l'enfance de Jésus-Christ, que saint Luc nous a conservées; le cantique de Marie, et les réponses qu'elle fit à l'ange; le détail de son voyage vers Elisabeth et Zacharie,

(1) *Luc. 1. 1. 2.* — (2) *Origen. in Luc. homil. 1. Ambros. ibid. Salvian. epist. 9. Epiph. hæres. 51.* — (3) *Aug. de consensu Evangel. l. IV. c. 8. Chrysost. in Acta, homil. 8. Theophyl. in Luc. præf.* — (4) *Origen. apud Euseb. l. VI. c. 25. Hist. eccl.* — (5) *Vide Epiphane. hæres. 42. Tertull. contra Marcion. l. V. Chrysost. in cap. 1. epist. ad Galat.* — (6) *Galat. 1. 7.*

et ce que l'évangéliste remarque, qu'à mesure qu'il arrivoit quelque chose de nouveau au Sauveur, elle conservoit tout cela dans son cœur (1); toutes ces choses ont fait croire que saint Luc avoit eu l'honneur de connoître particulièrement la sainte Vierge, et d'apprendre de sa bouche plusieurs circonstances de sa vie, et de celle de Jésus-Christ (2). Il rapporte beaucoup de faits déjà rapportés par saint Matthieu et par saint Marc; mais il en ajoute aussi beaucoup dont ces évangélistes n'avoient point parlé. Si l'on excepte le seul  $\text{v}^{\circ}$  18. du chapitre XVI., du reste tout ce qui se trouve renfermé depuis le  $\text{v}^{\circ}$  51. du chapitre IX. de cet évangéliste, jusqu'au  $\text{v}^{\circ}$  14. du chapitre XVIII. (3), n'est rapporté que par lui.

La manière dont il cite l'Écriture, toujours conformément aux Septante, même dans les lieux où ils s'éloignent de l'hébreu (4), fait juger qu'il n'étoit pas juif d'origine, et confirme l'opinion qui veut qu'il ait été simplement prosélyte, ou étranger converti au judaïsme, ou même gentil converti au christianisme. Et la conformité que l'on voit entre son évangile et ce que dit saint Paul dans la première aux Corinthiens, est une bonne preuve de ce qui est avancé par les anciens, que l'Apôtre avoit comme adopté l'évangile de saint Luc. Ils racontent tous les deux, presque en mêmes termes, l'institution de l'eucharistie (5). Saint Paul et saint Luc sont les seuls qui nous parlent de l'apparition de Jésus Christ à saint Pierre, le jour de la résurrection (6).

Quant au style de saint Luc, Grotius (7) remarque qu'il a pris beaucoup de traits et de manières des hellénistes, en recevant et en professant la religion des Juifs, et en lisant les livres des Hébreux. L'étude de la médecine a contribué à rendre son style plus correct et plus pur que celui des autres écrivains du Nouveau-Testament. On y voit de temps en temps des façons de parler qui tiennent du syriaque, et qui se sentent de sa patrie. Enfin il mêle quelquefois des expressions qui imitent le tour et le génie de la langue la-

(1) *Luc.* II. 19. et 51. — (2) *Vide Grot. ad Luc.* II. 51. — (3) C'est ce qui résulte du système de M. Thoynard, que D. Calmet a suivi dans son *Harmonie* que l'on peut consulter. Voyez aussi la concordance et la table harmonique, tom. XX. — (4) Voyez *Act.* VII. 14. où saint Luc compte soixante-quinze descendans de Jacob, quoiqu'il n'y en ait que soixante-dix dans l'hébreu. Il a adopté Cainan, *Luc.* III. 36., qui ne se trouve que dans les Septante. — (5) *1. Cor.* XI. 23. 24. 25. comparé à *Luc.* XXII. 19. 20. — (6) *1. Cor.* XV. 5. comparé à *Luc.* XXIV. 34. — (7) *Grot. prolog. in Luc.*

tine. Voilà le jugement de cet habile critique. Tout le monde n'a pas la même pénétration que lui; mais on convient que saint Luc parle grec beaucoup plus purement qu'aucun des autres évangélistes.

---

---

LE SAINT ÉVANGILE  
DE  
JÉSUS-CHRIST,  
SELON SAINT LUC.

---

CHAPITRE PREMIER.

Prologue de saint Luc. Naissance de saint Jean prédite. L'incarnation du Verbe annoncée. La sainte Vierge visite Elisabeth. Cantique de la sainte Vierge. Naissance de saint Jean. Cantique de Zacharie.

1. **QUONIAM** quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum :

2. Sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis :

3. Visum est et mihi assecuto omnia a prin-

1. **PLUSIEURS** ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, *et dont la vérité nous a été connue avec une entière certitude,* "

2. Par le rapport que nous en ont fait ceux qui, dès le commencement, les ont vues de leurs propres yeux, et qui y ont eu grande part, *ayant été les témoins des actions du Verbe fait chair, et les ministres de la parole éternelle qu'il étoit venu annoncer aux hommes ;* "

3. J'ai cru, très-excellent Théophile, " qu'après avoir été exacte-

ψ 1. Gr. autr. des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude.

ψ 2. Quelques-uns traduisent le grec : qui dès le commencement ont vu le Verbe de leurs propres yeux, et en ont été les ministres. Quelques autres traduisent : qui dès le commencement ont vu ces choses de leurs propres yeux, et y ont eu grande part. La plupart s'attachent au sens de la Vulgate.

ψ 3. Quelques-uns ont cru que saint Luc adressoit son évangile à tous

ment informé de toutes ces choses depuis leur commencement, je devois aussi vous en représenter par écrit toute la suite,

4. Afin que vous reconnoissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé, et que vous sachiez la démêler de toutes les fables qu'on a publiées sur ce grand événement."

Avant l'ère  
chr. vulg.

2.

1. Par. xxiv.  
10.

5. Voici donc comme les choses se sont passées : Au temps d'Hérode-le-Grand, roi de Judée, " il y avoit un prêtre nommé Zacharie, de la famille d'Abia, l'une des vingt-quatre familles sacerdotales qui servoient tour à tour dans le temple ; " et sa femme, qui étoit aussi de la race d'Aaron, " s'appeloit Elisabeth.

6. Ils étoient tous deux justes, non-seulement devant les hommes, qui peuvent être trompés, mais devant Dieu, auquel rien n'est caché ; et ils marchaient dans la voie de tous les commandemens et de toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible.

7. Ils n'avoient point d'enfans, parce qu'Elisabeth étoit stérile, et qu'ils étoient déjà tous deux avancés en âge.

8. Or, Zacharie faisant sa fonction de prêtre devant Dieu dans le rang de sa famille,

clpio diligenter, ex ordine tibi scribere, optine Theophile,

4. Ut cognoscas eorum verborum de quibus eruditus es, veritatem.

5. Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia : et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth.

6. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela.

7. Et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.

8. Factum est autem cum sacerdotio fungetur in ordine vicis suæ ante Deum,

les fidèles désignés sous le nom de *Theophile*, qui signifie en grec *celui qui aime Dieu*. Mais il est plus probable que *Theophile* étoit quelque chrétien de considération, à qui saint Luc a adressé et son évangile et les Actes des apôtres. L'épithète de *très-excellent* qu'il lui donne, se donnoit aux personnes distinguées. Act. xxiii. 26. xxiv. 3. xxvi. 25.

¶ 4. Voyez la *Dissertation sur les évangiles apocryphes*, tom. xix.

¶ 5. Voyez l'*Harmonie*, art. 1 et suiv. tom. xix, et la concordance, 1<sup>re</sup> part. chap. 1 et suiv. tom. xx.

*Ibid.* Voyez au 1<sup>er</sup> livre des Paralipomènes, xxiv. 10.

*Ibid.* Elisabeth étoit de la race d'Aaron par son père ; mais sa mère étoit apparemment de la race de David de qui descendoit la sainte Vierge, cousine d'Elisabeth. *Inf.* ¶ 36.

9. Secundum consuetudinem sacerdotum, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini.

10. Et omnis multitudo populi eratorans foris hora incensi.

11. Apparuit autem illi angelus Domini, stans a dextris altaris incensi.

12. Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum.

13. Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua : et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem :

14. Et erit gaudium tibi, et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt :

15. Erit enim magnum coram Domino, et vinum et siceram

9. Il arriva par le sort, selon ce qui s'observoit entre les prêtres, qui régloient ainsi les fonctions que chacun d'eux devoit exercer pendant la semaine, que ce fut à lui d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir les parfums."

10. Cependant toute la multitude du peuple étoit dehors dans le parvis, faisant sa prière à l'heure où l'on offroit les parfums dans le temple.

11. Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums.

12. Zacharie le voyant, en fut troublé, et la frayeur le saisit tout à coup, car c'étoit une opinion commune parmi les Juifs, que l'on mourroit lorsqu'on avoit vu un ange."

13. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que je ne viens point pour vous faire mourir, mais pour vous assurer que votre prière a été exaucée, et que vous aurez le Messie que vous demandez avec tant de ferveur ; Elisabeth votre femme vous enfantera même un fils qui sera son précurseur, et vous lui donnerez le nom de Jean."

14. Vous en serez dans la joie et dans le ravissement ; et plusieurs se réjouiront aussi de sa naissance ;

15. Car il sera grand devant le Seigneur, et il lui sera particulièrement consacré." Ainsi il ne boira

Avant l'ère chr. vulg.  
2

Exod. xxx. 7.  
Lev. xvi. 17.

Ÿ 9. C'est le sens du grec. On offroit le parfum tous les jours matin et soir sur l'autel des parfums qui étoit au-devant du sanctuaire, dans cette partie du temple qui étoit nommée le Saint. Exod. xxx. 6.-8.

Ÿ 12. Il est parlé de cette opinion dans la Dissertation sur la médecine des Hébreux, à la tête de l'Ecclésiastique, tom. xii.

Ÿ 13. Le nom de Jean dérive d'un mot hébreu qui signifie grace.

Ÿ 15. Cette consécration est marquée par ce que l'ange ajoute, qu'il ne

Avant l'ère  
chr. vulg.  
2.

point de vin, ni rien de ce qui peut enivrer," et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère.

16. Il convertira plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu.

17. Et il marchera devant lui, dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, *travaillant avec le même zèle et la même ardeur que ce prophète*, pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfans, *c'est-à-dire* pour rappeler les *Juifs* incrédules de ces derniers temps à la prudence " et à la foi des anciens justes, et pour préparer ainsi au Seigneur un peuple parfait et bien disposé " à le recevoir.

18. Zacharie, doutant de la vérité de cette promesse, répondit à l'ange : Comment saurai-je que cela sera ainsi ? car je suis déjà vieux, et ma femme est avancée en âge.

19. L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, " qui me tiens devant Dieu, " toujours prêt à exécuter ses ordres ; et j'ai été envoyé pour vous parler de sa part, et pour vous annoncer cette heureuse nouvelle.

20. Et dans ce moment, vous allez devenir muet ; et vous ne pourrez plus parler, jusqu'au jour où ceci arrivera, parce que vous n'avez point

non bibet, et Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ.

16. Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum :

17. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parere Domino plebem perfectam.

18. Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam ? ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis.

19. Et respondens angelus, dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum : et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare.

20. Et ecce eris tacens, et non poteris loqui, usque in diem quo hæc fiant, pro eo

boira rien de ce qui peut enivrer ; ce qui faisait partie de la consécration des Nazaréens. Num. vi. 3.

¶ 15. *Sicera* signifie proprement le vin de palmier ; après le vin de la vigne, on n'avoit point de liqueur plus commune ni plus capable d'enivrer.

¶ 17. Gr. autr. aux sentimens et à la foi des anciens justes.

*Ibid.* C'est ainsi que le grec pourroit aussi se traduire : un peuple bien disposé à le recevoir.

¶ 19. Le nom de *Gabriel* signifie en hébreu la force de Dieu, ou Dieu est ma force.

*Ibid.* Autr. qui suis toujours présent devant Dieu, c'est-à-dire l'un des premiers ministres du Seigneur. Tob. xii. 15. Apoc. i. 4. et viii. 2.

Mal. iv. 6.  
Matt. xi. 14.

quod non credidisti  
verbis meis, quæ im-  
plebuntur in tempore  
suo.

21. Et erat plebs ex-  
pectans Zachariam : et  
mirabantur quod tar-  
daret ipse in templo.

22. Egressus autem  
non poterat loqui ad  
illos, et cognoverunt  
quod visionem vidisset  
in templo : et ipse  
erat innuens illis, et  
permansit mutus.

23. Et factum est ut  
impleti sunt dies officii  
ejus, abiit in domum  
suam.

24. Post hos autem  
dies concepit Elisa-  
beth uxor ejus, et oc-  
cultabat se mensibus  
quinque, dicens :

25. Quia sic fecit  
mihi Dominus in die-  
bus quibus respexit  
auferre opprobrium  
meum inter homines.

26. In mense autem  
sexto, missus est an-  
gelus Gabriel a Deo in  
civitatem Galilææ, cui  
nomen Nazareth,

27. Ad virginem des-  
ponsatam viro, cui no-

cru à mes paroles, qui s'accompli-  
ront en leur temps.

21. Cependant le peuple attendoit  
Zacharie *pour recevoir sa bénédic-  
tion*, et il s'étonnoit de ce qu'il  
demeuroit si long-temps dans le  
temple.

22. Mais étant sorti, il ne pou-  
voit leur parler; et ils connurent  
qu'il avoit eu quelque vision dans  
le temple *qui lui avoit fait perdre  
la parole*; car il ne s'expliquoit à  
eux que par signes; et il demeura  
muet. "

23. Quand les jours de son mi-  
nistère furent accomplis, il s'en alla  
en sa maison.

24. Quelque temps après, Elisa-  
beth sa femme conçut, et elle se te-  
noit cachée durant les cinq *premiers*  
mois *de sa grossesse*, en disant :

25. C'est donc ainsi que le Sei-  
gneur en a usé avec moi, quand il  
m'a regardée pour me tirer de l'op-  
probre où j'étois devant les hommes  
*à cause de ma stérilité; il m'a ren-  
due féconde dans un âge où la fé-  
condité est elle-même en quelque  
sorte un nouvel opprobre pour  
moi.*

26. Or, comme elle étoit dans son  
sixième mois, l'ange Gabriel fut en-  
voyé de Dieu en une ville de Galilée,  
appelée Nazareth,

27. A une vierge qui étoit fian-  
cée " à un homme de la maison de

‡ 21. Le mot grec signifie proprement, sourd et muet; et la suite  
montre qu'en effet Zacharie étoit et muet et sourd, puisqu'on ne pouvoit  
lui parler que par signes. *Infr.* ‡ 62.

‡ 27. Quelques uns traduisent, qui avoit épousé; mais le grec signifie  
proprement, qui étoit fiancée; c'est aussi le sens de la Vulgate. Voyez ce  
qui a été remarqué sur le texte de saint Matthieu, 1. 18., et la *Dissertation*  
*sur saint Joseph*, placée dans le tom. XIX, à la suite de l'Harmonie.

Avant l'ère  
chr. vulg.  
1.

David, nommé Joseph; et cette vierge s'appeloit Marie.

men erat Joseph, de domo David : et nomen virginis Maria.

28. L'ange étant entré dans le lieu où elle étoit, lui dit : Je vous salue, pleine de grace ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.

28. Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus.

29. Mais elle l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles ; et elle pensoit en elle-même quelle pouvoit être cette salutation, si c'étoit une faveur de Dieu, ou un piège du démon.

29. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatione.

30. L'ange voyant son trouble, lui dit : Ne craignez point, Marie ; les louanges que je vous donne vous sont très-justement dues, car vous avez trouvé grace devant Dieu :

30. Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum :

Isai. vii. 14.

31. Cela est si vrai, que vous allez concevoir dans votre sein, et que vous enfanterez un Fils de votre propre substance, à qui vous donnerez le nom de Jésus.

31. Ecce concipies in utero, et paries Filium, et vocabis nomen ejus JESUM.

Infr. ii. 21.

32. Il sera grand en lui-même, et il sera appelé le Fils du Très-Haut, parce qu'il le sera en effet ; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob,

32. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum,

Dan. vii. 14.

27.  
Mich. iv. 7.

33. Et son règne n'aura point de fin.

33. Et regni ejus non erit finis.

34. Alors Marie attentive à la conservation de sa virginité, qu'elle avoit vouée à Dieu, dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connois point d'homme ?

34. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?

35. L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; de sorte que vous concevrez par l'opération du Saint-Esprit.

35. Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit ti-

‡ 29. Gr. l'ayant vu.

‡ 31. C'est-à-dire Sauveur. Voyez dans saint Matthieu, i. 21.

‡ 32. Les Hébreux se servent souvent de cette expression, il sera appelé, au lieu de, il sera.

bi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei.

C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

Avant l'ère chr. vulg. 1.

36. Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua : et hic mensis sextus est illi quæ vocatur sterilis :

36. Et pour preuve de ce que je vous dis, voilà que votre cousine Elisabeth a elle-même conçu un fils en sa vieillesse; et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qu'on appelle stérile,

37. Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.

37. Parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Ainsi comme il a donné à votre cousine la vertu de concevoir, malgré sa vieillesse et sa stérilité, il vous rendra aussi féconde, sans blesser votre virginité.

38. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus.

38. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange ayant ainsi reçu son consentement, se sépara d'elle.

39. Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda :

39. Aussitôt après, Marie, poussée par l'Esprit de Dieu, partit, et s'en alla en diligence au pays des montagnes de Judée, en une ville de la tribu de Juda, nommée Hébron ; "

40. Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.

40. Et étant entrée dans la maison de Zacharie, qui y demouroit, elle salua Elisabeth son épouse.

41. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth :

41. Dès qu'Elisabeth entendit la voix de Marie qui la saluoit, son enfant, sensible à la grace qu'il recevoit dans ce moment, tressaillit dans son sein; et Elisabeth fut elle-même remplie du Saint-Esprit;

42. Et exclamavit voce magna, et dixit: benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.

42. Et s'écriant à haute voix, elle dit à Marie : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.

‡ 39. La plupart le supposent ainsi : Hébron étoit une ville sacerdotale (Jos. xxi. 11.) située dans les montagnes au midi de Juda, environ à quarante lieues de Nazareth.

Avant l'ère  
chr. vulg.  
1.

43. Et d'où me vient *ce bonheur*, que la mère de mon Seigneur " vienne vers moi ?

44. Car votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein, et m'a fait connaître, par ce mouvement extraordinaire, que vous portiez dans le vôtre le Fils de Dieu, dont il doit être le précurseur.

45. Que vous êtes heureuse d'avoir cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur s'accompliront *en vous* !

46. Alors Marie renvoyant à Dieu toute la gloire du bonheur dont elle étoit comblée, dit ces paroles : Mon ame glorifie le Seigneur,

47. Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur,

48. Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et qu'il l'a choisie pour être la mère de son Fils ; car voilà ce qui me fera appeler bienheureuse " dans la suite de tous les siècles,

49. Parce que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, lui dont le nom est saint,

50. Et dont la miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

51. Il a déployé la force de son bras ; il a dissipé ceux qui s'élevoient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.

52. Il a renversé les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits.

ψ 43. Gr. du Seigneur.

ψ 48. Autrement et selon le grec : car désormais je serai appelée bienheureuse, gr. *ex hoc nunc beatam*, etc.

43. Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me ?

44. Ecce enim ut facta est vox salutatio- nis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio in- fans in utero meo.

45. Et beata quæ credidisti : quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Do- mino.

46. Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum,

47. Et exultavit spi- ritus meus in Deo sa- lutari meo,

48. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent om- nes generationes :

49. Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

50. Et misericordia ejus a progenie in pro- genies, timentibus eum.

51. Fecit potentiam in brachio suo : dis- persit superbos mente cordis sui.

52. Deposuit poten- tes de sede, et exalta- vit humiles.

Isai. li. 9.  
Ps. xxxii. 10.

53. Esurlentes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

54. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ :

55. Sicut locutus ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula.

56. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

57. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium.

58 Et audierunt vicini et cognati ejus, quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.

59. Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam.

60. Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes.

61. Et dixerunt ad illam : Quia nemo est in cognatione tua, qui vocetur hoc nomine.

62. Innuebant au-

53. Il a rempli de biens ceux qui étoient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étoient riches.

54. Il a pris en sa protection Israël son serviteur, se ressouvénant de sa miséricorde,

55. Selon la parole qu'il en avoit donnée à nos pères, à Abraham et à sa postérité, *lorsqu'il fit avec lui une alliance pour toujours.* "

56. Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois; et elle s'en retourna *ensuite* en sa maison.

57. Cependant le temps auquel Elisabeth devoit accoucher arriva, et elle enfanta un fils.

58. Ses voisins et ses parens ayant appris que le Seigneur avoit fait éclater sa miséricorde sur elle, l'en félicitoient. "

59. Et le huitième jour, " étant venus en sa maison pour circoncire l'enfant *qu'elle avoit mis au monde*, ils le nommoient Zacharie, du nom de son père.

60. Mais la mère prenant la parole, leur dit : Non, *il ne sera point appelé Zacharie*, mais il sera nommé Jean.

61. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom.

62. Et en même temps, ils firent

Avant l'ère chr. vulg.

1.  
1. Reg. II. 5.  
Ps. XXXIII. 11.

Gen. XVII. 9-  
XXII. 19.  
Ps. CXXXI. 11.  
Isai. XLII. 8.

ψ 55. Autr. selon les promesses qu'il a faites à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.

ψ 58. Gr. autr. ils s'en réjouissoient avec elle.

ψ 59. La circoncision se faisoit toujours au huitième jour après la naissance. Gen. XVII. 12.

Avant l'ère  
chr. vulg.  
1.

signe au père de l'enfant, qui avoit perdu l'ovie aussi-bien que la parole, de leur marquer comment il vouloit qu'on le nommât.

Supr. v. 13.

63. Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est son nom. Et tous ceux qui étoient présents, furent étonnés de voir que le père et la mère de l'enfant s'accordoient à lui donner un nom étranger, dont ils n'avoient pu convenir ensemble.

64. Zacharie ayant achevé d'écrire ces mots, au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parloit, en bénissant Dieu.

65. Tous ceux qui demouroient dans les lieux voisins, furent remplis de crainte; et le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée.

66. Tous ceux qui les entendirent, les conservèrent dans leur cœur; et ils disoient entre eux : Quel pensez-vous que sera cet enfant? Car la main du Seigneur étoit avec lui, et sa puissance s'est fait sentir en tout ce qui le regarde.

67. Zacharie son père étant donc rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant :

Ps. LXXIII. 12.

68. Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple; "

Psal. CXXXI.  
17.

69. De ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur, " qu'il a fait nattre dans la maison de David son serviteur;

Jer. XXIII. 6.  
XXX. 10.

70. Selon la parole qu'il nous avoit

tem patri ejus, quem vellet vocari eum.

63. Et postulans pugillarem scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi.

64. Apertum est autem illico os ejus, et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.

65. Et factus est timor super omnes vicinos eorum : et super omnia montana Judææ divulgantur omnia verba hæc.

66. Et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo.

67. Et Zacharias pater ejus repletus est Spiritu Sancto : et prophetavit, dicens :

68. Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ :

69. Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui :

70. Sicut locutus est

ÿ 68. Gr. autr. de ce qu'il a visité son peuple, et lui a préparé la rédemption qu'il lui avoit promise. Gr. et fecit redemptionem plebi suæ.

ÿ 69. Litt. une corne de salut. La corne étoit un symbole de force.

per os sanctorum, qui a seculo sunt, prophetarum ejus :

71. Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium : qui oderunt nos :

72. Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti :

73. Jusjurandum, quod juravit ad Abraham patrem nostrum, datum se nobis :

74. Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi,

75. In sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

76. Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus :

77. Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum :

78. Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto.

79. Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent,

¶ 77. et 78. Antr. afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés par es entrailles, etc.

donnée par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été dans les siècles passés,

71. De nous délivrer de la fureur de nos ennemis, et des mains de tous ceux qui nous haïssent,

72. Pour exercer ainsi sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte,

73. De ce serment par lequel il a juré à Abraham notre père, de nous accorder cette grace,

74. Qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte,

75. Dans une sainteté et une justice véritables, marchant en sa présence tous les jours de notre vie.

76. Puis s'adressant à l'enfant que Dieu venoit de lui donner, il lui dit : Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, car vous marcherez devant le Seigneur, pour lui préparer ses voies ;

77. Pour enseigner à son peuple la science du salut ; pour lui faire connoître celui par lequel seul il peut obtenir la rémission de ses péchés ;

78. Et pour lui apprendre à ne la demander que par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, par lesquelles ce Soleil levant est venu du haut du ciel nous visiter sur la terre,

79. Pour éclairer ceux qui demeurent dans les ténèbres de l'ignorance des voies du salut, et

Avant l'ère chr. vulg. 1.

Gen. xxii. 16.  
Jer. xxxi. 33.  
Heb. vi. 13.  
17.

Mal. iv. 5.  
Supr. § 17.

Zach. iii. 9.  
vi. 12.  
Mat. iv. 2.

Avant l'ère  
chr. vulg.

1.

dans l'ombre de la mort *du péché* ;  
et pour conduire *ensuite* nos pieds  
*dans les sentiers de la justice*, et  
dans le chemin de la paix.

80. Cependant l'enfant croissoit,  
et se fortifioit en esprit à *mesure*  
*qu'il avançoit en âge* ; et il demeu-  
roit *caché* dans le désert, jusqu'au  
jour où il devoit paroître devant le  
peuple d'Israël, *pour leur annon-*  
*cer la venue du Messie, et les dis-*  
*poser à le recevoir.*

ad dirigendos pedes  
nostros in viam pacis.

80. Puer autem  
crescebat, et conforta-  
batur spiritu : et erat  
in deserto usque in  
diem ostensionis suæ  
ad Israel.

## CHAPITRE II.

Naissance de Jésus-Christ. Apparition de l'ange aux pasteurs. Circonci-  
sion de Jésus-Christ. Purification de Marie. Siméon ; son cantique ; sa  
prophétie. Anne la prophétesse. Jésus au milieu des docteurs.

1. Or, il arriva qu'en ce même  
temps, " on publia un édit de Cé-  
sar Auguste, pour faire un dénom-  
brement *des habitans* de toute la  
terre *soumise à l'empire romain.*

2. Ce premier dénombrement se  
fit par *les soins de Cyrinus, qui fut*  
*depuis gouverneur de Syrie.*"

3. Et comme chacun alloit se faire  
enregistrer dans la ville dont il étoit  
*originellement sorti,*

4. Joseph partit aussi de la ville  
de Nazareth, qui est en Galilée, et  
vint en Judée à la ville de David,  
appelée Bethléhem, parce qu'il étoit  
de la maison et de la famille de  
David,

1. FACTUM est autem  
in diebus illis, exiit  
edictum a Cæsare Au-  
gusto, ut describere-  
tur universus orbis.

2. Hæc descriptio  
prima, facta est a præ-  
sidente Syriæ Cyrino :

3. Et ibant omnes  
ut profiterentur singu-  
li in suam civitatem.

4. Ascendit autem et  
Joseph a Galilæa de  
civitate Nazareth, in  
Judæam, in civitatem  
David, quæ vocatur  
Bethlehem, eo quod  
esset de domo et fami-  
lia David,

Mich. v. 2.  
Matt. ii. 6.

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. vi et suiv. tom. xix, et la Concordance,  
1<sup>re</sup> part. chap. vii et suiv. tom. xx.

¶ 2. Autr. Ce fut le premier dénombrement qui fut fait par Quirinius  
gouverneur de Syrie. Ce fut le premier, parce que neuf ans après la nais-  
sance de Jésus-Christ, ce même Quirinius fut chargé d'en faire un second,  
lorsque la Judée fut réduite en province romaine par la déposition et  
l'exil d'Archélaüs.

5. Ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante.

6. Factum est autem cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.

7. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio.

8. Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum.

9. Et ecce angelus Domini stetit iuxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.

10. Et dixit illis angelus : Nolite timere, ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo :

11. Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

12. Et hoc vobis signum : Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

5. Pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui étoit grosse.

6. Pendant qu'ils étoient là, il arriva que le temps auquel elle devoit accoucher, s'accomplit.

7. Et elle enfanta son fils premier-né, qui fut aussi son fils unique : elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hôtellerie, à cause de leur extrême pauvreté, et de la multitude de ceux qui venoient se faire enregistrer.

8. Or, il y avoit là aux environs des bergers, qui passoient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau.

9. Et tout d'un coup, un ange du Seigneur se présenta à eux, et une clarté céleste les environna ; ce qui les remplit d'une grande frayeur.

10. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple d'Israël le sujet d'une grande joie :

11. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ que Dieu vous a promis, et le Seigneur qui doit régner sur vous, et vous délivrer de vos ennemis.

12. Et voici la marque que je vous donne pour le reconnoître : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche ; c'est cet enfant qui est le fils

¶ 8. C'est le sens de l'expression du texte.

¶ 9. Litt. une clarté de Dieu, une clarté divine, une grande clarté. Le grec dit : la gloire du Seigneur.

Avant l'ère  
chr. vulg.  
1.

*de David, et le Messie que vous attendez depuis si long-temps.*

13. Au même instant, il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant :

14. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, *qui ont le cœur droit et qui sont chéris de Dieu.*"

15. Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléhem, et voyons ce qui est arrivé, et ce que le Seigneur nous a fait connoître.

16. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph, avec l'enfant couché dans une crèche.

17. Et l'ayant vu *en cet état*, ils reconnurent *la vérité* de ce qui leur avoit été dit touchant cet enfant. *Ils la publièrent partout;*

18. Et tous ceux qui l'entendirent, admirèrent " ce qui leur avoit été rapporté par les bergers *de la naissance de cet enfant, et des merveilles dont elle avoit été accompagnée.*

19. Or, Marie conservoit *religieusement le souvenir* de toutes

13. Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium :

14. Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

15. Et factum est ut discesserunt ab eis angeli in cœlum : pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.

16. Et venerunt festinantes : et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio.

17. Videntes autem cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc.

18. Et omnes qui audierunt, miratisunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos.

19. Maria autem conservabat omnia ver-

‡ 14. C'est un double sens de la Vulgate : aux hommes de bonne volonté, *c'est-à-dire, qui ont le cœur droit* ; ou aux hommes de bonne volonté, *c'est-à-dire, qui sont chéris de Dieu.* Le grec peut se traduire : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre ; grace, *bienveillance* de Dieu, sur les hommes. Le mot grec εὐδοκία s'entend de la bonne volonté de Dieu.

‡ 18. La conjonction *et* qui se trouve dans la Vulgate, ne se lit ni dans le grec imprimé, ni dans les manuscrits, ni dans les anciennes versions.

ba hæc, conferens in corde suo.

20. Et reversi sunt pastores glorificantes, et laudantes Deum, in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.

21. Et postquam consummati sunt dies octo, ut circumcidetur puer: vocatum est nomen ejus, JESUS, quod vocatum est ab angelo prius quam in utero conciperetur.

22. Et postquam impleti sunt dies purificationis ejus, secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino,

23. Sicut scriptum est in lege Domini: Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur:

24. Et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

25. Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo.

¶ 21. Voyez ci-devant, chap. i. ¶ 59.

¶ 24. C'étoit l'offrande des plus pauvres. *Levit. xii. 8.*

¶ 25. Plusieurs ont prétendu que Simeon étoit prêtre; mais les plus anciens et les meilleurs interprètes ne le regardent que comme un simple laïc.

ces choses, les repassant, et s'en entretenant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent. glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avoient entendues et vues, selon qu'il leur avoit été dit par l'ange.

21. Le huitième jour, " auquel l'enfant devoit être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de JÉSUS, qui étoit celui que l'ange lui avoit donné avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

22. Et le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

23. Selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur: Tout mâle qui naîtra le premier, sera consacré au Seigneur;

24. Et pour donner ce qui devoit être offert en sacrifice, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes."

25. Or, il y avoit alors à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Simeon. " Il attendoit la venue du Messie qui devoit être la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit étoit en lui.

Avant l'ère chr. vulg.  
1.

An de l'ère chr. vulg.

1.  
*Gen. xvii. 12.*  
*Lev. xii. 5.*  
*Matt. i. 21.*  
*Supr. i. 31.*

*Lev. xii. 6.*

*Exod. xiiii. 2.*  
*Num. viii. 16.*

*Lev. xii. 8.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
1.

26. Il lui avoit été révélé par le Saint-Esprit, qu'il ne mourroit point, qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.

27. Il vint donc au temple par *le mouvement de l'Esprit de Dieu qui étoit en lui*; et comme le père et la mère de l'enfant Jésus l'y portoient, afin d'accomplir à son égard ce qui étoit ordonné par la loi,

28. Il le prit lui-même entre ses bras; et *le reconnoissant pour le consolateur après lequel il soupiroit depuis si long-temps*, il bénit Dieu, en disant :

29. O'est maintenant, Seigneur, que vous laissez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole;

30. Puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez,

31. Et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples,

32. Comme la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

33. Le père et la mère de Jésus étoient dans l'admiration des choses *merveilleuses* que l'on disoit de lui.

34. Et Siméon les bénit, *relevant par ses louanges la grace que Dieu leur avoit faite*; et il dit à Marie sa mère : Cet enfant que vous voyez est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, *selon le bon ou le mauvais usage qu'on y fera des graces qu'il est venu apporter sur la terre*; et Dieu

26. Et responsum acceperat a Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini.

27. Et venit in Spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo :

28. Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit :

29. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace :

30. Quia viderunt oculi mei salutare tuum :

31. Quod parasti ante faciem omnium populorum :

32. Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

33. Et erat pater ejus et mater mirantes super his quæ dicebantur de illo.

34. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus: Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel : et in signum cui contradicetur :

Isai. viii. 14.  
Rom. ix. 33.  
1. Pct. ii. 7.

ψ 33. Gr. Joseph et la mère de Jésus.

*l'a mis dans le monde pour être en butte à la contradiction des méchants, par l'opposition qu'ils auront à sa doctrine.*

An de l'ère chr. vulg. 1.

35. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

35. Et votre ame même sera percée d'un glaive de douleur, en voyant les maux qu'on tui fera souffrir; car Dieu l'abandonnera à la volonté des hommes, afin que les pensées de plusieurs, qui étoient cachées au fond de leur cœur, soient découvertes, et que l'on voie qui sont les amis ou les ennemis du Seigneur.

36. Eterat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser : hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua.

36. Il y avoit aussi à Jérusalem une prophétesse, nommée Anne, fille de Phanuël de la tribu d'Aser : elle étoit fort avancée en âge, et n'avoit vécu que sept ans avec son mari, depuis qu'elle l'avoit épousé étant vierge.

37. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor : quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die.

37. Et elle étoit demeurée veuve jusqu'à l'âge d'environ " quatre-vingt-quatre ans, ne sortant presque point du temple, " servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières.

38. Et hæc ipsa hora superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.

38. Etant donc survenue à la même heure que Siméon, elle se mit aussi à louer cet enfant, qu'elle reconnoissoit pour le souverain Seigneur du ciel et de la terre; et elle commença de parler de lui à tous ceux de Jérusalem " qui attendoient la rédemption d'Israël. "

39. Et ut perfece-runt omnia secundum legem Domini reversi sunt in Galilæam in

39. Pour Joseph et Marie, après qu'ils eurent accompli tout ce qui étoit ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, et

‡ 37. Le grec ajoute : environ.

Ibid. Autr. ne quittant point le temple, y étant assidue.

‡ 38. C'est le sens du grec qui lit : qui expectabant redemptionem in Jerusalem.

Ibid. La Vulgate ajoute le mot *Israël*. Voyez la note précédente.

An de l'ère  
chr. vulg.

1.

*vinrent à la ville de Nazareth, qui étoit le lieu de leur demeure ordinaire.*"

40. Cependant l'enfant croissoit et se fortifioit *en esprit*, " étant rempli de sagesse; et la grace de Dieu, *qui étoit en lui dans toute sa plénitude, se manifestoit de jour en jour.*

41. Son père et sa mère alloient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâque, *pour adorer Dieu dans son temple, et y faire leur offrande, selon qu'il étoit prescrit par la loi.*"

42. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, " ils y allèrent, selon qu'ils avoient coutume, au temps de la fête, *et ils le menèrent avec eux.*

43. Quand les jours *de la fête* furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent *chez eux*, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père et sa mère " s'en aperçussent;

44. Et pensant qu'il étoit avec quelqu'un de ceux de la compagnie, ils marchèrent durant un jour; et *le soir étant venu*, ils le cherchoient parmi leurs parens, et parmi ceux de leur connoissance, *qui s'en retournoient avec eux.*

45. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent *le lendemain* à Jérusalem pour l'y chercher.

‡ 39. Quelques-uns pensent qu'ils ne retournèrent à Nazareth, qu'après qu'ils furent revenus de l'Égypte, où la fureur d'Hérode les obligea de se retirer: et c'étoit ce que disoit ici le P. de Carrières; mais ce seroit trop s'écarter du sens naturel de ce texte. Rien n'empêche qu'ils ne soient revenus à Nazareth avant de s'en aller en Égypte. Voyez l'Harmonie, art. x.-xiii., et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xi.-xiv.

‡ 40. Le grec ajoute ce mot.

‡ 41. Voyez dans l'Exode, xxiii. 15. et xxxiv. 23., et au Deutéronome, xvi. 16.

‡ 42. Voyez l'Harmonie, art. xiv., et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xv.

‡ 43. Gr. Joseph et la mère de Jésus.

civitatem suam Nazareth.

40. Puer autem crescebat, et confortabatur, plenus sapientia: et gratia Dei erat in illo.

41. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemnibus Paschæ.

42. Et cum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerusalem secundum consuetudinem diei festi,

43. Consummatisque diebus, cum redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus.

44. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos.

45. Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.

Exod. xxiij.  
15. xxxiv. 18.  
Deut. xvi. 1.

12.

46. Et factum est, post triduum invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos, et interrogantem eos.

47. Stupebant autem omnes qui eum audiebant, super prudentia et responsis ejus.

48. Et videntes admirati sunt : et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? ecce pater tuus et ego dolentes quærebatumus te.

49. Et ait ad illos Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?

50. Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

51. Et descendit cum eis, et venit Nazareth: et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

52. Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum et homines.

46. Et ainsi trois jours après l'avoir perdu, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant sur les questions qu'ils lui proposoient, et les interrogeant à son tour.

47. Et tous ceux qui l'entendoient, étoient surpris de sa sagesse et de ses réponses.

48. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'admiration; et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous? Voilà que nous vous cherchions, votre père et moi, étant tout affligés.

49. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé aux choses qui regardent le service de mon Père?"

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disoit, ni quelles étoient ces affaires de son Père auxquelles il devoit s'appliquer.

51. Il s'en alla ensuite avec eux, et vint à Nazareth; et il leur étoit soumis. Or, sa mère conservoit soigneusement dans son cœur le souvenir de toutes ces choses.

52. Et Jésus croissoit en sagesse, en âge et en grace, devant Dieu et devant les hommes, laissant paraître de plus en plus les trésors de la sagesse et de la science divines qui étoient en lui.

¶ 49. Quelques uns traduisent le grec : Ne saviez-vous pas que c'étoit dans la maison de mon Père que je devois être? *In his quæ sunt Patris*, id est, *in domo Patris*; de même que dans saint Jean, XIX. 27., *in sua*, id est, *in domum suam*.

---

## CHAPITRE III.

Prédication de saint Jean. Avis qu'il donne au peuple, aux publicains, aux soldats. Il rend témoignage à Jésus-Christ. Hérode le fait mettre en prison. Jésus-Christ reçoit le baptême de Jean. Généalogie de Jésus-Christ.

*Saint Matthieu, III. 1. et suiv. Saint Marc. I. 1.-11.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
28.

1. Or, l'an quinziesme de l'empire de Tibère César, " Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée *pour les Romains*, Hérode " tétrarque de la Galilée, " Philippe son frère de l'Iturée et du pays de Trachonite, " et Lysanias d'Abilène, "

1. ANNO autem quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem fratre ejus tetrarcha Iturææ et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilænæ tetrarcha,

Act. iv. 6.

2. Anne et Caïphe étant grands-prêtres, et exerçant tour à tour la *souveraine sacrificature*, " le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert où il s'étoit retiré.

2. Sub principibus sacerdotum Anna et Caïpha : factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto.

Matt. iii. 1.  
Marc. i. 4.

3. Et il vint, *par son ordre*, dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence, pour *préparer les hom-*

3. Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in

¶ 1. C'est-à-dire l'an 28 de l'ère chrétienne vulgaire. Voyez l'Harmonie, art. xv et suiv. tom. xix., et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xvi et suiv. tom. xx.

*Ibid.* C'étoit Hérode surnommé Antipas, fils d'Hérode-le-Grand, dont il est parlé au chapitre 1. ¶ 5.

*Ibid.* Le nom de *tétrarque* signifie à la lettre celui qui gouverne la quatrième partie d'un royaume. La Galilée n'étoit qu'une partie des états que le grand Hérode avoit gouvernés. Voyez dans saint Matthieu, xiv. 1.

*Ibid.* C'est-à-dire tétrarque de l'Iturée et du pays de Trachonite. Cette tétrarchie s'étendoit au delà du Jourdain, à l'orient de la Galilée.

*Ibid.* C'est-à-dire tétrarque d'Abilène. C'est apparemment la province dont la ville d'Abila étoit la capitale. D. Calmet place cette ville entre le Liban et le l'Antiliban, plus haut que les sources du Jourdain.

¶ 2. C'est ainsi que quelques-uns le supposent, fondés particulièrement sur le texte de saint Jean, xi. 49. et 51. D. Calmet croit qu'Anne avoit seulement conservé ce titre sans aucun exercice. Voyez la *Dissertation sur la succession des grands-prêtres*, tom. vi.

remissionem peccatorum,

*mes à recevoir la rémission des péchés dont ils étoient coupables, et dont le Fils de Dieu venoit les déli- vrer, "*

An de l'ère chr. vulg. 28.

4. Sicut scriptum est in libro sermonum Isaïæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus :

4. Ainsi qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : *On entendra la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur ; rendez droïts ses sentiers. "*

Isai. xl. 3.  
Joan. i. 25.

5. Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas :

5. *Car lorsque le Seigneur viendra, toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline seront abaissées ; les chemins tortus deviendront droïts, et les raboteux unis ; "*

6. Et videbit omnis caro salutare Dei.

6. Et tout homme verra le Sauveur *envoyé* de Dieu. "

7. Dicebat ergo ad turbas quæ exhibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis futura ventura ira ?

7. Il disoit donc aux troupes de *peuple* qui venoient en foule pour être baptisés par lui : Race de vipères, qui vous avertis de fuir la colère à venir ? *" Voulez-vous sincèrement apaiser la justice de Dieu que vous avez irritée ? "*

Matt. iii. 7.

8. Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham.

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence ; et n'allez pas dire *en vous-mêmes* : " Nous avons Abraham pour père ; car je vous déclare que Dieu peut faire naître " de ces pierres mêmes des enfans à Abraham, *pour accomplir en eux les promesses qu'il a faites à ce patriarche ; de sorte que la crainte de les anéantir ne l'empêchera point de vous punir.*

¶ 3. Voyez ce qui est dit du baptême de saint Jean dans la *Dissertation sur les trois baptêmes*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

¶ 4. Voyez dans saint Matthieu, iii. 3.

¶ 5. Autrement et selon l'hébreu : que toute vallée soit remplie, et que toute montagne et toute colline soit abaissée ; que les chemins tortus deviennent droïts, et que les raboteux deviennent unis.

¶ 6. Ce texte est rapporté ici suivant les Septante.

¶ 7. Selon saint Matthieu, iii. 7., saint Jean adressoit ces paroles principalement aux pharisiens et aux sadducéens, qui se trouvoient répandus au milieu de ce peuple.

¶ 8. Le grec ajoute ce mot. *Ibid.* Litt. peut susciter.

An de l'ère  
chr. vulg.  
28.

9. *Aussi je vous assure que la cognée est déjà à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu.*

10. *Et ainsi le peuple, touché de ces paroles de Jean, lui demandoit : Que devons-nous donc faire pour produire de bons fruits ?*

Jac. II. 15.  
1. Joan. III.  
17.

11. *Il leur répondit : Que celui qui a deux habits, " en donne un à celui qui n'en a point; et que celui qui a de quoi manger, en fasse de même.*

12. *Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions pour être sauvés ?*

13. *Il leur dit : Ne faites rien payer " au delà de ce qui vous a été ordonné.*

14. *Les soldats aussi lui demandoient : Et nous, que devons-nous faire ? Il leur répondit : N'usez point de violence ni de fraude " envers personne, et contentez-vous de votre paie.*

15. *Cependant le peuple s'imaginant, et chacun ayant dans l'esprit que Jean pourroit bien être le Christ, "*

9. *Jam enim securis ad radicem arborum posita est : omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.*

10. *Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus ?*

11. *Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti, et qui habet escas, similiter faciat.*

12. *Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus ?*

13. *At ille dixit ad eos : Nihil amplius, quam quod constitutum est vobis, faciat.*

14. *Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos ? Et ait illis : Neminem con- utiat, neque calumniam faciat, et contenti estote stipendiis vestris.*

15. *Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne*

‡ 11. Litt. deux tuniques. C'étoit l'habit de dessous.

‡ 13. C'est le sens du grec, qui peut se traduire : n'exigez rien au delà, etc.

‡ 14. L'expression du texte signifie proprement calomnie ; mais souvent dans les livres saints, le même mot est employé au sens de fraude ou injustice.

‡ 15. Gr. autr. Cependant le peuple ayant l'esprit en suspens ; et tous pensant en eux-mêmes, si Jean ne seroit point le Christ, etc.

forte ipse esset Christus :

16. Respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos : veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere eorrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni.

17. Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

18. Multa quidem et alia exhortans, evangelizabat populo.

19. Herodes autem tetrarcha, cum corripere ab illo de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes,

20. Adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere.

21. Factum est autem cum baptizaretur omnis populus, et Jesus baptizato, et orante, apertum est cælum :

16. Pour leur ôter cette pensée, Jean dit devant tout le monde : Pour moi, je vous baptise dans l'eau, afin de vous porter à la pénitence ; mais il en vient un autre qui est plus puissant que moi, et à qui je ne suis pas digne de dénouer les cordons des souliers. C'est celui-là qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu de son divin amour, pour vous purifier de vos péchés.

17. Il a le van à la main, et il nettoiera son aire ; il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Jean marquoit par-là la gloire à laquelle le Christ devoit élever les justes, et les feux éternels où il devoit précipiter les méchants.

18. Il disoit encore beaucoup d'autres choses au peuple, dans les exhortations qu'il leur faisoit.

19. Mais comme il reprenoit Hérode le tétrarque au sujet de l'adultère qu'il commettoit avec Herodiade, femme de son frère Philippe, et de tous les autres maux qu'il faisoit,

20. Hérode ajouta encore à tous ses crimes, celui de faire mettre Jean en prison.

21. Or, pendant que tout le peuple recevoit le baptême de Jean, Jésus fut aussi baptisé par lui : et comme il faisoit sa prière, le ciel s'ouvrit ;

An de l'ère chr. vulg. 28

Matt. III. 11.  
Marc. I. 8.  
Joan. I. 26.  
Act. I. 5. XI.  
16. XIX. 4.

Matt. III. 12.

Matt. XIV. 4.  
Marc. VI. 17.

30.

Matt. III. 16.  
Marc. I. 10.  
Joan. I. 32.

ψ 17. Gr. autr. il nettoiera parfaitement.

ψ 19. Voyez dans saint Marc, vi. 17., et l'Harmonie, art. XXVII.  
Ibid. Le grec le nomme ; et il est aussi nommé dans saint Marc, vi. 17., mais il est différent du tétrarque dont il a été parlé au chap. III. ψ 1.

ψ 21. Voyez l'Harmonie, art. XVII, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. chap. XVIII.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

Matt. III. 17.  
XVII. 5.  
Infr. IX. 35.  
2. Pet. I. 17.

22. Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, semblable à une colombe; " et on entendit une voix du ciel, qui lui adressa ces paroles du Père éternel : Vous êtes mon Fils bien-aimé; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

23. Jésus avoit alors environ trente ans commencés, " étant, comme l'on croyoit, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli, " qui fut fils de Mathat,

24. Qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Melchi, qui fut fils de Janné, qui fut fils de Joseph,

25. Qui fut fils de Mathathias, qui fut fils d'Amos, qui fut fils de Nahum, qui fut fils d'Hesli, qui fut fils de Naggé,

26. Qui fut fils de Mahath, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils de Séméi, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Judas,

27. Qui fut fils de Joanna, qui fut fils de Résa, qui fut fils de Zorobabel, qui fut fils de Salathiel, " qui fut fils de Néri,

22. Et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum : et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,

24. Qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,

25. Qui fuit Mathathiaë, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit Naggé,

26. Qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiaë, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda,

27. Qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri,

ÿ 22. Voyez ce qui est dit du baptême de Jésus-Christ dans la *Dissertation sur les trois baptêmes*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

ÿ 23. Ceux qui par leurs calculs chronologiques prétendent prouver que Jésus avoit alors plus de trente ans, changent ici l'expression du texte. C'est pourquoi le P. de Carrières disoit ici : « Jésus avoit environ trente ans lorsqu'il commença à paroître en public et à exercer les fonctions de son ministère. » Mais c'est assez visiblement s'écarter du sens naturel du texte. Voyez la *Dissertation sur les années de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

*Ibid.* Ou plutôt *gendre* d'Héli, que l'on croit être le même que Héliachim ou Joachim, père de la sainte Vierge. Voyez la *Dissertation sur la généalogie de Jésus-Christ*, tome XIX.

ÿ 27. Par le texte du 1<sup>er</sup> livre des Paralipomènes, III. 17.-19., on voit que Zorobabel étoit fils de Phadaïa, lequel étoit fils de Salathiel; ce qui donne lieu de penser que le nom de Phadaïa a été ici omis par les copistes. D'ailleurs, saint Grégoire, saint Augustin et saint Jérôme, comptoient dans cette généalogie soixante-dix-sept générations; il en manque- roit une, si Phadaïa n'y étoit pas.

28. Qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her,

29. Qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi,

30. Qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim,

31. Qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Nathan, qui fuit David,

32. Qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,

33. Qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Ebron, qui fuit Phares, qui fuit Judæ,

34. Qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abraham, qui fuit Thare, qui fuit Nachor,

35. Qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,

36. Qui fuit Gainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech,

37. Qui fuit Mathusale, qui fuit Hénoc, qui fuit Jared, qui fuit Malaléel, qui fuit Caïnan,

28. Qui fut *fits* de Melchi, qui fut *fits* d'Addi, qui fut *fits* de Cosan, qui fut *fits* d'Elmadan, qui fut *fits* d'Her,

29. Qui fut *fits* de Jésus, qui fut *fits* d'Eliezer, qui fut *fits* de Jorim, qui fut *fits* de Mathat, qui fut *fits* de Lévi,

30. Qui fut *fits* de Siméon, qui fut *fits* de Juda, qui fut *fits* de Joseph, qui fut *fits* de Jona, qui fut *fits* d'Eliakim,

31. Qui fut *fits* de Méléa, qui fut *fits* de Menna, qui fut *fits* de Mathatha, qui fut *fits* de Nathan, qui fut *fits* de David,

32. Qui fut *fits* de Jessé, " qui fut *fits* d'Obed, qui fut *fits* de Booz, qui fut *fits* de Salmon, qui fut *fits* de Naasson,

33. Qui fut *fits* d'Aminadab, qui fut *fits* d'Aram, qui fut *fits* d'Ebron, qui fut *fits* de Pharès, qui fut *fits* de Juda,

34. Qui fut *fits* de Jacob, qui fut *fits* d'Isaac, qui fut *fits* d'Abraham, qui fut *fits* de Tharé, qui fut *fits* de Nachor,

35. Qui fut *fits* de Sarug, qui fut *fits* de Ragau, qui fut *fits* de Phaleg, qui fut *fits* d'Héber, qui fut *fits* de Salé,

36. Qui fut *fits* de Caïnan, " qui fut *fits* d'Arphaxad, qui fut *fits* de Sem, qui fut *fits* de Noé, qui fut *fits* de Lamech,

37. Qui fut *fits* de Mathusalé, qui fut *fits* d'Hénoc, qui fut *fits* de Jared, qui fut *fits* de Malaléel, qui fut *fits* de Caïnan,

¶ 32. Ou Isai, suivant une autre prononciation de l'hébreu. 1. Reg. xvi. 1. et seqq.

¶ 36. Ce Caïnan ne se trouve point dans l'hébreu ni dans la Vulgate de la Genèse, x. 24. et xi. 12., mais il se trouve dans la version des Septante. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la préface sur la Genèse.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

38. Qui fut *fils d'Hénos*, " qui fut *fils de Seth*, qui fut *fils d'Adam*, qui fut *créé de Dieu*.

38. Qui fuit *Hénos*, qui fuit *Seth*, qui fuit *Adam*, qui fuit *Dei*.

¶ 38. On lit ici dans les exemplaires de la Vulgate *Hénos* ; mais dans la Genèse, iv. 26. v. 6. et suiv., on lit *Enos*.

## CHAPITRE IV.

Jeûne et tentation de Jésus-Christ. Il prêche dans la Galilée; il va à Nazareth. Ceux de Nazareth veulent le précipiter. Il se retire à Capharnaüm. Il y délivre un possédé, et guérit la belle-mère de saint Pierre. Autres merveilles qu'il opère.

*S. Matthieu*, IV. 1.-22. *S. Marc*, I. 12.-28.

*Matt.* iv. 1.  
*Marc.* i. 12.

1. Jésus étant donc plein du Saint-Esprit, *comme il parut à son baptême*, " revint des bords du Jourdain, et fut repoussé par le même Esprit dans le désert, "

2. *Où il demeura quarante jours* : et il y fut tenté " par le diable *en cette manière*. Il ne mangea rien de tout ce temps-là ; et lorsque ces jours furent passés, il eut faim, *laisant parottre en lui cette foiblesse humaine, pour donner au démon la hardiesse de le tenter*.

3. Alors le diable, *qui regarda véritablement cette faim comme une occasion favorable, ou de le porter au péché, ou de découvrir qui il étoit, s'approcha de lui* ; et lui montrant une pierre, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, *comme il parott par le témoignage que vous avez reçu dans votre baptême, et par ce long jeûne que vous venez de supporter, comman-*

1. *Jésus autem plenus Spiritu Sancto regressus est à Jordane, et agebatur à Spiritu in desertum*

2. *Diebus quadraginta, et tentabatur à diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis: et consummatis illis, esuriit.*

3. *Dixit autem illi diabolus: Si Filius Dei es, dic lapidi huic, ut panis fiat.*

¶ 1. Voyez au chap. précédent, ¶ 21. et 22.

*Ibid.* Voyez l'Harmonie, art. xviii, tom. xix, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xix, tom. xi.

¶ 2. En comparant ce récit avec celui de saint Matthieu, iv. 2. et suiv., on voit que Jésus-Christ ne fut tenté qu'à la fin des quarante jours.

dez " à cette pierre qu'elle devienne du pain, afin que vous puissiez par cette nourriture apaiser la faim qui vous presse, et conserver votre précieuse vie.

An de l'ère chr. vulg. 30.

4. Et respondit ad illum Jesus: Scriptum est: Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei.

4. Jésus lui répondit: Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu, et de tout ce qu'il veut bien lui donner pour sa nourriture."

Deut. viii. 3.  
Matt. iv. 4.

5. Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terrarum in momento temporis,

5. Alors le diable vaincu par cette réponse de Jésus, eut recours à un autre moyen pour le tenter; il le transporta " sur une haute montagne, d'où lui ayant fait voir en un moment tout les royaumes du monde,

6. Et ait illi: Tibi dabo potestatem hanc universam, et gloriam illorum: quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa.

6. Il lui dit: Je vous donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes; car ils m'ont été donnés, et je les donne à qui il me platt.

7. Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia.

7. Si donc vous voulez m'adorer, vous serez maître de toutes ces choses.

8. Et respondens Jesus, dixit illi: Scriptum est: Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

8. Jésus irrité d'une proposition si impie, lui répondit: Retire-toi de moi, Satan; " car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul."

Deut. vi. 13.  
x. 20.

9. Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam

9. Le diable ne se rebutant point, le transporta encore à Jérusalem; et l'ayant mis sur le haut du temple, "

‡ 2. Litt. dites.

‡ 4. C'est un double sens du texte, qui peut se traduire: Mais de tout ce qu'il plait à Dieu de lui donner pour sa nourriture. A la lettre, de toute chose de Dieu; car dans l'hébreu le mot qui signifie parole, se prend aussi pour chose.

‡ 5. C'est le sens du grec.

‡ 8. Ces mots se trouvent dans le grec, et on les lit de même dans saint Matthieu, iv. 10., qui met pour dernière cette tentation qui se trouve mise ici pour la seconde; ce qui donne lieu de penser que les copistes ont transposé ici les ‡ 5. 6. 7. 8. qui vraisemblablement avoient leur place après le ‡ 12. Voyez dans saint Matth. iv. 5. et suiv.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, iv. 10.

‡ 9. Voyez dans saint Matthieu, iv. 5.

An de l'erg.  
chr. vulg.  
30.

Psal. xc. 11.

il lui dit : Si vous êtes le " Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas, *sans craindre de vous blesser* :

10. Car il est écrit, qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous et de vous garder ;

11. Et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

Deut. vi. 16.

12. Jésus lui répondit : Il est aussi écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu ; *et ce seroit le tenter, que de s'exposer ainsi à un danger évident sans aucune nécessité.*

13. Le diable ayant achevé toutes ces tentations, *et épuisé tous ses artifices*, se retira de lui jusqu'au temps " de sa passion, où il vint tenter par les tourmens celui qu'il n'avoit pu vaincre, ni par la sensualité, ni par la cupidité, ni par la vanité.

31.

14. Alors Jésus poussé par la vertu de l'Esprit de Dieu qui l'avoit conduit dans le désert, s'en retourna en Galilée ; " *et comme il y faisoit beaucoup de miracles*, sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour."

Matt. iv. 12.

Marc. i. 14.

15. Il enseignoit dans leurs synagogues ; et tout le monde lui donnoit de grandes louanges.

Matt. xiii. 54.

Marc. vi. 1.

Jean. iv. 45.

16. Etant venu ensuite à Nazareth " où il avoit été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat

templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum.

10. Scriptum est enim, quod angelis suis mandavit de te, ut conservent te,

11. Et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

12. Et respondens Jesus, ait illi : Dicitum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

13. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo, usque ad tempus.

14. Et regressus est Jesus in virtute Spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo.

15. Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus.

16. Et venit Nazareth, ubi erat nutritus, et intravit secun-

✧ 9. C'est l'expression du grec.

ψ 13. Litt. jusqu'à un temps.

ψ 14. Autr. en faisant éclater par ses discours et par ses miracles la vertu de l'Esprit de Dieu, qui étoit en lui. Ce fut ce qui répandit sa réputation dans tout ce pays, comme l'Évangile le marque aussitôt.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. xviii-xxix., et la Concordance, depuis le chap. xix de la 1<sup>re</sup> partie, jusqu'au chap. v de la 11<sup>e</sup> partie.

ψ 16. Voyez l'Harmonie, art. xxix, et la Concordance, 11<sup>e</sup> partie, ch. v

dum consuetudinem suam die sabbati in synagoga, et surrexit legere.

17. Et traditus est illi liber Isaïæ prophætæ : et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :

18. Spiritus Domini super me : propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde,

19. Prædicare captivis remissionem, et cæcis visum, dimittere contractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis.

20. Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intentes in eum.

21. Cœpit autem di-

ans la synagogue, et il se leva pour lire.

17. On lui présenta le livre du prophète Isaïe ; et l'ayant ouvert, " il trouva l'endroit où ces paroles étoient écrites :

18. L'Esprit du Seigneur s'est *re-* *Isai. lxi. 1.*  
*posé sur moi ;* " c'est pourquoi il m'a consacré par son onction *divine*, et il m'a envoyé pour prêcher l'Évangile " aux pauvres ; pour guérir ceux qui *sont accablés de misères*, et qui ont le cœur brisé d'affliction et de douleur ;

19. Pour annoncer aux captifs qu'ils vont être délivrés, et aux aveugles qu'ils vont recouvrer la vue ; pour mettre en liberté ceux qui sont accablés sous les fers ; " pour publier l'année des miséricordes du Seigneur, et le jour auquel Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, et se vengera de ses ennemis. "

20. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, et il s'assit. Tous ceux qui étoient dans la synagogue avoient les yeux arrêtés sur lui, attendant avec impatience qu'il leur expliquât ces paroles.

21. Et il commença de leur dire :

¶ 17. Litt. l'ayant déroulé. C'étoit un rouleau à l'antique. Voyez la Dissertation sur la forme des livres anciens, à la tête du livre des Proverbes, tom. xi.

¶ 18. Isaïe dans cet endroit parle de lui-même comme figure du Messie. La captivité de Babylone, qui est l'objet littéral de cette prophétie, étoit une figure de l'état du genre humain ; le retour de cette captivité annoncé par Isaïe, et procuré par Cyrus, représentoit la rédemption des hommes exécutée par Jésus-Christ.

*Ibid.* C'est-à-dire, pour annoncer l'heureuse nouvelle ; car c'est ce que signifie en grec le mot *évangile*, et c'est aussi le sens du terme original de la prophétie d'Isaïe.

¶ 19. Dans Isaïe, les Septante lisent : *Prædicare captivis remissionem, et cæcis visum* ; mais ne lisent pas, *et dimittere contractos in remissionem*. Le Vulgate et l'hébreu lisent : *Prædicare captivis indulgentiam* (ou *libertatem*), et *clausis* (ou *vincis*) *apertionem*, et ne lisent pas *cæcis visum*.

*Ibid.* Le grec ici ne lit pas : *et diem retributionis*, mais on trouve ces mots dans le texte d'Isaïe.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

Ce que vous entendez aujourd'hui de vos oreilles, *dans les instructions que je vous donne*, est l'accomplissement de cette parole de l'Écriture *que je viens de lire*.

22. Et tous lui rendoient témoignage *qu'il étoit rempli de science et de sagesse*; et dans l'étonnement où ils étoient des paroles pleines de grace qui sortoient de sa bouche, ils disoient : N'est-ce pas là le fils de *ce charpentier* ? *nommé Joseph ? d'où peuvent donc lui venir toutes ces connoissances et toutes ces lumières ?*

23. Sur quoi il leur dit : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même, *et que vous me direz* : Faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons entendu dire que vous en avez fait à Capharnaüm.

24. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays, *et ne fait chez les siens beaucoup de miracles*.

25. *Oui*, je vous le dis en vérité, il y avoit plusieurs veuves en Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et demi, et qu'il y eut une *si* grande famine dans toute la terre :

3. Reg. xviii.  
9.

26. Et néanmoins Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens, *afin qu'il reçût de cette étrangère l'assistance qu'il ne trouvoit pas chez les siens, et qu'il lui donnât les secours dont elle avoit besoin*.

4. Reg. v. 14.

27. Il y avoit aussi plusieurs lépreux en Israël au temps du pro-

cere ad illos : Quia hodie impleta est hæc Scriptura in auribus vestris.

22. Et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph ?

23. Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice cura te ipsum : quanta audivimus facta in Capharnaüm, fac et hic in patria tua.

24. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua.

25. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israël, quando clausum est cælum annis tribus et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra :

26. Et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam.

27. Et multi leprosi erant in Israël sub EM-

ÿ 22. Voyez la *Dissertation sur saint Joseph*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

sæo propheta : et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

28. Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes.

29. Et surrexerunt, et eiecerunt illum extra civitatem, et duxerunt illum usque ad supercilium montis, super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum.

30. Ipse autem transiens per medium illorum, ibat.

31. Et descendit in Capharnaum civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis.

32. Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius.

33. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna,

34. Dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? venisti perdere nos ? scio te quæ sis, Sanctus Dei.

35. Et increpavit il-

phète Elisée ; et néanmoins aucun d'eux ne fut guéri par ce prophète ; mais seulement Naaman qui étoit de Syrie.

28. Tous ceux qui étoient dans la synagogue l'entendant parler de la sorte, et voyant que par ces exemples il leur reprochoit leur incrédulité, ils furent remplis de colère.

29. Et se levant brusquement ; ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle elle étoit bâtie, pour le précipiter.

30. Mais il passa au milieu d'eux, et se retira sans qu'ils l'aperçussent.

31. Il vint de là à Capharnaüm ville de Galilée, où il fit sa demeure depuis qu'il eut quitté le séjour de Nazareth ; et il y enseignoit le peuple tous les jours de sabbat.

32. Et ils étoient tout étonnés de sa doctrine, parce qu'il parloit avec autorité, et qu'il accompagnoit sa parole de plusieurs miracles.

33. En effet, il y avoit un jour dans la synagogue un homme possédé d'un esprit impur, qui étant tourmenté par la présence de Jésus, jeta un grand cri, en disant :

34. Laissez-nous là. Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth ? êtes-vous venu pour nous perdre, nous qui ne vous faisons aucun mal ? Car nous tourmentons les pécheurs ; mais pour vous, je sais qui vous êtes ; je sais que vous êtes le Saint de Dieu ; et je ne fais rien contre vous.

35. Mais Jésus lui parlant avec

An de Père  
chr. vulg.  
31.

Matt. iv. 15.  
Marc. i. 21.

Matt. vii. 28.

Marc. i. 25.

ÿ 31. Voyez dans saint Matthieu, iv. 13. ; voyez aussi l'Harmonie, art. xxxix-xxxiii, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. chap. v-ix.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

menaces, lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le diable l'ayant jeté par terre au milieu de l'assemblée, sortit de lui sans lui faire aucun mal.

36. Tous ceux qui étoient présents à ce miracle en furent épouvantés ; et ils se disoient les uns aux autres : Qu'est-ce donc que ceci ? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs ; et ils sortent aussitôt.

37. Et sa réputation se répandit de tous côtés dans le pays d'alentour.

S. Matthieu, VIII. 14.-17. S. Marc, I. 29.-39.

Matt. VIII.  
14.  
Marc. I. 30.

38. Jésus étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mère avoit une grosse fièvre ; et ils le prièrent de la guérir.

39. S'étant approché d'elle, il commanda à la fièvre de la quitter, et la fièvre la quitta à l'instant. Et s'étant levée aussitôt, elle se mit à les servir, montrant ainsi en même temps, et sa parfaite reconnaissance, et son entière guérison.

40. Sur le soir le soleil étant couché (car c'étoit un jour de sabbat, auquel les Juifs ne veulent rien faire avant le coucher du soleil), tous ceux qui avoient des personnes affligées de diverses maladies, les lui amenèrent, et imposant les mains sur chacun des malades, il les guérit.

¶ 38. Voyez l'Harmonie, art. xxxiv, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. ch. x.  
¶ 40. Voyez dans saint Matthieu, VIII. 16.

lum Jesus, dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit.

36. Et factus est pavor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt ?

37. Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

38. Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis : socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea.

39. Et stans super illam, imperavit febri, et dimisit illam. Et continuo surgens, ministrabat illis.

40. Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos.

41. Exhibant autem dæmonia a multis, clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei : et increpans non sinebat ea loqui quia sciebant ipsum esse Christum.

42. Facta autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirebant eum, et venerunt usque ad ipsum : et detinebant illum, ne discederet ab eis.

43. Quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei : quia ideo missus sum.

44. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

41. Les démons sortoient aussi par son ordre du corps de plusieurs qui en étoient possédés, criant et disant : Vous êtes le Christ, " le Fils de Dieu. Mais il les menaçoit, et les empêchoit de dire qu'ils sussent qu'il étoit le Christ, " de peur qu'on ne crût qu'il fût d'intelligence avec le démon pour se faire reconnoître Fils de Dieu.

42. Lorsqu'il fut jour, " il sortit hors de la ville, et s'en alla en un lieu désert ; et tout le peuple vint le chercher jusqu'où il étoit ; et comme ils le retenoient, de peur qu'il ne les quittât,

43. Il leur dit : Il faut aussi que j'annonce aux autres villes l'Evangile du royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

44. Et ainsi il prêchoit dans toutes les synagogues de la Galilée.

An de l'ère chr. vulg. 31.  
Marc. i. 34.

¶ 41. Ce mot est dans le grec. Il paroît que lorsque le démon s'exprimoit ainsi, c'étoit moins par conviction que par artifice. Il le soupçonnoit, et pour s'en assurer, il lui avoit dit dans le désert : *Si vous êtes le Fils de Dieu, changez ces pierres en pain.* De même ici en disant, *Vous êtes le Fils de Dieu*, il vouloit lui donner lieu de s'expliquer sur cela.

*Ibid.* Litt. et il ne leur permettoit pas de parler de ce qu'ils connoissoient qu'il étoit le Christ. Voyez dans saint Marc, i. 34.

¶ 42. Voyez l'Harmonie, art. xxxv, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. chap. xi.

## CHAPITRE V.

Jésus dans la barque de Pierre. Pêche miraculeuse. Guérison d'un lépreux et d'un paralytique. Vocation de saint Matthieu, Jeanne. Drap neuf. Vaisseaux neufs. Vin nouveau.

1. FACTUM est autem, cum turbæ irruerent

1. IL arriva un jour que Jésus étant sur le bord du lac de Génésa-

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

reth, " et se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressoit pour entendre la parole de Dieu,

in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth.

Matt. iv. 18.  
Marc. i. 16.

2. Vit deux barques arrêtées sur le bord du lac, dont les pêcheurs étoient descendus, et lavoient leurs filets.

2. Et vidit duas naves stantes secus stagnum: piscatores autem descenderant, et lavabant retia.

3. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui étoit celle de Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre: et s'étant assis, il enseignoit, de dessus la barque, le peuple *qui étoit sur le rivage.*

3. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum: et sedens docebat de navicula turbas.

4. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon: Avancez en pleine mer, et jetez vos filets pour pêcher.

4. Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem: Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.

5. Simon lui répondit: Maître, nous avons travaillé toute la nuit, sans rien prendre; mais sur votre parole je jetterai *encore* le filet.

5. Et respondens Simon, dixit illi: Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus: in verbo autem tuo laxabo rete.

6. L'ayant donc jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompoit.

6. Et cum hoc fecissent, concluderunt piscium multitudinem copiosam: rumpebatur autem rete eorum.

7. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étoient dans une autre" barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en falloit peu qu'elles ne coulassent à fond.

7. Et annuerunt sociis, qui erant in alia navi, ut venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur.

8. Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds." de Jésus, en disant: Seigneur, retirez-vous de

8. Quod cum videret Simon Petrus, proci-dit ad genua Jesu, di-

ÿ 1. Voyez l'Harmonie, art. xxxvi, tom. xix, et la Concordance, n° part. chap. xii, tom. xx.

ÿ 7. Autrement et selon le grec: dans l'autre barque.

ÿ 8. Litt. aux genoux.

gens : Exi a me , quia homo peccator sum , Domine.

9. Stupor enim circumdederat eum , et omnes qui cum illo erant , in captura piscium , quam ceperant :

10. Similiter autem Jacobum et Joannem , filios Zebedæi , qui erant socii Simonis . Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere : ex hoc jam homines eris capiens .

11. Et subductis ad terram navibus , relictis omnibus secuti sunt eum .

moi , parce que je suis un homme pécheur , et que je ne suis pas digne de me trouver avec vous .

9. Car il étoit tout épouvanté , aussi bien que ceux qui étoient avec lui , de la pêche des poissons qu'ils avoient faite , et qu'ils reconnoissoient être l'effet de la puissance divine dont Jésus étoit revêtu .

10. Jacques et Jean , fils de Zébédée , et compagnons de Simon , étoient dans le même étonnement . Mais Jésus dit à Simon : Ne craignez point ; il ne vous arrivera aucun mal pour vous être trouvé avec moi . Au contraire , votre emploi , qui jusqu'ici a été de prendre des poissons pour leur donner la mort , sera désormais de prendre des hommes pour leur donner la vie . "

11. Et eux , pour répondre à la grace de cette vocation , ayant ramené leurs barques à bord , ils quittèrent tout , et le suivirent . "

S. Marc , I. 40. et suiv.

12. Et factum est cum esset in una civitatum , et ecce vir plenus lepra , et videns

12. Lorsque Jésus étoit sur le point d'entrer " dans une des villes de Galilée appelée Capharnaüm , " un homme tout couvert de lèpre "

Matt. VIII. 2.  
Marc. I. 40.

¶ 10. Le grec signifie proprement *prendre en vie* ou *à vie* , c'est-à-dire prendre vivant , ou pour conserver la vie , comme on prend des animaux ou des poissons , pour les conserver dans des parcs , ou dans des viviers .

¶ 11. Cette vocation de Pierre , Jacques et Jean , postérieure à la guérison de la belle-mère de saint Pierre , paroît être différente de celle de Pierre , André , Jacques et Jean , dont parlent saint Matthieu , IV. 18.-22. , et saint Marc , I. 16.-20. , et que celui-ci met avant la guérison de la belle-mère de saint Pierre . Quelques-uns croient néanmoins que c'est le même fait dont saint Luc a différé le récit . Mais en supposant que ce soient deux faits différens , ou pourroit dire que ces quatre disciples suivirent d'abord Jésus , comme André l'avoit déjà suivi une première fois ( Jean I. 40. ) , c'est-à-dire sans s'attacher tout-à-fait à sa suite ; et qu'à cette dernière fois , ils le suivirent de telle manière qu'ils ne le quittèrent plus .

¶ 12. On le suppose ainsi , parce que , selon la loi , le lépreux dont il va être parlé , ne pouvoit être que hors de la ville . Voyez l'Harmonie , art. xxxvii , et la Concordance , II<sup>e</sup> part. chap. xiii .

*Ibid.* Quelques-uns le supposent ainsi ; cela est incertain . On sait seulement que la guérison du paralytique , racontée aux ¶ 17. et suiv. , arriva à Capharnaüm . Marc. II. 1. et seqq .

*Ibid.* Quelques-uns croient que ce lépreux est différent de celui dont parle saint Matthieu , VIII. 2 .

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

l'ayant aperçu, se prosterna le visage contre terre, et le prioit, en lui disant : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir."

13. Jésus étendant la main, le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri." Et au même instant, sa lèpre disparut.

14. Jésus lui défendit d'en parler à personne : Mais allez, *tui dit-il*, vous montrer au prêtre, afin qu'il reconnoisse que vous êtes parfaitement guéri; et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage de la grandeur de ma puissance, et de ma fidélité à faire observer la loi.

15. Cependant comme sa réputation se répandoit de plus en plus, les peuples venoient en foule pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies.

16. Mais il se retiroit dans le désert, et il y prioit.

*S. Matthieu; IX. 1.-17. S. Marc. II. 1.-22.*

17. Un jour, comme il étoit assis pour enseigner les peuples qui le suivoient toujours en foule, des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étoient venus de tous les villages de la Galilée et de la Judée, de la ville de Jérusalem, s'assirent aussi pour l'entendre, et pour épier sa doctrine : et la vertu du Seigneur agissoit pour la guérison des malades.

18. En ce même temps, quelques personnes portant sur un lit un

Jesus, et procidens in faciem, rogavit eum dicens : Domine, si vis, potes me mundare.

13. Et extendens manum, tetigit eum, dicens : Volo : mundare. Et confestim lepra discessit ab illo.

14. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret : sed, Vade, ostende te sacerdoti, et offer pro emundatione tua, sicut præcepit Moyses, in testimonium illis.

15. Perambulabat autem magis sermo de illo : et conveniebant turbæ multæ ut audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis.

16. Ipse autem sedebat in desertum, et orabat.

17. Et factum est in unadierum, et ipse sedebat docens. Et erant pharisæi sedentes, et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Jerusalem : et virtus Domini erat ad sanandum eos.

18. Et ecce viri portantes in lecto homi-

Lev. xiv. 4.

Matt. ix. 2.  
Marc. ii. 3.

¶ 12. Litt. me purifier. Voyez dans saint Matthieu, VIII. 2.

¶ 13. Litt. soyez purifié.

¶ 17. Voyez l'Harmonie, art. xxxviii, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. chap. xiv.

nem qui erat paralyticus : et quærebant eum inferre, et ponere ante eum.

19. Et non inveniētes qua parte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra tectum, et per tegulas summiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum.

20. Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua.

21. Et cœperunt cogitare scribæ et pharisæi, dicentes : Quis est hic, qui loquitur blasphemias ? quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ?

22. Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens, dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris ?

23. Quid est facilius dicere, Dimittuntur tibi peccata, an dicere, Surge, et ambula ?

24. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, (ait paralytico) Tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

homme qui étoit paralytique, tâchoient de le faire entrer dans la maison où étoit Jésus, et de le présenter devant lui.

19. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le toit, et le descendirent par les tuiles avec son lit, et le mirent au milieu de l'assemblée, devant Jésus,

20. Qui, voyant leur foi, et celle du malade, lui dit : Mon ami, vos péchés vous sont remis.

21. Alors les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner en eux-mêmes, et à dire : Qui est celui-ci, qui blasphème de la sorte ? qui peut remettre les péchés, que Dieu seul ?

22. Mais Jésus connoissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs ?

23. Lequel est le plus aisé, de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous, et marchez ?

24. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme est aussi le Fils de Dieu, et qu'en cette qualité, il a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Je vous le commande, dit-il au paralytique ; levez-vous ; emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.

An de l'ère chr. vulg. 31.

‡ 19. Dans la Palestine, les toits sont en plate-forme ; et il y avoit un escalier pour y monter sans entrer dans la maison. Les tuiles dont il est parlé ici, sont un pavé de briques qui couvre la maison. Au milieu de la plate-forme, il y avoit une ouverture pour donner de l'air à la salle de dessous : on fut apparemment obligé d'arracher outre cela quelques briques pour faire passer le lit.

‡ 20. Litt. Homme.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

25. Il se leva aussitôt en leur présence ; et emportant le lit où il étoit couché, il s'en retourna en sa maison , rendant gloire à Dieu *de sa parfaite guérison.*

25. Et confestim consurgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam, magnificans Deum.

26. *Les peuples, à la vue de ce miracle, furent tous remplis d'un extrême étonnement ; ils en rendoient gloire à Dieu, et dans la sainte faveur dont ils étoient saisis, ils disoient : Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses. Mais pour les pharisiens, ce miracle ne fit que les endurcir et les animer davantage contre Jésus.*

26. Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie.

Matth. ix. 9.  
Marc. ii. 14.

27. Après cela il sortit *pour aller du côté de la mer ;* et ayant vu *en passant un publicain nommé Lévi,* assis au bureau des impôts *que les Romains levoient dans la Judée, et dont il faisoit lui-même la recette, il lui dit : Suivez-moi.*

27. Et posthæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me.

28. Lévi se leva aussitôt, quitta tout, et le suivit.

28. Et relictis omnibus, surgens, secutus est eum.

29. *Et voulant ensuite témoigner sa reconnaissance à Jésus, de la grace qu'il lui avoit faite, il lui fit un grand festin dans sa maison, où il se trouva un grand nombre de publicains comme lui, et d'autres gens de mauvaise vie,* qui étoient à table avec eux.

29. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua : et erat turba multa publicanorum, et aliorum, qui cum illis erant discumbentes.

Marc. ii. 16.

30. Or, les pharisiens et les scribes du lieu *en murmuroient ; et ils disoient aux disciples de Jésus : D'où vient que vous mangez et buvez avec*

30. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare

‡ 27. Voyez dans saint Marc, ii. 13. ; voyez aussi l'Harmonie, art. xxxix, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. chap. xv.

*Ibid.* C'est le même que saint Matthieu. Il semble que saint Marc et saint Luc, par considération pour lui, aient affecté de ne le désigner que par ce nom moins connu ; au lieu que lui-même, par humilité, dans cette même circonstance, se désigne par son nom le plus connu. Voyez dans cet évangéliste, ix. 9., et la préface sur son évangile.

‡ 29. Voyez dans saint Matthieu, ix. 10. et dans saint Marc. ii. 15.

‡ 30. Litt. et leurs scribes, les docteurs des Juifs.

cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis?

31. Et respondens Jesus, dixit ad illos : Non egent qui sanisunt medico, sed qui male habent.

32. Non veni vocare justos, sed peccatores ad poenitentiam.

33. At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, et obsecrationes faciunt, similiter et pharisæorum : tui autem edunt et bibunt?

34. Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare?

35. Venient autem dies, cum ablatu fuerit ab illis sponsus : tunc jejunabunt in illis diebus.

36. Dicebat autem et similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus : alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo.

37. Et nemo mittit vinum novum in utres

des publicains et des gens de mauvaise vie?

31. Et Jésus prenant la parole, leur dit : *Comme ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin de médecin ;*

32. Ce ne sont pas *aussi* les justes, mais les pécheurs, que je suis venu appeler à la pénitence.

33. Alors ils lui dirent : D'où vient *donc que vos disciples sont moins pénitens que les autres ? Car les disciples de Jean, aussi-bien que ceux des pharisiens, jeûnent souvent, et font de longues prières ; au lieu que les vôtres boivent et mangent, et ne font aucune abstinence.*

34. Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, " tandis que l'époux est avec eux ? *Non, sans doute.*

35. Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté ; et alors ils jeûneront.

36. Il leur proposa aussi cette comparaison, *pour justifier la condescendance qu'il avoit pour ses disciples. Personne, leur dit-il, ne met à un vieil habit une pièce prise d'un habit neuf ; autrement on rompt l'habit neuf, " et la pièce qu'on en prend ne convient pas au vieil habit.*

37. Et l'on ne met point le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; "

‡ 34. Gr. Litt. les enfans de la chambre nuptiale, c'est-à-dire les jeunes gens qui accompagnoient l'époux. Voyez dans saint Matthieu, ix. 15., et dans saint Marc, xi. 19.

‡ 36. Autr. car si on le fait, le neuf rompt encore le vieux, et cette pièce de drap neuf ne s'accorde point et ne convient point au vieux vêtement. Voyez dans saint Matthieu, ix. 16., et dans saint Marc, xi. 21.

‡ 37. Litt. de vieux outres. Voyez dans saint Matthieu, ix. 17.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

autrement, le vin nouveau rompra les vaisseaux, et il se répandra, et les vaisseaux se perdront.

veteres : alioquin rum-  
pet vinum novum utres, et ipsum effundetur, et utres peribunt.

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs ; et ainsi on conserve l'un et l'autre.

38. Sed vinum novum in utres novos mittendum est, et utraque conservantur.

39. Et de plus, ajouta-t-il, il n'y a personne, qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : Le vieux est meilleur; voulant par-là leur faire comprendre que ses disciples n'étoient point encore en état de pratiquer les austérités de la loi nouvelle, ni de goûter les douceurs de la pénitence qu'il étoit venu leur prêcher.

39. Et nemo bibens vetus, statim vult novum, dicit enim : Vetus melius est.

---

## CHAPITRE VI.

Murmure des pharisiens contre les disciples de Jésus-Christ, qui arrachoient des épis un jour de sabbat. Guérison d'un homme qui avoit une main desséchée. Election des apôtres. Abrégé du sermon de Jésus-Christ sur la montagne.

*S. Matthieu, XII. 1.-8. S. Marc, II. 23. et suiv.*

Matt. XII. 1.  
Marc. II. 23.

1. Il arriva ensuite qu'un jour de sabbat, appelé le second premier, parce qu'il se rencontroit dans l'octave de la Pentecôte qui tenoit le second rang entre les trois principales fêtes des Juifs, " il arriva, dis-je, que comme Jésus passoit le long des blés, ses disciples se mirent

1. FACTUM est autem in sabbato secundo primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confri-cantes manibus.

ÿ 1. On varie beaucoup sur la manière d'expliquer ce sabbat *second premier* ; on voit ici l'explication qu'en donne le F. de Carrières ; d'autres pensent que c'étoit le sabbat d'après l'octave de Pâque, parce qu'il étoit ainsi le second des sept premiers sabbats de l'année, c'est-à-dire le second de ces sept principaux sabbats que l'on comptoit depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte. On peut se rappeler ce qui a été dit de cette expression dans les notes sur l'Harmonie, art. XII, tom. XIX. Voyez la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. II, tom. XX.

à arracher des épis ; et les froissant dans leurs mains, ils en mangeoient *le grain.*

An de Père  
chr. vulg.  
31.

2. Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis ?

2. Mais quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis de *faire* aux jours de sabbat ?

3. Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legis quod fecit David cum esruisset ipse, et qui cum illo erant :

3. Jésus prenant la parole, leur dit : *Quoi ! vous condamnez ce que font mes disciples ?* N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsque lui, et ceux qui l'accompagnoient, furent pressés de la faim ?

4. Quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis sumpsit, et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant : quos non licet manducare nisi tantum sacerdotibus ?

4. Comment il entra dans la maison du Seigneur, et prit les pains de proposition *qui étoient exposés devant le Seigneur*, en mangea, et en donna *même* à ceux qui étoient avec lui, quoiqu'il n'y ait que les prêtres seuls à qui il soit permis d'en manger ?

1. Reg. XXI.  
6.  
Exod. XXIX.  
32.  
Lev. XXIV. 9.

5. Et dicebat illis : Quia dominus est Filius hominis, etiam sabbati.

5. *Si donc le besoin où étoit David, l'a excusé de péché, mes disciples, qui sont dans le même besoin, ne peuvent être coupables. Et de plus*, leur disoit-il encore, le Fils de l'homme est maître du sabbat même, et *il peut en dispenser ceux qui ne le seroient pas par une semblable nécessité.*

S. Matthieu, XII. 9.-21. S. Marc, III. 1.-12.

6. Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret : et erat ibi homo, et manus ejus dextra erat arida.

6. Il arriva encore une autre fois, qu'étant entré dans la synagogue un jour de sabbat, et s'étant mis à enseigner, il se trouva là un homme qui avoit la main droite desséchée *et sans aucun mouvement.*

Matt. XII. 10.  
Marc. III. 1.

7. Observabant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum.

7. Or, les scribes et les pharisiens l'observoient, *pour voir s'il le guéreroit un jour de sabbat*, afin d'avoir sujet de l'accuser *d'en violer le repos sacré.*

8. Ipse vero sciebat

8. Mais comme il connoissoit leurs

ψ 4. Le grec ajoute ce mot.

ψ 6. Voyez l'Harmonie, art. XLII, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. III.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

pensées, il dit à cet homme qui avoit la main desséchée : Levez-vous ; tenez-vous là au milieu. Il se leva, et se tint debout devant tout le monde.

9. Jésus s'adressant ensuite aux scribes et aux pharisiens, leur dit : J'ai une question à vous faire : Est-il permis aux jours de sabbat de faire du bien ou du mal, de sauver la vie, ou de l'ôter ? *Ils ne répondirent pas un mot à une question si claire et si facile à décider.*

10. Et ainsi Jésus vivement touché de ce silence, qui n'étoit que l'effet de leur malignité, les ayant tous regardés avec indignation, dit à cet homme : Etendez votre main. Il le fit ; et elle devint saine comme l'autre."

11. Ce qui les remplit de fureur ; et au lieu d'entrer dans des sentimens de respect pour l'auteur d'un si grand miracle, ils s'entretenoient ensemble de ce qu'ils pourroient faire contre Jésus pour trouver les moyens de le perdre.

S. Matthieu, X. 1.-4. S. Marc, III. 13.-19.

12. En ce temps-là, Jésus s'en étant allé sur une montagne pour prier, y passa toute la nuit à prier Dieu."

13. Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et en choisit douze d'entre eux, qu'il nomma apôtres."

14. Ces douze furent, Simon, au-

cogitationes eorum : et ait homini qui habebat manumaridam : Surge, et sta in medium. Et surgens stetit.

9. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos, si licet sabbatis benefacere, an male, animam salvam facere, an perdere ?

10. Et circumspicenti omnibus, dixit homini : Extendemanum tuam. Et extendit : et restituta est manus ejus.

11. Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem, quidnam facerent Jesu.

12. Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei.

13. Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos : et elegit duodecim ex ipsis, (quos et apostolos nominavit).

14. Simonem, quem

Matt. x. 1.  
Marc. III. 13.

✧ 10. Voyez dans saint Marc, III. 5.

Ibid. Le grec ajoute ces deux mots qui se lisent aussi dans saint Matthieu, XII. 13.

✧ 12. Voyez l'Harmonie, art. XLIII, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. IV.

✧ 13. Le nom d'apôtre est pris du grec, et signifie envoyé.

cognominavit Petrum, et Andream fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum,

15. Mathæum et Thomam, Jacobum Alphæi, et Simonem qui vocatur Zelotes,

16. Et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.

17. Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et Jerusalem, et maritima, et Tyri et Sidonis,

18. Qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur.

19. Et omnis turba quærebat eum tangere : quia virtus de illo

quel il donna le nom de Pierre, " André son frère, Jacques " et Jean, Philippe et Barthélemi,

15. Matthieu et Thomas, Jacques fils d'Alphée, " et Simon appelé le Zélé, "

16. Jude frère de Jacques, " et Judas Iscariote, " qui fut celui qui le trahit.

17. Il descendit ensuite avec eux, " et s'arrêta dans la plaine, " où il trouva la troupe de ses disciples, et une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, et du pays maritime de " Tyr et de Sidon,

18. Qui étoient venus pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies, parmi lesquels il y en avoit aussi qui étoient possédés d'esprits impurs ; et " ils étoient guéris.

19. Et tout le peuple tâchoit de le toucher, parce qu'il sortoit de lui une vertu qui les guérissoit tous.

† 14. Voyez dans saint Jean, I. 42., et dans saint Matthieu, XVI. 18.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, X. 3.

† 15. Voyez dans saint Matthieu, X. 3.

*Ibid.* C'est la signification du surnom de *Cananéen*, qui lui est donné dans saint Matthieu, X. 4., et dans saint Marc, III. 18., et qui ne doit pas être confondu avec celui de *Chananéen*. Ce sont, dans l'hébreu, deux mots différens, et dont la signification n'est pas la même.

† 16. C'est-à-dire de Jacques fils d'Alphée. Jude est le même que Thaddée nommé dans saint Matthieu, X. 3., et dans saint Marc, III. 18. A la tête de son épître, il prend le nom de *Jude frère de Jacques*.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, X. 4.

† 17. Voyez l'Harmonie, art. XLIV, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. V.

*Ibid.* Autr. dans un lieu plus étendu et plus uni. En comparant ce texte de saint Luc avec celui de saint Matthieu, V. 1., on voit que ce lieu étoit sur la montagne même, puisque ce fut de dessus cette montagne que Jésus adressa au peuple le discours qui va suivre.

*Ibid.* C'est le sens du grec, où on lit et *maritima Tyri et Sidonis*.

† 18. C'est l'expression du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

exibat, et sanabat omnes.

*Saint Matthieu, V. 1. et suiv.*

*Matt. v. 2.*

20. Alors Jésus levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Vous êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres *en ce monde*, parce que le royaume de Dieu est à vous. "

20. Et ipse elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei.

21. Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant *sur la terre*, parce que vous serez *un jour pleinement rassasiés dans le ciel*. Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez *durant toute l'éternité*.

21. Beati, qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati, qui nunc fletis, quia ridebitis.

*Matt. v. 11.*

22. Vous serez *donc* bienheureux lorsque les hommes vous haïront, qu'ils vous sépareront *de leur société*, qu'ils vous chasseront *de leurs synagogues*, qu'ils vous diront des injures, et qu'ils rejeteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme.

22. Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum, propter Filium hominis.

23. Réjouissez-vous en ce jour-là, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel; car c'est ainsi que leurs pères traitoient les prophètes, *qui ont mérité par-là la gloire dont ils sont comblés*.

23. Gaudete in illa die, et exultate : ecce enim merces vestra multa est in cælo : secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

*Eccli. xxxi. 7.*  
*Amos, vi. 1.*

24. Mais malheur à vous, riches, *qui mettez votre confiance dans vos richesses*, parce que vous avez votre consolation *en ce monde*, et que vous n'en avez point à attendre *dans l'autre*.

24. Verumtamen vae vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram.

*Isai. lxxv. 13.*

25. Malheur à vous, qui êtes rassasiés *en cette vie*, parce que vous aurez faim *dans l'autre*. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez *un jour réduits aux pleurs et aux larmes*.

25. Vae vobis, qui saturati estis, quia esurietis. Vae vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.

¶ 20. Saint Matthieu, v. 5.-10., rapporte huit béatitudes, au lieu que saint Luc n'en rapporte que quatre. Saint Luc ne rapporte ici que le précis du discours que saint Matthieu rapporte plus au long.

26. Væ cum benedixerint vobis homines : secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

27. Sed vobis dico, qui auditis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.

28. Benedicite maledicentibus vobis, et orate pro calumniatibus vos.

29. Et qui te percussit in maxillam, præbe et alteram : et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere.

30. Omni autem petenti te, tribue : et quiaufert quæ tua sunt, ne repetas.

31. Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

32. Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? nam et peccatores diligentes se diligunt.

26. Malheur à vous, qui êtes chargés d'instruire les autres, lorsque les hommes " vous applaudiront ; car c'est ainsi qu'en usaient leurs pères à l'égard des faux prophètes ; ils payoient par de vaines louanges, les fausses espérances dont ces séducteurs les flattoient.

27. Mais pour vous qui m'écoutez, et qui voulez apprendre de moi les voies du salut, je ne vous flatterai point ; et je vous annoncerai la vérité, quelque dure qu'elle puisse vous paraître. Voici donc ce que je vous dis : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent.

28. Bénissez ceux qui vous maudissent ; et priez pour ceux qui vous calomnient.

29. Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre : et si quelqu'un vous prend votre manteau, laissez-lui aussi prendre votre robe, " plutôt que de perdre la patience, et de manquer au précepte de la charité.

30. Donnez à tous ceux qui vous demandent, et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte, si vous ne le pouvez faire sans troubler la paix que vous devez toujours conserver.

31. Enfin ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux, sans considérer s'ils sont amis ou ennemis, parens ou étrangers.

32. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs mêmes aiment aussi ceux qui les aiment ?

An de l'ère chr. vulg. 31.

Matt. v. 44.

Matt. v. 39.  
1. Cor. vi. 7.

Tob. iv. 16.  
Matt. vii. 12.

Matt. v. 46.

✚ 26. Gr. tous les hommes.

✚ 29. Litt. votre tunique. C'est l'habit de dessous.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

33. Et si vous *ne* faites du bien *qu'*à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs font la même chose ?

33. Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia, siquidem et peccatores hoc faciunt ?

Deut. xv. 8.  
Matt. v. 42.

34. Et si vous *ne* prêtez *qu'*à ceux de qui vous espérez recevoir *la même* grace, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs mêmes prêtent aux pécheurs, afin d'en recevoir un pareil avantage ?

34. Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis ? nam et peccatores peccatoribus fenerantur, ut recipiant æqualia.

35. Vous donc *qui êtes appelés à une vie sainte et parfaite*, aimez vos ennemis ; faites du bien à *tout le monde* : prêtez sans en rien espérer ; et alors votre récompense sera très-grande, et vous serez les enfans et les imitateurs du Très-Haut, parce qu'il est bon lui-même aux ingrats et aux méchans.

35. Verumtamen diligite inimicos vestros : benefacite, et mutuum date, nihil inde sperantes : et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos.

36. Soyez donc pleins de miséricorde, comme votre Père céleste est plein de miséricorde.

36. Estote ergo misericordes, sicut et pater vester misericors est.

S. Matthieu, VII. 1. et suiv.

Matt. vii. 2.

37. Puis il ajouta : Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés ; remettez, et on vous remettra ;

37. Nolite judicare, et non judicabimini : nolite condemnare, et non condemnabimini : dimittite, et dimittimini.

38. Donnez, et on vous donnera ; donnez abondamment, et on versera dans votre sein une bonne mesure, bien pressée et entassée, qui se répandra par-dessus les bords ; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.

38. Date, et dabitur vobis : mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et superfluentem dabunt in sinum vestrum. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.

Matt. vii. 2.  
Marc. iv. 24.

39. Il leur proposoit aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il

39. Dicebat autem illis et similitudinem :

ψ 37. Voyez l'Harmonie, art. XLIV, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. VII.

Numquid potest cæcus cæcum ducere? nonne ambo in foveam cadunt?

conduire un autre aveugle? ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse? *voulant par-là leur faire comprendre le danger qu'il y avoit à suivre les maximes des scribes et des pharisiens.*

An de l'ère chr. vulg. 31.

40. Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus.

40. *Et pour fortifier ses disciples contre les maux qu'ils auroient à souffrir, il leur dit ces paroles : Le disciple n'est pas plus que le maître ; mais tout disciple est parfait lorsqu'il est semblable à son maître. Ainsi lorsque vous serez traités comme moi, réjouissez-vous, puisque c'est alors que vous serez arrivés à la parfaite ressemblance que vous devez avoir avec moi.*

Matt. x. 25.  
Joan. XIII. 16.

41. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est, non consideras?

41. *Voulant aussi mettre un frein à la liberté qu'on se donne de juger les uns des autres, il ajouta : Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil?*

Matt. VII. 3.

42. Aut quomodo potes dicere fratri tuo: Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo: ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo: et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

42. *Où comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil ; vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil, et après cela, vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frère. Commencez par corriger vos défauts, et ensuite vous penserez à corriger ceux de votre frère.*

43. Non est enim arbor bona, quæ facit fructus malos : neque arbor mala, faciens fructum bonum.

43. *Et afin d'apprendre à distinguer les faux prophètes d'avec les véritables, il se servit de cette comparaison : L'arbre qui produit de mauvais fruits, n'est pas bon ; et l'arbre qui produit de bons fruits, n'est pas mauvais.*

Matt. VII. 18.  
XII. 33.

44. Unaquæque enim arbor de fructu

44. *Car chaque arbre se connoît par son propre fruit. On ne cueille*

‡ 44. C'est le sens du grec : par son propre fruit.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

point, en effet, de figues sur des épines; et on ne coupe point de grappes de raisin sur des ronces.

suo cognoscitur. Neque enim de spinis colligunt ficus : neque de rubo vindemiant uvam.

45. *Il en est de même aussi à l'égard des hommes.* L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et un méchant homme en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur. " Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

45. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum : et malus homo de malo thesauro profert malum. Ex abundantia enim cordis os loquitur.

Matt. VII. 21.  
Rom. II. 13.  
Jac. I. 22.

46. Mais, si cela est ainsi, comme on ne peut en douter, pourquoi m'appellez-vous, Seigneur, Seigneur, et que vous ne faites pas ce que je vous dis ? et pourquoi vos actions s'accordent-elles si mal avec vos paroles ?

46. Quid autem vocatis me, Domine, Domine, et non facitis quæ dico ?

47. Or, je vais vous montrer à qui est semblable tout homme qui vient à moi, qui entend mes discours, et qui les met en pratique.

47. Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos : ostendam vobis cui similis sit :

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison, et qui, après avoir creusé bien avant, en a posé le fondement sur la pierre : un débordement d'eaux étant arrivé, un fleuve est venu fondre sur cette maison; et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle étoit fondée sur la pierre.

48. Similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram : inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere, fundata enim erat super petram.

49. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans y faire de fondement : un fleuve étant venu fondre sur cette maison, elle est tombée aussitôt, et la ruine en a été grande.

49. Qui autem audit, et non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento : in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.

✧ 45. On le lit ainsi dans le grec,

## CHAPITRE VII.

Guérison du serviteur du centenier. Résurrection du fils de la veuve de Naïm. Saint Jean députe deux de ses disciples vers Jésus-Christ. Éloge de saint Jean. Jésus-Christ et saint Jean rejetés par les Juifs. Pécheresse qui parfume les pieds de Jésus-Christ.

*S. Matthieu, VIII. 1.-13.*

1. CUM autem im-  
plessset omnia verba  
sua in aures plebis,  
intravit Capharnaum.

2. Centurionis au-  
tem cujusdam servus  
male habens, erat mo-  
riturus : qui illi erat  
pretiosus.

3. Et cum audisset  
de Jesu, misit ad eum  
seniores Judæorum,  
rogans eum ut veniret,  
et salvaret servum  
ejus.

4. At illi cum venis-  
sent ad Jesum, roga-  
bant eum sollicitè, di-  
centes ei : Quia dig-  
nus est ut hoc illi præ-  
stes :

5. Diligit enim gen-  
tem nostram, et syna-  
gogam ipse ædificavit  
nobis.

6. Jesus autem ibat  
cum illis : et cum jam  
non longe esset a domo,  
misit ad eum centurio  
amicos, dicens : Do-

1. APRÈS que Jésus eut achevé tout  
ce discours, devant le peuple qui  
l'écoutoit, il entra dans Caphar-  
naüm. "

2. Il y avoit là un centenier, "  
dont le serviteur, qui lui étoit cher,  
étoit dangereusement malade, et  
près de mourir.

3. Et ayant entendu parler de Jé-  
sus, il lui envoya quelques séna-  
teurs juifs, pour le prier de venir  
guérir son serviteur.

4. Ces sénateurs étant donc ve-  
nus trouver Jésus, le supplioient  
instamment *de lui faire cette grace*,  
en lui disant : Il mérite que vous fas-  
siez cela pour lui,

5. Car il aime notre nation, et il  
nous a même bâti une synagogue.

6. Jésus s'en alla donc avec eux ;  
et comme il n'étoit plus guère loin  
de la maison, le centenier envoya  
de ses amis au-devant de lui, pour  
lui dire de sa part : Seigneur, ne

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

*Matt. VIII. 1.*

*Matt. VIII. 8.*

† 1. Voyez l'Harmonie, art. XLVI, tom. XIX, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. IX, tom. XX.

† 2. C'est-à-dire un capitaine de cent hommes.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis.

7. C'est pourquoi aussi je ne me suis pas jugé digne d'aller vous trouver; mais dites *seulement* une parole, et mon serviteur sera guéri.

8. Car, quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez là, et il y va; et à l'autre : Venez ici, et il y vient; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. *A plus forte raison, Seigneur, vous qui êtes le souverain maître de toutes choses, serez-vous obéi, lorsque vous commanderez que la santé soit rendue à un malade que vous voulez guérir.*

9. Jésus entendant ces paroles, admira *la foi de cet étranger*; et se tournant vers le peuple qui le suivait, il leur dit : Je vous le dis en vérité; je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël même.

10. Et ceux que le centenier avoit envoyés *au-devant de Jésus* étant retournés chez lui, trouvèrent que le serviteur qui avoit été malade étoit *parfaitement* guéri.

11. *Peu de temps après*, Jésus alloit à une ville de *Gatitée*, appelée Naïm, suivi de ses disciples, et d'une grande foule de peuple.

12. Et comme il étoit près de la

mine, noli vexari : non enim sum dignus ut sub tectum meum intres.

7. Propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te : sed dic verbo, et sanabitur puer meus.

8. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites : et dico huic, Vade, et vadit : et alii, Veni, et venit : et servo meo, Fac hoc, et facit.

9. Quo audito, Jesus miratus est : et conversus sequentibus se turbis, dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni.

10. Et reversi qui missi fuerant, domum, invenerunt servum, qui languerat, sanum.

11. Et factum est, deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naïm, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa.

12. Cum autem ap-

‡ 9. Grec litt. l'admira, *cet homme*.

‡ 11. Le grec pourroit signifier : le jour suivant. Voyez l'Harmonie, art. XLVII, et la Concordance, 1<sup>m</sup>e part. chap. x.

*Ibid.* Ou de Samarie. Naïm étoit sur les confins de ces deux provinces, au pied du mont Thabor vers le midi.

*Ibid.* Gr. litt. d'un bon nombre de ses disciples.

propinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat : et turba civitatis multa cum illa.

13. Quamcum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere.

14. Et accessit, et tetigit loculum : ( hi autem qui portabant, steterunt ) et ait : Adolescens, tibi dico, surge.

15. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui : et dedit illum matri suæ.

16. Accepit autem omnes timor : et magnificabant Deum dicentes : Quia propheta magnus surrexit in nobis : et quia Deus visitavit plebem suam.

17. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.

18. Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his.

porte de la ville, il arriva qu'on portoit en terre un mort ; " c'étoit un fils unique, dont la mère étoit veuve. *Elle assistoit aux funérailles de son fils*, et elle étoit accompagnée, dans cette cérémonie, d'une grande quantité de personnes de la ville.

13. Le Seigneur l'ayant vue fondant en larmes, fut touché de compassion pour elle ; et il lui dit : Ne pleurez point.

14. Puis s'étant approché, il toucha le cercueil : ceux qui le portoitent, s'arrêtèrent ; et il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande.

15. En même temps le mort se leva sur son séant, et commença de parler ; et Jésus le rendit à sa mère.

16. Tous ceux qui étoient présents, furent saisis de frayeur ; et ils glorifioient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru au milieu de nous ; et Dieu a visité son peuple, *en lui envoyant le Sauveur qu'il lui avoit promis.*

17. Le bruit de ce miracle, qu'il avoit fait *en présence d'un grand nombre de personnes*, se répandit dans toute la Judée et dans tous les pays d'alentour.

18. De sorte que les disciples de Jean, qui regardoient cette réputation de Jésus comme injurieuse à leur maître, lui rapportèrent toutes ces choses *d'une manière qui lui fit bien comprendre qu'ils ne les voyoient pas sans envie.*"

S. Matthieu, XI. 2.-19.

19. Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad

19. Et ainsi Jean voulant les guérir de cette mauvaise disposition où ils étoient à l'égard de Jé-

An de l'ère chr. vulg. 51.

Infr. xxiv. 19  
Joann. iv. 19.

Matt. xi. 2.

† 12. Les Juifs entéroient leurs morts hors des villes.

‡ 18. Voyez l'Harmonie, art. XLVIII, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. xi.

Au de Père  
chr. vulg.  
31.

*sus, et leur donner lieu de recon-  
noître par eux-mêmes qu'il étoit  
le Messie, il en appela deux, et les  
envoya à Jésus, pour lui dire : Êtes-  
vous celui qui doit venir sauver le  
monde, ou si nous devons en at-  
tendre un autre ?*

20. Etant donc venus trouver Jé-  
sus, ils lui dirent : Jean-Baptiste  
nous a envoyés à vous, pour vous  
dire : Êtes-vous celui qui doit venir  
*sauver le monde*, ou si nous de-  
vons en attendre un autre ?

21. A l'heure même, Jésus délivra  
plusieurs personnes des maladies et  
des plaies *dont elles étoient affli-  
gées*, et des malins esprits *qui les  
possédoient* ; et il rendit la vue à  
plusieurs aveugles.

Isai. xxxv. 5.

22. Puis s'adressant *aux disciples  
de Jean*, il leur dit : Allez, rappor-  
tez à Jean ce que vous venez de  
voir et d'entendre ; *dites-lui* que les  
aveugles voient, que les boiteux mar-  
chent, que les lépreux sont guéris, "  
que les sourds entendent, que les  
morts ressuscitent, que l'Evangile  
est annoncé aux pauvres ;

23. Et *enfin* que bienheureux est  
celui qui ne prendra point de moi  
un sujet de scandale, *et qui ne  
trouvera point dans la faiblesse de  
la chair dont je me suis revêtu, un  
sujet de douter de ma puissance di-  
vine, dont les miracles que je fais  
devroient le persuader.*

24. Ceux qui étoient venus de la  
part de Jean, s'en étant retournés  
*avec cette réponse*, Jésus s'adressa  
aux peuples *qui l'environnoient* ;  
et craignant que cette députation  
*n'affoiblît dans leur esprit le té-  
moignage que Jean lui avoit ren-  
du, et ne diminuât l'estime qu'ils*

† 22. Litt. sont purifiés.

Jesum, dicens : Tu es  
qui venturus es, an  
alium expectamus ?

20. Cum autem ve-  
nissent ad eum viri,  
dixerunt : Joannes  
Baptista misit nos ad  
te, dicens : Tu es qui  
venturus es, an alium  
expectamus ?

21. (In ipsa autem  
hora, multos curavit  
a languoribus, et plagis,  
et spiritibus malis,  
et cæcis multis donavit  
visum.)

22. Et respondens,  
dixit illis : Euntes re-  
nuntiate Joanni quæ  
audistis et vidistis :  
quia cæci vident, clau-  
di ambulat, leprosi  
mundantur, surdi au-  
diunt, mortui resur-  
gunt, pauperes evan-  
gelizantur :

23. Et beatus est qui-  
cumque non fuerit  
scandalizatus in me.

24. Et cum disces-  
sissent nuntii Joannis,  
cœpit de Joanne dicere  
ad turbas : Quid existis  
in desertum videre ?  
arundinem vento agi-  
tatam ?

*avoient pour ce saint précurseur, il leur parla de Jean en cette manière : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Un homme inconstant et léger, comme un roseau agité du vent, qui après m'avoir reconnu pour l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, envoie savoir si je suis le Messie qui doit venir sauver les hommes ?*

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

25 Sed quid existis videre? hominem molli-  
libus vestimentis indu-  
tum? Ecce qui in veste  
pretiosa sunt et deli-  
ciosis, in domibus re-  
gum sunt.

26. Sed quid existis  
videre? prophetam?  
Utique dico vobis, et  
plus quam prophetam.

27. Hic est de quo  
scriptum est : Ecce  
mitto angelum meum  
ante faciem tuam, qui  
præparabit viam tuam  
ante te.

28. Dico enim vobis:  
Major inter natos mul-  
lierum propheta Joane  
Baptista nemo est.  
Qui autem minor est  
in regno Dei, major  
est illo.

29. Et omnis popu-  
lus audiens et publi-  
cani, justificaverunt  
Deum, baptizati bap-  
tismo Joannis.

‡ 25. Gr. autr. avec luxe et avec mollesse.

‡ 26. Ou plutôt, puisqu'il est le précurseur immédiat de celui que tous les prophètes n'ont annoncé que de loin. Voyez dans saint Matthieu, xi. 9.

‡ 27. Voyez dans saint Matthieu, xi. 10.

‡ 28. Autr. mais tel qui est plus petit, et comme son putné, dans le royaume de Dieu, est plus grand que lui. Ce qui s'entend de Jésus-Christ même. Voyez dans saint Matthieu, xi. 11.

‡ 29. Autr. litt. ont justifié la conduite de Dieu, lui ont rendu gloire, et ont applaudi à ses desseins.

25. Qu'êtes-vous, dis-je, allés voir? Un homme vêtu avec mollesse? " Vous savez que c'est dans les palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus magnifiquement, et qui vivent dans les délices.

26. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète, *puis-que l'Écriture l'appelle un ange.*"

27. Car c'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon ange qui vous préparera la voie."

Mal. iii. 1.  
Matt. xi. 10.  
Marc. 1. 2.

28. Aussi je vous déclare qu'entre tous ceux qui sont nés des femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste ; mais *cependant* le plus petit *de ceux qui sont* dans le royaume de Dieu, est plus grand que lui. "

29. Tout le peuple et les publicains l'ayant entendu *annoncer la venue du Messie*, sont entrés dans les desseins de Dieu, " en recevant le baptême de Jean, *pour se dispo-*

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

*ser à recevoir le Sauveur que Dieu vouloit bien leur envoyer.*

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le conseil de Dieu sur eux, n'ayant point reçu le baptême de Jean, *et n'étant point entrés dans les sentimens de pénitence nécessaires pour recevoir les graces que Dieu leur offroit.*

Matt. xi. 16.

31. A qui donc, ajouta le Seigneur, comparerai-je les hommes de ce temps-ci, et à qui sont-ils semblables ?

32. Ils sont semblables à ces enfans qui sont assis dans la place publique, et qui crient les uns aux autres : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; nous vous avons joué des airs tristes, et vous n'avez point pleuré.

Matt. iii. 4.  
Marc. i. 6.

33. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; et vous avez dit : Il est possédé du démon.

34. Le Fils de l'homme *au contraire* est venu mangeant et buvant *comme les autres*, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, qui aime à boire ; c'est l'ami des publicains et des gens de mauvaise vie. *Ainsi la matignité de votre cœur vous a fait rejeter tous les moyens de salut que Dieu vous a présentés.*

35. Mais *si la sagesse de Dieu a été méprisée par ses ennemis, elle a été justifiée par tous ses enfans, qui ont été édifiés, et de la pénitence extraordinaire de Jean, et de la vie commune du Fils de l'homme.*

36. Or, un pharisien nommé *Simon* " ayant prié Jésus de manger

30. Pharisei autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.

31. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt ?

32. Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis : lamentavimus, et non plorastis.

33. Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet.

34. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum : amicus publicanorum et peccatorum.

35. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

36. Rogabat autem illum quidam de pha-

¶ 36. Voyez au ¶ 40., l'Harmonie ; art. XLIX., et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. XIII.

risæis, ut manducaret cum illo : et ingressus domum pharisæi, discubuit.

37. Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod accubisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti.

38. Et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebatur.

39. Videns autem pharisæus, qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum : quia peccatrix est.

40. Et respondens Jesus, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic.

41. Duo debitores erant cuidam feneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta.

42. Non habentibus illis unde redderent,

chez lui, il entra dans sa maison, et se mit à table.

37. Aussitôt une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, " ayant su qu'il étoit à table chez ce pharisien, y apporta un vase d'abâtre, " plein d'huile de parfum.

38. Et se tenant *en pleurant* " derrière lui à ses pieds, " elle commença de les arroser de ses larmes ; et elle les essuyoit avec ses cheveux, les baisoit, et les embaumoit de ce parfum.

39. Le pharisien qui l'avoit invité voyant cela, dit en lui-même : Si cet homme étoit prophète *comme on le dit*, il sauroit sans doute qui est celle qui le touche ; *il sauroit* que c'est une femme de mauvaise vie.

40. Alors Jésus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites.

41. Un créancier avoit deux débiteurs : l'un lui devoit cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

42. Mais comme ils n'avoient pas de quoi les lui rendre, il leur remit

An de l'ère chr. vulg. 31.

Matt. xxvi. 7.  
Marc. xiv. 3.  
Joan. xi. 2.  
xii. 3.

✧ 37. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 7.

✧ 38. Ce mot est dans le grec.

*Ibid.* Jésus-Christ étoit à table à la manière des Orientaux, couché sur un lit assez élevé de terre, ayant le visage tourné vers la table, et les pieds au dehors : il avoit quitté ses sandales avant de se coucher sur ce lit, selon l'usage du pays.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

à tous deux leur dette : lequel dono  
à *vo*tre avis l'aimera " davantage ?

43. Simon répondit : Je crois que  
c'est celui à qui il a plus remis. Jé-  
sus lui dit : Vous *en* avez fort bien  
jugé.

44. Et se tournant vers la femme,  
il dit à Simon : Voyez-vous cette  
femme ? Je suis entré dans votre  
maison ; vous ne m'avez point donné  
d'eau pour *me* laver les pieds : et  
elle au contraire a arrosé mes pieds  
de ses larmes, et les a essuyés avec  
ses cheveux.

45. Vous ne m'avez point donné  
de baiser ; mais elle, depuis qu'elle  
est entrée, n'a pas cessé de baiser  
mes pieds.

46. Vous n'avez point répandu  
d'huile *de parfum* sur ma tête, " et  
elle a répandu ses parfums sur mes  
pieds.

47. C'est pourquoi je vous déclare  
que beaucoup de péchés " lui sont re-  
mis, parce qu'elle a beaucoup aimé ; "  
mais celui à qui on remet moins,  
aime moins.

*Matt. ix. 2.* 48. Alors il dit à cette femme : Vos  
péchés vous sont remis.

49. Et ceux qui étoient à table  
avec lui, commencèrent à dire en  
eux-mêmes : Qui est celui-ci, qui  
même remet les péchés ?

50. Mais Jésus dit à cette femme :

donavit utrisque : quis  
ergo eum plus dili-  
git ?

43. Respondens Si-  
mon, dixit : Æstimo  
quia is cui plus dona-  
vit. At ille dixit ei :  
Recte judicasti.

44. Et conversus ad  
mulierem, dixit Simo-  
ni : Vides hanc mulie-  
rem ? Intravi in domum  
tuam, aquam pedibus  
meis non dedisti : hæc  
autem lacrymis rigavit  
pedes meos, et capillis  
suis tersit.

45. Osculum mihi  
non dedisti : hæc au-  
tem ex quo intravit,  
non cessavit osculari  
pedes meos.

46. Oleo caput meum  
non unxisti : hæc au-  
tem unguento unxit  
pedes meos.

47. Propter quod dico  
tibi : Remittuntur ei  
peccata multa, quo-  
niam dilexit multum :  
cui autem minus di-  
mittitur, minus dili-  
git.

48. Dixit autem ad  
illam : Remittuntur ti-  
bi peccata.

49. Et cœperunt qui  
simul accumbebant,  
dicere intra se : Quis  
est hic, qui etiam pec-  
cata dimittit ?

50. Dixit autem ad

† 42. C'est ainsi que porte le grec : *Quis ergo cum plus diligit ?*

† 44.-46. Tous ces reproches, sont fondés sur ce qui étoit alors en usage  
pour la réception des conviés.

† 47. Gr. ses péchés qui sont en grand nombre.

- *Ibid.* Autr. puisqu'elle a beaucoup aimé.

mulierem : Fides tua  
te savam fecit : vade  
in pace.

Votre foi vous l'a sauvée. Allez en  
paix, et soyez persuadée que Dieu  
vous a pardonné les crimes que vous  
avez commis contre lui.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

## CHAPITRE VIII.

Parabole de la semence. Explication de cette parabole. Lampe sur le chan-  
delier. Mère et frères de Jésus-Christ. Tempête apaisée. Légion de dé-  
mons chassée ; pourceaux précipités. Hémorroïsse guérie. Fille de Jair  
ressuscitée.

*S. Matthieu*, XIII. 2.-23. *S. Marc*, IV. 1.-25.

1. Et factum est  
deinceps, et ipse iter  
faciebat per civitates  
et castella, prædicans  
et evangelizans reg-  
num Dei : et duodecim  
cum illo :

2. Et mulieres ali-  
quæ, quæ erant cura-  
tæ a spiritibus malig-  
nis et infirmitatibus :  
Maria quæ vocatur  
Magdalene, de qua  
septem dæmonia exie-  
rant,

3. Et Joanna uxor  
Chusæ procuratoris  
Herodis, et Susanna,  
et aliæ multæ, quæ  
ministrabant ei de fa-  
cultatibus suis.

4. Cum autem turba  
plurima convenirent,

1. QUELQUE temps après, Jésus  
étant retourné dans la Galilée, "  
alloit de ville en ville, et de village  
en village, prêchant l'Évangile, et  
annonçant le royaume de Dieu : et  
les douze, qu'il avoit choisis pour  
ses apôtres, étoient avec lui.

2. Il y avoit aussi quelques fem-  
mes qui avoient été délivrées des  
malins esprits, et guéries de leurs  
maladies ; entre lesquelles étoient  
Marie surnommée Madeleine, de  
laquelle sept démons étoient sortis, "

3. Jeanne femme de Chusa, in-  
tendant de la maison d'Hérode, Su-  
sanne, et plusieurs autres qui l'as-  
sistoient de leurs biens.

4. Le peuple donc s'assemblant  
en foule, et se pressant de sortir des

*Marc. xvi. 9.*

† 1. Il paroît que l'auteur de la paraphrase a supposé que ce qui vient  
d'être rapporté de la pécheresse, se passa hors de Naïm qu'il a placée dans  
la Galilée. (*Supr. vii. 11.*) D. Calmet croit que cela se passa dans la ville  
même de Naïm qui étoit sur les frontières de la Galilée. Voyez la *Dissert-*  
*ation sur les trois Maries*, et l'*Harmonie*, art. XLIX, tom. XIX.

† 2. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'*Harmonie*.

Ap de l'ère  
chr. vulg.  
31.

Matt. XIII. 3.  
Marc. IV. 5.

viles pour venir vers lui, il leur dit en parabole : "

5. Celui qui sème, s'en alla semer son grain : et en semant, une partie du grain qu'il semoit, tomba le long du chemin, où elle fut foulée aux pieds; et les oiseaux du ciel la mangèrent.

6. Une autre partie tomba sur des pierres; et ayant levé, elle se sécha, parce qu'elle n'avoit point d'humidité.

7. Une autre tomba au milieu des épines; et les épines croissant avec la semence, l'étouffèrent.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre; et étant levée, elle porta du fruit, et rendit cent pour un. Un disant ceci, il criait : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour l'entendre.

9. Ses disciples lui demandèrent ensuite ce que vouloit dire cette parabole.

10. Et il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connoître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, à cause de leur méchanceté, et de leur malice, il ne leur est proposé qu'en paraboles, afin qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant ils ne comprennent point.

11. Voici donc ce que veut dire cette parabole : La semence, c'est la parole de Dieu.

12. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe le long du chemin, sont ceux qui écoutent la parole divine; mais le diable vient ensuite,

et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem :

5. Exiit qui seminat seminare semensuum : et dum seminat, aliud cecidit secus viam : et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud.

6. Et aliud cecidit supra petram : et natum aruit, quia non habebat humorem.

7. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud.

8. Et aliud cecidit in terram bonam : et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens, clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat.

9. Interrogabant autem eum discipuli ejus, quæ esset hæc parabola.

10. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, ceteris autem in parabolis : ut videntes non videant, et audientes non intelligant.

11. Est autem hæc parabola : Semen est verbum Dei.

12. Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt : deinde venit diabolus, et tollit ver-

Isai. VI. 9.  
Matt. XIII. 14.  
Marc. IV. 12.  
Joan. XII. 40.  
Act. XXVIII. 26.  
Rom. XI. 8.

¶ 4. Voyez l'Harmonie, art. LIII, tom. XIX, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. XVII, tom. XX.

bum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.

13. Nam qui supra petram : qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum : et hi radices non habent : quia ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt.

14. Quod autem in spinas cecidit : hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes, suffocantur, et non referunt fructum.

15. Quod autem in bonam terram : hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

16. Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtu lectum ponit : sed supracandelabrum ponit, ut intrantes videant lumen.

17. Non est enim occultum, quod non manifestetur, nec absconditum, quod non cognoscatur, et in palam veniat.

18. Videte ergo quo-

¶ 14. C'est le sens du grec : ils ne portent point de fruit qui arrive à maturité.

¶ 15. Autr. dans la patience, et sans être ébranlés par les épreuves.

qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient, et ne soient sauvés.

13. Et ceux qui sont marqués par ce qui tombe sur la pierre, sont ceux qui écoutant la parole de Dieu, la reçoivent avec joie ; mais comme ils n'ont point un cœur embrasé de charité, où elle prenne une profonde racine, ils croient pour un temps, et ils se retirent aussitôt que l'heure de la tentation est venue.

14. Ce qui tombe dans les épines, marque ceux qui ont écouté la parole de Dieu ; mais en qui elle est ensuite étouffée par les sollicitudes, par les richesses et par les plaisirs de la vie ; de sorte qu'ils ne portent point de fruit qui arrive à la parfaite maturité."

15. Enfin ce qui tombe dans la bonne terre, marque ceux qui écoutant la parole divine avec un cœur bon et sincère, la retiennent avec soin, et portent du fruit par la patience, qui les rend inébranlables à toutes les épreuves."

16. Puis il ajouta : Il n'y a personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous un lit : mais on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent dans la maison en soient éclairés. Ainsi le dessein de Dieu, en vous découvrant ces mystères, n'est pas que vous les teniez cachés en vous-mêmes, mais que vous les découvriez aux autres ;

17. Car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu, et paroître publiquement.

18. Prenez donc bien garde de

An de l'ère chr. vulg. 51.

Matt. v. 15.  
Marc. iv. 21.

Matt. x. 26.  
Marc. iv. 22.

Matt. xiii. 12.  
xxv. 29.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

quelle manière vous écoutez *les instructions que je vous donne, et quelsoin vous avez de les conserver*; car on donnera à celui qui a déjà; et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il croit " avoir.

Matt. xii. 46.  
Marc. iii. 32.

19. Cependant sa mère et ses frères " étant venus le trouver, et ne pouvant l'aborder à cause de la foule du peuple *qui l'entournoit,*

20. Il en fut averti par quelques-uns, *qui lui dirent* : " Votre mère et vos frères sont là dehors, qui désirent vous voir.

21. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent, *parce que ce sont ceux-là qui contribuent à la formation de la plus noble portion de mon corps, et qui devenant mes membres les plus précieux, deviennent les enfans bien-aimés de Dieu mon Père.*

S. Matthieu, VIII. 18.-27. S. Marc, IV. 35. et suiv.

Matt. viii.  
23.  
Marc. iv. 36.

22. Un jour, " étant monté dans une barque avec ses disciples, il leur dit : Passons à l'autre bord du lac. " Ils partirent donc.

23. Et comme ils passaient, il s'endormit; et un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup fondre sur le lac; en sorte que *leur barque*

modo audiat. Qui enim habet dabitur illi: et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

19. Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba.

20. Et nuntiatum est illi: Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre.

21. Qui respondens, dixit ad eos: Mater mea et fratres mei hi sunt, qui verbum Dei audiunt et faciunt.

22. Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos: Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt.

23. Et navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et com-

‡ 18. Le grec pourroit signifier, ce qu'il semble avoir; comme la Vulgate l'exprime dans saint Matthieu, xxv. 29.

‡ 19. Aut. Or, sa mère et ses frères; c'est-à-dire ses parens selon la chair. Voyez dans saint Matthieu, xii. 46. Il paroît, par saint Matthieu, xii. 46., et par saint Marc. iii. 31., que ceci arriva avant que Jésus-Christ proposât au peuple la parabole qui vient d'être rapportée. Voyez l'Harmonie, art. iii., et la Concordance, iii<sup>e</sup> part. ch. xvi.

‡ 20. Le grec l'exprime.

‡ 22. Voyez l'Harmonie, art. lv., et la Concordance, iii<sup>e</sup> part. ch. xix. *Ibid.* C'est-à-dire du lac de Génésareth.

plebantur, et periclitabantur.

24. Accedentes autem, suscitaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ, et cessavit : et facta est tranquillitas.

25. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra ? Qui timentes, mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei ?

*S. Matthieu, VIII. 28. et suiv. S. Marc, V. 1.-20.*

26. Et navigaverunt ad regionem Gerasænorum, quæ est contra Galilæam.

27. Et cum egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis.

28. Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu Fili Dei Altissimi ? obsecro te, ne me torques.

s'emplissant d'eau, ils étoient en danger de périr.

24. Ils s'approchèrent donc de lui, et le réveillèrent, en lui disant : Maître, Maître, " nous périssons. Jésus s'étant levé, parla avec menaces aux vents et aux flots agités : ils s'apaisèrent, et le calme revint.

25. Alors il leur dit : *Je suis avec vous, et vous avez peur ?* Où est votre foi ? Mais eux, remplis de crainte et d'admiration, se disoient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci qui commande de la sorte aux vents et aux flots, et qui s'en fait obéir ?

26. Ils abordèrent ensuite au pays des Geraséniens, " qui est sur le bord du lac de Génésareth, opposé à la Galilée.

27. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme de cette ville-là, " depuis long-temps possédé du démon, qui ne portoit point d'habit, et ne demouroit point dans les maisons, mais dans les sépulcres. "

28. Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il jeta un grand cri, et vint se prosterner à ses pieds, en lui disant à haute voix : Jésus, Fils du Dieu Très-Haut, qu'y a-t-il entre vous et moi ? *Je ne vous fais aucun mal ; je vous prie aussi de ne point me tourmenter.*

† 24. Cette répétition est dans le Grec.

† 26. Le grec imprimé lit : des Gadaréniens. Voyez dans saint Matthieu, VIII. 28., et l'Harmonie, art. LX. et LXI.

† 27. Le grec l'exprime ainsi.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, VIII. 28.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

29. Car Jésus commandoit à l'esprit impur de sortir *du corps* de cet homme ; *ce qui lui faisoit beaucoup de peine*, parce qu'il le possédoit depuis long-temps , et *avec tant de violence*, que quoiqu'on le gardât lié de chaînes, et *qu'on lui mit les fers aux pieds*, il rompoit tous ses liens, et étoit emporté par le démon dans les déserts.

30. Jésus, *pour faire comprendre à ceux qui étoient présens, la grandeur du miracle qu'il alloit faire, en leur faisant connoître la multitude de démons dont cet homme étoit possédé*, lui demanda : Quel est ton nom ? Il lui dit : Je m'appelle Légion ; parce que plusieurs démons étoient entrés dans cet homme. "

31. Et ces démons *voyant qu'ils ne pouvoient résister à l'ordre de Jésus*, le supplioient qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'abîme. "

32. Mais comme il y avoit là un grand troupeau de pourceaux qui paissoient sur la montagne, ils le prièrent de leur permettre d'y entrer ; et il le leur permit, *abandonnant ainsi ces pourceaux à la fureur du démon, pour faire sentir aux hommes la grace qu'il leur faisoit de les en délivrer.*

33. Les démons donc sortant de cet homme , entrèrent dans les pourceaux ; et aussitôt *tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans le lac, où ils se noyèrent.*

34. Ceux qui les gardoient, ayant vu ce qui étoit arrivé, s'enfuirent, et

29. Præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine. Multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis, et compedebatur custoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserta.

30. Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est ? At ille dixit : Legio : quia intraverant dæmonia multa in eum.

31. Et rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent.

32. Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte : et rogabant eum, ut permetteret eis in illos ingredi. Et permisit illis.

33. Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos : et impetu abiit grex per præceps in stagnum, et suffocatus est.

34. Quod ut viderunt factum qui pasce-

† 30. Voyez dans saint Marc, v. 9.

† 31. Voyez la *Dissertation sur les bons et les mauvais anges*, à la suite de l'*Harmonie*, tom. xix.

bant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas.

35. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum : et invenerunt hominem sedentem a quo dæmonia exierant, vestitum, ac sana mente, ad pedes ejus, et timuerunt.

36. Nuntiaverunt autem illis, et qui viderant, quomodo sanus factus esset a legione.

37. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est.

38. Et rogabat illum vir, a quo dæmonia exierant, ut eum eo esset : dimisit autem eum Jesus, dicens :

39. Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi fecisset Jesus.

*S. Matthieu, IX. 18.-26. S. Marc, V. 21. et suiv.*

40. Factum est autem cum rediisset Jesus, excepit illum turba, erant enim omnes expectantes eum.

s'en allèrent le dire à la ville et dans les villages ,

35. D'où *plusieurs* sortirent pour voir ce qui étoit arrivé. Et étant venus à Jésus, ils trouvèrent cet homme dont les démons étoient sortis, assis à ses pieds, habillé et en son bon sens; ce qui les remplit de crainte.

36. Et ceux qui avoient vu ce qui s'étoit passé leur racontèrent comment le possédé avoit été délivré de cette légion *"de démons par la puissance de Jésus.*

37. Alors tous les Geraséniens *"* le prièrent de se retirer de leur pays, parce qu'ils étoient saisis d'une grande frayeur, *et que la perte de leurs pourceaux leur faisoit craindre pour leurs autres biens.* Jésus monta donc dans la barque pour s'en retourner.

38. Et cet homme, duquel les démons étoient sortis, le supplioit qu'il lui permit d'aller avec lui; mais Jésus le renvoya en lui disant :

39. Retournez en votre maison, et racontez les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, *"* publiant les graces que Jésus lui avoit faites.

40. Jésus étant revenu dans la Galilée, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il étoit attendu et désiré de tous.

† 36. Ces mots *a legione* ne sont pas dans le grec.

† 37. Gr. les Gadaréniens. *Supr.* † 26.

† 39. Autrement et selon le grec : et il s'en alla en publiant par toute la ville les graces, etc.

An de Père  
chr. vulg.  
31.

*Matth.* ix. 18.  
*Marc.* v. 22.

41. Sitôt qu'il y fut arrivé, " il vint à lui un homme appelé Jaïr, qui étoit chef de synagogue ; et se proternant aux pieds de Jésus, il le supplioit de venir dans sa maison,

42. Parce qu'il avoit une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mouroit. " Et comme Jésus y alloit, et qu'il étoit pressé par le peuple *qui le suivoit en foule*,

43. Une femme qui avoit une perte de sang depuis douze ans, et qui avoit dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux eût pu la guérir,

44. S'approcha de lui par derrière, *comme pour lui dérober une grace dont elle ne se croyoit pas digne*; et étant ainsi pleine de foi, d'humilité et de respect, elle toucha le bord " de son vêtement, et au même instant sa perte de sang s'arrêta.

45. Et Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Mais tous assurant que ce n'étoit pas eux, Pierre et ceux qui étoient avec lui, *lui dirent* : Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable ; et vous demandez qui vous a touché ?

46. Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché *d'une manière particulière* ; car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi.

47. Cette femme donc se voyant découverte, s'en vint toute trem-

41. Et ecce venit vir, cui nomen Jaïrus, et ipse princeps synagogæ erat : et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus,

42. Quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit, dum iret, a turbis comprimebatur.

43. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari :

44. Accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus, et confestim stetit fluxus sanguinis ejus.

45. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit ? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit ?

46. Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis : nam ego novi virtutem de me exiisse.

47. Videns autem mulier, quia non latuit,

† 41. Voyez l'Harmonie, art. LVII, et la Concordance, 3<sup>m</sup>e part. ch. XXI.

† 42. Voyez dans saint Matthieu, ix. 18.

† 44. Autr. la frange qui étoit au bas de son vêtement. Voyez dans saint Matthieu, ix. 20.

tremens venit, et pro-  
cidit ante pedes ejus :  
et ob quam causam te-  
tigerit eum, indicavit  
coram omni populo, et  
quemadmodum con-  
festim sanata sit.

48. At ipse dixit ei :  
Filia, fides tua salvam  
te fecit : vade in pace.

49. Adhuc illo lo-  
quente, venit quidam  
ad principem synago-  
gæ, dicens ei : Quia  
mortua est filia tua :  
noli vexare illum.

50. Jesus autem,  
audito hoc verbo, res-  
pondit patri puellæ :  
Noli timere : crede  
tantum, et salva erit.

51. Et cum venisset  
domum, non permisit  
intrare secum quem-  
quam, nisi Petrum, et  
Jacobum, et Joannem,  
et patrem et matrem  
puellæ.

52. Flebant autem  
omnes, et plangebant  
illam. At ille dixit : No-  
lite flere : non est mor-  
tua puella, sed dor-  
mit.

53. Et deridebant  
eum, scientes quod  
mortua esset.

54. Ipse autem te-  
nens manum ejus, cla-  
mavit, dicens : Puella,  
surge.

blante se jeter à ses pieds, et lui  
déclara devant tout ce peuple, pour  
quel sujet elle l'avoit touché, et com-  
ment elle avoit été aussitôt guérie.

48. Et Jésus lui dit : Ma fille,  
*ayez confiance* ; votre foi vous a  
guérie ; allez en paix.

49. Comme il parloit encore à  
*cette femme*, quelqu'un vint dire  
au chef de synagogue : Votre fille  
est morte ; ne donnez point davan-  
tage de peine au Maître, *et ne l'obli-  
gez pas d'aller plus loin*.

50. Mais Jésus ayant entendu cette  
parole, dit au père de la fille, *pour  
le fortifier dans sa foi que ce dis-  
cours pouvoit ébranler* : Ne crai-  
gnez point ; croyez seulement, et  
elle sera guérie.

51. Etant arrivé au logis, il ne  
laissa entrer personne avec lui, si-  
non Pierre, Jacques et Jean, et le  
père et la mère de la fille.

52. Et comme tous ceux de la  
maison la pleuroient et se lamen-  
toient *en se frappant la poitrine*,  
il leur dit : Ne pleurez point ; elle  
n'est pas morte ; elle n'est qu'en-  
dormie.

53. Mais ils se moquoient de lui,  
sachant bien qu'elle étoit morte.

54. Jésus donc *ayant fait retirer  
tout le monde*, entra dans la  
*chambre de la fille* ; et la prenant  
par la main, il lui cria : *Ma fille*,  
levez-vous.

‡ 48. Cela est dans le grec.

‡ 52. Le grec pourroit s'exprimer ainsi.

‡ 54. Le grec ajoute ces mots : ayant fait retirer tout le monde. Voyez  
ns saint Matthieu, ix. 25., et dans saint Marc, v. 40.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

55. Et son ame étant revenue dans son corps, elle se leva à l'instant; et il commanda qu'on lui donnât à manger pour les assurer de la vérité de sa résurrection.

56. Alors son père et sa mère furent remplis d'étonnement; et il leur commanda de ne dire à personne ce qui étoit arrivé à l'égard de leur fille, et comment il l'avoit ressuscitée.

55. Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Et jusit illi dari manducare.

56. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat.

## CHAPITRE IX.

Mission des apôtres. Hérode souhaite de voir Jésus-Christ. Retour et retraite des apôtres. Multiplication des cinq pains. Confession de saint Pierre. Croix et renoncement à soi-même. Transfiguration de Jésus-Christ. Guérison d'un enfant lunatique. Passion prédite. Qui sera le plus grand. Jacques et Jean veulent faire tomber le feu du ciel. Dispositions pour suivre Jésus-Christ.

*S. Matthieu, X. 1.-15. S. Marc, VI. 7.-13.*

32.

*Matt. x. 1.  
Marc. III. 13.*

1. QUELQUE temps après, " Jésus ayant assemblé ses douze apôtres, leur donna puissance et autorité sur tous les démons, avec le pouvoir de guérir les maladies.

2. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades;

3. Et il leur dit: Ne portez rien dans le chemin, " ni bâton " pour vous défendre, ni sac pour mettre vos provisions, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits. "

1. CONVOCATIS autem duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent.

2. Et misit illos prædicare regnum Dei, et sanare infirmos,

3. Et ait ad illos: Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habetis.

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. LXI et LXII, tom. XIX, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. XXIV, tom. XX.

¶ 3. Gr. autr. ne préparez rien pour le chemin.

*Ibid.* Gr. ni bâtons. Voyez dans saint Matthieu, x. 10.

*Ibid.* Litt. deux tuniques. Voyez dans saint Matthieu, x. 10.

4. Et in quamcumque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis.

5. Et quicumque non receperint vos : exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

6. Egressi autem circuibant per castella evangelizantes et curantes ubique.

*S. Matthieu, XIV. 1.-12. S. Marc, VI. 14.-29.*

7. Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat eo quod diceretur

8. A quibusdam : Quia Joannes surrexit a mortuis : a quibusdam vero : Quia Elias apparuit : ab aliis autem : Quia propheta unus de antiquis surrexit.

9. Et ait Herodes : Joannem ego decolavi. Quis est autem iste, de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

*S. Matthieu, XIV. 13.-21. S. Marc, VI. 30.-44.*

*S. Jean, VI. 1.-15.*

10. Et reversi apostoli narraverunt illi

10. Les apôtres étant revenus de leur mission, " racontèrent à Jésus

¶ 4. Gr. autr. demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là. Voyez dans saint Matthieu, x. 11., et dans saint Marc, vi. 10.

¶ 7. Voyez l'Harmonie, art. LXV, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. XXV.

¶ 10. Voyez l'Harmonie, art. LXVI et suiv., et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. XXVI.

4. En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y ; et n'en sortez point *par inconstance ou par légèreté.*"

5. Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville, secouez même la poussière de vos pieds, afin que ce leur soit un témoignage de la malédiction que Dieu prononce contre eux.

6. Etant donc partis, ils alloient de village en village, annonçant l'Évangile, et guérissant partout les malades.

7. Cependant Hérode le tétrarque, *filz du grand Hérode*, entendit parler de tout ce que faisoit Jésus, " et il étoit dans une grande perplexité, parce que les uns disoient

8. Que Jean étoit ressuscité d'entre les morts; les autres, qu'Élie étoit apparu; et d'autres, qu'un des anciens prophètes étoit ressuscité.

9. Mais Hérode disoit : J'ai fait couper la tête à Jean. Qui est donc celui-ci de qui j'entends dire de si grandes choses? Et il souhaitoit de le voir, *pour en juger par lui-même.*

An de l'ère chr. vulg. 32.

Act. XIII. 51.

Matt. XIV. 1.  
Marc. VI. 14.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

tout ce qu'ils avoient fait ; et Jésus les prenant avec lui, se retira à l'écart dans un lieu désert qui est près de la ville appelée " Bethsaïde.

11. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, et Jésus les ayant bien reçus, leur parloit du royaume de Dieu, et guérissoit ceux qui avoient besoin d'être guéris.

Matt. xiv. 15.  
Marc. vi. 36.

12. Comme le jour commençoit à baisser, les douze apôtres vinrent lui dire : Renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages, et dans les lieux d'alentour pour se loger, et pour y trouver de quoi vivre, parce que nous sommes ici dans un lieu désert.

Joan. vi. 9.

13. Jésus leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons ; si ce n'est peut-être, qu'il faille que nous allions acheter des vivres pour tout ce peuple, nous qui n'avons point d'argent pour faire une telle dépense.

14. Car ils étoient environ cinq mille hommes. " Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir " par troupes, cinquante à cinquante.

15. Ce qu'ils exécutèrent, en les faisant tous asseoir " ainsi par bandes.

16. Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons ; et levant les yeux

quæcumque fecerunt : et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaïdæ.

11. Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum : et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui cura indigebant, sanabat.

12. Dies autem cœperat declinare : et accedentes duodecim, dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant, et inveniant escas : quia hic in loco deserto sumus.

13. Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plus quam quinque panes, et duo pisces : nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas.

14. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos.

15. Et ita fecerunt. Et discumbere fecerunt omnes.

16. Acceptis autem quinque panibus, et

¶ 10. Le grec s'exprime ainsi : dans un lieu désert près de la ville appelée Bethsaïde. Voyez dans saint Matthieu, xiv. 13.

¶ 14. Le texte de saint Matthieu, xiv. 21., ajoute : sans compter les femmes ni les enfans.

Ibid. et ¶ 15. Litt. coucher. Voyez dans saint Matthieu, xiv. 19.

duobus piscibus, respexit in cœlum, et benedixit illis : et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas.

17. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt : et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum cophini duodecim.

*S. Matthieu, XVI. 13. et suiv. S. Marc, VIII. 27. et suiv.*

18. Et factum est, cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli : et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ ?

19. At illi responderunt, et dixerunt : Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero quia unus propheta de prioribus surrexit.

20. Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis ? Respondens Simon Petrus dixit : Christum Dei.

21. At ille increpans illos, præcepit ne cuiderent hoc,

22. Dicens : Quia oportet Filium hominis, multa pati, et reprobari a senioribus, et principibus sacerdotum, et scribis, et occidi, et tertia die resurgere.

au ciel, il les bénit, les rompit, et les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent aux peuples.

17. Ils en mangèrent tous, et furent tous rassasiés ; et on remporta douze paniers pleins des morceaux qui étoient restés.

18. Un jour, comme il prioit en particulier, ayant ses disciples avec lui, il leur demanda : Qui le peuple dit-il que je suis ?

19. Ils lui répondirent : *Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres Elie ; les autres que c'est quelqu'un des anciens prophètes qui est ressuscité.*

20. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre répondit : *Vous êtes le Christ de Dieu.*

21. Jésus leur défendit très-expressément de parler de cela à personne ;

22. Car il faut, leur disoit-il, que le Fils de l'homme souffre beaucoup ; qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres, et par les scribes ; qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

An de l'ère chr. vulg. 52.

*Matt. xvi. 13.  
Marc. viii. 27.*

*Matt. xvii.  
21.  
Marc. vii.  
31. ix. 30.*

† 18. Voyez l'Harmonie, art. LXXVIII et suiv., et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. vii.

† 20. Le grec ici le nomme seulement Pierre.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Matt. x. 38.  
xvi. 24.

Marc. viii. 34.  
Infr. xiv. 27.

Infr. xvii. 35.  
Joan. xii. 25.

Matt. x. 33.  
Marc. viii. 38.  
2. Tim. ii. 12.

Matt. xvi. 28.  
Marc. viii. 39

23. Il disoit aussi à tout le monde: *Si quelqu'un veut venir après moi, et avoir part à ma gloire, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive dans mes humiliations et mes souffrances. C'est l'unique moyen d'assurer son salut ;*

24. Car celui qui voudra sauver sa vie, *en m'abandonnant*, la perdra; et *au contraire*, celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la sauvera. *Or, il est plus à propos de se perdre ainsi soi-même dans le temps, pour se retrouver dans l'éternité, que de conserver sa vie pour quelques momens, et de la perdre ensuite pour toujours.*

25. En effet, que serviroit à un homme de gagner tout le monde aux dépens de lui-même, et en se perdant lui-même, *comme il arrive à ceux qui m'abandonnent pour conserver leurs biens ou leur vie ?*

26. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles devant les hommes, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père et des saints anges, *pour rendre à chacun selon ses œuvres.*

27. Je vous dis en vérité, il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point qu'ils n'aient vu un échantillon de cette gloire dont le Fils de l'homme jouira dans le royaume de Dieu son Père.

S. Matthieu, XVII. 1. et suiv. S. Marc, IX. 1.-32.

Matt. xvii. 1.  
Marc. ix. 1.

28. Environ huit jours après " qu'il leur eut dit ces paroles, il prit

23. Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.

24. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam : nam qui perdidit animam suam propter me, salvam faciet illam.

25. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat ?

26. Nam qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua, et Patris, et sanctorum angelorum.

27. Dico autem vobis vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem donec videant regnum Dei.

28. Factum est autem post hæc verba fere di-

ψ 28. Saint Matthieu, xvii. 1., et saint Marc, ix. 1., ne comptent que six jours. Saint Luc en met huit, apparemment parce qu'il y comprend celui de la promesse et celui de l'exécution. Voyez l'Harmonie, art. LXXX, et la Concordance, 17<sup>e</sup> part. ch. viii.

es octo, et assumpsit Petrum, et Jacobum, et Joannem, et ascendit in montem ut oraret.

29. Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera : et vestitus ejus albus et refulgens.

30. Et ecce duo viri loquebantur cum illo. Erant autem Moyses et Elias,

31. Visi in majestate : et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.

32. Petrus vero et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo.

33. Et factum est cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse : et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliæ : nesciens quid diceret.

34. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos : et timuerunt, intransibilibus illis in nubem.

35. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus : ipsum audite.

¶ 29. Voyez dans saint Matthieu, xvii. 2, et dans saint Marc, ix. 2.

¶ 31. C'est l'expression du grec : pleins de gloire.

¶ 32. C'est l'expression du grec.

avec lui Pierre, Jacques et Jean ; et monta sur une montagne pour prier.

29. Et pendant qu'il prioit, son visage parut tout autre ; ses habits devinrent blancs *comme la neige, et tout éclatans de lumière.*"

30. Et l'on vit tout d'un coup paroître deux hommes qui s'entretenoient avec lui : c'étoient Moïse et Elie,

31. Qui parurent pleins de *gloire*" et de majesté ; et ils parloient de sa sortie *du monde*, laquelle devoit arriver dans Jérusalem, et de la *mort qu'il devoit y souffrir.*

32. Cependant Pierre, et ceux qui étoient avec lui, étoient accablés de sommeil ; et s'étant éveillés, ils le virent dans sa gloire, " et les deux hommes qui étoient avec lui.

33. Et comme ils se séparoient de Jésus, Pierre, *pour l'engager à les retenir*, lui dit : Maître, nous sommes bien ici : faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie. Car il ne savoit ce qu'il disoit, *pensant que ces prophètes, que Dieu avoit retirés du monde, eussent besoin de ces secours pour se défendre des injures de l'air.*

34. Il parloit encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit ; et ils furent saisis de frayeur, en les voyant entrer dans cette nuée.

35. Et il en sortit une voix qui fit entendre ces mots : C'est ici mon Fils bien-aimé : écoutez-le. 2. Pet. i. 17.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

36. Pendant qu'on entendoit cette voix, Jésus se trouva seul, afin qu'on ne pût douter que ce ne fût à lui seul qu'elle adressoit ces paroles. Et ses disciples tinrent ceci secret, et ne dirent rien pour lors à personne de ce qu'ils avoient vu, selon le commandement exprès que Jésus leur en fit. "

37. Le lendemain, lorsqu'ils descendoient de la montagne, " une grande troupe de peuple vint au-devant de Jésus. "

Matt. xvii. 14.  
Marc. ix. 16.

38. Et un homme s'écria parmi la foule : Maître, jetez les yeux sur mon fils, je vous en supplie, car je n'ai que ce seul enfant.

39. L'esprit *malin* se saisit de lui, et lui fait tout d'un coup jeter de grands cris ; il le renverse par terre ; il l'agite par de violentes convulsions qui le font écumer ; et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout brisé. "

40. J'avois prié vos disciples de le chasser ; mais ils ne l'ont pu.

41. Alors Jésus sachant que cette impuissance de ses apôtres étoit l'effet de leur peu de foi, de l'incrédulité de cet homme, et de la malignité des docteurs juifs qui étoient présents, leur dit à tous : " O race incrédule et dépravée ! jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous souffrirai-je ? Amenez ici votre fils.

42. Et comme l'enfant s'appro-

36. Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

37. Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa.

38. Et ecce vir de turba exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi :

39. Et ecce spiritus apprehendit eum : et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum :

40. Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum, et non potuerunt.

41. Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis, et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos ? Adduc huc filium tuum.

42. Et cum accede-

✧ 36. Voyez dans saint Matthieu, xvii. 9., et dans saint Marc, ix. 8.

✧ 37. Voyez l'Harmonie, art. LXXXII et suiv., et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. ix.

Ibid. Vulg. litt. *illis*. Gr. litt. *illi* : au-devant de lui, c'est-à-dire de Jésus.

✧ 39. C'est le sens du grec.

✧ 41. Voyez dans saint Matthieu, xvii. 16., et dans saint Marc, ix. 18.

ret, elisit illum dæmonium, et dissipavit.

43. Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus.

44. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.

45. At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos ut non sentirent illud : et timebant eum interrogare de hoc verbo.

46. Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset.

47. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se,

48. Et ait illis : Qui-

choit, le démon le jeta contre terre, et l'agita violemment.

43. Mais Jésus ayant parlé avec menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant, et le rendit à son père.

44. Tous ceux qui étoient présents, furent étonnés de la grande puissance de Dieu, dont Jésus étoit revêtu ; et lorsqu'ils étoient dans l'admiration de tout ce que faisoit Jésus, il dit à ses disciples, comme pour balancer dans leur esprit l'éclat de sa gloire présente, par le poids de ses humiliations futures : Mettez bien dans votre cœur " ce que je vais vous dire : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45. Mais ils ne comprenoient point ce qu'il leur disoit ; et ce discours leur étoit tellement caché, qu'ils n'y entendoient rien ; et ils appréhendoient même de l'interroger sur ce sujet, parce qu'ils craignoient d'apprendre des choses qu'ils vouloient toujours croire ne devoir jamais arriver.

S. Matthieu, XVIII. 1.-5. S. Marc, IX. 32.-41.

46. Aussi, bien loin de s'occuper des humiliations de leur Maître, cette pensée même leur vint dans l'esprit, lequel d'entre eux étoit le plus grand."

47. Mais Jésus voyant les pensées de leur cœur, et voulant les guérir de l'orgueil qui en étoit la source, prit un petit enfant, symbole de l'humilité ; et le mettait auprès de lui,

48. Il leur dit : Quiconque reçoit

¶ 44. Gr. litt. dans vos oreilles.

¶ 46. Voyez l'Harmonie, art. LXXXV, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. XI.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

cet enfant en mon nom, me reçoit ; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé ; car *ces petits enfans me sont si étroitement unis, qu'ils ne font qu'un même corps avec moi ; de sorte que celui qui sera le plus petit* " parmi vous tous, sera le plus grand *dans le royaume du ciel, parce qu'il m'aura été plus conforme sur la terre.*

49. Alors Jean prit la parole, et lui dit : Maître, *si vous recevez ainsi tout ce qui se fait en votre nom, nous avons fait une faute ; car nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom ; et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous.*

50. Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est pas contre vous, est pour vous ; " *et à plus forte raison, celui qui chasse les démons en mon nom, vous est favorable, et travaille comme vous à établir le règne de Dieu.*

51. Lorsque le temps auquel il devoit être enlevé *du monde étoit près de s'accomplir,* " il se mit en chemin avec un visage assuré, pour aller à Jérusalem, *où il devoit consommer son sacrifice.*

52. Et il envoya devant lui quelques personnes pour annoncer sa venue. *Ces personnes étant donc parties, entrèrent dans un bourg* " des Samaritains, pour lui préparer un logis.

53. Mais ceux de ce lieu ne voulurent point le recevoir, parce qu'il

cumque suscepit puerum istum in nomine meo, me recipit: et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minore est inter vos omnes, hic major est.

49. Respondens autem Joannes, dixit: Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum.

50. Et ait ad illum Jesus: Nolite prohibere: qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

51. Factum est autem dum complerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit, ut iret in Jerusalem.

52. Et misit nuntios ante conspectum suum: et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum, ut pararent illi.

53. Et non receperunt eum, quia facies

‡ 48. C'est-à-dire le plus humble.

‡ 50. Le grec lit: celui qui n'est pas contre nous, est pour nous.

‡ 51. Cela ne suppose pas que ce fût à la dernière extrémité de sa vie, mais seulement dans la dernière année, c'est-à-dire, lorsqu'il alla pour la dernière fois à Jérusalem pour célébrer l'une des principales fêtes. Voyez l'Harmonie, art. LXXXIX, et la Concordance, IV<sup>e</sup> part. chap. XIII.

‡ 52. C'est le sens du grec.

ejus erat euntis in Jerusalem.

paroissoit qu'il alloit à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, " ce qui ne plaisoit pas aux Samaritains, qui vouloient qu'on n'adorât Dieu que sur le mont Garizim.

An de l'ère chr. vulg. 32.

54. Cum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt: Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos?

54. Jacques et Jean ses disciples, ayant vu l'injure qu'on faisoit à leur Maître, lui dirent: Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu du ciel descende sur ces gens-là, et qu'il les consume, comme fit autrefois Elie" à l'égard des soldats qu'on avoit envoyés pour l'arrêter?

55. Et conversus increpavit illos, dicens: Nescitis cujus spiritus estis.

55. Mais Jésus se retournant, les reprit, en leur disant: Vous ne savez à quel esprit vous êtes appelés;

Joan. III. 17. XII. 47.

56. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

56. Car" le Fils de l'homme, dont vous êtes les disciples, et dont par conséquent vous devez suivre l'esprit et les exemples, n'est pas venu pour perdre les hommes, comme vous le voulez, mais pour les sauver. Ils s'en allèrent donc en un autre bourg, sans rien faire contre celui-là.

57. Factum est autem, ambulantis illis in via, dixit quidam ad illum: Sequar te quocumque ieris.

57. Comme ils étoient en chemin, " un homme lui dit: Seigneur, " je vous suivrai partout où vous irez.

58. Dixit illi Jesus: Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos: Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

58. Jésus sachant que ce qui portoit cet homme à lui faire cette prière, étoit l'espérance de s'enrichir à sa suite, lui répondit: Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, et ceux qui veulent le sui-

Matt. VIII. 20.

ψ 53. D. Calmet pense que c'étoit plutôt pour la Pentecôte. Voyez l'Harmonie, art. LXXXIX, et la Concordance, IV<sup>e</sup> part. chap. XIII.

ψ 54. Le grec ajoute ces mots: comme fit Elie. Voyez au IV<sup>e</sup> livre des Rois, I. 10.-12.

ψ 56. Cette particule est dans le grec.

ψ 57. Voyez l'Harmonie, art. xc, et la Concordance, IV<sup>e</sup> part. ch. XIII, et dans saint Matthieu, VIII. 19.

Ibid. Ce mot est dans le grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*vre ne doivent point en espérer davantage. C'en fut assez pour dégouter cet homme, et pour l'obliger à se retirer.*

59. Mais Jésus dit à un autre : Suivez-moi ; et il lui répondit : Seigneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père, *qui vient de mourir.*

60. Jésus lui repartit : Laissez aux *incrédulés qui sont morts aux yeux de Dieu*, le soin d'ensevelir leurs morts : mais pour vous *qu'il a éclairé des lumières de la foi*, allez, *sans différer*, annoncer aux hommes le royaume de Dieu, *que cette foi vous a fait connoltre, et que sa miséricorde leur a préparé.*

61. Un autre aussi lui dit : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison. "

62. Jésus lui répondit : Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu. *Si donc vous voulez y avoir part, oubliez tout, et ne pensez qu'à vous en assurer la possession.*

ÿ 61. Gr. autr. mais permettez-moi de dire adieu auparavant à ceux qui sont dans ma maison.

59. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permittite mihi primum ire, et sepelire patrem meum.

60. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos : tu autem vade, et annuntia regnum Dei

61. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permittite mihi primum renuntiare his quæ domi sunt.

62. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.

---

## CHAPITRE X.

Mission des soixante-douze disciples. Malheur des villes impénitentes. Retour des disciples. Mystères cachés aux sages et révélés aux simples. Jésus interrogé par un docteur. Parole du Samaritain. Jésus chez Marthe et Marie.

1. QUELQUE temps après, " le Sei-

1. Post hæc autem

ÿ 1. Voyez l'Harmonie, art. xci, tom. xix, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xiv, tom. xx.

designavit Dominus et alios septuaginta duos: et misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus.

2. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

3. Ite : ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.

4. Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

5. In quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui.

6. Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra: sin autem, ad vos revertetur.

7. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt : dignus est

gneur choisit encore soixante-douze" autres *disciples*, qu'il envoya devant lui, deux à deux, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devoit aller.

2. Et il leur disoit : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. "

3. Allez-vous-y-en vous-mêmes. Je vous envoie dans le monde, comme des agneaux au milieu des loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, " et ne saluez personne dans le chemin, afin que rien ne vous arrête; mais allez promptement annoncer le royaume de Dieu.

5. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison.

6. Et s'il s'y trouve quelque enfant de paix, " votre paix reposera sur lui; sinon elle retournera sur vous.

7. Demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux, et vivant à leurs dépens sans aucun scrupule; car

† 1. Plusieurs exemplaires grecs ne lisent que soixante-dix. Mais l'ancien manuscrit grec de Cambridge, et plusieurs autres lisent soixante-douze.

† 2. Selon saint Matthieu, ix. 37. et 38., il paroît que Jésus-Christ avoit déjà dit cela avant la mission des apôtres. En général, dans ce chap. de saint Luc, et dans les cinq qui suivent, se trouvent ainsi rapportées plusieurs paroles que les autres évangélistes placent dans d'autres circonstances, et que Jésus-Christ peut avoir en effet répétées en différentes occasions, comme on le voit dans saint Luc même, viii. 16. et xi. 33.

† 4. Voyez dans saint Matthieu, x. 10.

† 6. C'est-à-dire quelque homme digne de paix et de bénédiction.

An de l'ère.  
chr. vulg.  
32.

Matt. ix. 37.

Matt. x. 16.

Marc. vi. 8.

4. Reg. iv. 29.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Deut. xxiv.  
14.  
Matt. x. 10.  
1. Tim. v. 18.

celui qui travaille mérite récompense, et votre subsistance est la moindre chose que vous puissiez recevoir de ceux à qui vous annoncez l'Évangile. Ne passez point de maison en maison par un esprit d'inconstance ou de légèreté, ni pour être plus à votre aise.

8. Et en quelque ville que vous entriez, et où l'on vous aura reçus, mangez ce qu'on vous présentera, sans rechercher de mets plus délicieux.

9. Et en reconnaissance de l'hospitalité qu'on y exercera envers vous, guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous ; car celui qui en est le souverain dispensateur, est venu jusqu'à vous. "

10. Mais si étant entrés dans quelque ville, on ne vous y reçoit point, sortez dans les rues, " et dites :

Act. xiii. 51.

11. Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds, pour vous marquer que nous ne voulons rien avoir de commun avec vous. Sachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche de vous, " et que celui que vous ne voulez pas laisser régner sur vous par sa grâce, y régnera bientôt par sa justice.

12. Je vous assure, ajouta Jésus, qu'en ce jour, où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

Matt. xi. 21.

13. Malheur donc à toi, Corozain ; malheur à toi, Bethsaïde ; parce que si les miracles qui ont été faits chez vous, avoient été faits dans Tyr et

enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum.

8. Et in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis.

9. Et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei.

10. In quamcumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite :

11. Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestra, extergimus in vos : tamen hoc scitote, quia appropinquavit regnum Dei.

12. Dico vobis quia Sodomis in die illa remissus erit, quam illi civitati.

13. Væ tibi, Corozain : væ tibi, Bethsaïda : quia si in Tyro et Sidone factæ fuisset

‡ 9. Autr. Le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

‡ 10. Litt. dans les places publiques.

‡ 11. Le grec l'exprime comme au ‡ 9.

sent virtutes, quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent.

14. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in iudicio, quam vobis.

15. Et tu, Capharnaüm, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris.

16. Qui vos audit, me audit : et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.

17. Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiçuntur nobis in nomine tuo.

18. Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.

19. Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici : et nihil vobis nocabit.

20. Verumtamen in hoc nolite gaudere,

dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence dans le sac et dans la cendre.

14. C'est pourquoi au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

15. Et toi, Capharnaüm, qui t'es élevée jusqu'au ciel *par ton orgueil et ton ambition*, tu seras précipitée jusque dans le fond des enfers, *parce que c'est Dieu même que tu as rejeté, en rejetant ceux qu'il t'avoit envoyés.*

16. Car celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise : et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

17. Or, les soixante-douze *disciples* s'en revinrent pleins de joie *du succès de leur mission*, lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis, *lorsque nous leur parlons en votre nom.*

18. Jésus leur répondit : Je voyois, *au commencement du monde*, Satan tomber du ciel comme un éclair, *en punition de la vaine complaisance qu'il avoit eue dans les dons dont Dieu l'avoit enrichi.*

19. *Prenez donc aussi garde à vous* : Vous voyez que je vous ai donné *le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi de votre salut* ; et rien ne pourra vous nuire.

20. Néanmoins *ne vous glorifiez point de cet avantage, et ne met-*

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. x. 40.  
Joan. xiiii.  
20.

† 15. Autr. toi qui as été élevée jusqu'au ciel, *par des prérogatives dont tu as abusé.*

† 17. Plusieurs exemplaires grecs ne lisent que soixante-dix. *Supr.*

† 1. Voyez l'Harmonie, art. xcii, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xiv.

† 19. Gr. litt. je vous donne.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

tez point votre joie en ce que les *malins* esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.

quiaspiritus vobis sub-  
jiciuntur : gaudete au-  
tem quod nomina ves-  
tra scripta sunt in cœ-  
lis.

Matt. xi. 25.

21. En cette même heure, Jésus tressaillit de joie par le *mouvement du Saint-Esprit*, " et dit ces paroles : Je vous rends gloire, *mon Père*, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens *du siècle*, et que vous les avez révélées aux *humbles et aux petits*. " Oui, *mon Père*, je vous en rends gloire, puisque cela est ainsi, parce que vous l'avez voulu, " et que votre volonté, qui est toujours juste et toujours sainte, est aussi toujours digne d'honneur et de louange. "

21. In ipsa hora exultavit Spiritu Sancto, et dixit : Confitebor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Etiam, Pater : quoniam sic placuit ante te.

22. Mais mon Père ne l'a pas voulu sans moi, puisque cette justice avec laquelle il aveugle les superbes, et cette miséricorde par laquelle il éclaire les humbles, nous sont communes, à mon Père et à moi. Car, mon Père, en me communiquant sa nature dans l'éternité, et en m'envoyant au monde dans le temps, m'a mis toutes choses entre les mains ; et ainsi nul ne sait qui est le Fils que le Père, ni qui est le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.

22. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater : et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

Matt. xiiii.  
16.

23. Et se tournant vers ses disciples, il leur dit en particulier : " Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez,

23. Et conversus ad discipulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quæ vos videtis.

24. Car je vous déclare que beau-

24. Dico enim vobis,

† 21. Gr. litt. par l'Esprit.

*Ibid.* Autr. de ce que tandis que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens *du siècle*, vous les avez révélées aux *humbles et aux petits*. Voyez dans saint Matthieu, xi. 25.

*Ibid.* Autr. Oui, *mon Père*, je vous en rends gloire, parce qu'il vous a plu ainsi.

*Ibid.* Quelques éditions grecques ajoutent : Et se tournant vers ses disciples, il leur dit : Mon Père, etc.

† 23. Le grec s'exprime ainsi.

quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ auditis, et non audierunt.

25. Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, et dicens : Magister, quid faciëdo, vitam æternam possidebo ?

26. At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est ? quomodo legis ?

27. Ille respondens, dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua : et proximum tuum sicut teipsum.

28. Dixitque illi : Recte respondisti : hoc fac, et vives.

29. Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus ?

30. Suscipiens autem Jesus, dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum : et plagis impositis abierunt semivivo relicto.

31. Accidit autem ut

coup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

25. Alors un docteur de la loi s'élevant levé, " lui dit, pour le tenter, et pour éprouver quelles étoient sa lumière et sa sagesse : Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle ?

26. Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? qu'y lisez-vous ?

27. Il repartit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toutes vos forces et de tout votre esprit ; et votre prochain comme vous-même.

28. Jésus lui dit : Vous avez fort bien répondu ; faites cela, et vous vivrez éternellement.

29. Mais cet homme voulant faire paroître qu'il étoit juste, et qu'il avoit un désir sincère d'être instruit des préceptes de la loi, afin de les observer, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ?

30. Jésus prenant la parole, lui dit : Un homme qui descendoit de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, et le couvrirent de plaies, et s'en allèrent le laissant à demi mort.

31. Il arriva ensuite qu'un prêtre

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. xxii. 35.

Marc. xii. 28.

Deut. vi. 5.

ψ 25. Voyez l'Harmonie, art. xciii, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xv.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

qui descendoit par le même chemin, l'ayant aperçu, passa outre.

32. Un lévite étant aussi venu au même lieu, *s'en étant approché*, et l'ayant considéré, passa outre *pareillement*.

33. Mais un Samaritain qui voyageoit, étant venu à l'endroit où étoit cet homme, et l'ayant vu, il en fut touché de compassion.

34. Il s'approcha donc de lui; il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, les banda; et l'ayant mis sur son cheval, il le mena dans une hôtellerie, où il eut grand soin de lui.

35. Le lendemain, *en s'en allant*, il tira de sa bourse deux deniers " qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour.

36. Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ?

37. Le docteur lui répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même à tous ceux qui auront besoin de votre secours, les regardant tous comme votre prochain.

38. Or, comme ils continuoient leur chemin vers Jérusalem, Jésus

sacerdos quidam descenderet eadem via : et viso illo, præterivit.

32. Similiter et levita, cum esset secus locum, et videret eum, pertransiit.

33. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum : et videns eum, misericordia motus est.

34. Et appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum : et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit.

35. Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam illius habe : et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero, reddam tibi.

36. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi, qui incidit in latrones ?

37. At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

38. Factum est autem, dum irent, et

‡ 32. Gr. autr. Un lévite aussi s'étant trouvé au même lieu, après y être venu et l'avoir vu, passa outre.

‡ 34. C'est-à-dire dans le caravanseraï. C'est ainsi que l'on nomme dans l'Orient les bâtimens publics, où l'on reçoit les hôtes, et où on leur donne le couvert gratuitement.

‡ 35. Le grec l'exprime.

*Ibid.* Le denier courant romain étoit de huit sous et un denier de notre monnaie.

ipse intravit in quoddam castellum : et mulier quædam Martha nomine, excepit illum in domum suam.

39. Et huic erat soror, nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.

40. Martha autem satagebat circa frequens ministerium : quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ, quod soror mea reliquit me solam ministrare ? dic ergo illi, ut me adjuvet.

41. Et respondens, dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima.

42. Porro unum est necessarium.

43. Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

entra dans un bourg appelé *Béthanie*, qui n'étoit éloigné de cette ville que d'environ quinze stades, " et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison.

39. Elle avoit une sœur, nommée Marie, " qui, se tenant assise aux pieds de Jésus, écoutoit sa parole.

40. Mais Marthe étoit fort occupée à préparer tout ce qu'il falloit pour le bien recevoir ; et se présentant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dites-lui donc qu'elle m'aide.

41. Mais Jésus lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez, et vous vous embarrassez dans le soin de beaucoup de choses.

42. Cependant une seule chose est nécessaire, c'est de travailler pour l'éternité.

43. Marie, en se tenant auprès de moi pour se nourrir de la vérité que je lui annonce, a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

‡ 38. Voyez dans saint Jean, xi. 1. et 18. ; voyez aussi l'Harmonie, art. xciv, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xv. Les quinze stades font environ trois quarts de lieue.

‡ 39. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

## CHAPITRE XI.

Prière de Jésus-Christ. Demander, chercher et frapper. Délivrance d'un possédé muet. Blasphème des Juifs. Parabole du fort armé. Démon rentrant. Bonheur de la mère de Jésus. Signe de Jonas. Œil simple. Debors de la coupe. Reproches de Jésus-Christ contre les scribes et les pharisiens.

1. UN jour, " comme il étoit en prière en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier comme Jean l'a appris à ses disciples.

Matt. vi. 9.

2. Et il leur dit : Lorsque vous prierez, dites : *Notre Père, qui êtes dans les cieux,* " que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; *que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel;* "

3. Donnez-nous aujourd'hui " notre pain de chaque jour;

4. Et remettez-nous nos offenses, puisque nous remettons nous-mêmes à tous ceux qui nous sont redevables; et ne nous abandonnez point " à la tentation, *mais délivrez-nous du mal.* "

5. Il leur dit encore *pour les en-*

1. Et factum est, cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos.

2. Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum :

3. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :

4. Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsum dimittimus omni debenti nobis : et ne nos inducas in tentationem.

5. Et ait ad illos :

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. xcvi. tom. xix, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xvi., tom. xx.

¶ 2. Plusieurs exemplaires grecs lisent ici de même que dans saint Matthieu, vi. 9. : Notre Père, qui êtes dans les cieux. En comparant les textes des deux évangélistes, il paroît que Jésus-Christ a proposé cette prière dans deux occasions différentes.

*Ibid.* Plusieurs exemplaires grecs ajoutent comme dans saint Matthieu, vi. 10. Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel.

¶ 3. Le grec lit ici : Donnez-nous chaque jour.

¶ 4. Autr. et ne nous laissez pas succomber. C'est la même expression que dans saint Matthieu, vi. 13.

*Ibid.* Plusieurs exemplaires grecs ajoutent ici comme dans saint Matthieu, vi. 13., mais délivrez-nous du mal.

Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice, com-moda mihi tres panes,

6. Quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum :

7. Et ille deintus respondens, dicat : Noli mihi molestus esse, jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili : non possum surgere, et dare tibi.

8. Et si ille perseveraverit pulsans : dico vobis, et si non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.

9. Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis : quærite, et invenietis : pulsate, et aperietur vobis.

10. Omnis enim qui petit, accipit : et qui quærit, invenit : et pulsanti aperietur.

11. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapi-

*gager à prier avec une confiance persévérante* : Si quelqu'un d'entre vous avoit un ami, qu'il allât trouver au milieu de la nuit, et auquel il dit : Mon ami, prêtez-moi trois pains,

6. Parce qu'un de mes amis, qui est en voyage, vient d'arriver chez moi, et je n'ai rien à lui donner;

7. Et que cet homme lui répondit de dedans sa maison : Ne m'importunez point; ma porte est déjà fermée, et mes enfans " sont couchés aussi-bien que moi; " je ne puis me lever pour vous en donner :

8. Si néanmoins l'autre persévéroit à frapper, " quand celui-ci ne se leveroit pas pour lui en donner à cause qu'il est son ami, je vous assure qu'il se leveroit à cause de son importunité, " et lui en donneroit autant qu'il en auroit besoin.

9. Je vous dis de même, *ajouta Jésus* : Demandez *avec persévérance*, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et on vous ouvrira.

10. Car quiconque demande, reçoit; et qui cherche, trouve; et on ouvrira à celui qui frappe.

11. En effet, qui est le père parmi vous qui donnât à son fils une pierre, lorsqu'il lui demanderoit du pain,

¶ 7. Quelques-uns croient que le mot *pueri* doit s'entendre des domestiques; la plupart l'entendent des enfans.

*Ibid.* Antr. avec moi.

¶ 8. Ces mots : *et si ille perseveraverit pulsans*, ne sont pas dans le grec; mais la suite les suppose.

*Ibid.* Le mot *improbitas* se prend ainsi quelquefois, pour importunité. Le grec peut se traduire : à cause de sa hardiesse; c'est-à-dire, de son opiniâtreté, de sa persévérance à demander malgré le refus.

Matt. VII. 7.  
XXI. 22.  
Marc. XI. 24.  
Joan. XIV. 13.  
Jac. I. 5.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Matt. vii. 9.

ou qui lui donnât un serpent, lorsqu'il lui demanderoit un poisson,

dem dabit illi ? aut piscem : numquid pro pisce serpentem dabit illi ?

12. Ou qui lui donnât un scorpion, lorsqu'il lui demanderoit un œuf ?

12. Aut si petierit ovum : numquid porriget illi scorpionem ?

13. Si donc vous autres, tout méchans que vous êtes, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans, à combien plus forte raison votre Père qui est dans le ciel, qui est la bonté même, donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent avec foi et avec persévérance ?

13. Si ergo vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris : quanto magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum peccentibus se ?

Matt. ix. 32.  
xii. 22.

14. Une autre fois " Jésus chassa un démon du corps d'un homme qui étoit muet ; et le démon étant sorti, le muet parla, et tout le peuple fut ravi en admiration.

14. Et erat ejiciens dæmonium, et illud erat mutum : et cum eiecisset dæmonium, locutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ.

Matt. ix. 34.  
Marc. iii. 22.

15. Mais les pharisiens " en conçurent une telle envie, que quelques-uns d'entre eux dirent : Il ne chasse les démons que par l'intelligence qu'il a avec Béezébus, " prince des démons.

15. Quidam autem ex eis, dixerunt : In Beelzebub principe dæmoniorum eiecit dæmonia.

16. Et d'autres, pour le tenter, et pour éprouver s'il étoit véritablement revêtu de la puissance qu'on lui attribuoit, lui demandèrent un prodige dans l'air, " qui pût les en assurer.

16. Et alii tentantes, signum de cœlo quærebant ab eo.

¶ 14. Quelques-uns pensent que ce possédé muet pourroit être le même que le possédé aveugle et muet dont parle saint Matthieu, xii. 22. et suiv., et dont la délivrance donne lieu aux mêmes blasphèmes des Juifs et aux mêmes réponses de Jésus-Christ, qui se trouvent aussi rapportées par saint Marc, iii. 22. et suiv. Mais il pourroit être que deux miracles semblables eussent donné lieu aux mêmes blasphèmes et aux mêmes réponses : puisque d'ailleurs il est certain que d'autres paroles ont été ainsi répétées. Saint Matthieu, ix. 32-34., parle lui-même d'un autre possédé muet, dont la délivrance donna également occasion au même blasphème. Voyez l'Harmonie, art. xcvi, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xvii.

¶ 15. L'auteur de la paraphrase paroît avoir eu en vue ce qui est rapporté dans saint Matthieu, xii. 24. D. Calmet suppose que ce qui est rapporté ici arriva dans un autre temps. Voyez l'Harmonie, art. xcvi.

Ibid. Voyez saint Matthieu, x. 25.

¶ 16. Litt. dans le ciel.

¶ 19. Voyez la note sur saint Matthieu, xii. 27.

17. Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.

18. Si autem et Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus ? quia dicitis in Beelzebub me ejicere dæmonia.

19. Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri erunt.

20. Porro si in digito, Dei ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei.

21. Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.

22. Si autem fortior eo superveniens vice-riteum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet.

17. Mais Jésus connoissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même, sera détruit ; et toute maison *divisée* contre elle-même, tombera en ruine.

18. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il ? Cependant vous dites que c'est par Béezébub que je chasse les démons : *et ainsi vous supposez qu'il est divisé contre lui-même.*

19. Or, si c'est par Béezébub que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils ? *"Vous me direz que c'est par l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges, et vous condamneront d'attribuer en moi au démon, ce qu'en eux vous reconnoissez venir de l'Esprit de Dieu.*

20. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, *comme vous êtes obligés de le reconnoître*, assurément le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

21. *Car lorsqu'un homme fort et armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté.*

22. Mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le surmonte, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettoit sa confiance, et il partagera *ensuite* ses dépouilles. *Or, c'est ce que je fais aujourd'hui, en arrachant au démon ceux qu'il possède ; et vous devez reconnoître par-là que je suis revêtu de la puissance de Dieu, qui seul peut don-*

‡ 21. Litt. Lorsque le fort armé garde sa cour ou son parvis. Le fort armé étoit celui que les anciens appeloient *Atriensis*, un officier vaillant, à qui l'on confioit la garde de la porte d'une grande maison : les anciens confioient même leur argent à ces officiers ; et ils étoient comme les intendans des grandes maisons.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*ner la force de vaincre cet esprit de malice.*

23. *Mais vous ne voulez pas avoir de moi ces sentimens favorables. Cependant je vous déclare que celui qui n'est point avec moi, est contre moi, et que celui qui ne recueille point avec moi, dissipe l'œuvre de Dieu. A quoi donc devez-vous vous attendre, vous qui non-seulement ne travaillez point avec moi, mais qui vous déclarez si ouvertement contre moi ?*

24. *Jésus s'adressant ensuite à celui qu'il venoit de délivrer, et voulant lui faire comprendre les efforts que le démon feroit contre lui, et le soin qu'il devoit avoir de lui résister, il lui parla ainsi : Lorsqu'un esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos; et comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.*

25. *Et y venant, il la trouve nettoyée et parée.*

26. *Alors il s'en va prendre avec lui sept " autres esprits plus méchans que lui; et entrant dans cette maison, ils en font leur demeure, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier, parce qu'il a reçu plus de grâces, et qu'il a un plus grand compte à rendre à Dieu.*

27. *Lorsqu'il disoit ces choses, une femme élevant sa voix du milieu du peuple, lui dit : Heureux le ventre qui vous a porté; et heureuses les mamelles que vous avez sucées.*

23. Qui non est mecum, contra me est : et qui non colligit mecum, dispergit.

24. Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem : et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.

25. Et cum venerit, invenit eam scopis mundatam et ornatam.

26. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se : et ingressi, habitant ibi. Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

27. Factum est autem cum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de turba, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.

‡ 26. Dans l'Écriture le nombre de sept se prend souvent indéterminément.

28. At ille dixit :  
Quinimmo beati, qui  
audiunt verbum Dei,  
et custodiunt illud.

29. Turbis autem  
concurrentibus, cœpit  
dicere : Generatio hæc,  
generatio nequam est :  
signum quærit, et sig-  
num non dabitur ei,  
nisi signum Jonæ pro-  
phetæ.

30. Nam sicut fuit  
Jonas signum Ninivi-  
tis : ita erit et Filius  
hominis generationi  
isti.

31. Regina Austri  
surget in judicio cum  
viris generationis hu-  
jus, et condemnabit  
illos : quia venit a fi-  
nibus terræ audire sap-  
ientiam Salomonis :  
et ecce plus quam Sa-  
lomon hic.

32. Viri Ninivitæ  
surgent in judicio cum

28. Jésus lui dit : Mais plutôt heu-  
reux sont ceux qui écoutent la parole  
de Dieu, et qui la pratiquent.

29. Et comme le peuple, *s'ima-  
ginant qu'il alloit faire le prodige  
qu'on lui avoit demandé*, s'amas-  
soit en foule pour voir cette mer-  
veille, " il commença de dire : Cette  
race d'hommes est une race mé-  
chante : après avoir vu une infi-  
nité de miracles, ils demandent  
un signe; et il ne leur en sera point  
donné d'autre que celui qui a été  
figuré dans la personne du pro-  
phète Jonas.

30. Car comme Jonas sorti vi-  
vant du ventre d'un poisson, fut  
pour ceux de Ninive un signe qui  
les convainquit de la vérité de sa  
mission; ainsi le Fils de l'homme,  
sorti vivant du sein du tombeau,  
sera, pour cette nation infidèle, un  
signe qui les convaincra de la sain-  
teté de sa doctrine, et de la gran-  
deur de sa puissance, dont toutes  
les merveilles qu'il opère à leurs  
yeux, ne peuvent aujourd'hui les  
persuader.

31. Aussi la reine du Midi s'élè-  
vera au jour du jugement contre  
les hommes de cette nation, et les  
condamnera, parce qu'elle est ve-  
nue des extrémités de la terre, pour  
entendre la sagesse de Salomon; et  
cependant celui qui est ici, *qu'èts  
ne veulent point écouter*, est plus  
sage que Salomon.

32. Les Ninivites de même s'élè-  
veront au jour du jugement contre

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Matt. xii. 39.

Jon. ii. 1.

3. Reg. x. 1.  
2. Par. ix. 1.

¶ 29. Voyez l'Harmonie, art. xcviij, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part.  
ch. xvij.

¶ 31. C'est-à-dire la reine de Saba. Saint Matthieu rapportant les  
mêmes reproches, xii. 41. et 42., quoique peut-être dans une autre occa-  
sion, met immédiatement après ce qui vient d'être dit de Jonas au ¶ 30.,  
ce qui est dit des Ninivites au ¶ 32., et ensuite ce qui est dit ici de la  
reine de Saba; cela paroît mieux lié. Peut-être lisoit-on de même ici; on  
a déjà vu une transposition semblable dans le chap. iv. § 5. et suivant.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Jon. iii. 5.

ce peuple, et le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; et cependant celui qui est ici, dont ils méprisent les paroles, est plus que Jonas.

generatione hao, et condemnabunt illum: quia pœnitentiam egerunt ad prædicationem Jonæ: et ecce plus quam Jonas hic.

Matt. v. 15.  
Marc. iv. 21.

33. Or, en rejetant ainsi mes paroles, vous allez contre le dessein de Dieu, qui vous les fait annoncer; car comme on n'allume point une lampe pour la mettre dans un lieu caché, ou sous un boisseau, mais qu'on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent dans la maison voient sa lumière; aussi Dieu, en vous faisant annoncer sa vérité par ma bouche, souhaite que vous la fassiez parottrre par votre foi et par vos œuvres.

33. Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio: sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur, lumen videant.

Matt. vi. 22.

34. Car comme votre œil est la lampe de votre corps, de même votre foi est la règle de votre conduite; et comme si votre œil est pur et simple, tout votre corps sera éclairé; et que s'il est mauvais, tout votre corps sera dans les ténèbres; de même, si votre foi est pure, toute votre conduite sera sainte; mais si votre foi est corrompue, toutes vos actions seront gâtées.

34. Lucerna corporis tui, est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit: si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit.

35. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous, ne soit elle-même que ténèbres, et que ce que vous prenez pour un principe certain de votre conduite, ne soit un principe faux et trompeur.

35. Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebræ sint.

36. Car si tout votre corps est éclairé sans avoir aucune partie ténébreuse, tout sera éclairé chez vous, et vous marcherez en assurance; comme lorsqu'une lampe vous éclaire par sa lumière: " mais si vous êtes dans les ténèbres, vous tomberez dans le précipice.

36. Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te.

‡ 56. C'est le sens du grec.

37. Et cum loqueretur, rogavit illum quidam pharisæus, ut pranderet apud se : et ingressus, recubuit.

38. Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium.

39. Et ait Dominus ad illum : Nunc vos, pharisæi, quod deforis est calicis et catini, mundatis : quod autem intus est vestrum, plenum est rapina et iniquitate.

40. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id quod deintus est, fecit ?

41. Verumtamen quod superest, date eleemosynam : et ecce omnia munda sunt vobis.

42. Sed vae vobis pharisæis, quia decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et præteritis iudicium et charitatem Dei : hæc autem oportuit facere, et illa non omittere.

43. Vae vobis pharisæis, quia diligitis pri-

37. Pendant qu'il parloit, " un pharisien le pria de dîner chez lui. Il y entra ; et s'étant mis à table *sans se laver*,

38. Le pharisien commença de dire en lui-même : Pourquoi ne s'est-il point lavé avant le dîner ? "

39. Mais le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous avez *grand* soin de nettoyer le dehors de la coupe où vous buvez, et du plat où vous mangez ; mais le dedans de vos cœurs est plein de rapines et d'iniquités, *sans que vous vous en mettiez en peine.*

40. Insensés que vous êtes, celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans ? *Pourquoi donc n'avez-vous pas autant de soin de la pureté de vos cœurs que de celle de vos corps ?*

41. Néanmoins donnez l'aumône à *proportion* de ce que vous avez ; " et Dieu, *touché de votre pénitence et de vos bonnes œuvres, fera que toutes choses seront pures pour vous, et vous remettra vos péchés.*

42. Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, " et qui négligez la justice et l'amour de Dieu. C'est là néanmoins ce qu'il falloit pratiquer, sans omettre ces autres choses.

43. Malheur à vous, pharisiens, qui aimez à avoir les premières places

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. xxiii. 25.

Matt. xxiii. 6.  
Marc. xii. 39.  
Infr. xx. 46.

‡ 37. Voyez l'Harmonie, art. xcviij., et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xviii.

‡ 38. Gr. le pharisien voyant cela, s'étonna de ce qu'il ne s'étoit point lavé avant le dîner.

‡ 41. C'est le sens du grec.

‡ 42. Litt. de tous les légumes.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

dans les synagogues, et à être salués dans les places publiques.

mas cathedras in synagogis, et salutationes in foro.

44. Malheur à vous " qui ressembliez à des sépulcres qui ne paroissent point, et que les hommes qui marchent dessus ne connoissent pas ; vous renfermez de même dans vos cœurs une corruption qui y est cachée.

44. Væ vobis, quia estis ut monumenta quæ non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt.

45. Alors un docteur de la loi prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes.

45. Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens, etiam contumeliam nobis facis.

Matt. xxiii.  
4.

46. Jésus lui dit : Malheur aussi à vous autres, docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, " et qui ne les touchez pas même du bout du doigt.

46. At ille ait : Et vobis legisperitis væ : quia oneratis homines oneribus quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

47. Malheur à vous qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et qui faites voir par vos actions que ce sont vos pères qui les ont tués ; et que comme vous êtes leurs enfans, vous êtes aussi les héritiers de leur cruauté.

47. Væ vobis qui ædificatis monumenta prophetarum : patres autem vestri occiderunt illos.

48. Oui certainement vous témoignez assez que vous consentez à ce qu'ont fait vos pères, puisqu'ils ont tué les prophètes, et que vous leur bâtissez des tombeaux, non pour réparer l'injure qu'on leur a faite, mais pour cacher la mauvaise disposition de votre cœur ; car vous êtes animés du même esprit que vos pères."

48. Profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum : quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra.

49. C'est pourquoi la Sagesse de

49. Propterea et sa-

¶ 44. Le grec ajoute : Scribes et pharisiens hypocrites.

¶ 46. Gr. litt. difficiles à porter.

¶ 48. Comme les docteurs de la loi ne bâtissoient des tombeaux aux prophètes que par hypocrisie, au lieu de réparer aux yeux de Dieu les crimes de leurs pères, ils en combloient plutôt la mesure.

pietia Dei dixit : Mit-  
tam ad illos prophetas  
et apostolos, et ex illis  
occident, et perse-  
quentur :

50. Ut inquiratur  
sanguis omnium pro-  
phetarum, qui effusus  
est a constitutione  
mundi a generatione  
ista,

51. A sanguine Abel,  
usque ad sanguinem  
Zachariæ, qui periit  
inter altare et ædem.  
Ita, dico vobis, requi-  
retur ab hac genera-  
tione.

52. Væ vobis legis-  
peritis, quia tulistis  
clavem scientiæ : ipsi  
non introistis, et eos  
qui introibant, prohibuistis.

53. Cum autem hæc  
ad illos diceret, cœpe-  
runt pharisæi et legis-  
periti graviter insiste-  
re, et os ejus oppri-  
mere de multis,

54. Insidiantes ei,  
et quærentes aliquid  
capere de ore ejus, ut  
accusarent eum.

ψ 51. Voyez dans saint Matthieu, xxiii. 35. En comparant ces deux textes, on voit que Jésus-Christ a dit cela en deux occasions différentes.

ψ 53. Gr. litt. les scribes et les pharisiens.

Dieu a dit, *en parlant de vous* :  
Je leur enverrai des prophètes et des  
apôtres ; et ils tueront les uns, et ils  
persécuteront les autres,

50. Afin qu'on redemande à cette  
nation le sang de tous les prophètes,  
qui a été répandu depuis la création  
du monde,

51. Depuis le sang d'Abel, jus-  
qu'au sang de Zacharie, " qui a été  
tué entre le temple et l'autel. Oui,  
je vous déclare qu'on en demandera  
compte à cette nation, et qu'on lui  
en fera porter la peine.

52. Malheur à vous, docteurs de  
la loi, qui vous êtes saisis de la clef  
de la science *du salut*, et qui n'y  
étant point entrés vous-mêmes, l'a-  
vez encore fermée à ceux qui vou-  
loient y entrer, *en les empêchant  
de croire en celui qui en est la voie  
et la vérité.*

53. Comme il leur parloit de la  
sorte, les pharisiens et les docteurs  
de la loi, " *irrités de ces reproches  
de Jésus, et voulant s'en délivrer,*  
commencèrent à le presser forte-  
ment, et à l'accabler de plusieurs  
questions,

54. Lui tendant des pièges, et  
cherchant à tirer de sa bouche quel-  
que chose qui leur donnât lieu de  
l'accuser.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Gen. iv. 8.  
2. Par. xxiv.  
22.

---

## CHAPITRE XII.

**Levain des pharisiens. Ne craindre que Dieu. Blasphème contre le Saint-Esprit. Se garder de l'avarice. Ne point s'inquiéter pour les besoins de la vie. Ne chercher que Dieu. Vigilance. Partage du serviteur fidèle et du serviteur infidèle. Feu apporté sur la terre. Temps du Messie inconnu. S'accorder avec son adversaire.**

An de Père  
chr. vulg.  
32.

1. CÉPENDANT " une grande multitude de peuple s'étant assemblée " autour de Jésus, en sorte qu'ils marchoient les uns sur les autres, il commença de dire à ses disciples : Gardez-vous *surtout* " du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

1. MULTIS autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad discipulos suos: Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis.

Matt. xvi. 6.  
Marc. viii.  
15.

2. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu : *de sorte que la corruption de leur cœur, qu'ils cachent à présent avec tant de soin, sera un jour manifestée à la face du ciel et de la terre; et que la sainteté de votre vie, et la vérité de vos paroles, seront aussi reconnues de tout le monde.*

2. Nihil autem operatum est, quod non reveletur: neque absconditum, quod non sciatur.

Matt. x. 26.  
Marc. iv. 22.

3. Car ce que vous aurez dit dans les ténèbres, se publiera dans la lumière; et ce que vous aurez dit à l'oreille dans une chambre, sera prêché sur les toits. "

3. Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur: et quod in aurem locuti estis in cubiculis, prædicabitur in tectis.

4. Je vous le dis donc à vous qui êtes mes amis : *Ne retenez point captive la vérité que je vous ai confiée; publiez-la hardiment, et*

4. Dico autem vobis amicis meis : Ne timeamini ab his qui occidunt corpus, et post

ψ 1. Voyez l'Harmonie, art. xcix et suiv., tom. xix, et la Concordance, 14<sup>e</sup> part. ch. xix, tom. xx.

Ibid. C'est le sens du grec.

Ibid. Le grec l'exprime ainsi.

ψ 3. Dans la Palestine les toits étoient en plate-forme.

hæc non habent amplius quid faciant.

5. Ostendam autem vobis quem timeatis : Timete eum qui , postquam occiderit , habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis , hunc timete.

6. Nonne quinque passerés veneunt dispondio ? et unus ex illis non est in oblivione coram Deo.

7. Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite ergo timere : multis passeribus pluris estis vos.

8. Dico autem vobis : Omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus , et Filius hominis confitebitur illum coram angelis Dei.

9. Qui autem negaverit me coram hominibus , negabitur coram angelis Dei.

10. Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis , remittetur illi : ei autem qui in Spiritum Sanctum blasphemaverit , non remittetur.

ne craignez point ceux qui tuent le corps , et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage.

5. Mais je vais vous apprendre qui vous devez craindre : Craignez celui qui , après avoir ôté la vie , a encore le pouvoir de jeter dans l'enfer. C'est celui-là , vous dis-je encore une fois , que vous devez craindre.

6. N'est-il pas vrai que cinq passereaux se donnent pour deux oboles ? " et néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu.

7. Mais pour vous , les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point que Dieu vous oublie : vous valez beaucoup mieux qu'une infinité d'oiseaux ; " et moi-même je me souviendrai de vous.

8. Car je vous déclare que quiconque me confessera devant les hommes , le Fils de l'homme le reconnoitra aussi devant les anges de Dieu.

9. Mais si quelqu'un me renonce devant les hommes , je le renoncerai aussi " devant les anges de Dieu.

10. Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme , et refuse de le reconnoître pour Fils de Dieu , en le voyant agir comme homme , son péché lui sera remis , parce qu'il a été séduit par ses sens ; mais si quelqu'un , voyant les miracles que fait le Fils de l'homme , blasphème contre le Saint-Esprit , en les attribuant à l'esprit du démon , il ne lui sera point remis , parce que cela

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. x. 32.  
Marc. viii. 38.  
2. Tim. ii. 12.

Matt. xii. 32.  
Marc. iii. 29.

† 6. Gr. litt. deux assarion. Voyez dans saint Matthieu , x. 29.

† 7. Litt. que beaucoup de passereaux.

† 9. Litt. il sera aussi renoncé.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*ne peut être que l'effet d'un aveuglement volontaire, dont on ne revient presque jamais."*

11. Pour vous, lorsqu'on vous menera dans les synagogues, ou devant les magistrats, et devant les puissances de la terre, ne vous mettez point en peine comment vous répondrez, " ni de ce que vous leur direz ;

12. Car le Saint-Esprit vous enseignera à cette heure-là même ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Alors un homme lui dit du milieu de la foule : Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi la succession qui nous est échue.

14. Mais Jésus lui dit : Mon ami, " qui m'a établi pour vous juger, ou pour faire vos partages ?

15. Puis s'adressant aux troupes de peuple qui l'environtoient, il leur dit : Ayez soin de vous bien garder de toute avarice, " et que les besoins de la vie présente ne vous servent point de prétexte pour amasser des richesses ; car, en quelque abondance qu'un homme soit, la conservation de sa vie ne dépend point des grands biens qu'il possède.

Eccli. xi. 19.

16. Et pour confirmer cette vérité, il leur dit cette parabole : Il y avoit un homme riche, dont les terres avoient extraordinairement rapporté ;

17. Et il s'entretenoit en lui-même de ces pensées : Que ferai-je, car je

11. Cum autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis :

12. Spiritus enim Sanctus docebit vos in ipsa hora, quid oporteat vos dicere.

13. Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hereditatem.

14. At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos ?

15. Dixitque ad illos : Videte, et cavete ab omni avaritia : quia non in abundantia cujusquam vita ejus est, ex his quæ possidet.

16. Dixit autem similitudinem ad illos, dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit :

17. Et cogitabat intra se dicens : Quid fa-

‡ 10. Voyez la *Dissertation sur le péché contre le Saint-Esprit*, à la suite de l'*Harmonie*, tom. xix.

‡ 11. Gr. autr. comment vous vous défendez.

‡ 14. Litt. Homme.

‡ 15. Le grec lit simplement : de l'avarice.

ciam, quia non habeo quo congregem fructus meos ?

18. Et dixit : Hoc faciam : Destruam horrea mea, et majora faciam : et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea,

19. Et dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos : requiesce, comède, bibe, epulare.

20. Dixit autem illi Deus : Stultè, hac nocte animam tuam repetunt a te : quæ autem parasti, cujus erunt ?

21. Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives.

22. Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis : Nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori quid induamini.

23. Anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum.

24. Considerate cor-

n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai à recueillir ?

18. Voici, dit-il, ce que je ferai : J'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

19. Et je dirai à mon ame : Mon ame, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. "

20. Mais dans le temps que cet homme raisonnoit ainsi, Dieu lui dit : Insensé que tu es, on va te redemander " ton ame cette nuit même ; et pour qui sera ce que tu as amassé ?

21. Tel est, ajouta Jésus, l'aveuglement de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est point riche en Dieu, c'est-à-dire, qui n'use point de ses richesses selon la volonté de Dieu. "

22. Puis s'adressant à ses disciples, il leur dit : Ne vous mettez donc point en peine où vous trouverez de quoi manger, pour conserver votre vie, ni où vous trouverez des habits, pour couvrir votre corps.

23. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ; ainsi puisque Dieu vous a donné l'un et l'autre, il ne vous refusera pas ce qui est nécessaire pour les entretenir.

24. Pour vous en assurer, con-

An de l'ère chr. vulg. 32.

Ps. lxxv. 23.  
Matt. vi. 25.  
1. Pet. v. 7.

‡ 19. Gr. autr. réjouis-toi.

‡ 20. Vulg. litt. *repetunt*. Le grec est équivoque, et peut également signifier le futur *repetent*.

‡ 21. Autr. et qui n'est point riche devant Dieu, c'est-à-dire, qui n'est point riche des biens spirituels.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

sidérez les corbeaux ; ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier ni grenier ; cependant Dieu les nourrit. *Or, combien tui êtes-vous plus chers que des corbeaux ? " Comment donc craignez-vous qu'il vous refuse des choses qu'il donne si libéralement à ces oiseaux ?*

25. Mais d'ailleurs, qui de vous, par tous ses soins, peut ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ? *Personne, sans doute.*

26. Si donc les moindres choses mêmes sont *si fort* au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous inquiétez-vous des autres *qui dépendent encore moins de vous ?*

27. Considérez les lis, et voyez comment ils croissent ; ils ne travaillent, ni ne filent ; et cependant je vous assure que Salomon même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme aucun d'eux, *avec tant d'art, de justesse et de beauté.*

28. Si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qu'on jettera demain dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous *vêtir*, ô hommes de peu de foi ! *qu'il a créés à son image, et qu'il veut rendre participants de sa souveraine félicité ?*

29. Ne vous mettez donc point en peine, vous autres, de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez ; et ne vous laissez point emporter à ces soins ; "

30. Car ce sont les *païens et les gens du monde, qui s'inquiètent* pour toutes ces choses, *ne les attendant point de la divine providence qu'ils ne connoissent pas ; mais pour vous, qui êtes les enfans de Dieu,*

vos, quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium, neque horreum, et Deus pascit illos. Quanto magis vos pluri estis illis ?

25. Quis autem vestrum cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

26. Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de ceteris solliciti estis ?

27. Considerate lilia quomodo crescunt : non laborant, neque nent : dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.

28. Si autem fenum quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit : quanto magis vos, pusillæ fidei ?

29. Et vos nolite quærere quid manducetis, aut quid bibatis : et nolite in sublime tolli.

30. Hæc enim omnia gentes mundi quærunt : Pater autem vester scit quoniam his indigetis.

ÿ 24. Gr. litt. que des oiseaux.

ÿ 29. Gr. autr. et que votre esprit ne soit point suspendu et inquiet.

ÿ 30. Litt. qui recherchent toutes ces choses.

*vous êtes assurés que votre Père qui est dans le ciel, sait que vous en avez besoin; et cela doit vous suffire pour les attendre de sa divine bonté.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

31. Verumtamen quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis.

31. Cherchez donc premièrement le royaume et la justice de Dieu; et tout le reste vous sera donné comme par surcroît.

32. Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

32. *Il y en a très-peu qui entrent dans cette heureuse disposition; mais c'est à ce petit nombre que s'adressent ces paroles : Ne craignez point, petit troupeau; car il a plu à votre Père céleste de vous donner le royaume éternel qu'il vous a destiné dès le commencement du monde.*

33. Vendite quæ possidetis, et date e-leemosynam : facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in cœlis, quo fur non appropriat, neque tinea corrumpit.

33. *Vous donc qui aspirez à la possession de ce royaume céleste, vendez ce que vous avez sur la terre, et le donnez en aumône; faites-vous du sein des pauvres des bourses qui ne s'usent point par le temps; et amassez ainsi dans le ciel un trésor qui ne s'épuise jamais, d'où les voleurs ne puissent approcher, et que les vers ne puissent corrompre.*

Matth. vi. 20.  
XIX. 21.

34. Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.

34. Car où est votre trésor, là est aussi votre cœur; et si votre trésor est dans le ciel, tous les désirs de votre cœur seront aussi pour le ciel.

35. Sint lumbi vestri præincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris,

35. *Mais afin que ces désirs ne soient pas inutiles, il faut que vos reins soient ceints, que vous ayez dans vos mains des lampes allumées;*

36. Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quando revertatur a

36. Et qu'ainsi vous soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que lorsqu'il sera venu, et qu'il aura

‡ 31. Le Grec lit ici simplement : Cherchez donc le royaume de Dieu; et tout le reste, etc. L'expression de la Vulgate est conforme au texte de saint Matthieu, vi. 33; mais par la comparaison des deux textes, il paroît que ceci fut dit en deux occasions différentes.

‡ 35. Gr. litt. et que vos lampes soient allumées.

AN de l'ère  
chr. vulg.  
32.

frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt.

37. Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera *ainsi* veillans : je vous dis en vérité que s'étant ceint *tui-même*, pour relever sa robe, il les fera mettre à table, et viendra les servir.

38. S'il arrive à la seconde, ou à la troisième veille *de la nuit*, et qu'il les trouve ainsi *disposés*, heureux seront ces serviteurs.

Matt. xxiv.  
43.

39. Or, sachez que si le père de famille étoit averti de l'heure où le voleur doit venir, il veilleroit sans doute, et ne laisseroit pas percer sa maison. *Mais comme il ignore cette heure, il est toujours sur ses gardes.*

Apoc. xvi. 15.

40. Tenez-vous donc aussi toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

41. Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce à nous *seuls* que vous adressez cette parabole, ou si c'est à tout le monde ?

42. Le Seigneur lui dit : *C'est à tout le monde, mais particulièrement à vous, qui devez être les économes de la maison de Dieu ; car quel est, à votre avis, l'économe fidèle et prudent que le maître établira sur sa famille pour distribuer à chacun sa mesure de blé en son temps, sinon celui qui sera ainsi vigilant ?*

43. Heureux ce serviteur que son

nuptiis : ut, cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.

37. Beati servi illi, quos cum venerit dominus, invenerit vigilantes : amen dico vobis, quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.

38. Et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi.

39. Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias, qua hora fur veniret, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.

40. Et vos estote parati : quia quâ hora non putatis, Filius hominis veniet.

41. Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes ?

42. Dixit autem Dominus : Quis, putas, est fidelis dispensator, et prudens, quem constituit dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram ?

43. Beatus ille servus

¶ 38. Les Hébreux partageoient alors la nuit en quatre veilles.

¶ 42. Dans les grandes maisons, où il y avoit beaucoup d'esclaves, on donnoit à l'un d'eux l'intendance sur tous les autres. Son principal emploi étoit de veiller sur leur conduite, et de leur distribuer la nourriture.

quem cum venerit dominus, invenerit ita facientem.

44. Vere dico vobis, quoniam supra omnia quæ possidet, constituet illum.

45. Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere servos et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari,

46. Veniet Dominus servi illius, in die qua non sperat, et hora qua nescit, et dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet.

47. Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis :

48. Qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo : et cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.

49. Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ?

maître à son arrivée trouvera agissant de la sorte.

44. Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.

45. Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître n'est pas près de venir, et qu'il commence de battre les serviteurs et les servantes, de manger, de boire et de s'enivrer,

46. Le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas ; il le séparera *d'avec ses bons serviteurs ; il lui ôtera son emploi ;* et il lui donnera pour partage d'être *puni* avec les *serviteurs* infidèles, avec lesquels il sera très-cruellement tourmenté.

47. Car le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et qui néanmoins ne se sera pas tenu prêt, et n'aura point exécuté ses ordres, sera battu de plusieurs coups ;

48. Mais celui qui ne l'aura pas su, et qui *dans cette ignorance* aura fait des choses qui méritent châtement, sera moins battu ; car on demandera beaucoup à celui à qui on aura donné beaucoup, et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses. *Prenez donc garde à vous, et ayez soin de faire valoir les talents que Dieu vous a donnés.*

49. *Vous vous attirerez par-là des persécutions ; mais c'est pour cela même que je suis venu au monde ; car je suis venu jeter le feu des persécutions sur la terre ; et*

An de l'ère chr. vulg. 32.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

que désiré-je, sinon qu'il s'allume,  
*même contre moi ?*

50. Car je dois être baptisé d'un  
baptême de sang ; et combien me  
sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'ac-  
complisse ?

Matt. x. 34.

51. Vous êtes surpris de ce que  
je vous dis, parce que vous croyez  
peut-être que je suis venu pour ap-  
porter la paix sur la terre. Non, je  
vous en assure ; je ne suis point  
venu y apporter la paix telle que  
le monde la désire, mais plutôt la  
division ;

52. Car désormais s'il se trouve  
cinq personnes dans une maison,  
elles seront divisées les unes des  
autres, trois contre deux, et deux  
contre trois.

53. Le père sera en division " avec  
le fils, et le fils avec le père ; la mère  
avec la fille, et la fille avec la mère ;  
la belle-mère avec la belle-fille, et  
la belle-fille avec la belle-mère. La  
parole de Dieu reçue des uns et re-  
jetée des autres, produira toutes  
ces divisions.

Matt. xvi. 2.

54. Il disoit aussi au peuple :  
Lorsque vous voyez un nuage se for-  
mer du côté du couchant, vous dites  
aussitôt : Il va pleuvoir ; " et cela  
arrive ainsi.

55. Et quand vous voyez que le  
vent du midi souffle, vous dites  
qu'il fera grand chaud ; " et cela  
arrive.

56. Hypocrites, vous savez si bien  
reconnoître ce que présagent les di-

50. Baptismo autem  
habeo baptizari : et  
quomodo coarctor us-  
quedum perficiatur ?

51. Putatis quia pa-  
cem veni dare in ter-  
ram ? Non, dico vobis,  
sed separationem.

52. Erunt enim ex  
hoc quinque in domo  
una divisi, tres in duos,  
et duo in tres

53. Dividentur : pa-  
ter in filium, et filius  
in patrem suum, ma-  
ter in filiam, et filia in  
matrem, socrus in nu-  
rum suam, et nurus  
in socrum suam.

54. Dicebat autem et  
ad turbas : Cum vide-  
ritis nubem orientem  
ab occasu, statim dicitis :  
Nimbus venit : et  
ita fit.

55. Et cum austrum  
flantem, dicitis : Quia  
æstus erit : et fit.

56. Hypocritæ, fa-  
ciem cœli et terræ

‡ 53. La ponctuation de la Vulgate joint au ‡ précédent le mot *dividentur*, qui dans le texte grec est à la tête de celui-ci, auquel il est joint. Mais de quelque manière que ce texte soit ponctué, le sens est toujours le même, et le verbe *dividentur* est toujours également sous-entendu dans le verset auquel on ne l'attache pas.

‡ 54. Dans la Palestine, la mer Méditerranée, qui est au couchant, envoie des nuées et de la pluie.

‡ 55. Les vents du midi qui viennent de l'Arabie et de l'Egypte, pays fort chauds, causent des chaleurs extraordinaires dans ce pays.

nostis probare : hoc autem tempus quomodo non probatis ?

*verses apparences du ciel et de la terre, comment donc ne reconnoissez-vous point que ce temps où vous êtes, est le temps de la venue du Messie, si clairement marqué dans la loi et dans les prophètes ?*

An de l'ère chr. vulg. 32.

57. Quid autem et a vobis ipsis non iudicatis quod justum est ?

*57. Pourquoi n'avez-vous point aussi de discernement pour reconnoître de vous-mêmes ce qui est juste, et ce que vous devez faire pour éviter les feux éternels dont vous êtes menacés ?*

58. Cum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, ne forte trahat te ad iudicem, et iudex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem.

*58. Je vais vous l'apprendre, ce que vous devez faire. Ecoutez cette parabole : Lorsque vous allez au magistrat avec celui qui est votre partie, tâchez en chemin de sortir d'affaire avec lui, de peur qu'il ne vous mène par force devant le juge, que le juge ne vous livre au ministre de la justice, et que celui-ci ne vous mette en prison ;*

Matt. v. 25.

59. Dico tibi, non exies inde, donec etiam novissimum minutum reddas.

*59. Car je vous le dis, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole. Ainsi pendant que vous êtes dans le chemin de cette vie, ayez soin de vous réconcilier avec Dieu, dont le péché vous a rendus les ennemis, de peur qu'au jour où il vous fera paroître devant celui qu'il a établi juge des vivans et des morts, vous ne soyez, par l'ordre de ce juste Juge, livrés aux démons, et enfermés dans les prisons de l'enfer, où l'on ne s'acquitte point, et d'où par conséquent on ne sort jamais.*

## CHAPITRE XIII.

Faire pénitence. Parabole du figuier stérile. Guérison d'une femme courbée. Paraboles du grain de sénevé et du levain dans la pâte. Porte étroite. Les derniers devenus les premiers. Réponse de Jésus-Christ touchant Hérode. Vengeances prédites contre Jérusalem.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

1. EN ce temps-là même, " quelques personnes se trouvèrent là auprès de Jésus, qui lui racontèrent l'affaire des Galiléens, dont Pilate avoit mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices.

2. Sur quoi Jésus" prenant la parole, leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de toute la Galilée, parce qu'ils ont été traités de la sorte ?

3. Non, je vous en assure; mais je vous déclare que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi-bien qu'eux.

4. Croyez-vous aussi que ces dix-huit hommes sur lesquels la tour de Siloé" est tombée, et qu'elle a tués, fussent plus redevables à la justice de Dieu que tous les autres habitans de Jérusalem qui ont été préservés de ce malheur ?

5. Non, je vous en assure; mais je vous déclare que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi-bien qu'eux.

6. Et pour leur faire comprendre qu'ils ne devoient pas différer

1. ADERANT autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.

2. Et respondens, dixit illis: Putatis quod hi Galilæi, præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt ?

3. Non, dico vobis: sed nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.

4. Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos: putatis quia et ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem ?

5. Non, dico vobis: sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.

6. Dicebat autem et hanc similitudinem :

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. ciii et suiv., tom. xix, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xx et suiv., tom. xx.

¶ 2. Le grec le nomme.

¶ 4. Cette tour étoit apparemment attachée au mur de Jérusalem, du côté qui regardoit la fontaine de Siloé: cette fontaine avoit sa source au pied des murailles de la ville du côté de l'orient.

Arborem ficī habebat quidam plantatam in vinea sua, et venit quærens fructum in illa, et non invenit.

7. Dixit autem ad cultorem vineæ : Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio : succide ergo illam : ut quid etiam terram occupat ?

8. At ille respondens, dicit illi : Domine, dimitte illam, et hoc anno, usque dum fodiam circa illam, et mittam stercora :

9. Et si quidem fecerit fructum : sin autem, in futurum succides eam.

10. Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis.

11. Et ecce mulier, quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo : et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respirare.

12. Quam cum videret Jesus, vocavit eam ad se, et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua.

13. Et imposuit illi

*cette pénitence, et qu'ils devoient se hâter de produire les fruits de justice que Dieu attendoit d'eux depuis si long-temps*, il leur dit cette parabole : Un homme avoit un figuier planté dans sa vigne ; et venant pour y chercher du fruit, il n'y en trouva point ? "

7. Alors il dit à son vigneron : Il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver : coupez-le donc ; car pour quoi occupe-t-il encore la terre *inutilement* ? "

8. Le vigneron lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, afin que je laboure au pied, et que j'y mette du fumier.

9. Peut-être portera-t-il du fruit ; sinon, vous le ferez couper. *Jésus leur laissa le soin de se faire à eux-mêmes l'application de cette parabole, et il se retira.*

10. Mais comme il enseignoit tous les jours de sabbat dans leur synagogue, "

11. Il se trouva là une femme possédée d'un esprit *malin*, qui la rendoit malade depuis dix-huit ans ; elle étoit toute courbée, et ne pouvoit point du tout regarder en haut.

12. Jésus la voyant, l'appela, et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité.

13. En même temps il lui imposa

ÿ 7. C'est le sens du grec.

ÿ 10. Gr. litt. dans une des synagogues.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

les mains ; et étant aussitôt redressée, elle rendit gloire à Dieu.

14. Mais le chef de la synagogue indigné de ce que Jésus l'avoit gué-  
rie un jour de sabbat, dit au peuple :  
Il y a six jours destinés pour tra-  
vailler ; venez en ces jours-là vous  
faire guérir, et non pas le jour du  
sabbat.

15. Le Seigneur lui répondit :  
Hypocrites, " y a-t-il quelqu'un de  
vous qui ne délie son bœuf ou son  
âne le jour du sabbat ; et ne les tire  
de l'étable pour les mener boire ?

16. Pourquoi donc ne falloit-il  
pas délivrer de ces liens, en un jour  
de sabbat, cette fille d'Abraham,  
que Satan avoit tenue ainsi liée du-  
rant dix-huit ans ?

17. A ces paroles, tous ses adver-  
saires demeurèrent confus ; et tout  
le peuple étoit ravi de lui voir faire  
tant d'actions glorieuses.

18. *Une autre fois, Jésus voutut  
instruire les peuples qui l'environ-  
noient, du progrès que feroient  
dans le monde son Eglise, sa grace  
et sa parole. Il leur disoit donc pour  
cela : A quoi est semblable le royaume  
de Dieu, et à quoi le compare-  
rai-je ?*

19. Il est semblable à un grain de  
senevé qu'un homme prend, et jette  
dans son jardin, et qui croît jusqu'à  
devenir un grand arbre ; de sorte que

manus, et confestim  
erecta est, et glorifica-  
bat Deum.

14. Respondens au-  
tem archisynagogus,  
indignans quia sabbato  
curasset Jesus, dicebat  
turbæ : Sex dies sunt  
in quibus oportet ope-  
rari : in his ergo venite,  
et curamini, et non in  
die sabbati.

15. Respondens au-  
tem ad illum Dominus,  
dixit : Hypocritæ,  
unusquisque vestrum  
sabbato non solvit bo-  
vem suum aut asinum  
a præsepio, et ducit  
adaquare ?

16. Hanc autem fi-  
liam Abraham, quam  
alligavit Satanas, ecce  
decem et octo annis,  
non oportuit solvi a  
vinculo isto die sab-  
bati ?

17. Et cum hæc di-  
ceret, erubescabant  
omnes adversarii ejus :  
et omnis populus gau-  
debat in universis quæ  
glorioso fiebant ab eo.

18. Dicebat ergo :  
Cui simile est regnum  
Dei, et cui simile æsti-  
mabo illud ?

19. Simile est grano  
sinapis, quod accep-  
tum homo misit in hor-  
tum suum, et crevit,

Matt. XIII.  
31.  
Marc. IV. 31.

ÿ 15. Le grec imprimé lit au singulier : Hypocrite. Plusieurs manu-  
scrits grecs sont conformes à la Vulgate.

et factum est in arborem magnam : et volucres cœli requieverunt in ramis ejus.

20. Et iterum dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei ?

21. Simile est fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria, donec fermentaretur totum.

22. Et ibat per civitates et castella, docens, et iter faciens in Jerusalem.

23. Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur ? Ipse autem dixit ad illos :

24. Contendite intrare per angustam portam : quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt.

25. Cum autem intraverit paterfamilias, et cluserit ostium, incipietis foris stare, et pulsare ostium, dicentes : Domine, aperi nobis : et respondens, dicet vobis : Nescio vos unde sitis.

26. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti.

les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches.

20. A quoi, dit-il encore, comparerai-je le royaume de Dieu ?

21. Il est semblable au levain qu'une femme prend, et met dans trois mesures " de farine, et qui y demeure caché jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

22. Or, Jésus alloit ainsi par les villes et par les villages, enseignant, et s'avancant vers Jérusalem.

23. Et quelqu'un lui ayant demandé : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvés ? il ne répondit point à cette question plus curieuse qu'utile ; mais s'adressant à ceux qui l'accompagnoient, il leur dit :

24. Faites effort pour entrer par la porte étroite, car je vous assure que plusieurs qui ne veulent pas sincèrement renoncer à eux-mêmes, chercheront à y entrer, et ne le pourront.

25. Et quand le père de famille sera entré, et qu'il aura fermé la porte, vous vous trouverez dehors, et vous vous mettrez à heurter, en disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ; mais il vous répondra : Je ne vous connois point ; je ne sais d'où vous êtes. "

26. Alors vous commencerez à dire : Nous avons bu et mangé avec vous, et vous avez enseigné dans nos places publiques.

An de Père chr. vulg. 32.

Matt. XIII. 33.

Matt. VII. 13.

Matt. XIV. 10.

‡ 21. Voyez dans saint Matthieu, XIII. 33. Selon saint Matthieu, XIII. 31.-33., et selon saint Marc, IV. 30. 32., il paroît que Jésus-Christ avoit déjà proposé ces deux paraboles dans une autre occasion.

‡ 25. Cette répétition est dans le grec.

Ibid. Ou simplement : il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.

An de Père  
chr. vulg.  
32.

Matt. vii. 23.

Ps. vi. 9.

Matt. xxv.  
41.

27. Et il vous répondra : Je ne sais qui vous êtes, ni d'où vous êtes ; " retirez-vous de moi, vous tous qui faites des œuvres d'iniquité.

28. Ce sera alors qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, quand vous verrez qu'Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes seront dans le royaume de Dieu, et que vous serez jetés dehors.

29. Et pour comble de désespoir, vous verrez qu'il en viendra d'Orient et d'Occident, du Septentrion et du Midi, qui auront place au festin " dans le royaume de Dieu, pendant que vous en serez exclus, vous qui en étiez comme les héritiers naturels.

Matt. xix. 30.  
xx. 16.

Marc. x. 31.

30. Car alors ceux qui sont aujourd'hui les derniers, comme sont tous ces peuples incirconcis, seront les premiers ; et ceux qui sont les premiers, comme sont les Juifs, qui ont l'avantage d'être le peuple de Dieu, seront les derniers.

31. Le même jour, quelques-uns des pharisiens ne pouvant soutenir la présence de Jésus, vinrent lui dire, pour l'obliger à se retirer : Allez-vous-en ; sortez de ce lieu, car Hérode veut vous faire mourir.

32. Il leur répondit : Allez dire à ce renard : J'ai encore à chasser les démons, et à rendre la santé aux malades aujourd'hui et demain, " et le troisième jour, je serai consommé par ma mort.

33. Cependant il faut que je continue à marcher aujourd'hui et demain, et le jour d'après, jusqu'à ce que j'arrive à Jérusalem, car il ne faut pas qu'un prophète meure hors de Jérusalem.

¶ 27. Autrement et selon le grec : Et il répondra : Je vous dis que je ne sais d'où vous êtes.

¶ 29. Voyez ce qui a été dit sur le texte de saint Matthieu, viii. 11.

¶ 32. C'est-à-dire quelque temps, et jusqu'au jour marqué de Dieu.

27. Et dicit vobis. Nescio vos unde sitis : discedite a me omnes operarii iniquitatis.

28. Ibi erit fletus et stridor dentium, cum videritis Abraham, et Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras.

29. Et venient ab Oriente et Occidente, et Aquilone et Austro, et accumbent in regno Dei.

30. Et ecce sunt novissimi qui erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi.

31. In ipsa die accesserunt quidam pharisæorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere.

32. Et ait illis : Ite, et dicit vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummor.

33. Verumtamen oportet me hodie et cras et sequenti die ambulare, quia non capit prophetam perire extra Jerusalem.

34. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti?

35. Ecce relinquitur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis, quia non videbitis me, donec veniat cum dicetis: Benedictus qui venit in nomine Domini.

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu?

35. *Peuple ingrat et infidèle*, le temps s'approche où vos maisons demeureront désertes, et où vous serez privés de ma divine présence; car je vous dis en vérité que vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous étant convertis à la fin des siècles, vous disiez, en me reconnoissant pour le Messie que Dieu devoit vous envoyer: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. xxiii. 37.

¶ 34. C'est ainsi que la Vulgate l'exprime dans saint Matthieu; xxiii. 37. Ici la Vulgate l'exprime par *avis* qui signifie en général *oiseau*: le mot grec est le même dans les deux textes, et il peut réunir les deux sens. Il paroît que Jésus-Christ a dit cela en deux occasions différentes.

¶ 35. Litt. votre maison; c'est-à-dire votre ville.

*Ibid.* Le grec l'exprime.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, xxiii. 39.

## CHAPITRE XIV.

Hydropique guérj un jour de sabbat. Prendre la dernière place. Inviter les pauvres. Parabole des conviés qui s'excusent. Renoncer à tout pour suivre Jésus-Christ. Porter sa croix. Sel affadi.

1. Et factum est cum intraret Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum.

1. Jésus entra un jour de sabbat dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y manger; et ceux qui étoient là, l'observoient, pour trouver dans ses paroles ou dans ses actions quelque sujet de l'accuser.

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. cvii et suiv., tom. xix, et la Concordance, 17<sup>e</sup> part. ch. xxii, tom. xx.

*Ibid.* Litt. pour y manger du pain, c'est-à-dire pour y prendre son repas.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

2. Or, il y avoit devant lui un homme hydropique.

3. Et Jésus s'adressant aux docteurs de la loi, et aux pharisiens qui étoient présens, leur dit : Est-il permis de guérir les malades au jour du sabbat ?

4. Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya.

5. Puis s'adressant à eux, il leur dit : Qui est-ce d'entre vous, qui voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, même le jour du sabbat ?

6. Et ils ne pouvoient rien répondre à cela.

7. Cependant Jésus considérant comme les conviés choisissoient les premières places, leur proposa cette parabole, et leur dit :

8. Quand vous serez convié à des noces, ne prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que vous ;

9. Et que celui qui vous aura invité l'un et l'autre ne vous dise : Donnez votre place à celui-ci ; et qu'alors vous ne soyez obligé de prendre avec confusion la dernière place.

10. Mais quand vous aurez été convié à quelque festin, allez-vous mettre à la dernière place, afin que quand celui qui vous a convié arrivera, il vous dise : Mon ami, montez plus haut ; et alors ce vous sera un sujet de gloire devant ceux qui seront à table avec vous.

2. Et ecce homo qui-  
dam hydropicus erat  
ante illum.

3. Et respondens Je-  
sus, dixit ad legisperi-  
tos et pharisæos, di-  
cens : Si licet sabbato  
curare ?

4. At illi tacuerunt.  
Ipse vero apprehen-  
sum sanavit eum, ac  
dimisit.

5. Et respondens ad  
illos, dixit : Cujus  
vestrum asinus aut bos  
in puteum cadet, et  
non continuo extrahet  
illum die sabbati ?

6. Et non poterant  
ad hæc respondere illi.

7. Dicebat autem et  
ad invitatos parabo-  
lam, intendens quo-  
modo primos accubi-  
tus eligerent, dicens ad  
illos :

8. Cum invitatus  
fueris ad nuptias, non  
discumbas in primo  
loco, ne forte honora-  
tior te sit invitatus ab  
illo :

9. Et veniens is qui  
te et illum vocavit,  
dicat tibi : Da huic lo-  
cum : et tunc incipias  
cum rubore novissi-  
mum locum tenere.

10. Sed cum voca-  
tus fueris, vade, re-  
cumbe in novissimo  
loco, ut cum venerit  
qui te invitavit, dicat  
tibi : Amice, ascende  
superius. Tunc erit ti-  
bi gloria coram simul  
discumbentibus :

Prov. xxv. 7.

11. Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur : et qui se humiliat, exaltabitur.

12. Dicebat autem et ei qui se invitaverat : Cum facis prandium, aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites, ne forte te et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio.

13. Sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos et cœcos :

14. Et beatus eris, quia non habent retribuere tibi : retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

15. Hæc cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei.

16. At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos.

17. Et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut venissent, quia jam parata sunt omnia.

¶ 14. C'est-à-dire, lorsque les justes ressusciteront pour jouir de la vie immortelle et glorieuse au grand jour de la résurrection générale.

¶ 17. Gr. litt. il envoya son serviteur dire aux conviés : Venez, parce que déjà tout est prêt.

11. Car quiconque s'élève, sera abaissé ; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

12. Il dit aussi à celui qui l'avoit invité : Lorsque vous donnerez à dîner ou à souper, n'y conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parens, ni vos voisins, qui seront riches, de peur qu'ils ne vous invitent ensuite à leur tour, et qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avoient reçu de vous.

13. Mais lorsque vous faites un festin, conviez-y les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles ;

14. Et vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre ; car cela vous sera rendu dans la résurrection des justes. "

15. Un de ceux qui étoient à table avec lui ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu, et qui sera admis au banquet céleste où Dieu rassasie ses élus.

16. Alors Jésus voulant lui faire comprendre que c'étoit à ce bonheur qu'il étoit venu inviter les hommes de la part de Dieu, et que cependant la plupart y étoient insensibles, et se rendoient indignes de cette grace, lui dit cette parabole : Un homme fit un jour un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes.

17. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout étoit prêt. "

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. xxiii.

12. Infr. xviii.

14.

Tob. iv. 7.  
Prov. iii. 9.

Matt. xxii. 2.

Apoc. xix. 9.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

18. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une maison aux champs, et il faut nécessairement que j'aille la voir; *ainsi* je vous supplie de m'excuser.

19. Le second lui dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, et je m'en vais les éprouver; je vous supplie de m'excuser.

20. Enfin un autre lui dit : J'ai épousé une femme; ainsi je ne puis y aller.

21. Le serviteur étant revenu, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille se mit en colère. et dit à son serviteur : Allez-vous-en promptement dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux.

22. Le serviteur, *après avoir exécuté les ordres de son maître*, lui dit : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait; et il y a encore de la place de reste.

23. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins, et le long des haies; *rassemblez tous ceux que vous trouverez*, et les forcez d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous assure qu'aucun de ceux que j'avois conviés ne goûtera de mon souper. *Tel sera le sort de tous ceux qui abusent des grâces de Dieu; d'autres en profiteront; et pour eux, ils en seront éternellement privés.*

25. Comme une grande troupe de peuple marchoit après Jésus, il se tourna vers eux, et leur dit :

18. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam : rogo te, habe me excusatum.

19. Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa : rogo te, habe me excusatum.

20. Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire.

21. Et reversus servus, nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias, dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis : et pauperes ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc.

22. Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est.

23. Et ait dominus servo : Exi in vias, et sepes : et compelle intrare, ut impleatur domus mea.

24. Dico autem vobis, quod nemo viro- rum illorum qui vocati sunt, gustabit cenam meam.

25. Ibant autem turbæ multæ cum eo : et conversus, dixit ad illos :

26. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus.

27. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus.

28. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum,

29. Ne posteaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident, incipiant illudere ei,

30. Dicentes : Quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare ?

31. Aut quis rex iturus committere bellum adversus alium regem, non sedens prius cogitat, si possit cum decem millibus occurrere ei qui cum viginti millibus venit ad se ?

32. Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.

26. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, en sorte qu'il soit disposé à perdre toutes ces choses plutôt que de me déplaire, il ne peut être mon disciple.

27. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas dans mes travaux et dans mes souffrances, ne peut être mon disciple. Si donc vous voulez être de ce nombre, examinez sérieusement si vous avez la force d'en remplir toutes les obligations.

28. C'est ce que vous faites dans toutes vos entreprises. Car qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne suppose auparavant, en repos et à loisir, la dépense qui y sera nécessaire, pour voir s'il aura de quoi l'achever ;

29. De peur qu'en ayant jeté les fondemens, et ne pouvant l'achever, tous ceux qui verront cet édifice imparfait ne commencent à se moquer de lui,

30. En disant : Cet homme avoit commencé de bâtir, mais il n'a pu achever ?

31. Ou, qui est le roi, qui, se mettant en campagne pour combattre un autre roi, ne consulte auparavant, en repos et à loisir, s'il pourra marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui s'avance vers lui avec vingt mille ?

32. S'il ne le peut pas, il lui envoie des ambassadeurs, lorsqu'il est encore bien loin, et lui fait des propositions de paix.

An de l'ère chr. vulg. 32.  
Matt. x. 37.

Matt. x. 38.  
xvi. 24.  
Marc. viii. 34.

‡ 28. Dans la Palestine, il y avoit des maisons bâties en forme de tour.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

33. Ainsi quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, *et n'est pas disposé à tout abandonner pour l'amour de moi*, ne peut être mon disciple.

34. Le sel est bon ; mais si le sel devient insipide, avec quoi l'assaisonnera-t-on ?

Matt. v. 13.  
Marc. ix. 49.

35. Il ne peut servir ni pour engraisser la terre, ni pour augmenter le fumier ; mais on le jettera dehors. " Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre, *et qu'il comprenne que c'est une bonne chose d'être de mes disciples ; mais que si on n'en a pas les qualités, et qu'on n'en remplisse pas les devoirs, on n'est propre qu'à être jeté dans les ténèbres extérieures de l'enfer.*

¶ 34. et 35. Voyez dans saint Matthieu, v. 13.

## CHAPITRE XV.

Murmure des pharisiens contre Jésus-Christ qui reçoit les pécheurs. Paraboles de la brebis égarée, et de la drachme perdue. Parabole de l'enfant prodigue.

1. Or, " comme tous " les publicains et les gens de mauvaise vie s'approchoient ordinairement de Jésus pour l'écouter,

2. Les pharisiens et les scribes en murmuroient, et disoient : Voyez comme cet homme reçoit les gens de mauvaise vie, et mange avec eux.

Matt. xviii.  
12.

3. Sur quoi Jésus leur proposa cette parabole :

4. Qui est celui d'entre vous qui,

1. ERANT autem appropinquantes ei publicani et peccatores, ut audirent illum.

2. Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

3. Et ait ad illos parabola istam, dicens :

4. Quis ex vobis ho-

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. cx1 et suiv., tom. xix, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xxiii, tom. xx.  
Ibid. Le grec ajoute ce mot.

mo qui habet centum oves : et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniatur eam ?

5. Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos, gaudens :

6. Et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.

7. Dico vobis, quod ita gaudium erit in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia.

8. Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et everrit domum, et quærit diligenter donec inveniatur ?

9. Et cum invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.

10. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei, super uno

ayant cent brebis, et en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ?

5. Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie ;

6. Et étant retourné en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui étoit perdue.

7. Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

8. Ou qui est la femme qui, ayant dix drachmes, " et en ayant perdu une, n'allume la lampe, et balayant sa maison, ne la cherche avec grand soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve ?

9. Et après l'avoir trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avois perdue.

10. Je vous le dis de même : " Il y aura une *très-grande* joie parmi les anges de Dieu, lorsqu'un seul pé-

† 8. La drachme étoit de la valeur d'environ huit sous de notre monnaie.

† 10. Gr. autr. Je vous dis que c'est de même une joie parmi, etc. A la lettre : De même, vous dis-je, c'est une joie, etc.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

cheur fera pénitence. *Ne soyez donc pas surpris si je les souffre auprès de moi, et si je travaille à leur conversion.*

11. *Et pour leur faire comprendre l'excès de la bonté de Dieu envers les pécheurs, et la joie que Dieu même ressent lorsqu'ils reviennent à lui, il leur dit encore cette parabole : Un homme avoit deux fils,*

12. *Dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi la part du bien qui doit me revenir. Et le père leur fit le partage de son bien.*

13. *Peu de jours après, le plus jeune de ces deux enfans, ayant amassé tout ce qu'il avoit, s'en alla voyager dans un pays fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches.*

14. *Après qu'il eut tout dépensé, il arriva une grande famine en ce pays-là; et il commença d'être dans l'indigence.*

15. *Alors il s'en alla, et se mit au service d'un des habitans du pays, qui l'envoya à sa maison des champs pour y garder " les pourceaux.*

16. *Et étant là, il fut réduit à une misère si extrême, qu'il eût souhaité remplir son ventre des cosses " que les pourceaux mangeoient; mais personne ne lui en donnoit.*

† 15. Litt. pâtre.

† 16. Selon les plus habiles interprètes, le mot grec doit s'entendre des carouges, fruit d'un arbre d'Égypte qui porte le même nom, en grec *ceration*, en latin *sitiqua* : on tiroit de ce fruit une espèce de liqueur, et on donnoit le marc aux pourceaux.

peccatore pœnitentiam agente.

11. Ait autem : Homo quidam habuit duos filios :

12. Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ, quæ me contingit. Et divisit illis substantiam.

13. Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam, vivendo luxuriose.

14. Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, et ipse cœpit egere.

15. Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius. Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos.

16. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis, quas porci manducabant : et nemo illi dabat.

17. In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus : ego autem hic fame pereo !

18. Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in cœlum, et coram te :

19. Jam non sum dignus vocari filius tuus : fac me sicut unum de mercenariis tuis.

20. Et surgens venit ad patrem suum. Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est, et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.

21. Dixitque ei filius : Pater, peccavi in cœlum, et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.

22. Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum : et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus :

23. Et adducite vitu-

17. Enfin étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de serviteurs à gages dans la maison de mon père, " qui ont du pain en abondance ; et moi, je meurs ici de faim !

18. Il faut que de ce pas je m'en aille trouver mon père, et que je lui dise : *Mon* père, j'ai péché contre le ciel et contre vous,

19. Et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

20. Il partit donc, et s'en vint trouver son père. Lorsqu'il étoit encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion, et courant à lui, il se jeta à son cou, et le baisa.

21. Et son fils lui dit : *Mon* père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, *et* je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. "

22. Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle " robe qui soit dans ma maison, et l'en revêtez ; et mettez-lui un anneau au doigt " et des souliers à ses pieds.

23. Amenez un veau gras, " et le

¶ 17. Le grec lit simplement : Combien y a-t-il de serviteurs aux gages de mon père, qui, etc.

¶ 21. Plusieurs manuscrits grecs et quelques latins ajoutent ici : Traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

¶ 22. C'est le sens du grec. Litt. la première, c'est-à-dire la plus belle. Le mot *cito*, promptement, n'est pas dans le grec.

*Ibid.* C'étoit un ornement ordinaire aux personnes riches et de condition.

¶ 23. Gr. litt. le veau gras. On nourrissoit ainsi des veaux ou des bœufs pour les sacrifices solennels et pour les festins de réjouissance.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

tuez; faisons bonne chère, et réjouissons-nous; "

24. Parce que mon fils que voici étoit mort, et il est ressuscité; il étoit perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent donc à faire grande chère, " *et à se réjouir.*

25. Pendant son fils aîné, qui étoit aux champs, revint; et lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit le son des instrumens, et *le bruit de ceux qui dansoient.*

26. Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'étoit.

27. Le serviteur lui répondit : C'est que votre frère est revenu; et votre père a tué un veau gras, " parce qu'il l'a recouvré en bonne santé.

28. Ce qui l'ayant fâché, il ne vouloit point entrer *dans le logis*; mais son père étant sorti pour l'en prier, "

29. Celui-ci prit la parole, et lui dit : Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé; cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me divertir avec mes amis.

30. Mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien " avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui un veau gras. "

lum saginatum, et occidite : et manducemus, et epulemur :

24. Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit : perierat, et inventus est. Et cœperunt epulari.

25. Erat autem filius ejus senior in agro : et cum veniret, et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum :

26. Et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent.

27. Isque dixit illi : Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit.

28. Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus, cœpit rogare illum.

29. At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi, et nunquam dedisti mihi hædum, ut cum amicis meis epularer :

30. Sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretrici-

† 23. Litt. mangeons, et faisons bonne chère. Gr. autr. mangeons, et réjouissons-nous.

† 24. Gr. autr. de se réjouir.

† 27. Gr. litt. le veau gras.

† 28. Autr. et à la lettre : son père étant sorti, l'en prioit.

† 30. Gr. votre bien.

*Ibid.* Gr. litt. le veau gras.

bus, venit, occidisti illi vitulum saginatum.

31. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt :

32. Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit : perierat, et inventus est.

31. Le père lui dit : *Mon fils*, vous êtes toujours avec moi; et tout ce que j'ai est à vous.

32. Mais il falloit bien faire un festin, et nous réjouir, parce que votre frère que voici étoit mort, et il est ressuscité; il étoit perdu, et il est retrouvé.

An de l'ère chr. vulg.  
32.

## CHAPITRE XVI.

Parabole de l'économe infidèle. Nul ne peut servir deux maîtres. Reproches contre les pharisiens. Indissolubilité du mariage. Mauvais riche, Lazare pauvre; supplice de l'un, récompense de l'autre.

1. DICEBAT autem et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives, qui habebat villicum : et hic diffamatus est apud illum, quasi dissipasset bona ipsius.

2. Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te? redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare.

3. Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? fodere non valeo, mendicare erubesco.

4. Scio quid faciam,

1. Jésus dit aussi, " en s'adressant à ses disciples : Un homme riche avoit un économe " qui fut accusé devant lui, comme ayant dissipé les biens de son maître.

2. L'ayant donc fait venir, il lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration, car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. "

3. Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je, mon maître m'ôtant l'administration de son bien? Je ne saurois travailler à la terre, et j'aurois honte de mendier.

4. Je sais bien ce que je ferai, afin

† 1. Voyez l'Harmonie, art. cxiii et suiv., tom. xix, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xxiv et suiv., tom. xx.

Ibid. C'est le sens du grec.

‡ 2. Litt. vous ne pourrez plus désormais gouverner mon bien.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

que lorsqu'on m'aura ôté mon emploi, il y ait des gens qui me reçoivent chez eux.

5. Ayant donc fait venir, l'un après l'autre, tous ceux qui devoient à son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître ?

6. Il lui répondit : Cent barils " d'huile. L'économe lui dit : Reprenez votre obligation ; mettez-vous là vite, et faites-en une autre de cinquante.

7. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Il répondit : Cent mesures " de froment. Reprenez votre billet, lui dit-il, et faites-en un autre de quatre-vingts.

8. Et le maître loua cet économe infidèle, *non de son infidélité, mais de ce qu'il avoit agi prudemment dans sa disgrâce, et de ce qu'il avoit pris de justes mesures pour se mettre à couvert de la misère où elle pouvoit le jeter.* Car les enfans du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires temporelles, " que les enfans de lumière dans l'affaire de leur salut.

9. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi à vous tous, qui êtes des économes auxquels Dieu est près de faire rendre compte de l'administration du bien qu'il vous a confié : Faites-vous des amis avec les richesses temporelles que vous

ut cum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas.

5. Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo ?

6. At ille dixit : Centum cados olei. Dixitque illi : Accipe cautionem tuam : et sede cito, scribe quinquaginta.

7. Deinde alii dixit : Tu vero quantum debes ? Qui ait : Centum coros tritici. Ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta.

8. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset : quia filii hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.

9. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis : ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

¶ 6. Selon la Vulgate à la lettre : cent cades. En hébreu *cad* signifie proprement une cruche. Le grec lit : cent baths ; le bath est le même que l'épha, mesure hébraïque qui contenoit environ trente pintes. Plusieurs manuscrits grecs sont conformes à la Vulgate.

¶ 7. Litt. cent corus. Le corus ou chomer des Hébreux, contenoit environ trois cents pintes.

¶ 8. Le mot *generatio* signifie quelquefois ainsi, chez les Hébreux, les événemens de la vie, ce que le temps enfante.

*possédez, qui sont ordinairement un fruit ou une source d'iniquité. Répandez vos biens dans le sein des pauvres, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous recoivent dans les demeures éternelles, et vous y fassent entrer.*

An de l'ère chr. vulg. 52.

10. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est : et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.

10. *C'est la récompense que Dieu a promise à ceux qui seront fidèles à bien dispenser les biens périssables de cette vie, qu'il leur a confiés ; parce que celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle aussi dans les grandes ; et au contraire, celui qui est injuste dans les petites choses, sera aussi injuste dans les grandes.*

11. Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis : quod vestrum est, quis credet vobis ?

11. *Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes et dans la dispensation des faux biens de la terre, qui vous donnera les biens véritables de la grace et du salut ?*

12. Et si in alieno fideles non fuistis : quod vestrum est, quis dabit vobis ?

12. *Et si vous n'avez pas été fidèles dans l'usage d'un bien étranger, comme sont tous les biens de ce monde, qui sont hors de vous, et que vous ne possédez qu'en passant, qui vous donnera le vôtre propre, qui est Dieu même, sa grace et son Esprit ?*

13. Nemo servus potest duobus dominis servire : aut enim unum odiet, et alterum diliget : aut uni adhærebit, et alterum contemnet : non potestis Deo servire et mammonæ.

13. *Souvenez-vous donc de cette maxime certaine : Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et il méprisera l'autre. Ainsi vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu et l'argent.*

Matt. vi. 24.

S. Matthieu, XIX. 3.-12. S. Marc, X. 2.-12.

14. Audiebant au-

14. Les pharisiens qui étoient ava-

¶ 9. Plusieurs savans interprètes croient que cette expression *richesses d'iniquité*, est un hébraïsme pour *richesses de vanité*, richesses vaines, opposées aux biens véritables dont il est parlé au ¶ 11. Le même mot hébreu signifie *vanité* et *iniquité*.

¶ 11. Voyez la note sur le ¶ 9.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

res, écoutoient toutes ces choses, et ils se moquoient de lui.

tem omnia hæc pharisæi, qui erant avari : et deridebant illum.

15. Et Jésus leur dit : Pour vous, vous avez grand soin de paroltre justes " devant les hommes ; mais Dieu connolt le fond de vos cœurs, et il a en abomination cette fausse justice qui vous rend recommandables aux yeux des hommes ; car souvent ce qui est grand aux yeux des hommes, est en abomination devant Dieu ; et c'est ce qui arrive à votre égard. Dieu a une véritable horreur de cette piété apparente sous laquelle vous cachez l'avarice qui règne dans votre cœur.

15. Et ait illis : Vos estis, qui justificatis vos coram hominibus : Deus autem novit corda vestra : quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.

Matt. xi. 12.

16. Vous me direz, peut-être, qu'il est permis d'aimer les biens du monde, puisqu'ils sont promis par la loi. Il est vrai que la loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean, et que jusque-là les biens de la terre ont été promis aux hommes, comme la figure des biens du ciel qu'ils devoient espérer ; mais depuis ce temps-là, le royaume de Dieu est annoncé sans ombre et sans figure ; et tous ceux qui y aspirent, se font violence pour y entrer. Ils mortifient leurs passions, et renoncent à l'amour des richesses, qui ne pourroient servir qu'à les embarrasser."

16. Lex et prophetæ, usque ad Joannem : ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit.

Matt. v. 18.

17. Ne vous imaginez pas pour cela, que l'Evangile soit contraire à la loi, et qu'il empêche l'accomplissement de tout ce qui y est écrit ; car il est plus aisé que le ciel et la terre passent, que non pas qu'une seule lettre " de la loi manque d'avoir son effet.

17. Facilius est autem cælum et terram præterire, quam de lege unam apicem cadere.

Matt. v. 52.

18. Mais ne croyez pas aussi que

18. Omnis qui di-

‡ 15. Litt. vous êtes ceux qui affectent de paroltre justes, etc.

‡ 16. Autr. et tous conspirent à s'y opposer par violence. Mais il est plus aisé, etc.

‡ 17. Litt. un seul point.

mittit uxorem suam ,  
et alteram ducit, mœ-  
chatur : et qui dimis-  
sam a viro ducit ,  
mœchatur.

*tout ce que Moïse a accordé à la du-  
reté de votre cœur, soit émané de  
cette loi sainte. Par exemple, la  
tolérance de renvoyer vos femmes,  
en leur donnant un écrit de di-  
vorce, n'est point conforme à l'es-  
prit de cette loi. Ainsi je vous dé-  
clare, moi qui suis venu lui don-  
ner sa perfection et son accompis-  
sément, que quiconque renvoie sa  
femme, et en épouse une autre,  
commet un adultère; et que qui-  
conque épouse celle que son mari  
a renvoyée, commet un adultère."*

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

Marc. x. 11.  
1. Cor. vii.  
10. 11.

19. Homo quidam  
erat dives , qui iudue-  
batur purpura et bys-  
so : et epulabatur quo-  
tidie splendide.

19. *Jésus voulant encore leur  
montrer le malheur des riches,  
et l'avantage des pauvres, leur  
dit cette parabote : Il y avoit un  
homme riche qui étoit vêtu de pour-  
pre et de lin, "* et qui se traitoit  
magnifiquement tous les jours.

20. Et erat quidam  
mendicus, nomine La-  
zarus , qui jacebat ad  
januam ejus , ulceri-  
bus plenus ,

20. Il y avoit aussi un pauvre  
nommé Lazare, étendu à sa porte,  
tout couvert d'ulcères,

21. Cupiens saturari  
de micis quæ cadebant  
de mensa divitis , et  
nemo illi dabat : sed  
et canes veniebant , et  
lingeabant ulcera ejus.

21. *Qui eût bien voulu se rassa-  
sier des miettes qui tomboient de la  
table du riche; mais personne ne  
lui en donnoit, " quoique sa misère  
fût exposée à la vue du riche et de  
toute sa maison ; car même les  
chiens venoient lécher ses ulcères.*

22. Factum est autem  
ut moreretur men-  
dicus , et portaretur ab  
angelis in sinum Abra-  
hæ. Mortuus est autem

22. Or, il arriva que ce pauvre  
mourut, et fut emporté par les an-  
ges dans le sein d'Abraham. Le ri-  
che mourut aussi, et il eut l'enfer  
pour tombeau.

‡ 18. Voyez la *Dissertation sur le divorce*, à la tête du Deutéronome,  
tom. iv.

‡ 19. Litt. de pourpre et de byssus. Le byssus étoit, selon la plupart  
des interprètes, un lin extrêmement fin ; mais D. Calmet croit que le vrai  
byssus étoit une espèce de soie tirée d'un poisson à écailles nommé *Pinna*.

‡ 21. Plusieurs exemplaires grecs ne lisent pas ces mots, *Et nemo illi  
dabat*. Ils ne se trouvent pas même dans un grand nombre d'exemplaires  
latins manuscrits. Quelques-uns croient qu'ils ont été pris du chap. xv.  
‡ 16.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

23. Et lorsqu'il étoit dans les tourmens, il leva les yeux en haut, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

24. Et s'écriant, il dit ces paroles : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau, pour me rafraîchir la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flamme.

25. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie, et que Lazare n'y a eu que des maux ; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous êtes dans les tourmens.

26. De plus, il y a pour toujours un grand abîme entre vous et nous ; de sorte que ceux qui voudroient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes.

27. Le riche répliqua : Je vous supplie donc, père Abraham, de l'envoyer dans la maison de mon père,

28. Où j'ai encore cinq frères, afin qu'il les avertisse de ne pas suivre le mauvais exemple que je leur ai donné, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.

29. Abraham lui repartit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.

30. Non, dit-il, père Abraham ;

‡ 25. Le grec l'exprime.

‡ 26. C'est le sens du grec.

et dives, et sepultus est in inferno.

23. Elevans autem oculos suos, cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus.

24. Et ipse clamans, dixit : Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma.

25. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.

26. Et in his omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est : ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.

27. Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei :

28. Habeo enim quinque fratres : ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

29. Et ait illi Abraham : Habent Moyse et prophetas : audiant illos.

30. At ille dixit :

Non, pater Abraham : sed si quis ex mortuis ierit ad eos , pœnitentiam agent.

mais si quelqu'un des morts va les trouver, ils feront pénitence.

An de l'ère chr. vulg. 32.

31. Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt : neque si quis ex mortuis resurrexerit , credent.

31. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse , ni les prophètes , ils ne croiront pas non plus , quand même quelqu'un des morts ressusciteroit *et retourneroit à eux.*

## CHAPITRE XVII.

Scandale. Pardon des injures. Puissance de la foi. Nous sommes des serviteurs inutiles. Guérison de dix lépreux. Royaume de Dieu. Jours de séduction. Avènement de Jésus-Christ.

1. Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala : vœ autem illi per quem veniunt.

1. Jésus dit *un jour* à ses disciples : "*Le monde étant corrompu comme il l'est*, il n'est pas possible qu'il n'arrive des scandales ; mais malheur à celui par qui ils arrivent.

Matt. xviii.

7. Marc. ix. 41.

2. Utilius est illi, si lapis molaris imponatur circa collum ejus, et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis.

2. Il vaudroit mieux, pour lui, qu'on lui mit au cou une meule de moulin, " et qu'on le jetât dans la mer, que non pas qu'il fût un sujet de scandale, *et une occasion de péché* à l'un de ces petits.

3. Attendite vobis : si peccaverit in te frater tuus, increpa illum : et si pœnitentiam egerit, dimitte illi.

3. Prenez donc garde à vous, *ayez soin de ne scandaliser personne, et de n'offenser personne : mais si votre frère pèche contre vous, reprenez-le avec douceur ; et s'il se repent, pardonnez-lui avec bonté.*

Lev. xix. 17.

Eccli. xix. 13.

Matt. xviii. 15.

4. Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimitte illi.

4. Et s'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne vous trouver, et vous dire : *Je me repens de ce que j'ai fait ; pardonnez-lui autant de fois.*

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxvii et suiv., tom. xix, et la Concordance, iv<sup>e</sup> part. ch. xxvi, tom. xx.

¶ 2. Gr. litt. une de ces meules qu'un âne tourne. Voyez dans saint Matthieu, xviii. 6.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

5. Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez en nous la foi, afin qu'elle nous donne le goût de ces vérités, et que nous les pratiquions avec joie.

Matt. xvii.  
19.

6. Le Seigneur leur dit : Si vous aviez seulement de la foi comme un grain de sénevé, " vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et va te planter au milieu de la mer; et il vous obéiroit.

7. Mais quand vous auriez cette foi, et qu'elle vous auroit fait obtenir la grace de faire tout ce que Dieu demande de vous, ne vous élevez pas pour cela en vous-mêmes, comme si Dieu vous étoit fort obligé. Car qui est celui d'entre vous, qui ayant un serviteur occupé à labourer, ou à paître les troupeaux, lui dit aussitôt qu'il est revenu des champs : Allez vous mettre à table?

8. Ne lui dira-t-il pas plutôt : Préparez-moi à souper; ceignez-vous, et me servez jusqu'à ce que j'aie bu et mangé; et après cela vous mangerez et vous boirez?

9. Et se tiendra-t-il obligé à ce serviteur d'avoir fait ce qu'il lui avoit commandé, comme s'il avoit fait plus qu'il ne devoit?

10. Je ne le pense pas. Dites donc aussi, lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.

11. Un jour, " comme il alloit à Jérusalem, et qu'il passoit par le

5. Et dixerunt apostoli Domino : adauge nobis fidem.

6. Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et transplantare in mare : et obediet vobis.

7. Quis autem vestrum habens servum arantem aut pascentem, qui regresso de agro, dicat illi : Statim transi, recumbe :

8. Et non dicat ei : Para quod cœnam, et præcinge te, et ministra mihi, donec manducem et bibam, et post hæc tu manducabis et bibes?

9. Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat?

10. Non puto. Sic vos cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutilis sumus : quod debuimus facere, fecimus.

11. Et factum est, dum iret in Jerusa-

‡ 6. C'est-à-dire, petite en apparence, mais vive, comme est le grain de sénevé.

‡ 11. Voyez l'Harmonie, art. cxxxiii et suiv., et la Concordance, 4<sup>e</sup> part. ch. iv.

lem, transibat per mediam Samariam et Galilæam.

12. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt a longe :

13. Et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri.

14. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt.

15. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum.

16. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens : et hic erat samaritanus.

17. Respondens autem Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt ? et novem ubi sunt ?

18. Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

19. Et ait illi : Surge, vade : quia fides tua te salvum fecit.

¶ 11. C'est-à-dire de la Galilée, et de la Samarie qui étoit entre la Galilée et la Judée ; ou par les confins de la Samarie et de la Galilée, où la Samarie située au midi, joignoit la Galilée située au nord. Le grec pourroit se prendre en ce dernier sens. Voyez le ¶ suiv.

milieu de la Samarie et de la Galilée, "

12. Etant près d'entrer dans un village *situé sur les confins de ces deux provinces*, dix lépreux *de ces deux nations, que la misère commune avoit unis malgré l'opposition naturelle et la différence de religion*, vinrent au-devant de Jésus ; et se tenant éloignés *par respect*,

13. Ils élevèrent leur voix, et lui dirent : Jésus *notre maître*, ayez pitié de nous.

14. Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres ; *les envoyant ainsi avant de les guérir, afin d'éprouver leur foi et leur soumission*. Mais comme ils y alloient, ils furent guéris.

15 L'un d'eux voyant qu'il étoit guéri, retourna *sur ses pas*, glorifiant Dieu à haute voix.

16. Et il vint se jeter aux pieds de Jésus le visage contre terre, pour lui rendre grâces ; et celui là étoit samaritain.

17. Alors Jésus dit : *Tous les dix n'ont-ils pas été guéris ? où sont donc les neuf autres ?*

18. Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger.

19. Puis il lui dit : *Levez-vous, allez ; votre foi vous a sauvé.*

An de l'ère chr. vulg. 32.

Lev. xiv. 2.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

20. Les pharisiens lui demandoient *un jour* quand viendrait le royaume de Dieu ; et il leur répondit : Le royaume de Dieu ne viendra point avec un éclat qui le fasse remarquer :

21. Et on ne dira point : Il est ici, ou il est là, car dès à présent le royaume de Dieu est au dedans de vous, *si vous observez sa loi, et si vous croyez en celui que Dieu vous a envoyé pour vous annoncer ses volontés.* "

22. Alors il dit à ses disciples, *pour les engager à profiter du bonheur qu'ils avoient de le posséder*: Le temps viendra où vous désirez voir un des jours du Fils de l'homme ; " et vous ne le verrez point.

23. Et *il se trouvera des gens qui* vous diront : Il est ici, il est là. *Mais* n'y allez point, et ne les suivez point.

24. Car comme un éclair brille *tout d'un coup*, et se fait voir d'une extrémité du ciel jusqu'à l'autre ; il en sera de même du Fils de l'homme en son jour. *Il viendra tout d'un coup avec un éclat et une majesté qui surprendront tout le monde.*

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette nation. "

26. Et ce qui est arrivé au temps de Noé, arrivera encore au temps *de l'avènement* du Fils de l'homme.

27. *Les hommes* mangeoient, et ils buvoient ; ils épousoient des fem-

20. Interrogatus autem a pharisæis : Quando venit regnum Dei ? respondens eis, dixit : Non venit regnum Dei cum observatione :

21. Neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic : ecce enim regnum Dei intra vos est.

22. Et ait ad discipulos suos : Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis.

23. Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic. Nolite ire, neque secutemini.

24. Nam sicut fulgur coruscans de sub cælo, in ea quæ sub cælo sunt, fulget : ita erit Filius hominis in die sua.

25. Primum autem oportet illum multa pati, et reprobari a generatione hac.

26. Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis.

27. Edebant et bibebant, uxores duce-

ψ 21. Autr. le royaume de Dieu est au dedans de vous, *c'est-à-dire au milieu de vous ; le Messie que vous attendez est au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas.* Joan. 1. 26.

ψ 22. C'est-à-dire, un des jours où le Fils de l'homme étoit avec vous.

ψ 25. Litt. par cette génération.

Gen. vii. 7.  
Matt. xi. v.  
37.

bant, et dabantur ad nuptias, usque in diem qua intravit Noe in arcam : et venit diluvium, et perdidit omnes.

28. Similiter sicut factum est in diebus Lot : Edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant :

29. Qua die autem exiit Lot a Sodomis, pluit ignem et sulphur de cœlo, et omnes perdidit :

30. Secundum hæc erit qua die Filius hominis revelabitur.

31. In illa hora qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa : et qui in agro, similiter non redeat retro.

32. Memores estote uxoris Lot,

33. Quicumque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam : et quicumque perdiderit illam, vivificabit eam.

mes, et les femmes des maris, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ; et alors le déluge survenant, sans qu'ils s'y attendissent, ni qu'ils s'y fussent préparés, les fit tous périr.

28. Et comme il arriva encore au temps de Lot : les habitans de Sodome et Gomorrhe mangeoient et buvoient, achetoient et vendoiënt, plantoient et bâtissoient, sans se défler de rien ;

29. Mais le jour où Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et soufre, qui les fit tous périr :

30. Il en sera de même au jour où le Fils de l'homme paroîtra ; il viendra juger le monde lorsqu'on s'y attendra le moins.

31. En ce temps-là, si un homme se trouve au haut de sa maison, et que ses meubles soient en bas, qu'il ne descende point pour les prendre ; et que celui qui se trouvera dans le champ ne retourne point non plus à ce qu'il aura laissé derrière lui ; mais qu'ils ne pensent l'un et l'autre qu'à assurer leur salut.

32. Souvenez-vous de la femme de Lot. Elle fut changée en une statue de sel, pour avoir regardé derrière elle. Ne regardez point aussi derrière vous, et ne craignez point d'abandonner pour l'amour de moi, ce que vous avez de plus cher, et même votre vie.

33. Rien ne seroit plus funeste pour vous, que de vouloir la conserver aux dépens de votre foi, car celui qui cherchera à se sauver ainsi lui-même, se perdra ; et au contraire, celui qui se sera perdu lui-

An de l'ère chr. vulg. 32.

Gen. xix. 25.

Matt. x. 39.  
Marc. viii. 35.  
Supr. ix. 24.  
Joan. xii. 25.

✧ 31. Litt. sur le toit, qui étoit en plate forme.

Ibid. C'est le sens du grec : à ce qu'il aura laissé derrière lui.

An de l'ère  
chr. vulg.

32.

Matt. xxiv.  
40.

même, *pour m'être demeuré fidèle, se sauvera.*

34. Je vous déclare que cette nuit dans laquelle je viendrai rendre à chacun selon ses œuvres, de deux personnes qui seront dans le même lit, l'une sera prise *pour le ciel*, et l'autre laissée *pour l'enfer* ; "

35. De deux femmes qui mourront ensemble, l'une sera prise *de même*, et l'autre laissée ; de deux hommes qui seront dans le même champ, l'un sera pris *aussi*, et l'autre laissé.

36. Ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur, *que se fera ce discernement ?*

37. Et il répondit : En quelque lieu que soit le corps du *Fils de l'homme*, les hommes devenus par la *résurrection comme des aigles*, s'y assembleront *pour entendre de sa bouche le jugement qu'il prononcera sur eux, et pour recevoir de sa main la récompense ou la peine qu'ils auront méritée.* "

ψ 34. Voyez dans saint Matthieu, xxiv. 40.

ψ 37. Voyez dans saint Matthieu, xxiv. 28. En comparant ces deux textes, on voit que Jésus-Christ prononça ces paroles en deux occasions différentes.

34. *Dico vobis : In illa nocte erunt duo in lecto uno : unus assumetur, et alter relinquetur :*

35. *Dux erunt molentes in unum : una assumetur, et altera relinquetur : duo in agro : unus assumetur, et alter relinquetur.*

36. *Respondentes, dicunt illi : Ubi, Domine ?*

37. *Qui dixit illis : Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ.*

## CHAPITRE XVIII.

Parabole de la veuve importune à un mauvais juge. Parabole du pharisien et du publicain. Enfants présentés à Jésus-Christ. Conseil de perfection. Salut des riches difficile. Récompense promise à ceux qui quittent tout pour Jésus-Christ. Passion prédite. Guérison d'un aveugle près de Jéricho.

Eccli. xviii.

92.

1. *Thess. v.*

17.

1. IL leur dit aussi cette parabole, "*pour leur montrer qu'il faut toujours prier, et ne point se lasser de le faire :*

1. *DICEBAT autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare, et non deficere :*

ψ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxxxv et suiv., tom. xix, et la Concorde, v<sup>e</sup> part. ch. v, tom. xx.

2. Dicens : *Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, et hominem non reverebatur.*

3. *Vidua autem quædam erat in civitate illa, et veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo.*

4. *Et nolebat per multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Etsi Deum non timeo, nec hominem revereor :*

5. *Tamen quia molestus est mihi hæc vidua, vindicabo illam, ne in novissimo veniens sugillet me.*

6. *Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit :*

7. *Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis ?*

8. *Dico vobis, quia cito faciet vindictam illorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ?*

2. *Il y avoit, dit-il, dans une certaine ville un juge qui ne craignoit point Dieu, et qui ne se soucioit point des hommes.*

3. *Et il y avoit aussi dans cette même ville une veuve qui venoit souvent le trouver, en lui disant : Faites-moi justice de ma partie qui m'opprime injustement.*

4. *Et il fut long-temps sans vouloir le faire ; mais enfin comme cette veuve ne se rebutoit point, et qu'elle le sollicitoit toujours, il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et que je ne me soucie point des hommes,*

5. *Néanmoins parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne vienne me faire quelque affront."*

6. *Vous voyez, ajouta le Seigneur, ce que dit ce juge inique.*

7. *Et après cela, vous croirez que Dieu ne fera pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit, et qu'il souffrira plus long-temps qu'on les opprime ?"*

8. *Je vous dis en vérité qu'il ne tardera pas à les venger. Si on en doute, c'est qu'on a peu de foi. Mais pensez-vous que le Fils de l'homme, lorsqu'il viendra juger le monde, trouve de la foi sur la terre ? Il y en trouvera très-peu, et il y en a très-peu dès à présent. comme il paroît par le peu de confiance qu'on a en Dieu, et par le peu de soin qu'on a de le prier avec persévérance et avec humilité.*

‡ 5. Gr. autr. afin qu'elle ne vienne pas toujours me rompre la tête.

‡ 7. Gr. autr. quoique maintenant il use de patience, et souffre qu'on les opprime.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

9. Il dit ensuite cette parabole, pour quelques personnes " qui se flattant d'être justes, mettoient leur confiance en eux-mêmes, et méprisoient les autres :

10. Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un étoit pharisien, et l'autre publicain.

11. Le pharisien se tenant debout *au haut du temple*. prioit ainsi en lui-même : O Dieu ! je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères; ni même comme ce publicain.

12. Je jeûne deux fois la semaine : je donne la dime de tout ce que je possède.

13. Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osoit pas même lever les yeux au ciel; mais il frappa sa poitrine, en disant : *Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.*

14. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, tout au contraire de l'autre " *qui s'en retourna plus coupable*; car qui-conque s'élève, sera abaissé; et qui-conque s'abaisse, sera élevé.

S. Matthieu, XIX. 13. et suiv. S. Marc, X. 13.-31.

15. On lui présentoit aussi *alors*'' de petits enfans, afin qu'il les touchât, et qu'il leur imposât les

9. Dixit autem et ad quosdam, qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur ceteros, parabolam istam :

10. Duo homines ascenderunt in templum, ut orarent : unus pharisæus, et alter publicanus.

11. Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut ceteri hominum, rapttores, injusti, adulteri : velut etiam hic publicanus.

12. Jejuno bis in sabbato : decimas do omnium quæ possideo.

13. Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad cælum levare : sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori.

14. Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo : quia omnis qui se exaltat, humiliabitur : et qui se humiliat, exaltabitur.

15. Afferebant autem ad illum et infantes, ut eos tangeret.

† 9. Autr. à quelques-uns qui, etc.

† 14. C'est le sens du grec.

† 15. Voyez l'Harmonie, art. cxi., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. vii.

Matt. xxiii.  
12.

Supr. xv. 11.

33.

Matt. xix. 13.  
Marc. x. 13.

Quod cum viderent discipuli, increpabant illos.

16. Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, et nolite vetare eos : talium est enim regnum Dei.

17. Amen dico vobis, quicumque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.

18. Et interrogavit eum quidam princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo ?

19. Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum ? nemo bonus nisi solus Deus.

20. Mandata nosti : Non occides : Non mœchaberis : Non furtum facies : Non falsum testimonium dices : Honora patrem tuum et matrem.

21. Qui ait : Hæc omnia custodivi a juventute mea.

22. Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum

*mains ;* " ce que voyant ses disciples, ils les repoussèrent avec des paroles rudes, *craignant qu'il n'en fût importuné.*

16. Mais Jésus appelant ces enfans, dit à ses disciples : Laissez venir à moi ces petits enfans, et ne les empêchez point ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent *par l'innocence de leur vie, et par la simplicité de leur cœur.*

17. Je vous le dis en vérité ; quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, *tel que je viens de dire*, n'y entrera point.

18. Alors " un jeune " homme de qualité vint lui faire cette demande : Bon Maître, que faut-il que je fasse pour obtenir la vie éternelle ?

19. Jésus lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon, *si vous ne me croyez qu'un pur homme ? car il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Et pourquoi aussi me demandez-vous quel bien vous devez faire pour être sauvé ?*

20. Vous savez sans doute les commandemens de Dieu, *qui sont la voie du salut* : Vous ne tuerez point ; Vous ne commettrez point d'adultère ; Vous ne déroberez point ; Vous ne porterez point de faux témoignage ; Honorez votre père et votre mère.

21. J'ai gardé, dit-il, tous ces commandemens dès ma jeunesse.

22. Ce que Jésus ayant entendu, il lui dit : Il vous manque encore

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xix. 16.

Exod. xx. 13.

ψ 15. Voyez dans saint Matthieu, xix. 13.

ψ 18. Voyez l'Harmonie, art. cxlii et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. vii.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, xix. 20.

ψ 19. Voyez dans saint Matthieu, xix. 17.

An de l'ère  
chr. vulg.  
35.

une chose *pour être parfait* ; " vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres ; et vous aurez un trésor dans le ciel : puis venez, et me suivez.

23. Mais lui, ayant entendu ceci, devint tout triste, parce qu'il étoit fort riche.

24. Et Jésus voyant qu'il étoit devenu triste, dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont de grandes richesses entrent dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé qu'un chameau " passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

26. Ceux qui l'écoutoient, lui dirent : Qui pourra donc être sauvé ?

27. Jésus leur répondit : Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu, *qui peut donner au riche l'esprit de pauvreté au milieu même de ses richesses.*

28. Alors Pierre *parlant au nom de tous les apôtres*, lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté pour vous suivre."

29. Jésus leur répondit : Je vous le dis en vérité, personne ne quittera pour le royaume de Dieu, *comme vous avez fait*, ou sa maison, ou son père et sa mère, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfans,

30. Qui ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage *en biens spirituels*, et dans le siècle à venir la vie éternelle.

‡ 22. Voyez dans saint Matthieu, xix. 21.

‡ 25. Le mot grec peut signifier un câble. Voyez dans saint Matthieu, xix. 24.

‡ 28. Litt. et que nous vous avons suivi.

tibi deest : omnia quæcumque habes, vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo : et veni, sequere me.

23. His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valde.

24. Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit : Quam difficile, qui pecunias habent, in regnum Dei intrant !

25. Facilius est enim camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei.

26. Et dixerunt qui audiebant : Et quis potest salvus fieri ?

27. Ait illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.

28. Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.

29. Qui dixit eis : Amen dico vobis, nemo est, qui reliquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei,

30. Et non recipiat multo plura in hoc tempore, et in seculo venturo vitam æternam.

*S. Matthieu*, XX. 17.-19. *S. Marc*, X. 32.-34.

An de l'ère

chr. vulg.

33.

*Matt.* xx. 17.  
*Marc.* x. 32.

31. Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis: Ecce ascendimus Jerosolymam: et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis.

31. Ensuite Jésus prenant à part les douze *apôtres*, " leur dit: Enfin nous allons à Jérusalem; et *là*, tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme, sera accompli.

32. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur:

32. Car il sera livré aux gentils; on se moquera de lui; on le fouettera; " on lui crachera au visage:

33. Et postquam flagellaverint, occident eum, et tertia die resurget.

33. Et après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir; et il ressuscitera le troisième jour.

34. Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud, absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur.

34. Mais ils ne comprirent rien à tout cela; c'étoit pour eux un langage inconnu, et ils n'entendoient point ce qu'il leur disoit.

35. Factum est autem, cum appropinquaret Jericho, cæcus quidam sedebat secus viam, mendicans.

35. Comme il étoit proche de Jéricho, " un aveugle qui étoit assis près du chemin, et qui demandoit l'aumône,

*Matt.* xx. 29.  
*Marc.* x. 46.

36. Et cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset.

36. Entendant passer une troupe de gens, s'enquit de ce que c'étoit.

37. Dixerunt autem ei, quod Jesus Nazarenus transiret.

37. On lui dit que c'étoit Jésus de Nazareth qui passoit *par-là*.

38. Et clamavit, dicens: Jesu fili David, miserere mei.

38. Et aussitôt il s'écria: Jésus fils de David, ayez pitié de moi.

39. Et qui præibant, increpabant eum ut taceret. Ipse vero multo

39. Ceux qui alloient devant, *se trouvant importunés de ses cris*, lui disoient rudement de se taire;

‡ 31. Voyez l'Harmonie, art. cxlvii, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. ix.

‡ 32. Gr. autr. on l'outragera.

‡ 35. Cet aveugle que Jésus-Christ guérit avant d'entrer dans Jéricho, est différent de deux autres qu'il guérit en sortant de cette ville. Voyez dans saint Matthieu, xx. 29. et suiv., et dans saint Marc, x. 46. et suiv.; voyez aussi l'Harmonie, art. cxlix, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. x.

An de l'ère  
chr. vulg.  
53.

mais il crioit encore beaucoup plus fort : Fils de David , ayez pitié de moi.

40. Alors Jésus touché de sa foi et de sa persévérance, s'arrêta, et commanda qu'on le lui amenât ; et quand l'aveugle se fut approché, il lui demanda :

41. Que voulez-vous que je vous fasse ? L'aveugle répondit : Seigneur, faites que je voie.

42. Jésus lui dit : Voyez ; votre foi vous a sauvé.

43. Il vit au même instant, et il le suivoit, rendant gloire à Dieu ; ce que tout le peuple ayant vu, il en loua Dieu.

magis clamabat : Fili David , miserere mei.

40. Stans autem Jesus, jussit illum adduci ad se. Et cum appropinquasset, interrogavit illum,

41. Dicens : Quid tibi vis faciam ? At ille dixit : Domine, ut videam.

42. Et Jesus dixit illi : Respice : fides tua te salvum fecit.

43. Et confestim vidit, et sequebatur illum magnificans Deum. Et omnis plebs, ut vidit, dedit laudem Deo.

---

## CHAPITRE XIX.

Zachée reçoit Jésus-Christ. Parabole des dix marcs et des sujets rebelles. Entrée de Jésus dans Jérusalem. Il pleure sur cette ville, et lui annonce sa ruine. Il chasse du temple les marchands.

1. Jésus étant entré dans Jéricho, passoit par la ville.

2. Et il y avoit un homme nommé Zachée chef des publicains, et fort riche,

3. Qui ayant envie de voir Jésus pour le connoître, en étoit empêché par la foule, parce qu'il étoit fort petit.

4. C'est pourquoi il courut de-

1. Et ingressus perambulabat Jericho.

2. Et ecce vir nomine Zachæus : et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives :

3. Et quærebat videre Jesum, quis esset, et non poterat præ turba, quia statura pusillus erat.

4. Et præcurrens as-

\* 1. Voyez l'Harmonie, art. *et* et suiv. tom XIX, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. XI, tom. XX.

cendit in arborem sycomorum ut videret eum : quia inde erat transiturus.

5. Et cum venisset ad locum, suspiciens Jesus, vidit illum, et dixit ad eum : Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere.

6. Et festinans, descendit, et excepit illum gaudens.

7. Et cum viderent omnes, murmurabant, dicentes quod ad hominem peccatorem divertisset.

8. Stans autem Zachæus, dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus : et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.

9. Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est : eo quod et ipse filius sit Abrahæ.

10. Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.

11. Hæc illis au-

vant, et monta sur un sycomore " pour le voir, car il devoit passer par-là.

5. Jésus étant venu en cet endroit, leva les yeux en haut; et l'ayant vu, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, car c'est chez vous qu'il faut que je loge aujourd'hui.

6. Zachée descendit aussitôt, et le reçut avec joie.

7. Tout le monde voyant cela, en murmueroit, disant que Jésus étoit allé loger chez un pécheur.

8. Mais Zachée se présentant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je vais donner la moitié de mon bien aux pauvres; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant.

9. Sur quoi Jésus dit : " Cette maison a reçu aujourd'hui le salut, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham, et du nombre de ceux que Dieu a choisis pour être les héritiers de la foi et de la justice de ce patriarche.

10. Il ne faut pas s'étonner que Dieu ait accordé cette grâce à un pécheur comme toi, car le Fils de Dieu, en se faisant Fils de l'homme, est venu dans le monde pour chercher et pour sauver ce qui étoit perdu par le péché

11. Comme ils étoient attentifs à

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. XVIII. 11,

‡ 4. Le sycomore que nous connoissons dans ce pays, est différent du sycomore de Judée. Celui-ci est un arbre qui tient du figuier et du mûrier.

‡ 9. Litt. Jésus lui dit.

An de l'ere  
chr. vulg.  
33.

ces paroles, il ajouta encore cette parabole, sur ce qu'il étoit près de Jérusalem, et qu'ils s'imaginoient que le règne de Dieu paroitroit bientôt avec éclat dans cette ville, et qu'il alloit y monter sur le trône de David son père que Dieu lui avoit promis.

Matt. xxv.  
14.

12. Il leur dit donc, pour leur faire comprendre que son royaume n'étoit pas de ce monde, et pour les engager à faire valoir les grâces et les talens qu'il leur avoit confiés: Il y avoit un homme de grande naissance, qui s'en alloit dans un pays fort éloigné, pour y prendre possession d'un royaume, et revenir ensuite.

13. Et appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix marcs d'argent, et leur dit: Faites profiter cet argent jusqu'à ce que je revienne.

14. Mais ceux de son pays, qui le haïssoient, envoyèrent après lui une ambassade pour faire cette déclaration: Nous ne voulons point que ce lui-ci soit notre roi.

15. Etant donc de retour, après avoir pris possession de son royaume, il commanda qu'on lui fit venir ses serviteurs, auxquels il avoit donné son argent, pour savoir combien chacun l'avoit fait profiter.

16. Le premier étant venu, lui dit: Seigneur, votre marc d'argent en a produit dix autres.

dientibus, adjiciens dixit parabolam, eo quod esset prope Jerusalem: et quia existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur.

12. Dixit ergo: Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum, et reverti.

13. Vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas, et ait ad illos: Negotiamini dum venio.

14. Cives autem ejus oderant eum: et miserunt legationem post illum, dicentes: Nolumus hunc regnare super nos.

15. Et factum est ut rediret, accepto regno: et jussit vocari servos, quibus dedit pecuniam, ut sciret quantum quisque negotiatus esset.

16. Venit autem primus, dicens: Domine, mna tua decem mnas acquisivit.

ψ 12. Autr. pour y recevoir un royaume. Jésus-Christ parloit aux Juifs suivant ce qui se passoit chez eux, et à leurs yeux: leurs rois dépendoient des Romains, et étoient obligés d'aller à Rome, pour y recevoir le royaume de la main des empereurs.

ψ 13. Litt. dix mines. La mine hébraïque valoit environ cent livres de notre monnoie; et la mine grecque environ quarante-une livres.

ψ 15. Autr. après avoir reçu le royaume. *Supr.* ψ 12.

17. Et ait illi : Euge, bone serve : quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates.

18. Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas.

19. Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates.

20. Et alter venit, dicens : Domine, ecce mna tua quam habui repositam in sudario :

21. Timui enim te, quia homo austerus es : tollis quod non posuisti, et metis quod non seminasti.

22. Dicit ei : De ore tuo te iudico, serve nequam : sciebas quod ego homo austerus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi :

23. Et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem illam ?

24. Et astantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet.

25. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.

26. Dico autem vobis, quia omni habenti

17. Il lui répondit : Cela est bien, ô bon serviteur ! Parce que vous avez été fidèle en ce peu que je vous avois confié, vous aurez intendance sur dix villes.

18. Le second étant venu, lui dit : Seigneur, votre marc en a produit cinq autres.

19. Son maître lui dit : Vous aurez aussi l'autorité sur cinq villes.

20. Il en vint un troisième, qui lui dit : Seigneur, voici votre marc que j'ai tenu enveloppé dans un mouchoir, de peur de le perdre ;

21. Car je vous ai appréhendé, sachant que vous êtes un homme sévère, qui redemandez ce que vous n'avez point donné, et qui recueillez ce que vous n'avez point semé.

22. Son maître lui répondit : Méchant serviteur, je vous condamne par votre propre bouche. Vous saviez que je suis un homme sévère, qui redemande ce que je n'ai point donné, et qui recueille ce que je n'ai point semé ;

23. Pourquoi donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérêts ?

24. Alors il dit à ceux qui étoient présents : Otez-lui le marc qu'il a, et le donnez à celui qui en a dix.

25. Mais, Seigneur, répondirent-ils, il en a déjà dix.

26. N'importe ; car je vous déclare qu'on donnera à celui qui a déjà, et

Matt. XIII. 12.  
XXV. 29.  
Marc. IV. 25.

‡ 17. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. litt. je veux que vous ayez intendance, etc.

‡ 19. Litt. je veux que vous ayez aussi, etc.

An de l'ère  
chr. vulg.

33.

Supr. viii.  
18.

il sera dans l'abondance ; " et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a. "

27. Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu m'avoir pour roi, qu'on les amène ici, et qu'on les tue en ma présence.

28. Après ce discours, " Jésus se mit à marcher le premier du côté de Jérusalem, où il devoit consommer son sacrifice.

S. Matthieu, XXI. 1.-16. S. Marc, XI. 1.-10.

S. Jean, XII. 12.-19.

29. Lorsqu'il fut arrivé près de Bethphagé, et qu'étant sorti de Béthanie, où il avoit passé la nuit, il se tourna vers la montagne qu'on appelle des Oliviers, " il envoya deux de ses disciples :

30. Allez-vous-en, leur dit-il, à ce village qui est devant vous. " En y entrant vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'a jamais monté ; détachez-le, et me l'amenez.

31. Si quelqu'un vous demande pourquoi vous le détachez, vous lui répondrez : C'est que le Seigneur en a besoin.

32. Ceux qu'il envoyoit, partirent donc, et trouvèrent l'ânon, " comme il leur avoit dit.

dabitur, et abundabit : ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo.

27. Verumtamen inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite huc : et interficite ante me.

28. Et his dictis, præcedebat ascendens Jerosolymam.

29. Et factum est cum appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos,

30. Dicens : Ite in castellum quod contra est : in quod introeuntes invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit : solvite illum, et adducite.

31. Et si quis vos interrogaverit : Quare solvitis ? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat.

32. Abierunt autem qui missi erant : et invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum.

ψ 26. Ces mots et abundabit, ne sont pas dans le grec : on les trouve dans saint Matthieu, xiii. 12. et xxv. 29.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, xiii. 12.

ψ 28. Voyez l'Harmonie, art. cliv et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. xiv.

ψ 29. Gr. autr. Lorsqu'il approchoit entre Bethphagé et Béthanie, vers la montagne des Oliviers, etc. Voyez dans saint Marc, xi. 1. Selon saint Jean, xii. 12., Jésus-Christ venoit de quitter Béthanie.

ψ 30. C'est-à-dire à Bethphagé.

ψ 32. Ce mot n'est pas dans le grec.

33. Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum ?

34. At illi dixerunt : Quia Dominus eum necessarium habet.

35. Et duxerunt illum ad Jesum. Et jacentes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum.

36. Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via,

37. Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna super omnibus, quas viderant, virtutibus,

38. Dicentes : Benedictus qui venit rex in nomine Domini : pax in caelo, et gloria in excelsis.

39. Et quidam pharisæorum de turbis, dixerunt ad illum : Magister, increpa discipulos tuos.

40. Quibus ipse ait : Dico vobis ; quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.

41. Et ut appropin-

33. Et comme ils le détachèrent, ceux à qui il appartenait, leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

34. Ils leur répondirent : Parce que le Seigneur en a besoin. Et ils les laissèrent aller.

35. Ils l'amènèrent donc à Jésus ; et mettant leurs vêtements sur l'ânon, ils le firent monter dessus.

36. Et partout où il passait, les peuples accouroient en foule, et ils étendoient leurs vêtements le long du chemin.

37. Mais lorsqu'il approcha de la descente de la montagne des Oliviers, tous les disciples en grand nombre, étant transportés de joie, commencèrent à louer Dieu à haute voix, pour toutes les merveilles qu'ils avoient vues,

38. En disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur ; que la paix tui soit donnée par celui qui habite dans le ciel ; et qu'il soit comblé de gloire par celui qui fait sa demeure dans les lieux très-hauts.

39. Alors quelques-uns des pharisiens, qui étoient parmi le peuple, lui dirent : Maître, faites taire vos disciples.

40. Il leur répondit : Je vous déclare que s'ils venoient à se taire, les pierres mêmes crieront.

41. Enfin étant arrivé proche de

‡ 34. Cette particule, quia, n'est pas dans le grec.

‡ 36. Voyez dans saint Matthieu, xxi. 8., et dans saint Marc, xi. 8.

‡ 39. Litt. réprimez.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33

Jérusalem ; et jetant les yeux sur la ville, il pleura sur elle, en disant :

42. Ah ! si tu connoissois au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix ! mais maintenant tout cela est caché à tes yeux.

43. Aussi viendra-t-il des jours *malheureux* pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront, et te serreront de toutes parts ;

44. Qu'ils te raseront, et te détruiront entièrement, toi et tes enfans qui sont dans tes murs ; et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée, et que tu as rejeté le *Salveur qu'il t'a envoyé*.

Matt. xxiv. 2.  
Marc. xiii. 2.  
Infr. xxi. 6.

Matt. xxi. 12.  
Marc. xi. 15.

45. Ensuite étant entré dans le temple, il commença d'en chasser ceux qui y vendoient et y achetoient,

Isai. lvi. 7.  
Jer. vii. 11.

46. Leur disant : Il est écrit : *Ma maison est une maison de prière, et vous en faites une caverne de voleurs, en y introduisant le commerce, qui est une source féconde de tromperies et d'injustices.*

47. Et il enseignoit tous les jours dans le temple. Cependant les princes des prêtres, les scribes et les principaux du peuple cherchoient à le perdre ;

48. Mais ils ne trouvoient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que le peuple étoit ravi de l'entendre, et ne paroissoit pas disposé à souffrir qu'on lui fît aucun mal.

quavit, videns civitatem, flevit super illam, dicens :

42. Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi : nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.

43. Quia venient dies in te : et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te : et coangustabunt te undique :

44. Et ad terram prosternent te, et filios tuos, qui in te sunt, et non relinquent in te lapidem super lapidem : eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.

45. Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo, et eementes,

46. Dicens illis : Scriptum est : Quia domus mea, domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum.

47. Et erat docens quotidie in templo. Principes autem sacerdotum, et scribæ, et principes plebis quærebant illum perdere :

48. Et non inveniebant quid facerent illi. Omnis enim populus suspensus erat ; audiens illum.

‡ 46. Ce texte est d'Isaïe, lvi. 7. Le texte suivant est de Jérémie, vii. 11.

‡ 48. Litt. étoit comme suspendu en admiration, en l'écoutant.

## CHAPITRE XX.

Autorité de Jésus. Baptême de Jean. Paraboles des vignerons homicides, et de la pierre angulaire. Rendre à César ce qui est à César. Résurrection des morts. Vie angélique. Le Messie fils et Seigneur de David. Scribes superbes.

*S. Matthieu, XXI. 23.-27. S. Marc, XI. 27. et suiv.*

1. Et factum est in una die, docente illo populum in templo, et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum, et scribæ cum senioribus :

2. Et aiunt, dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate hæc facis, aut : Quis est qui dedit tibi hanc potestatem ?

3. Respondens autem Jesus, dixit ad illos : Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi :

4. Baptismus Joannis de cælo erat, an ex hominibus ?

5. At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia si dixerimus, De cælo, dicet : Quare ergo non credidistis illi ?

6. Si autem dixerimus, Ex hominibus, plebs universa lapida-

1. Or, il arriva, un des jours, " qui suivit son entrée dans Jérusalem, que comme il étoit dans le temple, instruisant le peuple, et lui annonçant l'Évangile, les princes des prêtres et les scribes étant survenus avec les sénateurs,

2. Lui parlèrent en ces termes : Dites-nous de quelle autorité vous faites ces choses, ou qui est celui qui vous a donné cette autorité d'enseigner les peuples, et de chasser du temple ceux qui y vendent et qui y achètent ?

3. Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire, qui servira de réponse à la vôtre : Dites-moi :

4. Le baptême de Jean étoit-il du ciel ou des hommes ?

5. Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il étoit du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru au témoignage que Jean a rendu de moi ?

6. Et si nous répondons qu'il étoit des hommes, tout le peuple nous lapidera, car il est persuadé

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. XXI. 23.  
Marc. XI. 27.

¶ 1. Gr. litt. un de ces jours-là. Voyez l'Harmonie, art. CLXII, tom. XIX, et la Concordance, 7<sup>e</sup> part. ch. XIX, tom. XX.

¶ 5. Autr. Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ?

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

que Jean étoit un prophète *envoyé de Dieu.*

7. Ils lui répondirent donc qu'ils ne savoient d'où il étoit.

8. Et Jésus leur répliqua : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ceci.

*S. Matthieu, XXI. 33. et suiv. S. Marc, XII. 1.-12.*

*Isai. v. 1.  
Jer. II. 21.  
Matt. XXI. 33.  
Marc. XII. 1.*

9. Alors il commença " de dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, et la loua à des vigneron ; et s'en étant allé en voyage, il fut long-temps hors de son pays,

10. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs à ces vigneron, afin qu'ils lui donnassent ce qu'ils lui devoient des fruits de sa vigne ; mais eux, l'ayant battu, le renvoyèrent sans lui rien donner.

11. Il leur envoya ensuite un autre serviteur ; mais ils le battirent aussi ; et l'ayant traité outrageusement, ils le renvoyèrent sans lui rien donner.

12. Il leur en envoya un troisième, qu'ils blessèrent et chassèrent comme les autres.

13. Enfin le maître de la vigne dit en lui-même : Que ferai-je ? je leur enverrai mon fils bien-aimé. Peut-être que le voyant, ils auront quelque respect pour lui.

14. Mais ces vigneron l'ayant vu, pensèrent en eux-mêmes, " et dirent : Voici l'héritier ; allons,

bft nos : certi sunt enim Joannem prophetam esse.

7. Et responderunt se nescire unde esset.

8. Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

9. Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo plantavit vineam, et locavit eam colonis : et ipse peregre fuit multis temporibus.

10. Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi. Qui cæsum dimiserunt eum inanem.

11. Et addidit alterum servum mittere. Illi autem hunc quoque cædentes, et afficientes contumelia, dimiserunt inanem.

12. Et addidit tertium mittere ; qui et illum vulnerantes ejecerunt.

13. Dixit autem dominus vineæ : Quid faciam ? mittam filium meum dilectum : forsitan, cum hunc viderint, verebuntur.

14. Quem cum viderunt coloni, cogitaverunt intra se, dicen-

‡ 9. Voyez l'Harmonie, art. CLXIV, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. XIX.

‡ 14. Gr. attr. raisonnèrent entre eux.

tes : **Hic est heres : occidamus illum, ut nostra fiat hereditas.**

15. Et ejectum illum extra vineam, occiderunt. Quid ergo faciet illis dominus vineæ?

16. Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi : Absit.

17. Ille autem aspiens eos, ait : Quid est ergo hoc quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ?

18. Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur : super quem autem ceciderit, comminuet illum.

19. Et quærebant principes sacerdotum, et scribæ mittere in illum manus illa hora, et timuerunt populum : cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitudinem hanc.

*S. Matthieu, XXII. 15.-32. S. Marc, XII. 13.-27.*

20. Et observantes, miserunt insidiatores, qui se justos simulant, ut caperent eum

✠ 16. Gr. litt. ils dirent.

✠ 20. Voyez l'Harmonie, art. CLXVI, et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. xx.

tuons-le, afin que l'héritage soit à nous.

15. Et l'ayant chassé hors de la vigne, ils le tuèrent. Comment donc *pensez-vous* que les traitera le maître de cette vigne ?

16. Il viendra *lui-même*, et perdra ces vigneron, et il donnera sa vigne à d'autres. Ce que *les princes des prêtres* ayant entendu, ils lui dirent : " A Dieu ne plaise que ce *malheur nous arrive. Car ils voyoient bien que c'étoit à eux que s'adressoit cette parabole.*

17. Mais Jésus les regardant, leur dit : Que veut donc dire cette parole de l'Écriture : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissoient, est devenue la principale pierre de l'angle ?

18. Celui qui tombera sur cette pierre, *par son incréduité, s'y brisera* ; mais elle écrasera celui sur qui elle tombera *au jour du jugement.*

19. Les princes des prêtres et les scribes eurent envie de se saisir de lui à l'heure même, parce qu'ils avoient bien reconnu qu'il avoit dit cette parabole contre eux ; mais ils appréhendèrent le peuple.

20. Comme donc ils l'observoient, *et qu'ils cherchoient les moyens de le perdre*, ils lui envoyèrent des personnes apostées, " qui contre-

An de l'ère chr. vulg. 33.

Ps. cxvii. 22.  
Isai. xxviii. 16.  
Matt. xx. 42.  
Act. iv. 11.  
Rom. ix. 33.  
1. Pet. ii. 7.

Matt. xxii. 15.  
Marc. xii. 13.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

faisoient les gens de bien, pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, afin d'avoir occasion de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur. "

21. Ceux-ci donc vinrent lui proposer cette question : Maître, nous savons que vous ne dites et n'enseignes rien que de juste, et que vous n'avez point égard aux personnes, mais que vous enseignes la voie de Dieu dans la pure vérité.

22. Nous est-il permis, à nous qui sommes le peuple de Dieu, de payer le tribut à César, ou non ?

23. Mais Jésus voyant leur artifice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous, et pourquoi cherchez-vous à me surprendre ?

24. Montrez-moi un denier. " De qui est l'image et l'inscription qu'il porte ? Ils lui répondirent : De César.

Rom. XIII. 7.

25. Et il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, en lui donnant la monnoie qu'il a fait frapper ; et à Dieu ce qui est à Dieu, en lui consacrant votre cœur qu'il a créé.

26. Ils ne trouvèrent rien dans ses paroles qu'ils pussent reprendre devant le peuple ; et ayant admiré sa réponse, qui en étudiant leurs artifices, contenoit une si importante instruction, ils se turent.

27. Quelques-uns des sadducéens, lesquels nient la résurrection, " vinrent le trouver ensuite, et lui proposèrent cette question, par laquelle ils espéroient l'embarasser :

¶ 20. Ou plutôt : de le livrer à la puissance et à l'autorité du gouverneur.

¶ 24. Voyez dans saint Matthieu, XXI. 19.

¶ 27. Voyez la Dissertation sur les sectes des Juifs, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

in sermone, ut traderent illum principatui et potestati præsidis.

21. Et interrogaverunt eum, dicentes : Magister, scimus quia recte dicis et doces : et non accipis personam, sed viam Dei in veritate doces :

22. Licet nobis tributum dare Cæsari, an non ?

23. Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis ?

24. Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem et inscriptionem ? Respondentes, dixerunt ei : Cæsaris.

25. Et ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo.

26. Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe : et mirati in responso ejus, tacuerunt.

27. Accesserunt autem quidam sadducæorum, qui negant esse resurrectionem, et interrogaverunt eum,

Matt. XXII.

23.

Marc. XII. 18.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Deut. xxv. 5.

28. Dicentes : Magister, Moyses scripsit nobis : Si frater aliqujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo.

29. Septem ergo fratres erant : et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis.

30. Et sequens accepit illam, et ipse mortuus est sine filio.

31. Et tertius accepit illam. Similiter et omnes septem, et non reliquerunt semen, et mortui sunt.

32. Novissime omnium mortua est et mulier.

33. In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor, siquidem septem habuerunt eam uxorem ?

34. Et ait illis Jesus : Filii hujus seculi nubunt, et traduntur ad nuptias :

35. Illi vero, qui digni habebuntur seculo illo, et resurrectione ex mortuis, neque nubent, neque ducunt uxores :

36. Neque enim ultra mori poterunt : æquales enim angelis sunt, et filii sunt Dei,

28. Maître, lui dirent-ils, Moïse nous a laissé cette ordonnance par écrit : Si le frère de quelqu'un, étant marié, meurt sans laisser d'enfans, son frère sera obligé d'épouser sa veuve, pour susciter des enfans à son frère mort, qui soient les héritiers de son nom et de ses biens.

29. Or, il y avoit sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, mourut sans enfans.

30. Le second épousa ensuite la même femme, et mourut aussi sans enfans.

31. Le troisième l'épousa encore; et de même tous les sept, lesquels moururent sans laisser d'enfans.

32. Enfin la femme mourut aussi après eux tous.

33. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept frères sera-t-elle femme, car tous l'ont épousée ?

34. Jésus leur répondit : Les enfans de ce siècle épousent des femmes, et les femmes des maris ;

35. Mais pour ceux qui seront jugés dignes d'avoir part à ce siècle à venir, et à la bienheureuse résurrection des morts, ils ne se marieront plus, et n'épouseront plus de femmes ;

36. Car alors ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront égaux aux anges; et qu'étant enfans de la résurrection, ils seront aussi enfans

† 35. Gr. litt. les hommes n'épouseront point de femmes, ni les femmes de maris.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

de Dieu, *jouissant avec lui d'une vie toute spirituelle, exempte de toutes passions, et assurée d'une heureuse immortalité; ce qui rend le mariage entièrement inutile.*

cum sint filii resurrectionis.

Exod. III. 6.

37. Mais quant à ce que les morts ressuscitent, Moïse même le déclare assez, en parlant du buisson, lorsqu'il dit que le Seigneur lui parla en ces termes : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.* "

37. Quia vero resurgant mortui, et Moyses ostendit secus rubum, sicut dicit Dominum Deum Abraham, et Deum Isaac, et Deum Jacob.

38. Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans, car tous sont vivans devant lui, par la vie de leurs ames qu'il a créées immortelles, et par l'assurance qu'il a donnée à leurs corps de ressusciter un jour, pour recevoir la peine ou la récompense due à leurs œuvres. "

38. Deus autem non est mortuorum, sed vivorum : omnes enim vivunt ei.

39. Alors quelques-uns des scribes prenant la parole, lui dirent : Maître, vous avez fort bien répondu.

39. Respondentes autem quidam scribarum, dixerunt ei : Magister, bene dixisti.

40. Et depuis ce temps-là, on n'osoit plus lui faire de questions.

40. Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.

*S. Matthieu, XXII. 41. et suiv. S. Marc, XII. 35.-37.*

41. Mais Jésus leur dit : " Comment dit-on que le Christ doit être fils de David,

41. Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum filium esse David?

Ps. CIX. 1.  
Matt. XXII.  
44.  
Marc. XII.  
36.

42. Puisque David dit lui-même dans le livre des Psaumes, en parlant du Messie : *Le Seigneur mon Dieu a dit à mon Seigneur le Christ: Asseyez-vous à ma droite,*

42. Et ipse David dicit in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis,

¶ 37. C'est ainsi que saint Matthieu, xxii. 31. et 32., et saint Marc, xii. 26., développent la pensée que saint Luc rend ici d'une manière plus concise. Voyez dans l'Exode, III. 6.

¶ 38. Voyez la *Dissertation sur la résurrection des morts*, à la tête de la première épître aux Corinthiens, tom. xxii.

¶ 41. Selon saint Matthieu, xxii. 41., il paroît que ce fut principalement aux pharisiens, que Jésus fit cette question. Voyez l'Harmonie, art. cxix et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. xx et suiv.

43. Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum.

44. David ergo Dominum illum vocat : et quomodo filius ejus est ?

43. Jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ?

44. David donc l'appelant lui-même son Seigneur, comment peut-il être son fils ? *Ils ne purent résoudre cette difficulté, " parce que leur orgueil les empêchoit de comprendre que le Messie dût être en même temps, et fils de Dieu, et fils de David.*

An de l'ère chr. vulg. 33.

S. Matthieu, XXIII. 1.-14. S. Marc, XII. 38.-40.

45. Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis :

46. Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis.

47. Qui devorant domos viduarum, simulant longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.

45. Il dit ensuite à ses disciples, en présence de tout le peuple qui l'écoutoit :

46. Gardez-vous des scribes, qui affectent de se promener avec de longues robes, qui aiment à être salués dans les places publiques, à avoir les premières chaires dans les synagogues, et les premières places dans les festins ;

47. Qui, sous prétexte de leurs longues prières, " dévorent les maisons des veuves. Ceux-là recevront une condamnation plus grande *que les autres, parce qu'étant éclairés, ils pèchent avec plus de connoissance, et par conséquent avec plus de malice.*

Matt. xxiii. 6.  
Marc. xii. 38.  
Supr. xi. 43.

✱ 44. Voyez dans saint Matthieu, xxi. 46.

✱ 47. Voyez dans saint Marc, xii. 40.

## CHAPITRE XXI.

Veuve donnant de son indigence. Jésus prédit la ruine du temple. Questions des disciples à l'occasion de cette prédiction. Réponse de Jésus-Christ aux questions de ses disciples. Signes de la ruine de Jérusalem. Signes du dernier avènement de Jésus-Christ.

*S. Marc, XII. 41. et suiv.*

An de l'ère  
chr. vulg.

33.

*Marc. XII. 41.*

1. Jésus regardant *un jour* les riches qui mettoient leurs offrandes dans le tronc du temple, "

2. Vit aussi une pauvre veuve qui vint y jeter deux petites pièces de monnaie. "

3. Sur quoi il dit à *ses disciples* : " Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous les autres ;

4. Car tous ceux-là ont fait des présens à Dieu de leur abondance ; mais celle-ci a donné, de son indigence " même, tout ce qui lui restoit pour vivre.

1. RESPICIENS autem, vidite eos, qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites :

2. Vidit autem et quamdam viduam pauperulam mittentem æra minuta duo.

3. Et dixit : Vere dico vobis, quia vidua hæc pauper plus quam omnes misit.

4. Nam omnes hi ex abundantia sibi miserunt in munera Dei : hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

*S. Matthieu, XXIV. 1. et suiv. S. Marc, XIII. 1. et suiv.*

5. Comme il sortoit du temple, quelques-uns de *ses disciples* " lui disant que le temple étoit bâti de belles pierres, et orné de riches dons, *il leur* répondit :

6. Il viendra un temps où tout ce que vous voyez ici, sera tellement détruit, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

5. Et quibusdam dicentibus de templo, quod bonis lapidibus et donis ornatum esset, dixit :

6. Hæc quæ videtis, venient dies, in quibus non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruat.

*Matt. XXIV.*

2.

*Marc. XIII. 2.**Supr. XII. 44.*

ψ 1. Voyez dans saint Marc, XII. 41. ; voyez aussi l'Harmonie, art. CLXXXIII et suiv. , tom. XIX, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. XXII et suiv., tom. XX.

ψ 2. Saint Marc, XII. 42., ajoute, de la valeur d'un quart de sou.

ψ 3. Voyez dans saint Marc, XII. 43.

ψ 4. Autr. de son nécessaire, de ce dont elle avoit besoin.

ψ 5. Voyez dans saint Matthieu, XXIV. 1., et dans saint Marc, XIII. 1.

7. Interrogaverunt autem illum, dicentes : Præceptor, quando hæc erunt, et quod signum cum fieri incipient?

8. Qui dixit : Vide te neseeducamini : multi enim venient in nomine meo, dicentes, quia ego sum : et tempus appropinquavit : nolite ergo ire post eos.

9. Cum autem audieritis prælia et seditiones, nolite terri : oportet primum hæc fieri, sed nondum statim finis.

10. Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum.

11. Et terræ motus magni erunt per loca, et pestilentiæ, et famines, terroresque de cælo, et signa magna erunt.

12. Sed ante hæc omnia injicient vobis manus suas, et perse-

7. Alors ils lui demandèrent : Maître, quand cela arrivera-t-il, et quel signe y aura-t-il que ce que vous dites sera près " de s'accomplir ?

8. Jésus leur répondit : " Prenez garde à ne vous pas laisser séduire ; car *avant que cela arrive*, plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, " et le temps de la rédemption d'Israël est enfin arrivé. *Mais je vous avertis que ce seront des séducteurs ; gardez-vous donc bien de les suivre.*

9. Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous effrayez pas ; car il faut que ces choses arrivent auparavant ; mais ce ne sera pas encore sitôt la fin du monde. "

10. Alors, ajouta-t-il, on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume.

11. Et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes et des famines ; et il paroitra des choses épouvantables, et des signes extraordinaires dans le ciel.

12. Mais vous ne verrez rien de toutes ces choses ; car avant tout cela, " ils se saisiront de vous, et

† 7. C'est le sens du grec.

† 8. Dans saint Matthieu, xxiv. 3., on voit que les disciples avoient demandé non-seulement quels seroient les signes de la ruine de Jérusalem, mais encore quels seroient ceux de l'avènement du Sauveur et de la consommation des siècles. Jésus-Christ répond d'abord à la première question († 8.-24.), et ensuite à la seconde († 25.-36.). Voyez la *Dissertation sur les signes de la ruine de Jérusalem, et du dernier avènement de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

*Ibid.* Autr. C'est moi qui suis le Christ. Voyez dans saint Marc, xiiii. 6., et dans saint Matthieu, xxiv. 5.

† 9. Autr. et à la lettre : Mais ce ne sera pas encore aussitôt la fin ; il se passera encore quelque temps avant l'entière destruction de cette ville et de ce temple.

† 12. Autr. Mais avant toutes ces choses qui ne seront encore que le commencement des douleurs qui doivent accabler ce peuple, ils se saisiront de

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

vous persécuteront, vous entraînant dans les synagogues et dans les prisons; et vous serez menés devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom.

13. Et cela vous servira pour rendre témoignage à la vérité, et à la sainteté de la doctrine que je vous ai enseignée.

14. Gravez donc bien cette pensée dans votre cœur, de ne point préméditer ce que vous devez répondre " dans ces occasions ;

15. Car, comme c'est ma propre cause que vous aurez à défendre, je vous donnerai aussi moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, ni contredire.

16. Or, ce ne sont pas seulement les étrangers qui vous livreront ainsi aux magistrats; vous y serez livrés par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parens, par vos amis; et leur fureur contre moi ira si loin, qu'on en fera mourir plusieurs d'entre vous;

17. Et que vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom.

18. Cependant, si vous me demeurez fidèles, il ne se perdra pas un cheveu de votre tête, et mon Père vous rendra tout ce que vous aurez perdu pour l'amour de moi.

19. Ainsi c'est par votre patience dans les maux, et par votre persévérance " dans la foi, que vous posséderez vos âmes, et que vous leur assurerez une vie éternelle, et un bonheur qui ne finira jamais.

quentur, tradentes in synagogas et custodias, traheptes ad reges et præsidés, propter nomen meum.

13. Continget autem vobis in testimonium.

14. Ponite ergo in cordibus vestris, non præmeditari quemadmodum respondeatis.

15. Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.

16. Trademini autem a parentibus, et fratribus, et cognatis, et amicis, et morte afficient ex vobis :

17. Et eritis odio omnibus propter nomen meum :

18. Et capillus de capite vestro non peribit.

19. In patientia vestra possidebitis animas vestras.

vous, etc. Voyez dans saint Matthieu, xxiv. 8, et dans saint Marc, xiii. 8.

ψ 14. Gr. autr. ce que vous devrez dire pour votre défense.

ψ 19. L'expression grecque de saint Luc est relative à l'expression grecque de saint Matthieu, xxiv. 13., et de saint Marc, xiii. 13.

20. Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus.

21. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes : et qui in medio ejus, discedant : et qui in regionibus, non intrent in eam.

22. Quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt.

23. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus. Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic.

24. Et cadent in ore gladii : et captivi ducentur in omnes gentes, et Jerusalem calcabitur a gentibus : donec impleantur tempora nationum.

25. Et erunt signa in sole, et luna, et stellis, et in terris pressura gentium præ confusione sonitus maris et fluctuum :

20. Mais pour ce qui regarde la ruine de cette ville, lorsque vous verrez les armées " ennemies " environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche.

21. Alors que ceux qui sont dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes ; que ceux qui se trouveront au milieu d'elle, en sortent, et que ceux qui seront dehors, n'y rentrent point.

22. Car ces jours seront les jours de la vengeance de Dieu, qui enverra ces maux, afin que tout ce qui est dans l'Écriture s'accomplisse.

23. Malheur à celles qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là, parce qu'elles ne pourront fuir avec toute la vitesse qui seroit nécessaire ; car ce pays sera accablé de maux, et la colère du ciel tombera sur ce peuple.

24. Ils les passés au fil de l'épée ; on les emmenera captifs dans toutes les nations ; et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des gentils soit accompli, qu'ils aient exécuté tout ce que Dieu veut faire par leurs mains pour punir cette nation infidèle, et que le nombre de ceux d'entre les gentils qui doivent embrasser la foi, soit rempli.

25. Alors les Juifs se convertiront ; et la fin du monde arrivera peu après. " Elle sera annoncée par des prodiges surprenans, qui paraîtront dans le ciel et sur la terre. A l'égard du ciel, il y aura des signes extraordinaires dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ;

An de l'ère chr. vulg. 33.

Dan. ix. 27. Matt. xxiv.

15. Marc. xiii. 14.

Isai. xlii. 10. Ezech. xxxii.

7. Joel, iii. 15. Matt. xxiv.

29. Marc. xiii. 24.

‡ 20. Le grec lit ainsi au pluriel. L'armée romaine, pour assiéger cette ville, se partagea en trois corps ; et d'ailleurs elle étoit composée de soldats romains et de troupes étrangères.

‡ 25. Voyez dans saint Matthieu, xxiv. 29. et dans saint Marc, xiii. 24.

An de l'ère  
chr. vulg.  
53.

et sur la terre, les nations seront dans la consternation, par la crainte que leur causera le bruit confus de la mer et des flots;

26. De sorte que les hommes sécheront de frayeur dans l'attente des maux dont tout le monde sera menacé; car les vertus " des cieus seront ébranlées.

27. Et alors ils verront le Fils de l'homme, qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté: "*ce qui jettera les méchans dans un terrible désespoir.*"

Rom. VIII, 23. 28. *Mais pour vous, qui aurez été mes fidèles disciples, quand toutes ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut, et levez la tête vers le ciel, parce que votre rédemption approche.*

29. Il leur proposa ensuite cette comparaison: Voyez le figuier et les autres arbres;

30. Quand ils commencent à pousser, " vous reconnoissez de vous-mêmes que l'été approche.

31. Ainsi lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche.

32. Je vous dis en vérité que cette génération d'hommes ne finira point, que tout *ce que je viens de dire* ne soit accompli dans la ruine de Jérusalem, comme dans la figure la plus expresse de la fin du monde. "

‡ 26. Autr. les armées des cieus, c'est-à-dire la multitude des astres. Voyez dans saint Matthieu, xxiv. 29.

‡ 27. Gr. et une grande gloire.

‡ 30. C'est le sens du grec.

‡ 32. Autr. Je vous dis en vérité que cette race ne passera point, jusqu'à ce que tout cela soit accompli: la postérité de Jacob ne finira point avant le dernier avènement du Fils de l'homme.

26. Arescentibus hominibus præ timore et expectatione, quæ supervenient universo orbi: nam virtutes cœlorum movebuntur:

27. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna, et majestate.

28. His autem fieri incipientibus, respicite, et levate capita vestra: quoniam appropinquat redemptio vestra.

29. Et dixit illis similitudinem: Videte ficulneam, et omnes arbores:

30. Cum producant jam ex se fructum, scitis quoniam prope est æstas.

31. Ita et vos cum videritis hæc fieri, scitote quoniam prope est regnum Dei.

32. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant.

33. Cœlum et terra transibunt : verba autem mea non transibunt.

34. Attendite autem vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula, et ebrietate, et curis hujus vitæ : et superveniat in vos repentina dies illa.

35. Tamquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ.

36. Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia, quæ futura sunt, et stare ante Filium hominis.

37. Erat autem diebus docens in templo : noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti.

38. Et omnis populus manebat ad eum in templo audire eum.

33. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, et ne manqueront point d'avoir leur accomplissement.

34. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que ce jour ne vienne tout d'un coup vous surprendre ;

35. Car il enveloppera, comme un filet, tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36. Veillez donc, et priez en tout temps, afin que vous méritiez d'éviter tous ces maux qui arriveront *infailliblement*, et que vous soyez en état de comparoître avec confiance devant le Fils de l'homme.

37. Or, le jour, il enseignoit dans le temple ; et la nuit, il sortoit *de la ville*, et se retiroit sur la montagne appelée des Oliviers, *pour y prier dans le silence et le repos de la solitude.*

38. Et tout le peuple venoit de grand matin au temple pour l'écouter.

An de l'ère chr. vulg.  
33.

---

 CHAPITRE XXII.

Trahison de Judas. Dernière cène. Institution de l'eucharistie. Domination interdite. Gloire promise. Prière pour la foi de saint Pierre. Son renoncement prédit. Prière de Jésus dans le jardin. Il est pris et conduit chez Caïphe. Renoncement et pénitence de saint Pierre. Jésus outragé et condamné.

*S. Matthieu, XXVI. 1.-35. S. Marc, XIV. 1.-31.  
S. Jean, XIII-XVII.*

- |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>An de l'ère chr. vulg. 33.<br/><i>Matt. xxvi.</i><br/>2.<br/><i>Marc. xiv. 1.</i><br/><br/><i>Matt. xxvi.</i><br/>14.<br/><i>Marc. xiv.</i><br/>10.</p> | <p>1. Or, la fête des azimes " appelée la Pâque étoit proche ;</p> <p>2. Et les princes des prêtres, avec les scribes, cherchoient les moyens de faire mourir Jésus ; mais " ils appréhendoient <i>d'irriter</i> le peuple, <i>qui le regardoit comme un grand prophète.</i></p> <p>3. Cependant Satan entra dans Judas surnommé Iscariote, l'un des douze <i>apôtres</i>,</p> <p>4. Qui s'en alla aussitôt conférer avec les princes des prêtres et les officiers <i>du temple</i>, " des moyens de le leur livrer.</p> <p>5. Ils en furent fort aise, et ils conviurent de lui donner une somme d'argent.</p> <p>6. Il s'engagea aussi <i>de son côté</i>:</p> | <p>1. APPROQUABAT autem dies festusa zymorum, qui dicitur Pascha :</p> <p>2. Et quærebant principes sacerdotum, et scribæ, quomodo Jesum interficerent : timebant vero plebem.</p> <p>3. Intravit autem Satanas in Judam, qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim.</p> <p>4. Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum, et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis.</p> <p>5. Et gavisus sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare.</p> <p>6. Et spondidit. Et</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
- ψ 1. Voyez dans saint Marc, xiv. 1. ; voyez aussi l'Harmonie, art. CLXXXIII et suiv., tom. XIX ; et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. 1 et suiv., tom. XI.
- ψ 2. Gr. litt. car ils appréhendoient, etc.
- ψ 4. Ces officiers du temple, dont il est aussi parlé au ψ 52., étoient des levites mis à la tête de leurs frères qui faisoient garde aux portes du temple.

quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

7. Venit autem dies azymorum, in qua necesse erat occidi pascha.

8. Et misit Petrum et Joannem, dicens : Euntes, parate nobis pascha, ut manducemus.

9. At illi dixerunt : Ubi vis paremus ?

10. Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans : sequimini eum in domum in quam intrat,

11. Et dicetis patrifamilias domus : Dicit tibi Magister : Ubi est diversorium ubi pascha cum discipulis meis manducem ?

12. Et ipse ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, et ibi parate :

13. Euntes autem, invenerunt sicut dixit illis, et paraverunt pascha.

14. Et cum facta esset hora, discubuit, et duodecim apostoli cum eo.

15. Et ait illis : De-

et ainsi il cherchoit l'occasion favorable de le leur livrer sans émoi le peuple."

7. Or, le jour où l'on commençoit à ne manger que des pains azimes, arriva; et c'étoit le jour auquel il falloit immoler l'agneau que l'on devoit manger à la fête de Pâque."

8. Jésus voulant donc satisfaire à cette obligation, envoya Pierre et Jean, et leur dit : Allez nous préparer la pâque, afin que nous la mangions.

9. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous la préparions ?

10. Il leur répondit : En entrant dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le dans la maison où il entrera,

11. Et dites au maître de cette maison : Notre Maître " vous demande : Où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre toute meublée; préparez-nous-y ce qu'il faut.

13. S'en étant donc allés, ils trouvèrent tout ce qu'il leur avoit dit, et ils préparèrent ce qu'il falloit pour manger la pâque.

14. Quand l'heure du souper fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai désiré avec

† 6. Gr. autr. sans tumulte.

† 7. Voyez la *Dissertation sur la dernière Paque de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

† 11. Litt. Le Maître, etc.

Matt. xxvi.  
20.  
Matt. xiv. 17.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

ardeur de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir *la mort*, parce que c'est dans cette occasion que je dois vous donner le témoignage le plus sensible de mon amour, et le gage le plus précieux que je puisse vous en laisser en vous quittant, comme je suis sur le point de faire ;

16. Car je vous déclare que je ne mangerai plus désormais de cette victime figurative, jusqu'à ce que la vraie victime lui ait été substituée, et qu'elle ait eu sa perfection et son accomplissement, ayant été glorifiée dans le royaume de Dieu, et reçue dans le sein de Dieu même."

17. Ensuite prenant la coupe, il rendit grâces à Dieu son Père ; et la présentant à ses disciples, il leur dit : prenez-la, et la distribuez entre vous. C'est la dernière que vous boirez avec moi ;

18. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé, et que je sois entré en possession de la gloire éternelle.

1. Cor. xi. 24.

19. Puis ayant lavé les pieds de ses apôtres, et s'étant remis à table, il prit le pain ; et ayant de nouveau rendu grâces à Dieu, il le rompit, et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps, qui est donné et livré à la mort pour vous donner la vie : faites ceci en mémoire de moi.

20. Il prit de même la coupe après avoir soupé, en disant : Ce calice

siderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar.

16. Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.

17. Et accepto calice, gratias egit, et dixit : Accipite, et dividite inter vos.

18. Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.

19. Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens : Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur : hoc facite in meam commemorationem.

20. Similiter et calicem, postquam coe-

‡ 16. Antr. car je vous déclare que je ne mangerai plus désormais de cette victime figurative, jusqu'à ce qu'elle ait eu son accomplissement dans le royaume de Dieu, où la vraie victime qui va bientôt être immolée, deviendra la pâque du peuple nouveau. 1. Cor. v. 7.

‡ 19. Voyez dans saint Jean, xiii. 2.-12 ; voyez aussi l'Harmonie, art. cxxxvii, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. iv.

‡ 20. Le grec peut se traduire à la lettre : après le souper.

navit, dicens : Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

21. Verumtamen ecce manus tradentis me, mecum est in mensa.

22. Et quidem Filius hominis, secundum quod definitum est, vadit : verumtamen vae homini illi, per quem tradetur.

23. Et ipsi coeperunt querere inter se, quis esset ex eis, qui hoc facturus esset.

24. Facta est autem et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.

25. Dixit autem eis : Reges gentium dominantur eorum : et qui potestatem habent super eos, benefici vocantur.

26. Vos autem non sic : sed qui major est in vobis, fiat sicut minor : et qui praecursor est, sicut ministrator.

27. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat ? nonne

est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.

21. Au reste, la main de celui qui me livre à la mort, est avec moi à cette table.

22. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été déterminé à son égard ; et cette trahison ne fait qu'accomplir les décrets de Dieu sur lui : mais malheur à cet homme par qui il sera trahi.

23. Les disciples furent fort affligés de cette parole ; et ils commencèrent à s'entre-demander qui étoit celui d'entre eux qui devoit faire une telle action.

24. Mais oubliant bientôt ce motif d'une humilité profonde, il s'excita parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devoit passer pour le plus grand.

25. Et Jésus, pour réprimer en eux l'orgueil qui en étoit la source, leur dit : Les rois des nations les traitent avec empire ; et ceux qui ont autorité sur elles, en sont appelés les bienfaiteurs.

26. Pour vous, n'en usez pas de même ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous, devienne comme le plus petit ; et que celui qui gouverne, soit comme celui qui sert.

27. C'est ce que je pratique moi-même à votre égard. Car qui est le plus grand de celui qui est à table,

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xxvi. 21.

Marc. xiv. 20  
Joan. xiii. 18.

Ps. xl. 10.

Matt. xx. 25.  
Marc. i. 42.

¶ 23. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 22., et dans saint Marc, xiv. 19.

*Ibid.* Selon saint Matthieu, xxvi. 21.-25., et selon saint Marc, xiv. 18.-21., Jésus-Christ avoit prédit la trahison de Judas avant l'institution de l'eucharistie, et quelques-uns croient que c'est la même prédiction, que ces deux évangélistes ont mise avant, et que saint Luc met après. Peut-être Jésus-Christ insista-t-il sur cela avant et après.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

ou de celui qui sert ? n'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi cependant, *qui suis le plus grand*, je suis parmi vous comme celui qui sert. "

28. *Car comme c'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations, et dans les contradictions que j'ai eu à souffrir de la part des hommes,*

29. Aussi je vous prépare le royaume céleste, comme mon Père me l'a préparé ;

30. Afin que vous mangiez, et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger *avec moi* les douze tribus d'Israël.

31. Le Seigneur, *pour balancer la gloire que cette promesse magnifique pouvoit leur donner*, dit ensuite à Pierre : Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler tous, " comme on criblé le froment ;

32. Mais j'ai prié pour vous *en particulier*, " afin que votre foi ne défaille point : lors donc que vous aurez été converti, ayez soin d'affermir vos frères.

33. Pierre lui répondit : Seigneur, je suis prêt à aller avec vous, et en prison, et à la mort même.

34. Mais Jésus lui dit : Pierre, je vous déclare que le coq ne chantera point aujourd'hui que vous n'ayez nié " trois fois que vous me connaissiez. Puis, *s'adressant à tous ses disciples*, il leur dit : "

qui recumbit ? Ego autem in medio vestrum sum, sicut qui ministrat.

28. Vos estis, qui permansistis mecum in tentationibus meis.

29. Et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum ;

30. Ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo, et sedeat super thronos judicantes duodecim tribus Israel.

31. Ait autem Dominus : Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum :

32. Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.

33. Qui dixit ei : Domine, tecum paratus sum et in carcerem et in mortem ire :

34. At ille dixit : Dico tibi, Petre, non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nomen me. Et dixit eis :

ψ 27. Il semble que cela peut être relatif à ce que Jésus-Christ fit alors en lavant les pieds à ses apôtres. Voyez dans saint Jean, xiii. 13.-15.

ψ 31. L'expression du texte est au pluriel, *vos*.

ψ 32. L'expression du texte est au singulier, *pro te*.

ψ 34. Ou plutôt : que vous ne niiez. Pierre devoit renier Jésus-Christ non pas avant le chant du coq, mais au temps même du chant du coq. Voyez dans saint Marc, xiv. 30. 72.

ψ *ibid.* Voyez l'Harmouic, art. cxc., et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. vi.

Matt. xxvi.  
34.  
Marc. xiv.  
30.

35. Quando misit vos sine sacculo, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis?

35. Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans souliers, "avez-vous manqué de quelque chose?"

An de l'ère chr. vulg. 33.  
Matt. x. 9.

36. At illi dixerunt: Nihil. Dixit ergo eis: Sed nunc qui habet sacculum, tollat, similiter et peram: et qui non habet, vendat tunicam suam, et emat gladium.

36. De rien, lui dirent-ils. Jésus ajouta: Mais maintenant que celui qui a un sac, ou une bourse, la prenne; et que celui qui n'en a point, vende sa robe "pour acheter une épée."

37. Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me: Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea quæ sunt de me, finem habent.

37. Car je vous assure qu'il faut encore qu'on voie s'accomplir en moi ce qui a été écrit de moi en ces termes: Il a été mis au rang des scélérats. "Et ce sera dans peu que cette parole aura son accomplissement; car les choses qui ont été prophétisées de moi sont sur le point de s'accomplir."

Isai. LIII. 12.

38. At illi dixerunt: Domine, ecce duo gladii hic. At ille dixit eis: Satis est.

38. Ils lui répondirent: Seigneur, voici deux épées. Et Jésus leur dit: C'est assez.

39. Et egressus, ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum et discipuli.

39. Puis étant sorti, il s'en alla, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers pour y prier, "et ses disciples le suivirent."

Matt. XXVI. 36.  
Marc. XIV. 32.  
Joan. XVIII. 1.

S. Matthieu, XXVI. 36. et suiv. S. Marc, XIV. 32. et suiv. S. Jean, XVIII. 1.-27.

40. Et cum pervenisset ad locum, dixit

40. Lorsqu'il fut arrivé en celieu, "il leur dit: Priez, afin que vous

† 35. Voyez dans saint Matthieu, x. 9.

† 36. Gr. litt. son vêtement.

Ibid. Sous ces expressions figurées, Jésus-Christ leur prédit la persécution qui alloit s'élever contre lui et contre eux.

† 37. Voyez dans saint Marc, xv. 28.

† 39. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 36., et dans saint Marc, xiv. 32.

† 40. Litt. dans le lieu où il avoit coutume de se trouver avec ses disciples, et qui étoit appelé Gethsemani. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 36., dans saint Marc, xiv. 32., et dans saint Jean, xviii. 1. et 2.; voyez aussi l'Harmonie, art. cxcix, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xi.

An de l'ère  
chr. vulg.

33.

Matt. xxvi.  
59.  
Marc. xiv. 35.

n'entriez point en tentation, " *et que vous ayez la force d'y résister.*

41. Ensuite il s'éloigna d'eux environ d'un jet de pierre ; et s'étant mis à genoux, il prioit,

42. En disant : *Mon Père, si vous voulez, éloignez " ce calice de moi ; néanmoins que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.*

43. Alors il lui apparut un ange *qui venoit du ciel pour le fortifier ; et étant tombé en agonie, il redouloit ses prières. "*

44. Et il lui vint une sueur comme de gouttes " de sang, qui découloient jusqu'à terre.

45. Il se leva ensuite du lieu où il prioit, et il vint à ses disciples qu'il trouva endormis, à cause de la tristesse dont ils étoient accablés.

46. Il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous, et priez, afin que vous n'entriez point en tentation, *et que vous ne succombiez point " à celle où vous allez être exposés.*

Matt. xxvi.  
47.  
Marc. xiv. 43.  
Joan. xviii.  
3.

47. Il parloit encore lorsqu'une troupe de gens parut ; et à leur tête marchoit un des douze apôtres, appelé Judas, qui s'approcha de Jésus pour le baiser.

48. Et Jésus lui dit : Quoi, Judas ! vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser, *qui est chez tous les*

illis : Orate, ne intretis in tentationem.

41. Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis : et positus genibus orabat,

42. Dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me : verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.

43. Apparuit autem illi angelus de cœlo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat.

44. Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.

45. Et cum surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes præ tristitia.

46. Et ait illis : Quid dormitis ? Surgite, orate, ne intretis in tentationem.

47. Adhuc eo loquente, ecce turba : et qui vocabatur Judas unus de duodecim, antecedebat eos : et appropinquavit Jesu ut oscularetur eum.

48. Jesus autem dixit illi : Juda, oculo Filium hominis tradis ?

✧ 40. Autr. afin que vous ne succombiez pas à la tentation.

✧ 42. Gr. litt. si vous vouliez éloigner.

✧ 43. Gr. autr. il prioit avec plus d'instance.

✧ 44. Gr. litt. comme des grumeaux de sang. Voyez la *Dissertation sur la sueur de sang de Jésus-Christ*, à la suite de l'*Harmonie*, tom. xix.

✧ 46. Autr. afin que vous ne succombiez point à la tentation.

*hommes le signe de la plus tendre et de la plus sincère amitié?*

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

49. Videntes autem hi qui circa ipsum erant, quod futurum erat, dixerunt ei: Domine, si percutimus in gladio?

49. Cependant ceux de ses disciples qui étoient autour de lui, voyant bien ce qui alloit lui arriver, lui dirent: Seigneur, frapperons-nous de l'épée?

50. Et percussit unus ex illis servum principis sacerdotum, et amputavit auriculam ejus dexteram.

50. Et l'un d'eux, "sans attendre sa réponse, frappa un des gens du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite.

51. Respondens autem Jesus, ait: Sinité usque huc. Et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum.

51. Mais Jésus prenant la parole, leur dit: Laissez, demeurez-en là. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52. Dixit autem Jesus ad eos qui veperant ad se, principes sacerdotum, et magistratus templi, et seniores: Quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus?

52. Puis s'adressant aux princes des prêtres, aux officiers des gardes du temple, "et aux sénateurs qui étoient venus pour le prendre, il leur dit: Vous êtes venus à moi comme à un voleur avec des épées et des bâtons."

53. Cum quotidie vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me: sed hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.

53. J'étois tous les jours avec vous dans le temple; et vous ne m'avez point arrêté: mais c'est ici votre heure et le moment auquel mon Père a ordonné que je fusse livré à la puissance des ténèbres.

54. Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum principis sacerdotum: Petrus vero sequebatur a longe.

54. Aussitôt ils se saisirent de lui, et l'emmenèrent en la maison du grand-prêtre; et Pierre le suivoit de loin.

Matt. xxvi.  
57.  
Marc. xiv. 53.  
Joan. xviii.  
24.

55. Accenso autem igne in medio atrii, et

55. Or, étant arrivés chez Catphe, "et ces gens ayant allumé du

Matt. xxvi.  
69.

‡ 50. Ce fut Simon Pierre, selon le témoignage de saint Jean, xviii. 10. Aucun des trois évangélistes qui ont écrit de son vivant, n'en a nommé: saint Jean seul le nomme, écrivant après sa mort.

‡ 52. Voyez le ‡ 4.

*Ibid.* Autr. et selon la ponctuation du grec et de la Vulgate: Est-ce donc comme pour prendre un voleur, que vous êtes venus ainsi avec des épées et des bâtons?

‡ 55. Voyez dans saint Matthieu, xxvi: 67.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Marc. xiv. 66.  
Joan. xviii.  
25.

feu au milieu de la cour, et s'étant assis autour, Pierre *qu'on avoit fait entrer dans la maison*, " s'assit aussi parmi eux.

56. Et une servante qui le vit assis devant le feu, le considéra attentivement, et dit : Celui-ci étoit aussi avec cet homme.

57. Mais Pierre le renonça, en disant : Femme, je ne le connois point.

58. Un peu après un autre le voyant, lui dit : Vous êtes aussi de ces gens-là. Pierre lui dit : Mon ami, " je n'en suis point.

Joan. xviii.  
26.

59. Environ une heure après, un autre assuroit *la même chose*, en disant : Celui-ci étoit certainement avec lui, car il est de Galilée.

60. Pierre répondit : Mon ami, " je ne sais ce que vous dites. Aussitôt comme il parloit encore, le coq chanta.

Matt. xxvi.  
34.

Marc. xiv. 30.  
Joan. xviii.  
38.

61. Et le Seigneur se retournant, regarda Pierre; " et Pierre se souvint de cette parole que le Seigneur lui avoit dite : Avant que le coq ait chanté, " vous me renoncerez trois fois.

62. Et Pierre étant sorti dehors, pleura amèrement.

¶ 55. Voyez dans saint Jean, xviii. 15. 16.

¶ 58. et 60. Litt. Homme.

¶ 61. Plusieurs croient que Jésus ne regarda Pierre que des yeux de l'esprit, ne pouvant alors le voir des yeux du corps. Voyez sur saint Matthieu, xxvi. 75. D'autres croient que Jésus avoit été renvoyé dans la cour, et qu'ainsi il put regarder Pierre des yeux mêmes du corps. Voyez l'Harmonie, art. ccviii et suiv., et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xv et suiv.

*Ibid.* C'est le sens du grec. Selon saint Marc, ait chanté deux fois. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 54. et 75.

circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum.

56. Quem cum vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, et eum fuisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat.

57. At ille negavit eum, dicens : Mulier, non novi illum.

58. Et post pusillum alius videns eum, dixit : Et tu de illis es. Petrus vero ait : O homo, non sum.

59. Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat, dicens : Vere et hic cum illo erat : nam et Galilæus est.

60. Et ait Petrus : Homo, nescio quid dicis. Et continuo adhuc illo loquente, cantavit gallus.

61. Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat : Quia prius quam gallus cantet, ter me negabis.

62. Et egressus foras Petrus flevit amare.

63. Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes.

64. Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus : et interrogabant eum, dicentes : Prophetiza quis est qui te percussit.

65. Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.

66. Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum, et scribæ, et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis.

67. Et ait illis : Si vobis dixerò, non credetis mihi.

68. Si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.

69. Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei.

63. Cependant ceux qui tenoient Jésus, " se moquoient de lui en le frappant.

64. Et lui ayant bandé les yeux, " ils lui donnoient des coups sur le visage, et l'interrogeoient en lui disant : *Toi qui es prophète*, prophétise qui est celui qui t'a frappé.

65. Et ils disoient encore beaucoup d'autres choses, en blasphémant contre lui.

66. Dès qu'il fut jour, les sénateurs du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent ; et l'ayant fait amener dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous. "

67. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point.

68. Et si je vous interroge *sur les motifs qui vous ont portés à m'arrêter*, vous ne me répondrez point, et ne me laisserez point aller, *parce que vous ne cherchez pas à connaître la vérité, mais à trouver un prétexte de me condamner.*

69. Cependant *je veux bien répondre à la question que vous me faites, en vous assurant que bientôt " le Fils de l'homme, qui parott ici comme un criminel, sera assis à la droite de la puissance " de Dieu, comme son Fils coéternel et consubstantiel.*

ψ 63. Vulg. litt. *illum*. On lit dans le grec, *Jesum*.

ψ 64. Litt. lui ayant caché le visage. Voyez dans saint Marc, xiv. 65.

ψ 66. Quelques-uns confondent cet interrogatoire fait par le conseil avec celui que saint Matthieu, xxvi. 63., et saint Marc, xiv. 61., attribuent au grand-prêtre ; mais celui-ci pourroit être différent. Selon les deux premiers évangélistes, l'interrogatoire fait par le grand-prêtre précéda les renoncemens de saint Pierre ; selon saint Luc, les renoncemens de saint Pierre précéderent l'interrogatoire fait par le conseil.

ψ 69. Autr. désormais.

*Ibid.* Autr. de sa majesté.

Matt. xxviii.

i. Marc. xv. 1.

Joan. xviii.

28.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

70. Ils lui dirent tous : Vous êtes donc le "Fils de Dieu ? Il leur répondit : Vous dites *la vérité*, " car je le suis.

71. Alors ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoins *pour le convaincre d'avoir usurpé la qualité de Fils de Dieu*, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes *se l'attribuer de sa propre bouche* ?

† 70. Le grec l'exprime ainsi.

*Ibid.* Autr. Vous le dites : je le suis. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 64., et dans saint Marc, xiv. 62.

## CHAPITRE XXIII.

Jésus accusé devant Pilate, envoyé à Hérode, et ramené devant Pilate. Barabbas préféré à Jésus-Christ. Cris des Juifs contre Jésus-Christ. Jésus livré aux Juifs et conduit au Calvaire. Pleurs des femmes de Jérusalem. Crucifiquement. Blasphèmes. Bon larron. Ténèbres. Mort de Jésus-Christ. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus-Christ.

*S. Matthieu*, XVII. 1.-23. *S. Marc*, XV. 1.-14.  
*S. Jean*, XVIII. 28. *et suiv.*

1. Toute l'assemblée s'étant levée, ils le menèrent à Pilate ; "

2. Et ils comencèrent à l'accuser *devant lui*, en disant : Voici un homme que nous avons trouvé pervertissant notre nation, empêchant de payer le tribut à César, et se disant le Christ *et le roi d'Israël*.

*Matt.* xxii.  
21.  
*Marc.* xii. 17.

*Matt.* xxvii.  
11.

3. Pilate l'interrogea donc, et lui demanda : Etes-vous le roi des

1. Et surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum.

2. Cœperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se •Christum regem esse.

3. Pilatus autem interrogavit eum, di-

† 1. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 1. et 2., et dans saint Marc, xv. 1. ; voyez aussi l'Harmonie, art. ccix et suiv., tom. xix, et la Concorde, vi<sup>e</sup> part. ch. xvii et suiv., tom. xx.

cens : Tu es rex Judæorum ? At ille respondens, ait : Tu dicis.

4. Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas : Nihil invenio causæ in hoc homine.

5. At illi invalescebant, dicentes : Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens a Galilæa usque huc.

6. Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset.

7. Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Jerosolymis erat illis diebus.

8. Herodes autem, viso Jesu, gavisus est valde : erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri.

9. Interrogabat autem eum multis sermonibus. At ipse nihil illi respondebat.

10. Stabant autem principes sacerdotum et scribæ constanter accusantes eum.

11. Sprevit autem

Juifs ? Jésus lui répondit : Vous le dites ; *je le suis ; mais mon royaume n'est pas de ce monde.* "

4. Alors Pilate dit aux princes des prêtres et au peuple : Je ne trouve rien de condamnable en cet homme.

5. Mais eux insistant de plus en plus, ajoutèrent : Il soulève le peuple par la doctrine qu'il a répandue dans toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé, jusqu'ici.

6 Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il étoit Galiléen.

7. Et ayant appris qu'il étoit de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à ce prince, qui étoit aussi alors à Jérusalem, *y étant venu pour y célébrer la fête de Pâque.*

8. Hérode eut une grande joie de voir Jésus, car il y avoit long-temps qu'il le souhaitoit, " parce qu'il avoit entendu dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espéroit " lui voir faire quelque miracle.

9. Il lui fit donc plusieurs demandes ; mais Jésus ne lui répondit rien, *parce que c'étoient des demandes inutiles qui ne tendoient qu'à satisfaire sa curiosité.*

10. Pendant les princes des prêtres et les scribes étoient là, qui persistoient opiniâtrément à l'accuser, *sans que Jésus dît un mot pour se justifier.*

11. Ainsi Hérode, avec toute sa

An de l'ère chr. vulg. 33.

Marc. xv. 2.  
Joan. xviii. 33.

‡ 3. Voyez dans saint Jean, xviii. 36.

‡ 8. Voyez ci-devant, chap. ix. † 9.

Ibid. Gr. litt. et il espéroit.

An de l'ère  
chr. vulg.  
53.

cour, " le méprisa; et le traitant avec moquerie, il le revêtit d'une robe blanche, " et le renvoya à Pilate.

12. Et *cela fut cause que* dès ce jour-là même, Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étoient auparavant.

13. Pilate ayant donc fait venir les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple,

Joan. xviii.  
38. xix. 4.

14. Leur dit : Vous m'avez présenté cet homme, comme portant le peuple à la révolte; et néanmoins l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé " coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez,

15. Ni Hérode non plus; car je vous ai renvoyés à lui, et vous voyez qu'on ne lui a rien fait *qui marque* qu'il soit jugé digne de mort. "

16. Je vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier. "

17. Or, il étoit obligé à la fête de Pâque, de leur délivrer un *prisonnier*. Pilate voulant profiter de cette occasion pour délivrer Jésus, *le proposa au peuple*. "

18. Mais tout le peuple *excité par les princes des prêtres*, " se mit

illum Herodes cum exercitu suo : et illius indutum veste alba, et remisit ad Pilatum.

12. Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsa die : nam antea inimici erant ad invicem.

13. Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe,

14. Dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum, et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto ex his, in quibus eum accusatis :

15. Sed neque Herodes : nam remisit vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei.

16. Emendatum ergo illum dimittam.

17. Necesse autem habebat dimittere eis per diem festum, unum.

18. Exclamavit autem simul universa

‡ 11. C'est le sens du grec.

*Ibid.* Gr. litt. éclatante.

‡ 14. Vulg. litt. *invenio*. Selon le grec, *inveni*.

‡ 15. Autr. et vous voyez qu'il ne l'a trouvé coupable de rien qui fût digne de mort. Autr. et vous voyez qu'il n'est trouvé coupable de rien qui soit digne de mort.

‡ 16. C'est-à-dire fouetter. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 26., et dans saint Marc, xv. 15., et dans saint Jean, xix. 1.

‡ 17. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 15. et suiv., dans saint Marc, xv. 6. et suiv., et dans saint Jean, xviii. 39.

‡ 18. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 20., et dans saint Marc, xv. 11.

turba, dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam,

19. Qui erat propter seditionem quamdam factam in civitate et homicidium, missus in carcerem.

20. Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum.

21. At illi succubabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum.

22. Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste ? nullam causam mortis invenio in eo : corripiam ergo illum, et dimittam.

23. At illi instabant vocibus magnis postulantes ut crucifigeretur : et invalescebant voces eorum.

S. Matthieu, XXVII. 24. et suiv. S. Marc, XV. 15. et suiv. S. Jean, XIX. 1. et suiv.

24. Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum.

25. Dimisit autem illis eum, qui propter homicidium et seditionem, missus fuerat in carcerem, quem petebant : Jesum vero tradidit voluntati eorum.

26. Et cum duce-

à crier : Faites mourir celui-ci, et nous donnez Barabbas.

19. C'étoit un homme qui avoit été mis en prison, à cause d'une sédition qui s'étoit faite dans la ville, et d'un meurtre qu'il y avoit commis.

20. Pilate, qui vouloit délivrer Jésus, leur parla de nouveau, pour les y faire consentir.

21. Mais ils se mirent à crier : Crucifiez-le, crucifiez-le.

22. Il leur dit donc pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Ainsi je vais le faire châtier, " et puis je le renverrai.

23. Mais ils le pressoient de plus en plus, demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié ; et moins ils le voyoient disposé à leur accorder leur demande, plus leurs clameurs redoubloient. "

24. Enfin Pilate craignant quelque sédition " ordonna que ce qu'ils demandoient fût exécuté.

25. Ainsi il leur fit donner celui qui avoit été mis en prison pour crime de sédition et de meurtre, selon qu'ils l'avoient désiré ; et il abandonna Jésus à leur volonté.

26. Comme ils le menaient au

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xxvii. 23. Marc. xv. 14.

‡ 22. C'est-à-dire fouetter. Supr. † 16.

‡ 23. Le grec ajoute : et les clameurs des princes des prêtres.

‡ 24. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 24.

An de l'ère  
chr. vulg.

53.

Matt. xxvii.

32.

Marc. xv. 21.

*lieu où ils devoient le crucifier, " ils prirent un homme de Cyrène " appelé Simon, qui revenoit de sa maison des champs, " et ils le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus.*

27. Or, il étoit suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui le pleuroient avec de grandes marques de douleur.

28. Mais Jésus se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes, et sur vos enfans;

29. Car le temps s'approche auquel on dira : Heureuses les stériles, et les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, et les mamelles qui n'en ont point allaité, *parce que n'étant point mères, elles n'auront pas la douleur de voir leurs enfans accablés des maux qui vont fondre sur cette nation infidèle.*

30. *C'est alors qu'ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Couvrez-nous, et nous dérobez à la vengeance de ce Dieu irrité.*

31. *Elle sera terrible cette vengeance ; car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec ? Et si le juste et le saint est livré aux cruels tourmens que je souffre, à quoi doivent s'attendre les méchans et les impies ?*

32. On menoit aussi avec lui deux autreshommes, qui étoient des criminels qu'on devoit faire mourir.

rent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa : et imposuerunt illi crucem portare post Jesum.

27. Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum ; quæ plangebant, et lamentabantur eum.

28. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros.

29. Quoniam ecce venient dies, in quibus dicent : Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt.

30. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos, et collibus : Operite nos.

31. Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?

32. Ducebantur autem et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.

Isai. ii. 19.

Osee, x. 8.

Apoc. vi. 16.

† 26. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 31. 32.

Ibid. Voyez au même endroit.

Ibid. Gr. qui venoit des champs.

33. Et postquam venerunt in locum, qui vocatur Calvaria, ibi crucifixerunt eum; et latrones, unum a dextris, et alterum a sinistris.

34. Jesus autem dicebat: Pater, dimitte illis: non enim sciunt quid faciunt. Dividentes vero vestimenta ejus, miserunt sortes.

35. Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis, dicentes: Alios salvos fecit, se salvum faciat, si hic est Christus, Dei electus.

36. Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei,

37. Et dicebant: Si tu es rex Judæorum, salvum te fac.

38. Erat autem et superascriptio scripta super eum litteris græcis, et latinis, et hebraicis: HIC EST REX JUDEORUM.

39. Unus autem de his, qui pendeabant, latronibus, blasphemabat eum, dicens: Si tu es Christus, salvum fac te ipsum, et nos.

40. Respondens autem alter, increpabat

33. Et lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Calvaire, ils y crucifièrent Jésus, avec ces deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

34. Et Jésus disoit: Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Pour eux ils partageront ses vêtements, et les jetèrent pour cela au sort.

35. Cependant le peuple se tenoit là, et le regardoit; et les sénateurs, aussi-bien que le peuple, se moquoient de lui, en disant: Il a sauvé les autres; qu'il se sauve maintenant lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu, comme il l'a dit.

36. Les soldats mêmes lui insultoient, s'approchant de lui, et lui présentant du vinaigre,

37. En lui disant: Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

38. Il y avoit aussi au-dessus de sa tête une inscription en grec, en latin et en hébreu, où étoit écrit: CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS.

39. Or, l'un de ces deux voleurs qui étoient crucifiés avec lui, blasphémoit contre lui, en disant: Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous aussi.

40. Mais l'autre le reprenant, lui disoit: N'avez-vous donc point de

An de l'ère  
chr. vulg.  
33:

Matt. xxvii.  
53.

Marc. xv. 22.  
Joan. xix. 17.

† 33. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 33.

Ibid. Gr. ces deux criminels. Saint Matthieu, xxvii. 38., et saint Marc, xv. 27., disent que c'étoient deux voleurs.

† 38. Litt. au-dessus de lui. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 37.

† 39. Gr. l'un de ces deux criminels.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

crainte de Dieu non plus *que les autres*, vous qui vous trouvez condamné au même supplice ?

41. Encore pour nous, c'est avec justice, puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée; mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Puis il dit à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé dans votre royaume.

43. Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis. "

44. Il étoit environ la sixième heure du jour; et toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure. "

45. Le soleil fut obscurci *durant tout ce temps-là*, et le voile qui séparoit le Saint des saints du reste du temple, se déchira par le milieu.

Ps. xxx. 6.

46. Alors Jésus s'écria d'une voix forte : *Mon Père, je remets mon* ame entre vos mains. Et en prononçant ces mots, il expira.

47. Or, le centenier ayant vu ce qui étoit arrivé *dans ce moment, et ayant reconnu à la voix de Jésus, qu'il n'étoit pas mort par faiblesse, mais par sa volonté*, glorifia Dieu, en disant : Certainement cet homme étoit juste.

48. Et tout le peuple, qui assistoit à ce spectacle, considérant toutes ces choses, s'en retournoit se

eum, dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es ?

41. Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus : hic vero nihil mali gessit.

42. Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum.

43. Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso.

44. Erat autem fere hora sexta, et tenebræ factæ sunt in universam terram usque in horam nonam.

45. Et obscuratus est sol : et velum templi scissum est medium.

46. Et clamans voce magna Jesus, ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et hæc dicens, expiravit.

47. Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat.

48. Et omnis turba eorum qui simul aderant spectaculum is-

✠ 43. C'est-à-dire dans le lieu où reposoient les ames des justes, en attendant que Jésus-Christ leur eût ouvert le ciel.

✠ 44. C'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures ou environ. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 45.; voyez aussi la *Dissertation sur les ténèbres arrivées à la mort de Jésus-Christ*, à la suite de l'*Harmonie*, tom. xix.

tud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertentur.

49. Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres quæ secutæ eum erant a Galilæa, hæc videntes.

50. Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus :

51. Hic non consenserat consilio et actibus eorum, ab Arimathæa civitate Judææ, qui expectabat et ipse regnum Dei.

52. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu :

53. Et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat.

54. Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat.

55. Subsecutæ autem mulieres, quæcum eo venerant de Galilæa, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus.

frappant la poitrine, et se repentant d'avoir eu part à sa mort.

49. Tous ceux qui étoient de la connoissance de Jésus, et les femmes qui l'avoient suivi de Galilée, étoient là aussi, et regardoient de loin ce qui se passoit.

50. Cependant voici qu'un sénateur " appelé Joseph, homme vertueux et juste,

51. Qui n'avoit point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avoient fait, qui étoit d'Arimathie " ville de Judée, et qui attendoit aussi le royaume de Dieu,

52. Vint trouver Pilate, et lui demander le corps de Jésus. *Il l'obtint ;* "

53. Et l'ayant descendu de la croix, il l'enveloppa d'un linceul, et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, " où personne n'avoit encore été mis.

54. Or, ce jour étoit celui qu'on appeloit le jour de la préparation, parce qu'on y préparoit tout ce qui étoit nécessaire pour le jour du sabbat, qui alloit commencer. "

55. Les femmes qui étoient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, virent le sépulcre, et comme on y avoit mis le corps de Jésus.

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xvii. 57.  
Marc. xv. 43.  
Joan. xix. 38

‡ 50. C'est le sens du grec. Voyez dans saint Marc, xv. 43.

‡ 51. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 57.

‡ 52. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 58., dans saint Marc, xv. 43., et dans saint Jean, xix. 38.

‡ 53. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 60.

‡ 54. Le sabbat commençoit au soir.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

56. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums, et elles se tinrent en repos " le jour du sabbat, selon que la loi l'ordonnoit.

56. Et revertentes paraverunt aromata et unguenta, et sabbato quidem siluerunt secundum mandatam.

ψ 56. C'est le sens du grec.

## CHAPITRE XXIV.

Résurrection de Jésus-Christ. Anges qui apparoissent aux saintes femmes. Jésus-Christ apparoit aux deux disciples qui alloient à Emmaüs. Il apparoit aux apôtres, leur prouve sa résurrection, et leur promet le Saint-Esprit. Il monte au ciel.

S. Matthieu, XXVIII. 1. et suiv. S. Marc. XVI. 1. et suiv.  
S. Jean, XX. et XXI.

Matt. XXVIII.  
1.  
Marc. XVI. 2.  
Joan. XX. 1.

1. MAIS le premier jour de la semaine suivante, " ces femmes, et quelques autres avec elles, " vinrent au sépulcre de grand matin, et apportèrent les parfums qu'elles avoient préparés pour embaumer le corps de Jésus.

2. Et elles trouvèrent, en y arrivant, que la pierre qui étoit au-devant du sépulcre, en avoit été ôtée; ce qui leur donna beaucoup de joie.

3. Mais y étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus;

4. Ce qui les ayant mises dans le trouble " et la consternation, deux anges, sous la figure de deux hommes, parurent tout à coup devant elles avec des habits éclatans de lumière.

5. Et comme elles étoient saisies de frayeur, et qu'elles tenoient les

1. UNA autem sabbati valde diluculo venerunt ad monumentum, portantes, quæ paraverant, aromata :

2. Et invenerunt lapidem revolutum a monumento.

3. Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu.

4. Et factum est, dum mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti.

5. Cum timerent autem, et declinarent

ψ 1. Voyez l'Harmonie, art. CCXXXI et suiv., tom. XIX, et la Concorde, vi<sup>e</sup> part. ch. XXX et suiv., tom. IX.

Ibid. Le grec ajoute ces mots.

ψ 4. Gr. autr. dans l'incertitude et dans le trouble.

vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quæritis viventem cum mortuis ?

6. Non est hic, sed surrexit : recordamini qualiter locutus est vobis, cum adhuc in Galilæa esset,

7. Dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere.

8. Et recordatæ sunt verborum ejus.

9. Et regressæ a monumento nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et ceteris omnibus.

10. Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et Maria Jacobi, et ceteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc.

11. Et visa sunt ante illos, sicut deliramentum, verba ista : et non crediderunt illis.

12. Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum : et procumbens vidit linteamina sola posita, et abiit, secum mirans quod factum fuerat.

yeux baissés en terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?

6. *Car c'est Jésus que vous cherchez.* " Il n'est point ici ; mais il est ressuscité, *comme il l'avoit prédit.* Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il étoit encore en Galilée,

7. Et qu'il disoit : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.

8. Elles se ressouvirent en effet des paroles de Jésus, *par lesquelles il leur avoit prédit sa résurrection.*

9. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent tout ceci aux onze apôtres, et à tous les autres disciples.

10. Ce fut Marie-Madeleine, " Jeanne, Marie mère de Jacques, " et les autres qui étoient avec elles, qui rapportèrent ceci aux apôtres.

11. Mais ils regardèrent comme une rêverie ce qu'elles leur disoient *de l'apparition des anges, et de la résurrection de Jésus* ; et ils ne les crurent point.

12. Néanmoins Pierre se levant, courut au sépulcre *pour voir ce qui en étoit* ; et s'étant baissé pour regarder, il ne vit plus que les linceuls qui étoient par terre, et il s'en revint, admirant en lui-même ce qui étoit arrivé.

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xvi. 21.  
xvii. 21.  
Marc. viii. 31.  
ix. 30.  
Supr. ix. 22.

¶ 6. Voyez dans saint Matthieu, xxviii. 5., et dans saint Marc, xvi. 6.  
¶ 10. Voyez la *Dissertation sur les trois Marias*, à la suite de l'*Harmonie*, tom. xix.

*Ibid.* C'est-à-dire de Jacques le mineur, l'un des douze apôtres.

An de l'ère  
chr. vulg.

35.

Marc. xvi.  
12.

13. Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en alloient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem ; "

14. Et ils parloient ensemble *durant le chemin*, de tout ce qui s'étoit passé à l'égard de Jésus.

15. Et il arriva que, pendant qu'ils s'entretenoient *ainsi*, et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus lui-même les joignit, et semit à marcher avec eux ;

16. Mais leurs yeux étoient retenus *par une vertu divine*, en sorte qu'ils ne pouvoient le reconnoître.

17. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous ainsi en marchant, et d'où vient que vous êtes tristes ?

18. L'un d'eux, nommé Cléophas, " lui répondit : Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem, " que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci ?

19. Et quoi ? leur dit-il. Ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple ;

20. Et de quelle manière les princes des prêtres et nos sénateurs l'ont livré à *Pilate* pour être condamné à mort, et *comme* ils l'ont crucifié.

ψ 13. Les soixante stades font environ deux lieues. Emmaüs étoit situé au nord-ouest de Jérusalem.

ψ 18. Quelques-uns croient que c'étoit l'époux de Marie sœur de la sainte Vierge. *Joan*, xix. 25.

*Ibid.* Autr. Êtes-vous donc le seul des étrangers qui sont venus à Jérusalem, pour la fête de Pâque, qui ne sachiez pas, etc.

13. Et ecce duo ex illis ibant ipsa die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaus.

14. Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant.

15. Et factum est, dum fabularentur, et secum quærerent : et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis :

16. Oculi autem illorum tenebantur, ne eum agnoscerent.

17. Et ait ad illos : Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem ambulantes, et estis tristes ?

18. Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti quæ facta sunt in illa his diebus ?

19. Quibus ille dixit : Quæ ? Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta, potens in opere et sermone coram Deo et omni populo :

20. Et quomodo eum tradiderunt summi sacerdotes et principes nostri in damnationem

mortis, et crucifixerunt eum.

21. Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel : et nunc super hæc omnia, tertiadies est hodie quod hæc facta sunt.

22. Sed et mulieres quædam ex nostris terruerunt nos, quæ ante lucem fuerunt ad monumentum.

23. Et non invento corpore ejus, venerunt, dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.

24. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum : et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt : ipsum vero non invenerunt.

25. Et ipse dixit ad eos : O stulti, et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ !

26. Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?

27. Et incipiens a Moyse et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis, quæ de ipso erant.

28. Et appropin-

21. Cependant nous espérions que ce seroit lui qui racheteroit Israël, *comme il nous l'avoit souvent promis, et comme ses miracles nous donnoient lieu de le croire ;* et après tout cela néanmoins voici le troisième jour que ces choses se sont passées, *et nous ne le voyons point paroître.*

22. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étoient avec nous, *et qui l'avoient suivi comme nous pendant sa vie, nous ont effrayés,* car ayant été dès le grand matin à son sépulcre,

23. Et n'y ayant point trouvé son corps, elles sont venues dire qu'elles ont vu même des anges qui disent qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres ayant aussi été au sépulcre, ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avoient rapportées ; mais pour lui, ils ne l'ont point trouvé.

25. O insensés ! leur dit alors Jésus, dont le cœur est *tent et tardif* à croire tout ce que les prophètes ont dit ;

26. Ne falloit-il pas que le Christ souffrit tous ces *maux*, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?

27. Ensuite commençant par Moïse, et *parcourant* tous les prophètes, il leur expliquoit tout ce qui avoit été dit de lui dans toutes les Ecritures.

28. Et *comme* ils approchèrent du

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

ψ 22. Gr. autr. nous ont étonnés.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

bourg où ils alloient, il fit semblant d'aller plus loin.

29. Mais ils le forcèrent *de s'arrêter*, en lui disant : Demeurez avec nous, parce qu'il est déjà tard, et que le jour est sur son déclin. Il entra donc *pour demeurer* " avec eux.

30. Et comme il étoit avec eux à table, il prit le pain, et le bénit; et l'ayant rompu, il le leur donna."

31. En même temps, leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent; mais *aussitôt* il disparut de devant leurs yeux.

32. Alors ils se dirent l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur étoit tout brûlant en nous, lorsqu'il nous parloit durant le chemin, et qu'il nous expliquoit les Ecritures ?

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem; et ils trouvèrent les onze *apôtres*, et ceux qui demeuroient avec eux, qui étoient assemblés,

34. Et qui disoient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.

35. Ils racontèrent aussi eux-mêmes ce qui leur étoit arrivé en chemin; *comment il s'étoit joint à eux sous la forme d'un voyageur*, et comment ils l'avoient reconnu dans la fraction du pain. "

quaverunt castello quo ibant : et ipse se finxit longius ire.

29. Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies. Et intravit cum illis.

30. Et factum est dum recumberet cum eis, accepit panem, et benedixit, ac fregit, et porrigebat illis.

31. Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum : et ipse evanuit ex oculis eorum.

32. Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas ?

33. Et surgentes eadem hora regressi sunt in Jerusalem : et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant,

34. Dicentes : Quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni.

35. Et ipsi narrabant quæ gesta erant in via : et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

‡ 29. Ce mot est dans le grec.

‡ 30. Les anciens pères et plusieurs commentateurs catholiques croient que Jésus-Christ consacra le pain en son corps, et donna l'eucharistie à ces deux disciples. Voyez au ‡ 35.

‡ 35. Dans les Actes, II. 42., on voit que cette expression caractérise le mystère de l'eucharistie; ce qui donne lieu de penser qu'elle est prise ici dans ce sens.

36. Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis : Pax vobis : ego sum, nolite timere.

37. Conturbati vero, et conterriti, existimabant se spiritum videre.

38. Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra ?

39. Videte manus meas, et pedes, quia ego ipse sum : palpite, et videte : quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere.

40. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes.

41. Adhuc autem illis non credentibus, et mirantibus præ gaudio, dixit : Habetis hic aliquid, quod manducetur ?

42. At illi obtulerunt ei partem piscis assi, et favum mellis.

43. Et cum manducasset coram eis, sumens reliquias dedit eis,

44. Et dixit ad eos :

36. Pendant qu'ils s'entretenoient ainsi, Jésus se trouva *tout d'un coup* au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous; c'est moi, n'ayez point peur. "

37. Mais dans le trouble et la frayeur dont ils étoient saisis, ils s'imaginoient voir un esprit.

38. Et Jésus *voulant les détromper et les rassurer*, leur dit : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il tant de *différentes* pensées dans vos cœurs ?

39. Regardez mes mains et mes pieds : c'est moi-même. Touchez-moi, " et considérez qu'un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai.

40. Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds, où *paroissoient les cicatrices des clous qui l'avoient attaché à la croix.*"

41. Mais comme ils ne croyoient point encore *que ce fût lui-même*, tant ils étoient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous là quelque chose à manger ?

42. Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti, et un rayon de miel.

43. Après qu'il eut mangé devant eux, prenant les restes, il les leur donna, "

44. Et leur dit : " Voilà ce que je

An de l'ère chr. vulg. 33.

Marc. xvi. 14.  
Joan. xx. 19.

¶ 36. Ces mots, *ego sum, nolite timere*, ne sont pas dans le grec, mais on les trouve dans les versions orientales.

¶ 39. Le grec l'exprime.

¶ 40. Voyez dans saint Jean, xx. 27.

¶ 43. Le grec lit simplement : Et *les* prenant, il *en* mangea devant eux, et leur dit, etc. Plusieurs anciens ont lu comme porte la Vulgate.

¶ 44. Quelques-uns croient que ceci ne fut pas dit dans la même occasion, mais peu de temps avant l'ascension. Ou plutôt le ¶ 45. parott

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

vous disois étant encore avec vous, qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psau- mes, s'accomplît.

Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cum adhuc essem vo- biscum, quoniam ne- cesse est impleri om- nia quæ scripta sunt in lege Moysi, et pro- phetis, et Psalmis de me.

45. En même temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures.

45. Tunc aperuit il- lis sensum, ut intelli- gerent Scripturas.

Ps. xviii. 6.

46. Et avant de les quitter, " il leur dit encore : Il est écrit ainsi de moi ; et par conséquent il falloit que le Christ souffrit de la sorte, qu'il ressuscitât le troisième jour,

46. Et dixit eis : Quoniam sic scrip- tum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die :

47. Et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des pé- chés parmi toutes les nations en commençant par Jérusalem.

47. Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma.

Act. i. 8.

48. Or, vous êtes témoins de ces choses.

48. Vos autem tes- tes estis horum.

Joan. xiv.  
26.

49. Et afin que vous ayez le cou- rage de les publier, je vais vous envoyer ce divin Esprit que mon Père vous a promis par ma bou- che ; " cependant tenez-vous dans la ville de Jérusalem, " jusqu'à ce que vous soyez ainsi revêtus de la force d'en haut.

49. Et ego mitto promissum Patris mei in vos : vos autem se- dete in civitate, quoad- usque induamini vir- tute ex alto.

50. Il les mena ensuite hors de la ville, jusqu'à " Béthanie ; et levant les mains, il les bénit ;

50. Eduxit autem eos foras in Betha- niam : et elevatis ma-

mieux convenir au temps des premières apparitions, en sorte que ce qui regarde la dernière, ne commenceroit qu'au ¶ 46. Voyez l'Harmonie, art. cccxlv. et suiv., et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xxxii.

¶ 46. Le parallèle des quatre évangélistes donne lieu de présumer que ce qui suit, regarde la dernière apparition de Jésus au jour de son ascension.

¶ 49. Voyez dans saint Jean, xiv. 16. 26.

Ibid. Le grec l'exprime ainsi.

¶ 50. C'est l'expression du grec. Autr. jusque vers Béthanie sur la montagne des Oliviers. ( Act. i. 12. ) Le bourg de Béthanie étoit au pied de cette montagne, sur la pente opposée à celle qui descendoit vers Jérusalem.

nibus suis, benedixit eis.

51. Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum.

52. Et ipsi adorantes, regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno :

53. Et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum. Amen.

51. Et en les bénissant, il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel.

52. Pour eux, après l'avoir adoré, ils s'en retournèrent à Jérusalem tout remplis de joie ;

53. Et ils étoient continuellement dans le temple, " louant et bénissant Dieu. Amen. "

An de l'ère chr. vulg. 33.

Act. i. 9.  
Marc. xvi. 19.

¶ 53. D. Calmet croit que cela regarde le temps qui suivit la descente du Saint-Esprit. Il paroît que jusque-là ils demeurèrent renfermés dans le sénacle. Act. i. 13. 14.

*Ibid.* Il y a plusieurs anciens exemplaires où cet Amen ne se lit pas.

# PRÉFACE

SUR

## L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

I.  
Remarques  
sur la per-  
sonne de S.  
Jean.

**S**AINT Jean l'évangéliste, natif de Bethsaïde en Galilée, étoit fils de Zébédée et de Salomé. Son métier étoit la pêche. Quelques-uns (1) ont cru qu'il avoit été disciple de saint Jean-Baptiste, avant qu'il suivit JÉSUS-CHRIST; mais ce fait n'est pas certain. Le Sauveur donna à Jean et à Jacques le majeur son frère, le surnom de *Boanergès*, ou fils du tonnerre (2), à cause apparemment de la vivacité de leur zèle, et parce qu'ils lui demandèrent un jour la permission de faire tomber le feu du ciel sur une ville des Samaritains, qui n'avoit pas voulu le recevoir (3). On croit que saint Jean fut appelé à l'apostolat plus jeune qu'aucun des autres apôtres (4), n'ayant qu'environ vingt-cinq ou vingt-six ans. Les pères enseignent qu'il vécut toujours vierge (5). Le Sauveur eut pour lui une tendresse particulière; et il lui en donna des marques sensibles un moment avant d'expirer sur la croix, en lui confiant la Vierge sa mère (6). C'est le seul des apôtres qui ne quitta point son divin Maître dans sa passion, et jusqu'à sa mort. On assure qu'il prêcha l'Évangile aux Parthes (7), et qu'il fonda ou gouverna la plupart des églises de l'Asie mineure (8). Il demeura assez long-temps à Ephèse, où l'on veut que la sainte Vierge et Marie Madeleine l'aient suivi. Sous l'empire de Domitien, il fut conduit à Rome, et plongé dans une chaudière d'huile bouillante, d'où il sortit plus sain qu'il n'y étoit entré (9). Ensuite il fut relé-

(1) *Chrys. in Joan. 17. et Epiph. hæres. 51.* — (2) *Marc. iii. 17.* — (3) *Luc. ix. 54.* — (4) *Hieronym. in Jovin. lib. 1. cap. 14. et epist. 1. et Paul. ep. 386.* — (5) *Epiph. hæres. 38. Ambros. de Symb. c. 50. Chrysost. de Virg. in. c. 82. Paulin. ep. 4.* — (6) *Joan. xix. 26. 27.* — (7) *Vide Aug. quæst. Evang. lib. 11. cap. 39.* — (8) *Hieron. de Vir. illustr. c. 9. Tertull. contra Marcion. l. iv. c. 5.* — (9) *Tertull. de Præscript. Hieron. in Jovinian. 1. c. 14.*

gué dans l'île de Patmos, où il écrivit son Apocalypse (1), et selon quelques-uns, son évangile. De là il revint à Ephèse, où il mourut (2).

On convient qu'il écrivit son évangile étant fort âgé ; mais on n'est d'accord ni sur l'année précise, ni sur le lieu où il le composa. Plusieurs (3) ont dit que ce fut à Ephèse, après son retour de l'exil de Patmos. D'autres (4) soutiennent que ce fut à Patmos même. Cette île est une des Sporades dans la mer Egée. Plusieurs manuscrits grecs portent qu'il l'écrivit trente-deux ans après l'ascension de notre Sauveur (5) ; d'autres lisent trente ; et d'autres lisent trente-un ans. Les uns en fixent l'époque sous l'empire de Domitien ; les autres, sous celui de Trajan. Nos chronologistes ne conviennent pas entre eux sur ces dates ; mais la plupart croient que l'évangile fut écrit après le retour de saint Jean de l'exil de Patmos, vers l'an 98 de Jésus-Christ, la première année de Trajan, soixante-cinq ans après l'ascension de notre Sauveur, saint Jean ayant alors environ quatre-vingt-quinze ans.

Les anciens (6) nous apprennent que le principal motif qui l'obligea à écrire l'Évangile, furent les hérésies naissantes de Cérinthe et d'Ebion, qui nioient la divinité du Verbe. Il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit aussi en vue les Juifs incrédules, et les philosophes platoniciens et stoïciens. Il renverse leurs principes et leurs erreurs dans tout son évangile, et principalement dans son premier chapitre, qui est un précis de tout ce qu'il y a de plus relevé dans la religion chrétienne.

Quelque répugnance qu'il se sentit à écrire, il s'y résolut toutefois, ne pouvant résister aux instances de ses disciples, des évêques, et des églises, qui l'en conjuroient ; ni à l'inspiration de l'Esprit-Saint, qui l'y portoit (7). Il ne le fit toutefois qu'après avoir lu, examiné, loué, et approuvé les évangiles des trois autres évangélistes (8), et

(1) *Apoc.* 1. 9. Hieron. in *Matt. Tertull. Præscript.* — (2) *Euseb. lib. iii. Hist. eccles. c. 1.* — (3) *Iren. lib. iii. cap. 1. et 11. Epiph. hæres. 51. Victor. Petavien. in Apoc. Auth. quæst. vet. et nov. Test. quæst. 72. Syr. Pers. Copt. in fine evang. Joan. etc. Theophyl. Prolog.* — (4) *Athan. in Synops. Auth. oper. imperf. homil. i. Hippolyt. MS. in bibliot. Bodle. Dorot. Theophyl. Eutych. Mss. plures. Apud Mill. not. in cap. 21. post v. 25. Suidas.* — (5) *Ita Mss. plures ad calcem evang. Joan. Vide Mill. post c. 21. Joan. Ita Theophyl.* — (6) *Clem. Alex. apud Euseb. l. vi. c. 14. Hist. eccl. Hier. de Viris illustr. et Prolog. in Matt.* — (7) *Epiph. hæres. 51. c. 12.* — (8) *Vide Euseb. l. iii. c. 4. et Hist. eccl. Hier. de Vir. illustr. Clem. Alex. apud Euseb.*

## II.

En quel temps, en quel lieu et à quelle occasion S. Jean a-t-il écrit son évangile ?

dans le dessein de suppléer ce qu'ils pouvoient avoir omis, principalement en ce qui regardoit la doctrine du Sauveur, et les mystères de son incarnation et de sa divinité; car les autres s'étoient plutôt appliqués à nous donner le détail des miracles du Sauveur, qu'à nous découvrir ces secrets dont peut-être les peuples ne se trouvoient pas encore assez capables, lorsqu'ils commencèrent d'écrire.

(Dans les dix-sept premiers chapitres de saint Jean, il n'y a presque que les vingt-un premiers versets du chap. vi, qui lui soient communs avec les autres évangélistes; et dans le reste du livre, il y a encore plusieurs morceaux qui lui sont propres. Il passe sous silence la plupart des faits qui remplissent les trois ans et demi du ministère public de Jésus-Christ, et qui avoient déjà été rapportés par les autres évangélistes. Il affecte seulement de distinguer les quatre Pâques qui se trouvent renfermées dans cet intervalle (1); et qui n'avoient point été distinguées dans les autres évangiles. Il semble même que c'est ce qui lui a donné lieu de raconter dans les premiers versets du chap. vi, le miracle de la multiplication des cinq pains, déjà rapporté par les autres évangélistes: ce miracle lui sert à fixer l'époque de la troisième Pâque.)

Saint Jean ne se mit à écrire qu'après un jeûne et des prières publiques. Il prononça les premières paroles de son évangile au sortir d'une profonde méditation (2); et il y en a même qui disent que ces premiers mots furent accompagnés d'éclats de tonnerre (3); ce qui pourroit bien être pris de l'expression de quelques pères (4), qui faisant allusion au nom de *Boanergès*, ou fils du tonnerre, que le Sauveur donna à saint Jean; disent qu'il a principalement vérifié cette dénomination dans le commencement de son évangile, qui est comme un tonnerre qui vient d'une nuée extrêmement haute, mais qui est accompagné d'une lumière pleine de sérénité, par le moyen de laquelle saint Jean découvrit ce qui étoit caché dans le sein du Père. Saint Grégoire de Tours (5) dit que de son temps on voyoit encore sur le sommet d'une montagne voisine d'Ephèse, le lieu où l'on tenoit par tradition que saint Jean avoit écrit

*l. vi. c. 14. Hist. eccles. Epiph. hæres. 51. Theodor. Mops. in Catén. Gr. anonym. in ead. Catén.—(1) Première Pâque, Joan. ii. 13. Seconde Pâque, Joan. v. 1. Troisième Pâque, Joan. vi. 4. Quatrième Pâque, Joan. xiii. 1. et seqq.—(2) Vide Hieron. Prolog. in Matt. Chrysost. homil. 67. tom. 6.—(3) Vide Baron. initio. an. c. 99.—(4) Paul. ep. 24. p. 213. Epiph. hæres. 73. c. 7. Vide Aug. serm. 135. c. 8.—(5) Greg. Turon. de glor. Mart. c. 30.*

son évangile. C'étoit un endroit découvert entre quatre murailles; et l'on assuroit qu'il n'y étoit point tombé de pluie tout le temps qu'il avoit été occupé à écrire son évangile, et qu'il n'y en tomboit point encore.

Quelques anciens (1) ont cru que pour l'écrire il s'étoit servi de la plume de Caius, qui avoit été disciple de saint Paul; et c'est peut-être ce même Caius à qui saint Jean envoya sa troisième épître. D'autres (2) ont dit qu'il avoit adressé son évangile à Papias, évêque de Hiéraple, son disciple, pour lui servir de supplément et d'explication à ce qu'il lui avoit enseigné de vive voix. Ce qui est certain, c'est que le style de l'évangile dont nous parlons, et des trois épîtres de saint Jean, est le même; on y voit non-seulement le tour et le caractère d'esprit de saint Jean, mais aussi la même doctrine, les mêmes maximes, et jusqu'aux mêmes termes. Il y a quelque difficulté, ou quelque diversité de sentimens sur le style de l'Apocalypse; il en sera parlé ailleurs.

Saint Denys d'Alexandrie (3) trouvoit dans l'évangile de saint Jean de l'élégance, et de l'exactitude de langage, qui consistoient non-seulement dans le choix et l'arrangement des termes, mais aussi dans le raisonnement et dans la construction. On n'y trouve, dit ce saint, rien de barbare et d'impropre, ni même de bas et de vulgaire; en sorte qu'il semble que Dieu lui a donné non-seulement le don de la lumière et des connoissances, mais aussi celui de bien exprimer ses conceptions.

Nos critiques (4) ne conviennent pas tout-à-fait avec saint Denys d'Alexandrie en ce qui regarde l'éloquence, et les graces du discours qu'il croyoit voir dans saint Jean. On ne peut ôter à ce saint la grandeur des choses, et la majesté de l'expression dans bien des endroits; mais il y en a d'autres où son style paroît simple et bas. On y remarque des traits de la langue syriaque ou hébraïque; on y voit des répétitions et des tours de phrase, qui ne sentent pas la délicatesse de la langue grecque. Tout le monde sait (5) que ce saint évangéliste n'avoit point étudié les lettres humaines, et qu'il n'avoit aucune teinture de l'éloquence ni de la rhétorique artificielle; et cela ne lui fait point de tort. Ce petit défaut se trouve bien réparé par les lumières sur-

III.  
Remarques  
sur le style de  
saint Jean.

(1) Athan. in *Synops. Doroth. et Cód. Ms. Seld.* — (2) Anonym. in *Caten. Gr. Prolog.* — (3) Dionys. *Alex. apud Eus. l. vii. c. 25.* — (4) Vide *Grot. prolog. in Joan.* — (5) *Theophyl. Proœm. in Joan. Grot. alii.*

naturelles, par la profondeur des mystères, par l'excellence des choses, par la solidité des pensées, et par l'importance des instructions. Le Saint-Esprit qui l'a choisi et animé, est au-dessus de la philosophie et de la rhétorique. Il possède au souverain degré le talent de porter la lumière dans l'esprit, et le feu dans le cœur. Il instruit, il convainc, il persuade sans l'aide de l'art et de l'éloquence.

L'évangile de saint Jean, tout simple qu'il paroit dans son style, n'a pas laissé de mériter les éloges des plus grands hommes, et des plus éclairés. Si les évangiles sont comme les prémices, et la partie la plus excellente des saintes Ecritures, dit Origène (1), l'évangile de saint Jean est lui-même les prémices des évangiles, et de tout le Nouveau-Testament. Personne ne peut en comprendre dignement toute la profondeur, que celui qui, comme ce saint évangéliste, s'est reposé sur la poitrine du Sauveur : c'est, dit le même père, le sceau qui confirme les autres évangélistes, et la colonne sur laquelle Dieu a achevé d'affermir son Église. C'est avec raison que dans les pères (2), cet évangéliste est comparé à l'aigle, parce qu'il s'élève jusqu'au trône de Dieu même. Il renferme autant de mystères que de sentences (3).

Un platonicien disoit que ce qui est marqué de la grandeur du Verbe dans cet évangile, méritoit d'être écrit en lettres d'or, et placé dans les lieux les plus éminens des églises (4). Un autre platonicien nommé Amélius, qui vivoit au troisième siècle, disoit de saint Jean, que ce barbare en parlant du Verbe, avoit dit que par lui toutes choses existoient; qu'il étoit éternel, le principe de toutes choses, Dieu même; qu'en lui vivoit et subsistoit tout ce qui étoit dans l'univers; qu'il s'étoit incarné sans cesser d'être Dieu; qu'il devoit retourner à Dieu, et tenir la même place qu'il occupoit avant qu'il fût descendu sur la terre (5). Enfin plusieurs autres philosophes l'ont admiré, et n'ont pas eu honte d'insérer dans leurs écrits les paroles de ce pêcheur et de ce barbare, ainsi qu'ils l'appeloient, qui n'avoit jamais ni lu ni étudié les sciences humaines.

(1) *Orig. præf. in Joan. ex edit. Gr. Lat. Huet. Vide et Iren. l. iii. c. 1. Epiph. hæres. 30. c. 6.* — (2) *Vide Paul. in ep. 24. Aug. tract. 36. in Joan. Orig. in Joan. alii passim.* — (3) *Ambros. de Sacram. l. iii. c. 2.* — (4) *Aug. l. x. de Civit. c. 29. ex Simplic. Mediolan. episc. — (5) Vide Euseb. Præpar. l. xi. c. 19. Cyrill. Alex. in Julian. l. viii.*

Car ce qu'ont prétendu quelques nouveaux auteurs, qu'il avoit puisé dans Platon ou dans Philon le Juif, ce qu'il a dit du Verbe, est une prétention chimérique et sans fondement. Il a pu apprendre de vive voix par ses disciples, ou par les philosophes mêmes, quelque chose en général du Verbe et du principe dont parle Platon; et il y a même beaucoup d'apparence qu'il les avoit principalement en vue dans ce qu'il dit au commencement de son évangile; mais c'étoit pour les réfuter; et dans son évangile, le Verbe dont il parle est fort différent de celui des platoniciens et de Philon (1). Il est aisé à quiconque a du goût et du discernement en matière de style et de philosophie, de reconnoître que saint Jean n'avoit aucune teinture ni de la philosophie, ni de l'éloquence des Grecs, ni de celle de Platon en particulier.

Son évangile se conservoit, dit-on, en original dans l'église d'Ephèse encore au septième siècle, ou du moins au quatrième, puisque saint Pierre d'Alexandrie cité dans la Chronique d'Alexandrie (2), l'assure expressément. Les Hébreux le traduisirent bientôt en hébreu, c'est-à-dire en syriaque; et saint Epiphane (3) raconte qu'ils le conservoient précieusement dans leur bibliothèque secrète de Tibériade, sur la mer de Galilée.

L'Eglise a toujours reconnu l'évangile de saint Jean pour authentique. Saint Epiphane (4) donne le non d'*Alogi*, ou ennemis du Verbe, à ceux qui en contestoient l'authenticité. Ces hérétiques l'attribuoient à Cérinthe; mais rien ne pouvoit être plus mal concerté que cette prétention, puisque partout saint Jean détruit les erreurs de Cérinthe. D'ailleurs cet évangile est cité par tous les anciens pères, et attribué à saint Jean l'apôtre. Il n'y a donc nulle apparence que Cérinthe en soit l'auteur, ni que l'Eglise s'y soit méprise. Ajoutez ce que nous avons remarqué de l'évangile qu'on croyoit l'original de cet évangéliste, et que l'on conservoit encore à Ephèse sur la fin du troisième siècle. Enfin si Cérinthe est l'auteur de cet évangile, il faudra dire qu'il a aussi écrit l'Apocalypse et les épîtres de saint Jean, puisque le style de ces trois ouvrages est le même.

D'autres ont voulu contester la vérité de cet évangile par le style, qui est différent de celui des autres évangé-

IV.  
Authenticité  
de l'évangile  
de S. Jean.

(1) Voyez notre commentaire de D. Calmet sur saint Jean, ch. 1. — (2) *Vide Chronic. Alex. et MS. fragment. de Paschate apud Petav. et Usser.* — (3) *Epiph. hæres. 50. c. 3.* — (4) *Epiph. hæres. 51. Aug. hæres. 50.*

listes, non-seulement dans les récits, ce qui ne prouveroit rien, mais dans les discours qu'ils font tenir au Sauveur. Est-il croyable que Jésus-Christ se fût expliqué d'une façon si différente dans saint Matthieu, par exemple, et dans saint Jean? Ici ses discours sont longs, chargés de répétitions et de raisonnemens dont on a souvent assez de peine à voir la suite et l'enchaînement; là, sa manière de parler est concise, sententieuse, claire, et presque toujours parabolique. Dans les autres évangélistes, le Sauveur dit très-souvent : *Amen dico vobis*; dans saint Jean, cet *Amen* est doublé : *Amen, amen dico vobis*.

Mais ces raisons ne sont d'aucune solidité. Les écrivains sacrés conservent dans leurs écrits le style qui leur est propre. Ils parlent chacun dans le goût de leur pays et de leur langue; et lorsqu'ils rapportent les discours d'un autre, c'est d'ordinaire d'une manière qui sans donner atteinte à la vérité, est conforme au génie et au style de celui qui parle. C'est ce que l'on expérimente tous les jours dans la conversation et dans les livres. Le même récit est tout différent dans la bouche de deux personnes; et toutes deux toutefois ne disent que la vérité. Les lettres du sénat romain, et celles des rois de Lacédémone rapportées dans les livres des Machabées, sont tournées dans le goût des Hébreux, fort différent de celui des Romains et des Grecs. Que l'on compare même les évangélistes entre eux dans les discours qu'ils font tenir au Sauveur, on y remarquera des différences pour le style, pour l'ordre, pour les termes. De plus saint Jean ayant entrepris son ouvrage pour suppléer à ce que les autres évangélistes n'avoient pas dit, a dû rapporter les discours que ceux-là n'avoient pas rapportés; et la nature des choses dont il parle, et qui avoient été omises par les autres évangélistes, est encore une des causes de la diversité du style. Saint Jean a rapporté tout ce qu'il y a de plus sublime dans la religion de Jésus-Christ; et la plupart des vérités qu'il nous débite, sont des vérités spéculatives. Les autres évangélistes se sont plus attachés aux faits et aux vérités de pratique. Or, le récit de ces sortes de choses demande un style tout différent.

Grotius (1) a cru que le dernier chapitre de saint Jean étoit ajouté, et que c'étoit l'ouvrage de l'église d'Ephèse, qui vouloit par-là faire connoître aux fidèles le peu de fond

V.  
Remarques  
sur le dernier  
chapitre de

(1) *Grot. in Joan. xx. 30. 31.*

qu'on devoit faire sur le bruit qui s'étoit répandu que saint Jean ne mourroit point. Les deux derniers versets du chapitre xx paroissent en effet une conclusion toute naturelle de cet évangile : *Jésus a fait en présence de ses disciples, un grand nombre d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Or, ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que le croyant, vous ayez la vie éternelle en son nom.* D'autres (1) ont eru qu'il n'y avoit que les deux derniers versets du chapitre xxi qui ne fussent pas de saint Jean ; parce qu'en effet on y parle d'une manière qui convient mieux aux disciples de saint Jean, qu'à lui-même : *C'est lui qui est le disciple qui rend témoignage de ces choses, qui les a écrites ; et nous savons que son témoignage est vrai. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites ; et je crois que si on les écrivoit en particulier, tout le monde ne pourroit contenir les livres qui les comprendroient.*

Mais nous n'avons garde de toucher aux bornes anciennes qui ont été placées par nos pères (2). Toute l'Eglise a toujours révééré ce dernier chapitre, comme l'ouvrage de saint Jean ; nous le regardons avec le même respect. Le concile de Trente a admis cet évangile tout entier et avec toutes ses parties, dans le canon ; nous le tenons de même tout entier pour sacré et pour canonique. Des conjectures, toutes plausibles qu'elles peuvent être, ne parviendront jamais au point d'autorité qu'il faudroit, pour nous faire abandonner le sentiment de nos pères ; nous craignons trop de donner atteinte à ces divins livres, que nous révérerons comme les oracles du Saint-Esprit, et comme le testament de notre Père céleste.

Outre l'Évangile, nous avons de saint Jean trois épîtres, et l'Apocalypse, dont il sera parlé dans leurs lieux. Les hérétiques lui ont supposé quelques autres écrits, indignes de ce grand saint ; par exemple, *les Voyages de saint Jean* (3), ouvrage qui est peut-être le même que *les actes de cet apôtre* (4). On cite sous son nom *le livre de la Mort et de l'Assomption de la sainte Vierge* (5). Les Orientaux ont encore aujourd'hui des liturgies qu'ils attribuent à saint Jean l'évangéliste. Mais l'Eglise ne reçoit sous

## VI.

Autres ouvrages composés par S. Jean, ou qui lui ont été attribués. Pour quoi il fut surnommé *Théologien*.

(1) Hammond. *Le Clerc*. — (2) Deut. xix. 14. *Non assumes et transferes terminos proximi tui quos siverunt priores in possessione tua. Et xxvii. 17. Maledictus qui transfert terminos proximi sui.* — (3) Athan. in *Synops.* — (4) Epiph. *hæres.* 47. — (5) Sixt. *Sen. lib. ii. Baron. Annal. an. 44.*

le nom de saint Jean, que l'évangile, l'Apocalypse, et les trois lettres dont on a parlé (1).

Les anciens pères lui donnent assez souvent le surnom de *Théologien*, qualité que son évangile, et surtout le premier chapitre ont pu lui mériter. Polycrate, évêque d'Éphèse (2), assure que saint Jean portoit sur le front une lame d'or, comme prêtre de Jésus-Christ; et on dit que les premiers évêques portoit cette marque d'honneur, pour honorer le sacerdoce de la nouvelle loi, à l'imitation des grands-prêtres des Juifs. C'est de quoi l'on n'a point de preuves bien certaines.

(1) *Cone. Ephes. Athan. in Synops. Cyrill. Jerosol. Catech. 12. Ephrem. passim. Nyss. vita S. Theodoret. Aster. Amas. homil. 8. alii.* — (2) *Polycrat. apud. Euseb. lib. v. c. 24. Hieron. de Vir. Illustr.*

---

# LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST, SELON SAINT JEAN.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Divinité du Verbe. Mission de saint Jean-Baptiste. Incarnation du Verbe. Réponse de saint Jean aux députés des Juifs. Autre témoignage de saint Jean. Deux disciples de saint Jean vont trouver Jésus. André lui amène Pierre. Jésus appelle Philippe, et celui-ci lui amène Nathanaël.

1. *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.*

2. *Hoc erat in principio apud Deum.*

1. *Au commencement "de tous les temps étoit déjà le Verbe;" et le Verbe étoit avec Dieu, "et le Verbe étoit Dieu.*

2. *Il étoit au commencement avec Dieu comme son fils coéternel et consubstantiel, son image et sa parole.*

¶ 1. Les dix-huit premiers versets de ce chapitre ne renfermant rien d'historique, ne se trouvent point dans l'Harmonie donnée par D. Calmet; mais ils sont dans notre Concordance latine, 1<sup>re</sup> part. ch. xx., tom. xx.

*Ibid.* C'est-à-dire la parole intérieure ou la pensée de Dieu, l'idée éternelle et substantielle de l'Être divin, la sagesse suprême, la raison souveraine, l'image parfaite que Dieu forme de lui-même en se connoissant. Le mot *Verbe* vient du latin *Verbum*, qui signifie la parole, mais qui répond au mot grec *Λόγος* employé ici par le saint évangéliste; ce mot grec signifie non-seulement la parole extérieure, mais encore la parole intérieure, qui est la pensée; c'est en ce dernier sens qu'il est pris ici.

¶ 1. et 2. *Apud Deum.* Les interprètes varient sur le sens de cette expression. Les uns traduisent, *en Dieu*, et les autres, *avec Dieu*. D. Calmet et le P. de Carrières ont traduit, *avec Dieu*: l'abbé de Vence l'a conservé ainsi. L'expression, *en Dieu*, peut mieux marquer l'unité d'essence; mais l'expression, *avec Dieu*, marque mieux la distinction des personnes. Saint Basile (*homil. in hunc locum*) et saint Jean Chrysostôme (*homil. in hunc*

3. Toutes choses ont été faites par lui; et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.

4. En lui étoit la vie, " et la vie qui étoit en lui étoit le principe de la vie et de la lumière des hommes.

5. Et la lumière qui vient de lui luit dans les ténèbres que le péché a répandues sur le cœur des hommes, et les ténèbres ne l'on point comprise.

6. C'est pourquoi il y eut un homme envoyé de Dieu qui s'appeloit Jean.

7. Cet homme vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui à cette lumière que les hommes aveuglés par leurs péchés n'avoient pu comprendre.

8. Il n'étoit pas lui-même la lumière, mais il étoit venu pour rendre témoignage à celui qui étoit la lumière.

9. Et celui-là étoit la vraie lumière, qui illumine tout homme venant en ce monde, qui le rend participant de son intelligence et de sa sagesse. "

3. Omnia per ipsum facta sunt: et sine ipso factum est nihil quod factum est.

4. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum :

5. Et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt.

6. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes.

7. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.

8. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.

9. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.

Matt. III. 1.  
Marc. 1. 2.

Infr. III. 19.

locum) ont expressément observé que saint Jean ne dit pas, *in τῷ Θεῷ*, in Deo, mais, *πρὸς τὸν Θεόν*, apud Deum, pour marquer la distinction des personnes. Theophylacte (*in hunc locum*) embrasse le même sentiment, et observe que l'expression, *πρὸς τὸν Θεόν*, apud Deum, doit se prendre ici au sens de, *μετὰ τοῦ Θεοῦ* ou *σὺν τῷ Θεῷ*, c'est-à-dire cum Deo, avec Dieu. Saint Thomas et saint Bonaventure expliquent ce texte dans ce sens, supposant toujours que l'expression, apud Deum, marque ici la distinction des personnes divines, au lieu que l'expression, in Deo, marquerait simplement l'unité d'essence renfermée dans l'expression, et Deus erat Verbum; en sorte qu'il y a trois objets à distinguer dans les trois paroles qui composent le premier verset : 1<sup>o</sup> l'éternité du Verbe : *In principio erat Verbum*; 2<sup>o</sup> la distinction des personnes divines : *et Verbum erat apud Deum*; 3<sup>o</sup> l'unité de l'essence divine : *et Deus erat Verbum*. Saint Jean résume et réunit ces trois objets, en disant au *ψ* 2. : *Hoc erat in principio apud Deum*.

¶ 3. et 4. L'édition de Sixte v lisoit : et rien n'a été fait sans lui; ce qui a été fait, étoit vie en lui. Quelques anciens pères ont lu ainsi; l'autre leçon paroît plus naturelle.

¶ 9. Autr. La vraie lumière étoit celle qui illumine tout homme venant en ce monde. Le grec pourroit se traduire : La vraie lumière étoit

10. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit.

11. In propria venit, et sui eum non receperunt.

12. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus :

13. Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.

14. Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre), plenum gratiæ et veritatis.

15. Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamavit, dicens : Hic erat, quem dixi : Qui post me venturus est, ante me factus est, quia prior me erat.

16. Et de plenitudine

10. Il étoit dans le monde, et le monde a été fait par lui; et *dependant* le monde ne l'a point connu. *Heb. xi. 3.*

11. Il est venu dans son propre *héritage*, étant venu chez les Juifs qu'il avoit choisis pour son peuple; et les siens ne l'ont point reçu.

12. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, *c'est-à-dire* à ceux qui croient en son nom,

13. Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même,

14. Et pour les élever à cette dignité, le Verbe de Dieu s'est fait chair, et il a habité " parmi nous; et nous avons vu sa gloire; sa gloire, *dis-je*, comme elle convient à la grandeur du Fils unique du Père éternel, " étant plein de grace et de vérité, " comme il a paru par la puissance de ses œuvres et par la sagesse de ses paroles. *Matt. i. 16. Luc. ii. 7.*

15. Or, Jean rend témoignage de lui, selon l'ordre qu'il en avoit reçu; et il crie, en disant : Voici celui dont je vous disois : Celui qui doit venir après moi, m'a été préféré, parce qu'il étoit avant moi, étant Fils éternel de Dieu.

16. Et comme il est la source et

1. Tim. vi.  
17.

celle qui venant dans le monde, éclaire tout homme. Autr. La vraie lumière qui éclaire tout homme, venant alors dans le monde. Jésus-Christ dit ailleurs : Moi qui suis la lumière, je suis venu dans le monde. *Joan. xii. 46.* Voyez aussi au chap. iii. v. 19.

¶ 14. Gr. litt. il a tendu sa tente parmi nous; il a demeuré parmi nous comme dans une tente. Le corps est quelquefois comparé à une tente. 2. *Petr. i. 13. 14.*

*Ibid.* Autr. comme il convenoit que soit celle du Fils unique de la part du Père éternel.

*Ibid.* Autrement et à la lettre : et il a habité parmi nous plein de grace et de vérité.

*le principe de tous les dons et de toutes les graces de Dieu, nous avons tous reçu de sa plénitude; et il nous a donné une grace intérieure, pour la grace extérieure de la loi; de sorte que la grace que nous avons reçue de lui est beaucoup plus excellente que celle de la loi. Il ne faut pas en être surpris;*

17. Car la loi nous a été donnée par Moïse, qui n'étoit qu'un pur homme : mais la grace et la vérité ont été faites " par Jésus-Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble.

18. Or, nul homme n'a jamais vu Dieu; et ainsi Moïse ne l'a point vu, et n'a pu le faire connoître aussi parfaitement que le Fils unique de Dieu qui est de toute éternité dans le sein du Père, où il contemple ses divines perfections. Et ce Fils unique, c'est Jésus-Christ; c'est lui-même qui nous l'a fait connoître.

19. Or, voici le témoignage que rendit Jean, " lorsque les sénateurs qui composoient le grand conseil" des Juifs, lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, pour lui demander : Qui êtes vous ?

20. Car il confessa, et il ne le nie pas; il confessa qu'il n'étoit pas le Christ.

21. Quoi donc ? lui demandèrent-ils, êtes-vous Elie ? Et il leur dit : Je ne le suis point. Êtes-vous prophète ? " Et il leur répondit : Non.

ψ 17. C'est-à-dire apportées.

ψ 19. Voyez l'Harmonie, art. xix et suiv., tom. xix, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. chap. xx et suiv., tom. xx.

*Ibid.* On croit que ce fut le grand conseil qui fit cette députation, parce que c'étoit à ce tribunal qu'appartenoit la connoissance de ce qui regardoit les prophètes et leur mission.

ψ 21. Ou plutôt et selon le grec : Êtes-vous le prophète qui nous a été promis par Moïse ? Deut. xviii. 15.

Jesus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia.

17. Quia lex per Moysen data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est.

18 Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.

19. Et hoc est testimonium Joannis, quando miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es ?

20. Et confessus est, et non negavit : et confessus est : Quia non sum ego Christus.

21. Et interrogaverunt eum : Quid ergo ? Elias es tu ? Et dixit : Non sum. Propheta

1. Tim. vi.  
16.  
1. Joan. iv.  
12.

An de Père  
chr. vulg.  
30.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

es tu? Et respondit :  
Non.

22. Dixerunt ergo ei : Quis es , ut responsum demus his qui miserunt nos ? Quid dicis de teipso ?

23. Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini , sicut dixit Isaias propheta.

24. Et qui missi fuerant , erant ex pharisæis.

25. Et interrogaverunt eum , et dixerunt ei : Quid ergo baptizas , si tu non es Christus , neque Elias , neque propheta ?

26. Respondit eis Joannes , dicens : Ego baptizo in aqua : mediis autem vestrum stetit , quem vos nescitis.

27. Ipse est , qui post me venturus est , qui ante me factus est : cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti.

28. Hæc in Bethania facta sunt trans Jordanem , ubi erat Joannes baptizans.

22. Qui êtes-vous donc , lui dirent-ils , afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés ? Que dites-vous de vous-même ?

23. Je suis , leur dit-il , la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez au Seigneur un chemin droit *et uni* , comme a dit le prophète Isaïe. "

24. Or , ceux qu'on lui avoit envoyés étoient *de la secte* des pharisiens.

25. Ils lui firent encore cette demande , et lui dirent : Pourquoi donc baptisez-vous , si vous n'êtes ni le Christ , ni Elie , ni prophète ?"

26. Jean leur répondit : Pour moi , je baptise *seulement* dans l'eau , *afin de porter les hommes à la pénitence* ; mais il y en a un au milieu de vous , que vous ne connoissez pas , *qui les baptisera dans le Saint-Esprit , pour leur communiquer une véritable sainteté.*

27. C'est lui qui doit venir après moi , qui m'a été préféré , et *qui est si fort au-dessus de moi* , que je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers.

28. Ceci se passa en *un lieu appelé Béthanie ou Béthabara* , " *situé* au delà du Jourdain , où Jean baptisoit.

Isai. xl. 3.  
Matt. iii. 3.  
Marc. i. 3.  
Luc. iii. 4.

Matt. iii. 11.

Marc. i. 7.  
Luc. iii. 16.  
Act. i. 5. xi.  
16. xix. 4.

† 23. Voyez dans saint Matthieu , iii. 3.

† 25. Gr. litt. nile prophète. *Supr.* † 21.

† 28. Les exemplaires grecs varient sur cet endroit. Il semble que la plupart des manuscrits lisent *Béthanie* ; la plupart des imprimés lisent *Béthabara* ; et cette dernière leçon paroît la meilleure ; on ne connoît aucune ville du nom de *Béthanie* au delà du Jourdain. Il paroît que *Béthabara* étoit au midi du torrent de Jazer au delà du Jourdain. Le nom de *Béthabara* signifie *la maison du passage* , soit parce qu'on y traversoit le Jourdain pour aller à Jérusalem , ou peut-être parce que c'étoit là qu'au-trefois les Israélites avoient traversé ce fleuve.

An de l'ère  
chr. vulg.  
50.

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venoit à lui; et il dit à ceux qui étoient auprès de lui : Voici l'Agneau de Dieu; voici celui qui ôte les péchés du monde; *voici la victime qui seule peut purifier les hommes de leurs péchés, et les réconcilier avec Dieu.*

30. C'est là celui dont j'ai dit : Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il étoit avant moi.

31. Pour moi, je ne le connoissois pas de visage; mais Dieu me l'ayant fait connoître par révélation, je suis venu baptiser dans l'eau par son ordre, afin qu'attirant à mon baptême les peuples de toute la Judée, je pusse lui rendre témoignage devant eux tous, et qu'ainsi il fût connu par mon ministère dans tout Israël.

Matt. iii. 16.

32. Et en effet, Jean rendit alors ce témoignage de Jésus : J'ai vu, dit-il, le Saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe, et demeurer sur lui. "

Marc. i. 10.  
Luc. iii. 22.

33. Pour moi avant cela, je ne le connoissois pas de visage. Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit, est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.

34. Je l'ai vu descendre ainsi sur Jésus-Christ; et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu.

† 32. Voyez ce qui est dit du baptême de Jésus-Christ dans la *Dissertation sur les trois baptêmes*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

† 34. Le grec l'exprime ainsi : c'est-à-dire que l'article *le* s'y trouve exprimé.

29. Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, et ait : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

30: Hic est de quo dixi : Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat.

31. Et ego nesciebam eum : sed ut manifestetur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans.

32. Et testimonium perhibuit Joannes, dicens : Quia vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo, et mansit super eum.

33. Et ego nesciebam eum : sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendentem, et manentem super eum, hic est, qui baptizat in Spiritu Sancto.

34. Et ego vidi : et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.

35. Altera die iterum stabat Joannes et ex discipulis ejus duo :

36. Et respiciens Jesum ambulans, dicit : Ecce Agnus Dei.

37. Et audierunt eum duo discipuli loquentem, et secuti sunt Jesum.

38. Conversus autem Jesus, et videns eos sequentes se, dicit eis : Quid quæritis ? Qui dixerunt ei : Rabbi (quod dicitur interpretatum Magister), ubi habitas ?

39. Dicit eis : Venite, et videte. Venerunt, et viderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo : hora autem erat quasi decima.

40. Erat autem Andreas frater Simonis Petri unus ex duobus qui audierant a Joanne, et secuti fuerant eum.

41. Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dicit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus).

42. Et adduxit eum

35. Le lendemain, " Jean étoit encore là avec deux de ses disciples ;

36. Et regardant Jésus qui passoit, il leur dit : Voilà l'Agneau de Dieu ; voilà celui qui seul est digne de lui être immolé, qui seul est capable de satisfaire à sa justice pour les péchés des hommes.

37. Ces deux disciples l'ayant entendu parler ainsi, suivirent Jésus.

38. Alors Jésus se retourna, et voyant qu'ils le suivoient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi (c'est-à-dire Maître " ), où demeurez-vous ?

39. Il leur dit : Venez, et voyez. Ils allèrent, et ils virent où il demeurait, et ils demeurèrent chez lui ce jour-là, car il étoit tard, étant alors environ la dixième heure du jour. "

40. André, frère de Simon-Pierre, étoit l'un des deux qui avoient entendu dire ceci à Jean, et qui avoient suivi Jésus.

41. Il rencontra d'abord " son frère Simon à qui il dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le Christ. " )

42. Et il l'amena à Jésus. Jésus

† 35. Voyez l'Harmonie, art. XXI, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. XXII.

† 38. Voyez dans saint Matthieu, XXIII. 7.

† 39. C'est-à-dire environ quatre heures après midi, en supposant que ceci arriva au mois de mars, vers l'équinoxe.

† 41. Gr. litt. il fut le premier qui rencontra.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, I. 16.

An de l'ère  
chr. vulg.  
50.

l'ayant regardé, lui dit : Vous êtes Simon, fils de Jean : " vous serez appelé Céphas (c'est-à-dire Pierre)".

ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus, dixit : Tu es Simon filius Jona : tu vocaberis Cephass (quod interpretatur Petrus).

43. Le lendemain, Jésus voulant aller en Galilée, trouva Philippe, et lui dit : Suivez-moi.

43. In crastinum voluit exire in Galilæam, et invenit Philippum. Et dicit ei Jesus : Sequere me.

44. Philippe étoit de la ville de Bethsaïde, " d'où étoient aussi André et Pierre.

44. Erat autem Philippus a Bethsaida, civitate Andreæ et Petri.

Gen. XLIX. 10.  
Deut. XVIII. 18.

Isai. XL. 10.  
XLV. 8.

Jer. XXIII. 5.  
Ezech. XXXIV. 23, XXXVII. 24.

Dan. IX. 24.  
25.

45. Et Philippe ayant rencontré Nathanaël, " lui dit : Celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et que les prophètes ont prédit, nous l'avons trouvé en la personne de Jésus de Nazareth, fils de Joseph.

45. Invenit Philippus Nathanael, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege, et prophetæ, invenimus Jesum filium Joseph a Nazareth.

46. Nathanaël lui dit : Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ? Philippe lui répondit : Venez, et voyez.

46. Dicit ei Nathanael : A Nazareth potest aliquid boni esse ? Dicit ei Philippus : Veni, et vide.

47. Jésus voyant Nathanaël qui venoit le trouver, dit de lui : Voici un vrai Israélite sans déguisement et sans artifice.

47. Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, et dicit de eo : Ecce vere Israelita, in quo dolus non est.

48. Nathanaël lui dit : D'où me connaissez-vous ? Jésus lui répondit : Je vous ai vu avant que Philippe vous appelât ; lorsque vous étiez sous le figuier.

48. Dicit ei Nathanael : Unde me nosti ? Respondit Jesus, et dixit ei : Priusquam te Philippus vocaret, cum esses sub ficu, vidi te.

49. Nathanaël, persuadé que

49. Respondite ei Na-

ψ 42. Litt. de Jona ou Joanna, que nous exprimons en français par Jean. *Ibid.* Céphas vient du chaldéen *ceph* ou *cepha* qui signifie une pierre, une roche.

ψ 44. Cette ville étoit dans la Galilée, au delà du Jourdain, près de l'embouchure de ce fleuve dans la mer de Tibériade.

ψ 45. Quelques-uns croient que c'est le même que saint Barthélemy joint ordinairement à saint Philippe. *Matth.* x. 3., *Marc.* III. 18., *Luc.* VI. 14.

thanael, et ait : Rabbi : tu es Filius Dei, tu es Rex Israel.

*Dieu seul pouvoit l'avoir vu dans cet endroit, lui dit : Rabbi, c'est-à-dire Maître, vous êtes le " Fils de Dieu; vous êtes le Roi d'Israël.*

An de l'ère chr. vulg. 30.

50. Respondit Jesus, et dixit ei : Quia dixi tibi : Vidi te sub ficu, credis : majus his videbis.

50. Jésus lui répondit : Vous le croyez, parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous le figuier; vous verrez de bien plus grandes choses, et vous aurez des preuves bien plus éclatantes de ma divinité.

51. Et dicit ei : Amen, amen dico vobis, videbitis cælum apertum, et angelos Dei ascendentes, et descendentes supra Filium hominis.

51. Puis il ajouta : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez désormais " le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme, " pour lui rendre leurs devoirs et leurs hommages.

¶ 49. Le grec l'exprime ainsi.

¶ 51. Ce mot est dans le grec.

*Ibid.* Quelques-uns entendent ceci des anges qui apparurent au temps de l'agonie, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ. Plusieurs l'entendent de ceux qui doivent accompagner Jésus-Christ dans son second avènement.

## CHAPITRE II.

Noces de Cana. Changement de l'eau en vin. Vendeurs chassés du temple. Jésus annonce sa résurrection. Plusieurs croient en lui, mais il ne se fie pas à eux.

1. Et die tertia nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ : et erat mater Jesu ibi.

1. Trois jours après que Jésus fut parti de Judée pour la Galilée, " il se fit des noces à Cana en Galilée; " et la mère de Jésus y étoit.

2. Vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus, ad nuptias.

2. Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples.

3. Et deficiente vi-

3. Et le vin venant à manquer, la

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. xxiii, tom. xix. M. Thoynard a cru que ces trois jours pouvoient se compter depuis la députation marquée au chapitre précédent; mais c'est une méprise dont on a pu voir l'illusion dans les notes sur la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. xxiv, tom. xx.

*Ibid.* Cana étoit dans la tribu de Zabulon, au nord et environ à trois lieues du Thabor.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin.

no, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent.

4. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? *Est-ce de vous que je tiens ma puissance, et n'est-ce pas de mon Père, à qui seul appartient d'en régler l'usage ? Or, mon heure n'est pas encore venue ; et le moment qu'il a marqué pour la faire parottre, n'est pas encore arrivé.*

4. Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier ? nondum venit hora mea.

5. *Cependant sa mère, poussée par l'Esprit de Dieu qui lui faisoit connotre que ce moment n'étoit pas éloigné, dit à ceux qui servoient : Faites tout ce qu'il vous dira.*

5. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite.

6. Or, il y avoit là six grands vaisseaux de pierre pour servir aux purifications qui étoient en usage parmi les Juifs, " dont chacun tenoit deux ou trois mesures " *d'environ trente pintes.*

6. Erant autem ibi lapideæ hydris sex positæ secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas.

7. Jésus leur dit : Emplissez d'eau les vaisseaux ; et ils les emplirent jusqu'au haut.

7. Dicit eis Jesus : Implete hydris aqua. Et impleverunt eas usque ad summum.

8. Alors il leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel, " et ils lui en portèrent.

8. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt.

9. Quand donc le maître d'hôtel eut goûté de cette eau qui avoit été changée en vin, ne sachant point d'où venoit ce vin (les serviteurs néanmoins qui avoient puisé l'eau, le savoient bien), il appela l'époux,

9. Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam, et non sciebat unde esset (ministri autem sciebant, qui hauserant aquam), vocat sponsum architriclinus,

† 6. Voyez dans saint Marc, vii. 4.

*Ibid.* Litt. deux ou trois métrètes. C'étoit une mesure usitée chez les Grecs : on croit qu'elle étoit la même que le bath ou l'épha des Hébreux, qui contenoit environ trente pintes.

† 8. Ou plutôt au maître du festin. C'étoit un des amis de l'époux qui étoit chargé de toute la conduite du festin ; c'est celui que l'on appelloit aussi le roi du festin. Voyez au livre de l'Ecclésiastique, xxxii. 1. et suiv.

10. Et dicit ei : Omnis homo primum bonum vinum ponit : et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est : tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.

11. Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ : et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.

12. Post hoc descendit Capharnaüm ipse, et mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus, et ibi manserunt non multis diebus.

13. Et prope erat Pascha Judæorum, et ascendit Jesus Jerusalem :

14. Et invenit in templo vendentes boves, et oves, et colombes, et numularios sedentes.

15. Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque et boves, et numulariorum effudit, et mensas subvertit.

16. Et his qui co-

10. Et lui dit : Tout le monde sert d'abord le bon vin, et après qu'on a beaucoup bu, *" et qu'on n'est plus en état de le bien goûter "*, on sert alors celui qui n'est pas si bon : mais pour vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure.

11. Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée ; et par-là il fit éclater sa gloire et sa puissance ; et ses disciples crurent en lui, et le reconnurent pour le Messie.

12. Après cela, il s'en alla à Capharnaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples ; mais ils n'y demeurèrent pas long-temps ;

13. Car comme la Pâque des Juifs étoit proche, Jésus s'en alla à Jérusalem pour la célébrer ;

14. Et ayant trouvé dans le temple des gens qui vendoient des bœufs, des moutons et des colombes pour les sacrifices, comme aussis changeurs qui étoient assis aux bureaux qu'ils y avoient établis pour le change des monnoies étrangères,

15. Il fit une espèce de fouet avec de petites cordes, et les chassa tous du temple, avec les moutons et les bœufs ; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs, et il renversa leurs comptoirs.

16. Et il dit à ceux qui vendoient

† 10. Dans l'usage de la langue sainte, le mot *inebriari* ne signifie pas proprement s'enivrer, mais boire beaucoup.

† 12. Cette ville étoit sur le bord occidental de la mer de Tibériade, à cinq ou six lieues de Cana.

*Ibid.* C'est-à-dire ses parens. Voyez dans saint Matthieu, xii. 46. et xiii. 55.

† 14. Voyez dans saint Matthieu, xxi. 12. ; voyez aussi l'Harmonie, art. xxiv. et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. ch. 1.

† 15. Gr. litt. la monnoie des changeurs.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

des colombes : Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.

lumbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum negotiationis.

Ps. LXXVIII.  
10.

17. Alors ses disciples se souvinrent " qu'il est écrit au psalme soixante-huitième, où David parle à Dieu en la personne du Messie : Le zèle de votre maison me dévore.

17. Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus tuæ comedit me.

18. Les Juifs donc prenant la parole, lui dirent : Par quel miracle nous montrez-vous que vous ayez droit de faire de telles choses ?

18. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis, quia hæc facis ?

19. Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et je ferai un miracle qui vous prouvera que j'ai droit de faire ce que je fais ; car je le rétablirai en trois jours.

19. Respondit Jesus, et dixit eis : Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud.

20. Les Juifs lui repartirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, " et vous le rétablirez en trois jours ?

20. Dixerunt ergo Judæi : Quadraginta et sex annis ædificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud ?

21. Mais il entendoit parler du temple de son corps, qui étoit le vrai temple de Dieu, dont leur temple matériel n'étoit que la figure.

21. Ille autem dicebat de templo corporis sui.

22. Quand donc il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avoit dit cela ; et ils crurent à l'Écriture, " qui avoit prédit sa résurrection, et à la parole que Jésus avoit dite, par

22. Cum ergo resurrexisset a mortuis, recordati sunt discipuli ejus, quia hoc dicebat, et crediderunt Scripturæ, et ser-

Ps. III. 6.  
LVI. 9.

¶ 17. Autr. Et depuis, ses disciples se sont souvenus qu'il est écrit, etc. Voyez au ¶ 22.

¶ 20. Il paroît que ceci a rapport aux réparations du temple, qui avoient été entreprises par Hérode vers la vingtième année de son règne, quarante-six ans avant le temps où les Juifs disoient ceci, et qui furent continuées après la mort de ce prince, en sorte qu'il y avoit quarante-six ans que l'on y travailloit, quand Jésus-Christ y parut alors. Voyez ce qui est dit sur cela dans l'Abrégé de l'histoire des Juifs, tom. XVIII.

¶ 22. Autr. et ils crurent à l'Écriture qui avoit dit de lui : Le zèle de votre maison me dévore (supr. ¶ 17.), et à la parole que Jésus avoit dite : Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours.

moni quem dixit Jesus.

23. Cum autem esset Jerosolymis in Pascha, in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat.

24. Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes,

25. Et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine : ipse enim sciebat quid esset in homine.

*laquelle il l'avoit si clairement annoncée.*

23. Or, comme Jésus étoit à Jérusalem durant les jours de la fête de Pâque, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisoit.

24. Mais Jésus ne se fioit point à eux, parce qu'il les connoissoit tous, "

25. Et qu'il n'avoit pas besoin que personne lui rendit témoignage d'aucun homme, car il connoissoit par lui-même ce qu'il y avoit dans l'homme ; ainsi il voyoit clairement l'instabilité de leur foi, et la mauvaise disposition de leur cœur.

¶ 24. Autr. parce que tous étoient connus de lui.

### CHAPITRE III.

Nicodème vient trouver Jésus-Christ ; instructions que Jésus lui donne. Renaissance spirituelle. Le Fils de Dieu envoyé pour sauver le monde. Celui qui ne croit point en lui, est condamné. Dispute entre les disciples de saint Jean et ceux de Jésus-Christ touchant le baptême. Réponse de saint Jean à ses disciples.

1. ERAT autem homo ex pharisæis, Nicodenus nomine, princeps Judæorum.

2. Hic venit ad Jesus nocte, et dixit ei : Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister ; nemo enim potest hæc signa facere, quæ tu

1. Or, il y avoit un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodème, sénateur des Juifs, "

2. Qui, étant touché des paroles et des actions de Jésus, mais n'osant encore se déclarer ouvertement pour lui, vint la nuit trouver Jésus, et lui dit : Rabbi, c'est-à-dire Maître, nous savons que vous

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. xxv et suiv., tom. xix, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. ch. 11 et suiv., tom. xx.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

êtes un docteur venu de la part de Dieu *pour nous instruire* ; car personne ne sauroit faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui. *Dites-moi donc, je vous en conjure, ce qu'il faut faire pour être sauvé.*

3. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, personne ne peut avoir part " au royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau.

4. Nicodème lui dit : Comment peut naître un homme qui est déjà vieux ? peut-il rentrer une seconde fois dans le sein de sa mère, pour naître de nouveau ?

5. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît *par le baptême* de l'eau, et *par la grace* du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. *En effet, ce qui est né de la chair est chair, et ne peut avoir pour partage que la corruption et la mort ; mais ce qui est né de l'Esprit, est esprit, et capable de posséder les biens de l'esprit.*

7. Ne vous étonnez donc pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez encore une fois ; *cela s'entend de cette naissance spirituelle, qui seule peut vous mettre en état de posséder le royaume du ciel.*

8. *Quant à la manière dont se fera cette naissance, elle est aussi imperceptible que les autres opérations de l'Esprit de Dieu. Or, l'Esprit de Dieu souffle où il veut ; et vous entendez sa voix par la bouche*

facis, nisi fuerit Deus cum eo.

3. Respondit Jesus, et dixit ei : Amen, amen dico tibi : Nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei.

4. Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cum sit senex ? numquid potest in ventrem matris suæ iterato introire, et renasci ?

5. Respondit Jesus : Amen; amen dico tibi: Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei.

6. Quod natum est ex carne, caro est, et quod natum est ex Spiritu, spiritus est.

7. Non mireris, quia dixi tibi : Oportet vos nasci denuo.

8. Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis : sed nescis unde veniat, aut quo vadat : sic est omnis qui natus est ex Spiritu.

† 3. Litt. voir le royaume de Dieu, c'est-à-dire y avoir part. Voyez le † 36.

*de ses ministres ; mais vous ne savez, ni d'où il vient, ni où il va. " Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit-Saint. On l'entend parler un langage tout nouveau ; on lui voit faire des actions toutes nouvelles ; mais on ne voit point le principe qui le fait agir, ni la fin où il tend, ni les biens qu'il espère.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

9. Respondit Nicodemus, et dixit ei : Quomodo possunt hæc fieri ?

10. Respondit Jesus, et dixit ei : Tu es magister in Israel, et hæc ignoras ?

11. Amen, amen dico tibi, quia quod scimus, loquimur : et quod vidimus, testamur : et testimonium nostrum non accipitis.

12. Si terrena dixi vobis, et non creditis : quomodo, si dixerò vobis cœlestia, creditis ?

13. Et nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo, Fi-

9. Nicodème lui répondit : Comment cela peut-il se faire, et comment un homme peut-il naître du Saint-Esprit ?

10. Jésus lui dit : Quoi ! vous êtes maître en Israël, et vous ignorez ces choses si clairement marquées dans la loi, dont la perfection consiste dans le renouvellement intérieur de l'ame, par la grace du Saint-Esprit ?

11. En vérité, en vérité, je vous dis que nous ne disons que ce que nous savons bien, et que nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vu ; et cependant vous ne recevez point notre témoignage.

12. Mais si vous ne me croyez pas, lorsque je vous parle des choses de la terre, et des merveilles que la grace de Dieu doit y opérer dans les ames, comment me croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel, qui sont infiniment plus élevées ? Je suis cependant le seul par qui vous puissiez en être instruits.

13. Car personne n'est monté au ciel pour savoir ce qui s'y passe, que celui qui est descendu du ciel,

ÿ 8. Autr. Quant à la manière dont se fera cette naissance, elle ne peut être connue par les sens. Comme le vent souffle où il veut, et que vous en entendez le bruit, sans que vous sachiez ni d'où il vient, ni où il va, il en est de même, etc. Le mot employé dans le texte signifie également l'esprit et le vent. La plupart des anciens l'ont entendu du Saint-Esprit. Quelques pères et la plupart des nouveaux interprètes l'entendent du vent, comme figure de l'Esprit de Dieu. Mais le seul mot *uit* qui ne peut s'appliquer que très-imparfaitement au vent, suffit pour montrer que cette parole regarde bien plutôt le Saint-Esprit.

An de l'ère  
ohr. vulg.  
30.

*c'est-à-dire le Fils de l'homme, qui étant pareillement le Fils de Dieu, est aussi toujours dans le ciel.*

lius hominis, qui est in cœlo.

Num. xxi. 9.

14. *Et je suis encore le seul par qui vous puissiez être sauvés; car comme Moïse dans le désert éleva en haut le serpent d'airain, afin que ceux qui avoient été mordus par les serpens, le regardassent, et fussent guéris; " il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé en haut, et attaché à une croix,*

14. Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis:

15. *Afin que tout homme qui croit en lui, d'une foi vive, et animée par la charité, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle;*

15. Ut omnis qui credit in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam.

1. Joan. iv. 9.

16. *Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour être immolé sur la croix, afin que quiconque croit en lui, comme en celui qui est la victime de propitiation par laquelle il peut obtenir la rémission de ses péchés, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle;*

16. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret: ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam.

17. *Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.*

17. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum.

18. *Celui donc qui croit en lui, n'est pas condamné; mais celui qui n'y croit pas, est déjà condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu, par lequel seul il peut être sauvé.*

18. Qui credit in eum, non judicatur: qui autem non credit, jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei.

19. *Or, le sujet de cette condamnation, est que la lumière éternelle est venue dans le monde pour enseigner aux hommes les voies de la justice et du salut; et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres de l'ignorance et du péché, où ils étoient ensevelis, que la lumière*

19. Hoc est autem judicium: quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem: erant enim eorum mala opera.

Supr. 1. 9.

ÿ 14. Voyez au livre des Nombres, xxi. 8. 9.

20. Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus :

21. Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.

22. Posthæc venit Jesus, et discipuli ejus, in terram Judæam : et illic demorabatur cum eis, et baptizabat.

23. Erat autem et Joannes baptizans in Ennon juxta Salim, quia aquæ multæ erant illic, et veniebant, et baptizabantur.

24. Nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem.

25. Facta est autem quæstio ex discipulis Joannis cum Judæis de purificatione.

26. Et venerunt ad Joannem, et dixerunt ei : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum.

*qui leur étoit offerte ; et cela, parce que leurs œuvres étoient mauvaises ;*

20. Car quiconque fait le mal, hait la lumière, et ne s'approche point de la lumière, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait.

21. Mais celui qui fait *ce que la vérité lui prescrit*, s'approche volontiers de la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles sont faites en Dieu, et qu'elles sont conformes à sa loi et à son esprit.

22. Après cela, Jésus *quittant la ville de Jérusalem*, vint avec ses disciples dans le territoire de la Judée. Il y demeuroit avec eux, et y baptisoit *par leurs mains.* "

23. Jean baptisoit aussi à Ennon près de Salim, " parce qu'il y avoit là quantité d'eaux ; et plusieurs y venoient, et y étoient baptisés *par lui* ;

24. Car pour lors Jean n'avoit pas encore été mis en prison.

25. Or, il s'éleva une dispute entre les disciples de Jean, et les Juifs *affectionnés à Jésus*, touchant la purification. *Les Juifs donnoient la préférence au baptême de Jésus, et les disciples de Jean à celui de leur maître.*

26. *Ceux-ci donc* étant venus trouver Jean, lui dirent : Rabbi, *c'est-à-dire Maître*, celui qui étoit avec vous au delà du Jourdain, et à qui vous avez rendu un témoignage si avantageux, bien loin d'en avoir de la reconnaissance, *usurpe votre ministère, et vous enlève vos disciples ; car il baptise maintenant, et tout le monde va à lui.*

ψ 22. Voyez au chap. 17. ψ 2.

ψ 23. Ennon étoit à quatre lieues au midi de Scythopolis.

An de l'ère  
chr. vulg.  
30.

27. Jean leur répondit : L'homme ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel; ainsi l'on doit croire que c'est Dieu même qui lui donne ce grand nombre de disciples.

Supr. 1. 20.

28. Et de plus, vous m'êtes vous-mêmes témoins que je vous ai dit que je ne suis point le Christ, mais que j'ai été envoyé devant lui, pour disposer les hommes à le recevoir. Je dois donc me réjouir de ce que tous vont à Jésus-Christ ;

29. Car l'époux est celui à qui est l'épouse; mais l'ami de l'époux qui se tient auprès de lui, et qui l'écoute, est ravi de joie, à cause qu'il entend la voix de l'époux. Je me vois donc maintenant dans l'accomplissement de cette joie, en apprenant l'heureux succès des prédications de celui qui est l'époux de l'Eglise; et bien loin d'être jaloux de sa gloire, je voudrois pouvoir l'augmenter aux dépens même de la mienne ;

30. Car il faut qu'il croisse, et moi que je diminue; il faut que ses disciples se multiplient, et que les miens m'abandonnent pour s'attacher à lui.

31. En effet, celui qui est venu d'en haut, est au-dessus de tous, et par conséquent infiniment au-dessus de moi; car celui qui tire son origine de la terre, comme je fais, est de la terre, et ses paroles tiennent de la terre; mais celui qui est venu du ciel, comme Jésus-Christ, est au-dessus de tous.

32. Et quand il parle des choses du ciel, il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu dans le ciel, d'où il est sorti. Et ainsi, bien loin de m'affliger de ce que tous vont à Jésus-Christ, je vois au contraire

27. Respondit Joannes, et dixit : Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de cœlo.

28. Ipsi vos mihi testimonium perhibetis, quod dixerim : Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum.

29. Qui habet sponsam, sponsus est : amicus autem sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi : hoc ergo gaudium meum impletum est.

30. Illum oportet crescere, me autem minui.

31. Qui desursum est, super omnes est : qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur : qui de cœlo venit, super omnes est :

32. Et quod vidit et audivit, hoc testatur : et testimonium ejus nemo accipit.

*avec douleur que presque personne ne reçoit son témoignage.*

An de l'ère chr. vulg.

33. Qui accepit testimonium ejus, signavit quia Deus verax est.

33. *Cependant celui qui reçoit son témoignage, atteste que Dieu est véritable.*

30.  
Rom. III. 4.

34. Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur : non enim ad mensuram dat Deus Spiritum.

34. *Car celui que Dieu a envoyé sur la terre, en la personne de Jésus, ne dit que des paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas, comme aux prophètes, son Esprit par mesure; mais il lui en communique toute la plénitude, comme à son propre Fils,*

35. Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus.

35. *Parce que le Père aime le Fils d'un amour infini; et comme il lui communique sa puissance, sa sagesse et toutes ses perfections divines, à proportion de cet amour, il lui a mis toutes choses entre les mains.*

36. Qui credit in Filium, habet vitam æternam : qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.

36. *Celui donc qui croit au Fils, a la vie éternelle, par l'espérance que sa foi lui donne de la recevoir un jour de la main de ce Fils, qui en est le souverain dispensateur; et au contraire, celui qui ne croit pas au Fils, ne verra point la vie;'' mais la colère de Dieu demeure sur lui.*

1. Joan. v  
10.

† 36. C'est-à-dire n'aura point de part à la vie.

## CHAPITRE IV.

Jésus retourne en Galilée. Entretien de Jésus avec la Samaritaine. Ce qu'il répond à ses disciples dans cette occasion. Foi des Samaritains. Jésus vient de nouveau à Cana. Il guérit le fils d'un officier à Capharnaüm.

1. Ut ergo cognovit Jesus, quia audierunt pharisæi, quod Jesus plures discipulos

1. *Jésus ayant donc su que les pharisiens étoient irrités contre lui, parce qu'ils avoient appris qu'il faisoit plus de disciples, et qu'il bap-*

31.  
Supr. III. 22.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

21. tisoit plus de personnes que Jean "

2. ( Quoique Jésus ne baptisât pas lui-même, mais ses disciples ),

3. Il quitta la Judée, *pour éviter leur fureur*, et s'en alla de nouveau en Galilée.

4. Or, il falloit qu'il passât par la Samarie.

5. Il vint donc en une ville de Samarie, nommée Sichar, *ou Sichem*, " et située près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph.

Gen. XXXIII.  
19. XLVIII. 22.  
Jos. XXIV. 32.

6. Or, il y avoit là *un puits qu'on appeloit* la fontaine " de Jacob, *parce que c'étoit ce patriarche qui l'avoit creusé.* " Jésus donc étant fatigué du chemin, s'assit sur *le bord* de cette fontaine. Il étoit environ la sixième heure du jour. "

7. Il vint *alors* une femme de Samarie " pour puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donnez-moi à boire.

8. ( Car ses disciples étoient allés à la ville " pour acheter à manger. )

9. Mais cette femme Samaritaine lui dit : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? Car les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains ; *et ils croiroient*

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. xxviii et suiv., tom. xix, et la Concor dance, n° part. ch. iv et suiv., tom. xx.

¶ 5. On croit que Sichar est la même que Sichem connue dans l'ancien-Testament ; c'étoit auprès de Sichem qu'étoit l'héritage que Jacob donna à Joseph. Voyez dans la Genèse, XLVIII. 22.

¶ 6. Les Hébreux appellent *fontaine* toutes les sources d'eaux vives, même celles qui sont au fond des puits.

*Ibid.* Voyez au ¶ 12.

*Ibid.* C'est-à-dire environ midi.

¶ 7. Selon le grec à la lettre : de la Samarie ; c'est-à-dire Samaritaine de nation, mais demeurante à Sichem ville de la Samarie.

¶ 8. C'est-à-dire à la ville de Sichem.

fact, et baptizat, quam Joannes

2. ( Quamquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus ),

3. Reliquit Judæam, et abiit iterum in Galilæam.

4. Oportebat autem eum transire per Samariam.

5. Venit ergo in civitatem Samariæ, quæ dicitur Sichar, juxta prædium quod dedit Jacob Joseph filio suo.

6. Erat autem ibi fons Jacob. Jesus ergo fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta.

7. Venit mulier de Samaria haurire aquam. Dicit ei Jesus : Da mihi bibere.

8. ( Discipuli enim ejus abierunt in civitatem, ut cibos emerent. )

9. Dicit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodo tu Judæus cum sis, bibere a me poscis, quæ sum mulier Samaritana ? non

enim coutuntur Judæi Samaritanis.

10. Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi, Da mihi bibere, tu forsitan petisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam.

11. Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est : unde ergo habes aquam vivam ?

12. Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo bibit, et filii ejus, et pecora ejus ?

13. Respondit Jesus, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum : qui autem biberit ex aqua quam ego dabo ei, non sitiet in æternum.

14. Sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam.

15. Dicit ad eum

*être souillés, s'ils avotent bu ou mangé avec eux.*

10. Jésus lui répondit : Si vous connoissiez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire ; *au lieu de vous arrêter à lui faire une question inutile*, vous lui en auriez peut-être demandé *vous-même* ; et il vous auroit donné une eau vive.

11. Cette femme, *commençant alors d'entrer dans des sentimens de respect pour Jésus*, lui dit : Seigneur, vous n'avez point de quoi puiser, et le puits est profond ; d'où pourriez-vous donc avoir cette eau vive ?

12. Etes-vous plus grand que notre père Jacob, qui *n'a point trouvé ici d'eau vive, mais qui nous a donné ce puits, après l'avoir creusé avec beaucoup de travail*, et en a bu lui-même, aussi-bien que ses enfans et ses troupeaux ?

13. Jésus, *pour lui donner lieu de juger s'il étoit plus grand que Jacob*, lui répondit : Quiconque boit de cette eau, *que Jacob vous a donnée*, aura encore soif ; au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif.

14. Mais l'eau que je lui donnerai, deviendra en lui *comme* une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle.

15. Cette femme lui dit : Seigneur,

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

¶ 10. La particule *av* traduite ici par *forsitan*, est celle qui est traduite ailleurs par *utique* (Joan. VIII. 42. XIV. 7. et 28. XVIII. 36.), et quelquefois on la néglige, comme on le voit dans ce verset même, où la Vulgate dit simplement *et dedisset*, quoique la même particule grecque y soit répétée. De là vient que le P. de Carrières a traduit ici : Vous lui en auriez sans doute demandé *vous-même*, et il vous auroit donné une eau vive. M. l'abbé de Vence l'a conservé ainsi. D'autres ont traduit plus simplement : Vous lui en auriez demandé *vous-même*, et il vous auroit donné une eau vive. C'est bien le sens du grec, où cette particule ne sert qu'à former le temps conditionnel qui ne peut s'exprimer autrement chez les Grecs.

¶ 14. Autr. qui jaillira jusque dans la vie éternelle ; *qui ne cessera point de se répandre dans son cœur, et pendant cette vie, et pendant toute l'éternité.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

donnez-moi de cette eau , afin que je n'aie plus soif , et que je ne vienne plus ici puiser.

16. Jésus lui dit : Allez , appelez votre mari , et venez ici.

17. Cette femme lui répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui répartit : Vous avez raison de dire que vous n'avez point de mari ;

18. Car vous avez eu cinq maris ; et maintenant celui que vous avez n'est pas votre mari : vous dites vrai en cela.

19. Cette femme lui dit : Seigneur , je vois bien que vous êtes un prophète , et que vous connoissez les mystères les plus cachés. Dites-moi , je vous prie , où Dieu veut être adoré ;

20. Car nos pères ont adoré sur cette montagne ; et vous autres Juifs , vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer Dieu , et lui offrir des sacrifices.

Deut. xii. 5.

21. Jésus lui dit : Femme , croyez-moi ; le temps va venir où vous n'adorerez plus le Père céleste , ni sur cette montagne , ni dans Jérusalem ; mais il sera adoré par toute la terre , et on lui offrira partout le véritable sacrifice.

4. Reg. xvii.  
41.

22. Maintenant vous adorez ce que vous ne connoissez point , parce que vous n'avez qu'une fausse idée de Dieu et de son culte ; mais pour nous , nous adorons ce que nous connoissons , car le salut vient des Juifs. C'est à eux qu'il a plu à

muller : Domine , da mihi hanc aquam , ut non sitiam , neque veniam huc haurire.

16. Dicit ei Jesus : Vade , voca virum tuum , et veni huc.

17. Respondit mulier , et dixit : Non habeo virum. Dicit ei Jesus : Bene dixisti : Quia non habeo virum :

18. Quinque enim viros habuisti , et nunc quem habes , non est tuus vir : hoc vere dixisti.

19. Dicit ei mulier : Domine , video quia propheta es tu.

20. Patres nostri in monte hoc adoraverunt : et vos dicitis quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet.

21. Dicit ei Jesus : Mulier , crede mihi , quia venit hora , quando neque in monte hoc , neque in Jerosolymis adorabitis Patrem.

22. Vos adoratis quod nescitis : nos adoramus quod scimus , quia salus ex Judæis est.

¶ 20. C'est-à-dire sur le mont Garizim , au pied duquel étoit Sichem. Les Samaritains supposoient que les patriarches avoient exercé leurs actes de religion sur cette montagne.

*Dieu de se faire connoître, de donner sa loi, et d'apprendre les cérémonies de son culte.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

23. Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate : nam et Pater tales quærit, qui adorent eum.

23. Mais le temps vient, et il est déjà venu, où les vrais adorateurs adoreront le Père, *non plus par un culte faux et trompeur, comme les gentils, ni par un culte charnel et figuratif, comme la plupart des Juifs, mais en esprit et en vérité*; car ce sont là les adorateurs que cherche le Père céleste, *comme les seuls qui soient dignes de lui.*

24. Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.

24. En effet, Dieu est esprit et vérité; et ainsi il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.

1. Cor. III. 17.

25. Dicit ei mulier: Scio quia Messias venit ( qui dicitur Christus ) : cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.

25. Cette femme répondit : Je sais que le Messie (c'est-à-dire le Christ!) doit venir. Lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses, et nous fera connoître en tout les volontés de Dieu.

26. Dicit ei Jesus : Ego sum, qui loquor tecum.

26. Jésus lui dit : C'est moi-même qui vous parle, *qui suis le Christ.*

27. Et continuo venerunt discipuli ejus, et mirabantur, quia cum muliere loquebatur: nemo tamen dixit: Quid quæris? aut quid loqueris cum ea?

27. En même temps ses disciples arrivèrent; et ils s'étonnoient de ce qu'il parloit avec une femme *Samaritaine.* " Néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandez-vous? ni, D'où vient que vous vous entretenez avec elle?

28. Reliquit ergo hydriam suam mulier, et abiit in civitatem, et dicit illis hominibus:

28. Cette femme cependant, *toute transportée de joie de ce qu'elle venoit d'entendre*, laissa là sa cruche, s'en retourna à la ville, " et commença de dire à tout le monde :

29. Venite, et vi-

29. Venez voir un homme qui m'a

‡ 25. La parenthèse qui est dans la Vulgate, n'est pas dans le grec; de là vient que quelques-uns traduisent : le Messie, qui est appelé Christ. Mais c'est interpréter un mot hébreu par un mot grec; et il y a bien lieu de présumer que cette femme ne parloit pas grec; ce qui donne sujet de penser que ce n'est pas cette femme qui dit cela, mais le saint évangéliste même; d'où il suit que c'est bien une parenthèse.

‡ 27. Au lieu de ce qu'il parloit avec une simple femme.

‡ 28. C'est-à-dire à la ville de Sichem.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

dit tout ce que j'ai fait ; ne seroit-ce point le Christ ?

dete hominem qui dixit mihi omnia quæcumque feci : numquid ipse est Christus ?

30. Ils sortirent donc de la ville, et vinrent le trouver.

30. Exierunt ergo de civitate, et veniebant ad eum.

31. Cependant ses disciples le prioient de *prendre quelque chose*, en lui disant : Rabbi, *c'est-à-dire Maître*, mangez.

31. Interea rogabant eum discipuli, dicentes : Rabbi, manduca.

32. Il leur dit : J'ai une nourriture à prendre que vous ne connoissez pas.

32. Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis.

33. Les disciples donc se disoient l'un à l'autre : Quelqu'un lui auroit-il apporté à manger ?

33. Dicebant ergo discipuli ad invicem : Numquid aliquis attulit ei manducare ?

34. Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre.

34. Dicit eis Jesus : Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.

35. *Il entendoit par cette œuvre la conversion des hommes, et particulièrement celle des Samaritains ; et la comparant à une moisson prête à cueillir ; il ajouta : Ne dites-vous pas, selon le commun proverbe, qu'il y a encore quatre mois jusqu'à ce que la moisson vienne, et que jusque-là il n'y a rien à faire ? Mais moi, je vous dis qu'il y a une moisson à laquelle vous pouvez travailler dès à présent. Levez les yeux, et considérez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à moissonner : voyez ces peuples qui sortent en foule pour venir au-devant du Messie ; c'est là la moisson qui est prête à cueillir.*

35. Nonne vos dicitis, quod adhuc quatuor menses sunt, et messis venit ? Ecce dico vobis : Levate oculos vestros, et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem.

Matt. ix. 37.  
Luc. x. 2.

36. Et celui qui moissonne de la sorte, a cet avantage, qu'il reçoit la récompense de son travail, et amasse les fruits de sa moisson,

36. Et qui metit, mercedem accipit, et congregat fructum in vitam æternam : ut et

qui seminatur, simul gaudeat, et qui metit.

*non pour cette vie qui dure si peu, mais pour la vie éternelle. Et la sagesse de Dieu l'a ordonné ainsi, afin que celui qui sème la parole divine dans les âmes, sans en voir le fruit dans ce monde, ait la consolation de le voir dans l'autre, en les voyant entrer en cette vie bienheureuse qu'il leur avoit annoncée; et qu'ainsi il soit dans la joie, aussi-bien que celui qui moissonne, et qui a la satisfaction de travailler à l'accomplissement de leur salut.*

An de l'ère chr. vulg.  
31.

37. In hoc enim est verbum verum, quia alius est qui seminatur, et alius est qui metit.

37. Car ce que l'on dit d'ordinaire est vrai en cette rencontre, que l'un sème, et l'autre moissonne : *et vous l'avez vous-mêmes expérimenté.*

38. Ego misi vos metere quod vos non laborastis : alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis.

38. Car je vous ai envoyés moissonner ce qui n'est pas venu par votre travail; d'autres, savoir; *les patriarches et les prophètes*, ont travaillé à disposer les hommes à recevoir le Messie; et vous êtes entrés dans leurs travaux; *vous en avez recueilli le fruit, en embrassant la foi, et en la faisant embrasser aux autres.*

39. Ex civitate autem illa multi crediderunt in eum Samaritanorum, propter verbum mulieris testimonium perhibentis : Quia dixit mihi omnia quaecumque feci.

39. Or, plusieurs Samaritains de cette ville-là crurent en lui sur le rapport de cette femme, qui les assuroit qu'il lui avoit dit tout ce qu'elle avoit fait.

40. Cum venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret : et mansit ibi duos dies.

40. Les Samaritains étant donc venus le trouver, le prièrent de demeurer chez eux; et il y demeura deux jours.

41. Et multo plures crediderunt in eum propter sermonem ejus.

41. Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui, pour avoir entendu ses discours;

42. Et mulieri dicebant : Quia jam non

42. De sorte qu'ils disoient à cette femme : Ce n'est plus sur ce que

An de l'ère  
chr. vulg.\*  
51.

vous nous avez dit que nous croyons  
*en lui*; car nous l'avons entendu  
nous-mêmes, et nous savons qu'il  
est vraiment *le Christ* " et le Sau-  
veur du monde.

43. Deux jours après, il sortit de  
ce lieu, et s'en alla en Galilée,  
comme il l'avoit résolu en quit-  
tant la Judée;

44. Car Jésus a lui-même témoi-  
gné qu'un prophète n'est point ho-  
noré dans son pays, et qu'ordinai-  
rement il n'y fait pas beaucoup de  
fruit. Ainsi quoique la Judée fût  
son pays, puisque comme fils de  
David, il étoit de la tribu de Juda,  
il la quitta. "

45. Lors donc qu'il fut venu en  
Galilée, les Galiléens le reçurent  
avec honneur et avec joie, parce  
qu'ils avoient vu tout ce qu'il avoit  
fait à Jérusalem pendant la fête de  
Pâque; car ils avoient aussi été à  
cette fête, et ils avoient été té-  
moins des merveilles que Jésus y  
avoit opérées.

46. Jésus vint donc une seconde  
fois à Cana en Galilée, où il avoit  
changé l'eau en vin. Or, il y avoit  
un officier " dont le fils étoit ma-  
lade à Capharnaüm.

47. Cet officier ayant appris que  
Jésus venoit de Judée en Galilée,

propter tuam loquelam  
credimus : ipsi enim  
audivimus, et sci-  
mus quia hic est vere  
Salvator mundi.

43. Post duos au-  
tem dies, exiit inde,  
et abiit in Galilæam.

44. Ipse enim Je-  
sus testimonium per-  
hibuit, quia propheta  
in sua patria honorem  
non habet :

45. Cum ergo ve-  
nisset in Galilæam,  
exceperunt eum Ga-  
lilæi, cum omnia vi-  
dissent quæ fecerat Je-  
rosolymis in die festo :  
et ipsi enim venerant  
ad diem festum.

46. Venit ergo ite-  
rum in Cana Galilææ,  
ubi fecit aquam vi-  
num. Et erat quidam  
regulus, cujus filius  
infirmabatur Caphar-  
naum.

47. Hic cum audis-  
set quia Jesus adveni-

Matt. XIII.  
57.

Marc. VI. 4.  
Luc. IV. 24.

Matt. IV. 12.  
Marc. I. 14.  
Luc. IV. 14.

Supr. II. 9.

† 42. Ce mot est dans le grec.

† 44. Quelques-uns pensent que l'expression *in patria sua* doit s'entendre de Nazareth, parce qu'en effet ailleurs la même parole sera dite de cette ville. Le P. de Carrières avoit inséré cette idée dans sa paraphrase sur le † 43. ; mais il est assez visible que saint Jean ne parle point ici de Nazareth. Cette ville étoit dans la Galilée; ainsi ce n'étoit pas en la quittant que Jésus s'en alloit en Galilée; mais c'étoit en quittant la Judée, comme le saint évangéliste Pa dit au † 5. Il reprend ici son discours, qui avoit été interrompu par le récit de ce qui concerne la Samaritaine.

† 46. C'est le sens du grec qui signifie à la lettre un officier de la cour du roi, *regius*. L'expression de la Vulgate, *regulus*, qui signifie à la lettre un petit roi, paroît être fondée sur une autre leçon, qui se trouve encore dans quelques manuscrits : βασιλικός, au lieu de βασιλικός.

ret a Judæa in Galilæam, abiit ad eum, et rogabat eum, ut descenderet, et sanaret filium ejus : incipiebat enim mori.

48. Dixit ergo Jesus ad eum : Nisi signa et prodigia videritis, non creditis.

49. Dicit ad eum regulus : Domine, descende priusquam moriatur filius meus.

50. Dicit ei Jesus : Vade, filius tuus vivit. Credidit homo sermoni quem dixit ei Jesus, et ibat.

51. Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes quia filius ejus viveret.

52. Interrogabat ergo horam ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt ei : Quia heri, hora septima, reliquit eum febris.

53. Cognovit ergo pater, quia illa hora erat, in qua dixit ei Jesus : Filius tuus vivit : et credidit ipse, et domus ejus tota.

54. Hoc iterum se-

alla le trouver, et le pria de vouloir venir guérir son fils qui alloit mourir.

48. Jésus, voyant qu'il croyoit sa présence nécessaire pour opérer la guérison de son fils, et qu'ainsi sa foi étoit encore très-imparfaite, le lui reprocha, et lui dit : Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point.

49. Seigneur, lui dit cet officier, venez avant que mon fils meure ; car il ne croyoit pas que Jésus eût le pouvoir de le ressusciter.

50. Jésus lui dit : Allez ; votre fils se porte bien. " Et il répandit en même temps une foi vive dans son cœur, de manière que cet homme crut à la parole que Jésus lui avoit dite, et s'en alla en sa maison persuadé de la guérison de son fils.

51. En effet, comme il étoit déjà proche, ses serviteurs, qui venoient au-devant de lui, le rencontrèrent, " et lui apprirent que son fils se portoit bien. "

52. Et s'étant informé de l'heure où il s'étoit trouvé mieux, ils lui répondirent : Hier, à la septième heure du jour, " la fièvre le quitta.

53. Son père reconnut donc que c'étoit à cette heure-là même que Jésus lui avoit dit : Votre fils se porte bien. Et il crut, lui et toute sa famille, que Jésus étoit le Fils de Dieu et le Messie.

54. Ce miracle que fit Jésus, lors-

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

‡ 50. Litt. votre fils vit.

‡ 51. Autr. ses serviteurs vinrent au-devant de lui.  
Ibid. Litt. que son fils vivoit.

‡ 52. C'est-à-dire vers une heure après midi.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

qu'il fut revenu de Judée en Galilée,  
est le second qu'il y a fait. "

cundum signum fecit  
Jesus, cum venisset a  
Judæa in Galilæam..

¶ 54. Ou plutôt et selon le grec : ce second miracle de Jésus dans la ville de *Cana*, il le fit lorsqu'il revint de Judée en Galilée. Ce miracle n'étoit le second que par rapport à la seule ville de *Cana* où il avoit déjà changé l'eau en vin (*Supr.* ¶ 46. ) ; car Jésus avoit déjà fait d'autres miracles à *Capharnaüm*, qui étoit aussi une ville de la Galilée. Voyez saint Luc, iv. 23., l'Harmonie, art. xxix et xxx, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. ch. v et vi.

## CHAPITRE V.

Guérison d'un homme malade depuis trente-huit ans. Murmure des Juifs sur le prétendu violement du sabbat, et sur ce que Jésus-Christ se déclaroit Fils de Dieu. Réponse de Jésus-Christ aux Juifs. Le Fils agit avec le Père. Il a reçu du Père tout pouvoir de juger. Il a la vie en lui de même que le Père. Témoignage de Jean-Baptiste et du Père céleste. Incrédulité des Juifs : Moïse sera leur accusateur.

Lev. xxiii. 5.  
Deut. xvi. 1.

1. APRÈS cela se trouvoit la fête de Pâque, qui est la grande fête des Juifs ; et Jésus s'en alla à Jérusalem pour la célébrer. "

2. Or, il y a " à Jérusalem près de la porte qu'on appelle la porte des Brebis, " parce que c'est celle par où l'on fait entrer et sortir ces victimes ; il y a, dis-je, près de cette porte, une piscine où on lave les entrailles des moutons offerts en sacrifice, appelée en hébreu *Bethsaïda*, c'est-à-dire maison de pêche, ou *Bethesda*, maison de miséricorde ; " et cette piscine est environnée de cinq galeries,

1. Post hæc erat dies festus Judæorum, et ascendit Jesus Jerusalem.

2. Est autem Jerusalem probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethsaïda, quinque porticus habens.

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. xl, tom. xix, et la Concordance, 11<sup>e</sup> part. ch. 1, tom. xx.

¶ 2. Quelques exemplaires grecs lisent : Il y avoit, etc. Et en effet, saint Jean n'écrivit son évangile que plusieurs années après la ruine de Jérusalem.

*Ibid.* C'est le sens du grec : Il y avoit à Jérusalem près de la porte qu'on appelloit la porte des Brebis, ou du troupeau, une piscine appelée en hébreu, etc. Voyez le plan de Jérusalem.

*Ibid.* Les exemplaires latins et quelques manuscrits grecs lisent *Bethsaïda* qui signifie maison de pêche ; mais la plupart des exemplaires grecs lisent *Bethesda*, qui signifie maison de miséricorde.

3. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum.

4. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua : et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate.

5. Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua.

6. Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

7. Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam : dum venio enim ego, alius ante me descendit.

8. Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula.

9. Et statim sanus

3. Où *ordinairement* étoient couchés *par terre* un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, et d'autres qui avoient des membres desséchés, qui *tous* attendoient le mouvement de l'eau ;

4. Car l'ange du Seigneur " descendoit à certain temps dans cette piscine, et en agitoit l'eau ; et celui qui y entroit le premier après que l'eau avoit été ainsi agitée, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût.

5. Or, il y avoit là un homme qui étoit malade depuis trente-huit ans.

6. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant qu'il étoit malade depuis fort long-temps, lui dit : Voulez-vous être guéri ?

7. Le malade, *regardant cette question comme un reproche que Jésus lui faisoit d'avoir été si long-temps malade auprès d'une piscine si salutaire*, lui répondit : Seigneur je le veux de tout mon cœur ; mais je n'ai personne pour me jeter dans la piscine après que l'eau a été agitée ; et pendant le temps que je mets à y aller, un autre y descend avant moi. *Ainsi je ne puis profiter de la vertu que l'ange communique à cette eau.*

8. Alors Jésus lui dit : Levez-vous ; emportez votre lit, et marchez.

9. En même temps cet homme

† 4. Gr. litt. Car un ange descendoit, etc. Le mot *Domini* n'est pas dans le grec.

An de l'ère  
Chr. vulg.  
31.

fut guéri; et prenant son lit, il commença de marcher. Or, ce jour-là étoit un jour de sabbat.

factus est homo ille : et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo.

Exod. xx. 10.  
Jer. xvii. 24.

10. C'est pourquoi les Juifs dirent à celui qui avoit été guéri : C'est aujourd'hui le jour du sabbat; il ne vous est pas permis d'emporter votre lit.

10. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est : non licet tibi tollere grabatum tuum.

11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emportez votre lit, et marchez. *Et je lui obéis.*

11. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula.

12. Ils lui demandèrent : Qui est donc cet homme qui vous a dit : Emportez votre lit, et marchez ?

12. Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo qui dixit tibi, Tolle grabatum tuum, et ambula ?

13. Mais celui qui avoit été guéri, ne savoit lui-même qui il étoit, car Jésus s'étoit retiré de la foule du peuple qui étoit là, *pour éviter ses applaudissemens et se dérober à l'envie des pharisiens.*

13. Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset : Jesus enim declinavit a turba constituta in loco.

14. Depuis, Jésus rencontra cet homme dans le temple, et lui dit : Vous voilà guéri; ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.

14. Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.

14. Cet homme ravi d'avoir rencontré son bienfaiteur, et désirant de le faire connoître à tout le monde, s'en alla trouver les Juifs, et leur dit que c'étoit Jésus qui l'avoit guéri.

15. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis, quia Jesus esset, qui fecit eum sanum.

16. Mais bien loin d'être touchés de respect pour l'auteur d'un si grand miracle, c'est pour cela même que les Juifs persécutoient Jésus, et qu'ils cherchoient à le

16. Propterea persequerentur Judæi Jesus, quia hæc faciebat in sabbato.

ÿ 13. Gr. litt. car Jésus s'étoit retiré, y ayant beaucoup de peuple en ce lieu-là, lorsqu'il y avoit là beaucoup de peuple.

*faire mourir, " parce qu'il faisoit ces choses le jour du sabbat.*

An de l'ère chr. vulg. 31.

17. Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor.

17. Mais Jésus, pour leur faire sentir l'aveuglement de leur cœur, leur dit : Mon Père, depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, ne cesse point d'agir, et le repos dans lequel il est entré après la création, et qu'il a voulu faire honorer par celui du sabbat, n'empêche ni les opérations de sa puissance dans la conservation de ses ouvrages, ni les opérations de sa grace dans la sanctification des âmes; et j'agis aussi incessamment, étant avec lui un même principe de ses opérations divines.

18. Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere, quia non solum solvebat sabbatum, sed et Patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. Respondit itaque Jesus, et dixit eis :

18. C'est pour cela donc que les Juifs cherchoient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que, non-seulement il ne gardoit pas le sabbat, mais qu'il disoit même que Dieu étoit son Père, se faisant ainsi égal à Dieu. Sur quoi Jésus leur répondit de la sorte :

19. Amen, amen dico vobis : Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem : quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit.

19. En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne sauroit rien faire de lui-même; il ne fait que ce qu'il voit faire à son Père; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait aussi comme lui,

20. Pater enim diligit Filium, et omnia demonstrat ei quæ ipse facit : et majora his demonstrabit ei operata, ut vos miremini.

20. Parce que le Père aime le Fils d'un amour infini; et ainsi il lui montre tout ce qu'il fait lui-même, lui communiquant avec son essence divine, sa sagesse et sa puissance; et il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci; en sorte que vous serez vous-mêmes dans l'admiration, en voyant la

† 16. Le grec ajoute ces mots.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

*grandeur du pouvoir que Dieu lui a donné.*

21. Car comme le Père ressuscite les morts, et leur donne la vie; de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît; *soit la vie du corps, en le retirant des ombres de la mort; soit la vie de l'ame, en la délivrant des liens du péché; soit la vie éternelle, en y faisant entrer ceux qu'il en juge dignes.*

22. Car le Père ne juge personne, mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils,

23. Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé. *C'est donc en vain que vous glorifiez d'honorer Dieu, pendant que vous me déshonorez, moi qui suis son Fils, qu'il vous a envoyé pour vous mettre en possession de la vie éternelle.*

24. En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, *par l'espérance que sa foi lui donne de la posséder un jour;* et il ne tombe point dans la condamnation *portée contre les pécheurs;* mais comme il est déjà passé de la mort du péché à la vie de la grace, *il passera aussi un jour de la corruption du tombeau à l'incorruptibilité de la gloire.*

25. En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et qu'elle est déjà venue, où les morts, *tels que je viens de dire,* entendront la voix du Fils de Dieu; et où ceux qui l'entendront, vivront.

26. Car comme le Père a la vie en lui-même, *et qu'il est le principe de la vie de son Fils,* il a

21. Sicut enim Pater suscitavit mortuos, et vivificavit, sic et Filius, quos vult, vivificat.

22. Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne iudicium dedit Filio,

23. Ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem: qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum.

24. Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam æternam, et in iudicium non venit, sed transit a morte in vitam.

25. Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint, vivent.

26. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et

Filii habere vitam in semetipso.

27. Et potestatem dedit ei iudicium facere, quia Filius hominis est.

28. Nolite mirari hoc, quia venit hora in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei.

29. Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ: qui vero mala egerunt, in resurrectionem iudicii.

30. Non possum ego a meipso facere quidquam: sicut audio, iudico, et iudicium meum iustum est: quia non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

31. Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum.

32. Alius est qui testimonium perhibet de

aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, et d'être le principe de la vie des hommes.

27. Et il lui a donné le pouvoir de les juger, parce qu'il est Fils " de l'homme, et qu'ainsi il peut le faire d'une manière sensible, et convenable à la nature de l'homme.

28. Ne vous étonnez pas de ceci, car le temps viendra où tous ceux qui sont dans les sépulcres, entendront la voix du Fils de Dieu, " qui les appellera à son jugement par le ministère de ses anges.

29. Et alors ceux qui auront fait de bonnes œuvres, sortiront des tombeaux pour ressusciter à la vie éternelle; mais ceux qui en auront fait de mauvaises, en sortiront pour ressusciter à leur condamnation.

30. Or, il ne faut pas craindre que je puisse me tromper dans le jugement que je prononcerai sur eux; car je ne puis rien faire de moi-même: je juge seulement selon que j'entends de mon Père que je dois juger; et mon jugement est très-juste, car je ne cherche pas ma volonté propre dans les jugemens que je prononce, mais la volonté de celui qui m'a envoyé, "qui est la sagesse essentielle et la souveraine justice.

31. Si je suis seul lorsque je rends ainsi témoignage de moi-même, " mon témoignage n'est pas "tel qu'il doit être selon la loi, pour être reçu comme véritable.

32. Mais je ne suis pas seul, car il y en a un autre qui rend témoi-

An de l'ère  
Chr. vulg.  
31.

✓ 27. C'est le sens du grec qui ne dit pas ici le Fils, mais simplement Fils.

✓ 28. Gr. litt. sa voix.

✓ 30. Gr. litt. la volonté du Père céleste qui m'a envoyé.

✓ 31. Autr. si c'est moi seul qui rends témoignage de moi-même.

Matt. III. 17.  
Supr. 1. 15.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

gnage de moi, et je sais que le témoignage qu'il en rend, est véritable.

33. *En effet, vous avez envoyé à Jean, et il a rendu de moi un témoignage conforme à la vérité, et dont par conséquent je pourrais m'autoriser.*

34. Mais pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage; mais je dis ces choses, et je vous fais souvenir du témoignage que Jean a rendu de moi, afin que vous soyez sauvés par la foi qu'il vous a exhortés d'avoir en moi, comme au Messie que Dieu vous a envoyé.

35. Cet homme étoit une lampe ardente par son zèle, et par sa charité, et luisante par ses prédications, par ses bonnes œuvres; et vous avez voulu vous réjouir pour un peu de temps à la lueur de sa lumière, écoutant ses paroles avec joie, et voyant avec plaisir ses grands exemples. Je pourrais donc me servir du témoignage d'un tel homme.

36. Mais pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que le Père céleste m'a données à faire, ces œuvres miraculeuses que je fais par la souveraine puissance qu'il m'a communiquée, rendent témoignage de moi, que c'est le Père éternel qui m'a envoyé.

37. Et le Père qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi sur les bords du Jourdain; mais vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vu sa face."

me : et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me.

35. Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati.

34. Ego autem non ab homine testimonium accipio : sed hæc dico, ut vos salvi sitis.

35. Ille erat lucerna ardens et lucens : vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.

36. Ego autem habeo testimonium majus Joanne : opera enim quæ dedit mihi Pater, ut perficiam ea, ipsa opera quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me.

37. Et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me : neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis.

† 36. C'est le sens du grec.

† 37. Voyez dans saint Matthieu, III. 17.

† 37. et 38. Autr. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vu l'éclat de sa majesté; et cependant sa parole ne demeure point en vous. Dieu vous a tenu la promesse qu'il vous avoit faite de ne plus vous parler avec sa voix de tonnerre au milieu des eaux (Deut. XVII. 16.); mais vous n'observez pas le

Matt. III. 17.  
Deut. IV. 12.

38. Et verbum ejus non habetis in vobis manens, quia quem misit ille, huic vos non creditis.

39. Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere : et illæ sunt, quæ testimonium perhibent de me.

40. Et non vultis venire ad me, ut vitam habeatis.

41. Claritatem ab hominibus non accipio.

42. Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.

43. Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis me : si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.

44. Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est, non quaritis ?

38. Sa parole même ne demeure point en vous, parce que vous n'avez point en celui qu'il vous a envoyé, et qu'il vous a ordonné d'écouter."

39. Vous lisez avec soin les Écritures, parce que vous croyez y trouver le moyen d'avoir la vie éternelle; et vous avez raison; ce sont elles, en effet, qui rendent témoignage de moi, qui suis cette vie, et qui suis la voie véritable qui y conduit.

40. Et cependant vous ne voulez pas venir à moi, pour recevoir la vie, que vous ne pouvez obtenir sans moi.

41. Si je vous exhorte ainsi de venir à moi, ce n'est pas que j'aie besoin, pour me faire honneur, de vous mettre au nombre de mes disciples; je ne tire point ma gloire des hommes :

42. Mais c'est que je vous connois, et que je vois avec douleur que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu, puisque vous rejetez celui qu'il vous a envoyé.

43. Car je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas : si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Mais comment pourriez-vous me recevoir et me croire, vous qui recherchez avec tant d'ardeur la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et qui ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul, laquelle néanmoins est l'unique que je vous permets de rechercher ?

commandement qu'il vous fit alors d'écouter le prophète qu'il vous enverroit (Ibid. v. 15. et 19.); le commandement qu'il vous fit alors n'est point présent à votre esprit, puisque vous ne croyez point en celui qu'il vous a envoyé.

¶ 39. Gr. autr. Examinez avec application les Écritures, puisque vous croyez y trouver la vie éternelle : et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

gnage  
tem  
tab  
An de l'ère  
chr. vulg.  
31.

SAINT JEAN,

ne pas, en  
ces repro-  
ai doive vous  
vous avez  
Moïse même,  
vain, puis-  
sint ce qu'il

45. Nollite putare  
quia ego accusatus  
sim vos apud Patrem :  
est qui accusat vos  
Moyses, in quo vos  
speratis.

oyiez Moïse,  
piriez aussi,  
qu'il a écrit,  
te qu'il vous

46. Si enim crede-  
retis Moysi, credere-  
tis forsitan et mihi :  
de me enim ille scrip-  
sit.

Gen. III. 15.  
16. XXI. 18.  
Deut. XVIII.  
15.

47. Mais si vous ne croyez pas ce  
qu'il a écrit, *tui pour qui vous avez  
tant de respect*, comment croirez-  
vous ce que je vous dis, *moi pour  
qui vous avez tant d'aversion et  
de mépris* ?

47. Si autem illius  
litteris non creditis,  
quomodo verbis meis  
credetis ?

¶ 46. C'est encore ici dans le grec la même particule, &, que la Vulgate rend quelquefois par *utique*, et que quelquefois elle néglige : de là vient que D. Calmet et le P. de Carrières ont traduit ici simplement : Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi. M. l'abbé de Vence l'a conservé ainsi ; et c'est bien le sens du grec. *Supr.* IV. 10.

*Ibid.* Voyez au Deutéronome, XVIII. 15.

## CHAPITRE VI.

Multiplication des cinq pains et des deux poissons. Jésus marche sur la mer. Le peuple vient le rejoindre. Il les exhorte à travailler pour la nourriture qui ne périt point. Il leur déclare qu'il est le pain de vie descendu du ciel ; que ce pain est sa chair ; que sa chair sera une nourriture, et son sang un breuvage. Plusieurs se scandalient, et se retirent ; ses douze apôtres demeurent avec lui ; il prédit l'infidélité de l'un d'eux.

*S. Matthieu*, XIV. 13.-21. *S. Marc*, VI. 30.-44.  
*S. Luc*, IX. 10.-17.

32.  
Matt. XIV. 13.  
Marc. VI. 32.  
Luc. IX. 10.

1. Jésus s'en alla ensuite au delà  
de la mer de Galilée, qui est la  
même chose que le lac de Tibériade."

1. Post hæc abiit  
Jesus trans mare Ga-  
lilee, quod est Tibe-  
riadis :

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. LXVII et suiv., tom. XIX, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. XXVI et suiv., tom. XX.

2. Et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur.

3. Subiit ergo in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis.

4. Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum.

5. Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi ?

6. Hoc autem dicebat tentans eum : ipse enim sciebat quid esset factururus.

7. Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat.

8. Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas frater Simonis Petri :

9. Est puer unus

2. Et comme une grande multitude de peuple le suivoit, parce qu'ils voyoient les miracles qu'il faisoit sur les malades, et qu'il étoit accablé par la foule ;

3. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples.

4. Or, le jour de Pâque qui est la grande fête des Juifs, étoit proche ; et cette fête attirant à Jérusalem un grand nombre de Juifs, avoit fort augmenté la foule de ceux qui le suivoient.

5. Jésus donc levant les yeux, et voyant qu'une très-grande multitude de peuple venoit à lui, dit à Philippe : D'où pourrions-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce monde ?

6. Mais il disoit cela pour le tenter, et pour éprouver sa foi ; car il savoit bien ce qu'il devoit faire.

7. Philippe lui répondit : Quand on auroit pour deux cents deniers de pain, cela ne suffiroit pas pour leur en donner à chacun un petit morceau.

8. Un autre de ses disciples, qui étoit André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

9. Il y a ici un petit garçon qui a

5. Le miracle dont saint Jean va parler, se trouve déjà rapporté par les trois autres évangélistes : il n'est cependant pas ordinaire à saint Jean de répéter ce que les autres ont dit : mais au § 26. on voit qu'il lui étoit nécessaire de rapporter ce miracle, pour venir ensuite au discours de Jésus-Christ sur le pain du ciel.

6. Autr. ce qu'il seroit.

7. Si on prend ici le denier pour monnoie romaine, cela fera environ quatre-vingts livres de notre monnoie ; si on le prend pour le sicle des Hébreux, cela fera plus de 300 livres.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

cing pains d'orge, et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ?

10. Jésus leur dit donc : Faites-les asseoir. Il y avoit beaucoup d'herbe en ce lieu-là ; et environ cinq mille hommes " s'y assirent.

11. Jésus prit donc les pains ; et après avoir rendu grâces à Dieu son père, de qui il tenoit sa puissance, il les distribua aux disciples ; et les disciples, " à ceux qui étoient assis ; et on leur donna de même des deux poissons, autant qu'ils en voulurent.

12. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.

13. Et les ayant ramassés, ils emplirent douze corbeilles des morceaux qui étoient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé.

14. Ces personnes donc ayant vu le miracle que Jésus avoit fait en multipliant ces pains, disoient : C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde pour régner sur Israël, et le délivrer des mains de ses ennemis.

15. Mais Jésus sachant qu'ils devoient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit " une seconde fois sur la

hic, qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces : sed hæc quid inter tantos ?

10. Dixit ergo Jesus : Facite homines discumbere. Erat autem fenum multum in loco. Discubuerunt ergo viri numero quasi quinque millia.

11. Accepit ergo Jesus panes, et cum gratias egisset. distribuit discumbentibus : similiter et ex piscibus quantum volebant.

12. Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis : Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant.

13. Collegerunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quæ superfuerunt his qui manducaverant.

14. Illi ergo homines, cum vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant : Quia hic est vere propheta, qui venturus est in mundum.

15. Jesus ergo cum cognovisset, quia venturi essent ut raperent

Matt. xiv. 25.  
Marc. vi. 46.

‡ 10. Le texte de saint Matthieu, xiv. 21., ajoute, sans compter les femmes ni les enfans.

‡ 11. Le grec imprimé lit ainsi : il les distribua aux disciples, et les disciples à ceux qui étoient assis. Les autres évangélistes le marquent de même. Matt. xiv. 19. Marc. vi. 41. Luc. ix. 16.

‡ 15. Gr. se retira.

eum, et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.

montagne, sans être accompagné de personne.

An de l'ère chr. vulg.  
32.

*S. Matthieu, XIV. 22. et suiv. S. Marc, VI. 45. et suiv.*

16. Ut autem sero factum est, descenderunt discipuli ejus ad mare.

16. Le soir étant venu, ses disciples s'en allèrent à la mer,

17. Et cum ascenderent navim, venerunt trans niare in Capharnaüm: et tenebræ jam factæ erant, et non venerat ad eos Jesus.

17. Et montèrent dans une barque pour passer au delà de la mer vers Capharnaüm, *espérant y trouver Jésus, qu'ils crurent y être passé sans qu'ils s'en fussent aperçus; car il étoit déjà nuit, et Jésus n'étoit pas encore revenu à eux.*"

18. Mare autem, vento magno flante, exurgebat.

18. Cependant la mer commençoit à s'enfler, à cause d'un grand vent qui souffloit.

19. Cum remigasent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulantem supra mare, et proximum navi fieri, et timuerunt.

19. Et lorsqu'ils eurent fait, à force de rames, environ vingt-cinq ou trente stades, "ils aperçurent Jésus qui marchoit sur la mer, et qui s'approchoit" de la barque; ce qui les remplit de frayeur, *croyant que c'étoit un fantôme.*"

20. Ille autem dicit eis: Ego sum: nolite timere.

20. Mais il leur dit: C'est moi; ne craignez point.

21. Voluerunt ergo accipere eum in navim: et statim navis fuit ad terram, inquam ibant.

21. Ils voulurent donc le prendre dans leur barque. *Dès qu'il y fut entré, le vent cessa;* "et par un nouveau miracle, la barque se trouva aussitôt au lieu où ils alloient.

¶ 16. 17. Ou plutôt: lorsque le soir fut venu, ses disciples qu'il avoit contraints de monter dans la barque, et de passer avant lui à l'autre bord, descendirent à la mer; et étant montés dans la barque, ils s'avançoient vers Capharnaüm, à l'autre bord de la mer. Or, il étoit déjà nuit, et Jésus n'étoit pas encore venu à eux; cependant la mer, etc. Voyez dans saint Matthieu, xiv. 22., et dans saint Marc, vi. 45.; voyez aussi l'Harmonie, art. LXXIX, et la Concordance III<sup>e</sup> part. chap. XXVII.

¶ 19. C'est-à-dire environ cinq quarts de lieues.

*Ibid.* Gr. autr. qui étoit proche.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, xiv. 26., et dans saint Marc, vi. 49.

¶ 21. Dans saint Matthieu, xiv. 52., et dans saint Marc, vi. 51., on voit que Jésus entra dans la barque; et saint Jean ne le nie pas; mais il fait remarquer une circonstance dont les autres n'avoient pas parlé, qui est qu'aussitôt la barque se trouva amenée au bord.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

22. Le lendemain , le peuple qui étoit demeuré de l'autre côté de la mer, remarqua qu'il n'y avoit point eu là d'autre barque *que celle où les disciples étoient entrés,* " et que Jésus n'y étoit point entré avec ses disciples, mais que les disciples seuls s'en étoient allés *dans cette unique barque.*

23. Et comme il étoit depuis arrivé d'autres barques de Tibériade, près du lieu où le Seigneur, après avoir rendu grâces, les avoit nourris de cinq pains ;

24. Et qu'*après avoir long-temps attendu,* ils connurent enfin que Jésus n'étoit point là, non plus que ses disciples ; ils entrèrent dans ces barques, et vinrent à Capharnaüm, cherchant Jésus.

25. Et l'ayant trouvé au delà de la mer, ils lui dirent : Maître, quand êtes-vous venu ici ?

26. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non *pour les biens spirituels que vous devriez attendre de moi,* à cause des miracles que vous m'avez vu faire ; mais parce que je vous ai donné du pain à manger, et que je vous ai rassasiés, *sans qu'il vous en ait coûté ni argent ni travail.*

Matt. III. 17.  
XVII. 5.  
Supr. I. 32.

27. *Ne vous laissez point ainsi emporter à l'amour de l'oisiveté et à la recherche des biens temporels ;* travaillez *pour avoir,* non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera ; parce que c'est lui que Dieu le Père a marqué de son sceau, *en le ren-*

22. Altera die, turba quæ stabat trans mare, vidit quia navicula alia non erat ibi nisi una, et quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent.

23. Aliæ vero supervenerunt naves a Tibériade, juxta locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino.

24. Cum ergo vidisset turba, quia Jesus non esset ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et venerunt Capharnaum, quærentes Jesum.

25. Et cum invenissent eum trans mare, dixerunt ei : Rabbi, quando huc venisti ?

26. Respondit eis Jesus, et dixit : Amen, amen dico vobis, quæritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus, et saturati estis.

27. Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis : hunc enim Pater signavit Deus.

ÿ 22. Legrec ajoute ces mots.

*dant l'image de sa gloire et le caractère de sa substance, par l'union de la nature divine avec la nature humaine en sa personne divine, et le faisant devenir ainsi l'auteur de la grace et le dispensateur de la gloire.*

An de l'ère chr. vulg. 32.

28. Dixerunt ergo ad eum : Quid faciemus ut operemur opera Dei ?

28. Ils lui dirent : Que ferons-nous, pour faire des œuvres qui puissent nous obtenir de Dieu la vie éternelle ?

29. Respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.

29. Jésus leur répondit : L'œuvre que la sagesse de Dieu demande de vous, est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.

1. Joan. III. 25.

30. Dixerunt ergo ei : Quod ergo tu facis signum, ut videamus, et credamus tibi ? quid operaris ?

30. Ils lui dirent : Quel miracle donc faites-vous, afin que nous le voyions, et que nous croyions en vous, comme au Fils de Dieu et au Messie ? Que faites-vous d'extraordinaire ? Il est vrai que vous avez une fois nourri cinq mille hommes avec cinq pains.

31. Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de cœlo dedit eis manducare,

31. Mais nos pères, au nombre de plus de six cent mille, ont mangé, non une fois, mais durant quarante ans, dans le désert, la manne que Moïse leur faisoit tous les jours descendre du ciel, selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel.

Exod. XVI. 14.  
Num. XI. 7.  
Ps. LXXVII. 24.  
Sap. XVI. 20.  
Eccli. XXI. 29.

32. Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis : Non Moyses dedit vobis panem de cœlo : sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum.

32. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel : la manne portoit ce nom, parce qu'elle en étoit la figure ; mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel ;

33. Panis enim Dei est qui de cœlo descendit, et dat vitam mundo.

33. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au monde.

34. Dixerunt ergo ad eum : Domine, semper da nobis panem hunc.

34. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain-là.

‡ 31. Voyez au livre des Nombres, 1. 46.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

35. Jésus leur répondit : Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi, n'aura point faim ; et celui qui croit en moi, n'aura jamais soif.

36. Mais je vous l'ai déjà dit : Vous n'avez vu *faire plusieurs miracles qui prouvent clairement que je suis le Fils de Dieu ; et cependant* vous ne croyez point *en moi.*

37. *C'est que vous n'êtes point du nombre de ceux que mon Père m'a donnés ; car tout ce que mon Père me donne, viendra à moi, et je ne rejeterai point celui qui vient à moi de la part de mon Père ;*

38. Car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

39. Or, la volonté de mon Père qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour, *pour les faire vivre éternellement avec moi ;*

40. Car la volonté de mon Père qui m'a envoyé, " est que quiconque voit le Fils, et croit en lui, ait la vie éternelle : et *ainsi je le ressusciterai au dernier jour, pour le faire entrer dans cette vie glorieuse et incorruptible.*

41. Les Juifs se mirent donc à murmurer contre lui, parce qu'il avoit dit : Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. "

42. Et ils disoient : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, dont nous

35. Dixit autem eis Jesus : Ego sum panis vitæ : qui venit ad me, non esuriet, et qui credit in me, non sitiet unquam.

36. Sed dixi vobis, quia et vidistis me, et non creditis.

37. Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet : et eum qui venit ad me, non ejiciam foras.

38. Quia descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

39. Hæc est autem voluntas ejus qui misit me, Patris, ut omne quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illum in novissimo die.

40. Hæc est autem voluntas Patris mei, qui misit me, ut omnis qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die.

41. Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset : Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi.

42. Et dicebant : Nonne hic est Jesus

‡ 40. Gr. litt. de celui qui m'a envoyé.

‡ 41. Gr. litt. Je suis le pain descendu du ciel.

filius Joseph, cujus nos novimus patrem et matrem? Quomodo ergo dicit hic: Quia de cœlo descendi?

connoissons le père et la mère? Comment donc dit-il: Je suis descendu du ciel?

An de l'ère chr. vulg. 32.

Matt. XIII. 55.

Marc. VI. 3.

43. Respondit ergo Jesus, et dixit eis: Nolite murmurare in invicem.

43. Jésus leur répondit: Ne murmurez point entre vous.

44. Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum: et ego resuscitabo eum in novissimo die.

44. Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire; et celui qui viendra à moi de la part de mon Père, je le ressusciterai au dernier jour.

45. Est scriptum in prophetis: Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis qui audivit a Patre, et didicit, venit ad me.

45. Car il est écrit dans les prophètes, touchant ceux qui croiront en moi: Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque donc a écouté le Père, et a appris de lui qui je suis, celui-là vient à moi, et croit en moi.

Isai. LIV. 15.

46. Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is qui est a Deo: hic vidit Patrem.

46. Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, si ce n'est celui qui est né de Dieu; car pour celui-là, il a vu le Père; mais pour les autres, quand l'Écriture dit qu'ils seront instruits de Dieu, cela s'entend d'une instruction intérieure et spirituelle, qui ne tombe point sous les sens, mais qui n'en est ni moins réelle, ni moins véritable.

Matt. XI. 27.

47. Amen, amen dico vobis: Qui credit in me, habet vitam æternam.

47. En vérité, en vérité, je vous le dis encore une fois, celui qui croit en moi, a la vie éternelle;

48. Ego sum panis vitæ.

48. Car je suis le pain de vie, et je fais vivre éternellement ceux qui croient en moi.

49. Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt.

49 Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

Excd. XVI. 13.

50. Hic est panis de

50. Mais voici le pain qui est des-

\* 45. C'est le sens du grec. Ce texte est d'Isaïe, LIV. 13.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

51. *En effet*, je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel *pour donner la vie au monde*.

52. Si quelqu'un *donc* mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair *que je dois livrer " à la mort* pour la vie du monde.

53. Les Juifs donc dispuoient les uns contre les autres, en disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?

54. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

55. *Mais* celui qui mange ma chair, et boit mon sang, a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour.

1. Cor. xi. 27.

56. Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.

57. Celui *donc* qui mange ma chair, et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui, *comme la nourriture demeure unie à celui qui la prend*.

58. *Et ainsi*, comme mon Père qui m'a envoyé est vivant *par lui-même*, et que je vis par *mon Père*,

cælo descendens : ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur.

51. Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi.

52. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum : et panis quem ego dabo, caro mea est, pro mundi vita.

53. Litigabant ergo Judæi ad invicem, dicentes : Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum ?

54. Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis : Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.

55. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam : et ego resuscitabo eum in novissimo die.

56. Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.

57. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.

58. Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem :

¶ 52. Gr. litt. c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.

¶ 58. C'est le sens du grec ; et c'est ainsi que la plupart des pères et des meilleurs interprètes ont entendu ce texte.

et qui manducat me, et ipse vivet propter me.

59. Hic est panis qui de cœlo descendit : non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternam.

60. Hæc dixit in synagoga docens, in Capharnaum.

61. Multi ergo audientes ex discipulis ejus, dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire ?

62. Sciens autem Jesus apud semetipsum, quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat ?

63. Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius ?

64. Spiritus est, qui vivificat : caro non prodest quidquam : verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.

*de sa propre vie qu'il me communique ; de même celui qui me mange, vivra aussi par moi, de ma propre vie que je lui communiquerai.*

59. C'est là véritablement le pain qui est descendu du ciel, bien différent de la manne que vos pères ont mangée dans le désert, et qui ne les a pas empêchés de mourir. Car celui qui mange ce pain vivra éternellement, puisqu'il vivra de la vie du Fils de Dieu même, qui est éternelle.

60. Ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm que Jésus dit ces choses.

61. Plusieurs dont de ses disciples l'ayant entendu, dirent : Ce discours est bien dur, et qui peut l'écouter ? Qui peut se persuader qu'un homme donne sa chair à manger, et son sang à boire ?

62. Mais Jésus connoissant en lui-même que ses disciples murmuroient sur ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise-t-il, et croyez-vous que je ne puisse vous donner ma chair à manger, et mon sang à boire, maintenant que je suis avec vous ?

63. Que sera-ce donc, si vous voyez le Fils de l'homme monter où il étoit auparavant ? Comment croirez-vous alors qu'il puisse vous donner à manger sa chair glorieuse, immortelle, et élevée jusqu'à la droite de la majesté de Dieu ?

64. C'est l'Esprit de Dieu, qui vivifie, et qui donne l'intelligence de ces vérités : la chair ne sert de rien pour les entendre ; car les paroles que je vous ai dites sont elles-mêmes esprit et vie ; et ainsi pour les entendre, il faut être animé de

An de l'ère chr. vulg. 32.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*t'Esprit de Dieu, et vivre de la vie de la foi.*

65. Mais il y en a quelques-uns d'entre vous qui *n'ont point cet Esprit, et qui ne vivent point de cette vie; c'est pourquoi aussi ils ne croient pas. Car Jésus savoit dès le commencement qui étoient ceux qui ne croyoient point, et qui étoit celui qui le trahiroit.*

66. Et il leur disoit : C'est pour cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon Père; *car on ne vient à moi que par la foi que mon Père seul peut donner.*

67. Dès lors plusieurs de ses disciples se retirèrent de sa suite; et ils n'alloient plus avec lui.

68. Sur quoi Jésus dit aux douze apôtres : Et vous, ne voulez-vous point aussi me quitter?

69. Simon-Pierre lui répondit : A qui irions-nous, Seigneur? Vous avez les paroles de la vie éternelle;

Marc. xvi. 16.  
Marc. viii.  
29.  
Luc. ix. 20.

70. Et nous avons cru, et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. "

71. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis vous douze? néanmoins un de vous est un démon.

72. Ce qu'il disoit de Judas Iscariote, fils de Simon; car c'étoit lui qui devoit le trahir, quoiqu'il fût un des douze apôtres.

65. Sed sunt quidam ex vobis, qui non credunt. Sciebat enim ab initio Jesus, qui essent non credentes, et quis traditurus esset eum.

66. Et dicebat : Propterea dixi vobis, quia nam potest venire ad me, nisi fuerit ei datum a Patre meo.

67. Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant.

68. Dixit ergo Jesus ad duodecim : Numquid et vos vultis abire?

69. Respondit ergo ei Simon Petrus : Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes :

70. Et nos credimus et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei.

71. Respondit eis Jesus : Nonne ego vos duodecim elegi? et ex vobis unus diabolus est.

72. Dicebat autem Judam Simonis Iscariotem : hic enim erat traditurus eum, cum esset unus ex duodecim.

¶ 70. C'est le sens du grec, qui exprime dans cette phrase les deux articles *le*, et ajoute le mot *vivant*.

## CHAPITRE VII.

Les parens de Jésus veulent lui persuader d'aller en Judée. Jésus y va en secret. Il enseigne publiquement dans le temple. Reproches qu'il fait à ceux qui cherchoient à le faire mourir. Il annonce l'effusion de l'Esprit de Dieu. On veut en vain l'arrêter. Nicodème prend sa défense.

1. Post hæc autem ambulabat Jesus in Galilæam : non enim volebat in Judæam ambulare, quia quærebant eum Judæi interficere.

2. Erat autem in proximo dies festus Judæorum, Scenopegia.

3. Dixerunt autem ad eum fratres ejus: Transi hinc, et vade in Judæam, ut et discipuli tui videant opera tua quæ facis :

4. Nemo quippe in occulto quid facit, et quærit ipse in palam esse : si hæc facis, manifesta te ipsum mundo.

1. DEPUIS ce temps-là, " Jésus parcourroit toute la Galilée, ne voulant pas aller dans la Judée, parce que les Juifs " cherchoient à le faire mourir,

2. Mais la fête des Juifs *appelée des tabernacles, à cause des tentes sous lesquelles ils habitoient durant les jours de cette solennité, en mémoire de celles sous lesquelles ils avoient demeuré durant quarante ans dans le désert; cette fête, dis-je, étant proche,*"

3. Ses frères, *c'est-à-dire* ses *cousins*, lui dirent. Quittez ce pays, et vous en allez en Judée, afin que les disciples que vous y avez voient aussi les œuvres *merveilleuses* que vous faites, *et que vous ne devez pas tenir cachées;*

4. Car personne n'agit en secret, lorsqu'il cherche à être *connu* dans le public. " Puis *donc* que vous faites ces choses *si admirables*, faites-vous connoître au monde, *en les faisant dans Jérusalem, où les Juifs de toutes les parties*

An de l'ère chr. vulg. 32.

Lev. xxiii. 34.

† 1. Voyez l'Harmonie, art. LXX, tom. XIX, et la Concordance, III<sup>e</sup> part. ch. xxviii, tom. xx.

*Ibid.* C'est-à-dire ceux qui habitoient la Judée proprement dite.

† 2. Voyez l'Harmonie, art. cxix et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. 1.

† 3. Ou en général ses parens. Voyez dans saint Matthieu, xiii. 55. et 56.

† 4. Le grec à la lettre : à être en liberté, à agir en maître et avec autorité.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*de la terre, qui s'y rassemblent,  
en seront les témoins.*

5. Car ses frères ne croyoient pas en lui; et ne le reconnoissant pas pour Fils de Dieu, ils ne le croyoient pas insensible à l'estime des hommes.

6. Jésus donc leur dit : Mon temps pour me découvrir au monde, n'est pas encore venu; mais pour vous, votre temps est toujours prêt;

7. Car le monde ne sauroit vous hair, parce que vous entrez dans ses sentimens et que vous suivez ses maximes. Mais pour moi, il me hait, parce que je rends témoignage contre lui, que ses œuvres sont mauvaises.

8. Ainsi, quant à vous, allez à cette fête; pour moi je n'y vais pas encore, " parce que mon temps n'est pas encore accompli, et que le moment marqué par mon Père n'est pas encore arrivé,

9. Leur ayant dit ces choses, il demeura dans la Galilée.

10. Mais lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme s'il eût voulu se cacher.

11. Les Juifs donc le cherchoient pendant cette fête; et ils disoient : Où est-il ?

12. Et on faisoit de lui en secret plusieurs discours parmi le peuple, fort différens les uns des autres; car les uns disoient : C'est un hom-

5. Neque enim fratres ejus credebant in eum.

6. Dicit ergo eis Jesus : Tempus meum nondum advenit : tempus autem vestrum semper est paratum.

7. Non potest mundus odire vos : me autem odit, quia ego testimonium perhibeo de illo, quod opera ejus mala sunt.

8. Vos ascendite ad diem festum hunc, ego autem non ascendo ad diem festum istum : quia meum tempus nondum impletum est.

9. Hæc cum dixisset, ipse mansit in Galilæa.

10. Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum, non manifeste, sed quasi in occulto.

11. Judæi ergo quærebant eum in die festo, et dicebant : Ubi est ille ?

12. Et murmur multum erat in turba de eo. Quidam enim dicebant : Quia bonus

¶ 8. C'est le sens du grec : Je n'y vais pas encore. Au reste, il y a quelque apparence que cette particule n'étoit pas originairement exprimée dans le grec; mais quand elle n'y seroit pas exprimée, elle y est toujours au moins sous-entendue.

est. Alii autem dicebant : Non : sed seducit turbas.

13. Nemo tamen palam loquebatur de illo, propter metum Judæorum.

14. Jam autem die festo mediante, ascendit Jesus in templum, et docebat.

15. Et mirabantur Judæi, dicentes : Quomodo hic litteras scit, cum non didicerit ?

16. Respondit eis Jesus, et dixit : Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.

17. Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrina, utrum ex Deo sit, an ego a meipso loquar.

18. Qui a semetipso loquitur, gloriam propriam quærit : qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et in justitia in illo non est.

19. Nonne Moyses dedit vobis legem ? et

me de bien ; les autres disoient : Non ; mais il séduit le peuple.

13. Personne néanmoins ne parloit librement " de lui, et n'en disoit le bien qu'il en pensoit, parce qu'on craignoit les Juifs qui haïssoient et qui persécutoient ceux qui lui étoient favorables.

14. Or, vers le milieu de la fête, " Jésus monta au temple, où il se mit à enseigner, et à expliquer les saintes Écritures.

15. Il le faisoit avec tant de lumière et de sagesse, que les Juifs en étant étonnés, disoient : Comment cet homme peut-il être si savant, " lui qui n'a point étudié ?

16. Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas ma doctrine ; ce n'est point une doctrine que j'aie acquise par mon travail ; mais c'est la doctrine que j'ai reçue de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnoitra si ma doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même

18. Celui qui parle de lui-même, sans être envoyé de Dieu, cherche sa propre gloire, et est sujet à mentir ; mais celui qui cherche uniquement la gloire de celui qui l'a envoyé, est véritable ; et il n'y a point en lui d'injustice, ni de mensonge, parce qu'il ne dit que ce qu'il a appris de Dieu, qui est la vérité même.

19. Or, comme les guérisons miraculeuses que Jésus faisoit les

An de l'ère chr. vulg.

32.

‡ 13. C'est le sens du grec.

‡ 14. Cette fête duroit huit jours.

‡ 15. Litt. comment cet homme sait-il les lettres, c'est-à-dire les saintes Écritures ? Car c'étoit à cela que se bornoit l'étude des Juifs.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*jours du sabbat, avoient irrité contre lui les scribes et les pharisiens, et les avoient portés à former le dessein de le faire mourir, comme étant un violateur de la loi, il leur dit : Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi du sabbat ? et néanmoins nul de vous n'accomplit à la lettre cette loi ; car vous ne faites aucun scrupule de donner la circoncision au jour du sabbat, et de travailler à guérir celui qui l'a reçue.*

Supr. v. 11.

20. Pourquoi donc cherchez-vous à me faire mourir, parce que j'ai guéri un homme le jour du sabbat ? Le peuple, qui se sentoit très-éloigné de cette mauvaise disposition à l'égard de Jésus, se trouva choqué de ce reproche, et lui répondit : Vous êtes possédé du démon, qui vous inspire une telle pensée. Qui est-ce qui cherche à vous faire mourir ?

21. Jésus leur répondit : J'ai fait un miracle au jour du sabbat, " et vous en êtes tous surpris, comme si j'avois fait un crime.

Lev. xii. 3.

22. Cependant, " parce que Moïse vous a donné la loi de la circoncision (quoiqu'elle vienne des patriarches, et non de Moïse, " qui ne l'a point reçue immédiatement de Dieu), vous ne laissez pas de circoncire au jour du sabbat, pour obéir à cette loi.

Gen. xvii 10.

23. Si donc un homme reçoit la circoncision, et si on travaille le

nemo ex vobis facit legem.

20. Quid me quæritis interficere ? Respondit turba, et dixit : Dæmonium habes : quis te quærit interficere ?

21. Respondit Jesus, et dixit eis : Unum opus feci, et omnes miramini.

22. Propterea Moyse dedit vobis circumcisionem ( non quia ex Moyse est, sed ex patribus ), et in sabbato circumciditis hominem.

23. Si circumcisionem accipit homo in

✠ 21. Jésus parle ici de la guérison qu'il avoit opérée sur le paralytique de la piscine dix-huit mois auparavant, et qui avoit été une occasion de scandale pour les Juifs. Voyez au chap. v. ✠ 9. et suiv.

✠ 22. Quelques-uns joignent le *propterea* au verset précédent et traduisent ainsi le grec : *Unum opus feci, et omnes miramini propter hoc. Moyse dedit, etc.* : J'ai fait un miracle le jour du sabbat, et vous en êtes tous surpris. Cependant Moïse vous ayant donné, etc.

*Ibid.* Litt. Moïse vous ayant donné la loi de la circoncision (ce que je dis non pas qu'elle vienne de Moïse, mais elle vient des patriarches), Moïse, dis-je, vous ayant donné ou transmis cette loi, vous ne laissez pas, etc.

sabbato, ut non solvatur lex Moysi : mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato ?

24. Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate.

25. Dicebant ergo quidam ex Jerosolymis : Nonne hic est quem quærunter interficere ?

26. Ecce palam loquitur, et nihil ei dicunt. Numquid vere cognoverunt principes quia hic est Christus ?

27. Sed hunc scimus unde sit : Christus autem, cum venerit, nemo scit unde sit.

28. Clamabat ergo Jesus in templo dicens, et dicens : Et me scitis, et unde sim scitis : et a meipso non veni : sed est verus, qui

jour du sabbat à guérir la plaie qu'on lui a faite en cette occasion, sans que la loi de Moïse soit violée, " pour quoi vous mettez-vous en colère contre moi, parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps au jour du sabbat ?

24. Ne jugez pas des choses selon l'apparence et selon vos préjugés ; " mais jugez-en selon la justice et la vérité. Si vous en usiez ainsi, vous ne condamneriez pas en moi comme un crime, ce que vous croyez pouvoir faire sans péché.

25. Alors quelques personnes de Jérusalem, " qui savoient le dessein que les principaux d'entre les Juifs avoient formé contre Jésus, commencèrent à dire : N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent pour le faire mourir ?

26. Et néanmoins le voilà qui parle devant tout le monde, sans qu'ils lui disent rien. N'est-ce point que les sénateurs ont effectivement reconnu qu'il est véritablement " le Christ ?

27. Mais cependant nous savons d'où est cet homme ; sa famille est connue de tout le monde ; au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est.

28. Jésus donc sachant ce qu'on disoit de lui, crioit à haute voix, en enseignant dans le temple, et disant au peuple : Vous me connoissez, dites-vous, et vous savez d'où je suis ; et cependant je ne suis pas

An de l'ère chr. vulg. 32.

Deut. 1. 16.

‡ 23. Autr. Si donc un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, pour ne pas violer la loi de Moïse, qui fixe la circoncision au huitième jour ; pourquoi, etc.

‡ 24. Autr. Ne jugez pas avec acception de personnes ; mais jugez selon la justice.

‡ 25. Vulg. litt. ex Jerosolymis. C'est-à-dire, selon le grec, ex Jerosolymitis.

‡ 26. Le grec l'exprime ; c'est-à-dire qu'on y trouve deux fois vere,

An de l'ère  
chr. vulg.  
32

venu de moi-même : mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connoissez point.

29. Pour moi, je le connois, parce que je suis né de lui, et qu'il m'a envoyé vers vous, pour accomplir les promesses qu'il avoit faites à vos pères.

30. Les pharisiens encore plus irrités de ces paroles, cherchoient donc à l'arrêter ; et néanmoins personne ne mit la main sur lui, parce que son heure, pour être livré à ses ennemis, n'étoit pas encore venue.

31. Cependant plusieurs du peuple, voyant les miracles qu'il faisoit, crurent en lui ; et ils disoient entre eux : Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ? Pourquoi donc refuserions-nous de le reconnoître pour le Messie ?

32. Les pharisiens ayant entendu ces discours que le peuple faisoit de lui en secret, en sentirent toute la force. Et s'étant joints aux princes des prêtres, pour chercher les moyens d'en prévenir les suites, ils envoyèrent des archers pour le prendre.

33. Mais Jésus leur disoit : C'est en vain que vous vous efforcez d'avancer l'heure de ma mort. Je suis encore avec vous pour un peu de temps ; et je m'en vais ensuite vers celui qui m'a envoyé.

Infr. xiii. 33.

34. Vous me chercherez alors, et vous ne me trouverez point ; et en effet vous ne pouvez venir où je serai alors, et où je suis dès à présent.

35. Les Juifs disoient entre eux : Où ira-t-il donc, que nous ne le

misit me, quem vos nescitis.

29. Ego scio eum, quia ab ipso sum, et ipse me misit.

30. Quærebant ergo eum apprehendere : et nemo misit in illum manus, quia nondum venerat hora ejus.

31. De turba autem multi crediderunt in eum, et dicebant : Christus, cum venerit, numquid plura signa faciet, quam quæ hic facit ?

32. Audierunt pharisæi turbam murmurantem de illo hæc : et miserunt principes et pharisæi ministros, ut apprehenderent eum.

33. Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum tempus vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit.

34. Quæretis me, et non invenientis : et ubi ego sum, vos non potestis venire.

35. Dixerunt ergo Judæi ad semetipsos :

‡ 32. C'est le sens du grec.

‡ 34. Litt. vous ne pouvez venir où je suis. Mais le présent se met souvent pour le futur, et on peut traduire : vous ne pourrez venir où je serai.

Quo hic iturus est, quia non inveniemus eum? Numquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus est gentes?

trouverons point? Ira-t-il vers les gentils " qui sont dispersés par tout le monde, et instruira-t-il les gentils?

An de l'ère chr. vulg. 32.

36. Quis est hic sermo quem dixit: Quæretis me, et non invenientis: et ubi sum ego, vos non potestis venire?

36. Que signifie cette parole qu'il vient de dire: Vous me cherchez, et vous ne me trouverez point, et vous ne pouvez venir où je dois aller?

37. In novissimo autem die magno festivitatis, stabat Jesus, et clamabat, dicens: Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.

37. Enfin le dernier jour de la fête, qui étoit le plus solennel, " Jésus se tenant debout *au milieu du temple*, disoit à haute voix à tout le peuple qui étoit assemblé: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive; *c'est-à-dire, qu'il croie en moi.*

Lev. xxiii. 27.

38. Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.

38. Car si quelqu'un croit en moi, il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive, comme dit l'Écriture. "

Deut. xviii. 15. Joel, ii. 28. Act. ii. 17.

39. Hoc autem dixit de Spiritu quem accepturi erant credentes in eum: nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus.

39. Ce qu'il entendoit de l'Esprit-Saint que devoient recevoir ceux qui croiroient en lui. Car le Saint-Esprit n'avoit pas encore été donné, parce que Jésus n'étoit pas encore glorifié.

40. Ex illa ergo turba, cum audissent hos sermones ejus, dicebant: Hic est vere propheta.

40. Plusieurs " dono d'entre le peuple écoutant ces paroles, disoient: Cet homme est assurément un prophète. "

41. Alii dicebant:

41. Quelques autres disoient: C'est

‡ 35. Gr. litt. les Grecs: ce que quelques-uns entendent des Juifs hellénistes, c'est-à-dire dispersés dans la Grèce.

‡ 37. Les grandes fêtes des Juifs avoient une octave, dont le premier et le dernier jour étoient les plus solennels.

‡ 38. On ne peut rapporter ceci qu'aux textes où l'effusion de l'Esprit-Saint est annoncée. Joel, ii. 28. Ezech., xxxvi. 25. etc.

‡ 39. Ce mot est dans le grec.

‡ 40. Le grec l'exprime.

Ibid. Gr. litt. le prophète prédit par Moïse. Supr. i. 21.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

le Christ. Mais d'autres disoient : Le Christ viendra-t-il de Galilée ?

Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid a Galilæa venit Christus ?

Mich. v. 2.  
Matt. ii. 6.

42. L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David, et de la petite ville de Bethléhem, d'où étoit David ?

42. Nonne Scriptura dicit : Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus ?

43. De sorte que le peuple étoit ainsi divisé sur son sujet.

43. Dissensio itaque facta est in turba propter eum.

44. Or, quelques-uns d'entre eux avoient envie de le prendre; mais néanmoins personne ne mit la main sur lui.

44. Quidam autem ex ipsis volebant apprehendere eum : sed nemo misit super eum manus.

45. Les archers donc qu'on avoit envoyés pour l'arrêter, retournèrent vers les princes des prêtres et les pharisiens, qui leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ?

45. Venerunt ergo ministri ad pontifices et pharisæos. Et dixerunt eis illi : Quare non adduxistis illum ?

46. Les archers leur répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme. *Il faut que ce soit le Fils de Dieu, le Messie.*

46. Responderunt ministri : Numquam sic locutus est homo, sicut hic homo.

47. Les pharisiens leur répliquèrent : Etes-vous donc aussi séduits ?

47. Responderunt ergo eis pharisæi : Numquid et vos seducti estis ?

48. Y a-t-il un seul des sénateurs et des pharisiens qui ait cru en lui ? *Cependant c'est à des gens sages et éclairés comme eux qu'il appartient d'en juger ;*

48. Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex pharisæis ?

49. Car pour cette populace, qui ne sait ce que c'est que la loi, ce sont des gens maudits, que Dieu abandonne aux ténèbres de leur esprit et aux égaremens de leur cœur.

49. Sed turba hæc, quæ non novit legem, maledicti sunt.

Supr. iii. 2.

50. Sur cela, Nicodème, l'un d'entre eux, et le même qui étoit venu trouver Jésus la nuit, leur dit :

50. Dixit Nicodemus ad eos, ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis :

Deut. xvii. 8.  
xix. 15.

51. Notre loi permet-elle de con-

51. Numquid lex

ÿ 42. Voyez la prophétie de Michée, v. 2.

nostra iudicat hominem, nisi prius audierit ab ipso, et cognoverit quid faciat ?

52. Responderunt, et dixerunt ei : Numquid et tu Galilæus es ? Scrutare Scripturas, et vide quia a Galilæa propheta non surgit.

53. Et reversi sunt unusquisque in domum suam.

damner personne sans l'avoir auparavant entendu, et sans s'être informé de ses actions, *si elles sont bonnes ou mauvaises ?*

52. Ils lui répondirent : Est-ce que vous êtes aussi Galiléen, *que vous prenez son parti ?* Lisez les Écritures, et apprenez qu'il ne sort point de prophète de Galilée. "

53. *Sur cela, ils se séparèrent, et chacun s'en retourna en sa maison.*

An de l'ère chr. vulg. 32.

¶ 52. Gr. autr. Examinez *les Écritures*, et voyez que *le prophète promis* ne sortira point de la Galilée. Il paroît que c'est là leur pensée ; car d'ailleurs il étoit certain que le prophète Jonas étoit Galiléen, et ils ne pouvoient guère l'ignorer. L'article *le* n'est pas exprimé dans le grec de ce verset, mais on le trouve dans le ¶ 40. auquel celui-ci paroît répondre.

## CHAPITRE VIII.

Femme adultère présentée à Jésus-Christ. Jésus lumière du monde. Son Père lui rend témoignage. Impénitence des Juifs prédite. Crucifiement annoncé. Qui commet le péché, esclave du péché. Vrais enfans d'Abraham. Le démon est le père du mensonge. Qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu. Jésus outragé, laisse la défense de sa gloire à son Père. Il déclare qu'il est avant Abraham.

1. Jesus autem perrexit in montem Oliveti.

2. Et diluculo iterum venit in templum, et omnis populus venit ad eum, et sedens docebat eos.

3. Adducunt autem scribæ et pharisæi mulierem in adulterio deprehensam : et saturerunt eam in medio,

1. POUR Jésus, il s'en alla sur la montagne des Oliviers, où *il passa la nuit.* "

2. Et dès la pointe du jour, il retourna au temple, où tout le peuple s'amassa autour de lui ; et s'étant assis, il commença de les instruire.

3. Alors les scribes et les pharisiens *lui* " amenèrent une femme qu'on avoit surprise en adultère, la firent tenir debout au milieu de *l'assemblée,*

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxxv et suiv., tom. xix, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. II., tom. xx.

¶ 3. Le grec l'exprime.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

4. Et dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère.

4. Et dixerunt ei : Magister, hæc mulier modo deprehensa est in adulterio.

Lev. xx. 10.

5. Or, Moïse nous a ordonné dans la loi de lapider les adultères. " Quel est donc sur cela votre sentiment ? *Que ferons-nous de celle-ci ?*

5. In lege autem, Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis ?

6. Ils disoient ceci en le tentant, afin d'avoir de quoi l'accuser, *ou de cruauté, s'il la condamnoit à mort, ou de contravention à la loi, s'il lui conservoit la vie.* Mais Jésus se baissant, écrivoit avec son doigt sur la terre.

6. Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra.

Deut. xvii. 7.

7. Et comme ils continuoient de l'interroger, il se releva, et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la première pierre.

7. Cum ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit eis : Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.

8. Puis se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre.

8. Et iterum se inclinans, scribebat in terra.

9. Mais pour eux l'ayant entendu parler de la sorte, *et se sentant repris par leur propre conscience,* " ils se retirèrent tous l'un après l'autre, depuis les vieillards qui sortirent les premiers, *comme les plus coupables, jusqu'aux plus jeunes :* " et ainsi Jésus demeura seul avec la femme, qui étoit au milieu de la place.

9. Audientes autem, unus post unum exibant, incipientes a senioribus : et remansit solus Jesus, et mulier in medio stans.

10. Alors Jésus se relevant, *et ne voyant plus qu'elle,* " lui dit : Femme, où sont vos accusateurs ? personne ne vous a-t-il condamnée ?

10. Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant ? nemo te condemnavit ?

11. Elle lui dit : Non, Seigneur. Jésus lui répondit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, et à l'avenir ne péchez plus.

11. Quæ dixit : Nemo, Domine. Dixit autem Jesus : Nec ego te condemnabo. Vade,

ψ 5. Voyez au Deutéronome, xxii. 22. 24.

ψ 9. Le grec ajoute ces mots.

*Ibid.* Le grec ajoute ces trois mots : jusqu'aux plus jeunes.

ψ 10. Le grec ajoute ces mots.

et jam amplius noli peccare.

12. Iterum ergo locutus est eis Jesus, dicens : Ego sum lux mundi : qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ.

13. Dixerunt ergo ei pharisæi : Tu de teipso testimonium perhibes : testimonium tuum non est verum.

14. Respondit Jesus, et dixit eis : Etsi ego testimonium perhibeo de meipso, verum est testimonium meum : quia scio unde veni, et quo vado : vos autem nescitis unde venio, aut quo vado.

15. Vos secundum carnem judicatis : ego non judico quemquam.

16. Et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum : sed ego, et qui misit me, Pater.

17. Et in lege vestra scriptum est, quia duorum hominum testimonium verum est.

‡ 12. C'est le sens du grec.

‡ 15. et 16. Autr. et à la lettre : Vous jugez de moi selon la chair, et selon qu'il paroit à vos sens ; mais pour moi maintenant je ne juge personne, parce que je ne suis pas venu pour juger. (Supr. III. 17. Infr. XII. 47.) Mais quand je jugerois, mon jugement seroit véritable, et digne d'être reçu, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon père qui m'a envoyé, et qui autorise de son témoignage celui que je rends.

12. Jésus parlant de nouveau au peuple, leur dit : Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit, ne marchera point dans les ténèbres ; mais il aura la lumière véritable, qui conduira ses pas dans les sentiers de la vie.

13. Sur cela les pharisiens lui dirent : Vous vous rendez témoignage à vous-même ; votre témoignage n'est point véritable, et ne doit point être reçu comme tel.

14. Jésus leur répondit : Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage néanmoins est véritable ; et j'en suis très-assuré, parce que je sais d'où je viens, et où je vais : mais pour vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais ; et c'est pour cela que vous ne recevez point mon témoignage.

15. Vous jugez de moi selon la chair, et selon qu'il paroit à vos sens ; mais pour moi, je ne juge ainsi de personne.

16. Et quand je juge de moi-même, et que je me rends témoignage, mon témoignage est véritable, et doit être reçu comme tel, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon Père qui m'a envoyé, et qui autorise de son témoignage celui que je me rends à moi-même.

17. Or, il est écrit dans votre loi, que le témoignage de deux personnes sera jugé véritable.

An de l'ère chr. vulg. 32.

1. Joan. I. 5.

Deut. XVII. 6.

XIX. 15.

Matt. XVIII.

16.

2. Cor. XIII.

1.

Hebr. X. 28.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

18. *Et ainsi puisque je me rends témoignage à moi-même, et que mon Père qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage, notre témoignage est véritable selon la loi, et vous êtes obligés de le recevoir.*

19. Ils lui disoient donc : Où est-il votre père, afin que nous recevions son témoignage ? Jésus leur répondit : Vous ne connoissez ni moi, ni mon Père ; si vous me connoissiez, vous connoitriez " aussi mon Père.

20. Jésus leur dit ces choses, enseignant dans le temple, au lieu où étoit le trésor, qui étoit le lieu où se tenoient ordinairement les scribes et pharisiens, ses plus grands ennemis. Et cependant personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'étoit pas encore venue, et que le temps auquel il vouloit se livrer entre leurs mains, n'étoit pas arrivé.

21. Jésus leur dit encore : Je m'en vais, et vous me chercherez sans pouvoir me trouver : et ainsi vous mourrez dans votre péché, car vous ne pouvez venir où je vais.

22. Les Juifs donc disoient : N'est-ce point qu'il se tuera lui-même, et que c'est pour cela qu'il dit : Vous ne sauriez venir où je vais ?

23. Il leur dit : Pour vous, vous êtes d'ici-bas, et vous n'avez que des sentimens conformes à votre origine ; mais pour moi je suis d'en

18. Ego sum qui testimonium perhibeo de meipso : et testimonium perhibet de me, qui misit me, Pater.

19. Dicebant ergo ei: Ubi est pater tuus? Respondit Jesus: Neque me scitis, neque Patrem meum: si me sciretis, forsitan et Patrem meum sciretis.

20. Hæc verba locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo: et nemo apprehendit eum, quia necdum venerat hora ejus.

21. Dixit ergo iterum eis Jesus: Ego vado, et quæretis me, et in peccato vestro moriemini. Quo ego vado, vos non potestis venire.

22. Dicebant ergo Judæi: Numquid interficiet semetipsum, quia dixit: Quo ego vado, vos non potestis venire?

23. Et dicebat eis: Vos de deorsum estis: ego de supernis sum. Vos de mundo hoc es-

¶ 19. La Vulgate ajoute *forsitan*, peut-être ; c'est-à-dire, que dans le grec se trouve cette particule que la Vulgate exprime dans ce chapitre même ¶ 42. par *utique*, et qu'ailleurs elle néglige : de là vient que D. Calmet et le P. de Carrières ne l'expriment point ici. M. l'abbé de Vence a conservé ici cette traduction, qui exprime bien le sens du grec. Voyez le ¶ 42.

tis : ego non sum de hoc mundo.

24. Dixi ergo vobis, Quia moriemini in peccatis vestris : si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccato vestro.

25. Dicebant ergo ei : Tu quis es ? Dixit eis Jesus : Principium, qui et loquor vobis.

26. Multa habeo de vobis loqui et iudicare : sed qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo.

27. Et non cognoverunt quia patrem ejus dicebat Deum.

28. Dixit ergo eis Jesus : Cum exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, et a meipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor.

29. Et qui me misit,

haut. Vous êtes de ce monde ; et moi je ne suis pas de ce monde.

24. C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés ; car si vous ne me croyez ce que je suis, vous mourrez dans votre péché, " *puisque vous ne pouvez en être délivrés que par la foi que vous aurez en moi.* "

25. Ils lui dirent : Qui êtes-vous donc ? Jésus leur répondit : Je suis le principe de toutes choses, moi-même qui vous parle ; et c'est ce que je vous ai dit dès le commencement, que vous devez croire pour être délivrés de vos péchés. "

26. *Au reste*, j'ai beaucoup de choses à dire de vous, et à condamner en vous ; mais je me contenterai aujourd'hui de vous dire que celui qui m'a envoyé, est véritable, et que je ne dis dans le monde que ce que j'ai appris de lui ; de sorte que vous résistez à la vérité même, lorsque vous résistez à mes paroles.

27. *Il leur parla ainsi*, et cependant ils ne comprirent point qu'il disoit que Dieu étoit son père. "

28. Jésus donc leur dit : Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, que vous l'aurez fait mourir sur une croix, et qu'il sera ressuscité, alors vous connaîtrez qui je suis ; et vous saurez que je ne fais et que je ne dis rien de moi-même, mais que je dis seulement ce que mon Père m'a enseigné, et ce qu'il m'enseigne continuellement.

29. *Car* celui qui m'a envoyé,

† 24. Le grec peut se prendre en ce sens : Si vous ne me croyez ce que je suis.

*Ibid.* Gr. dans vos péchés.

† 25. Gr. autr. *Je suis* ce que je vous ai dit dès le commencement : je suis la lumière du monde. *Supr.* † 12. Autr. *Je suis* dès le commencement ; et c'est ce que je vous dis, en vous disant que Dieu est mon père.

† 27. Gr. litt. et ils ne comprirent pas qu'il leur parloit de son Père.

† 28. C'est le sens du grec, qui peut se traduire à la lettre : ce que je suis.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

est *toujours* avec moi ; et il " ne m'a point laissé seul, parce que je fais *aussi* toujours ce qui lui plait.

30. Lorsqu'il disoit ces choses, plusieurs crurent en lui.

31. Jésus dit donc aux Juifs qui croyoient en lui : Si vous demeurez *fermes dans la foi que vous avez en moi, et dans l'observation de ma parole*, vous serez véritablement mes disciples,

32. Et vous connoîtrez la vérité : et la vérité *se découvrant à vous*, vous rendra libres.

33. Ils lui répondirent : Nous sommes de la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne : comment donc dites-vous que nous serons rendus libres ?

Rom. vi. 15.  
1. Pet. ii. 19.

34. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que *quiconque* commet le péché est esclave du péché.

35. Or, l'esclave ne demeure pas *toujours* dans la maison *du père de famille* ; mais le fils y demeure *toujours*.

36. Si donc le *Fils de Dieu* vous met en liberté, *et vous affranchit de l'esclavage du péché*, vous serez *alors* véritablement libres, *et vous demeurerez toujours dans la maison du Père céleste*.

37. Je sais *aussi-bien que vous*, que vous êtes enfans d'Abraham ; mais je sais *aussi que vous êtes esclaves du péché, puisque* vous voulez me faire mourir, parce que ma parole ne trouve point d'entrée *ni de place* dans votre cœur.

mecum est, et non reliquit me solum : quia ego quæ placita sunt ei, facio semper.

30. Hæc illo loquente, multi crederunt in eum.

31. Dicebat ergo Jesus ad eos qui crederunt ei Judæos : Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis,

32. Et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos.

33. Responderunt ei : Semen Abrahæ sumus, et nemini servivimus unquam: quomodo tu dicis : Liberi eritis ?

34. Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.

35. Servus autem non manet in domo in æternum : filius autem manet in æternum.

36. Si ergo vos Filius liberaverit, vere liberi eritis.

37. Scio quia filii Abrahæ estis : sed quæritis me interficere, quia sermo meus non capit in vobis.

† 29. Gr. litt. et le Père ne m'a point laissé seul.

38. Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor : et vos quæ vidistis apud patrem vestrum, facitis.

39. Responderunt, et dixerunt ei : Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus : Si filii Abraham estis, opera Abraham facite.

40. Nunc autem quæritis me interficere, hominem qui veritatem vobis locutus sum, quam audivi a Deo : hoc Abraham non fecit.

41. Vos facitis opera patris vestri. Dixerunt itaque ei : Nos ex fornicatione non sumus nati : unum patrem habemus Deum.

42. Dixit ergo eis Jesus : Si Deus pater vester esset, diligeretis utique me. Ego enim ex Deo processi et veni, neque enim a meipso veni, sed ille me misit.

43. Quare loquelam meam non cognoscitis ? Quia non potestis audire sermonem meum.

38. Pour moi, *en vous annonçant la vérité*, je dis ce que j'ai vu dans mon Père ; et vous, *en voulant me faire mourir*, vous faites ce que vous avez vu dans votre père.

39. Ils lui répondirent : C'est Abraham qui est notre père. Jésus leur répondit : Si vous êtes des enfans d'Abraham, faites donc les œuvres d'Abraham."

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai apprise de Dieu. C'est ce qu'Abraham n'a point fait.

41. Ainsi vous ne faites pas les œuvres d'Abraham ; mais vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent : Nous ne sommes pas des enfans bâtards ; nous n'avons qu'un père, qui est Dieu.

42. Jésus leur dit donc : Si Dieu étoit votre père, vous m'aimeriez sans doute, " parce que je suis sorti de Dieu, et que je suis venu de sa part ; " car je ne suis pas venu de moi-même ; mais c'est lui qui m'a envoyé.

43. Pourquoi donc ne connoissez-vous pas mon langage ? C'est que votre aversion pour moi est si grande, que vous ne pouvez pas seulement entendre ma parole, qui est néanmoins véritablement la parole de Dieu.

† 39. Gr. Si vous étiez enfans d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.

† 42. Vulg. litt. *utique* : c'est dans le grec cette particule que la Vulgate rend ailleurs par *forsitan*, et que quelquefois elle néglige : de là vient que D. Calmet l'a négligée ici en disant simplement : vous m'aimeriez. C'est bien le sens du grec. Le P. de Carrières, pour conserver l'expression de la Vulgate, a mis : Vous m'aimeriez sans doute. M. l'abbé de Vence l'a conservé.

*Ibid.* Gr. litt. et que je viens de sa part.

An de l'ère  
chr. vulg.

32.

1. Joan. III.  
8.

44. *Et ainsi vous n'êtes point les enfans de Dieu ; mais vous êtes les enfans du diable, et vous ne voulez qu'accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement du monde, à l'égard de nos premiers parens qu'il a tués en les portant au péché ; et vous l'êtes aujourd'hui à mon égard, en voulant m'ôter la vie. Et de plus, il n'est point demeuré dans la vérité comme il parott, parce que la vérité n'est point en lui ; de sorte que lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve en lui-même, car il est menteur et le père du mensonge.*

45. *Et vous êtes ses enfans ; car pour moi, si je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas.* "

46. *Cependant qui de vous me convaincra d'aucun péché, ni d'aucun mensonge ? Si donc je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas, sinon parce que vous êtes les enfans du diable, et qu'à l'imitation de votre père, vous haissez la vérité ?*

1. Joan. IV.  
6.

47. *Celui qui est enfant de Dieu, écoute les paroles de Dieu. Ce qui fait donc que vous ne les écoutez pas, c'est que vous n'êtes point enfans de Dieu.*

48. *Les Juifs lui répondirent : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain, ennemi du peuple de Dieu, et que vous êtes possédé du démon, qui vous inspire ces sentimens ?*

49. *Jésus leur repartit : Je ne suis point possédé du démon : mais j'honore mon Père ; et vous, vous me déshonorez.*

50. *Pour moi, je ne recherche*

‡ 45. Gr. mais pour moi, parce que je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas.

44. Vos ex patre diabolo estis : et desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo. Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus.

45. Ego autem si veritatem dico, non creditis mihi.

46. Quis ex vobis arguet me de peccato ? Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi ?

47. Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.

48. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Nonne benedicimus nos, quia Samaritanus es tu, et dæmonium habes ?

49. Respondit Jesus : Ego dæmonium non habeo : sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me.

50. Ego autem non

quæro gloriam meam: est qui quærat, et judicet.

51. Amen, amen dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum.

52. Dixerunt ergo Judæi: Nunc cognovimus quia dæmonium habes. Abraham mortuus est, et prophætæ: et tu dicis: Si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem in æternum.

53. Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est? et prophætæ mortui sunt. Quem teipsum facis?

54. Respondit Jesus: Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est: est Pater meus, qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est.

55. Et non cognovistis eum: ego autem novi eum. Et si dixero quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. Sed scio eum, et sermonem ejus servo.

56. Abraham pater vester exultavit, ut videret diem meum: vidit, et gavisus est.

point ma propre gloire; un autre la recherchera, et *me* fera justice *des injures que vous me faites*.

51. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

52. Nous connoissons bien maintenant, dirent les Juifs, que vous êtes possédé du démon, *qui vous fait proférer un tel mensonge*. Abraham est mort, et les prophètes aussi; et vous osez dire: Celui qui garde ma parole, ne mourra jamais.

53. Êtes-vous donc plus grand que notre père Abraham qui est mort, et *que les prophètes qui sont morts*? Qui prétendez-vous être?

54. Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; et *vous avez raison de rejeter celle que je me donne*. Mais c'est mon Père qui me glorifie, *par la puissance qu'il me communique*, lui dont vous dites qu'il est votre Dieu.

55. Cependant vous ne l'avez point connu; mais pour moi je le connois; et si je disois que je ne le connois pas, je serois un menteur comme vous. Mais je le connois, et je garde sa parole.

56. Quant à ce que vous me demandez, si je suis plus grand qu'Abraham, je vous dirai seulement, qu'Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour, *le jour de mon avènement sur la*

An. de l'ère chr. vulg. 32.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*terra. Il l'a vu, " et il en a été com-  
blé de joie.*

57. Les Juifs lui dirent : Vous n'a-  
vez pas encore cinquante ans, et  
vous avez vu Abraham ?

58. Jésus leur répondit : En vé-  
rité, en vérité, je vous le dis, je suis  
avant qu'Abraham fût *au monde*.

59. Là-dessus ils prirent des pier-  
res pour les lui jeter ; mais Jésus se  
cacha, et sortit du temple *en passant  
au milieu d'eux, et se retira ainsi."*

† 56. C'est-à-dire en esprit, Dieu le lui ayant révélé.

† 59. Le grec ajoute ces mots.

57. Dixerunt ergo  
Judæi ad eum: Quin-  
quaginta annos non-  
dum habes, et Abra-  
ham vidisti ?

58. Dixit eis Jesus :  
Amen, amen dico vo-  
bis, antequam Abra-  
ham fieret, ego sum.

59. Tulerunt ergo  
lapides, ut jacerent in  
eum. Jesus autem ab-  
scondit se, et exivit de  
templo.

## CHAPITRE IX.

Aveugle-né guéri par Jésus-Christ. Enquête des pharisiens sur ce miracle.  
Il chassent de la synagogue celui qui avoit été guéri. Instruit par Jésus-  
Christ, il se prosterne et l'adore. Double jugement exercé par Jésus-  
Christ.

1. Lors *donc* que Jésus passoit,  
il vit un homme qui étoit né aveu-  
gle ; "

2. Et ses disciples lui firent cette  
question : Maître, est-ce le péché de  
cet homme, ou celui de son père et  
de sa mère, " qui est cause qu'il est  
né aveugle ?

3. Jésus leur répondit : Ce n'est  
point qu'il ait péché, ni ceux qui  
l'ont mis au monde ; mais c'est afin  
que les œuvres *et la puissance* de  
Dieu paroissent en lui ;

1. Et præteriens Je-  
sus, vidit hominem  
cæcum a nativitate :

2. Et interrogave-  
runt eum discipuli  
ejus : Rabbi, quis pec-  
cavit, hic aut parentes  
ejus, ut cæcus nasce-  
retur ?

3. Respondit Jesus :  
Neque hic peccavit,  
neque parentes ejus,  
sed ut manifestentur  
opéra Dei in illo.

† 1. Voyez l'Harmonie, art. cxxix et suiv., tom. xix ; et la Concordance,  
v<sup>o</sup> part. ch. in, tom. xx.

† 2. Autr. ou celui de ceux qui l'ont mis au monde.

4. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est : venit nox, quando nemo potest operari.

5. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi.

6. Hæc cum dixisset, expuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus.

7. Et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur Missus). Abiit ergo, et lavit, et venit videns.

8. Itaque vicini, et qui viderant eum prius, quia mendicant erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat, et mendicabat ? Alii dicebant : Quia hic est ;

9. Alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. Ille vero dicebat : Quia ego sum.

10. Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi ?

11. Respondit : Ille homo qui dicitur Jesus, lutum fecit, et unxit oculos meos, et

4. Car il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour : la nuit viendra où personne ne peut agir.

5. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. Ainsi le jour dont je dois profiter, c'est le temps de ma vie, et la nuit qui doit le suivre, est celui de ma mort.

6. Après avoir dit cela, il cracha à terre ; et ayant fait de la boue avec sa salive, il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle,

7. Et lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloé'' (nom qui signifie Envoyé). Il y alla, il s'y lava, et il en revint voyant clair.

8. Ses voisins donc, et ceux qui l'avoient vu auparavant demander l'aumône, disoient : N'est-ce pas là celui qui étoit assis, et qui demandoit l'aumône ? Les uns répondoient : C'est lui.

9. D'autres disoient : Non ; c'en est un qui lui ressemble. Mais lui leur disoit : C'est moi-même.

10. Ils lui dirent donc : Comment vos yeux se sont-ils ouverts ?

11. Il leur répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus, a fait de la boue, et en a oint mes yeux, et m'a dit : Allez à la piscine de Siloé, et

¶ 7. La fontaine de Siloé étoit au pied des murs de Jérusalem du côté de l'orient ; on recueilloit ses eaux dans un grand réservoir pour la commodité de la ville : c'est à ce réservoir que Jésus-Christ envoie l'aveugle. Comme le nom de Siloé signifie en hébreu Envoyé, les eaux de cette fontaine représentoient celles de la grâce divine du Sauveur envoyé de Dieu.

¶ 8. Le grec imprimé lit : ceux qui l'avoient vu auparavant aveugle. Plusieurs bons manuscrits lisent : ceux qui l'avoient vu auparavant aveugle, et demandant l'aumône.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

vous y lavez. J'y ai été, je me suis lavé, et je vois.

12. Ils lui demandèrent donc : Où est-il ? Il leur répondit : Je ne sais pas.

13. Alors ils amenèrent aux pharisiens cet homme qui avoit été aveugle.

14. (Or, c'étoit le jour du sabbat que Jésus fit cette boue, et qu'il ouvrit les yeux de cet aveugle.)

15. Les pharisiens donc l'interrogèrent aussi eux-mêmes, pour savoir comment il avoit recouvré la vue. Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux ; je me suis lavé, et je vois.

16. Sur quoi quelques-uns des pharisiens dirent : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disoient : Comment un méchant pourroit-il faire de tels prodiges ? Et il y avoit sur cela de la division entre eux.

17. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux ? Il leur dit : Je dis que c'est un prophète.

18. Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle, et qu'il eût recouvré la vue, qu'ils n'eussent fait venir son père et sa mère.

19. A qui ils demandèrent : Est-ce là votre fils, que vous dites être

γ 16. C'est le sens du grec.

dixit mihi : Vade ad natatoria Siloe, et lava. Et abii, lavi, et video.

12. Et dixerunt ei : Ubi est ille ? Ait : Nescio.

13. Adducunt eum ad pharisæos, qui cæcus fuerat.

14. (Erat autem sabbatum, quando lutum fecit Jesus, et aperuit oculos ejus.)

15. Iterum ergo interrogabant eum pharisæi, quomodo vidisset. Ille autem dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video.

16. Dicebant ergo ex pharisæis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant : Quomodo potest homo peccator hæc signa facere ? Et schisma erat inter eos.

17. Dicunt ergo cæco iterum : Tu, quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos ? Ille autem dixit : Quia propheta est.

18. Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat.

19. Et interrogaverunt eos, dicentes :

Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est? quomodo ergo nunc videt?

20. Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt: Scimus quia hic est filius noster, et quia cæcus natus est:

21. Quomodo autem nunc videat, nescimus: aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus: ipsum interrogate: ætatem habet, ipse de se loquatur.

22. Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judæos: jam enim conspicerent Judæos, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.

23. Propterea parentes ejus dixerunt: Quia ætatem habet, ipsum interrogate.

24. Vocaverunt ergo rursus hominem qui fuerat cæcus, et dixerunt ei: Da gloriam Deo: nos scimus quia hic homo peccator est.

25. Dixit ergo eis ille: Si peccator est, nescio: autem scio, quia cæcus cum essem, modo video.

26. Dixerunt ergo

né aveugle? comment donc voit-il maintenant?

20. Le père et la mère leur répondirent: Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle;

21. Mais nous ne savons comment il voit maintenant, et nous ne savons pas non plus qui lui a ouvert les yeux. Il a de l'âge: interrogez-le; et qu'il réponde lui-même sur ce qui le regarde."

22. Son père et sa mère parloient de la sorte, parce qu'ils craignoient les Juifs, car ceux-ci avoient déjà arrêté entre eux, que quiconque reconnoitroit Jésus pour être le Christ, seroit chassé de la synagogue.

23. Ce fut ainsi ce qui obligea le père et la mère de répondre: Il a de l'âge; interrogez-le lui-même.

24. Ils appelèrent donc une seconde fois cet homme qui avoit été aveugle, et lui dirent: Rends gloire à Dieu devant qui tu parles; et dis-nous la vérité. Ce n'est pas cet homme qui t'a guéri, car nous savons que cet homme est un pécheur qui séduit le peuple.

25. Il leur répondit: S'il est un pécheur, je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est qu'étant auparavant aveugle, je vois maintenant.

26. Ils lui dirent encore: Que t'a-

¶ 21. Gr. litt. il répondra bien lui-même de ce qui le regarde.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

t-il fait, et comment l'a-t-il ouvert les yeux?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu : "pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois? Est-ce que vous voulez devenir aussi ses disciples?"

28. Ils le chargèrent alors d'injures, et lui dirent : Sois toi-même son disciple; pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse; mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Cet homme leur répondit : C'est ce qui est étonnant, que vous ne sachiez d'où il est, *vous qui êtes les docteurs de la loi*; et qu'il m'ait ouvert les yeux.

31. Or, nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs : mais si quelqu'un le sert, et qu'il fasse sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce.

32. Depuis le commencement des siècles, on n'a point entendu dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle-né.

33. Si cet homme n'étoit pas de Dieu, il ne pourroit rien faire de tout ce qu'il fait, n'y ayant que Dieu seul qui puisse faire de telles merveilles.

34. Ils lui répondirent : Tu n'es que péché dès le ventre de ta mère; comme il paroit par l'aveuglement dans lequel tu es né; et tu te mêles de nous enseigner? Et ils le chassèrent.

illi : Quid fecit tibi? quomodo aperuit tibi oculos?

27. Respondit eis: Dixi vobis jam, et audistis: quid iterum vultis audire? Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri?

28. Maledixerunt ergo ei, et dixerunt: Tu discipulus illius sis, nos autem discipuli Moysi sumus.

29. Nos scimus quia Moysi locutus est Deus, hunc autem nescimus unde sit.

30. Respondit ille homo, et dixit eis: In hoc enim mirabile est, quia vos nescitis unde sit, et aperuit meos oculos.

31. Scimus autem quia peccatores Deus non audit: sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.

32. A seculo non est auditum, quia quis aperuit oculos caeci nati.

33. Nisi hic esset a Deo, non poterat facere quidquam.

34. Responderunt, et dixerunt ei: In peccatis natus es totus, et tu doces nos? Et ejecerunt eum foras.

¶ 27. Gr. autr. et ne l'avez-vous pas entendu ?

35. Audivit Jesus, quia ejecerunt eum foras, et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei ?

36. Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum ?

37. Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est.

38. At ille ait : Credo, Domine. Et proci dens adoravit eum.

39. Et dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant.

40. Et audierant quidam ex pharisæis, qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus ?

41. Dixit eis Jesus : Si cæci essetis, non haberetis peccatum : nunc vero dicitis : Quia videmus, peccatum vestrum manet.

35. Jésus ayant appris qu'ils l'avaient ainsi chassé, et l'ayant rencontré, lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu ?

36. Il lui répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ?

37. Jésus lui dit : Vous l'avez vu, et c'est celui-là même qui vous parle.

38. Alors il répondit : Je crois, Seigneur. Et se prosternant, il l'adora.

39. Jésus dit ensuite : Je suis venu dans ce monde pour y exercer un juste jugement, car j'y suis venu, afin que ceux qui ne voient point, et qui reconnoissent humblement leurs ténèbres, voient, et que ceux qui voient, ou plutôt qui croient voir, deviennent aveugles.

40. Quelques pharisiens qui étoient avec lui, entendirent ces paroles; et sentant bien qu'elles s'adressoient à eux, ils lui dirent : Sommes-nous donc aussi des aveugles ?

41. Jésus leur répondit : Si vous étiez assez humbles pour reconnoître que vous êtes des aveugles, vous n'auriez bientôt point de péché; parce que vous auriez recours à celui qui peut vous éclairer; mais parce que vous dites que vous voyez, c'est pour cela même que votre péché subsiste, puisque cette présomption vous empêche de chercher la lumière qui vous est nécessaire, et dont vous ne croyez pas avoir besoin.

† 41. C'est le sens du grec.

## CHAPITRE X.

Faux et vrai pasteur. Jésus est la porte des brebis. Il est le bon pasteur. Caractère du mercenaire. Brebis réunies sous un seul pasteur. Jésus quitte sa vie pour la reprendre. Les brebis de Jésus entendent sa voix. Les Juifs veulent lapider Jésus-Christ. Il prouve sa divinité par ses œuvres.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

1. Puis *il ajouta* : " En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron.

2. Mais celui qui entre par la porte, est le pasteur des brebis.

3. C'est à celui-là que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix; il appelle ses propres brebis par leur nom, et il les fait sortir.

4. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles; et les brebis le suivent, parce qu'elles connoissent sa voix.

5. Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connoissent point la voix des étrangers.

6. Jésus leur dit cette parabole, pour leur faire comprendre qu'il étoit le véritable pasteur des brebis de Dieu, le chef et le conducteur de son peuple; mais ils n'entendirent point de quoi il leur parloit.

Jésus donc leur dit encore: En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis.

1. AMEN, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est, et latro.

2. Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.

3. Huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatim, et educit eas.

4. Et cum proprias oves emiserit, ante eas vadit: et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus.

5. Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum.

6. Hoc proverbium dixit eis Jesus: illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.

7. Dixit ergo eis iterum Jesus: Amen, amen dico vobis, quia

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxxxii, tom. xix, et la Concordance, v<sup>e</sup> part, ch. iii, tom. xx.

ego sum ostium ovium.

8. Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves.

9. Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur: et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet.

10. Fur non venit, nisi ut furetur, et mactet, et perdat. Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.

11. Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

12. Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit, et lupus rapit, et dispergit oves.

13. Mercenarius autem fugit, quia mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.

14. Ego sum pastor bonus: et cognosco meas, et cognoscunt me meæ,

15. Sicut novit me

8. Tous ceux qui sont venus avant moi, " et qui ont prétendu conduire les hommes au ciel par une autre voie, sont des voleurs et des larrons; et les brebis ne les ont point écoutés.

9. Je suis la porte du salut. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera, il sortira, et il trouvera des pâturages.

10. Le voleur ne vient que pour voler, pour égorger, et pour perdre les brebis: pour moi, je suis venu, afin qu'elles aient la vie, et que, sous l'Évangile, elles l'aient avec plus d'abondance que sous la loi. "

11. Car je suis le bon pasteur. Or, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

12. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point le propre pasteur, à qui les brebis n'appartiennent point, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis, et s'enfuit; et le loup les ravit, et disperse le troupeau.

13. Or, le mercenaire s'enfuit de la sorte, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis, mais qu'il n'a en vue que ses propres intérêts.

14. Pour moi, je suis le bon pasteur; et je connois mes brebis, et mes brebis me connoissent,

15. Comme mon Père me connoît,

Isai. XL. 11.  
Ezech. XXXIV.  
23. XXXVII.  
24.

Matt. XI. 27.  
Luc. x. 22.

† 8. Ces deux mots sont dans le grec. Ceux qui sont venus, c'est-à-dire ceux qui sont venus d'eux-mêmes sans être envoyés de Dieu: cela s'entend des faux prophètes et des faux sages.

† 10. Gr. autr. et qu'elles l'aient abondamment. Infr. † 28.

† 13. C'est le sens du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

et que je connois mon Père. *De sorte que comme cette connoissance mutuelle produit en nous un amour infini, aussi cette connoissance que j'ai de mes brebis, m'inspire un amour si ardent pour elles, que je donne ma vie pour mes brebis, non - seulement pour celles que j'ai parmi ce peuple, mais encore pour celles que j'ai parmi les autres nations;*

16. *Car j'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; et il faut que je les amène : elles entendront " ma voix, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.*

Isai. LIII. 7.

17. *C'est pour cela que mon Père m'aime; parce que je quitte ainsi ma vie pour le salut de mes brebis. Mais je ne la quitte pas pour toujours : je la quitte pour la reprendre; et je ne la quitte pas malgré moi;*

18. *Car personne ne me la ravit; mais c'est de moi-même que je la quitte; " car j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre : mais je la quitte volontiers, parce que c'est le commandement que j'ai reçu de mon Père.*

19. *Ce discours excita une nouvelle division parmi les Juifs.*

20. *Plusieurs d'entre eux disoient : Il est possédé du démon, et il a perdu le sens; pourquoi l'écoutez-vous?*

21. *Les autres disoient : Ce ne sont pas là les paroles d'un homme possédé du démon. Le démon peut-*

*Pater, et ego agnosco Patrem : et animam meam pono pro ovibus meis.*

16. *Et alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere : et vocem meam audient, et fiet unum ovile, et unus pastor.*

17. *Propterea me diligit Pater : quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam.*

18. *Nemo tollit eam a me : sed ego pono eam a meipso, et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam : hoc mandatum accepi a Patre meo.*

19. *Dissensio iterum facta est inter Judæos propter sermones hos.*

20. *Dicebant autem multi ex ipsis : Dæmonium habet, et insanit : quid eum auditis?*

21. *Alii dicebant : Hæc verba non sunt dæmonium habentis :*

† 16. Autr. Elles écouteront.

† 18. Lit<sup>a</sup>. mais c'est moi qui la quitte de moi-même.

numquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire?

22. Facta sunt autem Encænïa in Jerosolymis, et hiems erat.

23. Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis.

24. Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam.

25. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis : opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me :

26. Sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis.

27. Oves meæ vocem meam audiunt : et ego cognosco eas, et sequuntur me :

28. Et ego vitam æternam do eis : et non

il ouvrir les yeux des aveugles, *comme a fait celui-ci?*

22. Or, *comme on faisoit à Jérusalem la fête de la dédicace du temple et de l'autel des holocaustes, profanés par Antiochus, et purifiés par Judas Machabée,* et que c'étoit l'hiver, "

23. Jésus se promenoit dans le temple, " *c'est-à-dire dans la galerie de Salomon, qui étoit proche du temple.* "

24. Et les Juifs s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens? " Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement.

25. Jésus leur répondit : Je vous le dis " *depuis si long-temps*, et vous ne *me* croyez point, quoique les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi *que je ne suis pas un menteur.*

26. Mais pour vous, vous ne *me* croyez pas, *malgré ces témoignages si évidens de la vérité de mes paroles*, parce que vous n'êtes pas de mes brebis, *comme je vous l'ai déjà dit.* "

27. *En effet*, mes brebis entendent ma voix : je les connois, et elles *me* suivent.

28. Je leur donna la vie éternelle ; et elles ne périront jamais ; et per-

† 22. Voyez au 1<sup>er</sup> livre des Machabées, iv. 52.-59., et au 1<sup>er</sup> livre, ch. x. 5.-9.

*Ibid.* Voyez aussi l'Harmonie, art. cxxxiii, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. iii.

† 23. Voyez l'Harmonie, art. cxxxvii et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. vi.

*Ibid.* On croit que cette galerie tenoit à la porte orientale du parvis du temple. *Act.* iii. 11.

† 24. C'est le sens du grec.

† 25. C'est le sens du grec : Je vous l'ai dit.

† 26. Le grec ajoute ces mots.

An de l'ère chr. vulg. 32.

1. Mach. iv. 56. 59.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

sonne ne les ravira d'entre mes  
mains.

peribunt in æternum,  
et non rapiet eas quis-  
quam de manu mea.

29. *Car mon Père qui me les a  
données, est plus grand que toutes  
choses; " et ainsi personne ne peut  
les ravir de la main de mon Père.*

29. Pater meus,  
quod dedit mihi, ma-  
jus omnibus est: et  
nemo potest rapere de  
manu Patris mei.

30. *Or, mon Père et moi, nous  
sommes une même chose. Personne  
donc aussi ne sauroit les arracher  
des miennes.*

30. Ego et Pater  
unum sumus.

31. *Alors les Juifs prirent encore"  
des pierres pour le lapider.*

31. Sustulerunt er-  
go lapides Judæi, ut  
lapidarent eum.

32. *Et Jésus leur dit : J'ai fait  
devant vous plusieurs bonnes œu-  
vres par la puissance de mon Père;  
pour laquelle est-ce que vous me  
lapidez ?*

32. Respondit eis  
Jesus: Multa bona  
opera ostendi vobis ex  
Patre meo, propter  
quod eorum opus me  
lapidatis ?

33. *Les Juifs lui répondirent : Ce  
n'est point pour aucune bonne œu-  
vre que nous vous lapidons; mais  
c'est à cause de votre blasphème,  
et parce qu'étant homme, vous  
vous faites passer pour Dieu.*

33. Responderunt  
ei Judæi: De bono  
opere non lapidamus  
te, sed de blasphemia,  
et quia tu homo cum  
sis, facis teipsum  
Deum.

Ps. LXXXI. 6.

34. *Jésus leur repartit : N'est-il  
pas écrit dans votre loi : J'ai dit :  
Vous êtes des dieux ?"*

34. Respondit eis  
Jesus: Nonne scrip-  
tum est in lege vestra:  
quia ego dixi: Dii  
estis ?

35. *Si donc elle appelle dieux ceux  
à qui la parole " de Dieu étoit  
adressée, et que l'Écriture ne puisse  
être détruite,*

35. Si illos dixit deos,  
ad quos sermo Dei fac-  
tus est, et non potest  
solvi Scriptura:

36. *Pourquoi dites-vous que je  
blasphème, moi qui suis essen-  
tiellement cette parole divine, moi  
que mon Père a sanctifié par l'u-*

36. Quem Pater  
sanctificavit, et misit  
in mundum, vos di-  
citis: Quia blasphem-

ÿ 29. C'est le sens du grec.

ÿ 31. Le grec ajoute ce mot. *Supr.* VIII. 59.

ÿ 34. Cette parole est du psaume LXXXI. ÿ 6., et elle s'adresse aux prin-  
ces établis pour gouverner le peuple du Seigneur. Ils sont l'image de Dieu  
sur la terre par l'autorité qu'ils exercent, et qu'ils ont reçue de lui.

ÿ 35. Autr. à qui cette parole de Dieu est adressée.

mas, quia dixi: Filius Dei sum ?

*nion de la nature divine avec la nature humaine, dans ma personne divine, et qu'il a envoyé dans le monde pour être le principe et le modèle de la sainteté de tous les hommes; pourquoi, dis-je, voulez-vous que je blasphème, parce que j'ai dit: Je suis le Fils de Dieu ?*

An de l'ère chr. vulg. 31.

37. Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi.

*37. Si je ne fais pas des œuvres qui montrent clairement que je suis revêtu de la puissance de mon Père, ne me croyez point.*

38. Si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.

*38. Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire sur ma parole qui est la vérité même, croyez au moins à mes œuvres, à ces œuvres merveilleuses que je fais devant vous; afin que vous connoissiez, et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père, en sorte que nous avons mon Père et moi, une même essence, une même volonté et un même esprit.*

39. Quærebant ergo eum apprehendere: et exivit de manibus eorum.

*39. Les Juifs alors tâchèrent encore de le prendre; mais il s'échappa de leurs mains,*

40. Et abiit iterum trans Jordanem, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum, et mansit illic.

*40. Et s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, au même lieu où Jean avoit d'abord baptisé; et il y demeura, pour ne pas irriter davantage ses ennemis.*

41. Et multi venerunt ad eum, et dicebant: Quia Joannes quidem signum fecit nullum.

*41. Plusieurs personnes vinrent l'y trouver, et elles disoient: Jean n'a fait aucun miracle;*

42. Omnia autem quæcumque dixit Joannes de hoc, vera erant. Et multi crediderunt in eum.

*42. Mais tout ce qu'il a dit de celui-ci étoit vrai, comme il paroit par les merveilles qu'il a opérées à nos yeux. Nous devons donc recevoir le témoignage que Jean lui a rendu. Ce raisonne-*

‡ 36. Gr. litt. Je suis Fils de Dieu: mais souvent ailleurs on y trouve *le Fils de Dieu*; et il y a lieu de soupçonner que les copistes ont omis ici cet article *le*.

‡ 39. Ce mot est dans le grec. *Supr.* vii. 30.

An de l'ère  
chr. vulg.  
32.

*ment qui étoit très-juste, fit impression sur les esprits ; et ainsi il y en eut là" beaucoup qui crurent en lui, et le reconnurent pour le Fils de Dieu et le Messie.*

‡ 42. Cette particule est dans le grec.

## CHAPITRE XI.

Maladie de Lazare. Sa mort. Jésus va à Béthanie pour le ressusciter. Entretien de Marthe avec Jésus. Jésus ressuscite Lazare. Les Juifs veulent perdre Jésus. Caïphe prophétise. Jésus se retire. Les Juifs cherchent l'occasion de le prendre.

33.

1. CÉPENDANT il y avoit un homme malade, nommé Lazare, qui étoit du bourg de Béthanie, où demeuroient Marie et Marthe sa sœur."

1. ERAT autem qui-dam languens Lazarus a Bethania, de castello Mariæ et Marthæ sororis ejus.

Matt. xxvi.  
7.  
Marc. xiv. 5.  
Infr. xii. 3.

2. (CETTE Marie étoit celle qui répandit sur le Seigneur une huile de parfum, et qui essuya ses pieds avec ses cheveux ;" et Lazare, qui étoit alors malade, étoit son frère.)

2. (Marja autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis : cujus frater Lazarus infirmabatur.)

3. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que vous aimez est malade.

3. Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas, infirmatur.

4. Ce que Jésus ayant entendu, il dit : Cette maladie ne va point à la mort qui termine la vie ; mais elle est ordonnée pour la gloire de Dieu, c'est-à-dire afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.

4. Audiens autem Jesus, dixit eis : Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.

5. Jésus aimoit Marthe, Marie sa sœur, et Lazare aussi.

5. Diligebat autem Jesus Martham, et

‡ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxxxix et cxli, tom. xix, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. viii, tom. xx.

‡ 2. Ce fait sera rapporté dans le chapitre suivant. Voyez la Dissertation sur les trois Maries, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

sororem ejus Mariam,  
et Lazarum.

6. Ut ergo audivit  
quia infirmabatur, tunc  
quidem mansit in eo-  
dem loco duobus die-  
bus.

7. Deinde post hæc  
dixit discipulis suis :  
Eamus in Judæam ite-  
rum.

8. Dicunt ei disci-  
puli : Rabbi, nunc  
quærebant te Judæi  
lapidare, et iterum  
vadis illuc ?

9. Respondit Jesus :  
Nonne duodecim sunt  
horæ diei ? Si quis am-  
bulaverit in die, non  
offendit, quia lucem  
hujus mundi videt :

10. Si autemambu-  
laverit in nocte, offen-  
dit, quia lux non est  
in eo.

11. Hæc ait, et post  
hæc dixit eis : Lazarus  
amicus noster dormit,  
sed vado ut a somno  
excitem eum.

12. Dixerunt ergo  
discipuli ejus : Domi-  
ne, si dormit, salvus  
erit.

13. Dixerat autem  
Jesus de morte ejus :  
illi autem putaverunt,  
quia de dormitione  
somni diceret.

6. Ayant donc<sup>e</sup> appris qu'il étoit  
malade, il demeura deux jours au  
lieu où il étoit ;

7. Et il dit ensuite à ses disciples :  
Retournons en Judée ;

8. Ses disciples lui dirent : Maître,  
il n'y a qu'un moment que les Juifs  
vouloient vous lapider, et vous par-  
lez déjà de retourner chez eux ?

9. Jésus leur répondit : N'y a-t-il  
pas douze heures au jour ? Celui  
qui marche durant le jour ne se  
heurte point, parce qu'il voit la lu-  
mière de ce monde :

10. Mais celui qui marche la nuit,  
se heurte, parce qu'il n'a point de  
lumière qui éclaire ses pas. Ainsi  
je puis marcher en assurance du-  
rant les jours de ma vie, réglés  
par mon Père ; et je ne tomberai  
entre les mains de mes ennemis,  
que lorsque la nuit, c'est-à-dire  
l'heure de ma mort, sera arrivée.

11. Après leur avoir dit ces pa-  
rolles, il ajouta : Notre ami Lazare  
dort, mais je vais le réveiller.

12. Ses disciples lui répondirent :  
Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

13. Mais Jésus entendoit parler  
de sa mort ; au lieu qu'ils croyoient  
qu'il leur parloit du sommeil ordi-  
naire.

¶ 9. Les Hébreux partageoient alors le jour en douze heures égales  
entre elles depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

14. Jésus donc leur dit ouvertement : Lazare est mort ;

15. Et je me réjouis pour l'amour de vous, de ce que je n'étois pas là, et de ce que mon absence a donné lieu à la mort de cet homme, et au miracle que je ferai en lui rendant la vie ; afin que vous croyiez que je suis le Fils de Dieu, et que je donne la vie à qui il me plaît : mais allons à lui sans tarder davantage.

16. Sur quoi Thomas, surnommé Didyme, " dit aux autres disciples : Allons-y aussi nous, afin de mourir avec lui.

17. Jésus étant arrivé là, trouva qu'il y avoit déjà quatre jours qu'il étoit dans le tombeau. "

18. (Et comme Béthanie n'étoit éloignée de Jérusalem que d'environ quinze stades ), "

19. Il y avoit là quantité de Juifs, qui étoient venus voir Marthe et Marie, pour les consoler de la mort de leur frère.

20. Marthe ayant donc appris que Jésus venoit, alla au-devant de lui ; mais Marie demeura dans la maison.

21. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne seroit pas mort.

14. Tunc ergo Jesus dixit eis manifeste : Lazarus mortuus est :

15. Et gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam non eram ibi : sed eamus ad eum.

16. Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad discipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo.

17. Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem.

18. ( Erat autem Bethania juxta Jerosolymam quasi stadiis quindecim. )

19. Multi autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.

20. Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi : Maria autem domi sedebat.

21. Dixit ergo Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.

‡ 16. C'est le nom hébreu de *Thomas* rendu en grec : l'un et l'autre signifient *jumeau*.

‡ 17. Voyez l'Harmonie, art. cxlv et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. viii.

‡ 18. C'est-à-dire environ une demi-lieue.

22. Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris a Deo, dabit tibi Deus.

23. Dicit illi Jesus: Resurget frater tuus.

24. Dicit ei Martha: Scio quia resurget in resurrectione in novissimo die.

25. Dixit ei Jesus: Ego sum resurrectio et vita: qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet.

26. Et omnis qui vivit, et credit in me, non morietur in æternum. Credis hoc?

27. Ait illi: Utique, Domine: ego credidi quia tu es Christus filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.

28. Et cum hæc dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens: Magister adest, et vocat te.

29. Illa, ut audivit, surgit cito, et venit ad eum.

30. Nondum enim venerat Jesus in castellum, sed erat adhuc in illo loco ubi occurrerat ei Martha.

31. Judæi ergo qui erant cum ea in domo, et consolabantur eam, cum vidissent Mariam, quia cito surrexit et

22. Mais je sais que présentement même Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez.

23. Jésus lui répondit: Votre frère ressuscitera.

24. Marthe lui dit: Je sais bien qu'il ressuscitera dans la résurrection qui se fera au dernier jour.

25. Jésus lui repartit: Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, quand il seroit mort, vivra;

26. Et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra jamais. Croyez-vous cela?

27. Elle lui répondit: Oui, Seigneur; je crois " que vous êtes le Christ, le " fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde pour donner aux hommes la vie éternelle.

28. Ayant dit ces paroles, elle s'en alla, et appela secrètement " Marie sa sœur, lui disant tout bas: Le Maître est venu, et il vous demande.

29. Ce qu'elle n'eut pas plus tôt entendu, qu'elle se leva, et vint le trouver.

30. Jésus n'étoit pas encore entré dans le bourg; mais il étoit au même lieu où Marthe l'avoit rencontré.

31. Cependant les Juifs qui étoient avec Marie dans la maison, et qui la consoloient, ayant vu qu'elle s'étoit levée si promptement, et qu'elle étoit sortie, la suivirent en disant:

An de l'ère chr. vulg. 33.

Luc. xiv. 14. Supr. v. 29.

Supr. vi. 40.

‡ 27. Litt. J'ai déjà cru.

Ibid. Le grec l'exprime ainsi.

‡ 28. C'est le sens du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Elle s'en va au sépulcre pour y pleurer. "

32. Mais Marie étant arrivée au lieu où étoit Jésus, et l'ayant vu, se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne seroit pas mort.

33. Jésus voyant qu'elle pleuroit, et que les Juifs qui étoient venus avec elle pleuroient aussi, frémit en son esprit, et se troubla *extérieurement* lui-même.

34. Puis il leur dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui répondirent : Seigneur, venez, et voyez.

35. Alors Jésus pleura.

36. Sur quoi les Juifs dirent entre eux : Voyez comme il l'aimoit.

Supr. ix. 6.

37. Mais il y en eut aussi quelques-uns qui dirent : Ne pouvoit-il pas empêcher qu'il ne mourût, lui qui a ouvert les yeux à un aveugle-né ?

38. Jésus donc frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre : c'étoit une grotte ; et on avoit mis une pierre par-dessus, qui en fermoit l'entrée. "

exiit, secuti sunt eam, dicentes : Quia vadit ad monumentum ut ploret ibi.

32. Maria ergo, cum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus, et dicit ei : Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus.

33. Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, et Judæos qui venerant cum ea, plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum.

34. Et dixit : Ubi posuistis eum ? Dicunt ei : Domine, veni, et vide.

35. Et lacrymatus est Jesus.

36. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum.

37. Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur ?

38. Jesus ergo rursum fremens in semetipso, venit ad monumentum. Erat autem spelunca, et lapis superpositus erat eis :

ÿ 31. C'étoit la coutume d'aller ainsi quelquefois au sépulcre pour y pleurer les morts :

ÿ 33. Cette expression, *turbavit seipsum*, montre que ce trouble de Jésus ne s'élevoit pas malgré lui par un effet de l'infirmité de sa nature humaine, mais qu'il l'excitoit lui-même volontairement en lui par la puissance souveraine de sa nature divine.

ÿ 38. Les Juifs avoient coutume de creuser leurs tombeaux dans le roc, et d'en fermer l'entrée avec une pierre taillée et proportionnée à la largeur de la porte. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Écclésiastique, tom. xii.

39. Ait Jesus : Tolite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat : Domine, jam fetet, quatruiduanus est enim.

40. Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi, quoniam si credideris, videbis gloriam Dei ?

41. Tulerunt ergo lapidem : Jesus autem, elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi, quoniam audisti me.

42. Ego autem sciebam quia semper me audis, sed propter populum qui circumstat, dixi : ut credant quia tu me misisti.

43. Hæc cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras.

44. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite abire.

45. Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum.

46. Quidam autem ex ipsis abierunt ad

39. Jésus leur dit : Otez la pierre. Marthe, qui étoit sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il y a quatre jours qu'il est là.

40. Jésus lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire et la puissance de Dieu éclater dans la résurrection de votre frère ?

41. Ils ôtèrent donc la pierre qui fermoit l'entrée du lieu où étoit le mort. Et Jésus levant les yeux en haut, dit ces paroles : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé.

42. Pour moi, je sais bien que vous m'exaucez toujours ; mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé.

43. Ayant dit ces mots, il cria d'une voix forte : Lazare, sortez dehors.

44. A l'heure même le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un linge. Jésus s'adressant à ses disciples, leur dit : Déliez-le, et le laissez aller.

45. Plusieurs donc d'entre les Juifs qui étoient venus voir Marie et Marthe, et qui avoient vu ce que Jésus avoit fait à l'égard de leur frère, croyèrent en lui.

46. Mais quelques-uns d'eux s'en allèrent trouver les pharisiens, et

An de Père chr. vulg. 33.

γ 41. Le grec ajoute ces mots : du lieu où étoit le mort.

γ 44. Le grec est simplement : Et le mort sortit, etc.

γ 45. Le grec ne nomme que Marie.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

leur rapportèrent ce que Jésus avoit fait dans cette occasion, et excitèrent ainsi leur envie et leur fureur contre Jésus.

47. Les princes des prêtres et les pharisiens assemblèrent donc le conseil; et ils se disoient l'un à l'autre: Que faisons-nous? à quoi pensons-nous? Cet homme fait beaucoup de miracles.

48. Si nous le laissons faire de la sorte, tous croiront en lui; on le reconnoitra pour roi des Juifs; et les Romains viendront, et détruiront notre ville et notre nation. D'autres prenoient sa défense.

49. Mais l'un d'eux nommé Caïphe, qui étoit grand-prêtre cette année-là, leur dit: Vous n'y entendez rien,

50. Et vous ne considérez pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple; et que toute la nation ne périsse point.

51. Or, il ne disoit pas cela de lui-même; mais étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa par l'Esprit de Dieu, que Jésus devoit mourir pour la nation juive;

52. Et non-seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler en un seul corps les enfans de Dieu qui étoient dispersés parmi les autres nations.

53. Ils ne pensèrent donc plus

pharisæos, et dixerunt eis quæ fecit Jesus.

47. Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium et dicebant: Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?

48. Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum: et venient Romani, et tollent nostrum locum, et gentem.

49. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cum esset pontifex anni illius, dixit eis: Vos nescitis quidquam,

50. Nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo; et non tota gens pereat.

51. Hoc autem a semetipso non dixit, sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit quod Jesus moriturus erat pro gente,

52. Et non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum.

53. Ab illo ergo die

‡ 49. On pense qu'il exerçoit la sacrificature alternativement avec Anne son beau-père, qui, comme on l'a vu dans saint Luc, iii. 2, étoit aussi grand-prêtre.

‡ 50. Gr. qu'il est de notre intérêt, etc.

‡ 51. Les mêmes paroles ont un sens impie et sacrilège dans l'intention de ce pontife ennemi de Jésus-Christ, et un sens divin et prophétique dans l'intention du Saint-Esprit.

Infr. xviii.  
14.

cogitaverunt ut interficerent eum.

54. Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abiit in regionem juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis suis.

55. Proximum autem erat Pascha Judæorum, et ascenderunt multi Jerosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos.

56. Quærebant ergo Jesum, et colloquebantur ad invicem, in templo stantes : Quid putatis, quia non venit ad diem festum ? Dederant autem pontifices et pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.

depuis ce jour-là qu'à *trouver le moyen de* le faire mourir.

54. C'est pourquoi Jésus ne se montrait plus en public parmi les Juifs ; mais il se retira dans une contrée près du désert, en une ville nommée Ephrem, " où il se tint avec ses disciples *jusqu'au temps auquel il avoit résolu de se livrer à ses ennemis.*

55. Or, comme la Pâque des Juifs étoit proche, plusieurs de ce quartier-là allèrent à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier " *par les sacrifices ordonnés par la loi.*

56. Ils y cherchoient donc Jésus, et se disoient les uns aux autres, étant dans le temple : Que pensez-vous de ce qu'il n'est point venu à ce jour de fête ? *Il n'y étoit pas venu en effet, pour ne pas s'exposer avant le temps à la fureur de ses ennemis ; car les princes des prêtres et les pharisiens avoient donné ordre, que si quelqu'un savoit où il étoit, il le leur découvrit, afin qu'ils le fissent prendre.*"

An de l'ère chr. vulg. 33.

† 54. Ou selon le grec, Ephraïm. Cette ville étoit située près de Béthel, environ à sept lieues au nord de Jérusalem.

† 55. C'est le sens du grec.

† 56. Voyez l'Harmonie, art. cxxii.

## CHAPITRE XII.

Marie parfume les pieds de Jésus. Murmure de Judas. Les Juifs veulent tuer Lazare. Entrée de Jésus à Jérusalem. Des gentils demandent à voir Jésus. Perdre sa vie pour la sauver. Trouble de Jésus. Voix du ciel. Puissance de la croix. Marcher pendant la lumière. Incrédulité des Juifs. La parole de Jésus condamnera ceux qui ne la reçoivent point.

*S. Matthieu, XXVI. 6.-13. S. Marc, XIV. 3.-9.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Matt. xxvi.  
6.

Marc. xiv. 3.

1. *MAIS lorsque le temps, auquel, selon l'ordre de Dieu, Jésus devoit être enlevé de ce monde, fut proche, il partit pour Jérusalem; et six jours avant la fête de Pâque, durant laquelle il devoit être immolé, il vint à Béthanie, où étoit mort Lazare qu'il avoit ressuscité.*

2. *On lui donna là à souper chez Simon le lépreux; et Marthe servoit, et Lazare étoit un de ceux qui étoient à table avec lui.*

3. *Pour Marie, elle prit une livre d'huile de parfum de vrai nard, de grand prix; elle le répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux; et la maison fut toute remplie de l'odeur de ce parfum.*

4. *Alors l'un de ses disciples nommé Judas Iscariote, fils de Simon,*

1. *Jesus ergo ante sex dies Paschæ, venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus.*

2. *Fecerunt autem ei cœnam ibi: et Martha ministrabat: Lazarus vero unus erat ex discumbentibus cum eo.*

3. *Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici, pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pedes ejus capillis suis: et domus impleta est ex odore unguenti.*

4. *Dixit ergo unus ex discipulis ejus, Ju-*

ÿ 1. Voyez l'Harmonie, art. CLIII, tom. XIX, et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. XIII, tom. XX.

*Ibid.* Ou plutôt et selon le grec: où étoit Lazare, ce mort qu'il avoit ressuscité d'entre les morts.

ÿ 2. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 6., et dans saint Marc, xiv. 3.

ÿ 3. Quelques-uns croient qu'il faudroit lire ici comme dans saint Marc, de nard d'épi. Voyez dans saint Marc, xiv. 3.

ÿ 4. Le grec s'exprime ainsi. Judas est déjà désigné ainsi au chap. vi. ÿ 72., et encore au chap. XIII. ÿ 2.

das Iscariotes, qui erat eum traditurus :

5. Quare hoc unguentum non venit trecentis denariis, et datum est egenis?

6. Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, et loculos habens, ea quæ mittebantur, portabat.

7. Dixit ergo Jesus : Sinite illam, ut in diem sepulturæ meæ servet illud.

8. Pauperes enim semper habetis vobiscum, me autem non semper habetis.

9. Cognovit ergo turba multa ex Judæis quia illic est : et venerunt non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis.

10. Cogitaverunt autem principes sacerdotum, ut et Lazarum interficerent,

† 5. C'est-à-dire environ cent vingt, ou selon d'autres, cent cinquante livres de notre monnaie.

† 7. C'est le sens du grec, où on lit au singulier : *Sine eam*.

*Ibid.* Autrement et selon le grec : Laissez-la faire, elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture, et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour prévenir ma sépulture. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 12., et dans saint Marc, xiv. 8.

† 8. Antr. Car vous aurez toujours des pauvres, etc. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 11.

celui qui devoit le trahir, commença de dire :

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum, dont on auroit eu trois cents deniers, qu'on auroit donnés aux pauvres ?

6. Il disoit ceci, non qu'il se souciait des pauvres, mais parce que c'étoit un larron, et qu'ayant la bourse, il portoit l'argent qu'on y mettoit, et en voloit une partie.

7. Mais Jésus lui dit : Laissez-la faire, et souffrez qu'au lieu de vendre ce parfum pour en donner le prix aux pauvres, elle le garde pour me rendre aujourd'hui son honneur qu'elle ne pourra me rendre le jour de ma sépulture.

8. Car vous avez toujours des pauvres avec vous, et vous pouvez en tout temps exercer sur eux votre charité ; mais pour moi, vous ne m'avez pas pour toujours d'une manière sensible, et capable de recevoir de vous ces marques de pitié.

9. Un grand nombre de Juifs ayant su qu'il étoit en ce lieu-là, y vinrent, non-seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazare qu'il avoit ressuscité d'entre les morts.

10. Cependant les princes des prêtres, qui avoient résolu de faire mourir Jésus, délibérèrent de faire aussi mourir Lazare,

An de l'ère chr. vulg. 33.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

11. Parce que plusieurs Juifs se retiroient d'avec eux, à cause de lui, et croyoient en Jésus *sur le témoignage que la vie même de Lazare rendoit à la souveraine puissance de Jésus.*

11. Quia multi propter illum abibant ex Judæis, et credebant in Jesum.

S. Matthieu, XXI. 1.-16. S. Marc, XI. 1.-10.  
S. Luc, XIX. 29. et suiv.

12. Le lendemain, " le peuple qui étoit venu en grand nombre à la fête de Pâque, ayant appris que Jésus venoit à Jérusalem,

12. In crastinum autem; turba multa quæ venerat ad diem festum, cum audissent quia venit Jesus Jerusalem:

13. Prirent des branches de palmier, et allèrent au-devant de lui, en criant: Hosanna, *salut et gloire;* " béni soit le Roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur.

13. Acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei, et clamabant: Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini, Rex Israel.

Zach. ix. 9.  
Matt. xxi. 7.  
Marc. xi. 7.  
Luc. xix. 35.

14. Et Jésus ayant trouvé un ânon, monta dessus, selon qu'il est écrit:

14. Et invenit Jesus asellum, et sedit super eum, sicut scriptum est:

15. Ne craignez point, fille de Sion: voici votre Roi qui vient *plein de douceur,* " monté sur le poulain d'une ânesse.

15. Noli timere, filia Sion: ecce Rex tuus venit sedens super pullum asinæ.

16. Les disciples n'entendirent point cela d'abord; " mais quand Jésus fut entré dans sa gloire, *et qu'il leur eut envoyé le Saint-Esprit,* ils se souvinrent alors que ces choses avoient été écrites de lui, et qu'ils les avoient faites *et accomplies* en sa personne.

16. Hæc non cognoverunt discipuli ejus primum: sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt quia hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei.

17. Or, le grand nombre de ceux qui s'étoient trouvés avec lui, lorsqu'il avoit appelé Lazare du tom-

17. Testimonium ergo perhibebat turba quæ erat cum eo quan-

¶ 12. Voyez l'Harmonie, art. cliv et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. xiv.

¶ 13. Voyez dans saint Matthieu, xxi, 9.

¶ 15. Voyez dans saint Matthieu, xxi, 5.

¶ 16. Autr. ne firent point d'abord attention à cela. A la lettre: ne reconnurent point cela d'abord.

do Lazarum vocavit de monumento, et suscitavit eum a mortuis.

18. Propterea et obviam venit ei turba: quia audierunt eum fecisse hoc signum.

19. Pharisæi ergo dixerunt ad semetipsos: Videtis quia nihil proficimus? ecce mundus totus post eum abiit.

20. Erant autem quidam gentiles, ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo.

21. Hi ergo accesserunt ad Philippum, qui erat a Bethsaida Galilææ, et rogabant eum, dicentes: Domine, volumus Jesum videre.

22. Venit Philippus, et dicit Andree: Andreas rursum et Philippus dixerunt Jesu.

23. Jesus autem respondit eis, dicens: Venit hora ut clarificetur Filius hominis.

24. Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet: si autem mor-

beau, et qu'il l'avoit ressuscité d'entre les morts, rendoit témoignage qu'il étoit l'auteur de cette merveille.

18. Et ce fut aussi ce qui fit sortir tant de peuple pour aller au-devant de lui; parce qu'ils avoient entendu dire qu'il avoit fait ce miracle.

19. Les pharisiens donc voyant ce grand concours, dirent entre eux: Voyez-vous" que nous ne gagnons rien contre cet homme? voilà tout le monde qui court après lui.

20. Or, il y avoit parmi cette multitude quelques gentils, de ceux qui étoient venus à Jérusalem pour adorer au jour de la fête,

21. Qui s'adressèrent à Philippe, qui étoit de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette prière: Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus.

22. Philippe vint le dire à André; et André et Philippe le dirent ensemble à Jésus.

23. Jésus leur répondit: L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié par la foi que toutes les nations auront en son nom; mais il faut qu'il meure auparavant.

24. Car en vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit.

An de l'ère chr. vulg. 53.

¶ 19. On traduit communément ici: Vous voyez. Mais dans la Vulgate et dans le grec même, la phrase est terminée par un point interrogant: Voyez-vous?

¶ 20. Gr. litt. quelques Grecs. Voyez l'Harmonie, art. clvii et suiv., et la Concordance, v<sup>e</sup> part. ch. xvi.

An de Père  
chr. vulg.

53.

Matt. x. 39.  
xvi. 25.

Marc. viii.  
35.

Luc. ix. 24.  
xvii. 33.

25. *Ainsi celui qui aime sa vie en ce monde, la perdra dans l'autre; mais celui qui hait sa vie en ce monde, la conserve pour la vie éternelle.*

26. *Si quelqu'un donc me sert, et veut être du nombre de mes disciples, qu'il me suive, en se sacrifiant comme moi: et où je serai, là sera aussi mon serviteur; car si quelqu'un me sert ainsi aux dépens de sa vie, mon Père l'honorera, et le rendra participant de la gloire dont ma mort sera suivie.*

27. *Maintenant que je pense à cette mort, et au peu de soin que les hommes auront d'en recueillir le fruit, mon ame est troublée: et que dirai-je? Mon Père, sans-moi de cette heure-là? Mais c'est pour cette heure même que je suis venu au monde."*

28. *Je dirai donc seulement: Mon Père, glorifiez votre nom, en accomplissant sur moi toutes vos volontés, en faisant servir ma mort à vous rendre la gloire que le péché vous a ravie, et à faire connaître aux hommes la sévérité de votre justice, et l'excès de votre amour. A l'instant il vint du ciel une voix qui dit: Je l'ai déjà glorifié par les miracles que je vous ai donné le pouvoir de faire; et je le glorifierai encore par votre résurrection, par la foi que toutes les nations auront en vous, et par la gloire dont votre mort sera suivie.*

29. *Le peuple qui étoit là, et qui avoit entendu le son de cette voix,*

tuum fuerit, multum fructum affert.

25. Qui amat suam animam suam, perdet eam: et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

26. Si quis mihi ministrat, me sequatur, et ubi sum ego, illic et minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.

27. Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater, salvifica me ex hac hora? sed propterea veni in horam hanc.

28. Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cælo: Et clarificavi, et iterum clarificabo.

29. Turba ergo quæ stabat et audierat, di-

¶ 27. Autrement et à la lettre: Mais c'est pour cela même que je suis venu en cette heure: c'est pour souffrir et pour mourir que je suis venu dans ce monde, et que j'y suis demeuré jusqu'à présent.

cebat tonitruum esse factum. Alii dicebant : Angelus ei locutus est.

30. Respondit Jesus, et dixit: Non propter me hæc vox venit, sed propter vos.

31. Nunc iudicium est mundi: nunc princeps hujus mundi ejectionetur foras.

32. Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.

33. (Hoc autem dicebat, significans quia morte esset moriturus.)

34. Respondit ei turba: Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum, et quomodo tu dicis: Oportet exaltari Filium hominis? quis est iste Filius hominis?

35. Dixit ergo eis Jesus: Adhuc modicum lumen in vobis est. Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant: et qui ambulat in tenebris, nescit quo vadat.

36. Dum lucem habetis, credite in lu-

*sans avoir entendu les paroles qu'elle avoit prononcées, disoit que c'étoit un coup de tonnerre; d'autres disoient: C'est un ange qui lui a parlé.*

30. Jésus répondit: Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais pour vous;

31. *Pour vous faire comprendre que c'est maintenant que le monde " va être jugé, et délivré de la tyrannie du démon, que c'est maintenant que le prince du monde va être chassé dehors;*

32. Et *que*, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout " à moi.

33. (Ce qu'il disoit pour marquer de quelle mort il devoit mourir.)

34. Le peuple *qui le comprit fort bien*, lui répondit: Nous avons appris de la loi, que le Christ doit demeurer éternellement; comment donc dites-vous qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé de la terre, et *attaché à une croix*? Qui est ce Fils de l'homme *qui doit mourir ainsi*? *Si c'est vous, vous n'êtes donc pas le Christ?*

35. Jésus leur répondit: La lumière est encore avec vous pour un peu de temps. " Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. Celui qui marche dans les ténèbres, ne sait où il va.

36. Pendant que vous m'avez avec vous, moi qui suis la vraie lumière,

An de l'ère chr. vulg.  
33.

Ps. cix. 4.  
cxvi. 2.  
Isai. xl. 8.  
Ezech. xxxvii. 25.

† 31. Gr. litt. ce monde.

† 32. Gr. tous: c'est-à-dire les gentils comme les Juifs.

† 35. C'est le sens du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*qui éclaire tout homme venant au monde, croyez en la lumière, afin que vous soyez aussi vous-mêmes enfans de Dieu, qui est le Père de lumière. Jésus parla de la sorte; après quoi il se retira, et se cacha d'eux, la dureté de leur cœur et l'aveuglement de leur esprit les rendant indignes de jouir plus long-temps de sa divine présence.*

37. Car quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyoient point en lui,

38. Afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Seigneur, qui a cru à la parole qu'il a entendue de nous, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? *Les Juifs n'ont voulu le reconnoître ni dans la sagesse de ses paroles, ni dans la puissance de ses œuvres.*

39. Or, ils ne pouvoient croire " que Jésus fût le Fils de Dieu, parce qu'Isaïe a dit encore :

40. Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux, et ne comprennent du cœur, et qu'ils ne viennent à se convertir, et que je ne les guérisse. "

41. Isaïe a dit ces choses du Messie, lorsqu'il a vu sa gloire, " et qu'il a parlé de lui.

42. Plusieurs néanmoins, et même des principaux des Juifs, crurent en lui; mais à cause des pharisiens, ils n'osoient le reconnoître publi-

cem, ut filii lucis sitis. Hæc locutus est Jesus, et abscondit se ab eis.

37. Cum autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum :

38. Ut sermo Isaïæ prophetæ impleretur, quem dixit : Domine, quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?

39. Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Isaïas :

40. Excæcavit oculos eorum, et inducavit cor eorum, ut non videant oculis, et non intelligant corde; et convertantur, et sanem eos.

41. Hæc dixit Isaïas, quando vidit gloriam ejus, et locutus est de eo.

42. Verumtamen et ex principibus multi crediderunt in eum: sed propter pharisæos

Isai. LIII. 1.  
Rom. x. 16.

Isai. vi. 9.  
Matt. XIII.  
14.  
Marc. IV. 12.  
Luc. VIII. 10.  
Act. XXVIII.  
26.  
Rom. XI. 8.

‡ 39. Ce n'est pas qu'ils fussent nécessités à ne pas croire; mais Dieu avoit prévu leur endurcissement volontaire, et il étoit impossible que ce que Dieu avoit prévu, n'arrivât pas.

‡ 40. Ils avoient mérité d'être livrés à cet aveuglement; et par un jugement très-juste, Dieu les y laissoit.

‡ 41. C'est-à-dire la gloire du Fils de Dieu, qui étoit lui-même ce Messie promis. Voyez dans Isaïe, vi. 1.

non confitebantur, ut e synagoga non eicerentur.

43. Dilexerunt enim gloriam hominum, magis quam gloriam Dei.

44. Jesus autem clamavit, et dixit : Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me.

45. Et qui videt me, videt eum qui misit me.

46. Ego lux in mundo veni, ut omnis qui credit in me, in tenebris non maneat.

47. Et si quis audierit verba mea, et non custodierit, ego non judico eum. Non enim veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum.

48. Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum : sermo quem locutus sum, ille iudicabit eum in novissimo die.

49. Quia ego ex meipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam, et quid loquar.

50. Et scio quia mandatum ejus vita æterna est. Quæ ergo ego lo-

quement, de crainte d'être chassés de la synagogue ;

43. Car ils aimèrent mieux la gloire qui vient de l'estime des hommes, que la gloire et la louange qui vient de Dieu.

44. Cependant Jésus, pour exciter leur foi timide, dit en s'écriant : Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi seulement, mais il croit aussi en celui qui m'a envoyé.

45. Et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé ;

46. Car je suis venu dans le monde, moi qui suis la lumière éternelle, afin qu'aucun de ceux qui croient en moi, ne demeure dans les ténèbres de l'ignorance et du péché.

47. Si, après cela, quelqu'un entend mes paroles, et ne les garde pas, je ne le juge point, car je ne suis pas venu à présent pour juger le monde, mais pour sauver le monde.

48. Son crime néanmoins ne demeurera pas impuni ; car celui qui me rejette, et qui ne reçoit point mes paroles, a un juge qui doit le juger : ce sera la parole même que j'ai annoncée, qui le jugera au dernier jour, et qui le condamnera, comme ayant rejeté la parole de Dieu ;

49. Car je n'ai point parlé de moi-même ; mais mon Père qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire, et de quoi je dois parler.

50. Et je sais que ce qu'il m'a ordonné d'enseigner, est ce qui conduit à la vie éternelle. Les choses

An de l'ère chr. vulg. 33.

Marc. xvi. 16.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

donc que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites; " et celui qui les méprise, méprise les paroles de Dieu, et renonce à la vie éternelle qui lui étoit offerte.

quor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor.

¶ 50. Autr. Ainsi tout ce que je dis, je le dis selon que mon Père me l'a ordonné.

## CHAPITRE XIII.

Dernière cène de Jésus-Christ. Il lave les pieds à ses apôtres. Prédiction de la trahison de Judas. Glorification de Jésus. Commandement de l'amour. Renoncement de saint Pierre prédit.

S. Matthieu, XXVI. 1.-29. S. Marc, XIV. 1.-25.

S. Luc, XXI. 1.-20.

Matt. xxvi.  
2.  
Marc. xiv. 1.  
Luc. xxii. 1.

1. Le soir, avant la fête de Pâque, Jésus sachant que son heure étoit venue de passer de ce monde à son Père; " comme il avoit aimé les siens qui étoient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin de sa vie, et il voulut même alors leur donner les témoignages les plus sensibles de son amour.

2. Et ainsi après le souper, où il avoit mangé l'agneau pascal avec ses disciples, " le diable ayant déjà mis dans le cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le trahir, et de le livrer à ses ennemis, "

3. Jésus qui savoit que son Père lui avoit mis toutes choses entre les mains, qu'il étoit sorti de Dieu, et qu'il s'en retournoit à Dieu,

1. ANTE diem festum Paschæ, sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

2. Et cœna facta, cum diabolus jam misisset in cor, ut traderet eum Judas Simonis Iscariotæ :

3. Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia a Deo exivit, et ad Deum vadit :

¶ 1. Voyez l'Harmonie art. CLXXXVI et suiv., tom. xix, et la Concorde, vi<sup>e</sup> part. ch. iii, tom. xx.

¶ 2. Voyez la Dissertation sur la dernière Pâque de Jésus-Christ, à la suite de l'Harmonie.

Ibid. Selon le grec, in cor Judæ Simonis Iscariotæ, ut traderet eum; et c'est bien le sens de ce texte. Au ¶ 26. on voit dans le grec, que Iscariotæ se rapporte à Judæ.

4. Surgit a cœna, et ponit vestimenta sua : et cum accepisset linteam, præcinxit se.

5. Deinde mittit aquam in pelvim, et cœpit lavare pedes discipulorum, et extergere linteo, quo erat præcinctus.

6. Venit ergo ad Simonem Petrum. Et dicit ei Petrus : Domine, tu mihi lavas pedes ?

7. Respondit Jesus, et dixit ei : Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea.

8. Dicit ei Petrus : Non lavabis mihi pedes in æternum. Respondit ei Jesus : Si non lavero te, non habebis partem mecum.

9. Dicit ei Simon Petrus : Domine, non tantum pedes meos, sed et manus, et caput.

10. Dicit ei Jesus : Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus. Et vos mundi estis, sed non omnes.

11. Sciebat enim quisnam esset qui traderet eum : propterea dixit : Non estis mundi omnes.

4. *Oublia en quelque sorte toutes ces grandeurs ; il se leva de table, quitta ses vêtements ; et ayant pris un linge, il le mit autour de lui.* "

5. Puis ayant versé de l'eau dans un bassin, il commença de laver les pieds de ses disciples, et de les essuyer avec le linge qu'il avoit autour de lui. "

6. Il vint donc à Simon-Pierre, qui lui dit : Quoi, Seigneur, vous me laveriez les pieds ?

7. Jésus lui répondit : Vous ne savez pas maintenant *pourquoi je fais ce que je fais ; mais vous le saurez dans la suite.* "

8. Pierre lui dit : Jamais vous ne me laveriez les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi.

9. *Alors Simon-Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.*

10. Jésus lui dit : Celui qui sort du bain, n'a besoin que de se laver les pieds, et il est net dans tout le reste du corps. Pour vous aussi, qui avez été lavés dans les eaux du baptême, vous êtes purs dans l'âme, mais non pas tous ;

11. Car il savoit bien qui étoit celui qui devoit le trahir ; et c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous purs.

¶ 4. Si l'on compare le texte des quatre évangélistes, il paroît que le lavement des pieds précéda l'institution de l'eucharistie, dont saint Jean ne parle pas.

¶ 7. Autr. et à la lettre : après ceci. *Infr.* ¶ 14.

An de l'ère  
chr. vulg.  
55.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

12. Après dono qu'il leur eut lavé les pieds, il reprit ses vêtements; et s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je viens de vous faire ?

13. Vous m'appellez *votre* Maître et *votre* Seigneur; et vous avez raison, je le suis en effet.

14. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis *votre* Seigneur et *votre* Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres, et vous rendre *mutuellement les services les plus humbles et les plus bas*;

15. Car je vous ai donné l'exemple, afin que *voyant* ce que j'ai fait à votre égard, vous le fassiez aussi à l'égard de vos frères.

Matt. x. 24.  
Luc. vi. 40.  
Infr. xv. 20.

16. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre<sup>11</sup> plus grand que celui qui l'a envoyé.

17. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez, et que vous compreniez qu'étant mes disciples, vous ne devez pas être traités plus favorablement que votre Maître.

18. Je ne dis pas ceci de vous tous, car je sais qui sont ceux que j'ai choisis pour être mes cohéritiers dans le ciel. Il y en a parmi vous qui sont indignes de cet honneur, parce qu'ils ne sont pas mes imitateurs sur la terre; mais je les souffre avec moi, afin que cette parole de l'Écriture soit accomplie : Celui qui mange du pain avec moi, levera<sup>12</sup> le

12. Postquam ergo lavit pedes eorum, et accepit vestimenta sua : cum recubisset iterum, dixit eis : Scitis quid fecerim vobis ?

13. Vos vocatis me, Magister et Domine : et bene dicitis, sum etenim.

14. Si ergo ego lavi pedes vestros, Dominus et Magister, et vos debetis alter alterius lavare pedes.

15. Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum feci vobis, ita et vos faciatis.

16. Amen, amen dico vobis, non est servus major domino suo, neque apostolus major est eo qui misit illum.

17. Si hæc scitis, beati critis si feceritis ea.

18. Non de omnibus vobis dico : ego scio quos elegerim : sed ut adimpleatur Scriptura : Qui manducat mecum panem, levabit contra me calcaneum suum.

¶ 16. C'est-à-dire l'envoyé. C'est ce que signifie en grec le nom d'apôtre.

¶ 18. Gr. litt. a levé. Jésus-Christ applique ici à la perfidie de Judas, ce que David paroît avoir dit à l'occasion de la perfidie d'Achitophel qui étoit ainsi une figure du perfide Judas.

*pied contre moi, et me livrera à mes ennemis.*

An de l'ère chr. vulg. 33.

19. Amodo dico vobis, priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis quia ego sum.

19. Je vous dis ceci dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que, quand elle arrivera, vous croyiez que je suis *le Fils de Dieu,* auquel seul il appartient de connaître l'avenir, et de pénétrer les pensées les plus secrètes des cœurs.

20. Amen, amen dico vobis : Qui accipit si quem misero, me accipit : qui autem me accipit, accipit eum qui me misit.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis, *celui qui renonce ainsi à la grace de l'apostolat, dont je l'avois honoré, se prive d'un grand avantage ; car mes apôtres me sont tellement unis, que quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit moi-même ; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé ; parce que mon Père et moi sommes une même chose.*

Matt. x. 40.  
Luc. x. 16.

S. Luc, XXII. 21.-38.

21. Cum hæc dixisset Jesus, turbatus est spiritu, et protestatus est, et dixit : Amen, amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me.

21. Jésus ayant dit ces paroles, se troubla en son esprit, à la vue du crime que Judas alloit commettre, et de la mort qu'il alloit souffrir ; et il fit cette déclaration : En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera.

Matt. xxvi. 21.  
Marc. xiv. 18.

22. Aspiciebant ergo ad invicem discipuli, hæsitantes de quo diceret.

22. Les disciples donc se regardoient l'un l'autre, ne sachant de qui il parloit.

Luc. xxii. 21.

23. Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus.

23. Mais comme l'un d'eux, que Jésus aimoit, étoit couché sur le même lit tout proche du sein de Jésus,

24. Innuvit ergo huic

24. Simon-Pierre lui fit signe de

† 19. Gr. autr. vous me croyiez ce que je suis, c'est-à-dire le Fils de Dieu. Supr. viii. 24. et 28.

† 22. Litt. étant en doute.

† 23. Les Juifs alors se mettoient à table couchés sur des lits, et placés les uns au-dessous des autres ; en sorte que saint Jean placé au-dessous de Jésus-Christ devoit avoir la tête sur le sein de Jésus-Christ.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

s'enquérir " de Jésus qui étoit celui dont il parloit.

25. Ce disciple donc s'étant penché sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

26. Jésus lui répondit : C'est celui à qui je donnerai un morceau " de pain trempé. Et ayant trempé un morceau de pain, il le donna à Judas Iscariote, " fils de Simon.

27. Et dès que Judas eut pris ce morceau, Satan entra en lui. Jésus donc lui dit : Ce que vous faites, faites-le au plus tôt.

28. Mais aucun de ceux qui étoient à table, ne comprit pourquoi il lui avoit dit cela ;

29. Car quelques-uns pensoient que comme Judas avoit la bourse, Jésus avoit voulu lui dire : Achetez-nous ce qu'il nous faut pour la fête, ou donnez quelque chose aux pauvres.

30. Judas donc ayant pris le morceau, sortit aussitôt ; et il étoit nuit.

31. Après qu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui.

32. Si Dieu est glorifié en lui par la mort qu'il souffre pour lui obéir, Dieu le glorifiera aussi en lui-même par la vie nouvelle qu'il lui donnera en le recevant dans son

Simon Petrus, et dixit ei : Quis est de quo dicit ?

25. Itaque cum recubisset ille supra pectus Jesu, dicit ei : Domine, quis est ?

26. Respondit Jesus : Ille est cui ego intinctum panem porrexero. Et cum intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ.

27. Et post buccellam, introivit in eum Satanas. Et dixit ei Jesus : Quod facis, fac citius.

28. Hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei :

29. Quidam enim, putabant, quia oculos habebat Judas, quod dixisset ei Jesus : Eme ea quæ opus sunt nobis ad diem festum : aut egenis ut aliquid daret.

30. Cum ergo accepisset ille buccellam, exivit continuo. Erat autem nox.

31. Cum ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, et Deus clarificatus est in eo.

32. Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso : et continuo clarificabit eum.

‡ 24. C'est le sens du grec.

‡ 26. C'est le sens du grec, qui lit simplement : un morceau.

Ibid. C'est le sens du grec, où l'on voit que *Iscariotæ* se rapporte à *Judæ*.

*sein*; et c'est bientôt qu'il le glorifiera *de la sorte*;

An d'ère chr. 518.

33. Filioli, adhuc modicum vobiscum sum. Quæretis me : et sicut dixi Judæis, Quo ego vado, vos non potestis venire : et vobis dico modo,

33. *Car*, mes petits enfans, je n'ai plus que peu de temps à être avec vous; *je m'en retourne vers mon Père*. Vous me chercherez *alors*; et ce que j'ai dit aux Juifs, qu'ils ne pouvoient venir où je vais, je vous le dis aussi présentement à *vous-mêmes* : *Vous ne pouvez me suivre sitôt*.

37.  
Supr. vii. 34.

34. Mandatum novum do vobis : Ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem.

34. *Mais* je vous laisse un commandement nouveau : C'est de vous aimer les uns les autres, *de telle sorte* que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés.

Lev. xix. 18.  
Matt. xxii. 39.  
Infr. xv. 12.

35. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.

35. C'est en cela que tous connoîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez *ainsi* de l'amour les uns pour les autres; *et je connoîtrai aussi par - là que vous m'aimez véritablement*.

36. Dicit ei Simon Petrus : Domine, quo vadis? Respondit Jesus: Quo ego vado, non potes me modo sequi: sequeris autem postea.

36. Simon-Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous? Jésus lui répondit : Vous ne pouvez maintenant me suivre où je vais; mais vous me suivrez après.

37. Dicit ei Petrus : Quare non possum te sequi modo? animam meam pro te ponam.

37. Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je pas vous suivre maintenant? Je donnerai ma vie pour vous, *si cela est nécessaire*.

38. Respondit ei Jesus : Animam tuam pro me pones? Amen, amen dico tibi, non cantabit gallus donec ter me neges.

38. Jésus lui repartiit : Vous donnerez votre vie pour moi? En vérité, en vérité, je vous le dis, *vous êtes si éloigné de me faire un tel sacrifice*, que le coq ne chantera point, que vous ne me renonciez trois fois.

Matt. xxvi. 35.  
Marc. xiv. 29.  
Luc. xxii. 33.

† 34. Litt. je vous donne.

† 38. Voyez dans saint Luc, xii. 34. Selon saint Marc, xiv. 30., Jésus-Christ dit, ne chantera pas deux fois.

## CHAPITRE XIV.

## SERMON APRÈS LA CÈNE.

Jésus va préparer le lieu à ses disciples. Il est la voie, la vérité et la vie. Qui le voit, voit son Père. Il fera ce qui sera demandé en son nom. Caractère de l'amour. Promesse de l'Esprit consolateur. Observation des commandemens. Le Saint-Esprit enseigne tout. Paix de Dieu, non du monde. Amour et obéissance de Jésus.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

1. Jésus s'adressant ensuite à tous ses disciples, leur parla ainsi : " Que votre cœur ne se trouble point de ce que je viens de dire, que vous ne pouvez venir où je vais. Vous ne le pouvez à présent, mais vous le pourrez dans la suite. Vous croyez en Dieu, et vous vous confiez en sa parole ; croyez aussi en moi qui suis son Fils, et soyez assurés de l'effet de mes promesses.

2. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père ; et il y en aura pour tous. Si cela n'étoit, je vous l'aurois dit, et je ne vous aurois pas promis une place dans mon royaume ; mais vous y demeurerez très-certainement avec moi, car " je vais vous préparer le lieu.

3. Et après que je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai à vous, et vous retireraï à moi, afin que vous soyez où je serai alors, et où je suis dès à présent. "

4. Or, vous savez bien où je vais, et vous en savez la voie.

5. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez ; et

1. Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite.

2. In domo Patris mei mansiones multæ sunt : si quo minus, dixissem vobis : quia vado parare vobis locum.

3. Et si abiero, et præparavero vobis locum, iterum venio, et accipiam vos ad meipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis.

4. Et quo ego vado scitis, et viam scitis.

5. Dicit ei Thomas : Domine, nescimus quo

ψ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxc1 et suiv., tom. xix, et la Concordance, 1<sup>re</sup> part. ch. vii, tom. xx.

ψ 2. Cette particule n'est pas dans le grec.

ψ 3. Autr. afin que vous soyez où je serai. *Supr.* vii. 34.

vadis , et quomodo  
possumus viam scire ?

6. Dicit ei Jesus :  
Ego sum via , et veri-  
tas , et vita : nemo  
venit ad Patrem , nisi  
per me .

7. Si cognovissetis  
me , et Patrem meum  
utique cognovissetis :  
et amodo cognoscetis  
eum , et vidistis eum .

8. Dicit ei Philip-  
pus : Domine , ostende  
nobis Patrem , et suffi-  
cit nobis .

9. Dicit ei Jesus :  
Tanto tempore vobis-  
cum sum , et non cog-  
novistis me ? Philippe ,  
qui videt me , videt et  
Patrem . Quomodo tu  
dicis : Ostende nobis  
Patrem ?

10. Non creditis quia  
ego in Patre , et Pater  
in me est ? Verba quæ  
ego loquor vobis , a  
meipso non loquor .  
Pater autem in me man-  
ens , ipse facit opera .

11. Non creditis quia  
ego in Patre , et Pater  
in me est ? Alioquin  
propter opera ipsa cre-  
dite .

¶ 11. Gr. autr. Croyez-moi , et soyez assurés que je suis en mon Père , et que mon Père est en moi ; si vous ne m'en croyez pas sur ma parole , croyez-m'en à cause de mes œuvres .

comment pouvons-nous en savoir  
la voie ?

6. Jésus lui dit : Je suis la voie ,  
la vérité et la vie ; de sorte que per-  
sonne ne vient au Père céleste que  
par moi , qui suis la voie véritable  
qui conduit à la vie éternelle .

7. Si donc vous me connaissiez par-  
faitement , vous connoitriez aussi  
mon Père , qui est une même chose  
avec moi : et vous le connoîtrez bien-  
tôt par le Saint-Esprit qui vous sera  
donné ; et vous l'avez déjà vu par la  
foi que vous avez eue en moi .

8. Philippe lui dit : Seigneur , mon-  
trez-nous votre Père , et il nous  
suffit .

9. Jésus lui répondit : Il y a si  
long-temps que je suis avec vous ;  
et vous ne me connoissez pas ? Phi-  
lippe , celui qui me voit , voit aussi  
mon Père . Comment donc dites-  
vous : Montrez-nous votre Père ?

10. Ne croyez-vous pas que je suis  
en mon Père , et que mon Père est  
en moi , ayant , mon Père et moi ,  
une même essence , une même sa-  
gesse , et une même puissance ? De  
sorte que ce que je vous dis , je ne  
vous le dis pas de moi-même ; et que  
ce que je fais , je ne le fais pas de  
moi-même : mais c'est mon Père  
qui demeure en moi , qui dit lui-  
même les paroles que je dis , et qui  
fait lui-même les œuvres que je fais .

11. Ne croyez-vous pas que je suis  
ainsi en mon Père , et que mon Père  
est en moi ? Si vous ne le croyez pas  
à cause de mes paroles , croyez-le  
au moins à cause de mes œuvres ,  
qui le prouvent si clairement . "

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

12. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais; et il en fera encore de plus grandes, parce que je m'en vais à *mon Père*,

12. Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet: quia ego ad Patrem vado.

Matt. vii. 7.  
xii. 22.  
Marc. xi. 24.  
Infr. xvi. 25.

13. Et *que* tout ce que vous demanderez à *mon Père* en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le *pouvoir qu'il communique au Fils*.

13. Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam, ut glorificetur Pater in Filio.

14. Si vous me *demandez aussi* quelque chose en mon nom, je le ferai *de même*.

14. Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.

15. Si *donc* vous m'aimez, gardez mes commandemens;

15. Si diligitis me, mandata mea servate.

16. Et *non-seulement j'exaucerai vos prières, mais* je prierai *aussi moi-même* mon Père *pour vous*; et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous;

16. Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum,

17. Et *ce consolateur sera* l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'*étant tout charnel et tout terrestre*, il ne le voit point, et ne le connoît point; mais pour vous, vous le connoîtrez, parce qu'il demeurera avec vous, *non d'une manière corporelle et sensible, comme j'y ai demeuré; mais* il sera en vous *d'une manière toute spirituelle et toute divine*.

17. Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum: vos autem cognoscetis eum, quia apud vos manebit, et in vobis erit.

18. Et *moi-même*, je ne vous laisserai point orphelins; *mais je ressusciterai après ma mort, et* je viendrai *me montrer* à vous.

18. Non relinquam vos orphanos: veniam ad vos.

19. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. Mais pour vous, vous me verrez, parce que je vis *après ma mort*, et que vous vivrez *aussi avec moi*.

19. Adhuc modicum, et mundus me jam non videt. Vos autem videtis me, quia ego vivo, et vos vivetis.

‡ 14. Le grec lit simplement: Si vous demandez quelque chose en mon nom, etc. C'est-à-dire, que le pronom *me* ne s'y trouve pas.

‡ 19. Autr. je vivrai.

20. In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis.

20. En ce jour-là, vous connaîtrez *clairement* que je suis en mon Père, *par l'unité d'une même nature*; et vous en moi, *par l'unité d'un même corps*; et moi en vous, *par l'unité d'un même esprit*. *Mais pour obtenir ces connoissances, il faut que vous m'aimiez, et que vous observiez mes commandemens;*

21. Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligitur a Patre meo, et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum.

21. *Car* celui qui a reçu mes commandemens, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime; et celui qui m'aime, sera aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi, et je me découvrirai à lui.

22. Dicit ei Judas, non ille Iscariotes: Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo?

22. Judas, "non pas l'Isariote, lui dit: Seigneur, d'où vient que vous vous découvrirez à nous, et non pas au monde?"

23. Respondit Jesus, et dixit ei: Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.

23. Jésus lui répondit: *Je vous l'ai déjà dit*; Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.

24. Qui non diligit me, sermones meos non servat: et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me, Patris.

24. *Mais* celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles, *et je ne me découvre point à lui*. *Au reste*, la parole "que vous avez entendue, et que je vous ai prêchée, n'est point ma parole, mais celle de mon Père qui m'a envoyé vous annoncer sa vérité.

25. Hæc locutus sum vobis, apud vos manens.

25. Je vous ai dit ceci, demeurant encore avec vous.

26. Paracletus au-

26. Mais le consolateur, qui est

† 22. C'est celui que nous nommons communément Jude.

† 24. Vulg. litt. et sermonem. Le grec dit *et sermo*; et c'est bien le sens du texte.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

le Saint-Esprit que *mon Père* enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit, *afin que vous puissiez le comprendre et le pratiquer.*

27. *En attendant que vous soyez remplis de cet Esprit divin* je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne, *pour vivre en assurance au milieu des plaisirs, et en satisfaisant les désirs de la cupidité; mais comme à mes héritiers, pour vivre dans la justice, et régner éternellement avec moi.* Que votre cœur donc ne se trouble point et ne s'épouvante point de mon départ.

28. Vous avez entendu comme je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez véritablement, *bien loin de vous affliger comme vous faites, assurément vous vous réjouiriez de ce que je vous ai dit " que je m'en vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi comme homme, et qu'il rendra mon humanité participante de la gloire qui m'appartient comme Dieu.*

29. Je vous le dis maintenant avant que cela arrive, afin que vous le croyiez lorsqu'il sera arrivé; *et qu'en me voyant monter au ciel, vous soyez assurés que je vais prendre possession de la gloire qui m'appartient comme Fils de Dieu.*

30. Je n'ai plus guère de temps à m'entretenir avec vous, car voilà le prince de ce monde qui vient exercer sur moi toute la cruauté de son empire; et cependant il n'y a rien en moi qui lui appartienne.

31. Mais je m'abandonne à sa

ÿ 28. Ces mots sont dans le grec.

tem Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumquedixerovobis.

27. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis: non quomodo mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.

28. Audistis quia ego dixi vobis: Vado, et venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem: quia Pater major me est.

29. Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis.

30. Jam non multa loquar vobiscum: venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam:

31. Sed ut cognos-

cat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc.

*fureur, afin que le monde connoisse que j'aime mon Père, et que je fais, aux dépens de mon honneur et de ma vie, ce que mon Père m'a ordonné. Levez-vous donc, sortons d'ici, et allons attendre nos ennemis au lieu où ils doivent venir nous chercher.*

An de l'ère chr. vulg. 33.  
Act. 11. 23.

## CHAPITRE XV.

### SUITE DU SERMON APRÈS LA CÈNE.

Jésus est la vigne; ses disciples sont les branches. Vie et joie en lui seul. Commandement de l'amour. Choix des disciples. Monde ennemi des fidèles. Juifs inexcusables. Témoignage de l'Esprit de vérité.

1. Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est.

1. NÉANMOINS *Jésus continua son discours; et avant de sortir, "il dit encore à ses disciples: Je suis la vraie vigne; ceux qui croient en moi, sont les branches, et mon Père est le vigneron.*

2. Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum, et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat.

2. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, et il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage.

3. Jam vos mundi estis, propter sermonem quem locutus sum vobis.

3. Vous êtes déjà purs, *et comme des branches taillées, à cause de la parole que je vous ai dite, et que vous avez reçue; "il ne vous reste plus qu'à porter du fruit en plus grande abondance.*

Supr. XIII. 10.

4. Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso,

4. Demeurez *pour cela en moi, et moi, en vous; car comme la branche de la vigne ne sauroit porter de fruit d'elle-même, mais qu'il*

¶ 1. D. Calmet pense que ce fut en chemin. Voyez l'Harmonie, art. cxciii et suiv., tom. XIX, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. viii. tom. xx.

¶ 3. Autr. Vous êtes déjà purs selon ce que je vous ai dit. Supr. XIII. 10.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

faut qu'elle demeure *unie* au cep; ainsi vous ne pouvez porter aucun fruit, si vous ne demeurez en moi;

5. *Parce que je suis comme le cep de la vigne, et que vous en êtes comme les branches. Celui donc qui demeure en moi par la foi, et en qui je demeure par ma grace, porte beaucoup de fruit; au lieu que celui qui ne demeure point en moi, et en qui je ne demeure point, n'en porte aucun.* Car vous ne pouvez rien faire sans moi; et ainsi il vous est très-important de demeurer invariablement attachés à moi;

6. *Parce que celui qui ne demeure pas en moi, sera jeté dehors comme un sarment inutile; il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu de l'enfer, et il y brûlera éternellement.*

7. *Et au contraire, si vous demeurez en moi par une foi vive, et que mes paroles demeurent en vous par une charité ardente, qui vous fasse produire les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé; et de plus vous aurez l'avantage de contribuer à la gloire de Dieu,*

8. *Car la gloire de mon Père est que vous rapportiez beaucoup de fruit, et que vous deveniez mes vrais disciples, en suivant ma doctrine, et vous rendant les imitateurs de mon amour.*

9. *Or, je vous ai aimés comme mon Père m'a aimé. Demeurez donc aussi dans mon amour " comme je demeure moi-même dans l'amour de mon Père.*

10. Si vous gardez mes com-

nisi manserit in vite : sic nec vos, nisi in me manseritis.

5. Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum : quia sine me nihil potestis facere.

6. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmas, et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet.

7. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis.

8. In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli.

9. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Manete in dilectione mea.

10. Si præcepta mea

¶ 9. C'est-à-dire dans cet amour que j'ai pour vous, comme le ¶ suiv. l'explique.

servaveritis, manebitis in dilectione mea, sicut et ego Patris mei præcepta servavi, et maneo in ejus dilectione.

11. Hæc locutus sum vobis ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur.

12. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.

13. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.

14. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.

15. Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus : vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis.

16. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos : et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat : ut quodcumque petieritis Patrem

mandemens, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandemens de mon Père, et que je demeure dans son amour.

11. Je vous ai dit ces choses, afin que *vous les pratiquiez* ; et qu'ainsi ma joie demeure en vous, et que votre joie soit accomplie, *ayant en vous la joie du Fils de Dieu même.*

12. *Pour la mériter, cette joie, le commandement que je vous donne, est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés.*

13. *Or, personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis ; et c'est ce que je vais faire pour vous.*

14. Vous serez *donc aussi véritablement* mes amis, si vous faites ce que je vous commande, *et si vous aimez vos frères jusqu'à donner votre vie pour eux.*

15. Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père, *en vous découvrant les desseins qu'il a sur moi, et les grâces qu'il doit répandre sur vous.*

16. *Ne vous élevez pas en vous-mêmes de ces avantages que vous trouvez à être mes disciples.* Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis : et je vous ai établis *mes apôtres*, afin que vous alliez *prêcher ma*

An de l'ère chr. vulg. 33.

Supr. XIII. 34.  
Eph. v. 2.  
1. Thess. IV.

9.

Matt. XXVIII. 19.

† 14. Gr. litt. si vous faites tout ce que je vous commande.

† 15. Gr. autr. je ne vous appelle plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître ; mais je vous appelle mes amis, parce que je vous fais savoir tout ce que j'ai appris de mon Père.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*doctrine par toute la terre, que vous rapportiez du fruit par la conversion de tous les peuples, et que votre fruit demeure toujours par leur salut éternel, et qu'ainsi vous méritiez que mon Père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom.*

in nomine meo, det vobis.

1. Joan. III.  
11. IV. 7.

17. *Je te répète encore une fois : Ce que je vous commande, pour répondre à ces grâces, est de vous aimer les uns les autres. Le monde ne fera pas de même à votre égard.*

17. Hæc mando vobis, ut diligatis invicem.

18. *Mais si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.*

18. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.

19. *Si vous étiez du monde, le monde aimeroit ce qui seroit à lui; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis et séparés du monde pour vous attacher à moi, c'est pour cela que le monde vous hait.*

19. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret : quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.

Supr. XIII.  
16.  
Matt. x. 24.  
XXIV. 9.

20. *Mais souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, et ne doit pas s'attendre à être mieux traité. Ainsi s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont aussi les vôtres.*

20. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persecquentur : si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt.

21. *Mais ce qui doit vous consoler dans les maux que vous aurez à souffrir de la part des hommes, c'est qu'ils vous feront tous ces mauvais traitemens, non à cause de vos mauvaises actions, mais à cause de la haine qu'ils ont pour mon nom et pour ma personne, qu'ils ne haïssent que parce qu'ils ne connoissent point celui qui m'a envoyé; mais cette ignorance ne les excuse pas.*

21. Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me.

22. *Il est vrai que si je ne fusse*

22. Si non venis-

sem, et locutus fuissim eis, peccatum non haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo.

point venu, et que je ne leur eusse pas parlé *clairement de ma divinité*, ils n'auroient point de péché *pour n'avoir pas cru en moi* ; mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché, et leur *incrédulité ne peut être que l'effet de leur aversion pour moi*.

23. Qui me odit, et Patrem meum odit.

23. Or, celui qui me hait, hait aussi mon Père, *qui est Dieu même*.

24. Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent : nunc autem, et viderunt, et oderunt et me, et Patrem meum :

24. De plus, si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres *miraculeuses*, que nul autre n'a faites, ils n'auroient point de péché *pour ne m'avoir pas reconnu pour le Fils de Dieu* ; mais maintenant ils les ont vues, *ces œuvres miraculeuses que j'ai faites en leur faveur* ; et ils n'ont pas laissé de nous haïr, moi et mon Père ;

25. Sed ut adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis.

25. Afin que la parole qui est écrite dans leur loi, soit accomplie : Ils m'ont haï sans aucun sujet. "

Pr. xxiv. 19.

26. Cum autem venerit Paracletus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me.

26. Mais *cette haine des Juifs, n'empêchera pas que ma divinité ne soit reconnue de toutes les nations* ; car lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède de mon Père, et que je vous enverrai de la part du Père, il rendra témoignage de moi, et me fera reconnaître pour le Fils de Dieu dans toute la terre.

Luc. xxiv. 49.

27. Et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.

27. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement de mes prédications, et que vous avez vu, par mes paroles et par mes actions que la sagesse et la puissance divines résident essentiellement en moi.

† 25. Ce texte peut être pris du psaume Lxviii. 5. ou xxxix. 9. 16., ou xxiv. 19.

## CHAPITRE XVI.

## SUITE DU SERMON APRÈS LA CÈNE.

Prédiction des persécutions. Promesse de l'Esprit consolateur. Triple conviction qu'il doit produire. Lumière qu'il doit répandre. Joie qui succédera à la tristesse. Prier au nom de Jésus-Christ. Confiance au milieu des tribulations.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

1. JE vous ai dit ces choses, " pour vous préserver des scandales *que pourroient vous causer les persécutions que vous aurez à souffrir de la part des hommes* ;

2. Car ils vous chasseront de leurs synagogues ; et le temps va venir où leur aveuglement sera si grand, que quiconque vous fera mourir, croira faire un sacrifice " agréable à Dieu.

3. Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connoissent ni mon Père ni moi.

4. Or, je vous dis ces choses, afin que, lorsque ce temps-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites ; " et qu'ainsi vous trouviez dans vos souffrances mêmes, la source de votre patience et de votre consolation, en y apprenant que vous souffrez pour un Dieu qui les a connues, et qui les a annoncées par avance, et qui saura bien vous en récompenser.

5. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, parce que j'étois

ψ 1. Voyez l'Harmonie, art. excv et suiv., tom. xix, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. ix, tom. xx.

ψ 2. C'est le sens du grec.

ψ 4. Dans la Vulgate le pronom *eorum* peut également se rapporter au mot qui précède, *hora eorum*, ou au mot qui suit, *eorum reminiscamini* : et surtout dans les exemplaires qui n'y mettent point de virgule, la construction demeure équivoque ; mais le grec dit sans équivoque, *reminiscamini eorum*. Du reste le sens est toujours le même, ce pronom demeurant sous-entendu dans la phrase où il ne se trouve pas exprimé.

1. Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini.

2. Absque synagogis facient vos : sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.

3. Et hæc facient vobis, quia non novērunt Patrem neque me.

4. Sed hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis.

5. Hæc autem vobis ab initio non dixi, quia

vobiscum eram : et nunc vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me, Quo vadis ?

6. Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.

7. Sed ego veritatem dico vobis : expedit vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos : si autem abiero, mittam eum ad vos.

8. Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, et de justitia, et de judicio.

9. De peccato quidem, quia non crediderunt in me :

10. De justitia vero, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me :

11. De judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.

12. Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo.

¶ 9. Gr. litt. ne croient point.

avec vous, et qu'elles ne devoient vous arriver qu'après mon départ. Je vous les dis à présent ; et je vous déclare maintenant que je m'en vais à celui qui m'a envoyé ; et aucun de vous ne me demande où je vais.

6. Mais parce que je vous dis ces choses, votre cœur se trouve rempli de tristesse.

7. Cependant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement ;

9. Du péché que les hommes ont commis, parce qu'ils n'ont point cru " en moi, malgré toutes les merveilles que j'ai opérées à leurs yeux :

10. De la justice de ma cause, et de mon innocence qui parottra clairement, parce que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus sur la terre, étant assis à sa droite dans le ciel, où rien d'impur ne sauroit entrer :

11. Et du jugement, ou de la condamnation du monde incrédule, qui est très-certaine et très-proche, parce que le prince du monde est déjà jugé, et condamné aux flammes éternelles, et que tous ceux qui lui appartiennent, doivent avoir le même sort.

12. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire ; mais vous n'êtes pas en état de les porter présentement. Vous les saurez dans la suite ;

Au de l'ère chr. vulg. 33.

An del'ère  
chr. vulg.  
35.

13. *Car quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité;'' car il ne parlera pas de lui-même, comme les faux prophètes; mais il dira tout ce qu'il aura entendu du Père et du Fils dont il procède, et il vous annoncera véritablement les choses à venir.*

14. *C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.*

15. *Or, tout ce qu'a mon Père, est à moi, n'ayant, mon Père et moi, qu'une même essence, une même sagesse et une même puissance; et c'est pourquoi je vous ai dit, en parlant du Saint-Esprit, qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera; parce que, procédant de moi comme de mon Père, il reçoit aussi de moi, avec son essence, tout ce qu'il a de lumières et de connoissances.*

16. *Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Père.''*

17. *Sur cela, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que veut-il nous dire par-là: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu*

13. *Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem: non enim loquetur a semetipso: sed quæcumque audiet, loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis.*

14. *Ille me clarificabit, quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.*

15. *Omnia quæcumque habet Pater, mea sunt: propterea dixi: quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.*

16. *Modicum, et jam non videbitis me: et iterum modicum, et videbitis me, quia vado ad Patrem.*

17. *Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem: Quid est hoc quod dicit nobis: Modicum, et non vide-*

ψ 13. Gr. litt. il vous fera entrer dans toute la vérité.

ψ 16. Plusieurs expliquent ainsi ce texte: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je dois être séparé de vous par ma mort; et encore un peu de temps, et vous me verrez, lorsque je me montrerai à vous après ma résurrection. Voyez ci-après ψ 22. Quelques-uns l'expliquent ainsi: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je vais à mon Père, par mon ascension; et encore un peu de temps, et vous me verrez dans mon second avènement. Ceux-là supposent que Jésus-Christ en parlant à ses disciples, parloit à tous ceux qui leur succédoient dans la suite des siècles, dont toute la durée n'est qu'un temps fort court aux yeux de Dieu. Ps. LXXXIX. 4., et 2. Petr. III. 8.

bitis me : et iterum modicum , et videbitis me , et quia vado ad Patrem ?

18. Dicebant ergo : Quid est hoc quod dicit : Modicum ? nescimus quid loquitur.

19. Cognovit autem Jesus , quia volebant eum interrogare , et dixit eis : De hoc quaeritis inter vos , quia dixi : Modicum , et non videbitis me : et iterum modicum , et videbitis me.

20. Amen , amen , dico vobis , quia plorabitis et flebitis vos : mundus autem gaudebit : vos autem contristabimini , sed tristitia vestra vertetur in gaudium.

21. Mulier cum parit , tristitiam habet , quia venit hora ejus : cum autem pepererit puerum , jam non meminit pressuræ propter gaudium , quia natus est homo in mundum.

22. Et vos igitur , nunc quidem tristitiam habetis , iterum autem videbo vos , et gaudebit cor vestrum : et gaudium vestrum nemo tollet a vobis.

de temps , et vous me verrez , parce que je m'en vais à *mon Père* ?

18. Ils disoient donc : Que veut-il dire : Encore un peu de temps ? Nous ne savons ce qu'il veut nous dire.

19. Mais Jésus connoissant qu'ils vouloient l'interroger là-dessus , leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai voulu dire par ces paroles ; Encore un peu de temps , et vous ne me verrez plus ; et encore un peu de temps , et vous me verrez.

20. En vérité , en vérité , je vous le dis , *le temps approche auquel* vous pleurerez et vous gémirez , vous autres ; et le monde sera dans la joie. Vous serez dans la tristesse , mais votre tristesse se changera en joie.

21. *Comme* une femme , lorsqu'elle enfante , est dans la douleur , parce que son heure est venue ; mais après qu'elle a enfanté un fils , elle ne se souvient plus de tous ses maux , dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde ;

22. Vous donc aussi , vous êtes maintenant dans la tristesse , *parce que l'heure est venue où je dois être séparé de vous par ma mort* : mais je vous verrai de nouveau après *ma résurrection* ; et votre cœur se réjouira *de la vie nouvelle dont vous me verrez jouir* ; et personne ne vous ravira votre joie , *parce que personne ne pourra me ravir cette vie glorieuse et immortelle , qui en sera la source.*

\* 21. Litt. dans la tristesse.

An de l'ère  
chr. volg.

33.

Matt. vii. 7.  
xii. 22.

Marc. xi. 24.

Luc. xi. 9.

Supr. xiv. 13.

Jac. i. 5.

23. En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus de rien, et vous comprendrez ce que veut dire ce peu de temps qui vous embarrasse aujourd'hui. En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez alors à mon Père, il vous le donnera.

24. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine et parfaite, par la satisfaction que vous en aurez en recevant l'effet de vos prières, et par l'espérance que vous concevrez d'obtenir un jour l'accomplissement de tous vos désirs.

25. Je vous ai dit ceci en paraboles. Le temps vient où je ne vous entretiendrai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement de mon Père.

26. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom; et je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous;

27. Car mon Père vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu.

28. Je suis en effet sorti de mon Père; et je suis venu dans le monde: maintenant je laisse le monde, et je m'en vals à mon Père.

29. Ses disciples lui dirent: C'est à cette heure que vous parlez ouvertement, et que vous n'usez point de paraboles.

30. Nous voyons bien présente-

23. Et in illo die me non rogabitis quidquam. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.

24. Usque modo non petistis quidquam in nomine meo. Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.

25. Hæc in proverbii locutus sum vobis. Venit hora cum jam non in proverbii loquar vobis, sed palam de Patre annuntiabo vobis.

26. In illo die in nomine meo petetis: et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem de vobis.

27. Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis, et credidistis quia ego a Deo exivi.

28. Exivi a Patre, et veni in mundum: iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.

29. Dicunt ei discipuli ejus: Ecce nunc palam loqueris, et proverbium nullum dicis.

30. Nunc scimus quia

\* 23. C'est le sens du grec.

\* 25. Les Hébreux nomment parabole tout discours figuré ou énigmatique.

seis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget : in hoc credimus, quia a Deo existi.

31. Respondit eis Jesus : Modo creditis?

32. Ecce venithora, et jam venit, ut dispergamini unusquisque in propria, et me solum relinquantis : et non sum solus, quia Pater mecum est.

33. Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis, sed confidite : ego vici mundum.

ment que vous savez tout, et qu'il n'est pas besoin que personne vous interroge, *puisque vous prévenez par votre réponse les questions qu'on voudroit vous faire* : c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu, à qui cette pénétration est réservée.

31. Jésus leur répondit : Vous croyez maintenant que je suis sorti de Dieu?

32. Le temps va venir, et il est si proche, qu'on peut dire qu'il est déjà venu, où vous serez dispersés, chacun de votre côté, et où vous me laisserez seul ; mais je ne suis pas seul, parce que mon Père est toujours avec moi.

33. Je vous ai dit ceci, non pour vous reprocher par avance votre infidélité future, mais afin que vous trouviez la paix en moi, et que vous ayez recours à moi pour vous relever de vos chutes, et pour vous soutenir dans les maux que vous aurez à souffrir ; car vous aurez de grandes afflictions dans le monde. Mais ayez confiance : j'ai vaincu le monde ; et par ma victoire, je vous ai mérité les grâces nécessaires pour le vaincre aussi vous-mêmes.

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xxvi. 31.  
Marc. xiv. 27.

## CHAPITRE XVII.

### PRIÈRE DE JÉSUS-CHRIST APRÈS LA CÈNE.

Jésus-Christ prie pour sa glorification. Il prie pour ceux qui croient déjà en lui, et pour tous ceux qui devoient croire en lui dans la suite.

1. Hæc locutus est Jesus : et sublevatis oculis in cælum, dixit :

† 1. Voyez l'Harmonie, vi<sup>e</sup> part. ch. 1, tom. xi.

1. APRÈS que Jésus eut dit ces choses, il leva les yeux au ciel, et dit : " Mon Père, l'heure de ma mort est

art. cxcviii, tom. xix et la Concordance

An de l'ère  
chr. vulg.  
53.

Matt. XVIII.  
18.

venue : glorifiez votre Fils, *en le resuscitant*, afin que votre Fils vous glorifie, *en vous faisant connoître et adorer par toute la terre ;*

2. Comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés *pour frères et pour membres.*

3. Or, la vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ *vo*  
*tre Fils*, que vous avez envoyé *dans le monde pour sauver les hommes.*

4. Je vous ai glorifié sur la terre, *parce que j'ai achevé l'œuvre de leur sanctification*, que vous m'avez donnée à faire.

5. Maintenant donc, *mon Père*, glorifiez-moi *aussi* en vous-même, *en me faisant entrer comme homme en possession* de cette gloire que j'ai eue en vous *comme Dieu*, avant que le monde fût.

6. J'ai fait connoître votre nom aux hommes que vous m'avez donnés, *en les séparant du monde.* Ils étoient à vous, et vous me les avez donnés *pour disciples* ; et ils ont gardé votre parole, *que je leur ai annoncée comme venant de vous ;*

7. *De sorte qu'ils savent* présentement que tout ce que vous m'avez donné vient de vous ;

8. Parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et qu'ils les ont reçues *avec une entière docilité* ; et ils ont véritablement reconnu que je suis sorti de vous, *comme votre Fils que vous engendrez éternellement dans votre sein* ; et ils ont cru que vous m'avez envoyé *dans le monde comme le Messie que vous leur aviez promis, et qu'ils attendoient.*

9. C'est donc pour eux que je prie *efficacement* ; je ne prie point effi-

Pater, venit hora : clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te :

2. Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam.

3. Hæc est autem vita æterna : ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.

4. Ego te clarificavi super terram : opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam.

5. Et nunc clarifica me tu, Pater, apud temetipsum, claritate quam habui prius quam mundus esset apud te.

6. Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo. Tui erant, et mihi eos dedisti, et sermonem tuum servaverunt.

7. Nunc cognoverunt quia omnia quæ dedisti mihi abstesunt.

8. Quia verba quæ dedisti mihi, dedi eis, et ipsi acceperunt, et cognoverunt vere quia a te exivi, et crediderunt quia tu me misisti.

9. Ego pro eis rogo : non pro mundo rogo,

sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt.

10. Et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt : et clarificatus sum in eis.

11. Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt, et ego ad te venio. Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos.

12. Cum essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos dedisti mihi, custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur.

¶ 9. Autr. C'est pour eux que je prie : je ne prie point pour le monde *réprouvé*, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Jésus-Christ a prié d'une prière absolue et efficace, pour tous ceux pour qui sa prière devoit être exaucée : il a demandé pour eux tout ce que son Père avoit prédestiné de leur donner : il n'a rien demandé de ce que son Père avoit prédestiné de ne pas leur donner.

¶ 12. Jésus-Christ avoit déjà rapporté (*supr.* XIII. 18.) l'un des principaux endroits de l'Écriture où la trahison de Judas étoit prédite,

*cacement pour le monde incrédule et réprouvé, mais pour ceux que vous m'avez donnés pour de parfaits disciples, qui me sont très-chers, parce qu'ils sont à vous ; "*

10. *Car tout ce qui est à moi, est à vous ; et tout ce qui est à vous, est à moi : ainsi ceux que vous m'avez donnés sont en même temps et à vous et à moi ; ce qui m'engage doublement à prier pour eux. Et de plus, je suis glorifié en eux, par la foi qu'ils ont en moi, et par l'obéissance qu'ils me rendent ; ce qui est encore pour moi un nouveau motif de penser à leur conservation.*

11. *Or, je ne suis bientôt plus dans le monde pour y veiller d'une manière sensible ; mais pour eux, ils sont encore dans le monde ; et pour moi, je m'en retourne vers vous. Père saint, assistez-les en mon absence ; conservez en votre nom, par votre puissance et pour votre propre gloire, ceux que vous m'avez donnés, et qui vous appartiennent toujours ; conservez-les dans l'union de la foi et de la charité, afin qu'ils soient un d'esprit et de cœur, comme nous sommes un de nature et de volonté.*

12. *Lorsque j'étois avec eux dans le monde, je les conservois en votre nom. J'ai ainsi conservé tous ceux que vous m'avez donnés ; et nul d'eux n'a péri, sinon le fils de perdition, qui s'est perdu lui-même en me trahissant, afin que l'Écriture fût accomplie. "*

An de l'ère chr. vulg. 33.

Infr. XVIII. 9.  
Ps. CVIII. 8.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

13. Maintenant je viens à vous, et je dis ceci, *étant encore* dans le monde *en présence de mes disciples*, afin qu'ils aient en eux la plénitude de ma joie, *en espérant comme moi d'être sous votre protection sur la terre, et de participer à votre gloire dans le ciel.*

14. Je leur ai donné votre parole, *qu'ils ont reçue avec foi* : et le monde les a hais, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde. *Ecoutez donc favorablement la prière que je vous fais pour eux.*

15. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal où le monde est plongé.

16. Ils ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde; *ainsi ils sont tout disposés à recevoir les impressions de votre grace et de votre sainteté.*

17. Sanctifiez-les donc dans votre vérité; *communiquez-leur une sainteté véritable; et affermissez-les dans la foi qu'ils ont en votre parole qui est la vérité même, en leur donnant la grace de la pratiquer avec fidélité, et leur inspirant le courage de l'annoncer avec force, comme ils y sont obligés;*

18. Car comme vous m'avez envoyé dans le monde, *pour y annoncer aux hommes votre vérité*, je les ai de même envoyés dans le monde *pour la leur prêcher.*

19. Et je me sanctifie moi-même, *en m'offrant pour eux en sacrifice*, afin qu'ils soient aussi sanctifiés en vérité, *qu'ils aient une sainteté vé-*

13. Nunc autem ad te venio, et hæc loquor in mundo, ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis.

14. Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo.

15. Non rogo ut tol-las eos de mundo, sed ut serves eos a malo.

16. De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo.

17. Sanctifica eos in veritate : sermo tuus veritas est.

18. Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum.

19. Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.

ψ 17. Ce mot est dans le grec.

ψ 19. Dans le style des Hébreux, *sanctifier* se met quelquefois pour *consacrer, offrir* à Dieu.

*ritable, qui les rende dignes d'être en même temps les héros et les martyrs de la vérité.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

20. Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me :

21. Ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint : ut credat mundus, quia tu me misisti.

22. Et ego claritatem quam dedisti mihi, dedi eis, ut sint unum sicut et nos unum sumus.

23. Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos sicut et me dilexisti.

24. Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum, ut videant claritatem meam,

20. Je ne vous prie pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole ;

21. Afin que tous ensemble ils ne soient qu'un, par l'unité d'un même esprit, d'une même foi et d'une même charité, et que comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous, de même ils ne soient qu'un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé, en voyant l'union que mes disciples auront entre eux, et la société que vous voudrez bien qu'ils aient avec vous.

22. Et pour commencer à la former, cette société, je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, en leur donnant à manger mon corps uni à la divinité que j'ai reçue de vous ; afin qu'ils soient un avec nous, comme nous sommes une même chose, " vous et moi.

23. Car, en les nourrissant ainsi de ma propre chair, je suis en eux ; et comme vous êtes toujours en moi, vous êtes aussi en eux avec moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité que nous avons vous et moi ; et que le monde connoisse, par cette société que mes disciples auront avec nous, que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé.

24. Mon Père, je désire " que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés, y soient aussi avec moi ; afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée de toute

‡ 22. Litt. afin qu'ils soient un comme nous sommes un.

‡ 24. Litt. je veux.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*éternité comme Dieu, et à laquelle vous m'avez éternellement prédestiné comme homme, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde.*

25. Père juste, *le monde n'aura point de part à cette gloire, parce que le monde ne vous a point connu : mais pour moi, je vous ai connu ; et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé ;*

26. *Car je leur ai fait connoître votre nom, et je le leur ferai connoître de plus en plus ; afin que, par cette connoissance de vous-même, qui est en vous le principe de votre amour pour moi, ils aient aussi en eux ce même amour dont vous m'avez aimé de toute éternité ; et que je sois moi-même en eux, afin qu'ayant en eux celui en qui vous avez mis toute votre affection, ils soient aussi eux-mêmes les objets de votre amour.*

quam dedisti mihi, quia dilexisti me ante constitutionem mundi.

25. Pater juste, mundus te non cognovit : ego autem te cognovi, et hi cognoverunt quia tu me misisti.

26. Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.

## CHAPITRE XVIII.

Jésus dans le jardin. Juifs renversés. Jésus pris et mené à Anne. Saint Pierre le suit. Jésus est envoyé à Caïphe. Renoncemens de saint Pierre. Jésus présenté à Pilate. Barabbas préféré à Jésus.

*S. Matthieu, XXVI. 36. et suiv. S. Marc, XIV. 32. et suiv. S. Luc, XXII. 40. et suiv.*

2. Reg. xv. 23.  
Matt. xxvi. 36.  
Marc. xiv. 32.  
Luc. xxii. 39.

1. Jésus ayant dit ces choses, " s'en alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron, " où il y avoit un jardin " dans lequel il entra avec eux.

1. HÆC cum dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus,

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. cxcix et suiv., tom. xix, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xi et suiv., tom. xx.

*Ibid.* Le torrent de Cédron passoit dans la vallée qui étoit entre la ville de Jérusalem et la montagne des Oliviers.

*Ibid.* C'étoit à Gethsémani au pied du mont des Oliviers. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 36., et dans saint Marc, xiv. 32.

in quem introivit ipse,  
et discipuli ejus.

2. Sciebat autem et Judas, qui tradebat eum, locum : quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis.

3. Judas ergo, cum accepisset cohortem, et a pontificibus et pharisæis ministros, venit illuc cum lanternis, et facibus, et armis.

4. Jesus itaque sciens omnia quæ ventura erant super eum, processit, et dixit eis : Quem quæritis ?

5. Responderunt ei : Jesum Nazarenum. Dicit eis Jesus : Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis.

6. Ut ergo dixit eis, Ego sum : abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram.

7. Iterum ergo interrogavit eos : Quem quæritis ? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum.

8. Respondit Jesus : Dixi vobis, quia ego sum : si ergo me quæritis, sinite hos abire.

9. Ut impleretur sermo quem dixit : Quia quos dedisti mihi, non perdidisti ex eis quemquam.

2. Or, Judas qui le trahissoit, connoissoit aussi ce lieu-là, parce que Jésus s'y étoit souvent trouvé avec ses disciples.

3. Judas ayant donc pris une compagnie de soldats, " et de gens que lui-donnèrent les princes des prêtres et les pharisiens, vint en ce lieu avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

4. Cependant Jésus qui savoit tout ce qui devoit lui arriver, *bien loin de se dérober à la fureur de ses ennemis*, vint au-devant d'eux, et leur dit : Qui cherchez-vous ?

5. Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit : C'est moi. Or, Judas qui le livroit, étoit lui-même avec eux.

6. Lors donc que Jésus leur eut dit : C'est moi, ils furent renversés, et tombèrent par terre.

7. *S'étant relevés*, Jésus leur demanda une seconde fois : Qui cherchez-vous ? Ils lui dirent : Jésus de Nazareth.

8. Jésus leur répondit : Je vous ai déjà dit que c'est moi ; si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

9. *Ce fut un commandement qu'il leur fit en faveur de ses disciples*, afin que cette parole qu'il avoit dite à son Père, fût accomplie : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. "

Matt. xxvi.  
47.  
Marc. xiv.  
43.  
Luc. xxii.  
47.

Supr. xvii.  
12.

‡ 5. Gr. litt. la cohorte. C'étoit une compagnie de soldats romains. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 27.

‡ 6. Autr. ils reculèrent.

‡ 9. Voyez au chap. xvii. 12.

An. de l'ère  
chr. vulg.  
33.

10. ¶ Alors Simon-Pierre, qui avoit une épée, la tira, en frappa un des gens du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite; or, cet homme s'appeloit Malchus.

11. Mais Jésus dit à Pierre : Remettez votre épée dans le fourreau. Ne faut-il pas que je boive le calice que mon Père m'a donné, et que je me soumette à sa volonté ?

12. Les soldats donc, le capitaine, et les gens envoyés par les Juifs, prirent Jésus, et le lièrent.

Luc. III. 2.

13. Et ils l'amènèrent premièrement chez Anne, " parce qu'il étoit beau-père de Caïphe, qui étoit grand-prêtre cette année-là.

Supr. x. 49.

14. Or, Caïphe étoit celui qui avoit donné ce conseil aux Juifs, qu'il étoit expédient " qu'un seul homme mourût pour *tout* le peuple.

15. Cependant Simon-Pierre suivoit Jésus, comme aussi un autre disciple, qui étant connu du grand-prêtre, entra avec Jésus dans la cour de *la maison* du grand-prêtre.

Matt. xxvi.  
58.

Marc. xiv.  
54.

Luc. xxii. 55.

16. Mais Pierre demeura dehors à la porte : alors cet autre disciple qui étoit connu du grand-prêtre, sortit, et parla à la portière, qui fit entrer Pierre.

10. Simon ergo Petrus habens gladium, eduxit eum, et percussit pontifiois servum : et absceidit auriculamejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus.

11. Dixit ergo Jesus Petro: Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum ?

12. Cohors ergo, et tribunus, et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum.

13. Et adduxerunt eum ad Annam primum : erat enim socer Caiphæ, qui erat pontifex anni illius.

14. Erat autem Caïphas, qui consilium dederat Judæis : Quia expedit unum hominem mori pro populo.

15. Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, et alius discipulus : discipulus autem ille erat notus pontifici, et introivit cum Jesu in atrium pontificis.

16. Petrus autem stabat ad ostium foris : exivit ergo discipulus alius, qui erat notus pontifici, et dixit os-

‡ 13. Litt. à Anne. Quelques-uns croient qu'Anne et Caïphe demeuroient dans la même maison. Voyez l'Harmonie, art. ccvii-ccviii, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xii-xiv.

‡ 14. Autr. avantageux.

tiaræ, et introduxit Petrum.

17. Dicit ergo Petro ancilla ostiaria : Numquid et tu ex discipulis es hominis istius ? Dicit ille : Non sum.

18. Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se : erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se.

19. Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrina ejus.

20. Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo : ego semper docui in synagoga, et in templo, quo omnes Judæi conveniunt : et in occulto locutus sum nihil.

21. Quid me interrogas ? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis : ecce hi sciunt quæ dixerim ego.

22. Hæc autem cum dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici ?

23. Respondit ei Je-

17. Cette servante dono qui garde la porte, dit à Pierre : N'êtes-vous pas aussi des disciples de cet homme-là ? Il *lui* répondit : *Non*, je n'en suis point. "

18. Les serviteurs et les gens *qui avoient pris Jésus*, étoient auprès du feu, où ils se chauffoient, " parce qu'il faisoit froid : Pierre étoit aussi avec eux, et se chauffoit.

19. Cependant le grand-prêtre " interrogea Jésus touchant ses disciples et sa doctrine

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent *de toutes parts*, " et je n'ai rien dit en secret.

21. Pourquoi *donc* m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu, pour savoir ce que je leur ai dit : ce sont ceux-là qui savent ce que j'ai enseigné.

22. Comme il eut dit cela, un des officiers qui étoit là présent, donna un soufflet à Jésus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre ?

23. Jésus lui répartit : Si j'ai mal

‡ 17. Saint Jean place ici ce premier renoncement, qui est réuni aux deux autres par les trois autres évangélistes : c'est une de ces circonstances que les trois autres évangélistes peuvent avoir négligées, pour réunir trois faits semblables et relatifs à un même objet.

‡ 18. Gr. litt. étoient là debout, et ayant fait du feu ils se chauffoient.

‡ 19. Quelques-uns croient que c'est Anne qui avoit été lui-même grand-prêtre. Voyez l'Harmonie, art. ccvi, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xiii.

‡ 20. C'est le sens du grec : où les Juifs s'assemblent de toutes parts.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

parlé, faites voir le mal que j'ai dit ; " mais si j'ai bien parlé, pour-quoi me frappez-vous ?

sus : Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo : si autem bene, quid me cædis ?

Matt. xxvi.  
57.  
Marc. xiv. 53.  
Luc. xxii. 54.

24. Anne l'envoya donc " lié au grand-prêtre Caïphe.

24. Et misit eum Annas ligatum ad Caïpham pontificem.

25. Cependant Simon-Pierre étoit debout *auprès du feu*, et se chauffoit. Quelques-uns donc lui dirent : N'êtes-vous pas aussi de ses disciples ? Il le nia en disant : Je n'en suis point.

25. Erat autem Simon Petrus stans, et calefaciens se. Dixerunt ergo ei : Numquid et tu ex discipulis ejus es ? Negavit ille, et dixit : Non sum.

Matt. xxvi.  
69.  
Marc. xiv. 67.  
Luc. xxii. 56.

26. Alors un des gens du grand-Prêtre, parent de celui à qui Pierre avoit coupé l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vu dans le jardin avec cet homme-là ?

26. Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus cujus abscecidit Petrus auriculam : Nonne ego te vidi in horto cum illo ?

27. Pierre le nia encore une fois ; et aussitôt le coq chanta.

27. Iterum ergo negavit Petrus : et statim gallus cantavit.

S. Matthieu, XXVII. 1.-23. S. Marc, XV. 1.-14.

S. Luc, XXIII. 1.-23.

Matt. xxvii.  
2.  
Marc. xv. 1.  
Luc. xxiii. 1.

28. Ils menèrent donc Jésus de la maison de Caïphe, où ils l'avoient jugé digne de mort, " au palais du gouverneur, " pour le prier de le faire mourir. " C'étoit le matin du

28. Adducunt ergo Jesum a Caïpha in prætorium. Erat autem mane : et ipsi non introierunt in præto-

¶ 23. Litt. rendez témoignage du mal que j'ai dit.

¶ 24. Ce mot est dans le grec. Le P. de Carrières traduisoit et paraphrasoit de cette manière : Or, Anne l'avoit envoyé lié au grand-prêtre Caïphe, chez qui tout ceci se passa. En cela il a suivi l'opinion de ceux qui supposent que le grand-prêtre dont saint Jean vient de parler (*supr.* ¶ 19.) est Caïphe, qui en effet étoit grand-prêtre alors. Mais Anne avoit aussi lui-même été grand-prêtre ; et il est assez visible que c'est de lui que saint Jean parle depuis le ¶ 13 jusqu'ici. Alors l'expression de saint Jean, *Et misit eum Annas*, se prend ici dans son sens naturel : Anne l'envoya lié (ou, selon le grec, l'envoya donc lié) au grand-prêtre Caïphe. Voyez l'Harmonie, art. ccvii, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xiiii.

¶ 28. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 66., et dans saint Marc, xiv. 64. ; voyez aussi l'Harmonie, art. ccx et suiv., et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xvii et suiv.

*Ibid.* Litt. au prétoire, qui étoit le palais du gouverneur. La cour de ce palais étoit appelée le prétoire, parce que le préteur ou gouverneur y tenoit ses assemblées publiques. Voyez dans saint Marc, xv. 16.

*Ibid.* Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 1. et 2., et dans saint Marc, xv. 1.

rium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha.

*jour avant le jour du sabbat; et ils n'entrèrent point dans le palais, de peur qu'étant devenus impurs en entrant dans la maison d'un incirconcis, ils ne pussent manger la pâque.*"

An de l'ère chr. vulg. 35.  
Act. x. 28.  
xi. 5.

29. Exivit ergo Pilatus ad eos foras, et dixit: Quam accusationem affertis adversus hominem hunc?

29. Pilate donc sortant dehors, pour s'accommoder à leur scrupule, vint à eux, et leur dit: Quel est le crime dont vous accusez cet homme?

30. Responderunt, et dixerunt ei: Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum.

30. Ils lui répondirent: Si ce n'étoit pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré entre les mains pour le faire mourir.

31. Dixit ergo eis Pilatus: Accipite eum vos, et secundum legem vestram iudicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi: Nobis non licet interficere quemquam.

31. Pilate leur dit: Si vous croyez qu'il ait mérité la mort, prenez-le vous-mêmes, et le juge selon votre loi. Les Juifs lui répondirent: Vous savez qu'il ne nous est pas permis de faire mourir personne, et que ce droit vous est réservé.

32. Ut sermo Jesu impleretur, quem dixit, significans quia mortis esset moriturus.

32. Or, ceci arriva, afin que ce que Jésus avoit dit, lorsqu'il avoit marqué de quelle mort il devoit mourir, fût accompli; car il avoit déclaré qu'il falloit qu'il fût livré aux gentils, et crucifié par les gentils."

Matt. xx. 19.

33. Introivit ergo iterum in prætorium Pilatus, et vocavit Jesum, et dixit ei: Tu es rex Judæorum?

33. Pilate étant donc rentré dans le palais, et ayant fait venir Jésus; lui dit: Etes-vous le roi des Juifs?

Matt. xxvii. 11.  
Marc. xv. 2.  
Luc. xxiii. 3.

34. Respondit Jesus: A te metipso hoc dicis? an alii dixerunt tibi de me?

34. Jésus lui répondit: Dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous l'ont dit de moi?

35. Respondit Pi-

35. Pilate lui répliqua: Est-ce

† 28. Voyez ce qui a été dit de cette Pâque des Juifs dans saint Matthieu, xvii. 17; et dans la *Dissertation sur la dernière Pâque de Jésus-Christ*, tom. xix.

† 31. Le pouvoir de vie et de mort leur avoit été ôté par les Romains.

† 32. Voyez dans saint Matthieu, xx. 19., dans saint Marc, x. 33. 34., dans saint Luc, xviii. 32. 33., et dans saint Jean, xii. 32. 33.

An de l'ère  
chr. vulg.

33.

que je suis Juif, *pour savoir qu'il y ait un roi des Juifs?* Ceux de votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains *comme un blasphémateur et un séditieux* : Qu'avez-vous fait *qui ait donné lieu à cette accusation?*

36. Jésus voulant lui ôter l'inquiétude que sa royauté pouvoit lui donner, lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde ; *et il est aisé de le remarquer, car si mon royaume étoit de ce monde, mes gens auroient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs*. Mais mon royaume n'est pas de ce monde ; *puisque personne n'y combat pour moi.*

37. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi ? Jésus lui repartit : Vous l'avez dit, je suis roi : c'est pour cela que je suis né, et que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité, *et de régner par la vérité sur ceux qui aiment la vérité.* Quiconque donc appartient à la vérité, écoute ma voix, et reçoit avec soumission la vérité que je lui annonce.

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Et ayant dit ces mots, sans attendre la réponse de Jésus, il sortit encore pour aller vers les Juifs, et leur dit : Je ne trouve aucun crime dans cet homme, et je ne puis le condamner à la mort.

39. Mais c'est la coutume que je vous délivre un criminel à la fête de Pâque : voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs ?

40. Ils se mirent tout de nouveau à crier tous ensemble : Nous ne

latus : Numquid ego Judæus sum ? Gens tua ; et pontifices tradiderunt te mihi : quid fecisti ?

36. Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo : si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent, ut non traderer Judæis : nunc autem regnum meum non est hinc.

37. Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego : Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati : omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.

38. Dicit ei Pilatus : Quid est veritas ? Et cum hoc dixisset, iterum exivit ad Judæos, et dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam.

39. Est autem consuetudo vobis, ut unum dimittam vobis in Pascha : vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum ?

40. Clamaverunt ergo rursus omnes, di-

† 37. Autr. Vous l'avez dit : je suis roi. Je dois ce témoignage à la vérité, car je ne suis né, et je ne suis venu au monde, que pour rendre témoignage à la vérité.

Matt. xxvii.  
15.  
Marc. xv. 6.  
Luc. xxiii.  
17.

centes : Non hunc, voulons point de celui-ci; mais sed Barabbam. Erat donnez-nous Barabbas. Or, ce Barabbas, *qu' ils préférèrent à Jésus, étoit un voleur et un homicide.* " An de l'ère chr. vulg. 33.

¶ 40. Voyez dans saint Marc, xv. 7., et dans saint Luc, xxiii. 19.

## CHAPITRE XIX.

Flagellation. Couronnement d'épines. Pilate cherche les moyens de délivrer Jésus-Christ. Il l'abandonne : Jésus est conduit au Calvaire, et crucifié. Inscription de sa croix. Partage de ses vêtements. La Vierge et saint Jean au pied de la croix. Soif de Jésus-Christ. Sa mort. Côté percé. Joseph et Nicodème prennent soin d'ensevelir Jésus.

*S. Matthieu, XXVII. 24. et suiv. S. Marc, XV. 15. et suiv. S. Luc, XXIII. 24. et suiv.*

1. Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit.

2. Et milites plectentes coronam de spinis, imposuerunt capiti ejus, et veste purpurea circumdederunt eum.

3. Et veniebant ad eum, et dicebant : Ave, rex Judæorum : et dabant ei alapas.

4. Exivit ergo iterum Pilatus foras, et dicit eis : Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.

5. ( Exivit ergo Jesus portans coronam spineam, et purpu-

1. ALORS Pilate prit Jésus, et le fit fouetter, " *pour tâcher par-là d'apaiser la fureur des Juifs.*

2. Or, les soldats *qui furent les ministres de cette exécution*, ayant fait une couronne d'épines entrelacées, la lui mirent sur la tête, et ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

3. Puis *se moquant de sa royauté*, ils venoient lui dire : Salut au roi des Juifs; et *en même temps* ils lui donnoient des soufflets.

4. *Après cela*, Pilate sortant de nouveau, dit aux Juifs : Voilà que je vous l'amène, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime.

5. Jésus donc sortit, portant une couronne d'épines, et un manteau d'écarlate : et Pilate *le présentant*

*Matt. xxvii.*

*27.*

*Marc. xv. 16.*

¶ 1. Voyez l'Harmonie, art. ccxvi. et suiv., tom. xix, et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xxi et suiv., tom. xx.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*aux Juifs*, leur dit : Voici l'homme.

6. Les princes des prêtres et leurs gens l'ayant vu *tout couvert de plaies, bien loin d'être touchés de compassion*, se mirent à crier : Crucifiez-le, crucifiez-le. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et le crucifiez; car pour moi, je ne trouve en lui aucun crime.

7. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi; et, selon *notre* loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait fils de Dieu.

8. Pilate ayant entendu ces paroles, craignit encore davantage *de le faire mourir, appréhendant que ce ne fût en effet le fils de quelque dieu qui ne manqueroit pas de venger sa mort*.

9. Et *pour s'en éclaircir*, il entra dans le palais, et il dit à Jésus : D'où êtes-vous? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse.

10. Pilate lui dit donc : Vous ne me parlez point? ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire attacher à une croix, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer?

11. Jésus lui répondit : Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avoit été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à vous *par passion*, a commis un plus

reum vestimentum.) Et dicit eis : Ecce homo.

6. Cum ergo vidissent eum pontifices, et ministri, clamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Accipite eum vos, et crucifigite : ego enim non invenio in eo causam.

7. Responderunt ei Judæi : Nos legem habemus, et secundum legem debet mori, quia filium Dei se fecit.

8. Cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magistimuit.

9. Et ingressus est in prætorium iterum, et dixit ad Jesum : Unde es tu? Jésus autem responsum non dedit ei.

10. Dicit ergo ei Pilatus : Mihi non loqueris? nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te?

11. Respondit Jesus : Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper. Prop-

¶ 7. Ce mot est dans le grec. Cette loi dont ils parlent, est celle qui condamnoit à mort les blasphémateurs. Lev. xxiv. 14.-16.

¶ 11. C'est-à-dire quiconque m'a livré à vous; non-seulement Judas, qui a livré Jésus aux prêtres, mais les prêtres et le peuple, qui l'ont livré à Pilate.

terea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet.

12. Et exinde quærebatur Pilatus dimittere eum. Judæi autem clamabant, dicentes : Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris : omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari.

13. Pilatus autem cum audisset hos sermones, adduxit foras Jesum, et sedit pro tribunali in loco qui dicitur Lithostrotos, hebraice autem Gabbatha.

14. Erat autem pasceve Paschæ, hora quasi sexta, et dicit Judæis : Ecce rex vester.

15. Illi autem clamabant : Tolle, tolle, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Regem vestrum crucifigam ? Responderunt pontifices : Non habemus regem nisi Cæsarem.

16. Tunc ergo tradidit eis illum, ut crucifigeretur. Suscepe-

grand péché que vous, qui me condamnez à mort par faiblesse.

12. Depuis cela, Pilate cherchoit un moyen de le délivrer ; mais les Juifs criaient : Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César ; car quiconque se fait passer pour roi, se déclare contre César.

13. Pilate donc ayant entendu ce discours, et craignant qu'on ne le rendit suspect à César, fit mener Jésus hors du palais ; et s'assit dans son tribunal, au lieu appelé en grec Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha.

14. C'étoit le jour de la préparation de la Pâque ; et il étoit alors environ la sixième heure du jour ; et il dit aux Juifs, pour faire un dernier effort sur leur cœur : Voici votre roi.

15. Mais ils se mirent à crier : Otez-le, ôtez-le du monde ; crucifiez-le. Pilate leur dit : Crucifierai-je votre roi ? Les princes des prêtres lui répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César.

16. Alors il le leur abandonna pour être crucifié. Ils prirent donc Jésus, et l'emmenèrent.

¶ 13. *Lithostrotos* est un mot grec qui signifie pavé de pierre ; et *Gabbatha* en syriaque (car c'est cette langue que les auteurs du Nouveau-Testament appellent l'hébreu, parce que c'étoit celle que les Hébreux parloient alors), signifie une hauteur ; l'endroit où Pilate fit placer son tribunal au dehors de son palais, étoit apparemment un endroit élevé et pavé.

¶ 14. Quelques anciens exemplaires grecs lisoient *la troisième heure*, conformément au texte de saint Marc, xv. 25. On prétendoit même que le texte original de saint Jean écrit de sa main, et conservé à Ephèse jusqu'au quatrième siècle, lisoit aussi *la troisième heure*. La sixième heure étoit celle de midi, la troisième étoit environ neuf heures du matin, selon notre manière de compter.

Au de l'ère chr. vulg. 33.

An de l'ère  
chr. vulg.

33.

Matt. xxvii.  
33.

Marc. xv. 22.

Luc. xxiii.

33.

17. Et portant *tui-même* sa croix, il vint au lieu appelé le Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha, "

18. Où ils le crucifièrent, et deux autres avec lui; l'un d'un côté, et l'autre de l'autre, et Jésus au milieu.

19. Pilate fit aussi un écriteau, qui fut mis au haut de la croix; et voici ce qu'il portoit : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS.

20. Et parce que le lieu où Jésus avoit été crucifié, étoit proche de la ville, beaucoup de Juifs lurent cet écriteau, qui étoit en hébreu, en grec et en latin.

21. Les princes des prêtres dirent donc à Pilate : Ne mettez pas, roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs.

22. Pilate leur répondit : Ce qui est écrit, est écrit, " *et il demeurera ainsi.*

23. Les soldats ayant crucifié Jésus, prirent ses vêtemens, et en firent quatre parts, une pour chaque soldat. *Ils prirent* aussi la tunique; et comme elle étoit sans couture, et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas,

runt autem Jesum, et eduxerunt.

17. Et bajulans sibi crucem, exivit in eum, qui dicitur Calvariæ, locum, hebraice autem Golgotha :

18. Ubi crucifixerunt eum, et cum eo alios duos, hinc et hinc, medium autem Jesum.

19. Scripsit autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem. Erat autem scriptum, JESUS NAZARENUS, REX JUDÆORUM.

20. Hunc ergo titulum multi Judæorum legerunt, quia prope civitatem erat locus, ubi crucifixus est Jesus. Et erat scriptum hebraice, græce et latine.

21. Dicebant ergo Pilato pontifices Judæorum : Noli scribere, Rex Judæorum : sed quia ipse dixit : Rex sum Judæorum.

22. Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi.

23. Milites ergo cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus (et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem), et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum.

† 17. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 33,

† 22. Litt. Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

24. Dixeruntergoad invicem : Non sciendumus eam , sed sortiamur de illa , cūjus sit : ut Scriptura impleretur , dicens : Partiti sunt vestimenta mea sibi , et in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem hæc fecerunt.

25. Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus , et soror matris ejus Maria Cleophae , et Maria Magdalene.

26. Cum vidisset ergo Jesus matrem , et discipulum stantem quem diligebat , dicit matri suæ : Mulier , ecce filius tuus.

27. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.

28. Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt , ut consummaretur Scriptura , dixit : Sitio.

29. Vas ergo erat positum acetoplenum : illi autem spongiam plenam aceto , hyssopo circumponentes , obtulerunt ori ejus.

24. Ils dirent entre eux : Ne la coupons pas , mais jetons au sort à qui l'aura. Or , ceci arriva afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtemens , et ils ont jeté ma robe au sort. Et en effet , c'est ce que firent les soldats , qui accomplirent ainsi cette prophétie.

25. Cependant la mère de Jésus , et la sœur de sa mère , Marie , femme de Cléophas , et Marie-Madeleine , se tenoient auprès de sa croix.

26. Jésus donc voyant sa mère , et près d'elle le disciple qu'il aimoit , dit à sa mère : Femme , voilà votre fils.

27. Puis il dit au disciple : Voilà votre mère. Et depuis cette heure-là , le disciple la prit chez lui , et la traita comme sa mère.

28. Après cela , Jésus voyant que tout ce qui avoit été prédit de lui , étoit accompli , afin qu'une parole de l'Écriture fût encore accomplie , il dit : J'ai soif . "

29. Et comme il y avoit là un vase plein de vinaigre , les soldats en remplirent une éponge ; et la mettant au bout d'un bâton d'hysope , ils la lui présentèrent à la bouche.

An de l'ère chr. vulg. 33.

Ps. xxi. 19.

Ps. Lxviii. 22.

† 25. Voyez la *Dissertation sur les trois Marias* , à la suite de l'Harmonie , tom. xix.

*Ibid.* On croit que ce Cléophas est le même qu'Alphée père de Jacques le mineur : Jacques étoit appelé frère de Jésus , c'est-à-dire fils de Marie sœur de la mère de Jésus.

‡ 28. Il paroît que cela a rapport au texte du psaume Lxviii. † 22.

‡ 29. Le vinaigre étoit la boisson ordinaire des soldats romains.

*Ibid.* Il paroît que saint Jean appelle ici *hysope* le bâton ou roseau dont parlent saint Matthieu , xxvii. 48. , et saint Marc , xv. 36.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

30. Jésus ayant pris le vinaigre , dit : Tout est accompli ; et baissant la tête, il rendit l'esprit.

30. Cum ergo acco-  
pisset Jesus acetum,  
dixit : Consummatum  
est. Et inclinato capite,  
tradidit spiritum.

31. Comme donc c'étoit la veille du sabbat, afin que les corps ne demeurassent point à la croix le jour du sabbat ( car ce sabbat-là étoit un jour fort solennel , à cause de la fête de Pâque qui s'y rencontroit ) ; les Juifs prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes pour avancer leur mort, et de les faire enlever.

31. Judæi ergo (quo-  
niam parasceve erat),  
ut non remanerent in  
cruce corpora sabbato  
(erat enim magnus dies  
ille sabbati), rogave-  
runt Pilatum ut fran-  
gerentur eorum crura,  
et tollerentur.

32. Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes du premier, et de l'autre qu'on avoit crucifié avec lui.

32. Venerunt ergo  
milites, et primi qui-  
dem frugerunt crura,  
et alterius qui cruci-  
fixus est cum eo.

33. Puis étant venu à Jésus, et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes.

33. Ad Jesum au-  
tem cum venissent ;  
ut viderent eum jam  
mortuum, non frege-  
runt ejus crura.

34. Mais l'un d'eux lui perça " le côté d'une lance ; et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

34. Sed unus mili-  
tum lancea latus ejus  
aperuit, et continuo  
exivit sanguis et aqua.

35. Celui qui l'a vu, en rend témoignage, et son témoignage est véritable ; et en disant cela, il sait qu'il dit vrai, et il vous en assure, afin que vous le croyiez aussi.

35. Et qui vidit, tes-  
timonium perhibuit :  
et verum est testimo-  
nium ejus. Et ille scit  
quia vera dicit, ut et  
vos credatis.

Exod. xii. 46.  
Num. ix. 12.

36. Car ces choses ont été faites, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os "

36. Facta sunt enim  
hæc ut Scriptura im-  
pleretur : Os non com-  
minuetis ex eo.

Zach. xii. 10.

37. L'Écriture dit encore ailleurs : Ils verront celui qu'ils ont percé. "

37. Et iterum alia  
Scriptura dicit : Vide-  
bunt in quem trans-  
fixerunt.

‡ 34. C'est l'expression du grec.

‡ 36. Cela avoit été dit à la lettre de l'agneau pascal, qui étoit une figure de Jésus-Christ. Exod. xii. 46. et Num. ix. 12.

‡ 37. Ce texte est de Zacharie, xii. 10., et paroît se rapporter à Jésus-Christ, selon la lettre même.

38. Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa (eo quod esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum), ut tolleret corpus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo, et tulit corpus Jesu.

39. Venit autem et Nicodemus, qui venerat ad Jesum nocte primum, ferens mixturam myrrhæ et aloës, quasi libras centum.

40. Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.

41. Erat autem in loco ubi crucifixus est, hortus : et in horto monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat.

42. Ibi ergo propter parasceven Judæorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.

38. Après cela, Joseph d'Arimathie, "qui étoit disciple de Jésus, mais *disciple* caché, parce qu'il appréhendoit les Juifs, supplia Pilate qu'il lui permit d'enlever le corps de Jésus. Pilate le lui permit. Il vint donc, et enleva le corps de Jésus.

39. Nicodème qui autrefois avoit été trouver Jésus pendant la nuit, y vint aussi, portant environ cent livres d'une mixtion de myrrhe et d'aloës."

40. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent dans des linceuls "avec des aromates, selon la manière d'ensevelir qui est ordinaire aux Juifs.

41. Or, il y avoit au lieu où il avoit été crucifié un jardin; et dans ce jardin, un sépulcre tout neuf, "où personne n'avoit encore été mis.

42. Comme donc c'étoit le jour de la préparation *du sabbat* des Juifs, et que ce sépulcre étoit proche, ils y mirent Jésus.

An de l'ère chr. vulg.

53

Matt. xxvii.

57.

Marc. xv. 45.

Luc. xxiii.

50.

Supr. iii. 2.

✦ 38. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 57.

✦ 39. L'aloës dont il est parlé ici, est une liqueur qui découle d'un arbre aromatique, à peu près comme la myrrhe, et fort différente d'une autre sorte d'aloës, qui est tirée d'une plante.

✦ 40. G. autr. l'enveloppèrent de bandelettes avec des aromates. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Écclésiastique, tom. xii.

✦ 41. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 60.

## CHAPITRE XX.

Madeleine va au sépulcre. Elle avertit Pierre et Jean; ils y viennent ensemble. Apparition des anges et de Jésus à Madeleine. Jésus apparaît aux apôtres, et leur donne le Saint-Esprit. Seconde apparition de Jésus aux apôtres. Thomas voit et croit.

*S. Matthieu*, XXVIII. 1. *et suiv.* *S. Marc.* XVI. 1. *et suiv.*  
*S. Luc*, XXIV. 1. *et suiv.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*Matt.* xxviii.

*Marc.* xvi. 1.

*Luc.* xxiv. 1.

1. LE premier jour de la semaine, qui étoit le lendemain du sabbat, Marie Madeleine vint au sépulcre de grand matin, lorsqu'il faisoit encore obscur; " et elle vit que la pierre qui en fermoit l'entrée, avoit été ôtée.

2. Elle courut donc, et vint trouver Simon-Pierre et cet autre disciple que Jésus aimoit; et elle leur dit: Ils ont enlevé le Seigneur hors du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis.

3. Pierre sortit aussitôt, pour aller au sépulcre, et cet autre disciple avec lui.

4. Ils couraient tous deux ensemble; mais ce disciple devança Pierre, et arriva le premier au sépulcre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linceuls " qui étoient à terre; mais il n'entra pas.

ÿ 1. Voyez l'Harmonie, art. cccxxi et suiv., tom. xix, et la Concorde, vi<sup>e</sup> part. ch. xxxix, tom. ix.

ÿ 5. Gr. litt. les bandelettes. Et de même dans les deux versets suivans. *Supr.* xix. 40.

1. UNA autem sabbati, Maria Magdalene venit mane, cum adhuc tenebræ essent, ad monumentum: et vidit lapidem sublatum a monumento.

2. Cucurrit ergo, et venit ad Simonem Petrum, et ad alium discipulum, quem amabat Jesus, et dicit illis: Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum.

3. Exiit ergo Petrus, et ille alius discipulus, et venerunt ad monumentum.

4. Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus præcursit citius Petro, et venit primus ad monumentum.

5. Et cum se inclinasset, vidit posita linteamina, non tamen introivit:

6. Venit ergo Simon sequens eum, et introivit in monumentum, et vidit lintamina posita,

7. Et sudarium quod fuerat super caput ejus, non cum lintaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum.

8. Tunc ergo introivit et ille discipulus, qui venerat primus ad monumentum: et vidit, et credidit:

9. Nondum enim sciebant Scripturam, quia oportebat eum a mortuis resurgere.

10. Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos.

11. Maria autem stabat ad monumentum foris plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum:

12. Et vidit duos angelos in albis, sedentes unum ad caput, et unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Jesu.

13. Dicunt et illi: Mulier, quid ploras? Dicit eis: Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum.

14. Hæc cum dixis-

6. Simon-Pierre qui le suivoit, arriva après lui, entra dans le sépulcre, et vit les linceuls qui y étoient,

7. Et le suaire qu'on lui avoit mis sur la tête, lequel n'étoit pas avec les linceuls, mais plié dans un lieu à part.

8. Alors cet autre disciple, qui étoit arrivé le premier au sépulcre, y entra aussi; et il vit que Jésus n'y étoit plus; et il crut qu'on l'avoit enlevé, comme Madeleine le leur avoit dit;

9. Car ils ne savoient pas encore ce que l'Écriture enseigne du Christ, qu'il falloit qu'il ressuscitât d'entre les morts "

10. Les disciples après cela s'en retournèrent chez eux.

11. Mais Marie se tenoit dehors près du sépulcre, versant des larmes. Comme elle pleuroit ainsi, elle se baissa, et regardant dans le sépulcre,

12. Elle vit deux anges vêtus de blanc assis au lieu où avoit été le corps de Jésus, l'un à la tête, et l'autre aux pieds.

13. Ils lui dirent: Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur répondit: C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur; et je ne sais où ils l'ont mis.

14. Ayant dit cela, elle se retour-

An de l'ère chr. vulg. 33.

Matt. xxviii.  
1.  
Marc. xvi. 5.  
Luc. xxiv. 4.

† 9. La résurrection de Jésus-Christ est marquée particulièrement qu ps. xv. † 10.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

na ; et elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui.

set, conversa est retrorsum, et vidit Jesum stantem : et non sciebat quia Jesus est.

15. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? Qui cherchez-vous ? Elle, croyant que c'étoit le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai.

15. Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras ? quem quæris ? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum : et ego eum tollam.

16. Jésus lui dit : Marie. Aussitôt elle se retourna, et lui dit : Rabboni " ( c'est-à-dire Maître. ) Et en même temps elle se jeta à ses pieds, pour les embrasser.

16. Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni, ( quod dicitur Magister. )

17. Mais Jésus lui dit : Ne me touchez point. Cet empressement est inutile ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père : ainsi vous aurez tout le temps de me donner des marques de votre amour. Mais allez promptement trouver mes frères ; et dites-leur ceci de ma part : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.

17. Dicit ei Jesus : Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum : vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum.

18. Marie-Madeleine vint donc dire aux disciples qu'elle avoit vu le Seigneur, et qu'il lui avoit dit ces choses.

18. Venit Maria Magdalene, annuntians discipulis : Quia vidi Dominum, et hæc dixit mihi.

Marc. xvi. 14.  
Luc. xxiv.  
36.  
1. Cor. xv. 5.

19. Sur le soir du même jour, " qui étoit le premier de la semaine, les portes de la maison où les disciples étoient assemblés, de peur des Juifs, étant fermées, Jésus vint, et se trouva au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

19. Cum ergo sero esset die illo, una sabbatorum, et fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati propter metum Judæorum : venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis.

20. Et après avoir dit ces paroles, il leur montra ses mains et son côté.

20. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus

† 16. Ce mot est syriaque.

† 19. Voyez l'Harmonie, art. *οὐκ εἶχε* et suiv., et la Concordance, vi<sup>e</sup> part. ch. xxx.

et latus. Gavisī sunt ergo discipuli viso Domino.

21. Dixit ergo eis iterum : Pax vobis : sicut misit me Pater, et ego mitto vos.

22. Hæc cum dixisset, insufflavī, et dixit eis : Accipite Spiritum Sanctum.

23. Quorum remisistis peccata, remittuntur eis ; et quorum retinueritis, retenta sunt.

24. Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus.

25. Dixērunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.

26. Et post dies octo, iterum erant discipuli ejus intus, et Thomas cum eis. Venit Jesus januis clausis, et stetit in medio, et dixit : Pax vobis.

27. Deinde dicit Thomæ : Infer digitum tuum huc, et vide manus meas : et affer ma-

té. Les disciples eurent donc une joie extrême de voir le Seigneur.

21. Alors il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous. *Et il ajouta* : comme mon Père m'a envoyé pour opérer le salut des hommes, je vous envoie de même pour y travailler, et je vous fais part de mon autorité.

22. Ayant dit ces mots, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.

23. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

24. Or, Thomas, l'un des douze apôtres appelé aussi Didyme, n'étoit pas avec eux, lorsque Jésus vint se montrer à eux.

25. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ses mains les marques des clous qui les ont percés, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne le croirai point ressuscité.

26. Huit jours après, les disciples étant encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et se trouva au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

27. Il dit ensuite à Thomas : Portez ici votre doigt, et regardez mes mains ; approchez aussi votre main, et la mettez dans la plaie de mon

An de Père chr. vulg. 53.

Matt. xviii. 18.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

côté ; et ne soyez pas incrédule ,  
mais fidèle.

28. Thomas lui répondit , et lui  
dit : Mon Seigneur et mon Dieu.

29. Jésus lui dit : Vous avez cru ,  
Thomas , parce que vous m'avez vu ;  
heureux ceux qui ont cru sans m'a-  
voir vu , " *parce que leur récompense sera proportionnée au mérite de leur foi.*

30. Jésus a fait , à la vue de ses  
disciples , beaucoup d'autres mi-  
racles qui ne sont pas écrits dans ce  
livre ;

Infr. XXI. 15.

31. Mais ceux-ci sont écrits , afin  
que vous croyiez que Jésus est le  
Christ , le " Fils de Dieu ; et qu'en  
croyant , vous ayez *dans ce monde*  
*la vie de la grace , et dans l'autre*  
*la vie éternelle , qui ne peuvent*  
*s'obtenir qu'en son nom et par ses*  
*mérites.*

ψ 29. Gr. autr. Heureux ceux qui croient sans avoir vu.

ψ 31. Le grec l'exprime ainsi.

num tuam , et mitte  
in latus meum , et noli  
esse incredulus , sed  
fidelis.

28. Respondit Tho-  
mas , et dixit ei : Do-  
minus meus , et Deus  
meus.

29. Dixit ei Jesus :  
Quia vidisti me , Tho-  
ma , credidisti : beati  
qui non viderunt , et  
crediderunt.

30. Multa quidem  
et alia signa fecit Je-  
sus in conspectu disci-  
pulorum suorum , quæ  
non sunt scripta in li-  
bro hoc :

31. Hæc autem scrip-  
ta sunt , ut credatis  
quia Jesus est Chris-  
tus Filius Dei , et ut  
credentes , vitam ha-  
beatis in nomine ejus.

## CHAPITRE XXI.

Apparition de Jésus à ses disciples près de la mer de Tibériade. Pêche miraculeuse. Amour de saint Pierre. Jésus lui confie ses brebis , et lui prédit son martyre. Saint Pierre demande à Jésus ce que deviendra saint Jean.

1. Jésus se fit voir encore depuis  
à ses disciples sur le bord de la mer  
de Tibériade et il s'y fit voir de cette  
sorte : "

1. POSTEA manifes-  
tavit se iterum Jesus  
discipulis ad mare Ti-  
beriadis. Manifestavit  
autem sic :

ψ 1. Voyez l'Harmonie , art. CCXLI et suiv. , tom. XIX , et la Concordance ,  
1<sup>re</sup> part. ch. XXXI. , tom. XX.

2. Erant simul Simon Petrus, et Thomas, qui dicitur Didymus, et Nathanael qui erat a Cana Galilææ, et filii Zebedæi, et alii ex discipulis ejus duo.

3. Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus et nos tecum. Et exierunt, et ascenderunt in navim : et illa nocte nihil prendiderunt.

4. Mane autem facta, stetit Jesus in litore : non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est.

5. Dixit ergo eis Jesus : Pueri, numquid pulmentarium habetis ? Responderunt ei : Non.

6. Dicit eis : Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo, et jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium.

7. Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est. Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se (erat enim nudus), et misit se in mare.

8. Alii autem discipuli navigio venerunt (non enim longe erant

2. Simon-Pierre et Thomas, surnommé Didyme, Nathanaël " qui étoit de Cana en Galilée, les deux fils de Zébédée, " et deux autres disciples, étoient ensemble.

3. Simon-Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent : Nous allons aussi avec vous. Ainsi ils y allèrent tous, et entrèrent dans une barque. Mais cette nuit-là, ils ne prirent rien.

4. Le matin étant venu, Jésus se trouva sur le rivage; sans que ses disciples sussent que c'étoit Jésus.

5. Jésus donc leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non.

6. Il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous en trouverez. Ils le jetèrent aussitôt : et ils ne pouvoient le tirer, tant il étoit chargé de poissons.

7. Alors le disciple que Jésus aimoit, dit à Pierre : C'est le Seigneur; et Simon-Pierre ayant entendu que c'étoit le Seigneur, mit son habit (car il étoit nu), et il se jeta dans la mer, pour aller à lui.

8. Les autres disciples vinrent avec la barque; et comme ils n'étoient loin de la terre que d'environ

\* 2. Quelques-uns croient que c'est saint Barthélemi. Voyez dans saint Matthieu, x. 3.

*Ibid.* C'est-à-dire Jacques le majeur et Jean son frère.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

deux cents coudées, " ils y tirèrent leur filet plein de poissons.

9. Quand ils furent descendus à terre, ils trouvèrent des charbons allumés, et du poisson qu'on avoit mis dessus, et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez quelques poissons de ceux que vous venez de prendre.

11. Simon-Pierre monta dans la barque, et tira à terre le filet, plein de cent cinquante-trois grands poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point.

12. Jésus leur dit : Venez, dînez. Et nul de ceux qui se mirent là pour manger " n'osoit lui demander : Qui êtes-vous ? C'eût été une question inutile, car ils savoiènt tous que c'étoit le Seigneur.

13. Jésus s'approcha donc, prit le pain, leur en donna, et du poisson aussi.

14. Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples *assemblés* depuis sa résurrection d'entre les morts.

15. Après donc qu'ils eurent dîné, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci ? Il lui répondit : Oui, Seigneur ; vous savez bien que je

a terra, sed quasi cubitis ducentis), trahentes rete piscium.

9. Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas positas, et piscem superpositum, et panem.

10. Dicit eis Jesus : Afferte de piscibus, quos prendidistis nunc.

11. Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus, Et cum tanti essent, non est scissum rete.

12. Dicit eis Jesus : Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum : Tu quis es ? scientes quia Dominus est.

13. Et venit Jesus, et accipit panem, et dat eis, et piscem similiter.

14. Hoc jam tertio manifestatus est Jesus discipulis suis, cum resurrexisset a mortuis.

15. Cum ergo prandissent, dicit Simon Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his ? Dicit ei : Etiam,

† 8. C'est-à-dire, plus de trois cent trente pieds, ou cinquante-cinq toises.

† 12. Gr. nul des disciples.

† 14. La première apparition de Jésus-Christ aux disciples assemblés, fut le jour même de sa résurrection. *Supr.* xx. 19. La seconde fut huit jours après la première. *Ibid.* † 26.

Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.

16. Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me ? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.

17. Dicit ei tertio : Simon Joannis, amas me ? Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertio, Amas me ? et dixit ei : Domine, tu omnia nosti : tu scis quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas.

18. Amen, amen dico tibi : Cum esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas : cum autem senueris, extends manus tuas, et alius te cinget, et ducet quo tu non vis.

19. Hoc autem dixit, significans qua morte clarificaturus esset Deum. Et cum hoc dixisset, dicit ei : Sequere me.

20. Conversus Petrus, vidit illum discipulum, quem diligebat Jesus, sequentem, qui et recubuit in cœna super pectus ejus, et dixit : Domine, quis est qui tradet te ?

21. Hunc ergo cum

vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.

16. Il lui demanda encore une seconde fois : Simon *fils* de Jean, m'aimez-vous ? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur ; vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux."

17. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon *fils* de Jean, m'aimez-vous ? Pierre fut touché de ce qu'il lui demandoit pour la troisième fois, m'aimez-vous ? et il lui répondit : Seigneur, vous connoissez toutes choses ; vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis.

18. En vérité, en vérité, je vous le dis : Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, et vous alliez où vous vouliez ; mais lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra, et vous menera où vous ne voudrez pas.

19. Or, il dit ces mots, pour marquer de quelle mort il devoit glorifier Dieu, et lui faire comprendre qu'il devoit être attaché à une croix, comme son maître. Et ce fut pour la même raison qu'après avoir dit cela, il lui dit ; Suivez-moi.

20. Pierre se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimoit, et qui pendant la cène, s'étoit reposé sur son sein, et lui avoit dit : Seigneur, qui est celui qui doit vous trahir ?

21. Pierre donc l'ayant vu, dit à

An de l'ère chr. vulg. 33.

2. Pet. 1. 14.

Supr. XIII. 23.

† 16. Gr. mes brebis.

21.

22

An de l'ère  
chr. vulg.  
35.

Jésus : Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il ?

vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid ?

22. Jésus lui dit : *Si* " je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne *juger le monde*, que vous importe ? Pour vous, suivez-moi.

22. Dicit ei Jesus : Sic eum volo manere, donec veniam, quid ad te ? tu me sequere.

23. Il courut donc sur cela un bruit parmi les frères, que ce disciple ne mourroit point. Jésus néanmoins n'avoit point dit : Il ne mourra point ; mais : *Si* " je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ?

23. Exiit ergo sermo iste inter fratres, quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei Jesus : Non moritur, sed : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te ?

24. C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui a écrit ceci ; et nous savons que son témoignage est véritable. "

24. Hic est discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc : et scimus quia verum est testimonium ejus.

Supr. xx. 50.

25. Jésus a fait tant d'autres choses, que si on les rapportoit en détail, je ne crois pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en écrivoit. "

25. Sunt autem et alia multa, quæ fecit Jesus : quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros.

† 22. C'est le sens du grec : si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, etc. Voyez la *Dissertation sur la mort de saint Jean*, à la suite de l'*Harmonie*, tom. XIX.

† 23. C'est encore le sens du grec : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, etc. Par cette parole obscure, Jésus-Christ semble avoir voulu marquer la longue vie et la mort paisible de saint Jean, qui après avoir souffert dans une grande vieillesse le supplice de l'huile bouillante, y survécut, et ne mourut qu'à l'âge de cent ans, à la fin du premier siècle de l'Église.

† 24. Voyez ce qui a été dit de ces deux derniers versets dans la préface.

† 25. Le grec imprimé ajoute ici : Amen.

---

# SUPPLÉMENT AUX PRÉFACES

## SUR LES QUATRE LIVRES

### DES SAINTS ÉVANGILES,

ou

ANALYSES DE CES QUATRE LIVRES.

---

Après avoir donné l'analyse de tous les livres de l'Ancien-Testament, j'aurois dû donner de même l'analyse des saints évangiles. Dans la première édition, je crus pouvoir m'en dispenser à cause de l'Harmonie qui est à la tête des Dissertations, et qui est elle-même une analyse, mais une analyse de la Concordance; ce qui laisse toujours à désirer l'analyse de chaque livre en particulier, du moins pour compléter la suite de celles que j'ai données sur tous les autres livres. C'étoit sans doute dans les préfaces de chacun de ces livres, que j'aurois dû insérer cette analyse dans cette nouvelle édition. J'avoue que cette idée ne m'est point venue en relisant ces préfaces; mais lorsque j'ai porté mes yeux sur la préface du livre des Actes, l'analyse que j'y donne de ce livre, m'a rendu encore plus sensible la lacune que j'avois laissée dans les quatre préfaces précédentes, en n'y donnant point l'analyse de chaque évangile; je vais donc y suppléer. On sait que les analyses que j'ai données jusqu'ici sont communément prises des sommaires du P. de Carrières. Je les rassemble de manière qu'il en résulte un discours suivi, dont la lecture peut devenir ainsi plus utile; c'est la méthode que je vais suivre.

L'évangile de saint Matthieu commence par la généalogie de Jésus-Christ prise depuis Abraham. On voit ensuite comment arriva la naissance de ce divin Sauveur (chap. 1). Les mages viennent l'adorer dans Bethléhem. Joseph et Marie sont obligés de fuir en Egypte avec le saint enfant; Hérode, pour le faire périr, fait massacrer tous les enfans

I.  
Analyse de  
l'évangile de  
S. Matthieu.

de Bethléhem et des environs. Ce prince cruel meurt, et le saint enfant est ramené dans la terre d'Israël (chap. II). Saint Jean-Baptiste prêche la pénitence pour préparer la voie à Jésus-Christ; il fait éclater de vifs reproches contre les pharisiens et les sadducéens. Jésus vient lui-même recevoir le baptême de son précurseur; et la voix de Dieu son père lui rend témoignage (chap. III). Il est conduit par l'Esprit de Dieu dans le désert, où il est tenté par le démon. Il se retire en Galilée, et vient habiter à Capharnaüm; il commence de prêcher la pénitence. Il appelle à lui Pierre et André, Jacques et Jean: il opère beaucoup de miracles (chap. IV).

Jusqu'à l'ordre des faits dans l'évangile de saint Matthieu, s'accorde assez avec celui qui se trouve dans les autres évangélistes. Il n'en est pas de même dans la suite; la différence qui s'y trouve, donne lieu de soupçonner que les copistes ont dérangé l'ordre du texte de ce saint évangéliste. J'ai tâché d'en montrer la suite par comparaison avec les textes des trois autres dans la Concordance latine, comme D. Calmet l'a fait dans l'Harmonie française; mais dans cette analyse je suivrai l'ordre des chapitres du texte tel que nous l'avons aujourd'hui.

Ici donc se trouve d'abord le sermon de Jésus-Christ sur la montagne: ce discours embrasse trois chapitres; et d'abord, Jésus prononce et caractérise huit béatitudes: il déclare à ses apôtres qu'ils sont le sel et la lumière de la terre; qu'il n'est point venu détruire la loi ni les prophètes, mais les accomplir; qu'il faut pratiquer la loi, et surpasser la justice des pharisiens. Il ne suffit pas de ne pas tuer; il faut user de douceur, et ne point conserver de haine. Il ne suffit pas de ne pas commettre d'adultère; il faut s'abstenir des mauvais désirs, et fuir tout scandale. Il ne suffit pas de ne point se parjurer; il faut s'abstenir même des juremens. Il faut être prêt à tout quitter et à tout souffrir pour conserver la charité; il faut aimer ses ennemis mêmes, et tendre à imiter les perfections de Dieu (chap. V). On doit éviter toute ostentation, soit dans l'aumône, soit dans la prière, soit dans le jeûne. En parlant de la prière, Jésus propose cette excellente formule qui est le modèle de nos prières. Après avoir parlé du jeûne, il enseigne qu'il faut mettre son trésor dans le ciel, avoir l'œil simple, servir Dieu, non l'argent; se confier aux soins de la Providence (chap. VI). Il ne faut point juger de ses frères, ne

point donner le saint aux chiens ; il faut prier avec confiance ; faire du bien aux autres ; marcher par la voie étroite ; se garder des faux prophètes ; produire des fruits de justice ; enfin bâtir sur la pierre , et non sur le sable (chap. vii).

A la suite de ce discours , se trouvent la guérison d'un lépreux , celle du serviteur d'un centenier , celle de la belle-mère de saint Pierre , et de beaucoup d'autres par Jésus-Christ. Il faut être disposé à quitter tout pour suivre ce divin Sauveur. Il apaise une tempête ; il chasse des démons qui entraînent dans la mer un troupeau de pourceaux ( chapitre viii ). On le voit ensuite guérir un paralytique. Il appelle à sa suite saint Matthieu , et répond à ceux qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent point. Il guérit une hémorroïsse , et ressuscite la fille de Jaïr. Il rend la vue à deux aveugles , et délivre un possédé muet. Il prêche l'Évangile , guérit les malades , et invite ses disciples à demander à Dieu qu'il envoie des ouvriers à sa moisson ( chapitre ix ). Il choisit ses douze apôtres ; il les envoie prêcher l'Évangile , et leur donne sur cela les instructions qui pouvoient leur être nécessaires , leur recommandant l'amour de la pauvreté , et une prudente simplicité. Il les avertit de fuir la persécution , de ne craindre que Dieu , de rendre hautement témoignage de leur foi , d'être disposés à perdre même la vie pour lui ; et d'être persuadés que nulle bonne œuvre ne demeurera sans récompense ( chap. x ).

Saint Jean envoie deux de ses disciples à Jésus-Christ pour lui demander s'il est le Christ qui doit venir ; Jésus le prouve par ses miracles , et fait l'éloge de Jean-Baptiste. Jésus-Christ et saint Jean-Baptiste ont été rejetés par les Juifs ; mais les villes impénitentes seront rigoureusement punies : les faux sages sont aveuglés , tandis que les simples sont éclairés. Tous sont invités à venir se soumettre à Jésus , dont le joug est doux ( chap. xi ). Les pharisiens se scandalisent de ce que les disciples de Jésus froissent des épis dans leurs mains le jour du sabbat. Il guérit devant eux le jour du sabbat une main sèche. Il se retire pour ne pas les irriter , et fait ainsi paroître sa douceur. Il guérit un possédé aveugle et muet : les pharisiens attribuent ses miracles au démon ; il repousse leurs blasphèmes. Il répond à ceux qui lui demandoient un prodige ; et sous l'image de Jonas , il leur annonce sa résurrection. Il montre le malheur de ceux qui , délivrés du démon , retombent sous sa puissance. Sa mère et ses frères le cherchent , et il déclare qu'il

reconnoît pour frère, pour sœur et pour mère, quiconque fait la volonté du Père céleste (chap. xii). Il propose au peuple la parabole de la semence. Ses disciples lui en demandent l'explication, et il la leur donne. Il y ajoute les paraboles de l'ivraie, du grain de sénevé, du levain. Il renvoie le peuple, et explique à ses disciples la parabole de l'ivraie. Il y ajoute encore celles du trésor caché, de la perle et du filet, et observe que nul prophète n'est respecté dans son pays (chap. xiii). S'il y a eu quelque dérangement pour l'ordre des faits dans le texte de saint Matthieu, ce n'est que jusqu'ici. Dans tout le reste, l'ordre qu'il suit, s'accorde parfaitement avec l'ordre suivi par les trois autres évangélistes.

Ici donc à l'occasion de l'inquiétude que causoit à Hérode la réputation de Jésus-Christ, saint Matthieu rappelle le crime que ce prince avoit commis en faisant mourir saint Jean-Baptiste. Il continue de rapporter les miracles de Jésus-Christ. Cinq pains sont multipliés pour nourrir cinq mille hommes. Jésus et saint Pierre marchent sur la mer. Le bord même du vêtement de Jésus guérit les malades (chap. xiv). Les scribes et les pharisiens se scandalisent de ce que les disciples de Jésus mangent sans avoir lavé leurs mains. Jésus leur reproche leur attachement à des traditions humaines. Il apprend à ses disciples qu'il y a des scandales à mépriser; il leur enseigne quelles sont les choses qui souillent l'homme. La Chananée obtient la délivrance de sa fille qui étoit possédée. Jésus guérit beaucoup de malades, et multiplie sept pains en faveur de quatre mille hommes (chap. xv). Les pharisiens et les sadducéens lui demandent un signe, et il les renvoie au signe du prophète Jonas. Il avertit ses disciples d'éviter le levain des fausses doctrines; et parce qu'ils ne le comprennent pas, il leur reproche leur peu d'intelligence. Il leur demande ce qu'on dit de lui, et ce qu'ils en pensent: saint Pierre confesse que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus le déclare heureux, et lui fait les plus excellentes promesses. Il annonce à ses disciples ses souffrances, sa mort et sa résurrection. Pierre a peine à croire ses souffrances et sa mort. Jésus l'en reprend, annonce à ses disciples la nécessité de souffrir avec lui dans ce monde pour obtenir la félicité future; il leur prédit la gloire de son futur avènement, et de sa prochaine transfiguration (chap. xvi).

Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il est

transfiguré devant eux. Il leur défend d'en parler jusqu'à sa résurrection. Ils lui demandent ce que l'on doit penser des scribes qui attendent Elie. Il confirme la promesse de la mission future d'Elie ; mais en même temps il déclare que dans un autre sens Elie est déjà venu en la personne de Jean-Baptiste. Il guérit un lunatique, et apprend à ses disciples la force de la foi. Il leur prédit encore sa passion et sa résurrection, et ordonne à Pierre de payer le tribut qu'on lui demandoit pour l'entretien du temple (chap. xvii). Il enseigne à ses disciples que le plus grand dans le royaume de Dieu est celui qui est le plus humble. Il les avertit encore une fois d'éviter avec beaucoup de soin tout scandale. Il leur propose la parabole de la brebis égarée, et l'obligation de la correction fraternelle. Il leur promet ce qu'il avoit déjà promis en particulier à saint Pierre, le pouvoir de lier et de délier. Il leur propose la parabole du débiteur insolvable et impitoyable (chap. xviii). Interrogé sur les liens du mariage, il le déclare indissoluble ; et il distingue une sorte d'eunuques volontaires. Il veut qu'on laisse venir à lui les enfans. Il propose à un jeune homme riche les conseils de la perfection. Il avertit ses disciples que le salut des riches est difficile ; il promet le centuple à ceux qui ont tout quitté pour le suivre (chap. xix).

Il propose la parabole de la vigne et des ouvriers. Il prédit pour la troisième fois sa passion et sa résurrection. Il réprime les enfans de Zébédée, qui lui demandoient les premières places dans son royaume. Il avertit ses disciples que celui qui veut être le premier, doit être le serviteur des autres. Il guérit deux aveugles en sortant de Jéricho (chapitre xx). Il entre dans Jérusalem au milieu des applaudissemens et des acclamations du peuple. Il chasse du temple les vendeurs, et confirme le témoignage que les enfans lui rendoient. Il maudit un figuier, et le rend sec ; il en prend occasion d'enseigner encore à ses disciples la puissance de la foi. Les princes des prêtres et les sénateurs du peuple lui demandent de qui il tient son autorité ; il leur demande d'où venoit le baptême de Jean. Il leur propose la parabole des deux fils, et celle des vigneronns homicides. Il leur rappelle le témoignage de David sur la pierre angulaire rejetée par les architectes, et leur annonce que le royaume de Dieu leur sera ôté (chap. xxi). Il leur propose la parabole du festin des noces, et de la robe nuptiale. Tenté par les pharisiens et les hérédiens, il leur enseigne l'obligation de

rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Tenté ensuite par les sadducéens, il leur prouve la certitude de la résurrection future. Tenté encore par un docteur de la loi, il lui rappelle les deux grands préceptes qui nous obligent d'aimer Dieu et le prochain. Il demande ensuite aux pharisiens, de qui le Christ doit être fils, et comment David de qui il doit naître, a pu l'appeler son Seigneur (chap. xxii).

Il avertit ses disciples d'écouter ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, mais de ne pas imiter leurs mœurs dépravées. Il leur enseigne à regarder Dieu comme leur père, et le Christ comme leur maître. Il prononce ensuite à diverses reprises malheur sur les scribes et les pharisiens hypocrites : il leur reproche leurs désordres ; il annonce qu'ils vont mettre le comble aux iniquités de leurs pères ; qu'ensuite Jérusalem sera détruite, et qu'ils ne le verront plus jusqu'au temps où ils reviendront à lui en le reconnaissant pour le Messie (chap. xxiii). Ses disciples lui montrent les bâtimens du temple, et il leur en prédit la ruine. Ses disciples lui demandent quand cela arrivera, et quels seront les signes de son avènement et de la fin du monde. Il répond amplement à ces deux questions ; d'abord à la première touchant la ruine de Jérusalem, et ensuite à la seconde touchant son dernier avènement et la fin du monde. Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance. Il leur propose la parabole du serviteur fidèle et du mauvais serviteur (chap. xxiv). Il y ajoute celle des vierges sages et des vierges folles ; celle des talens que le maître distribue à ses serviteurs pour les faire profiter jusqu'à son retour ; enfin il leur annonce ouvertement le grand jour où il doit juger tous les hommes, en précipitant les méchans dans le feu éternel, et introduisant les justes dans la vie éternelle (chap. xxv).

Ici commence le récit des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les Juifs conspirent contre lui. Le parfum répandu sur sa tête, chez Simon le lépreux donne occasion à la perfidie de Judas qui, après avoir murmuré de cette profusion, va promettre de livrer son maître pour trente deniers. Jésus célèbre avec ses disciples la cène pascale, et y fait succéder l'institution de la cène eucharistique. Il prédit le renoncement de saint Pierre. Il entre, avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani : il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et leur recommande de veiller

avec lui : ils s'endorment pendant qu'il prie ; il leur reproche leur sommeil , et leur annonce sa prise. Judas arrive avec une escorte ; il trahit son maître par un baiser. Pierre frappe un des gens du grand-prêtre. Jésus le réprime ; tous ses disciples s'enfuient. Jésus mené à Caïphe est condamné et outragé. Pierre l'ayant suivi, le renonce trois fois, et pleure amèrement sa faute (chap. xxvi). Le conseil des Juifs s'assemble pour faire mourir Jésus. Judas touché de repentir, se livre au désespoir, et se pend. Jésus est conduit devant Pilate, qui le trouvant innocent, veut le délivrer. Les Juifs demandent la délivrance de Barabbas, et la mort de Jésus. Pilate persiste à le déclarer innocent, et les Juifs à demander sa mort. Pilate leur délivre Barabbas, et leur abandonne Jésus. Les soldats outragent Jésus, insultent à sa royauté, et l'emmènent chargé de sa croix. Ils le crucifient entre deux voleurs : les passans l'insultent ; les ténèbres couvrent toute la terre ; il meurt ; le voile du temple se déchire ; la terre tremble ; le centénier reconnoît que Jésus étoit vraiment fils de Dieu. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus ; les Juifs mettent des gardes au sépulcre (chap. xxvii).

Les saintes femmes viennent au sépulcre : un ange leur annonce que Jésus est ressuscité. Jésus se montre à elles. Les Juifs corrompent les gardes du sépulcre. Jésus se fait voir à ses apôtres en Galilée. Enfin il les envoie prêcher et baptiser, et leur promet d'être avec eux et avec leurs disciples jusqu'à la fin des siècles (chap. xxviii).

Saint Marc commence son évangile par la prédication de saint Jean-Baptiste. Il nous montre Jésus baptisé par saint Jean, et ensuite tenté dans le désert. Jésus commence à prêcher, et appelle à lui Pierre et André, Jacques et Jean. Il délivre un homme possédé d'un esprit impur à Capharnaüm. Il guérit la belle-mère de saint Pierre, et plusieurs autres malades et possédés. Il se retire pour prier. Il continue de prêcher dans toute la Galilée, et guérit un lépreux (chap. 1). Il guérit un paralytique à Capharnaüm. Il appelle à lui saint Matthieu, et répond à ceux qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent pas. Les pharisiens se scandalisent de ce que ses disciples froissent des épis dans leurs mains le jour du sabbat (chap. 11). Il guérit une main sèche le jour même du sabbat. Une grande multitude de peuple le suit ; les démons s'écrient qu'il est le Fils de Dieu, et il leur défend de le dire. Il choisit ses

II.  
Analyse de  
l'évangile de  
saint Marc.

**douze apôtres. Les scribes attribuent ses miracles au prince des démons ; il leur déclare que le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera jamais remis. Sa mère et ses frères le cherchent ; et il déclare qu'il regarde comme son frère , sa sœur et sa mère, quiconque fait la volonté de Dieu (ch. II).**

Il propose la parabole de la semence , et il l'explique à ses apôtres. Il les avertit de communiquer la lumière qu'il leur donne , et de profiter des instructions qu'ils reçoivent de lui. Il propose ensuite la parabole de la semence jetée en terre , et celle du grain de sénevé. Il apaise une tempête (chap. IV). Il chasse une légion de démons qui entraînent dans la mer un troupeau de porcs. Il guérit l'hémorroïsse , et ressuscite la fille de Jaïr (chap. V). Il est méprisé dans Nazareth , et déclare que nul prophète n'est honoré dans son pays. Il envoie ses apôtres prêcher l'Evangile. La réputation de Jésus inquiète Hérode , qui avoit fait mourir saint Jean. Jésus se retire dans le désert avec ses apôtres ; il y multiplie cinq pains pour cinq mille hommes. Il marche sur la mer , et guérit tous les malades qui lui sont présentés (chap. VI).

Les pharisiens et les scribes se scandalisent de ce que ses disciples mangent sans avoir lavé leurs mains. Jésus leur reproche leur attachement à des traditions humaines , et leur infidélité à l'égard des commandemens de Dieu. Il enseigne au peuple et à ses disciples quelles sont les choses qui souillent l'homme. La Chananée obtient la délivrance de sa fille qui étoit possédée. Jésus guérit un homme sourd et muet (chap. VII). Il multiplie sept pains pour quatre mille hommes. Il refuse aux pharisiens un signe ; il avertit ses apôtres d'éviter le levain des fausses doctrines , et leur reproche leur peu d'intelligence. Il guérit un aveugle à Bethsaïde. Il demande à ses disciples ce qu'on dit de lui , et ce qu'ils en pensent ; saint Pierre confesse qu'il est le Christ. Jésus annonce ses souffrances , sa mort et sa résurrection. Saint Pierre a peine à croire ses souffrances et sa mort ; Jésus l'en reprend , et enseigne à ses disciples la nécessité de souffrir avec lui en ce monde pour obtenir la félicité future. Il prédit la gloire de son futur avènement et de sa prochaine transfiguration (chap. VIII). Il prend avec lui Pierre , Jacques et Jean , et il est transfiguré devant eux. Il leur défend d'en parler jusqu'à sa résurrection. Ils lui demandent ce qu'on doit penser des pharisiens et des scribes , qui attendent Elie. Il confirme la promesse de la

mission future d'Elie ; mais en même temps il déclare que dans un autre sens Elie est déjà venu en la personne de Jean-Baptiste. Il guérit un lunatique, et apprend à ses disciples la force de la foi. Il leur prédit encore sa passion et sa résurrection. Il leur enseigne que le plus humble d'entre eux sera le plus grand : il leur propose pour modèle un enfant. Il leur interdit toute jalousie, et leur défend tout scandale. Il leur recommande le sel de la sagesse et la paix (chap. ix).

Interrogé sur les liens du mariage, il le déclare indissoluble. Il veut qu'on laisse venir à lui les enfans. Il propose à un jeune homme riche les conseils de la perfection. Il avertit ses disciples que le salut des riches est difficile ; il promet le centuple à ceux qui ont tout quitté pour le suivre. Il prédit pour la troisième fois sa passion et sa résurrection. Il réprime les enfans de Zébédée, qui lui demandoient les premières places dans son royaume. Il avertit ses disciples que celui qui veut être le premier, doit être le serviteur des autres. Il guérit un aveugle en sortant de Jéricho (chap. x). Il entre dans Jérusalem au milieu des applaudissemens et des acclamations du peuple. Il maudit un figuier. Il chasse du temple les vendeurs. Il enseigne à ses disciples la puissance de la foi. Les prêtres, les scribes et les sénateurs lui demandent de qui il tient son autorité ; il leur demande d'où venoit le baptême de Jean (chap. xi). Il leur propose la parabole des vigneronns homicides. Il leur rappelle le témoignage de David sur la pierre angulaire rejetée par les architectes. Tenté par les pharisiens et les hérédians, il leur enseigne l'obligation de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Tenté ensuite par les sadducéens, il leur prouve la certitude de la résurrection future. Tenté encore par un des scribes, il lui rappelle les deux grands préceptes qui nous obligent d'aimer Dieu et le prochain. Il demande ensuite comment David de qui le Christ doit être fils, a pu l'appeler son Seigneur. Il avertit ses disciples de se garder des scribes. Il applaudit à l'offrande d'une pauvre veuve (chap. xii). Un de ses disciples lui montre les bâtimens du temple ; et il en prédit la ruine. Ses disciples lui demandent quand cela arrivera. Il leur prédit les signes qui précéderont la ruine de Jérusalem, et il y joint ceux qui précéderont la fin du monde. Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance (chap. xiii).

Ici commence le récit des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les Juifs conspirent contre lui. Le parfum répandu sur sa tête chez Simon le lépreux, donne occasion à la perfidie de Judas qui, après avoir murmuré de cette profusion, va promettre aux princes des prêtres de leur livrer son maître. Jésus célèbre avec ses disciples la cène pascalle, et y fait succéder l'institution de la cène eucharistique. Il prédit le renoncement de saint Pierre. Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani : il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et leur recommande de veiller ; ils s'endorment pendant qu'il prie : il leur reproche leur sommeil, et leur annonce sa prise. Judas arrive avec une escorte ; il trahit son maître par un baiser. Pierre frappe un des gens du grand-prêtre ; tous les disciples de Jésus s'enfuient. Jésus mené à Caïphe, est condamné et outragé. Pierre l'ayant suivi, le renonce trois fois, et pleure sa faute (chap. xiv). Le conseil des Juifs s'assemble pour délibérer sur Jésus, et le fait conduire devant Pilate, qui le trouvant innocent, veut le délivrer. Les Juifs demandent la délivrance de Barabbas et la mort de Jésus. Pilate leur délivre Barabbas, et leur abandonne Jésus. Les soldats outragent Jésus, insultent à sa royauté, et l'emmènent chargé de sa croix. Ils le crucifient entre deux voleurs ; les passans l'insultent. Les ténèbres couvrent toute la terre : il meurt. Le voile du temple se déchire ; le centenier reconnoît que Jésus étoit vraiment fils de Dieu. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus (chap. xv).

Les saintes femmes viennent au sépulcre : un ange leur annonce que Jésus est ressuscité. Jésus apparoit à Madeleine et aux deux disciples qui alloient à Emmaüs. Il apparoit aux apôtres avant de les quitter ; il les envoie prêcher l'Évangile à toutes les créatures, et s'élève devant eux dans le ciel. Ils vont partout prêcher l'Évangile, et Dieu confirme leur prédication par des miracles (chap. xvi).

III.  
Analyse de  
l'évangile de  
saint Luc.

Saint Luc met à la tête de son évangile une espèce de prologue ; ensuite il remonte à l'apparition de l'ange qui annonce à Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste. L'ange Gabriel annonce à la sainte Vierge la naissance de Jésus-Christ ; la sainte Vierge visite sainte Elisabeth, et prononce son cantique. Elisabeth enfante saint Jean-Baptiste ; et Zacharie prononce aussi lui-même un cantique (chap. 1). Jésus-Christ naît à Bethléhem. Les pasteurs avertis par un ange viennent adorer le Sauveur. Il est cir-

concis, et nommé Jésus. Marie va le présenter au Seigneur dans le temple. Le saint vieillard Siméon le reçoit, et en bénit le Seigneur; Anne la prophétesse lui rend témoignage. Jésus à l'âge de douze ans va au temple avec Joseph et Marie; sa sagesse y éclate au milieu des docteurs (chap. II).

Jean-Baptiste vient préparer les voies au Sauveur. Il donne ses avis au peuple, aux publicains et aux soldats. Il rend témoignage à Jésus. Ce divin Sauveur vient recevoir son baptême; et à cette occasion, saint Luc marque l'âge de Jésus-Christ, et sa généalogie en remontant jusqu'à Adam (chap. III). Jésus est conduit par l'Esprit de Dieu dans le désert. Il y est tenté par le démon. Il prêche en Galilée; il vient à Nazareth, où il déclare sa mission: il y est méprisé; on veut même le précipiter. Il se retire à Capharnaüm; il y délivre un possédé; il y guérit la belle-mère de saint Pierre, et plusieurs autres malades. Il défend aux démons de dire qu'il est le Christ. Il prêche dans la Galilée (chap. IV). Il vient au lac de Génésareth, et y procure à ses disciples une pêche miraculeuse. Pierre, Jacques et Jean s'attachent à lui. Il guérit un lépreux. Il se retire dans le désert pour prier. Il guérit un paralytique. Il appelle à sa suite saint Matthieu. Il répond aux pharisiens et aux scribes qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent point (chap. V).

Les pharisiens se scandalisent de ce que ses disciples froissent des épis dans leurs mains le jour du sabbat; il guérit une main sèche le jour même du sabbat. Il choisit ses douze apôtres. C'est ici que saint Luc place le sermon de Jésus sur la montagne; il en donne un précis. On y voit les principales béatitudes et les malheurs qui y sont opposés. L'amour des ennemis y est recommandé. Il faut s'abstenir de juger, se défier des guides aveugles, être plus attentif à ses propres défauts qu'à ceux des autres. Les fruits sont semblables à l'arbre: il faut bâtir sur la pierre, et non sur le sable (chap. VI). Jésus entre à Capharnaüm, où il guérit le serviteur du centenier. Il ressuscite le fils de la veuve de Naïm. Saint Jean envoie deux de ses disciples à Jésus pour lui demander s'il est le Christ qui doit venir; Jésus le prouve par ses miracles, et fait l'éloge de Jean-Baptiste. Il reproche aux Juifs leur incrédulité. Une pécheresse pénitente parfume les pieds de Jésus chez Simon le pharisien (chap. VII). Jésus va de ville en ville prêchant l'Évangile; de pieuses femmes le suivent. Le peuple

s'assemble autour de lui ; il leur propose la parabole de la semence , et l'explique à ses disciples : Il les avertit de communiquer la lumière qu'il leur donne , et de profiter des instructions qu'ils reçoivent de lui. Sa mère et ses frères le cherchent : il déclare qu'il regarde comme sa mère et ses frères ceux qui écoutent la parole de Dieu , et qui la pratiquent. Il apaise une tempête : il chasse une légion de démons , qui entraînent dans la mer un troupeau de porcs. Il guérit l'hémorroïsse , et ressuscite la fille de Jaïr (chap. VIII).

Il envoie ses apôtres prêcher l'Évangile. La réputation de Jésus inquiète Hérode , qui avoit fait mourir saint Jean. Jésus se retire dans le désert avec ses apôtres ; il y multiplie cinq pains pour cinq mille hommes. Il demande à ses disciples ce qu'on dit de lui , et ce qu'ils en pensent ; saint Pierre confesse qu'il est le Christ. Jésus annonce ses souffrances , sa mort et sa résurrection. Il enseigne à ses disciples la nécessité de souffrir avec lui en ce monde pour obtenir la félicité future. Il prédit la gloire de son futur avènement et de sa prochaine transfiguration. Il prend avec lui Pierre , Jacques et Jean ; et il est transfiguré devant eux. Il guérit un lunatique. Il prédit encore à ses disciples sa passion. Il leur enseigne que le plus humble d'entre eux sera le plus grand. Il leur interdit toute jalousie. Il réprime Jacques et Jean qui veulent faire tomber le feu du ciel sur ceux qui ne le reçoivent pas. Il montre dans quelles dispositions on doit être pour le suivre (chap. IX). Il envoie ses soixante-douze disciples prêcher l'Évangile , et leur donne ses instructions. Il annonce les malheurs qui menacent les villes impénitentes. Il apprend à ses disciples qu'ils doivent se réjouir , non de la puissance qu'il leur donne , mais de ce que leurs noms sont écrits dans le ciel. Il rend gloire à son Père de ce que les mystères cachés aux sages sont révélés aux petits. Tenté par un docteur de la loi , il lui rappelle les deux grands préceptes qui nous obligent d'aimer Dieu et le prochain : il lui propose la parabole du Samaritain. Marthe le reçoit chez elle ; et il y déclare qu'une seule chose est nécessaire , et que Marie a choisi la meilleure part (chap. X). Il propose pour la seconde fois la formule excellente de prier qui est le modèle de nos désirs et de nos demandes. Il continue de donner diverses instructions sur la prière. Il délivre un possédé muet : cette guérison donne occasion aux blasphèmes des Juifs ; ce qui donne lieu à

Jésus de proposer la parabole du fort armé et du démon rentrant. Il déclare heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent. Il refuse de donner un signe, si ce n'est celui du prophète Jonas ; ce qui lui donne lieu de déclarer qu'il est plus grand que Salomon et Jonas. Il recommande l'œil simple ; il reproche aux pharisiens leur hypocrisie, et leurs autres vices ; il tourne ensuite ses reproches contre les docteurs de la loi (chap. xi).

Il avertit ses disciples de se garder du levain des pharisiens ; de ne craindre que Dieu, de se confier en lui, de le confesser avec constance, et de se laisser conduire devant les magistrats sans inquiétude. Un homme le choisit pour arbitre dans le partage d'une succession ; il en prend occasion de parler contre l'avarice, et de proposer la parabole du riche qui est surpris d'une mort subite. Il exhorte ses disciples à ne point s'inquiéter de la nourriture ni du vêtement, à ne chercher que le royaume de Dieu et sa justice, à mettre leur trésor dans le ciel. Il propose la parabole du serviteur vigilant et fidèle ; il y oppose celle du serviteur violent et infidèle. Il déclare qu'il est venu apporter le feu sur la terre. Il reproche aux Juifs de ne pas reconnoître le temps où ils étoient, et les exhorte à prévenir le jugement terrible qui les menace (chap. xii). Il leur déclare que s'ils ne font pénitence, ils périront tous. Il leur propose la parabole du figuier stérile. Il guérit un jour de sabbat une femme courbée. Il propose la parabole du grain de sénevé, et celle du levain dans la pâte. On lui demande s'il n'y aura que peu d'hommes sauvés ; il en prend occasion d'exhorter à entrer par la porte étroite, et annonce la réprobation des faux justes, et la conversion d'une multitude de gentils infidèles de toute nation. Il prédit sa passion et la ruine de Jérusalem : il annonce que les Juifs ne le verront plus jusqu'au temps où ils reviendront à lui, et le reconnoîtront pour l'Envoyé de Dieu (chap. xiii). Il guérit un jour de sabbat un hydropique. Il exhorte à prendre la dernière place, et à inviter les pauvres. Il propose la parabole des conviés qui s'excusent. Il avertit de la nécessité de souffrir avec lui, et d'être disposé à tout quitter pour s'attacher à lui (chap. xiv).

Il propose la parabole de la brebis et de la dragme perdues et retrouvées, et celle de l'enfant prodigue (chap. xv). Il y ajoute celle de l'économe infidèle. Il recommande l'aumône, et le détachement des richesses. Les pharisiens

avares se moquent de lui. Il leur reproche leur hypocrisie. Il recommande l'observation de la loi, et l'indissolubilité du mariage. Il propose la parabole du mauvais riche (chap. xvi). Il montre le danger du scandale, la nécessité du pardon des injures, la puissance de la foi, l'obligation de conserver l'humilité. Il guérit dix lépreux, et montre combien est rare la reconnaissance des bienfaits. Les pharisiens lui demandent quand viendra le royaume de Dieu ; et à cette occasion, il marque les signes et les caractères de son dernier avènement (chap. xvii).

Il propose la parabole de la veuve importune, et prédit que la foi sera rare sur la terre dans les derniers temps. Il oppose à la vaine confiance des faux justes, la parabole du pharisien et du publicain. Il veut qu'on laisse venir à lui des enfans, et il les propose pour modèles. Il propose à un homme riche les conseils de perfection ; il marque le danger des richesses, et promet de récompenser ceux qui quittent tout pour le suivre. Il prédit pour la troisième fois sa passion, sa mort et sa résurrection. Il guérit un aveugle près de Jéricho (chap. xviii). Il appelle Zachée. Il propose la parabole des dix marcs. Il entre dans Jérusalem au milieu des applaudissemens et des acclamations du peuple. Il pleure sur cette ville, dont il annonce la ruine. Il chasse du temple les vendeurs (chap. xix). Les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs lui demandent de qui il tient son autorité ; il leur demande d'où venoit le baptême de Jean. Il propose au peuple la parabole des vigneronns homicides, et à cette occasion il rappelle le témoignage de David sur la pierre angulaire rejetée par les architectes. Tenté par les hérodiens, il leur enseigne l'obligation de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Tenté ensuite par les sadducéens, il leur prouve la certitude de la résurrection future. Il demande aux docteurs de la loi comment David de qui le Christ doit être fils, a pu l'appeler son Seigneur. Il avertit ses disciples de se garder des scribes (chap. xx). Il applaudit à l'offrande d'une pauvre veuve. Ses disciples lui montrent les bâtimens du temple ; et il leur en prédit la ruine. Ses disciples lui demandent quand cela arrivera, et quels en seront les signes. Il leur prédit les signes qui précéderont la ruine de Jérusalem, et il y joint ceux qui précéderont la fin du monde. Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance et à la prière (chap. xxi).

Ici commence le récit des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les Juifs conspirent contre Jésus, et Judas promet de le leur livrer. Jésus célèbre avec ses disciples la cène pascale, et y fait succéder l'institution de la cène eucharistique. Il prédit la trahison de Judas. Il avertit ses disciples d'éviter l'esprit de domination ; il leur promet le royaume céleste. Il donne quelques avis à saint Pierre, dont il prédit le renoncement. Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani. Il y tombe en agonie, et y éprouve une sueur de sang. Judas le trahit par un baiser. Saint Pierre frappe un serviteur du grand-prêtre. Jésus est mené à Caïphe. Saint Pierre le renonce trois fois. Jésus est insulté : le conseil s'assemble ; Jésus est condamné (chapitre xxii). On le mène à Pilate, qui le renvoie à Hérode. Celui-ci le renvoie à Pilate, qui le trouvant innocent, veut le renvoyer libre. Les Juifs demandent que Pilate leur délivre Barabbas, et qu'il fasse crucifier Jésus. Pilate le leur abandonne. Les soldats l'emmènent chargé de sa croix. Les femmes de Jérusalem pleurent sur Jésus, et il les avertit de pleurer sur elles-mêmes. Jésus est crucifié entre deux voleurs : les passans l'insultent ; il promet à l'un des voleurs le paradis. Les ténèbres couvrent toute la terre : le voile du temple se déchire ; Jésus meurt. Le centenier reconnoît que Jésus étoit vraiment un homme juste. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus (chap. xxiii).

Les saintes femmes viennent au sépulcre : deux anges leur annoncent que Jésus est ressuscité. Jésus apparoit à deux disciples qui alloient à Emmaüs : ils retournent à Jérusalem, où ils apprennent que Jésus a aussi apparû à Pierre. Il apparoit ensuite aux onze apôtres, et leur donne des preuves de sa résurrection. Enfin dans une dernière apparition, il leur promet le Saint-Esprit, et les ayant conduits hors de Jérusalem vers Béthanie, il est enlevé au ciel devant eux (chap. xxiv).

L'évangile de saint Jean nous montre d'abord l'origine céleste et éternelle du Verbe fait chair. De là le saint évangéliste vient à la mission de saint Jean-Baptiste ; et après avoir marqué le mystère de l'incarnation du Verbe, il rapporte les divers témoignages que le saint précurseur rendit à Jésus-Christ. Deux disciples de Jean ayant appris de lui que Jésus est l'agneau de Dieu, le suivent. L'un d'eux étoit André, qui lui amène Pierre. Jésus appelle ensuite

IV.  
Analyse de  
l'évangile de  
saint Jean.

Philippe, qui lui amène Nathanaël (chap. i). Jésus est invité avec sa mère et ses disciples à des noces qui se font à Cana en Galilée ; il y va , et y change l'eau en vin. Il va à Jérusalem célébrer la Pâque ( c'est la première depuis son baptême ) ; et dès lors il chasse du temple les vendeurs , et prédit en termes figurés sa résurrection (chap. ii). Nicodème vient le trouver : Jésus lui découvre la nécessité de renaitre par l'eau et par l'Esprit-Saint. Il lui prédit en termes figurés sa mort sur la croix. Jésus baptise en même temps que Jean : les disciples de Jean en avertissent leur maître , qui en prend occasion de rendre à Jésus un nouveau témoignage (chap. iii).

Jésus s'arrête près d'une ville de Samarie. Une Samaritaine vient à lui ; il lui fait connoître qu'il est le Messie. Ses disciples arrivent ; cette femme retourne à la ville. Il prédit à ses disciples la moisson qu'ils auront à recueillir. Plusieurs Samaritains viennent à lui , et croient en lui. Il retourne à Cana , et y guérit le fils d'un officier (chap. iv). Il revient à Jérusalem pour y célébrer la seconde Pâque depuis son baptême. Il y guérit , près de la piscine probatique ; un malade de trente-huit ans ; et c'étoit un jour de sabbat : les Juifs s'en scandalisent. Il leur parle des œuvres de son Père ; et ils ne peuvent souffrir qu'il se dise fils de Dieu. Il continue néanmoins de leur parler de sa filiation divine ; il leur rappelle le témoignage que Jean lui a rendu , et celui des miracles que son Père lui donne le pouvoir de faire : il y joint le témoignage des divines Écritures , et particulièrement celui de Moïse (chap. v). Suivi d'une grande multitude de peuple , aux approches de la troisième Pâque depuis son baptême , il multiplie cinq pains pour cinq mille hommes. Il s'échappe du milieu du peuple , qui plein d'admiration vouloit le faire roi. Ses disciples se mettent en mer , et il s'avance vers eux marchant sur les eaux. Le peuple se rassemblant encore autour de lui , il en prend occasion de parler du pain du ciel que Dieu leur prépare en sa personne. Les Juifs murmurent de ce qu'il dit qu'il est le pain vivant descendu du ciel. Il leur déclare que ce pain est sa chair même ; qu'il va livrer pour la vie du monde. Ils se demandent entre eux comment il pourra leur donner sa chair à manger. Il les assure qu'il leur donnera véritablement sa chair à manger et son sang à boire. Plusieurs de ses disciples s'en scandalisent , et se retirent : il demante aux douze , s'ils veulent aussi le quitter. Pierre

lui dit : A qui irions-nous, Seigneur ? Jésus commence à prédire dès lors la perfidie de Judas (chap. vi).

La fête des tabernacles étoit proche ; les parens de Jésus le pressent d'aller faire éclater sa puissance en Judée. Il diffère d'aller à Jérusalem ; et il y va ensuite sans éclat. Au milieu de la fête, il se montre dans le temple, et se met à enseigner le peuple, et à reprocher aux Juifs le dessein qu'ils formoient de le faire mourir. Les princes des prêtres veulent le faire arrêter. Il annonce indirectement sa mort prochaine. Le dernier jour de la fête, il continue de parler au peuple ; les pharisiens veulent le perdre ; Nicodème prend sa défense (chap. vii). Le lendemain les scribes et les pharisiens lui amènent une femme surprise en adultère : il les couvre de confusion, et la renvoie en lui recommandant de ne plus pécher. Il continue de parler au peuple : il annonce aux Juifs la juste punition de leur incrédulité. Il prédit sa mort ; il marque clairement sa divinité, et il déclare qu'il étoit avant qu'Abraham fût. Les Juifs veulent le lapider, il se retire (chap. viii). Il guérit ensuite un aveugle-né ; et c'étoit le jour du sabbat. Les pharisiens en prennent occasion de contester ce miracle ; et ils chassent celui qui avoit été guéri. Jésus le rencontre ensuite, et se fait connoître à lui comme Fils de Dieu (chap. ix).

Jésus continue d'enseigner le peuple ; il déclare qu'il est la porte des brebis, le bon pasteur disposé à donner sa vie pour ses brebis. La fête de la dédicace du temple survient : Jésus paroît encore dans le temple ; il y déclare ouvertement sa divinité. Les Juifs veulent encore le lapider ; il leur reproche leur haine et leurs blasphèmes : il s'échappe de leurs mains (chap. x). Lazare tombe malade, et meurt. Jésus annonce qu'il va le ressusciter. Il va à Béthanie : Marthe vient au-devant de lui ; et Jésus lui déclare qu'il est la résurrection et la vie. Marie vient aussi se jeter à ses pieds ; on le mène au tombeau ; il appelle Lazare et lui rend la vie. Les Juifs sont déconcertés par ce miracle. Caïphe prophétise en décidant que Jésus doit mourir pour le salut de sa nation. La Pâque étoit proche, et c'étoit la quatrième depuis le baptême de Jésus-Christ (chap. xi). Six jours avant la Pâque, Jésus vient à Béthanie. Marie y parfume les pieds de Jésus : Judas en murmure. Les Juifs veulent tuer Lazare. Le lendemain, Jésus entre en triomphe dans Jérusalem au milieu des acclamations du peuple. Quelques gentils veulent voir Jésus ; et à cette occasion il an-

nonce les fruits abondans de sa mort : la voix de son Père se fait entendre du ciel en lui rendant témoignage. Il continue d'annoncer sa mort, et le danger auquel s'exposent les Juifs qui refusent de croire en lui (chap. xii).

Ici commence le récit des dernières actions de Jésus-Christ, de ses souffrances et de sa mort. La veille de la fête de Pâque, au soir, après le souper, Jésus lave les pieds à ses apôtres. Il prédit la trahison de Judas. Ce disciple perfide sort. Jésus continue d'instruire ses apôtres ; il leur recommande de s'aimer les uns les autres comme il les a aimés. Il prédit le renoncement de saint Pierre (chap. xiii). Il leur déclare qu'il est la voie, la vérité et la vie ; que qui le voit, voit aussi son Père ; il leur promet l'Esprit consolateur ; il annonce que bientôt le monde ne le verra plus, mais que ses disciples le verront ; que le Saint-Esprit leur enseignera toutes choses ; qu'il leur laisse sa paix, bien différente de celle du monde ; et qu'il ne leur parlera pas encore long-temps. Il les emmène avec lui (chap. xiv). Jésus continue d'entretenir ses apôtres en leur disant qu'il est la vraie vigne, et qu'ils en sont les branches. Il les exhorte à lui demeurer fidèles, et à s'aimer les uns les autres comme il les a aimés. Il les prépare à se voir haïs du monde : il leur montre combien les Juifs incrédules sont inexcusables (chap. xv). Il leur prédit les persécutions qu'ils auront à souffrir. Il leur promet de leur envoyer l'Esprit consolateur, et de changer un jour leur tristesse en une joie que personne ne pourra leur ravir. Il les exhorte à prier son Père en son nom ; il leur déclare ouvertement qu'il va quitter le monde pour s'en aller vers son Père. Il les exhorte à mettre en lui leur confiance, parce qu'il a vaincu le monde (chap. xvi). Il adresse ensuite sa prière à son Père : il le prie d'abord pour sa propre glorification, ensuite pour la conservation et la sanctification de ses apôtres ; enfin pour que tous ceux qui croiront en lui par leur parole, ne soient tous qu'un en lui (chap. xvii).

Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani. Judas y arrive avec une troupe de gens armés. Jésus les renverse par sa parole : Pierre frappe un des gens du grand-prêtre. Jésus se laisse prendre et conduire chez Anne beau-père de Caïphe. Pierre qui suivait Jésus, commence à le renoncer. Le grand-prêtre Anne interroge Jésus, et l'envoie ensuite à Caïphe. Pierre achève de renoncer Jésus jusqu'à trois fois. Jésus est conduit devant Pilate, à qui il dé-

clare que son royaume n'est pas de ce monde ; mais qu'il est né pour rendre témoignage à la vérité. Pilate veut le renvoyer : les Juifs lui demandent par préférence Barabbas (chap. xviii). Pilate pour les apaiser fait flageller Jésus : les soldats l'insultent, en lui mettant une couronne d'épines, et un manteau d'écarlate. Pilate le présente ainsi aux Juifs et leur dit : Voilà l'homme. Les Juifs demandent sa mort. Pilate veut encore le renvoyer : les Juifs persistent à dire : Crucifiez-le. Pilate l'abandonne : on le conduit au Calvaire, où il est crucifié entre deux voleurs. Les soldats partagent entre eux ses vêtemens, et jettent sa robe au sort. Il voit au pied de sa croix sa mère et son disciple Jean : il dit à sa mère, Voilà votre fils ; et à Jean, Voilà votre mère. Il dit qu'il a soif ; il ajoute que tout est accompli, et il meurt. Un soldat qui vient pour lui briser les jambes, lui perce le côté. Joseph et Nicodème prennent soin de le mettre dans le tombeau (chap. xix).

Le surlendemain, Madeleine vient au sépulcre, et le trouvant ouvert, elle va dire à Pierre et à Jean qu'on a enlevé son Maître. Ils viennent au sépulcre, et y trouvent les linceuls et le suaire. Madeleine revient au sépulcre, et y trouve deux anges ; Jésus se montre à elle : elle va dire aux apôtres qu'elle a vu le Seigneur. Le soir de ce même jour, Jésus apparôit aux apôtres. Thomas qui n'étoit pas avec eux, refuse de les croire. Huit jours après, Jésus apparôit au milieu d'eux, et montre à Thomas les preuves de sa résurrection (chap. xx). Jésus se fait voir ensuite à plusieurs de ses disciples près de la mer de Tibériade : il leur y procure une pêche miraculeuse. Il dit jusqu'à trois fois à Pierre : M'aimez-vous ? et trois fois il lui recommande le soin de ses agneaux et de ses brebis. Il lui prédit son martyre, et lui ordonne de le suivre, Pierre lui demande ce que deviendra Jean. Jésus lui répond : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ? suivez-moi (chap. xxi). Ici finit le dernier des quatre évangiles.

# PRÉFACE

SUR

## LES ACTES DES APÔTRES.

I.  
Parallèle de  
l'évangile de  
saint Luc et  
du livre des  
Actes com-  
posé par le  
même évan-  
gélisme.

**S**AINT LUC, après avoir écrit dans l'évangile la vie de Jésus-Christ, et de sa sainte mère, dont on peut dire qu'il a été le confident; a voulu nous donner dans les Actes des apôtres, l'évangile du Saint-Esprit, comme parle OEcuménien (1); ou celui de la résurrection du Sauveur, selon la pensée de saint Jean Chrysostôme (2), ou enfin la vie et les actions des premiers apôtres, et l'histoire de l'Eglise naissante. Après la vie et la doctrine du Sauveur rapportées dans l'Evangile, il ne pouvoit nous proposer un plus grand ni un plus noble objet; il ne pouvoit rien faire de plus utile ni de plus important pour l'Eglise, soit qu'on regarde les grands exemples qu'il nous offre pour les mœurs, ou les instructions pour la doctrine (3). Il nous y représente l'accomplissement de diverses choses que le Fils de Dieu avoit prédites, la descente du Saint-Esprit, le changement prodigieux qu'il a opéré dans l'esprit et dans le cœur des apôtres; nous y voyons le modèle de la perfection chrétienne dans la vie des premiers fidèles, et la pratique des plus éminentes vertus dans la conduite des saints apôtres, les opérations miraculeuses du Saint-Esprit dans la conversion des gentils, et cette merveille des merveilles, qui est la fondation de l'église chrétienne, et l'établissement du royaume de Dieu, qui étoit promis dans toutes les Ecritures.

Saint Luc a intitulé cet ouvrage, *les Actes des apôtres*, afin que nous y cherchassions, dit saint Jean Chrysostôme (4), non pas tant les miracles qu'ils ont faits, que les

(1) OEcumen. in Acta p. 20.—(2) Chysost. in Acta, homil. 1. Καὶ γὰρ τοῦτο μάλιστα ἐστὶ, τοῦτι τὸ βιβλίον, ἀποδείξις ἀναστάσιως. — (3) Idem ibid. initio, Οὐδὲ γὰρ ἴλαστον αὐτῶν τῶν ἐναγγελίων ὠφελῆσαι ὑμᾶς δυνήσεται. Τοιαύτης ἐμπέπληστοι φιλοσοφίας, καὶ δογμάτων ὀρθότητος, καὶ θαυμάτων ἐπιδείξιώς, καὶ μάλιστα τῶν παρὰ τοῦ πνεύματος ἐργασμένων. — (4) Chrysost. tom. 5. homil. 12. p. 158.

actions saintes et les vertus qu'ils ont pratiquées. Lorsqu'il paroît ne nous raconter qu'une simple histoire de l'Eglise naissante, dit saint Jérôme (1), ce saint médecin, si célèbre par tout le monde par son évangile, nous donne dans cet écrit autant de remèdes propres à guérir les maladies de notre ame, qu'il nous dit de paroles pour nous instruire.

On croit que son principal dessein étoit d'opposer aux faux Actes des apôtres, que l'on répandoit alors dans le monde, une véritable et sincère histoire des actions de saint Pierre et de saint Paul. Il a mis dans ce livre tout ce qu'il a cru nécessaire pour édifier la foi des fidèles; et l'Eglise en a fait un si grand cas, et l'a regardé avec tant de respect, qu'elle a rejeté tous les autres pour n'adopter que lui seul (2). Mais si saint Luc a décrédité les faux Actes qui avoient été écrits avant lui, il n'a pas empêché qu'on n'en ait encore forgé d'autres depuis. On en a vu de fabriqués dans les siècles suivans par les manichéens, et par d'autres hérétiques, et nous en parlerons ci-après avec plus d'étendue. Saint Luc a fait disparaître ceux qui sont venus après, comme ceux qui avoient paru avant lui. Sanctius conjecture (3) que les Juifs ennemis de saint Paul ayant apparemment répandu beaucoup de faux bruits et de calomnies contre ce saint apôtre, saint Luc voulut venger son maître, et le défendre contre ses calomnieurs, en composant cet ouvrage.

Saint Jean Chrysostôme (4) demande pourquoi saint Luc adressant son évangile et les Actes à la même personne qui est Théophile, n'a pas réduit ces deux ouvrages en un seul livre, au lieu de les diviser en deux volumes. Il répond qu'il l'a fait, 1° pour une plus grande clarté, 2° pour la commodité du lecteur, et 3° pour se proportionner à la nature même des choses qu'il avoit à traiter, et qui demandoient cette distinction. Il est certain qu'il écrivit d'abord l'évangile, ensuite les Actes (5). Mais on ne sait pas précisément en quel temps il les composa. Les anciens ont dit qu'il avoit écrit l'évangile en Achaïe, et que c'est de cet évangile que parle saint Paul (6) dans sa seconde épître aux Corinthiens : *Nous avons envoyé avec Tite, le frère dont*

II.  
En quel  
temps et en  
quelle lan-  
gue le livre  
des Actes a  
été composé.

(1) Hieron. ep. 103. p. 9. — (2) Aug. de consensu Evang. l. iv. c. 8. — (3) In Act. prolog. n. 13. — (4) In Acta homil. 1. p. 6. c. 5. — (5) Act. 15. 1. Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile, quæ cepit Jesu. facere et docere. — (6) 2. Cor. VIII. 18. Vide Origen. Ambros. Hier. Chrysost. et ios.

le nom est devenu célèbre dans toutes les églises par l'Évangile. Mais si cela est, il faut qu'il l'ait écrit long-temps avant les Actes, puisque cette épître aux Corinthiens est d'environ l'an 57 de Jésus-Christ, au lieu que les Actes ne peuvent avoir été écrits qu'après les deux ans du séjour que saint Paul fit à Rome ; c'est-à-dire après l'an 62 ou 63 de Jésus-Christ. Il y a même assez d'apparence qu'il les écrivit à Rome étant auprès de saint Paul, durant le temps de sa prison, car il demeura avec lui à Rome jusqu'à sa délivrance.

Personne ne doute que le livre des Actes n'ait été écrit en grec ; on y remarque le style de saint Luc plus pur et plus poli que celui des autres écrivains du Nouveau Testament (1). Il cite ordinairement l'Écriture selon les Septante, apparemment parce qu'il ne savoit pas l'hébreu (2), et que saint Paul prêchant plus souvent aux gentils, aimoit mieux citer les livres saints suivant le texte commun, qui étoit entre les mains de tout le monde, que selon l'hébreu, qui étoit entendu de moins de personnes. Saint Epiphane (3) dit que ce livre fut traduit de grec en hébreu, c'est-à-dire en chaldéen, ou en syriaque, qui étoit la langue des Juifs de la Palestine.

Les ébionites qui l'avoient rendu en hébreu, le corrompirent en y mêlant plusieurs faussetés, et plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des apôtres. Saint Jérôme (4) dit qu'un certain prêtre d'Asie ajouta aux vrais Actes, les voyages de saint Paul, de sainte Thécle, et l'histoire du prétendu baptême donné par sainte Thécle à un lion (5). Tertullien racontoit que saint Jean l'évangéliste avoit convaincu de faux ce prêtre, et l'avoit obligé d'avouer qu'il avoit composé cette fable par l'amour qu'il portoit à saint Paul.

III.  
 Canonicité  
 du livre des  
 Actes. Excel-  
 lence de ce  
 livre. Rang  
 qu'il tient  
 dans la Bible.

Le livre des Actes a toujours passé pour canonique dans l'Eglise. Nous connoissons plusieurs hérétiques, comme les manichéens, les marcionites, les séréniens (6), les gnostiques, les cérinthiens, qui l'ont rejeté, et qui en ont contesté la vérité (7), parce qu'on y voit manifestement la venue

(1) Hieron. in Isai. vi. — (2) Hieron. tradit. Hebr. in Genes. xlvj. — (3) Epiph. hæres. 30. c. 3. et 6. — (4) Hieron. de Script. eccles. — (5) M. Grabbe qui a donné l'ancienne vie de sainte Thécle remarque que cette fable du lion baptisé ne s'y lit point. — (6) On lit ainsi séréniens, dans la préface de D. Calmet : je soupçonne que c'est une faute de copiste. — (7) Aug. ep. olim 253. nunc 237. n. 2. et lib. de utilitate erodendi, n. 7.

du Saint-Esprit promise par Jésus-Christ, arrivée peu de jours après son ascension ; au lieu que les manichéens prétendoient que la promesse du Sauveur n'avoit eu son effet que dans la personne de leur chef Manès. Saint Augustin (1) dit que l'Eglise reçoit avec édification cet ouvrage ; qu'elle le lit tous les ans solennellement dans les assemblées des fidèles (2), et qu'on en commence la lecture après la fête de Pâques (3) : *Actus apostolorum liber est de canone Scripturarum : ipse liber incipit legi a dominica Paschæ, sicut se consuetudo habet Ecclesiæ.*

Saint Jean Chrysostôme (4) se plaint que de son temps on négligeoit trop le livre des Actes, et que plusieurs en avoient si peu de connoissance, qu'ils ne savoient pas même qu'il y eût un livre de ce nom. Pour lui, il en relève fort le mérite, et il soutient qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile même. Erasme (5) avoit eu dessein dans son édition du Nouveau-Testament, de joindre les Actes avec l'évangile de saint Luc, pour ne point séparer deux ouvrages du même auteur, qui sont dédiés à la même personne ; mais il craignit qu'on ne trouvât mauvais qu'il dérangerât l'ordre des Evangiles ; quoiqu'à dire vrai, les Actes ne soient autre chose qu'une partie de l'Evangile même, et une partie fort considérable ; puisqu'enfin si l'Evangile nous décrit le grain de froment jeté dans la terre, et semé dans le champ, les Actes nous le représentent qui germe, qui s'élève, et qui produit son fruit. \*

Les Actes des apôtres n'ont pas toujours tenu dans la Bible le même rang qu'ils tiennent aujourd'hui, où ils sont entre les Evangiles et les Eptres de saint Paul. Quelquefois ils étoient placés immédiatement avant l'Apocalypse, comme l'insinuent saint Augustin, Cassiodore, et Théodulfe évêque d'Orléans. D'autres fois on les mettoit entre les Eptres de saint Paul et les épîtres canoniques, comme il se voit dans quelques anciennes éditions latines faites il y a deux cents ans. Dans un très-ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, on trouve d'abord les quatre évangiles, puis les Actes, ensuite les épîtres canoniques, et enfin les Eptres de saint Paul. On remarque la même chose dans les manuscrits de la version syriaque, et

(1) *Aug. de Prædestinat. SS. c. 2. n. 4.* — (2) *Aug. in Joan. tract. 6. n. 18. Ille liber canonicus omni anno ab Ecclesia recitandus.* — (3) *Aug. 315. nov. edit n. 1.* — (4) *Chrysost. homil. 1. in Acta.* — (5) *Erasm. in Acta præfat.*

dans la version moscovite. J'ai vu la même chose dans une bible latine manuscrite des PP. Prémontrés de Pont-à-Mousson. Dans les bibles imprimées à la fin du quinzième siècle, et au commencement du seizième, il y a assez peu d'uniformité dans l'ordre que ce livre tient dans la Bible.

IV.  
Diversité de leçons dans ce livre. Saint Pierre eut-il quelque part à cet ouvrage? Saint Luc s'y applique principalement à décrire l'histoire de saint Paul, qu'il accompagna dans ses voyages.

On remarque dans ce livre un grand nombre de diversités de leçons considérables, qui sont apparemment des gloses ajoutées par les copistes, ou passées de la marge dans le texte, pour plus grand éclaircissement. On lit dans la Synopse attribuée à saint Athanase, que saint Pierre dicta le livre des Actes, comme saint Paul avoit dicté l'évangile de saint Luc; mais ni l'un ni l'autre n'est certain. Il est fort douteux que saint Paul ait dicté l'évangile de saint Luc; et à l'égard des Actes, saint Pierre ne paroît pas y avoir eu la moindre part. Il n'y est fait mention de saint Pierre que dans les premiers chapitres; saint Luc le consacre presque tout entier depuis le chap. XIII, à l'histoire de saint Paul; on croit qu'il ne le quitta plus depuis qu'il l'eut joint à Troade en Phrygie. Il fut le compagnon inséparable de ses voyages, de ses travaux et de ses souffrances. Ainsi il ne nous écrit dans les Actes que ce dont il a été témoin. L'Apôtre parle de saint Luc d'une manière très-avantageuse dans sa seconde épître aux Corinthiens : *Nous vous avons envoyé avec Tite, un de nos frères qui est devenu célèbre par l'Évangile dans toutes les églises, et qui a été destiné par les églises pour être le compagnon de nos voyages, et pour recueillir avec nous les aumônes des fidèles* (1). Plusieurs anciens ont cru que *Lucius*, dont il parle aux Romains (2), et qu'il dit être son parent, est le même que saint Luc auteur des Actes.

Saint Luc accompagna saint Paul dans les deux voyages qu'il fit à Rome. Il étoit dans cette ville, et étoit le seul de ses anciens disciples qui l'accompagnât, lorsqu'il écrivit sa seconde lettre à Timothée, un peu avant son martyre (3); ainsi saint Luc suivit l'Apôtre jusqu'à la fin de sa vie. On s'étonne qu'il ne nous ait pas donné l'histoire de son martyre, puisqu'il en a été témoin, et qu'il lui a survécu longtemps. Quelques-uns (4) croient qu'il avoit résolu d'entreprendre une nouvelle histoire, depuis l'arrivée de saint Paul à Rome jusqu'à son martyre; mais il est certain qu'il ne l'exécuta pas, en ayant été détourné peut-être par ses

(1) 2. Cor. VIII. 18. 19. — (2) Rom. XVI. 21. — (3) 2. Timot. IV. 11. *Lucas est mecum solus.* — (4) Vide Fromond. ad Acta, c. ult. p. 705.

voyages, et par d'autres occupations qu'il jugea plus importantes ; car les apôtres et les hommes apostoliques écrivoient peu, et agissoient beaucoup (1). Le martyr de saint Paul nous est assez connu d'ailleurs. Un fait de cette importance arrivé à la face de la ville de Rome, et aux yeux de tous les fidèles de cette capitale du monde, ne pouvoit demeurer inconnu ; mais les voyages, et les autres particularités de la vie de l'Apôtre, pouvoient tomber dans l'oubli, et l'Eglise auroit trop perdu à les ignorer.

Le livre des Actes renferme l'histoire de l'Eglise depuis le jour de l'ascension du Sauveur, jusqu'à la délivrance de saint Paul, deux ans après son arrivée à Rome ; c'est-à-dire un espace de trente ans, depuis l'an 33 jusqu'à l'an 63 de Jésus-Christ ; ou depuis l'an 19 de Tibère jusqu'en l'année 9 de Néron.

Jésus-Christ, après s'être montré plusieurs fois à ses apôtres pendant quarante jours depuis sa résurrection, mange avec eux avant de les quitter, et leur promet qu'ils recevront dans peu le Saint-Esprit. Il s'élève vers le ciel, et une nuée le dérobe à leurs yeux. Ils s'en retournent à Jérusalem, et s'y renferment en attendant l'accomplissement de la promesse du Seigneur. Pierre propose dans l'assemblée des disciples de choisir quelqu'un qui fût, comme eux, témoin de la résurrection du Sauveur, et qui pût remplir la place du perfide Judas. Les disciples présentent Barsabas et Matthias : on jette le sort, et il tombe sur Matthias (chap. 1). (Ceci donnera lieu à une Dissertation sur les élections par le sort.) Le jour de la Pentecôte étant arrivé, le Saint-Esprit descend sur les apôtres, et sur les disciples qui étoient avec eux : remplis de l'Esprit de Dieu, ils parlent diverses langues. Cette merveille éclate ; les Juifs en sont frappés d'admiration : quelques-uns soupçonnent que c'est un effet de l'ivresse ; Pierre répond à ce reproche ; et rappelant la prophétie de Joël, il en prend occasion d'annoncer hautement la résurrection de Jésus-Christ et la puissance qu'il a reçue de Dieu son père. Environ trois mille hommes croient à la parole de cet apôtre, et sont baptisés au nom de Jésus-Christ. (On examinera dans une Dissertation ce que signifie dans le langage des apôtres le baptême au nom de Jésus-Christ.) Les apôtres opèrent beaucoup de merveilles : ceux qui croyoient

V.  
Analyse du  
livre des Actes.

(1) *Vide Chrystost. homil. 1. in Acta, p. 3.*

étoient tous unis ensemble ; et tout ce qu'ils avoient étoit commun entre eux. Le Seigneur augmentoit tous les jours le nombre de ceux qui devoient être sauvés (chap. II).

Pierre et Jean montent au temple, et guérissent un homme qui étoit boiteux dès sa naissance. Le peuple étonné de cette merveille s'assemble autour d'eux. Pierre leur déclare que c'est au nom de Jésus que ce miracle a été opéré. Il leur fait connoître leur crime, et les exhorte à la pénitence (chap. III). Les prêtres et les sadducéens se saisissent des deux apôtres, et les font mettre en prison. Le lendemain, le conseil s'assemble, et les fait venir ; ils confessent de nouveau que ce miracle a été opéré au nom de Jésus, et déclarent hautement que Jésus est la vraie pierre angulaire, et qu'il n'y a de salut que par lui. Le conseil leur défend de parler au nom de Jésus. Ils demandent s'il est juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu. Le conseil les renvoie avec menaces. Ils viennent trouver leurs frères, et leur racontent ce qui s'est passé. Toute l'assemblée rend gloire à Dieu, et implore son secours dans l'union d'un même esprit. Leur prière étant achevée, le lieu tremble, et ils sont tous remplis de l'Esprit-Saint. Toute la multitude de ceux qui croyoient, n'avoit qu'un cœur et qu'une ame ; et toutes choses étoient communes entre eux : ils vendoient leurs biens et en apportoient le prix aux pieds des apôtres : c'est ce que fit alors Barnabé (chap. IV). Ananie et Saphire vendent aussi un fonds de terre, mais ils retiennent une partie du prix. Ananie feignant d'apporter le prix entier de son bien, n'en apporte qu'une partie. Pierre lui reproche vivement son mensonge ; et aussitôt cet homme tombe mort. Sa femme arrive, se rend coupable de la même dissimulation, et est frappée du même châtiement. Les Apôtres continuent de faire beaucoup de miracles ; et l'ombre même de Pierre guérissoit les malades. Le nombre des fidèles se multiplioit. Le grand-prêtre, et ceux qui étoient dans son parti, font arrêter les apôtres, et les font mettre en prison. Un ange les délivre durant la nuit, et leur ordonne d'aller prêcher hardiment dans le temple. Ils y vont ; on les arrête de nouveau, et on les mène au conseil. Ils rendent hautement témoignage à Jésus-Christ. Le conseil forme le dessein de les faire mourir. Gamaliel représente le danger de cette résolution, et propose de les laisser plutôt aller. On les fait fouetter, et on les renvoie, en leur défendant de parler au nom de Jésus.

Ils se retirent pleins de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ, et ils continuent d'enseigner dans le temple et dans les maisons (chapitre v).

Le nombre des disciples se multipliant, il s'élève un murmure de la part des Juifs hellénistes, touchant la dispensation des aumônes. Sept diacres sont choisis pour exercer ce ministère. Le premier d'entre eux, Etienne, plein de grace et de force, faisoit de grands prodiges. Quelques-uns s'élèvent contre lui, et apostent des gens pour dire qu'ils l'avoient entendu blasphémer. Ils émeuvent le peuple, et se jettent sur Etienne, l'entraînent au conseil; ils produisent contre lui de faux témoins qui l'accusent d'avoir blasphémé contre le lieu saint et contre la loi (chapitre vi). Le grand-prêtre lui demande si cette accusation est vraie. Etienne s'adressant à toute l'assemblée, leur rappelle sommairement toute la conduite de Dieu sur Abraham et sur sa postérité, jusqu'à la construction du temple bâti par Salomon; et il leur reproche leur endurcissement. Ils frémissent de rage. Il leur déclare qu'il voit le ciel ouvert, et le Fils de l'homme à la droite de Dieu. Ils se jettent sur lui avec fureur; et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapident. Il meurt en priant pour eux. Saul, qui fut depuis nommé Paul, avoit consenti à sa mort (chap. vii). Il s'élève une grande persécution contre l'église de Jérusalem; et Saul ravage cette église. Les disciples dispersés annoncent partout la parole de Dieu. Philippe, l'un des sept diacres, prêche dans Samarie; et le peuple l'écoute avec ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit. Simon le magicien avoit depuis long-temps séduit les habitans de cette ville par ses enchantemens; mais il crut aussi lui-même, et fut baptisé. Les apôtres envoient à Samarie Pierre et Jean, pour imposer les mains aux nouveaux disciples, et leur donner le Saint-Esprit. Simon veut acheter d'eux ce pouvoir. Pierre lui reproche avec force son crime, et l'exhorte à en faire pénitence. (On examinera dans une Dissertation ce qui regarde Simon le magicien.) Un ange envoie Philippe sur le chemin de Jérusalem à Gaza. Philippe y trouve un eunuque de la reine d'Ethiopie, qui s'en retournoit de Jérusalem lisant le prophète Isaïe; il lui demande s'il entendoit ce qu'il lisoit; l'eunuque le prie de le lui expliquer. Philippe lui fait connoître Jésus-Christ; l'eunuque lui

demande le baptême; Philippe le baptise; et aussitôt l'Esprit de Dieu enlève Philippe, et le conduit à Azot, d'où il sort annonçant partout l'Évangile (chap. viii).

Saul va trouver le grand-prêtre, et lui demande des lettres pour aller à Damas arrêter les disciples du Seigneur, et les amener prisonniers à Jérusalem. Il part, et lorsqu'il approchoit de Damas, une lumière le frappe: il tombe; Jésus se fait connoître à lui, et lui ordonne d'entrer dans la ville pour y apprendre ce qu'il doit faire. Saul se lève; et ses yeux ne peuvent plus voir. On le conduit à Damas, et il y reste trois jours sans boire et sans manger. Un disciple nommé Ananie vient le trouver par l'ordre du Seigneur et lui impose les mains. Saul recouvre la vue, et reçoit le baptême. Il prêche Jésus dans les synagogues, et confond les Juifs en leur prouvant que Jésus est le Christ. Long-temps après les Juifs de Damas forment la résolution de le faire mourir: il évite leurs embûches, et vient à Jérusalem. Barnabé le présente aux apôtres; il vit avec eux, et parle avec force au nom de Jésus. Les hellénistes veulent le faire mourir; les frères le conduisent à Césarée, et l'envoient à Tharse. Pierre visitant de ville en ville les disciples, vient à Lydda; il y guérit Enée paralytique: de là il passe à Joppé; il y ressuscite une veuve nommée Tabithe (chap. ix). Un ange apparôit à Corneille, centenier, qui demouroit à Césarée, et lui ordonne d'envoyer chercher Pierre, qui étoit à Joppé. Pierre est ravi en esprit, et il apprend à ne pas appeler impur ce que Dieu a purifié. Il reçoit ceux qui étoient envoyés par Corneille; et se joignant à eux, il va le trouver. Corneille lui raconte l'ordre qu'il a reçu de Dieu; Pierre lui fait connoître Jésus-Christ. Le Saint-Esprit se répand sur Corneille et sur ceux qui étoient avec lui. Pierre les baptise (chap. x). Il retourne à Jérusalem; les fidèles circoncis lui témoignent leur surprise de ce qu'il a communiqué avec des gentils. Pierre se justifie en leur racontant tout ce qui s'est passé. Les fidèles dispersés s'étant avancés jusqu'à Antioche, commencent d'annoncer Jésus-Christ aux Grecs mêmes, et en convertissent un grand nombre. L'église de Jérusalem y envoie Barnabé qui les exhorte à demeurer fermes dans la foi. Il vient chercher Saul à Tharse, et l'emmène à Antioche: ils y prêchent, et les disciples commencent d'y prendre le nom de Chrétiens. Un prophète nommé Agabus annonce

une grande famine ; pour la prévenir, les disciples envoient quelques aumônes aux frères de Judée par les mains de Barnabé et de Saul (chap. xi).

Hérode Agrippa, roi de Judée, fait mourir Jacques frère de Jean, et fait mettre Pierre en prison. L'Eglise prie pour Pierre : un ange le délivre pendant la nuit ; il vient à la maison de Marie mère de Jean-Marc, où plusieurs étoient assemblés et en prière. Il leur raconte sa délivrance, leur laisse le soin de le faire savoir aux frères, et à Jacques le mineur, évêque de cette Eglise ; et il se retire. Hérode le fait chercher en vain, et s'en va à Césarée. Il y donne audience aux Tyriens et aux Sidoniens ; et tandis qu'il reçoit les applaudissemens impies d'un peuple flatteur, un ange du Seigneur le frappe, et il meurt mangé des vers. Barnabé et Saul retournent de Jérusalem à Antioche avec Jean-Marc (chap. xii). Le Saint-Esprit ordonne que Saul et Barnabé soient séparés pour l'œuvre à laquelle il les destine. Après avoir reçu l'imposition des mains, ils vont à Séleucie, et passent de là en Chypre avec Jean-Marc. Ils prêchent à Salamine, et vont jusqu'à Paphos, où ils trouvent un magicien nommé Elymas auprès du proconsul nommé Paul. Ce proconsul les fait venir pour entendre la parole de Dieu. Elymas leur résiste, et est frappé d'aveuglement ; le proconsul voyant ce miracle, embrasse la foi. Saul, qui depuis ce temps est toujours nommé Paul, s'embarque avec ceux qui étoient avec lui, et vient à Perge en Pamphylie. Jean les quitte, et retourne à Jérusalem. Paul et Barnabé vont à Antioche de Pisidie. Ils entrent dans la synagogue le jour du sabbat ; on leur propose de parler. Paul annonce hautement Jésus-Christ, et on les prie de parler encore le sabbat suivant. Le jour étant venu, presque toute la ville s'assemble ; les Juifs s'opposent à Paul. Paul et Barnabé leur déclarent que la parole de Dieu qu'ils rejettent va être portée aux gentils. La parole du Seigneur fructifie dans tout le pays : les Juifs réussissent à faire chasser Paul et Barnabé, qui passent de là à Icone (chap. xiii). Ils prêchent avec succès dans cette ville, et y font des miracles. Après y avoir demeuré long-temps, ils apprennent qu'on veut les lapider, ils se réfugient à Lystre. Paul y guérit un boiteux. On veut leur sacrifier comme à des dieux. Paul et Barnabé rejettent avec horreur cet hommage impie, et en prennent occasion d'annoncer au peuple de cette ville le vrai Dieu. Les Juifs soulèvent le peuple ; Paul est lapidé, et laissé pour mort. Il

se lève, rentre dans la ville avec les disciples, et s'en va à Derbe avec Barnabé. Après y avoir instruit plusieurs personnes, ils retournent à Lystre, à Icone, et à Antioche de Pisidie, fortifiant les disciples, et ordonnant des prêtres; et de là ils reviennent à Antioche de Syrie d'où ils étoient partis (chap. xiv).

Il s'élève à Antioche une dispute touchant la circoncision, que quelques-uns prétendoient être nécessaire pour le salut. On députe de part et d'autre vers les apôtres : Paul et Barnabé sont députés de la part de ceux qui nioient la nécessité de la circoncision. Ils arrivent à Jérusalem; les apôtres s'assemblent, confèrent ensemble, et décident qu'il ne faut point imposer aux gentils convertis le joug de la circoncision. Ils écrivent sur cela une lettre à l'église d'Antioche, et l'envoient par Jude et Silas joints à Paul et à Barnabé. Ces quatre députés arrivés à Antioche rendent aux fidèles la lettre des apôtres : elle leur cause beaucoup de joie. Silas reste à Antioche; Jude retourne à Jérusalem. Paul propose à Barnabé de visiter les villes où ils avoient prêché : Barnabé veut prendre avec lui Jean-Marc; Paul s'y oppose : ils se séparent. Barnabé part avec Jean-Marc pour aller en Chypre; Paul part avec Silas, et traverse la Syrie et la Cilicie (chap. xv). Arrivé à Lystre, il prend avec lui Timothée fils d'une femme juive et d'un père gentil, et le circoncit à cause des Juifs. Ils traversent ensemble la Phrygie, la Galatie, la Mysie, et viennent à Troade; là Dieu leur ordonne de passer en Macédoine. Saint Luc se joint alors à eux. Enfin ils arrivent à Philippes, qui est la première ville qu'ils trouvent en entrant dans la Macédoine. Ils annoncent Jésus-Christ aux femmes assemblées au lieu de la prière au jour du sabbat. Lydie croit à leur parole, reçoit le baptême, et les oblige de se retirer chez elle. Ils délivrent une pythonisse. On se saisit de Paul et de Silas, et on les présente aux magistrats, en les accusant de troubler la ville. Les magistrats les font battre de verges, et les envoient en prison. Au milieu de la nuit, les portes de la prison s'ouvrent : le geôlier effrayé se jette à leurs pieds; ils lui annoncent la parole du Seigneur; il croit, et reçoit le baptême, lui et toute sa famille. Les magistrats lui envoient ordre de laisser aller Paul et Silas. Ceux-ci insistent sur leur qualité de citoyens romains. Les magistrats viennent eux-mêmes, les délivrent, et les prient de se retirer de leur ville (chap. xvi). Paul et Silas étant partis de Phi-

lisses, vont à Thessalonique. Plusieurs croient, et se joignent à eux ; les Juifs incrédules excitent contre eux une émotion dans la ville, mais ne les trouvent pas. Pendant la nuit, les frères les conduisent hors de la ville, d'où étant sortis, ils vont à Béroée : ils y prêchent avec succès. Les Juifs de Thessalonique l'ayant appris, viennent y émouvoir le peuple. Les frères se hâtent de faire sortir Paul, et le mènent jusqu'à Athènes, où il attend Silas et Timothée. Il annonce dans cette ville la parole du Seigneur ; on le conduit à l'aréopage. Là prenant occasion de l'inscription qu'il avoit vue sur un autel consacré au Dieu inconnu, il annonce aux Athéniens le Dieu véritable qui leur avoit été jusque-là inconnu, et leur parle de la résurrection de Jésus-Christ. A ces mots les uns se moquent de lui ; les autres remettent à l'entendre une autre fois : quelques-uns seulement embrassent la foi (chap. xvii). ( On examinera dans une Dissertation ce qui regarde ce Dieu inconnu auquel les Athéniens avoient dressé un autel. )

Paul étant parti d'Athènes, vient à Corinthe. Il y trouve Aquilas et Priscille, et se joint à eux. Silas et Timothée viennent l'y trouver. Il y prêche d'abord aux Juifs qui le contredisent avec blasphèmes ; il parle aux gentils ; plusieurs d'entre eux croient ; et Dieu l'assure qu'il a dans cette ville un grand peuple. Il y demeure dix-huit mois. Alors les Juifs le mènent au proconsul d'Achaïe, et l'accusent devant lui ; il refuse de les entendre, et souffre qu'on les insulte. Paul s'embarque avec Aquilas et Priscille pour aller en Syrie, et va avec eux à Ephèse, où il les laisse pour aller à Jérusalem. Il revient ensuite à Antioche de Syrie, et parcourt la Galatie et la Phrygie. Apollon juif d'Alexandrie, vient à Ephèse. Il connoissoit déjà Jésus, et l'annonçoit : Aquilas et Priscille l'instruisent plus amplement. Il passe ensuite en Achaïe, où il fait beaucoup de bien (chap. xviii). Paul vient à Ephèse, où il trouve quelques disciples qui ne connoissent que le baptême de Jean ; il les baptise au nom de Jésus-Christ et leur donne le Saint-Esprit. Il prêche dans cette ville pendant deux ans, et y fait de grands miracles. Quelques exorcistes juifs entreprennent de chasser le démon au nom du Seigneur Jésus ; mais le démon les méprise, et les maltraite par celui qu'il possédoit. Plusieurs frappés de cet événement, renoncent aux arts curieux de la magie, et en brûlent publiquement les livres. Paul ayant dessein de passer en Macédoine, en-

voie devant lui Timothée et Eraste. Démétrius orfèvre qui faisoit de petits temples de Diane honorée à Ephèse, excite dans cette ville une sédition contre Paul. Paul veut se présenter au peuple ; les disciples l'en empêchent : le greffier de la ville apaise la sédition ( chap. xix ). Paul va en Macédoine. De là il passe en Grèce ; et après y avoir demeuré trois mois, il prend la résolution de retourner par la Macédoine. Il revient à Troade : il y reste sept jours ; et la veille de son départ, il exhorte les fidèles, et leur fait un discours qui dure jusqu'à minuit. Un jeune homme nommé Eutyque qui étoit dans l'assemblée, tombe par une fenêtre ; et on l'emporte mort : Paul le ressuscite. De là il passe à Milet ; et ne voulant pas s'arrêter à Ephèse, il fait venir les prêtres de cette église. Il les exhorte à remplir fidèlement leur ministère, et leur annonce les tribulations qui lui sont préparées à Jérusalem. Ils l'embrassent en fondant en larmes ; et il les quitte ( chap. xx ).

Il vient d'abord à Tyr où il demeure sept jours ; puis passant par Ptolémaïde, il vient à Césarée : là Agabus lui prédit qu'il sera chargé de liens par les Juifs dans Jérusalem. On veut en vain l'empêcher d'y aller. Il réprime les larmes des fidèles, et marche avec confiance vers Jérusalem. Arrivé dans cette ville, il va visiter Jacques, qui pour prévenir le murmure des Juifs, l'engage à se purifier avec quatre Nazaréens selon les cérémonies de la loi. Les Juifs le voyant dans le temple, excitent le peuple, et se saisissent de lui. Ils vouloient le tuer, lorsque le tribun de la cohorte qui gardoit le temple, le tire de leurs mains, et le mène à la forteresse. Paul lui demande la permission de parler au peuple ( chap. xxi ). Le tribun le lui ayant permis, Paul leur expose ce qu'il avoit été autrefois, ce qu'il avoit fait contre les disciples de Jésus-Christ et comment Jésus-Christ s'étoit fait connoître à lui, lui avoit fait donner le baptême, et l'avoit destiné à porter sa parole aux gentils. A ces mots, ils demandent sa mort. Le tribun commande qu'on lui donne la question en le fouettant. Paul se déclare citoyen romain ; le tribun lui fait ôter ses chaînes, et le présente le lendemain au conseil ( chap. xxii ). Le grand-prêtre commande qu'on le frappe ; Paul le reprend avec force, ne sachant pas que c'étoit le grand-prêtre. Puis sachant qu'entre ceux qui étoient présents, les uns étoient pharisiens, et les autres sadducéens, il se déclare pharisien, et dit que sa cause regarde la résurrection : sur cela

l'assemblée se divise ; le tumulte s'augmente ; le tribun fait retirer Paul , et le ramène à la forteresse. La nuit suivante, Jésus-Christ apparoît à Paul , et lui déclare qu'il faut qu'il lui rende témoignage dans Rome. Le lendemain, quelques-uns conspirent ensemble , et s'engagent par serment à tuer Paul. Paul en est averti , et le fait savoir secrètement au tribun. Le tribun le fait partir de nuit , et l'envoie à Césarée au gouverneur Félix. Celui-ci le fait garder (chap. xxiii). Cinq jours après, le grand-prêtre et quelques sénateurs viennent à Césarée avec un orateur pour accuser Paul. Paul ayant été appelé , l'orateur commence son accusation. Le gouverneur ordonne à Paul de répondre : Paul se justifie. Félix le remet à une autre audience , et fait garder Paul moins étroitement. Quelques jours après , il le fait venir , l'écoute , et est effrayé. Il le renvoie , et le laisse deux ans en prison , c'est-à-dire jusqu'au temps où le gouvernement fut donné à Porcius Festus (chap. xxiv).

Festus ayant succédé à Félix , les Juifs renouvellent auprès de lui, leurs accusations contre Paul. Paul se défend, et enfin appelle à César. Festus consent de l'envoyer à César. Agrippa , roi de la Trachonite , et Bérénice sa sœur , viennent à Césarée pour saluer Festus. Celui-ci leur parle de l'affaire de Paul ; Agrippa souhaite de le voir. Le lendemain Festus fait venir Paul , et le présente à Agrippa (chap. xxv). Agrippa propose à Paul de parler pour sa défense. Paul lui raconte sa conversion , et lui expose le sujet pour lequel les Juifs s'élèvent contre lui. Festus le traite d'insensé. Agrippa témoigne qu'il est ébranlé : ils reconnoissent son innocence ; et Agrippa convient qu'il pourroit être renvoyé absous s'il n'eût point appelé à César (chap. xxvi). Paul devant être conduit par mer en Italie , est mis dans un vaisseau qui le mène jusqu'en Lycie : là on le fait entrer dans un autre vaisseau qui alloit en Italie. La navigation devient périlleuse ; il s'élève une violente tempête : Dieu accorde à Paul la vie de tous ceux qui sont avec lui. Le vaisseau se brise ; tous se sauvent , et abordent dans une île que l'on croit être celle de Malte (chap. xxvii). Les habitans de l'île les traitent avec humanité. Paul est mordu d'une vipère , et n'en reçoit aucun mal. Les habitans de l'île le prennent pour un dieu. Le père du premier de cette île étoit malade d'une fièvre et d'une dyssenterie ; Paul le guérit : tous les malades viennent à lui , et reçoivent leur guérison. Trois mois après , on le met dans un autre vais-

seau qui le conduit en Italie. Les frères qui étoient à Rome, vont au-devant de lui. Il arrive dans cette ville, et prie les principaux d'entre les Juifs de venir le voir. Il leur expose son affaire; et ils le prient de leur expliquer ses sentimens sur ce qui regarde Jésus. Ayant pris jour avec lui, ils s'assemblent en grand nombre: il leur annonce le royaume de Dieu: les uns croient, les autres ne croient pas: il leur reproche leur endurcissement, et leur déclare que le salut qu'ils refusent, sera reçu des gentils: les Juifs se retirèrent. Paul demeure prisonnier à Rome pendant deux ans, durant lesquels il ne cesse d'annoncer librement Jésus-Christ à tous ceux qui venoient le voir (chap. xxviii). Ici se termine le livre des Actes.

Aux quatre Dissertations dont nous avons déjà parlé, et qui ont un rapport intime avec le texte de ce livre, nous en joindrons deux autres qui ne peuvent être mieux placées qu'à la tête d'un livre qui contient le commencement de l'histoire de l'Eglise. L'une a pour objet la mort de la sainte Vierge, de laquelle il n'est plus parlé dans les livres saints depuis ce qui en est dit dans ce livre, où on la voit renfermée avec les apôtres dans le cénacle, pour y attendre l'effusion du Saint-Esprit. L'autre Dissertation regarde le prétendu Juif errant, qui, si l'on en croit les bruits vains d'une illusion populaire, court le monde depuis la passion de Jésus-Christ.

VI.  
Remarques  
sur les faux  
Actes.

Venons présentement aux faux *Actes des apôtres*. Les ébionites corrompirent les Actes des apôtres composés par saint Luc, en y mêlant diverses choses injurieuses à la mémoire de saint Jacques, de saint Pierre et de saint Paul. On y voyoit en particulier, comme nous l'apprend saint Epiphane (1), *les montées* ou *les échelles de saint Jacques*, qui contenoient une vision qu'avoit eue cet apôtre, touchant la destruction du temple et de Jérusalem.

Les Actes de saint Pierre se trouvent appelés de plusieurs noms, comme *les Courses* ou *les Voyages de saint Pierre* (*Periodi Petri*), qui subsistent encore aujourd'hui; *les Récongnitions de saint Clément*, *la Prédication de saint Pierre*, ou *la doctrine* de cet apôtre. On trouve aussi *l'Apocalypse de saint Pierre*, et *le Jugement de saint Pierre*. Il faut dire un mot de chacun de ces ouvrages.

Les voyages de saint Pierre, que l'on a sous le nom de

(1) *Epiphan. hæres.* 30. § 16.

*Récognitions de saint Clément*, sont beaucoup plus longs aujourd'hui qu'ils n'étoient autrefois. Ce sont des fables et des rêveries venues originairement de l'école des ébionites. Photius (1) croit que les faux Actes des apôtres, ou *les voyages des apôtres*, entre lesquels étoient en premier lieu ceux de saint Pierre, avoient été ou composés, ou augmentés par un ébionite célèbre, nommé Charin. Il y a beaucoup plus d'apparence que d'abord ces Actes de saint Pierre avoient été composés à bonne intention, par quelque disciple de cet apôtre, mais qu'ils ont été dans la suite corrompus par les ébionites; ce qui a obligé l'Eglise de les mettre au rang des apocryphes. Saint Augustin (2) cite certains Actes de saint Pierre, dont se servoient les manichéens, et où l'on voyoit deux histoires: l'une de la fille de saint Pierre, devenue paralytique par les prières de son père; et une autre de la fille d'un jardinier, mise à mort par les prières du même apôtre.

*La Prédication de saint Pierre* est citée par saint Clément d'Alexandrie, par Origène, par Eusèbe (3) et par saint Jérôme (4). C'étoit un ouvrage écrit par quelque zélé disciple de cet apôtre. On nous en a conservé deux sentences: la première de Jésus-Christ qui ayant apparu à saint Pierre comme il sortoit de Rome, lui dit: *Je vais être crucifié de nouveau* (5); ce que cet apôtre comprit être une prédiction de sa propre mort. La seconde, ce que saint Pierre dit à son épouse que l'on conduisoit au martyre: *Souvenez-vous du Seigneur* (6).

*L'Apocalypse de saint Pierre* fut apparemment composée peu après la mort de cet apôtre; elle contenoit des prédictions de saint Pierre sur la ruine de Jérusalem, et sur l'état futur de l'Eglise, mais d'une manière fort obscure et fort énigmatique. Lactance (7) nous en a conservé un assez long fragment, qui contient une prétendue révélation faite par Jésus-Christ à saint Pierre et à saint Paul, et prêchée par eux aux Romains, touchant la guerre contre les Juifs, et les maux qui devoient la suivre et l'accompagner. Sozomène (8) témoigne qu'encore de son temps on lisoit cette Apocalypse dans quelques églises de la Palestine, au jour de *la Parasceve* ou du vendredi saint.

(1) Photii Bibl. Codice 124. — (2) Aug. lib. contra Adimant. c. 17. — (3) Euseb Hist. eccl. lib. III. cap. 3. — (4) Hieron. Catalogi. voce, Petrus. — (5) Origen. in Joan. p. 298. Ἄνωθεν μέλλω σταυροῦσθαι. — (6) Clem. Alex. Strom. l. VII. p. 736. Μνήνησο, ὃ ἄντη, τοῦ Κυρίου. — (7) Lact. divin. instit. l. IV. c. 21. — (8) Sozon. l. 7. c. 19. Hist. eccl.

*Le Jugement de saint Pierre*, dont parlent saint Jérôme et Rufin, est apparemment le même que son Apocalypse, où il décrit les effets terribles du jugement et de la vengeance de Dieu contre les Juifs.

*Les Actes de saint Paul* furent composés peu après la mort de cet apôtre, pour suppléer à ce que saint Luc n'avoit pas écrit touchant les actions et les miracles qu'il avoit faits pendant les cinq dernières années de sa vie, c'est-à-dire depuis la seconde année de son arrivée à Rome, où finit l'histoire des Actes, composée par saint Luc. Ce livre devoit être deux fois aussi long que les Actes des apôtres que nous avons parmi les livres canoniques (1). Eusèbe (2) qui avoit vu cet ouvrage, en parle comme d'une pièce supposée et sans autorité. On en trouve ce fragment cité dans Origène : *La parole est un animal vivant* (3). Ce qui n'est apparemment autre chose que ces mots mal traduits de l'épître aux Hébreux : *La parole de Dieu est vive et efficace*.

*Les Actes de saint Jean l'évangéliste*, connus dans saint Epiphane (4) et dans saint Augustin (5), étoient l'ouvrage de quelque gnostique ; ce sont apparemment ces mêmes Actes que le faux *Abdius* a insérés dans son histoire (6). On y remarquoit bien des histoires incroyables, et d'autres récits ridicules ; il y réprouvoit le mariage, et l'usage des images et des statues. On peut voir Photius (7) dans les extraits qu'il donne des faux Actes composés ou corrompus par Lucius. Ces Actes sont apparemment les mêmes que les voyages de saint Jean cités par saint Athanase ou par l'auteur de la Synopse. Les encratites, les manichéens et les priscillianistes s'en servoient.

*Les Actes de saint André* étoient reçus par les manichéens ; saint Augustin dans son livre de la Foi contre les manichéens (8), en cite deux endroits, qui étoient contraires au mariage. L'adversaire de la loi et des prophètes, réfuté par le même père (9), les avoit allégués en plus d'un endroit.

(1) On trouve dans un ancien manuscrit cité par M. Cotelier, notes sur saint Barnabé, que ces Actes avoient quatre mille cinq cent soixante versets ; au lieu que nos Actes canoniques n'en ont, dans le même manuscrit, que deux mille cinq cents. — (2) *Hist. eccl. l. iii. c. 25.* — (3) *Origen. l. Πρι ἀρχῶν, c. 2. Quia hic est verbum animal vivens. Forte idem cum Heb. iv. 12. Ζῶν γὰρ ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ.* — (4) *Epiphan. hæres. 47.* — (5) *Aug. l. de Fide, c. 4. et 40. et in adversar. legis et prophet. l. 1. c. 20.* — (6) *Abd. l. v. Hist.* — (7) *Biblioth. c. 114.* — (8) *Aug. de Fide contra manich. c. 38.* — (9) *Aug. lib. 1. cap. 20. contra advers. leg. et prophet.*

*Les Actes de saint Thomas* étoient aussi en honneur parmi les mêmes hérétiques, ainsi que le témoigne saint Augustin (1). On a déjà vu qu'ils avoient un faux évangile sous le nom de ce saint apôtre. Le faux Abdias en a copié quelque chose, et il dit qu'il contenoit le voyage que saint Thomas avoit fait dans les Indes, et les travaux qu'il avoit soufferts en ce pays-là. Saint Augustin en rapporte un trait d'un homme maudit par saint Thomas, parce qu'il l'avoit frappé de la main.

*Les Actes de saint Philippe* étoient à l'usage des gnostiques, de même que l'évangile qu'ils avoient sous le nom de cet apôtre (2). M. Mille dit qu'il a vu dans une bibliothèque d'Angleterre, un manuscrit de la seconde partie de ces Actes (3), qui contiennent l'histoire du martyre de saint André.

*L'Apocalypse de saint Paul* (4) étoit un ouvrage composé par les encratites, où ils avoient répandu les prétendus mystères de leur secte; ils lui avoient donné ce titre, prenant prétexte de ce que dit saint Paul : *Qu'il avoit été ravi jusqu'au troisième ciel, et qu'il y avoit appris des choses qu'il n'est pas permis de prononcer* (5). Saint Augustin (6) en parle comme d'un ouvrage plein de fables, et qui n'étoit point reçu dans l'Eglise. Si saint Paul lui-même déclare que les mystères qui lui ont été révélés, sont au-dessus de la portée des hommes, pourquoi ces hérétiques prétendoient-ils nous les raconter ?

(1) *Lib. contra Adimant. cap. 17. et lib. xxii. contra Faust.* — (2) *Leont. de Sectis.* — (3) *Inter. Codd. Barroccianos apud Mill. Prolegom. in N. T. G.* — (4) *Epiphan. hæres. 38. § 2. Αναβάσιον του Παυλου.* — (5) *2. Cor. xii. 4.* — (6) *Aug. Tract. 98. in Joan. n. 8.*

# DISSERTATION

SUR

## LES ÉLECTIONS PAR LE SORT.

I.  
Remarques  
générales sur  
l'usage du  
sort.

L'USAGE du sort paroît autorisé par ces paroles de Salomon : *Les billets du sort se jettent dans le sein ; mais c'est le Seigneur qui en dispose* (1). Comme on croyoit que c'étoit une manifestation certaine de la volonté de Dieu , on ne faisoit nul scrupule d'en user toutes les fois qu'on n'avoit pas d'autres voies pour discerner la vérité. *Le sort apaise les différends*, dit encore Salomon , *et il est l'arbitre entre les grands mêmes* (2). Josué s'en servit par l'ordre du Seigneur pour distribuer aux tribus d'Israël les terres qu'elles devoient occuper (3). Samuël en fit usage pour faire connoître aux enfans d'Israël celui que le Seigneur avoit choisi pour être leur roi (4). Lorsque David voulut régler l'ordre que les familles sacerdotales devoient observer entre elles dans le ministère du temple , pour prévenir toute jalousie et toute dispute , on tira au sort , afin de savoir lesquelles d'entre les vingt-quatre familles seroient les premières ou les dernières (5). On fit la même chose pour régler l'ordre des classes des lévites , des chantres , et des portiers (6). Enfin lorsqu'au commencement de chaque semaine les bandes des prêtres et des lévites arrivoient au temple , suivant le rang de leurs familles , on tiroit encore au sort qui seroit celui qui offrirait l'encens sur l'autel d'or , qui offrirait le sacrifice de tous les jours , et qui exerceroit les autres fonctions dans le temple. Zacharie , père de saint Jean-Baptiste , fut désigné par le sort pour offrir l'encens devant le Seigneur ; et il étoit occupé à ce ministère , lorsque l'ange lui apparut dans le Saint (7).

II.  
Est-ce à l'imitation de la Synagogue

On croit que c'est à l'imitation de la Synagogue et du sacerdoce légal , que les apôtres voulant procéder à l'élection de saint Matthias (8) , y employèrent le sort , suivant

(1) *Prov.* xvi. 33. — (2) *Prov.* xviii. 18. — (3) *Jos.* xiv. 2. — (4) 1. *Reg.* x. 20. 21. — (5) 1. *Par.* xxiv. 5. — (6) 1. *Par.* xxiv. 31. xxv. 8. xxvi. 1. — (7) *Luc.* i. 9. — (8) *Act.* i. 26.

la remarque de saint Ambroise : *Ne apostoli electio a mandato discrepare legis veteris videretur* (1). Josèphe (2) raconte que les zélés pendant le dernier siège de Jérusalem, établirent par le sort un certain Phannias pour être grand-prêtre, prétendant que c'étoit la plus ancienne manière de de les choisir dans leur nation. Mais ils se trompoient. On n'a nul exemple de pontifes hébreux établis par le sort. Aaron fut choisi de Dieu, par une déclaration expresse de sa volonté, qui fut confirmée par un miracle à la sédition de Coré (3). Depuis lui les grands-prêtres furent toujours pris de la race d'Aaron, par une succession non interrompue de père en fils, jusqu'au temps d'Antiochus Epiphane (4); et depuis que le pontificat fut entré dans la famille des Asmonéens, il y continua jusqu'au temps du grand Hérode, qui changea de nouveau l'ordre de la succession, en établissant et déposant les pontifes à sa volonté. De là jusqu'à la ruine de la ville et du temple de Jérusalem par les Romains, ce furent les gouverneurs romains, ou les rois, qui établirent les grands-prêtres à leur fantaisie. Il n'y eut que le dernier, nommé Phannias, qui, comme on l'a dit, fut établi par le sort de la main des zélés.

On ne peut donc pas dire que dans l'élection de saint Matthias, les apôtres aient eu dessein d'imiter l'exemple présent des pontifes hébreux choisis par le sort; on pourroit tout au plus supposer qu'en cela ils voulurent se conformer à l'usage du temple, où l'on tiroit au sort ceux qui devoient faire certaines fonctions durant le temps de leur service. Bède le Vénérable (5) croit que la vraie raison qui obligea à recourir au sort dans cette occasion, fut qu'alors la plénitude du Saint-Esprit n'étoit pas encore descendue sur les apôtres, et qu'il étoit encore permis de suivre la lettre de la loi. Il raisonne sur le principe de saint Ambroise, qui tient que les grands-prêtres du temple de Jérusalem se choisissent par le sort, ce qui n'est pas dans l'exacte vérité, ainsi que nous venons de le montrer. S'il disoit que les apôtres n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit, ne se croyoient pas assez éclairés pour oser de leur

que les apôtres employèrent le sort dans l'élection de saint Matthias?

(1) *Ambros. in Luc. 1. n. 23. et alii post eum.* — (2) *Joseph. de Bello Jud. l. 11. c. 5. p. 872. e. f. Κληρωτὸς ἐπιχειρήσαν ποιῆν τοὺς ἀρχιερεῖς, οὐσίας, ὡς ἔφαμεν, κατὰ γένος αὐτῶν τῆς διαδοχῆς ἦν δὲ πρόσχημα μὲν τῆς ἐπιβολῆς ἔδος ἀρχαίων, ἐπειδὴ καὶ πάλαι κληρωτὴν ἔρασαν εἶναι τὴν ἀρχιερωσύνην.* — (3) *Num. xvii. 8.* — (4) *Joseph. Antiq. lib. xx. cap. 8. pag. 700.* — (5) *Beda in Acta. c. 1. Donec veritas completeretur, figuram tunc exerceri. Inde est quod Matthias, qui ante Pentecosten ordinatur, sorte quaeritur.*

nef faire le choix d'un apôtre, comme l'a dit saint Jean Chrysostôme (1), cette raison pourroit contenter davantage, puisqu'enfin dans une chose de cette conséquence on ne pouvoit apporter trop de lumière et de conseil. Ils aimèrent donc mieux en laisser le choix à Dieu même, que de le prendre sur leur compte.

III.  
En quel sens on doit prendre le nom de *sort* dans ce qui est dit de l'élection de saint Matthias.

L'auteur de la Hiérarchie ecclésiastique sous le nom de saint Denys l'aréopagite (2), prend ici le nom de *sort* dans un sens fort singulier. Il croit que saint Matthias fut désigné par quelque marque surnaturelle, qui fit connoître aux apôtres qu'il étoit celui que Dieu choisissoit. Cet auteur ne dit pas en quoi consistoit ce signe; mais les interprètes ont suppléé à son silence. Les uns ont dit que ce pouvoir étoit un rayon qui descendit sur sa tête (3), ou un éclat qui parut sur son nom (4), ou une colombe qui vola sur lui; d'autres ont supposé que son bâton fleurit, comme autrefois celui d'Aaron (5), ou que Dieu lui communiqua tout d'un coup l'esprit de prophétie.

Mais il ne paroît pas nécessaire de recourir en cet endroit à des explications forcées du nom de *sort*. Les Hébreux étoient si accoutumés à en user, que les plus saints mêmes ne s'en faisoient aucun scrupule. Josué employa le sort pour faire connoître le crime d'Achan (6). On s'en servit pour découvrir la faute que Jonathas avoit faite en mangeant un peu de miel, contre la défense du roi Saül son père (7). Les matelots du vaisseau où étoit Jonas, en usèrent pour savoir qui étoit la cause de la tempête dont leur vaisseau étoit accueilli (8). Parmi les Perses et les Chaldéens, on n'entreprendoit presque rien d'important sans consulter les sorts, comme on le voit par l'exemple d'Amman (9) et de Nabuchodonosor (10). Le succès que Dieu avoit souvent donné au sort, étoit une preuve qui sembloit l'autoriser. On ne doutoit pas que le Seigneur n'y présidât (11); et on ne connoissoit pas de voie plus courte ni plus sûre pour découvrir sa volonté, dans les occasions où les lumières de la prudence ne fournissoient aucune ouverture. Ainsi il n'est nullement étonnant que les apôtres dans cette occasion se soient servis du sort. Ils suivoient l'usage

(1) Chrysost. in Acta, homil. 3. p. 31. b. 34. a. — (2) Dionys. de ecclesiast. Hierarc. c. 5. p. 3. — (3) Nat. Alex. t. 1. Hist. eccl. c. 2. — (4) Sanct. in Acta, 1. 7. 26. n. 61. — (5) Num. xvii. 8. — (6) Josue, vii. 16. 17. 18. — (7) 1. Reg. xiv. 41. 42. — (8) Jon. 1. 7. — (9) Esth. iii. 7. — (10) Ezech. xxi. 19. et seqq. — (11) Prov. xvi. 33.

de leur pays, qui sembloit autorisé par les lois, par la pratique des plus saints personnages, et par l'approbation de Dieu même.

Gagnée, et les autres (1) qui ont cru que les apôtres avoient donné secrètement leur suffrage pour choisir saint Matthias, et que ces suffrages étoient ce que saint Luc appelle ici *le sort*, détruisent sans y penser la notion naturelle de ce terme; puisque personne n'a jamais dit en parlant proprement, que l'on jette le sort sur deux personnes, et que le sort tombe sur l'une des deux, lorsqu'elle est choisie canoniquement, et par les suffrages d'une assemblée.

Il ne faut donc pas contester sur la signification de ce terme. Les apôtres choisirent d'abord deux personnes, les plus parfaites qu'ils purent; après quoi ils écrivirent leurs noms sur deux billets ou sur deux pierres; on les mit dans un vase, dans un habit, ou dans un bonnet, et celui qui vint le premier, fut censé élu. Ou bien on mit leurs noms dans une boîte, et dans une autre deux autres billets, sur l'un desquels étoit le nom *apôtre*. On tira d'un côté le nom de *Matthias*, et le nom d'*apôtre* étant en même temps sorti de l'autre boîte, Matthias fut reconnu pour légitimement élu. Voilà l'idée qu'on a d'une élection par le sort. Au moins c'est la manière la plus ordinaire de jeter les sorts, quoiqu'il y en ait aussi de plusieurs autres sortes; et nous ne contesterons point quand il ne s'agira que de la manière, puisqu'enfin il n'importe comment la chose se soit faite, pourvu qu'on avoue qu'elle s'est faite par la voie du sort.

On demande ici si l'élection par le sort a été depuis en usage dans l'Eglise, et si elle est permise? Il est certain que les élections par le sort n'ont jamais été dans l'usage commun de l'Eglise; que l'exemple des apôtres dans l'élection de saint Matthias, n'a jamais tiré à conséquence, et qu'on ne s'est pas cru obligé de le suivre. Les apôtres mêmes, peu de temps après, ne le suivirent pas dans le choix qu'ils firent des diacres (2). Toute la multitude les élut suivant le mérite qu'ils connoissoient dans leur personne, et selon qu'ils paroissoient plus remplis de l'Esprit-Saint. Ils choisirent de la même sorte saint Jacques pour être évêque de Jérusalem (3), et les premiers évêques de cha-

## IV.

L'élection par le sort a-t-elle été depuis en usage dans l'Eglise?

(1) *Salmeron. Sanct.* — (2) *Act. vi. 3. 5. 6.* — (3) *Buseb. Hist. eccl. l. ii. c. 1. et l. iii. c. 4.*

que ville, ou de chaque province. On ne lit en aucun endroit, que depuis la Pentecôte les apôtres s'en soient rapportés au sort pour établir aucun évêque, ni aucun ministre de l'Eglise. Saint Paul (1), dit en quelques endroits que *nous sommes appelés par le sort* à la foi et à la grace de l'Evangile; mais il ne veut par-là marquer autre chose, sinon que notre vocation est toute gratuite, et un pur effet de la miséricorde de Dieu (2).

Dans les temps apostoliques, et dans les premiers siècles, nous remarquons toujours régulièrement les élections faites suivant le mérite des sujets, par le choix libre des peuples et des évêques. Les peuples et le clergé rendoient témoignage au mérite ou aux services de la personne qu'ils présentoiient aux évêques, et ceux-ci, après avoir écouté les raisons, et examiné la capacité de celui qu'on présentoiit, le choissoient et le consacroiient. L'élu étoit alors censé élu de Dieu même : *Post divinum judicium, post populi suffragium, post coepiscoporum consensum*, dit saint Cyprien (3). Les apôtres et les autres disciples du Seigneur, après la mort de saint Jacques, évêque de Jérusalem, s'assemblèrent pour lui donner un successeur, qui fut Siméon fils de Cléophas. Narcisse, évêque de Jérusalem, ayant quitté son siège, les évêques lui substituèrent Dius (4). Narcisse revint long-temps après, et reprit le gouvernement de son église; enfin étant âgé de cent seize ans, et ne pouvant plus faire ses fonctions, les évêques lui donnèrent pour coadjuteur Alexandre, qui avoit été évêque dans la Cappadoce. En un mot, on ne connoît aucune église, ni ancienne ni nouvelle, où l'usage ordinaire ait jamais été de choisir les pasteurs par le sort.

Lorsqu'il s'agissoit de donner un pasteur à l'Eglise, et un ministre à Jésus-Christ, on ne croyoit pas pouvoir prendre assez de précaution pour ne s'y pas tromper; et quoiqu'on fût bien persuadé que dans le monde rien n'arrive par hasard, et qu'en un sens Dieu gouverne toujours les sorts; toutefois sachant que ce seroit tenter Dieu, que d'en user indifféremment et sans nécessité, et que cela pourroit conduire à des superstitions dangereuses; et connoissant d'ailleurs par expérience que souvent Dieu punit la présomption de ceux qui emploient ces sortes de moyens, en permettant que le sort opère contre leur intention; l'Eglise

(1) *Ephes. l. 1. v. 11. Coloss. l. 1. v. 12. etc.* — (2) *Aug. in psalm. xxx. n. 13.* — (3) *Cyprian. l. 1. ep. 3.* — (4) *Euseb. Hist. eccl. l. 111. c. 11.*

pour prévenir tous les abus, en a interdit absolument l'usage. Nous avons appris, dit le pape Honoré III (1), que votre église, étant destituée de pasteur, vous avez choisi par le sort l'un de vous, qui en a nommé en votre nom trois autres, lesquels par votre autorité en ont choisi un quatrième pour votre évêque. Après avoir examiné ce procédé, nous l'avons trouvé répréhensible, en ce que l'usage du sort y est intervenu. Cependant nous voulons bien agréer votre choix, mais nous condamnons pour toujours l'usage du sort à l'avenir dans les élections : *Sortis usum in electionibus perpetua prohibitione damnantes.*

Il est vrai que cette défense même prouve qu'au moins quelquefois, et en certains cas, on usoit du sort; et en effet le concile de Barcelone (2) veut que, quand le peuple et le clergé auront donné leurs suffrages à deux ou trois sujets capables, qu'ils présenteront au métropolitain et à ses suffragans assemblés, ceux-ci après avoir employé le jeûne et la prière, pour demander à Dieu de découvrir sa volonté, jetteront le sort; et que celui des deux ou trois sur qui le sort tombera, sera élu, et recevra la consécration épiscopale : *Quem sors, præeunte episcoporum jejunio, Christo Domino terminante monstraverit, benedictio consecrationis accumulet.* Mais ce concile est le seul qui favorise l'usage du sort dans les élections; et ce concile n'est qu'un concile particulier, qui n'a pas l'autorité infaillible des conciles œcuméniques.

Sulpice Sévère (3) raconte que le peuple et les évêques étant assemblés à Tours pour choisir un évêque, la plus grande partie du peuple désiroit saint Martin, et le demandoit avec ardeur; mais qu'une petite partie du peuple et quelques évêques s'y opposoient. Le lecteur n'ayant pu percer la foule, un des assistans prit le Psautier, et lut ce premier passage qu'il rencontra : *Vous avez tiré la louange de la bouche des enfans, pour détruire l'ennemi et le défenseur.* Le peuple frappé de ce dernier mot, qui étoit le nom de l'évêque qui s'opposoit le plus à l'élection de saint Martin, crut que Dieu en avoit permis la lecture pour faire connoître sa volonté; il s'éleva un grand cri en faveur de saint Martin, et le parti contraire fut confondu. Mais ce n'est pas là proprement le cas du sort; la rencontre de ce

Discussion  
des exemples  
que l'on produit  
en faveur de l'usage  
du sort  
dans les élections.

(1) *Decretal. Honor. III. l. v. Decret. t. 21. de sortilegiis, c. Ecclesia.* —

(2) *Concil. Barcinon. c. 3. an. 599.* — (3) *Sulpit. Sever. l. 1. c. 7. Vit. S. Martini.*

passage parut être un signe de la volonté de Dieu ; mais on n'étoit pas convenu de demander à Dieu ce signe : le particulier qui avoit ouvert le livre, n'avoit pas prétendu consulter Dieu ; et personne n'y avoit pensé.

Dans certains cas extraordinaires, l'église d'Orient employoit le sort pour les élections, après avoir tenté toutes les autres voies, et lorsqu'il y avoit contestation sur le sujet qui devoit être élu. Voici comme on procédoit alors dans l'élection du catholique ou patriarche des nestoriens (1) : Les noms des trois qui avoient le plus de voix, étoient écrits dans des billets ou sur des ballottes ; on y en ajoutoit un quatrième, qui étoit *le nom de Jésus-Christ, le souverain Pasteur*. On les mettoit sous l'autel ; et après avoir célébré la liturgie dessus, pour demander à Dieu qu'il déclarât sa volonté, on mettoit les noms dans une boîte, et on les faisoit tirer par un jeune enfant, qui étoit encore dans l'innocence. Celui dont le nom étoit tiré le premier, étoit aussitôt proclamé catholique. Si on tiroit d'abord le nom de Jésus-Christ, on regardoit cela comme une preuve certaine que Dieu n'approuvoit l'élection d'aucun des trois, et on revenoit aux suffrages pour en nommer trois autres. Cette manière de décider par le sort les élections contestées, étoit aussi en usage à Alexandrie parmi les Cophytes ou jacobites. On appelloit cela *le sort du sanctuaire* ; et voici comme on y procédoit (2) : On prenoit les noms de cent religieux, desquels on choisissoit cinquante, puis vingt-cinq, et encore moins, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que trois. On écrivoit leurs noms sur des billets, et on y joignoit celui de Jésus-Christ. Après la liturgie célébrée sur l'autel, au-dessous duquel étoit mise une boîte où étoient les noms, on faisoit venir un jeune enfant, encore dans l'innocence, et on lui faisoit tirer un des billets. Si on y trouvoit le nom d'un des trois, il étoit proclamé. Si c'étoit le nom de Jésus-Christ, les trois étoient exclus. Si, avant qu'on tirât les noms, un des trois étoit nommé par acclamation, et que l'assemblée y consentit, l'élection étoit consommée. Mais les nestoriens et les Cophytes sont des schismatiques, dont l'exemple ne suffit pas pour justifier l'usage du sort dans les élections.

Saint Augustin (3) approuve l'usage du sort, lorsque dans les persécutions il y a contestation entre les prêtres ;

(1) Renaudot, Perpétuité de la foi, t. 4. ch. 7. p. 56. — (2) Le même, t. 4. l. 1. c. 9. p. 76. — (3) *Aug. ep.* 180.

savoir qui demeurera dans la ville pour la consolation des fidèles, ou qui se retirera pour se soustraire à la violence des persécuteurs, et pour se réserver pour le service de l'Eglise dans de meilleurs temps. Comme alors on ne peut juger sûrement qui sont ceux qui ont plus de zèle, de charité ou de force pour souffrir le martyre, ni ceux qui en ont moins, et qui ne doivent pas s'exposer au danger de la persécution; saint Augustin croit que l'on peut sagement en remettre le jugement à Dieu, et employer les sorts pour discerner sa volonté : *Melius enim Deus in hujusmodi ambagibus, quam homines, judicat.* Et qui auroit la témérité de condamner, dans une telle circonstance, ceux qui auroient employé une chose aussi extraordinaire que le sort? *Res quidem fiet minus usitata, si fiat ista sortitio; sed si facta fuerit, quis eam reprehendere audebit?* Mais il n'en est pas de même des élections; le cas est tout différent. Dans les élections, il s'agit, non de savoir si un homme exercera le ministère dont il est revêtu, mais si on l'élèvera à ce ministère : il s'agit de juger, non pas précisément du degré de zèle, de force, de charité, que Dieu seul connoît; mais des lumières acquises, des vertus pratiquées, des talens et des dispositions dont les hommes peuvent juger. Et ce n'est plus là le cas de cette extrémité, dans laquelle, selon saint Augustin, il n'y a presque plus que Dieu seul qui puisse être consulté et qui puisse juger; ce n'est plus là le cas de recourir à ce moyen extraordinaire, qui ne doit être employé que dans des circonstances extraordinaires.

Quelques chrétiens d'Afrique, dans des affaires toutes communes, avoient coutume de consulter par le sort le livre des Evangiles, et tiroient une espèce de bon ou de mauvais augure pour le succès de leurs entreprises, par la rencontre d'un passage favorable ou contraire à leur intention. Saint Augustin déclare (1) qu'il ne peut approuver cette superstition, quoiqu'il la trouve bien moins dangereuse que celle de consulter les magiciens et les démons. Saint Grégoire de Tours parle, en plus d'un endroit, de cette manière de consulter les livres sacrés (2); et on dit que saint François d'Assise a pris quelquefois pour sa règle de conduite, la première sentence qu'il rencontroit à l'ouverture du livre de l'Ecriture (3). Quelquefois, après l'élec-

(1) *Aug. ep. 55. nov. edit. n. 57.* — (2) *Vide Greg. Turon. Hist. eccles. lib. v. cap. 47.* — (3) *Bonavent. Vit. S. Francisc. c. 13.*

tion d'un nouvel évêque, on ouvroit le livre des Evangiles, pour voir par le passage qu'on y rencontreroit, quel augure on devoit tirer de la conduite future du prélat élu. Le saint évêque d'Orléans, prédécesseur de saint Anian, voyant que le peuple étoit partagé sur le choix de celui qui devoit lui succéder, leur dit que s'ils vouloient s'en rapporter au jugement de Dieu, ils verroient qu'Anian étoit destiné pour être mis à sa place. Il ordonna un jeûne de trois jours, et le peuple étant assemblé, il fit mettre des billets sur l'autel; et ayant fait approcher un enfant qui ne parloit pas encore, aussitôt que cet enfant eut étendu la main pour prendre un billet sur l'autel, tout d'un coup sa langue se délia, et il commença de dire qu'Anian étoit évêque; ce qu'ayant dit, il demeura dans le silence comme auparavant. Mais afin de contenter tout le monde, on tira d'abord un passage du Psautier, et l'on trouva : *Heureux celui que vous avez choisi*, etc. Ensuite on ouvrit le livre des Epîtres, et on trouva : *Or, nul ne peut mettre un autre fondement*. Enfin on ouvrit l'Evangile, et on lut sur la première page : *Je fonderai mon Eglise sur cette pierre*. Ainsi saint Anian fut reconnu d'un commun consentement pour évêque d'Orléans. Mais ce que fit alors le prédécesseur de ce saint évêque, ne peut être justifié que comme étant l'effet d'un instinct surnaturel, qui le conduisit à user de ce moyen que Dieu avoit choisi pour faire connoître au peuple sa volonté : c'est un de ces événemens singuliers, dont on ne peut rien conclure pour ce qui regarde la conduite ordinaire. Toutes ces différentes pratiques que la piété a quelquefois employées, mais dont la superstition n'a que trop souvent abusé, n'ont jamais passé en coutumes légitimement autorisées : les plus sages pasteurs en ont désapprouvé l'usage, et enfin les ont entièrement interdites dans des temps plus éclairés.

Elles méritent d'être condamnées dans les élections encore plus que dans tout le reste, puisque la chose est d'une plus grande conséquence, et que Dieu n'ayant pas promis d'assister ceux qui se serviroient de ce moyen, on ne peut ordinairement l'employer sans le tenter et sans s'exposer au danger de se tromper. S'il arrivoit que dans une élection, on se trouvât partagé entre deux ou plusieurs sujets, d'un mérite égal ou presque égal, et que les vœux des électeurs fussent tellement divisés, qu'on ne pût autrement les réunir, on pourroit, à l'exemple des apôtres, procéder

par le sort; et encore faudroit-il auparavant employer le jeûne et la prière, pour obtenir les lumières de Dieu, et pour corriger ce qu'il pourroit y avoir de defectueux dans cette conduite, en le priant de détourner les mauvais effets du sort, et de déclarer sa volonté d'une manière qui prévint les contestations, et qui maintint la paix dans l'esprit. C'est le sentiment des anciens et des nouveaux interprètes sur cet endroit (1).

VI.  
Conclusion.

Pour conclure cette Dissertation, nous croyons qu'on peut dire que les apôtres, dans l'élection de saint Matthias, n'ont point prétendu imiter les élections des grands-prêtres hébreux, puisqu'elles ne se faisoient point par le sort; mais qu'ils ont pu s'autoriser par l'exemple des prêtres qui tiroient au sort dans le temple, qui seroit celui qui feroit telle ou telle fonction. De plus, comme ils n'avoient point encore reçu la plénitude du Saint-Esprit, après avoir employé tout ce que la prudence pouvoit leur fournir de lumière, pour choisir les deux plus excellens sujets qu'ils connussent, ils crurent pouvoir s'en rapporter au sort, pour se déterminer dans le choix de l'un des deux préférablement à l'autre. Enfin, quoique les apôtres aient, dans cette occasion, légitimement employé le sort, et que quelques églises, dans certaines rencontres, aient pu aussi s'en servir, et qu'on puisse encore le mettre en pratique dans certains cas particuliers, on doit dire en général que le sort doit être entièrement banni des élections aux prélatures. Un privilège dont quelques personnes ont pu user dans certains cas extraordinaires, ne peut pas faire une loi commune, comme le dit très-bien saint Jérôme : *Privilegia singularum non possunt legem facere communem* (2).

(1) *Vide Bedam hic. D. Thom. ad Hebr. viii. Sectione 2. Fromond. Cornel. a Lapide hic. Natal. Alex. t. 1. Hist. eccl. Dissert. 8. seculi 1. — (2) Hieron. in Jon. cap. 1. col. 1476. nov. edit.*

# DISSERTATION

SUR

## LE BAPTÊME AU NOM DE JÉSUS-CHRIST.

I.  
Forme du  
baptême  
communé-  
ment usitée  
dans l'Orient  
et dans l'Occi-  
dent. Double  
question  
sur le baptême  
au nom  
de Jésus-  
Christ.

JÉSUS-CHRIST a clairement marqué la forme de son baptême, en disant à ses apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* (1). Toutes les communions chrétiennes convaincues par l'évidence de ces paroles, les ont toujours employées, et les emploient encore aujourd'hui dans l'administration du baptême, quoiqu'il y ait quelque différence entre elles dans les cérémonies de ce sacrement, et dans la manière de proférer ces mots ; car les Grecs et tous les Orientaux, si on en excepte les Cophtes, disent : *Un tel serviteur de Jésus-Christ est baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. Les Cophtes disent : *Je te baptise au nom du Père ; amen : Je te baptise au nom du Fils ; amen : Je te baptise au nom du Saint-Esprit ; amen*. Le rite jacobite de Sévère d'Antioche porte : *Un tel est baptisé au nom du Père, amen ; du Fils, amen ; et du Saint-Esprit, amen*. Dans un autre rituel, on trouve : *Je baptise un tel agneau du troupeau de Jésus-Christ, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pour la vie éternelle*. Voilà les formules du baptême usitées et approuvées dans l'Orient (2).

Dans l'église latine, on dit partout : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. Dans quelques anciens rituels, on trouve (3) : *Je te baptise N. au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pour la rémission des péchés, afin que tu aies la vie éternelle*. Dans d'autres : *Je te baptise, toi croyant, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, afin que tu aies la vie éternelle dans les siècles des siècles*. Dans d'autres : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, qui n'ont qu'une*

(1) *Matt. xxviii. 19.* — (2) Renaudot, de la Perpétuité de la foi, tom. iv, l. II, c. 5. — (3) Martenne, de *Antiq. Eccl. Ritib.* p. 166.

*seule substance; afin que tu aies la vie éternelle, et part avec les saints.*

Nous ne parlons point des formes superstitieuses ou vicieuses qui ont été condamnées dans l'Eglise. Nous nous bornons au baptême conféré au nom de Jésus-Christ seul; et nous examinons ici deux choses : la première, si ce baptême a jamais été en usage; et la seconde, s'il a été permis et légitime, et si l'on pourroit l'employer valablement encore aujourd'hui.

Saint Luc, dans les Actes des apôtres, nous parle sou-  
 vent du baptême conféré au nom de Jésus-Christ. *Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour recevoir la rémission de vos péchés* (1). Et encore : *Des hommes et des femmes étoient baptisés au nom de Jésus-Christ* (2). Et plus loin : *Le Saint-Esprit n'étoit encore venu sur aucun d'eux, mais ils étoient seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus* (3). Et ailleurs : *Saint Pierre ordonna qu'on baptisât Corneille et les siens au nom du Seigneur Jésus-Christ* (4). Et enfin : *Ayant entendu cela, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus* (5). Ce n'est ni une fois, ni en passant et par occasion, ni obscurément, et en termes équivoques, que saint Luc s'en explique. On ne peut marquer d'une manière plus positive et plus expresse, que ces fidèles qui étoient instruits et baptisés par les apôtres, ou sous leurs yeux, l'étoient au nom du Seigneur Jésus.

Plusieurs pères et plusieurs conciles ont cru, ou au moins semblent avoir cru qu'en effet les apôtres avoient baptisé au nom de Jésus-Christ seul, sans exprimer les autres personnes de la sainte Trinité. Saint Hilaire (6) dit qu'on ne doit point accuser les apôtres de prévarication, ni condamner les Ecritures comme contraires à elles-mêmes, si on y lit que les apôtres ayant reçu ordre de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, se sont contentés de baptiser au nom de Jésus-Christ. Il semble ainsi reconnoître une certaine opposition entre l'Evangile et les Actes, entre ce que Jésus-Christ avoit commandé et ce qui avoit été pratiqué par les apôtres; mais il ne croyoit

## II.

Textes de saint Luc qui ont donné lieu à cette double question. Pères, conciles et théologiens qui ont cru, ou au moins semblent avoir cru que les apôtres ont baptisé au nom de Jésus-Christ seul, et que ce baptême pourroit être valide.

(1) Act. II. 38. — (2) Act. VIII. 12. — (3) Act. VIII. 16. — (4) Act. x. 48. — (5) Act. XIX. 5. — (6) Hilar. l. de Synodis, n. 85. *Ne postremo apostoli reperiantur in crimine, qui baptizaro in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti jussi, tantum in nomine Jesu baptizarunt.*

pas que cette opposition dût, ni faire condamner les apôtres, ni faire rejeter les Ecritures.

L'ancien auteur qui a écrit contre saint Cyprien, au sujet de la réitération du baptême (1), prouve au long que ceux qui ont été baptisés hors de l'Eglise au nom de Jésus-Christ, ne doivent pas recevoir un nouveau baptême, mais seulement l'imposition des mains, afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit; que ce baptême seul ne leur suffiroit pas sans le Saint-Esprit; enfin que ce que Jésus-Christ a dit dans l'Evangile : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, n'est pas contraire à ce qu'il a dit du baptême donné au nom de Jésus-Christ. Car, encore que l'usage commun de l'Eglise soit de donner le baptême au nom de la sainte Trinité, toutefois l'invocation du nom de Jésus-Christ ne doit pas passer pour inutile, à cause de ce saint nom, par lequel il se fait tant de miracles, quelquefois même par des infidèles. Cet écrivain semble supposer qu'il y avoit quelques hérétiques qui baptisoient au simple nom de Jésus-Christ, et il ne vouloit pas qu'on réitérât un tel baptême, mais simplement qu'on y suppléât l'imposition des mains, pour conférer le Saint-Esprit, qu'ils n'avoient pu conférer hors de l'Eglise.

Saint Ambroise (2) remarque que ceux qui n'avoient reçu que le baptême de Jean-Baptiste, furent baptisés de nouveau, parce qu'ils n'avoient point de connoissance du Saint-Esprit. On les baptisa au nom de Jésus-Christ, et ce ne fut pas là un second baptême, puisqu'ils n'en avoient proprement encore point reçu; mais ce fut un premier baptême, un baptême tout nouveau : *Baptizati sunt itaque in nomine Jesu Christi; nec iteratum est in his baptisma, sed novatum. Unum enim baptisma.* Le baptême est parfait et entier, lorsque vous confessez toute la sainte Trinité, et que vous n'en niez aucune personne, quoique

(1) T. 1. Concil. pag. 770. *Post illum, qui foris quidem, sed in nomine Jesu Christi dominicum acceperunt baptisma, ... an iteratum baptisma his necessarium esset, ac si nunquam baptizati in nomine Jesu Christi forent.* Et pag. 773: *Nisi quoque in illo superiore tractatu circa eos qui tantummodo in nomine Christi Jesu baptizati fuerint, statuas etiam sine Spiritu Sancto posse salvos fieri.* Et p. 775. d. e. : *Necessitates huic tractatui contrarium esse quod dicit Dominus: Ite, docete gentes; tingite eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti: quia cum hoc verum, et rectum, et omnibus modis in Ecclesia observandum sit, et observari quoque solitum sit, tamen considerare oportet quod invocatio nominis Jesu non debet a nobis futilis videri, etc.* — (2) Ambros. de Spiritu Sancto, l. 1. c. 3. n. 41. 42.

vous n'en exprimiez qu'une par vos paroles : *Plenum est autem (baptismatis sacramentum), si Patrem, et Filium, Spiritumque Sanctum fatearis. Si unum neges, totum subrues. Et quemadmodum si unum sermone comprehendas, aut Patrem, aut Filium, aut Spiritum Sanctum... , plenum erit fidei sacramentum, ita, etc.*

Le pape Nicolas 1<sup>er</sup>, dans sa réponse aux Bulgares (1), se sert de cette autorité de saint Ambroise, pour prouver que ceux qui sont baptisés même hors de l'Eglise, au nom de la sainte Trinité, ou seulement au nom de Jésus-Christ, comme on lit dans les Actes des apôtres, ne doivent pas être baptisés de nouveau : *Hi profecto si in nomine sanctæ Trinitatis, vel tantum in nomine Christi, sicut in Actis apostolorum legimus, baptizati sunt (unum quippe idemque est, ut sanctus exponit Ambrosius); constat eos non esse denuo baptizandos.* De ce passage on prétend tirer deux preuves : la première en ce qu'il détermine le sens du passage de saint Ambroise, qui pourroit avoir besoin d'explication ; la seconde est l'autorité du saint siège, qui décide que le baptême au nom de Jésus-Christ seul, suffit pour la validité du baptême.

Le même saint Ambroise (2) semble confirmer encore ce que l'on vient de dire, lorsqu'il infère de ce qu'il a dit de la validité du sacrement de baptême avec l'invocation du seul nom de Jésus-Christ, que le même sacrement conféré au nom du Saint-Esprit, est aussi valide, pourvu qu'en prononçant de bouche l'une des personnes, le cœur croie toute la sainte Trinité ; parce que toutes les trois personnes ne sont qu'une substance ; et qui en dit une, désigne toute la Trinité : *Quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit.* Il cite ensuite l'Écriture qui parle du baptême du Saint-Esprit : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto* (3).

Le vénérable Bède (4) écrivant sur les Actes, et ayant rapporté ces autorités de saint Ambroise, ne doute pas que leur véritable sens ne soit celui que l'on vient de dire, que le ministre du baptême baptise valablement en prononçant

(1) Nicol. 1. Respons. ad Consult. Bulgar. c. 104, in collectione concil. ad an. 858. — (2) Ambros. lib. 1. de Spiritu Sancto, c. 3. n. 44. Nunc consideremus utrum, quemadmodum in Christi nomine plenum esse legimus baptismatis sacramentum, ita etiam Sancto tantum Spiritu nuncupato, nihil desit ad mysterii plenitudinem. Rationem sequamur; quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit. — (3) Act. 1. 5. — (4) Bedæ in Acta.

le seul nom de Jésus-Christ; et cet auteur souscrit en cela au sentiment de saint Ambroise.

Le concile de Fréjus en 791 est encore formel pour cette opinion (1). Après s'être fait cette objection : *D'où vient que Jésus-Christ ordonne de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et que les apôtres ordonnent simplement de baptiser au nom du Fils? Est-ce que la vérité enseigne une chose, et les disciples de la vérité une autre chose? Dieu nous garde, continue-t-il, d'avoir cette pensée. Mais les apôtres apprirent par la révélation du Saint-Esprit que le mystère de la très-sainte Trinité, que le Sauveur leur avoit découvert, en trois personnes, étoit aussi essentiellement compris sous le nom d'une seule,...* Ainsi les apôtres nous ont donné à entendre toute la sainte Trinité sous le nom de Jésus-Christ seul.

Saint Bernard (2) étant consulté sur le baptême conféré par un laïc à un enfant, au nom de Dieu, et de la vraie et sainte croix, répond qu'il est valide, par la raison que nous avons déjà vue dans saint Ambroise, que sous le nom de Dieu, cet homme a compris toute la Trinité, et que sous le nom de la sainte et vraie croix, il a relevé le mérite de la passion du Sauveur. Le saint ajoute : *Et certes nous lisons dans les Actes des apôtres, que non-seulement on a baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, mais aussi, qu'on en a baptisé quelques-uns au nom du Seigneur Jésus-Christ. On ne peut rien de plus précis que cette autorité.*

Le concile de Nîmes en 1284 décide que le baptême est valide, si celui qui baptise dit : *Jé te baptise au nom de Jésus-Christ.* On lit la même chose dans les statuts synodaux d'Elie, évêque d'Utique. Hugues de saint Victor (3), contemporain de saint Bernard, a embrassé le même sentiment. Le maître des Sentences (4) l'a soutenu de même.

(1) Concil. Forojul. an. 791. T. 7. Concil. Labb. p. 995. *Cur Magister in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti, et discipuli in nomine tantum Jesu præcipiant baptizari? sacramentum agitur: sanctæ Trinitatis: quam Magister et Dominus tribus enumeratis personis, in uno tamen nomine voluit demonstrare; hoc ejusdem veritatis discipuli, in una de Trinitate persona, id est, Filii, totam sanctamque Trinitatem essentialiter, Sancto sibi revelante Spiritu, intelligere meruerunt.* — (2) Bernard. ep. 405. nov. edd. ad Honor. Aurélian. archidiaç. *Legimus in Actibus apostolorum non modo in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, verum et in nomine Domini Jesu Christi aliquos baptizatos.* — (3) Hugo Victorin. l. 1. de Sacramentis, c. 15. — (4) Petr. Lombard. in 4. Sent. dist. 3. cap. Sed quod et seq.

Pierre de Poitiers, qui vivoit il y a cinq cents ans (1), demande si l'on garde la forme du baptême en disant : *Je te baptise au nom de Jésus-Christ*. Il répond qu'on la garde, et qu'encore que la forme légitime et ordinaire du baptême, soit celle-ci : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, cependant sous le nom de Jésus-Christ qui est l'Oint du Seigneur, sont compris, et le Père qui donne l'onction, et le Fils qui la reçoit, et le Saint-Esprit par lequel elle est produite.

Alexandre de Halès, maître de saint Thomas (2), et après lui saint Thomas (3) même, n'osent nier que le baptême n'ait été donné par les apôtres au nom de Jésus-Christ seul. Mais ils veulent que c'ait été par dispense, et pour des causes nécessaires en ce temps-là, où il falloit honorer le nom de Jésus-Christ. Jean de Raguse, dominicain (4), dans le discours qu'il fit au concile de Bâle, sur la communion sous les deux espèces, dit que le Sauveur prescrivit à ses apôtres la forme du baptême, en leur disant : *Allez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; que toutefois l'Eglise et les apôtres, peu de temps après la Pentecôte, quittèrent cette ancienne forme du baptême, et commencèrent à baptiser au nom de Jésus-Christ seul. Le cardinal Cajetan (5) a cru de même que les apôtres avoient baptisé au nom d'une seule personne de la Trinité, et que ce baptême seroit encore valide, si quelqu'un le conféroit de cette sorte. Ce sentiment a été retranché de la seconde édition de ses OEuvres faite à Rome, mais il se trouve dans la première : on le lit encore dans les écrits du pape Adrien vi, imprimés à Rome sous ses yeux lorsqu'il étoit pape (6). On trouve ce sentiment dans plusieurs scolastiques, qui ne disconviennent pas du fait, c'est-à-dire que le baptême n'ait été autrefois validement conféré au nom de Jésus-Christ.

Théophylacte, Denys le chartreux, le cardinal Hugues et plusieurs autres, prennent ces mots à la lettre : *Au nom du Seigneur Jésus-Christ*. Voici comme s'explique Denys le chartreux : Quoique Jésus-Christ ait enseigné à ses apôtres la forme du baptême, en disant : *Baptisez au nom*

(1) Petr. Pictav. lib. v. Sent. c. 5. — (2) Alex. part. 4. quest. 15. ad 8. — (3) D. Thom. 5. part. quest. 66. art. 6. — (4) Joan. de Ragusia Orat. de communione sub utraque specie in concil. Basilen. — (5) Cajet. part. 5. quest. 56. ad 6. Vide, si lubet, et Thom. de Argentina, l. iv. dist. 5. art. 2. — (6) En l'an 1522.

du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; toutefois les apôtres et leurs disciples, dans la primitive Eglise ont baptisé sous une autre forme, en suivant l'instinct particulier, et l'inspiration du Saint-Esprit, et en disant : *Je te baptise au nom de Jésus-Christ*, afin de rendre le nom de Jésus-Christ plus respectable et plus aimable parmi les gentils. Mais lors même qu'on donnoit le baptême au nom de Jésus-Christ, on conservoit implicitement la forme prescrite par le Sauveur, parce que sous le nom de Jésus-Christ toute la sainte Trinité est sous-entendue. Théophylacte s'explique à peu près de même (1). Ce que dit ici saint Pierre, dit-il, n'est pas contraire à ce qui est dit dans l'Evangile. Le saint apôtre dit : *Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ*; et le Sauveur : *Allez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. Mais l'Eglise ne reconnoît aucune division dans la Trinité; en sorte que celui qui est baptisé au nom de Jésus-Christ, est aussi baptisé au nom de la Trinité, puisque le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point partagés entre eux.

### III.

Les textes de saint Luc ne prouvent pas que les apôtres aient baptisé au nom de J.-C. seul. Ceux qui l'ont cru ainsi ont pu se tromper. Le baptême conféré au nom de J.-C. seul seroit nul, à moins qu'il n'y eût une dispense autorisée de Dieu même.

Mais beaucoup d'autres soutiennent que jamais les apôtres n'ont conféré ce sacrement qu'au nom des trois personnes de la sainte Trinité; ils prétendent que ces paroles : *Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ* (2), et les autres semblables que nous avons citées, ne prouvent nullement que le baptême au nom de Jésus-Christ seul ait jamais été en usage, ni qu'il ait jamais été permis; que ces paroles ne signifient autre chose, sinon recevoir le baptême institué par Jésus-Christ, prêché en son nom, établi par son autorité; ou bien, qu'ils recurent le baptême après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ, et après l'avoir confessé; comme s'il y avoit : Ils crurent que Jésus-Christ étoit Dieu, et ensuite ils furent baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (3); enfin que le baptême au nom de Jésus-Christ peut bien être appelé ainsi seulement par opposition au baptême de Jean-

(1) Theophylact. in Act. ii. 38. Βαπτισθῆτε ἐν ὀνόματι τοῦ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ. Οὐ μάχεται δὲ τοῦτο τὸ, βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος. Ἀδελφοί μου ἡ Ἐκκλησία νοεῖ τὴν ἁγίαν Τριάδα ὡς διὰ τὴν ἑνωσὴν τὴν ὁμοούσιον ἐν τρισὶν ὑποστάσεσι, τὸν βαπτίζοντων εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Χριστοῦ, εἰς Τριάδα βαπτίζεσθαι οὐκ ἀπομνησμένον τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος. — (2) Act. ii. 38. — (3) Vide Harduin. de Baptismo in nomine Christi.

Baptiste. C'est ainsi que l'expliquent la plupart des nouveaux interprètes des Actes des apôtres (1).

Les pères, les conciles, les scolastiques, et les commentateurs que l'on a cités, paroissent avoir cru qu'effectivement le baptême avoit été conféré au commencement de la primitive Eglise, au nom de Jésus-Christ seul, sans faire mention expresse des trois personnes de la Trinité; mais comme c'est un fait dont ils ne donnent aucune autre preuve qu'un texte obscur et équivoque; un fait d'ailleurs fort incroyable (car qui croira que dès le commencement on se soit écarté des ordres exprès de Jésus-Christ dans une matière très-importante, en changeant la forme du baptême qu'il avoit donnée lui-même?); ces pères ont pu aisément se tromper sur ce fait, et ensuite sur les conséquences qu'ils en ont tirées.

Il est indubitable, et le texte sacré de saint Matthieu en fait foi, que le Sauveur ordonna à ses disciples (2) de baptiser tous les croyans, de quelque nation qu'ils fussent, *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. C'est le sentiment et la pratique uniforme de toute l'Eglise et de tous les siècles. Les pères, les conciles, les interprètes de l'Écriture, les théologiens, le supposent et l'enseignent uniformément; et les auteurs même les plus favorables à l'opinion qui veut que l'on ait autrefois baptisé au nom de Jésus-Christ, n'osent la soutenir qu'en supposant que sous le nom d'une seule personne, toutes les trois personnes de la Trinité sont implicitement et virtuellement exprimées. Or, il ne suffit pas, selon la plupart des pères et des conciles, que l'on exprime virtuellement les personnes de la Trinité; il faut les exprimer formellement. Le baptême au nom de Jésus-Christ, supposé qu'il ait jamais été conféré de cette sorte, a été nul; et celui qui seroit aujourd'hui conféré de même, le seroit aussi, à moins que ce ne fût par une révélation particulière, et par une dispense autorisée de Dieu même, qu'on s'éloignât de la forme prescrite par le Sauveur; car alors l'irrégularité seroit réparée par une autorité supérieure, et on rentreroit par-là dans la règle commune. Mais supposer que les apôtres aient eu cette révélation, et qu'ils aient reçu cette dispense pour s'éloigner de ce qui avoit été ordonné par

(1) *Vide Sanct. ad Act. ii. 58. et ad cap. xix. 5. et Cornel. ibid. Fromond. Tirin. Vat. Grot. Alii.* — (2) *Matt. xxviii. 19.*

Jésus-Christ; c'est ce qui n'est nullement croyable, et on ne peut en donner aucune bonne preuve.

IV.  
L'opinion  
contraire est  
principale-  
ment fondée  
sur l'autorité  
de saint Am-  
broise mal  
entendu. E-  
claircisse-  
ment sur ce  
que S. Am-  
broise pen-  
soit du bap-  
tême conféré  
au nom de  
J.-C.

Il paroît que ce qui a donné le plus de crédit à l'opinion qui veut que les apôtres aient autrefois baptisé au nom de Jésus-Christ, est l'autorité de saint Ambroise. C'est sur cela qu'est fondée la réponse de Nicolas<sup>1er</sup> aux Bulgares; et l'opinion de Bède, celle de saint Bernard, celle des conciles de Fréjus et de Nismes, et celle des auteurs scolastiques que l'on a allégués. Or, il est fort douteux que saint Ambroise ait voulu dire ce que ces auteurs ont prétendu; ainsi en montrant que saint Ambroise n'a point enseigné que le baptême conféré seulement au nom de Jésus-Christ, soit valide, on renverse tout d'un coup le fondement sur lequel cette opinion est établie. Or, voici ce qui nous persuade que saint Ambroise n'a jamais été de ce sentiment.

1° Il enseigne en plus d'un endroit que le baptême n'est d'aucun mérite, sans l'invocation expresse des trois personnes de la Trinité (1), et sans la confession de cette même Trinité. Le catéchumène a la foi en la croix de Jésus-Christ, puisqu'il la forme sur son front; mais il ne recevra point la rémission de ses péchés, s'il n'est baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Il dit ailleurs, que les sacremens *des perfides*, c'est-à-dire des hérétiques, qui ne baptisent pas au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ne nettoient pas et ne guérissent pas, mais souillent ceux qui les reçoivent; ce qui est conforme à la doctrine des pères (2), qui enseignent que ces sortes de personnes, lorsqu'elles viennent à l'Eglise, doivent être baptisées comme n'ayant point reçu le baptême.

2° Saint Ambroise, dans l'endroit que l'on a cité, a suivi à son ordinaire saint Basile (3), dans son livre du Saint-Esprit. Or, saint Basile a cru que l'invocation des trois personnes de la Trinité étoit absolument nécessaire. Il montre au long qu'il faut y exprimer la personne du Saint-Esprit, pour obéir au commandement de Jésus-Christ, qui ordonne de baptiser au nom du Père, et du

(1) *Ambros., l. de Mysteriis, c. 4. n. 20. Nisi baptizatus fuerit in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, remissionem non poterit accipere peccatorum, neque spiritualis gratiae munus haurire, Vide et in Luc. l. VIII, n. 67. et author. libri de Sacrament. lib. II, c. 5. et 7.* — (2) *Augustini passim contra Donatist. Optat. Milevit. Facund. Hermian. Alii. Arelat. Concil. c. 8.* — (3) *Basil., l. de Spiritu Sancto, c. 10, 11, 12. et lib. X, contra Eunom. c. 3.*

Fils, et du Saint-Esprit. Il dit que personne ne doit être surpris que souvent l'Apôtre ne fasse pas mention du Père et du Saint-Esprit, mais seulement du Fils, lorsqu'il parle du baptême. Par exemple : *Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ* (1). Et : *Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort* (2). Mais, ajoute-t-il (3), l'invocation du nom de Jésus-Christ est une profession de foi qui montre que l'on croit toute la sainte Trinité, puisqu'elle marque et le Père qui a donné l'onction, et Jésus-Christ qui l'a recue, et le Saint-Esprit qui est lui-même cette onction : pensée qu'il avoit empruntée de saint Irénée, qui dit : *In nomine Christi comprehenditur et ipse qui unxit, et ipse qui unctus est, et ipsa unctio in qua unctus est* (4).

Saint Basile (5) remarque ensuite que dans d'autres endroits, l'Écriture semble ne faire mention que du Saint-Esprit, comme lorsque saint Paul dit : *Nous avons tous été baptisés dans le même Esprit* (6). Et le Sauveur dans les Actes : *Vous serez baptisés dans le Saint-Esprit* (7). Et ailleurs : *Il vous baptisera dans le Saint-Esprit* (8). On n'en doit pas conclure, dit-il, que le baptême où l'on n'invoque que le Saint-Esprit, soit parfait; car la tradition que nous avons recue, doit demeurer inviolable. Celui qui nous a rachetés, nous a donné le pouvoir de recevoir le sacrement de la renaissance, dont les effets sont si mystérieux et si salutaires; en sorte qu'on ne peut ni y ajouter ni en retrancher, sans se priver de la vie éternelle. C'est pourquoi si séparer le Saint-Esprit du Père et du Fils, est un attentat dangereux à celui qui baptise, et inutile à celui qui est baptisé, nous sera-t-il permis de désunir les trois personnes?

Mais 3° examinons le passage de saint Ambroise, qui a donné lieu à cette dispute. Il dit que ceux qui avoient reçu

(1) Galat. iii. 27. — (2) Rom. vi. 5. — (3) Basil. de Spiritu Sancto, c. 12. Ἡ γὰρ τοῦ Χριστοῦ προσήγορία, τοῦ παντός ἐστίν ὁμολογία· ὅλοι γὰρ τὸν τὴν χριστιανία Θεόν, καὶ τὸν χριστιανία Υἱόν, καὶ τὸ χρίσμα τὸ Πνεῦμα. — (4) Irén. lib. iii. c. 20. seu cap. 18. nov. edit. Paris. — (5) Basil. ibid. Ἀλλὰ οὐ παρὰ τοῦτο τέλειον ἂν τις εἴπει βάπτισμα, ὃ μόνον τὸ ὄνομα τοῦ Πνεύματος ἐπεκλήθη· ἡ γὰρ ἀπαράβατον μένει τὴν ἐν τῷ ζωοποιῶ χάριτι δεδομένην παράδοσιν. . . . Ὡς δὲ τὸ προσθεῖναι ἢ ἡ ἀφελεῖν, ζωῆς ἐστὶ τῆς αἰδίου προδήλως ἐπιπέσει. Ἐὶ τῶν ἐν τῷ βαπτίσματι ὁ χωρισμὸς τοῦ Πνεύματος ἀπὸ τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, ἐπικίνδυνος μὲν τῷ βαπτισθῆναι, ἀνωφελὲς δὲ τῷ δεχομένῳ, τὼς ἡμῖν ἀσφαλῆς ἀπὸ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ διασπᾶν τὸ Πνεῦμα, etc. — (6) 1. Cor. xii. 13. — (7) Act. i. 5. — (8) Matt. iii. 11. Joan. i. 33.

le baptême de saint Jean-Baptiste, n'avoient point reçu le sacrement de baptême, parce qu'il n'étoit ni conféré au nom de Jésus-Christ, ni même dans la foi du Saint-Esprit. On les baptisa donc, dit-il, au nom de Jésus-Christ; et ce ne fut point un second baptême qu'ils reçurent, le premier étoit compté pour rien; car l'Eglise ne reconnoît qu'un baptême. Et là où le baptême parfait ne se trouve point, on ne fait état; ni d'un commencement, ni d'une certaine manière de baptême. Or, le baptême n'est ni plein, ni parfait, que lorsque l'on confesse le Père, le Fils, et le Saint-Esprit: *Plenum autem est, si Patrem, et Filium, Spiritumque Sanctum fatearis*. Il ne s'agit pas là de la prononciation des trois personnes, qui se fait par celui qui administre le baptême, mais de la profession de foi que fait celui qui est baptisé. Saint Ambroise ajoute: Celui qui nie une personne de la Trinité, renverse tout le mystère; et de même que celui qui n'en exprime qu'une par ses paroles, sans toutefois nier ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, ne laisse pas de recevoir le baptême plein et parfait; ainsi celui qui profère les noms du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et qui ne laisse pas de nier la puissance de l'un d'entre eux, rend inutile tout le mystère et le sacrement qu'il reçoit: *Ita quamvis et Patrem, et Filium, et Spiritum dicas, et aut Patris, aut Filii, aut Spiritus Sancti minuas potestatem; vacuum est omne mysterium*.

Dans tout ce raisonnement; il est visible que saint Ambroise ne parle pas du ministre qui confère, mais de la personne qui reçoit le baptême; et qu'il ne s'agit ici que de la foi de celui qui est baptisé, et nullement des paroles que prononce celui qui baptise. D'où il s'ensuit que mal à propos on a inféré de là que le baptême avoit été conféré autrefois au nom d'une seule personne; et que le baptême ainsi conféré étoit bon et valide, parce que celui qui le recevoit, comme ceux qui le conféroient, entendoient sous le nom de la personne exprimée, toute la sainte Trinité, une en essence et en substance dans les trois personnes.

**V.**  
Réponses  
aux argumens  
tirés soit du  
témoignage  
de l'auteur

L'auteur qui a écrit contre la réitération du baptême, et que nous avons cité ci-devant, n'est pas bien clair. Il dit nettement que le baptême doit se donner au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; que c'est la coutume inviolable de l'Eglise; mais il ne marque pas si distinc-

tement s'il y avoit hors de l'Eglise des hérétiques qui ne baptisassent qu'au nom de Jésus-Christ. S'il l'a cru, et qu'il ait jugé qu'on ne devoit pas réitérer un tel baptême, nous ne ferions pas difficulté de reconnoître qu'il s'est trompé en l'un et en l'autre point.

Quant à saint Hilaire, son passage dit simplement qu'entre le commandement de Jésus-Christ, qui porte : *Allez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; et celui de saint Pierre dans les Actes : *Recevez le baptême au nom Jésus-Christ*, il y a quelque opposition, et qu'à les prendre dans la rigueur, il sembleroit que les apôtres ont administré ce sacrement autrement que Jésus-Christ ne le leur avoit ordonné. Mais il ne déclare pas s'il étoit véritablement dans cette opinion, ou s'il croyoit qu'il y avoit d'autres moyens de concilier cette prétendue contradiction, comme il y en a en effet.

Enfin puisque le texte des Actes n'est nullement clair pour prouver que les apôtres aient baptisé au nom de Jésus-Christ seul, sans exprimer les trois personnes de la Trinité; puisque le passage de saint Ambroise, qu'on a cru pouvoir interpréter ainsi, a été apparemment pris à contre-sens; puisque le témoignage des conciles et des autres auteurs qui ont soutenu l'opinion qui tient que le baptême donné au nom d'une seule personne est valide, n'est fondé que sur une erreur de fait, et sur une autorité mal prise et mal entendue, on peut conclure avec saint Jean de Damas (1), *qu'être baptisé au nom de Jésus-Christ, c'est être baptisé dans sa croyance; et comme il est impossible de croire en Jésus-Christ, qu'on ne croie en même temps au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit*, il s'ensuit de plus que le baptême au nom de Jésus-Christ n'exclut nullement ni la foi aux trois personnes, ni la prononciation de leurs noms par le ministre du baptême; en sorte que le baptême qui auroit été donné au nom de Jésus-Christ seul, seroit non-seulement illicite, mais mauvais et inutile. C'est le sentiment des plus savans qui ont écrit sur ces matières (2).

qui a écrit contre saint Cyprien, soit du témoignage de saint Hilaire.

VI.  
Conclusion.

(1) *Damascen. lib. iv. orthod. fidei, cap. 10.* Τὸ οὖν εἰς Χριστὸν βαπτισθῆναι δηλοῖ τὸ πιστεύουσι εἰς αὐτὸν βαπτίζεσθαι· ἀδύνατον δὲ εἰς Χριστὸν πιστεῦσαι, μὴ διδάχθιντας τὴν εἰς Πατέρα, καὶ Υἱὸν, καὶ Ἅγιον Πνεῦμα ὁμολογίαν. — (2) *Bellarmin. de Sacrament. baptismi, l. 1. c. 3. Est. in 4. Sent. dist. 3. § 5. Nat. Alex. secul. 3. Dissert. 13. Notæ in nov. edit. Ambros. l. 1. de Spiritu Sancto, cap. 4. Harduin. de Baptismo in nomine Christi. Martenne, de Antiq. Eccl. Ritib. Mabillon. Not. in epist. D. Bern. 403. nov. edit.*

# DISSERTATION

SUR

## SIMON LE MAGICIEN.

I.  
Simon le magicien, peu connu par les auteurs profanes, est très-connu par les écrivains sacrés et ecclésiastiques.

Il est assez surprenant qu'un homme aussi fameux que Simon le magicien, auteur d'une secte nombreuse, et révérend des hommes jusqu'à l'adoration réelle; un homme qu'on dit avoir été honoré d'une statue et d'un culte souverain au milieu de Rome, par l'ordre même de l'empereur et du sénat, et cela dans un siècle très-éclairé; que cet homme qui a paru avec tant d'éclat dans plusieurs provinces, qui a écrit divers ouvrages, et qui a prétendu être le Dieu suprême, et la grande puissance qui gouverne l'univers; il est, dis-je, assez surprenant qu'un tel homme ait été inconnu aux écrivains païens qui nous restent; ou s'ils l'ont connu, qu'ils l'aient négligé jusqu'à ne faire pas même mention de son nom dans leurs ouvrages (1).

Mais le silence des auteurs profanes à cet égard, est bien compensé par le grand nombre d'écrivains chrétiens qui en ont parlé, et qui nous ont appris dans un très-grand détail sa vie, ses dogmes, ses prestiges, et la manière dont il est mort. Après les Actes des apôtres, qui nous décrivent sa fausse conversion, saint Justin le martyr, saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Epiphane, et ceux qui ont écrit sur les hérésies, ont fait un ample exposé de ses dogmes et des principales circonstances de sa vie. Nous allons les rapporter d'après eux, et faire les remarques nécessaires sur les endroits qui auront besoin d'éclaircissemens ou de discussion.

II.  
Extrait de ce que le livre des Actes des apôtres

Après la mort de saint Etienne premier martyr, la persécution que l'on suscita contre l'Eglise, fut cause que les disciples du Sauveur sortirent de Jérusalem, et que s'étant dispersés en différens endroits, ils y prêchèrent l'Evan-

(1) Nous examinerons ci-après ce que disent Dion et Suétone, d'un homme qui voulut voler en l'air devant Néron; ce que l'on entend de Simon le magicien.

gile de Jésus-Christ, mais seulement aux Juifs et aux Samaritains, la porte de la foi n'étant pas encore ouverte aux gentils. Saint Philippe, un des sept diacres, vint donc à Samarie (1), et y convertit plusieurs personnes. Entre ceux qui crurent, ou plutôt entre ceux qui parurent croire, fut Simon dont nous parlons ici (2). Il étoit (3) de la ville de Gitthe, ou Gitton, située dans la Samarie, car on lui donne le surnom de *Samaritain* (4); il est certain que sa demeure étoit à Samarie, lorsque saint Philippe y arriva. Quelque savant (5) a prétendu que Simon le magicien étoit le même qu'un certain magicien de Chypre nommé Simon, dont parle Josèphe (6), lorsqu'il dit que Félix, gouverneur de la Judée, voulant épouser Drusille, fit venir de Chypre un magicien nommé Simon, pour engager Drusille à abandonner Azize son mari. Les auteurs que nous venons de citer, veulent qu'au lieu de *Gittica*, de Gitthe, on lise *Cittica*, natif de Citthe, ville de Chypre. Cette conjecture n'est soutenue d'aucune preuve; et Josèphe ne dit pas que Simon, dont il parle, ait été natif de Citthe. Quelques anciens donnent au père de Simon le magicien le nom d'*Antoine*, et à sa mère celui de *Rachel*. Cet imposteur disoit que pour lui il étoit éternel, mais qu'il avoit passé par Rachel pour paroître aux hommes.

Lors donc (7) que Philippe eut instruit et baptisé ceux des Samaritains à qui Dieu ouvrit le cœur pour croire à l'Évangile, ayant consommé son ministère, et ne pouvant leur donner le Saint-Esprit, il envoya vers les apôtres qui étoient demeurés à Jérusalem, pour les prier de venir achever son ouvrage, en donnant la confirmation à ceux qui avoient cru. Alors Pierre et Jean vinrent à Samarie, prièrent pour les néophytes, et leur ayant imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, et donna des marques de sa présence par le don des langues, et par les autres grâces sensibles dont il les remplit.

Simon, dont la conversion, suivant les pères (8), n'étoit qu'une feinte, et qui n'attribuoit les miracles qu'il voyoit faire à saint Philippe, qu'à la magie, et non à la

(1) Act. viii. 1. et seqq. — (2) Act. viii. 13. *Tunc Simon et ipse credit.* — (3) *Constit. Apost. l. vi. c. 7. Recognition. Clem. l. 1. c. 12. Justin. martyr. Epiph. Alii.* — (4) *Ita authores supra citati. Abdias in Petro, alii.* — (5) *Basnage, Ex. p. 104. 105. M. le Moine.* — (6) *Antiq. l. 1. c. 5. p. 693.* — (7) *Vide Abdiam in Petro. Recognit. Clem. l. 11. — (8) Iren. l. 1. c. 20. Aug. homil. 6. in Joan. Epiph. hæres. Simon.*

puissance de Dieu, ne laissa pas de s'attacher à ce diacre (1), pratiquant au dehors plusieurs œuvres de piété, comme le jeûne et la prière (2), sans néanmoins changer son cœur, ni renoncer à son art dangereux; au contraire il cherchoit à s'y perfectionner, et à s'acquérir une plus grande réputation (3), espérant apprendre de saint Philippe le secret de faire les grands prodiges qu'il lui voyoit faire; mais ayant vu les merveilles qui avoient suivi l'imposition des mains faite par les apôtres, et que les nouveaux baptisés étoient, pour ainsi dire, changés en de nouveaux hommes par les dons surnaturels qu'ils recevoient, Simon vint offrir de l'argent aux apôtres, en leur disant (4): *Donnez-moi aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'imposerai les mains, reçoivent de même le Saint-Esprit.* Mais saint Pierre lui répondit: *Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que le don de Dieu pût s'acquérir avec de l'argent; tu n'as point de part, et tu ne peux rien prétendre à ce ministère, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de cette méchanceté, et prie Dieu que, s'il est possible, il te pardonne cette mauvaise pensée de ton cœur, car je vois que tu es dans un fiel amer, et dans les liens de l'iniquité.* Simon répondit (5): *Priez vous autres le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous m'avez dit.* C'est là tout ce que l'Écriture nous apprend de Simon le magicien.

III.  
Texte des  
épitres des  
apôtres, où  
l'on croit  
qu'ils avoient  
en vue Simon  
et ses disci-  
ples.

Il est vrai que saint Paul, dans quelques endroits de ses Epîtres, déclame contre les faux apôtres; et on croit qu'en particulier il a en vue les disciples de Simon dans ce passage de sa seconde épître à Timothée: *Les hommes méchants et les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illusion, et y faisant tomber les autres* (6). Et encore: *Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi; mais le progrès qu'ils feront aura ses bornes, car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut celle des magiciens de Pharaon* (7). On peut aussi entendre de cet hé-

(1) Act. viii. 13. *Cum baptizatus esset, adhærebat Philippo.* — (2) *Cons. tit. Apost. l. vi. c. 7.* — (3) *Chrysost. in Acta, homil. 18. Aug. in Joan. homil. 6.* — (4) Act. viii. 18. *et seqq.* — (5) *Tertull. de anima*, et le manuscrit de Cambridge portent que Simon leur demanda cette grâce avec larmes, et avec de grandes instances. *Πολλὰ κλαίων οὐ διελέμκτανιν.* — (6) 2. *Timoth. iii. 13.* — (7) *Ibid. v. 8.*

résiarque et de ses disciples ces paroles : *Or, sachez que dans les derniers jours il y aura des temps dangereux, et qu'on verra des hommes amoureux d'eux-mêmes, avarés, glorieux, superbes, médisans, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans, inhumains, sans affection pour les gens de bien, traîtres, insolens, enflés d'orgueil, plus amateurs de la volupté que de Dieu, qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité et l'esprit. Fuyez donc ces personnes* (1).

Saint Jude dans son épître désigne aussi ces hérétiques, et les autres qui vivoient dans les premiers siècles, en disant : *Il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont il a été prédit il y a long-temps qu'ils s'attireroient ce jugement; gens impies qui changent la grace de notre Dieu en une licence de dissolution, et qui renoncent Jésus-Christ notre unique Maître et notre Seigneur* (2). On croit que saint Jacques, dans son épître (3), réfute les mêmes simoniens, en établissant la nécessité des bonnes œuvres pour le salut : ces hérétiques croyoient (4) que l'ame ne devoit rien espérer que de la grace de Simon, sans s'arrêter aux bonnes œuvres; toutes les actions étant, disoient-ils, indifférentes d'elles-mêmes, et la distinction des bonnes et des mauvaises n'ayant été établie que par les anges, pour s'assujettir les hommes; ils prétendoient que ceux qui espéroient en Simon et en son Hélène, étant délivrés de cette superstition, étoient libres de faire ce qu'ils vouloient.

L'apôtre saint Pierre nous fait une peinture affreuse de Simon et des autres hérétiques de son temps. *De même qu'autrefois, dit-il, on vit de faux prophètes parmi le peuple, aussi on verra parmi vous de faux docteurs, qui introduiront de pernicieuses hérésies, et qui renonçant au Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine. Leurs débauches seront imitées de plusieurs, qui exposeront la voie de la vérité aux blasphèmes, et vous séduisant par des paroles artificieuses, trafiqueront de vos ames pour satisfaire leur avarice. Mais leur condamnation qui est résolue il y a long-temps, s'avance à grands pas; et la main qui doit les perdre, n'est pas endormie* (5).

(1) 2. *Timoth.* III. 1. 2. 3. etc. — (2) *Judæ* 7 4. — (3) *Jacobi* II. 14. et seqq. — (4) *Iren.* I. 1. cap. 20. — (5) 2. *Petr.* II. 1. 2. 3.

On sait quelles étoient les infamies de Simon et de ses sectateurs. Cet hérésiarque menoit avec lui son Hélène, et commettoit avec elle toutes sortes de crimes (1). Il appeloit cette femme la première intelligence, et la mère de toutes choses (2). Ses disciples imitoient les déréglemens de leur maître, et enchérissoient encore sur lui. Ils avouoient eux-mêmes dans leurs livres (3), que ceux qui entendoient parler pour la première fois de leurs mystères, en seroient saisis d'étonnement. Nous ferons voir ci-après que la justice de Dieu ne laissa pas long-temps les crimes de Simon impunis, et qu'elle ne permit son élévation que pour le précipiter d'une manière plus terrible.

L'apôtre saint Pierre continue à décrire ces hérétiques en ces termes : *Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices : ils font la honte et l'opprobre de la religion ; ils s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions.... Ils ont les yeux pleins d'adultère, et d'un péché qui ne cesse jamais ; ils attirent à eux par des amorces trompeuses les ames légères et inconstantes : ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggérer ; ce sont des enfans de malédiction : ils ont quitté le droit chemin, et ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam de Bosor, qui aima la récompense de son iniquité.... Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons ; de noires et profondes ténèbres leur sont réservées. Car tenant des discours pleins d'insolence et de folie, ils amorcent par les passions de la chair et les voluptés sensuelles ceux qui peu de temps auparavant s'étoient retirés des personnes infectées d'erreurs (4).*

Toute cette description convient admirablement à Simon, l'homme le plus corrompu et le plus extravagant qui fût jamais, avare, impie, sacrilège, débauché. Il soutenoit que son Hélène, qui étoit une femme débauchée qu'il avoit achetée à Tyr, étoit la même Hélène qui avoit été l'occasion de la guerre de Troie ; il prétendoit de plus, que cette femme étoit la première intelligence, que par elle le Père avoit eu dessein de créer les anges ; et que, connoissant la volonté du Créateur, elle étoit descendue plus bas, et avoit enfanté les anges, à qui elle n'avoit donné aucune connoissance de son Père ; que les anges avoient

(1) Justin. *Apol.* 2. Iren. l. 1. c. 20. — (2) Iren. l. 1. c. 20. — (3) Euseb. *Hist. eccl.* lib. 11. cap. 13. — (4) 2. Petr. 11. 13. et seqq.

ensuite créé le monde et les hommes ; mais que , craignant qu'on ne découvrit leur origine , ils avoient retenu cette intelligence parmi eux , et lui avoient fait souffrir mille outrages , de peur qu'elle ne retournât vers son Père ; qu'ils l'avoient enfermée dans différens corps de femmes ; qu'entre autres elle avoit animé celui de la belle Hélène , femme de Ménélaüs ; et qu'après plusieurs révolutions elle étoit venue jusque dans celui qu'elle animoit alors. Voilà une partie des extravagances de cet hérétique ; et voici quelques-unes de ses impiétés.

Il disoit qu'il étoit le Messie , et qu'il étoit descendu du ciel pour délivrer son Hélène ; qu'en descendant il avoit passé par différens cieux ; et qu'en passant il y avoit pris la forme de l'intelligence qui y dominoit , de peur qu'on ne l'y arrêtât , et qu'on ne le reconnût ; qu'étant enfin arrivé sur la terre , il s'y étoit revêtu de la figure humaine , quoiqu'il ne fût pas homme en effet ; que les Juifs avoient cru l'attacher à la croix , mais qu'il s'étoit moqué d'eux , et n'avoit été crucifié qu'en apparence. Il avançoit de plus , qu'il étoit descendu comme Père à l'égard des Samaritains , comme Fils à l'égard des Juifs , et comme Saint-Esprit à l'égard des autres nations. Saint Jérôme cite ces blasphèmes tirés d'un des ouvrages de Simon : *Je suis la parole de Dieu ; je suis la beauté de Dieu ; je suis le Paraclet ; je suis le Tout-Puissant ; je suis tout ce qui est en Dieu.*

C'est peut-être aussi Simon et ses sectateurs , que saint Paul a en vue dans son épître aux Colossiens : *Prenez garde , dit-il , que personne ne vous surprenne par la philosophie et par des discours vains et trompeurs , selon les traditions des hommes et selon une science mondaine , et non selon Jésus-Christ. . . . Que personne ne vous condamne pour le manger et pour le boire , ou sur les jours de fêtes , les nouvelles lunes , et les jours de sabbat. . . . Que nul ne vous ravisse le prix de votre course , en affectant de paroître humble par un culte superstitieux des anges , se mêlant de parler de choses qu'il ne sait point , étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain et charnel* (1). Estius et le P. Petau (2) croient que saint Paul dans cet endroit a en vue les simoniens.

On auroit peine à croire que ces hérétiques rendissent

(1) *Coloss.* 11. 8. 16. 18. — (2) *Est. in Coloss.* 11. *Petau. in Epiphân. hæres.* 21.

quelque culte aux anges, après ce qu'ils enseignoient des mauvais traitemens que ces esprits avoient faits à Hélène leur mère, qui les avoit produits, et qui ne s'étoit tirée de leurs mains que par artifice. Saint Epiphane (1) dit expressément qu'ils regardoient les anges comme les ennemis de Dieu, et comme des puissances mauvaises qui étoient hors de sa plénitude. Ils croyoient d'ailleurs que les anges avoient créé le monde, et qu'ils avoient inspiré les prophètes : ils attribuoient aux anges tout l'Ancien-Testament, croyant que l'un étoit auteur d'un livre, l'autre d'un autre. Sur ces principes, ils enseignoient que l'on devoit mépriser les menaces et les prédictions des prophètes, et que non-seulement on ne devoit pas obéir à la loi, mais qu'on s'exposoit à la mort et à la damnation en l'observant.

Malgré cet éloignement et ce mépris qu'ils témoignoient pour les anges, il est certain qu'ils leur rendoient un culte idolâtre (2), prétendant qu'on ne pouvoit être sauvé, sans offrir au Père des sacrifices abominables par la médiation des principautés et des puissances qu'il plaçoit dans chaque ciel. Or, il vouloit, disoient-ils, qu'on les honorât, non dans la vue d'obtenir d'eux quelque assistance, mais pour les fléchir, les adoucir, et empêcher qu'ils ne s'opposassent aux desseins des hommes dans cette vie, et qu'ils ne leur fissent du mal après leur mort. Voilà apparemment ce que saint Paul appelle : *Affecter de paroître humble par un culte superstitieux des anges, se mêlant de parler de choses qu'on n'entend point.*

Mais il y a sur le passage de saint Paul que nous venons d'examiner, une autre difficulté, qui peut faire douter (3) que l'Apôtre ait voulu désigner les simoniens ; c'est que ceux dont il parle, cherchoient à surprendre les Colossiens *par des traditions des hommes, par une science mondaine, sur le manger et sur le boire, sur les jours de fêtes, les nouvelles lunes, et les jours de sabbat* ; paroles qui marquent clairement que ceux dont il s'agit, étoient Juifs ou Samaritains. Or, on sait que Simon n'avoit que du mépris pour les lois de Moïse ; qu'il les regardoit comme mauvaises disant qu'il étoit venu pour les abolir, et que ceux qui les observoient, encouroient la mort et la damnation. Pour répondre à cela, on peut dire que saint Paul dans

(1) Epiphane. *hæres.* 21. c. 4. — (2) Tertull. *Præscript.* c. 33. Epiphane. *hæres.* 21. c. 4. Theodoret. *Hæret. fab.* 1. 5. c. 9. — (3) Tillemont, note 4 sur Simon le magicien.

l'endroit cité attaque non-seulement les sectateurs de Simon, qui honoroient les anges d'un culte superstitieux, mais aussi d'autres hérétiques, qui vouloient introduire dans l'Eglise les pratiques de la loi avec l'observance de l'Evangile.

Estius (1) croit aussi avec quelques autres, que l'épître aux Ephésiens regarde principalement Simon le magicien et ses disciples, dont la plupart étoient des Juifs ou des Samaritains, qui enseignoient des opinions monstrueuses, et commettoient des actions infâmes; se vantant d'une science ridicule, et faisant montre d'un langage inintelligible pour tromper les simples et les ignorans. Cet auteur juge aussi, et avec beaucoup de raison, que les épîtres à Tite et à Timothée ont le même but; et en effet, si on les examine avec soin, on y découvrira aisément que l'Apôtre entreprend d'y réfuter les erreurs de cet hérétique, et de ses adhérens, et qu'il tâche d'inspirer de l'horreur pour leurs crimes et pour leurs actions infâmes.

Saint Justin (2) nous apprend que Simon parcourut diverses provinces, dogmatisant partout, séduisant les simples par ses prestiges et par ses faux miracles, et enseignant qu'il étoit le Christ. Il avoit écrit quelques ouvrages (3); et ses disciples, pour autoriser leurs folies, composèrent un livre intitulé : *La prédication de saint Paul* (4). Les Constitutions et Timothée prêtre de Constantinople (5) disent que Simon et Cléobius avoient écrit des livres dangereux pour le nom de Jésus-Christ et de ses apôtres, afin de tromper les fidèles; et la préface des canons arabiques du concile de Nicée, porte que les simoniens avoient fabriqué un faux évangile, qu'ils partageoient en quatre parties ou tomes, auxquels ils donnoient le nom des quatre coins ou des quatre pivots du monde. L'auteur du livre des noms divins (6), assure que Simon composa plusieurs discours contre la foi de Jésus-Christ, et qu'il les intitula Antirrhétiques, ou Contradictaires. Mais aucun de ces ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, l'antiquité ayant sagement jugé qu'ils ne méritoient pas d'être conservés.

Simon étant à Tyr y acheta une femme débauchée,

(1) *Est. præfat. in epist. ad Ephes.* — (2) *Justin. Apolog. 2. p. 69. Theodoret. de hæres. l. 1. c. 1.* — (3) *Hieron. in Matt. xxiv.* — (4) *Cyprian. de Baptism.* — (5) *Timoth. presb. C. P. de libel. de his qui ad Eccl. accedunt.* Οἰδόμεν γὰρ ὅτι οἱ περὶ Σίμωνα καὶ Κλεόβιον, ἰσθῆ συντάξαντες βιβλία ἐπ' ἰνόματι Χριστοῦ καὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ, περιέφερον εἰς ἀπάτην ὑμῶν. *Vide et Constit. l. vi. c. 8.* — (6) *Dionys. divin. nomin. c. 6.*

IV.  
Circumstances de la vie de Simon rapportées par les écrivains ecclésiastiques. Ses extravagances et ses impiétés.

nommée *Hélène* ou *Sélène* ; ce dernier mot signifie la lune. Nous avons déjà remarqué qu'il donnoit à cette femme le nom de *première intelligence*, et de *créatrice des anges*, qui après plusieurs révolutions étoit venue animer le corps qu'elle avoit alors. C'étoit une femme très-corrompue, avec qui il feignoit de n'avoir aucun commerce charnel ; mais dans le secret il vivoit avec elle d'une manière proportionnée au dérèglement de son esprit et de son cœur (1) ; elle entra dans ses sentimens, et lui servoit à répandre les impiétés, les extravagances, et les dissolutions qu'il enseignoit et qu'il pratiquoit.

Il l'appelloit quelquefois *Hélène* ou *Sélène*, c'est-à-dire la *Lune* ou *Minerve* ; et quelquefois *Bar-belo*, c'est-à-dire fils de la confusion ou fils de Baal ; ou enfin *Prunique*, peut-être *Pornique*, comme qui diroit *impudique*, *corrompue*. Saint Epiphane (2) dit que ce mot vient d'une racine grecque, qui signifie corrompre une fille, attenter à son honneur. Hésychius (3) explique *Prunicos*, d'un crocheteur, d'un portefaix. Le P. Petau ne convient pas tout-à-fait de la signification que lui donne saint Epiphane. En effet, est-il croyable que Simon donnât un nom aussi honteux à une personne qu'il vouloit faire passer pour une divinité ? et cependant on ne peut guère supposer que ce nom soit corrompu dans le texte de saint Epiphane, puisqu'il le répète tant de fois, et en tire l'étymologie d'un verbe qu'il répète encore si souvent. Comme la plupart des autres noms dont il est parlé dans le système des simoniens et des gnostiques, sont hébreux ou syriaques, il se pourroit faire que *Prounicos* vint de l'hébreu (4) *Phara*, fructifier, fleurir, germer ; et de *Nacah*, être pur, innocent ; *Nacoth*, parfum. Quoi qu'il en soit, les gnostiques disoient que par la *Prunique*, ils ramassoient la force du corps de l'homme et de la femme ; et sous le nom de *force*, ils entendoient les flux honteux et impurs que la pudeur ne permet pas de nommer.

Simon vouloit qu'on le représentât sous la figure de Jupiter, et Hélène sous celle de Minerve, et qu'on leur rendit,

(1) *Epiphan. hæres. 21. n. 2.* — (2) *Epiphan. hæres. 25. l. 1. c. 4. p. 78.* Προυνικον ἐὰν εἴπωσι τὸ ἔθλον ἐστὶν ἠδονκαδείας καὶ ἰκκαρδίας ἐξεύρεσις. Πᾶν γὰρ τὸ προυνικεύμενον λαγνείας ὑποφαίνει τὸ ἐπώνυμον. Φθορᾶς δὲ ἐπιχείρημα. Ἐπὶ τοῖς γὰρ τὰ σώματα διακορεύουσι ἑλληνικῆ τις ἐστὶν ἢ λέξις τὸ ἐπρουνικέουσι ταύτων. . . . κάλλος προυνικον. — (3) *Hesych.* Προυνικός, οἱ μισθοῦ κομίζοντες τὰ θνῶα ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς. — (4) פרה *fructifico, germino*; נקח, *innocens sum*; vel נכת, *thymiana*.

sous le nom de ces deux fausses divinités, un culte suprême. Il appeloit son Hélène la mère de toutes choses ; quelquefois il lui donnoit le nom de *Saint-Esprit* : il disoit que cette femme étoit la brebis égarée, et qu'il étoit descendu du ciel pour la racheter (1) ; qu'Hélène étoit de même venue en terre, en passant de ciel en ciel ; qu'enfin elle avoit pris la forme humaine ; que pour lui, il n'étoit rien moins que ce qu'il paroissoit ; qu'il n'avoit que la figure de l'homme (2). Il prétendoit être le Messie ; et c'est par ce moyen qu'il s'attira un assez grand nombre de disciples, qui se qualifioient du nom de *Chrétiens*. En mêlant à ses enchantemens le nom de *Christ*, il séduisoit un grand nombre de personnes, qui étoient éblouies par l'éclat de ses faux miracles.

Il ne vouloit pas toutefois qu'on le prît pour Jésus-Christ, ni qu'on reconnût Jésus pour Fils de Dieu (3) ; au contraire il se déclaroit son rival, et s'efforçoit de faire aux yeux des hommes des prodiges trompeurs, semblables aux vrais miracles du Sauveur, et capables de contre-balancer l'autorité que Jésus-Christ s'étoit acquise parmi les hommes. Il eût été malaisé de confondre un personnage aussi corrompu et aussi extravagant que l'étoit Simon avec Jésus-Christ dont la vie et la morale étoient si pures, et dont la doctrine étoit si divine ; mais il falloit être fort clairvoyant pour discerner les prestiges d'un aussi grand magicien que Simon, des vrais miracles du Sauveur. J'avoue que je ne vois pas pourquoi Simon disoit qu'il n'avoit été crucifié qu'en apparence, s'il ne vouloit pas qu'on le prît pour Jésus-Christ. Mais il est inutile de chercher de la suite et de la solidité dans un système aussi ridicule et aussi mal entendu que celui de cet imposteur.

Saint Irénée (4) raconte que cet hérésiarque assuroit qu'il étoit descendu du ciel, non-seulement pour sauver son Hélène, sa brebis égarée, mais aussi pour rétablir l'ordre dans l'univers troublé par l'ambition des anges, dont chacun vouloit être le premier ; comme aussi pour procurer le salut aux hommes, dont le principal malheur étoit de ne le pas connoître, et de demeurer assujettis aux anges, qui avoient établi la distinction des bonnes et des

(1) *Iren.* l. 1. c. 20. — (2) *Epiph. libro vitato. Augustin. de heres.*  
 (3) *Origen. l. 4. contra Celsum.* — (4) *Iren. l. 1. c. 10. Aug. de heres. Epiph. hæres. 21. c. 4.*

mauvaises œuvres, dans le dessein de tenir les hommes dans l'abaissement et dans la servitude.

Il disoit qu'il n'y avoit ni résurrection ni salut à espérer pour le corps, mais seulement pour l'ame ; qu'au reste l'homme ne devoit point compter sur les bonnes actions, et que pour être pleinement délivré de la servitude et de la superstition introduite par les anges, il falloit mettre uniquement son espérance en lui et en son Hélène. De pareils principes ne furent que trop exactement pratiqués par ses disciples (1), qui déshonoroient le nom chrétien par mille infamies.

Simon se vantoit de pouvoir attirer des enfers les ames des prophètes (2). Il disoit qu'il avoit volé au travers des airs (3) ; qu'il s'étoit enveloppé dans le feu, en sorte qu'il ne faisoit qu'un corps avec lui, sans en être consumé ; qu'il avoit animé et fait mouvoir des statues ; qu'il avoit changé des pierres en pain ; il se vantoit de se rendre visible ou invisible quand il vouloit ; de passer au travers des montagnes, et de percer des rochers, sans qu'ils lui fissent la moindre résistance ; de se précipiter au bas d'une montagne sans crainte de se blesser ; de pouvoir se dégager des liens où on l'auroit mis ; de faire naître tout à coup de nouveaux arbres ; de se métamorphoser, et de changer de visage, sans qu'on pût le reconnoître. Il racontoit que sa mère Rachel, ayant un jour envoyé aux champs à la moisson, il avoit commandé à sa faucille de moissonner seule, et qu'elle avoit fait autant d'ouvrage que dix ouvriers ensemble. On disoit de lui, qu'un jour il avoit dit à Néron : Faites-moi décapiter en secret, et dans trois jours je ressusciterai. Néron voulut le faire ; mais Simon ayant substitué en sa place un belier que l'on décapita (4), lui-même se montra trois jours après comme s'il étoit ressuscité.

L'auteur des Constitutions apostoliques (5), et celui des Recongnitions publiées sous le nom de saint Clément (6), et le faux Abdias (7), enseignent que Simon eut une dispute avec saint Pierre à Césarée de Palestine ; que de là il se retira à Tripoli en Phénicie, et enfin à Rome où saint Pierre le suivit. On lit dans le faux Abdias et ailleurs plusieurs particularités de ce que Simon fit à Rome, et des

(1) *Euseb. l. 11. c. 13. Hist. eccl.* — (2) *Tertul. de anima. c. 57.* — (3) *Vide Abdiam in Petro, et Clement. Recognit. l. 111.* — (4) *Pseudo-Marcellus in Actis Petri et Pauli.* — (5) *Const. apostol. l. 11. c. 8.* — (6) *Recognit. Clem. l. 1. 11. 111.* — (7) *Pseudo-Abdias in Petro.*

disputes qu'il y eut avec saint Pierre en présence de Néron. Mais nous ne faisons pas assez de cas de ces ouvrages pour rapporter ici ce qu'ils disent.

Il pourroit, ce semble, y avoir plus de fond à faire sur le témoignage des anciens pères (1), qui ont parlé d'un premier voyage que Simon fit à Rome du temps de l'empereur Claude, sous lequel les Romains lui dressèrent, dit-on, une statue, avec cette inscription : A Simon saint Dieu, *Simoni Deo sancto*. Saint Justin dit l'avoir vue ; et il assure qu'encore de son temps, c'est-à-dire vers l'an 150, les Samaritains, et quelques autres de ses disciples, le reconnoissoient pour le plus grand des dieux (2). Saint Clément d'Alexandrie confirme la même chose dans ses Stromates (3) ; et saint Irénée (4), dans ses livres contre les hérésies. Saint Cyrille de Jérusalem (5), Tertullien, Eusèbe, Théodoret, parlent aussi de cette statue (6). Saint Augustin (7) assure qu'elle avoit été dressée par une autorité publique. Saint Justin marque jusqu'à l'endroit où elle étoit placée, c'est-à-dire entre les deux ponts du Tibre, ou dans l'île de ce fleuve. Voilà un fait attesté d'une manière qui ne paroît pas souffrir de contradiction. Ce sont des auteurs très-graves, et presque contemporains, qui affirment une chose dont quelques-uns ont été témoins, et qui passoit pour incontestable de leur temps. Si saint Justin, qui est le premier qui ait parlé de cette statue, pouvoit être accusé de légèreté et d'ignorance, ou s'il n'avoit avancé ce fait qu'en passant, et que comme une conjecture, on pourroit peut-être suspecter son rapport, et se défier de son jugement ; mais un homme aussi grave, aussi judicieux, aussi instruit qu'il l'étoit de la religion païenne, écrivant à Rome où il faisoit sa demeure ordinaire, et où il tenoit un rang considérable dans l'Eglise, avançant le fait dont il s'agit, dans un écrit présenté à l'empereur et au sénat, auroit-il voulu se mettre en danger d'être convaincu d'imposture par le moindre citoyen de Rome, en soutenant comme certain, ce qui auroit été si notoirement faux ? A quel péril ne s'exposoit-il pas, et avec lui l'Eglise chrétienne, qui étoit alors si odieuse et si méprisée à Rome ?

V.  
Est-il vrai que les Romains aient dressé une statue à Simon le magicien ? Raisons et autorité sur lesquelles s'appuient ceux qui le soutiennent.

(1) Justin. *Apolog.* 2. p. 69. et 91. SIMONI DEO SANCTO. — (2) *Idem. Dialogo cum Tryphone*, p. 349. — (3) Clem. *Alec.* l. 11. *Stromat.* — (4) *Irén.* l. 1. c. 20. — (5) *Cyrrill. Jerosolym. Catech.* 6. — (6) *Tertul. Apolog.* c. 13. *Eusèb. Hist. eccl.* l. 11. c. 14. *Theodoret. hæret. fabul.* l. 1. — (7) *Aug. de hæres.* 1.

Certes s'il étoit tombé dans cette bévue, le païens n'auroient pas manqué de la relever ; et s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils n'ont pas eu lieu de le faire.

Les Chrétiens mêmes avoient un intérêt essentiel à supprimer cet endroit, ou du moins à l'excuser, si l'erreur eût été aussi grossière qu'on le suppose : et si saint Justin avoit pris, comme le veulent quelques-uns, *Semoni Deo Sancto*, pour *Simoni Deo Sancto*, comment saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Augustin, c'est-à-dire ce qu'il y a eu de plus sage et de plus éclairé dans l'Eglise de leur temps, ont-ils soutenu la même chose après saint Justin ? Dira-t-on que Tertullien et saint Augustin ignoroient qui étoit *Semo Sancus*, ou qu'ils n'ont pas pris la peine de s'en informer ? qu'ils n'ont pas daigné voir par leurs propres yeux, étant à Rome, la statue et l'inscription de *Simon*, ou si l'on veut, de *Semo Sancus* ? Saint Augustin dans ses livres de la Cité de Dieu (1), fait mention du Dieu *Sancus* ou *Sanctus* des Sabins ; Tertullien n'ignoroit rien de toute la religion païenne : cependant l'un et l'autre appuient ce qu'on lit dans saint Justin ; et saint Augustin (2) ajoute même qu'on avoit aussi dressé une statue à Hélène femme de Simon. Théodoret (3), dont l'érudition et la sagesse sont si connues, dit que la statue de Simon étoit d'airain ; circonstance qu'il ne tenoit pas de saint Justin.

VI.  
Raisons sur  
lesquelles  
s'appuient  
ceux qui ré-  
voquent en  
doute le ré-  
cit de saint  
Justin.

On ne doit pas disconvenir qu'il n'y ait assez de ressemblance entre *Simoni Deo Sancto*, et *Semoni Deo Sancto* ; mais ce qui se lit dans l'inscription trouvée à Rome, et que nous rapporterons incontinent, est trop différent de ce qui a été vu par saint Justin, pour croire que ce soit la même chose. 1° La statue dont parle saint Justin étoit érigée par autorité publique, et par l'ordre de l'empereur et du sénat, ainsi qu'il le déclare dans sa seconde Apologie (4) ; et celle que l'on nous vante, est l'ouvrage d'un particulier. 2° Dans l'inscription de *Semo Sancus*, on lit *Semoni Sancto Deo Fidio* ; paroles qui ruinent tout le système de saint Justin, qui n'ignoroit pas que *Deus Fidius* étoit une ancienne divinité romaine, qui présidoit aux sermens. 3° Enfin il paroît que la statue et l'inscription de Simon le magi-

(1) *Aug. de Civ. l. 18. c. 19.* — (2) *Aug. de hæres. 3.* — (3) *Theodoret. hæretic. fabul. l. 1. c. 1.* — (4) *Justin. Apolog. 2. Sub Claudio Cæsare, Simon magus senatum populumque romanum in tantum admirationis sui stupefecit, ut haberetur pro deo, et receptus in deorum numerum honoraretur dicata sibi statua.*

cien étoient uniques à Rome ; et celles de *Semo Sancus* y étoient communes et ordinaires , puisqu'encore aujourd'hui on y en trouve deux. Le sentiment de saint Justin est soutenu , non-seulement par les anciens que nous avons cités , et par tous les autres qui sont venus depuis , jusq'au temps de Baronius , mais aussi par plusieurs modernes , comme Baronius (1) , Guillaume Spencer (2) , Hammond (3) , M. de Tillemont (4) , le P. Halloix (5) , Grotius (6) , M. Fleury , et une infinité d'autres.

Ces raisons toutefois , et ces autorités , n'ont point empêché que plusieurs autres habiles gens n'aient révoqué en doute le récit de saint Justin. Ils veulent bien avouer qu'il a été à Rome , et qu'il a vu une inscription pareille à peu près à celle qu'il a rapportée ; mais ils soutiennent qu'elle n'étoit pas précisément la même , et qu'elle n'avoit aucun rapport à Simon le magicien , qui a reçu des honneurs divins dans sa secte , et parmi les Samaritains , mais non pas chez les Romains , ni dans la ville de Rome , où il n'étoit pas aisé d'introduire de nouvelles divinités , ni un nouveau culte , et où ces sortes d'apothéoses ne se faisoient qu'avec beaucoup d'appareil , et seulement par la permission du sénat (7) : circonstances et cérémonies que nul auteur ne nous dit avoir été employées dans la prétendue apothéose de Simon le magicien , qui , par ses prestiges , a bien pu tromper la populace de Rome , mais qui dans un siècle aussi éclairé , n'auroit pas aisément imposé au sénat.

Si cette fameuse compagnie a eu quelquefois la foiblesse de déférer les honneurs divins à des hommes morts ou à des mortels , ce n'a été que par des motifs de crainte , d'intérêt ou de flatterie. Ici aucune de ces raisons n'a pu la porter à donner le nom de *dieu* à Simon , homme obscur , étranger , sans naissance , sans crédit , sans autorité ; qui n'avoit pour tout mérite que sa magie et ses prestiges ; choses souverainement odieuses et méprisées parmi les Romains , dont les lois condamnoient la magie et les magiciens , et punissoient sévèrement ceux qui les consultoient , et ceux qui exerçoient cet art pernicieux.

Est-il concevable que l'empereur et le sénat aient déferé les honneurs divins à un homme vivant , dont on connois-

(1) *Baron. ad an. 44. n. 55.* — (2) *Guill. Spencer. not. in Origen. contra Cels. l. 1. p. 44.* — (3) *Hammond. Dissert. 1. de episcoporum jure.* —

(4) *Tillemont, note 2 sur saint Justin.* — (5) *Halloix. in Justin.* — (6) *Grotius, l. III. operum. p. 488.* — (7) *Tertul. Apolog. c. 5.*

soit la naissance, la patrie, la vie, et dont on voyoit les infirmités et les besoins ? J'avoue que les mêmes Romains ont donné le nom de *dieu* à Caius et à Domitien ; mais la crainte et l'intérêt les y forçoient, et jamais personne ne fut intérieurement persuadé de la divinité de ces monstres. Nul de ces motifs ne se rencontroit dans ce qui regarde le prétendu culte rendu à Simon. Les peuples de Lystre se mirent en devoir d'immoler des victimes à saint Paul et à saint Barnabé (1) ; mais c'est qu'ils les prirent pour des divinités descendues du ciel, qui leur étoient apparues ; et aussitôt qu'ils reconnurent que ce n'étoient que des hommes, ils voulurent les lapider.

Enfin on ne peut raisonnablement croire que les Romains aient adoré Simon, ni pendant sa vie, ni après sa mort. Pendant sa vie, ils n'ont jamais reçu sa religion, ni déferé à ses sentimens, du moins on n'en voit aucun vestige dans l'antiquité. Les pères mêmes qui ont cru que les Romains l'avoient adoré, n'ont rien avancé de semblable. Or, s'ils l'avoient pris pour un dieu, ils auroient aussi adopté ses erreurs. Après sa mort, son crédit étoit tombé par la chute qu'il avoit faite en présence de Néron et du peuple romain ; et quand il seroit vrai que l'empereur Claude l'eût mis au rang des dieux, il n'auroit pu se soutenir dans cet honneur après sa mort, lorsqu'on eut publiquement fait voir que ce n'étoit qu'un magicien et un imposteur. Cependant saint Justin, et les autres pères qui l'ont suivi, supposent que plus de cent ans après Claude et après Néron, il passoit encore pour un dieu chez les Romains.

Le plus ancien écrivain qui nous parle de cette circonstance, est saint Justin le martyr ; et c'est apparemment de lui que tous les autres l'ont apprise, les uns dans ses écrits, et les autres par le récit d'autrui, et sur le bruit commun. Or, sans toucher à la sainteté, à la bonne foi, et à l'érudition de saint Justin, on peut avancer que dans quelques rencontres, il étoit un peu trop crédule, et qu'il a avancé comme certaines, plusieurs choses qui passent aujourd'hui pour très-douteuses, pour ne rien dire de plus. Par exemple, il dit qu'il a vu, près d'Alexandrie, les cellules où les septante interprètes ont traduit les saintes Ecritures, et il en raconte des particularités toutes fabuleuses (2). Il accuse les Juifs d'avoir corrompu les livres

(1) *Act.* xiv. 10. et seqq. — (2) *Justin. Exhort. ad gentes.*

saints, et d'en avoir retranché divers passages, qui étoient favorables au Messie; il assure, par exemple, non-seulement qu'on lisoit autrefois dans le psaume xcvi. 10., *Dominus regnavit a ligno*, mais aussi que ce sont les Juifs qui en ont ôté *a ligno* (1), en haine de la croix du Sauveur. Il est donc très-possible qu'il ait pris une inscription consacrée au Dieu *Semo Sancus*, honoré principalement parmi les Sabins, comme si elle eût regardé Simon le magicien, divinisé, à ce qu'il prétend, par les Romains.

En 1574, on déterra à Rome l'inscription suivante, dans l'île du Tibre, au même lieu où saint Justin avoit lu celle dont il nous parle.

SEMONI. SANCO.  
DEO. FIDIO.  
SACRUM.  
SEX. POMPEIUS. S. P. F.  
COL. MUSSIANUS.  
DECUR.  
BIDENTALIS.  
DONUM DEDIT.

Il y en avoit une autre à peu près pareille, placée sur le mont Quirinal; la voici tout entière (2):

SANCTO SANCO.  
SEMONI DEO FIDIO.  
SACRUM DECURIA.  
SACERDOTUM.  
BIDENTALIUM.  
RECIPERATIS.  
VECTIGALIBUS.

Enfin, en voici encore une autre que l'on voit à Riéti en Italie, dans l'ancien pays des Sabins, où *Semo Sancus* étoit principalement adoré (3).

SANCO. FIDIO. SEMO. PATRI.  
DE. DEGUMA. VICTOR. TIBEI. LUCIUS. MUMIUS. DONUM.  
MORIBUS. ANTIQUEIS. PRO. USURÀ. HOC. DARE. SEMPER.  
VISUM. ANIMO. SUO. PERFECIT. TUA. OPE. ROGANS. TE.  
COGENDEI. DISSOLVENDEI. TU. UT. FACILIA FAXSEIS.  
PERFICIASQUE. DECUMAM. UT. FACIAT. VERAÆ. RATIONIS.  
PROQUE. HOC. ATQUE. ALIIS. DONIS. DES. DIGNA. MERENTI.

(1) Justin. *Dialogo cum Tryphone*. — (2) *Apud Gruter. l. 1. p. xcvi. ex Fulvio Ursino*. — (3) *Apud Gruter. t. 2. p. xcvi. n. 7. ex Appiano et Fulvio, aliisque*.

On nommoit cette divinité presque indifféremment *Semo*, *Sancus*, *Sanctus*, ou *Fidius*, comme le marque Ovide :

*Quærebam nonas Sancto, Pidio referrem  
An tibi, Semo Pater (1).*

Et les anciens appeloient en général *Semones* (*quasi semi-homines*), les divinités d'un rang inférieur aux grands dieux : on donnoit le nom de *Semo* à Mercure (2), à Hercule (3), à Vertumnus et à Priape (4); et il semble que *Semo*, honoré sur le mont Quirinal, étoit Hercule. Ovide, 1. 6. Fast.

*Hunc igitur (Semonem) veteres donarunt œde Sabini,  
Inque Quirinali constituere jugo.*

Mais sans nous arrêter à ces détails, il nous suffit d'avoir montré que l'on adoroit à Rome *Semo Sancus*; qu'on y voyoit une statue et une inscription en son honneur, dans l'endroit même où saint Justin a cru voir celle de Simon le magicien; et qu'elle étoit conçue presque en mêmes termes que celle qu'il rapporte; d'où l'on conclut qu'il a pu aisément se tromper, surtout étant étranger, peu instruit de la langue latine, et fort occupé de Simon le magicien, dont les prestiges avoient long-temps trompé les Romains. Le sentiment que nous venons de proposer a été fortement soutenu par un très-grand nombre de savans, tant critiques que théologiens, de l'une et de l'autre communion : par exemple, M. de Valois, notes sur les livres 2 et 3 de l'Histoire d'Eusèbe; Saumaise, sur Spartien; le P. Pagi, *Critic. in Baron. an. 42, n. 6.*; Ciaconius, *Opusculo præfixo expositioni Columnæ Trajani*; le P. Mabillon, *T. 1. Mus. Ital. p. 87*; Ant. Vandale, *L. de Oraculis*; Reinesius, *Dissert. de Sibyllis*; Ittigius, *Dissert. de Hæresiarch.*; Salom. Deyling, *Observ. Sacr. T. 1. C. 36*; Joan. Albert. Fabric. *Not. in pseudo-Abdiam, p. 419, de Apocryph. N. T.*; l'auteur d'une *Dissert. imprimée dans les Nouvelles de la république des lettres*, an 1685, au mois d'août, p. 844, et plusieurs autres, dont les raisons rendent au moins fort douteux ce que saint Justin a dit de l'inscription faite en l'honneur de Simon le magicien.

(1) *Fast. l. 6. v. 213.* — (2) *Auson. c. 19.* — (3) *Ovid. Fast. l. vi.* — (4) *Fulgent. de vocibus antiquis.*

Cet imposteur étant venu à Rome dès le temps de Claude (1), et y ayant fait plusieurs disciples (2), saint Pierre l'y suivit pour dissiper ses illusions; et en peu de temps il ruina la puissance et le crédit qu'il s'y étoit acquis par ses prestiges. Eusèbe (3) semble même dire qu'il y périt dans ce temps-là; et M. de Valois le croit ainsi, de même que Métaphraste. Mais l'opinion la plus suivie est qu'il ne mourut que sous Néron, vers l'an 65 de Jésus-Christ. Sulpice Sévère, saint Augustin, Arnobe, saint Philastre, saint Ambroise, saint Maxime de Turin, Théodoret, saint Cyrille de Jérusalem, saint Isidore de Peluse, Baronius, et la plupart des historiens sont pour ce dernier sentiment. Il est étonnant qu'Eusèbe ne fasse aucune mention ni du vol ni de la chute de Simon à Rome sous Néron, quoique ce fait fût si éclatant, si important, et si propre à embellir une histoire comme la sienne. Les plus anciens pères, comme saint Justin, saint Irénée, Origène, Tertullien, n'en ont pas parlé non plus, quoiqu'ils aient été fort attentifs à recueillir tout ce que l'on savoit de Simon le magicien.

VII.  
Circonstances de la fin malheureuse de Simon le magicien.

Les autres pères que nous avons cités, conviennent que Simon, étant à Rome sous l'empereur Néron, entreprit de voler, et de monter au ciel, et qu'en effet il vola pendant quelques momens; mais que les apôtres saint Pierre et saint Paul (4) s'étant mis en prière, le magicien fut précipité, et mourut de sa chute. Voilà en quoi ces auteurs sont d'accord; mais ils ne le sont nullement dans la manière dont Simon s'éleva, ni dans celle dont il mourut.

Hégésippe et le faux Abdias disent qu'il monta au Capitole, et que s'étant élancé de dessus un rocher, il commença de voler; qu'alors le peuple romain, qui étoit présent, s'étant écrié que Jésus-Christ n'avoit jamais rien fait de semblable, saint Pierre pria le Sauveur de faire éclater sa puissance contre cet imposteur; qu'en même temps ayant ordonné aux démons qui le soutenoient en l'air, de l'abandonner, il tomba, s'étant embarrassé dans les ailes qu'il avoit prises, et que s'étant tout brisé par sa chute, il mourut peu de temps après.

Les Actes de saint Pierre, qui portent le nom de Mar-

(1) Vers l'an 41 de Jésus-Christ. — (2) *Euseb. Hist. eccl. l. II. c. 15.* Ἡ μὲν τοῦ Σίμωνος ἀπίσθη καὶ παρασχρῆμα σὺν καὶ τοῦ ἀνδρὶ καταέλυτο δυνάμεις. — (3) *Valois. Not. in l. II. c. 15. p. 33.* — (4) Les Constitutions apostoliques ne marquent que saint Pierre, l. VI. c. 9.

celle, racontent que Simon ayant demandé qu'on lui dressât une tour dans la place surnommée le Champ de Mars, y monta, couronné de lauriers, en présence de tout le peuple, et se mit à voler; mais qu'à la prière de saint Pierre, il fut précipité. L'auteur du poëme de saint Pierre, imprimé dans Canisius sous le nom de Valafride Strabon (1), parle aussi de cette tour. Arnobe (2) dit qu'il fut enlevé sur un chariot de feu comme Elie; mais que saint Pierre n'eut pas plus tôt prononcé le nom de Jésus-Christ, que tout cela disparut, et que Simon fut renversé par terre, étant abandonné des démons qui le soutenoient; qu'il se rompit les jambes par sa chute, et fut porté à Brunde, où étant, il se précipita du comble de la maison, ne pouvant survivre à la honte et à la douleur dont il étoit accablé. Plusieurs pères (3) racontent qu'il se fit enlever en l'air par deux démons, se servant pour cela de la force de sa magie; mais que les apôtres saint Pierre et saint Paul s'étant mis en prière, il se trouva tout d'un coup délaissé, et tomba par terre, ainsi que nous l'avons dit. D'anciens Actes grecs, dans M. Cotelier, lisent qu'il tomba dans la rue nommée *Via-Sacra*.

Quelques-uns croient que Brunde, où Simon fut porté après sa chute, est la ville de Brunduse, ou Brindes, située à l'extrémité de l'Italie vers la Grèce, comme si cet imposteur, pour couvrir la honte de sa défaite, eût voulu sortir de l'Italie pour s'en retourner en Orient. Mais d'autres veulent que Brunde soit un lieu ou un quartier de Rome: en effet, les anciens (4) racontent que Simon mourut dans Rome même, et au milieu de cette ville, comme le veut saint Epiphane, et nul ne dit d'une manière distincte qu'il soit mort à Brunduse et hors de Rome. Je passe sur d'autres variétés de sentimens moins considérables; par exemple, que ce fut saint Pierre qui provoqua Simon à ce combat, ainsi que Théodoret (5) semble le croire, au lieu que le livre des Constitutions dit (6) que ce fut Simon qui y provoqua saint Pierre.

Ce combat est décrit assez au long dans les Constitutions attribuées aux apôtres. Simon, disent ces Constitutions (7),

(1) *Apud. Canis. t. 6. Lection. antiq. p. 659.* — (2) *Arnob. l. ii. p. 50.* — (3) *Vide Arnob. loc. citat. Cyrill. Jerosol. Cath. 6. Ambros. Hexaem. l. iv. c. 8. Sulpit. Sever. l. ii. Hist. eccl. Isidor. Pelus. l. i. ep. 13. Theodoret. hæret. fab. l. i. c. 1.* — (4) *Philastrius de hæres. c. 29. Aug. de hæres. 1. Epiphane. hæres. 21. 21.* — (5) *Theodoret. hæret. fabul. l. i. c. 1.* — (6) *Constit. apost. l. vi. c. 9.* — (7) *Constit. l. vi. c. 9.*

étant à Rome , et séduisant bien du monde ; vint un jour au théâtre en plein midi ; et ayant persuadé au peuple d'y faire venir aussi saint Pierre , promettant qu'il voleroit en l'air , saint Pierre s'y rendit , et le magicien commença de s'élever en l'air. Les assistans s'écrièrent qu'il étoit un dieu ; mais saint Pierre s'étant mis en prière , et levant les mains au ciel , dit en regardant Simon : Je suis un homme de Dieu , et un véritable apôtre de Jésus-Christ ; et non pas un séducteur comme toi ; je commande aux puissances infernales qui te soutiennent en l'air , de t'abandonner , afin que tu te précipites , et que tu deviennes la risée de ceux que tu as séduits. En même temps Simon tomba avec grand bruit , et se cassa la cuisse , et les extrémités des pieds ; alors la multitude du peuple s'écria : Il n'y a qu'un seul Dieu , qui est celui que saint Pierre prêche. Plusieurs abandonnèrent Simon ; mais quelques autres lui demeurèrent attachés.

On rapporte à cet événement ce qu'on lit dans Dion Chrysostôme (1), que Néron nourrit long-temps à sa cour un homme qui avoit promis de voler en l'air ; et on y rapporte de même ce que raconte Suétone (2), que dans des jeux , un homme entreprit de voler devant Néron , mais que dès le premier effort il tomba à terre , et que son sang rejaillit jusque dans le pavillon d'où ce prince le regardoit. Mais il n'est pas certain que l'imposteur dont parlent ces historiens , soit Simon le magicien. De la manière dont les pères et les auteurs ecclésiastiques nous racontent l'entreprise de Simon , il paroît qu'elle se fit en présence du peuple , et non devant l'empereur ; et que la chose ne fut pas long-temps préméditée , mais que Simon se tenant assuré de la force de sa magie , prit subitement son parti , et défia saint Pierre au combat. Il est vrai que saint Philastre veut que Simon se soit élevé en l'air en présence de Néron ; mais aucun autre ancien ne l'a dit.

Saint Augustin (3) raconte que quelques Romains rapportoient le jeûne du samedi qui s'observoit à Rome , à ce que saint Pierre ayant à combattre Simon le magicien un dimanche , avoit jeûné le jour précédent avec l'église de Rome ; et que le succès du combat ayant été aussi heureux que nous l'avons dit , on avoit toujours conservé l'usage de jeûner ce jour-là dans cette église. Mais le même père

(1) *Dio Chrysost. Orat. 21. p. 371.* — (2) *Suet. l. vi. c. 12.* — (3) *Aug. epist. 86. ad Casulam.*

avoue que la plupart des Romains croyoient que ce jeûne avoit une autre origine : *Est quidem et hæc opinio plurimorum, quamvis eam perhibeant esse falsam plerique Romani.*

Si l'on souhaite voir dans un plus grand détail les diversités de sentimens qu'il y a parmi les anciens, touchant le dernier combat de saint Pierre contre Simon, et sur les circonstances qui l'accompagnèrent, on peut consulter M. Cotelier, dans ses notes sur le vi<sup>e</sup> livre des Constitutions apostoliques, pages 268 et 269, où il a épuisé cette matière. Mais quelque diversité qu'il y ait dans les sentimens pour les circonstances qui accompagnèrent cet événement célèbre, on ne peut pas en conclure que le fond de l'histoire soit faux. C'est pourquoi le parti qui nous paroit le plus sage et le plus judicieux, est de suspendre son jugement sur ce point; et c'est aussi le sentiment de M. Cotelier.

# DISSERTATION

SUR

## LE DIEU INCONNU,

AUQUEL LES ATHÉNIENS AVOIENT DRESSÉ UN AUTEL.

SAINTE PAUL, étant arrivé à Athènes, sentoit son esprit tout ému en lui-même, en voyant une ville si plongée dans l'idolâtrie. Il disputoit tous les jours, soit dans la synagogue avec les Juifs, ou dans la place publique avec les philosophes. Ceux-ci, frappés de la nouvelle doctrine qu'il leur annonçoit, le firent comparoitre devant l'aréopage, pour y rendre compte de ses sentimens. Etant au milieu de cette assemblée, il leur dit : *Athéniens, vous me paroissez en tout religieux jusqu'à la superstition; car, comme je passois, et que je regardois les simulacres de vos dieux, j'ai trouvé un autel où étoit écrit : AU DIEU INCONNU. Je viens donc vous annoncer aujourd'hui celui que vous adorez sans le connoître* (1).

On demande qui étoit ce *Dieu inconnu*; quel étoit cet autel; que vouloit dire cette inscription; par qui et à quelle occasion elle avoit été mise? Saint Jérôme (2), qui a été suivi d'un fort grand nombre d'interprètes (3), a cru que l'autel dont parle saint Paul, avoit cette inscription : *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique; aux dieux inconnus et étrangers*; mais que saint Paul changea le pluriel en singulier, parce qu'il n'avoit besoin, pour son dessein, que de montrer aux Athéniens qu'ils adoroient un Dieu inconnu.

(1) Act. xvii. 23. *Inveni et aram in qua scriptum erat: IGNOTO DEO. Quod (gr. quem) ergo ignorantes colitis, hoc (gr. hunc) ego annuntio vobis.*—

(2) Hieronym. in epist. ad Tit. c. 1. *Inscriptio aræ non ita erat ut Paulus asseruit, IGNOTO DEO, sed ita: DIIS ASIÆ, ET EUROPÆ ET AFRICÆ: DIIS IGNOTIS ET PEREGRINIS. Verum quia Paulus non pluribus diis indigebat ignotis, sed uno tantum ignoto Deo, singulari verbo usus est, ut doceret illum suum esse Deum, quem Athenienses in aræ titulo prænotessent.*—

(3) Erasm. Lud. de Dieu.

I.  
Texte qui donne lieu à cette Dissertation. Diverses opinions sur l'autel du Dieu inconnu.

D'autres prétendent qu'il y avoit à Athènes un très-ancien autel, érigé autrefois par le conseil du philosophe Epiménides, à l'occasion d'une peste qui ravageoit toute la ville. En ce temps-là l'oracle avoit déclaré que pour faire cesser la peste, il falloit expier ou purifier la ville (1). On envoya en Crète, pour faire venir Epiménides, fameux philosophe ou magicien, qui vivoit environ six cents ans avant Jésus-Christ. Epiménides étant arrivé à Athènes, prit des brebis blanches et des brebis noires, et les conduisit au haut de la ville, où étoit l'aréopage. De là il les laissa aller, et les fit suivre par des personnes à qui il donna ordre de les laisser marcher en toute liberté, et, lorsqu'elles se seroient arrêtées d'elles-mêmes, de les immoler au dieu du lieu le plus voisin, ou au dieu qu'il conviendroit. Cela fut exécuté, et la peste cessa. De là vient, dit Diogène de Laërce, qu'encore aujourd'hui (il vivoit assez avant dans le second siècle de l'Eglise) on voit dans la campagne et dans les villages de l'Attique, des autels sans nom de dieu, érigés en mémoire de cette expiation faite par Epiménides. C'est, dit-on, à ces autels qui n'avoient aucune inscription particulière, ou peut-être qui n'avoient que l'inscription générale du dieu auteur du malheur qui étoit arrivé, ou du dieu qu'il falloit apaiser, que saint Paul fait ici allusion (2).

D'autres (3) croient remarquer dans Pausanias, dans Philostrate et dans Lucien, l'autel du dieu inconnu dont il est ici question. Pausanias et Philostrate disent qu'il y avoit à Athènes des autels inscrits : *Aux dieux inconnus* (4) ; c'est-à-dire, selon Grotius, qu'il y en avoit plusieurs dont chacun pouvoit être inscrit au singulier : *Au dieu inconnu*. Et Lucien, dans le dialogue intitulé *Philopatris*, jure par le dieu inconnu d'Athènes (5). Et encore : *Étant arrivé à Athènes, dit-il, et y ayant trouvé le*

(1) Diogen. Laert. l. 1. in Epimenide. Ἀθηναίους τῷ λοιμῷ καταγομνοίς, ἐχρήσαν ἢ πυθία καθήραι τὴν πόλιν. Οἱ δὲ πέμπονται . . . . καλοῦντες τὸν Ἐπιμενίδην. Καὶ ὅς ἐλθὼν . . . . ἐκάθαρσεν αὐτῶν τὴν πόλιν, καὶ ἔπαυσε τὸν λοιμὸν . . . προστάξας θύειν τῷ προσήκοντι θεῷ. Καὶ οὕτω λήξαι τὸ κακόν. Ὅθεν ἔτι καὶ νῦν ἔστιν ἰδεῖν κατὰ τοὺς δημοῦς τῶν Ἀθηναίων, βωμοὺς ἀνονόμους, ὑπόμνημα τῆς τότε γενεαίτης ἐξίλασέως. — (2) Grot. Vossius, Beza hic. Brodæ. Miscell. l. 11. c. 2. Allii. Casaub. ad Laert. Selden. de Synedri. l. 111. c. 13. Hammond. Alli. — (3) Vide Grot. — (4) Pausan. Attic. Philostrat. l. vi. c. 2. ἄγνωστον θεῶν βωμοὶ ἰδρυσταί. — (5) Lucian. seu quis alius Dialog. Philopatris. Νῆ τὸν ἄγνωστον ἐν Ἀθήναις. Item. Ἐμεῖς τὸν ἐν Ἀθήναις ἄγνωστον ἐπιύραντες, καὶ προσκυνήσαντες χεῖρας εἰς οὐρανοῦ ἐκτείναντες, τοῦτῃ εὐχαριστήσομεν.

*Dieu inconnu, nous l'avons adoré, et lui avons rendu grâces, élevant les mains au ciel.*

Il y a beaucoup d'apparence que le *dieu inconnu* de saint Paul étoit celui dont nous parlent ces auteurs. Le syriaque et l'arabe traduisent ici saint Luc par : *Le dieu caché* ; le dieu dont le nom n'est pas connu. Quant aux autels dont parle Diogène de Laërce, et que l'on voyoit dans l'Attique, s'il est vrai qu'ils ne portoient l'inscription d'aucune divinité, comme il le dit lui-même, ou s'ils en portoient une autre que celle du dieu inconnu, aucun d'eux ne pouvoit être celui dont parle ici saint Paul. De plus, les autels d'Épiménides devoient être à la campagne, dans les lieux où les brebis s'étoient arrêtées ; et celui dont il s'agit ici, étoit dans la ville d'Athènes. Quant à celui dont parle saint Jérôme (1), qui étoit consacré *aux dieux de l'Asie, de l'Europe, et de l'Afrique, aux dieux inconnus et étrangers*, on n'auroit pas reconnu cet autel à la description qu'en donne l'Apôtre aux aréopagites, en disant qu'il étoit inscrit : *Au dieu inconnu*. Œcuménius et Théophylacte rapportent l'inscription un peu autrement (2) : *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe, et de l'Afrique ; au dieu inconnu et étranger*, au singulier ; ce qui approche plus de ce que dit saint Paul. Mais l'inscription rapportée par saint Jérôme, paroît plus naturelle. Les Athéniens vouloient par-là suppléer en quelque sorte à ce qui manquoit de leur part au culte particulier de chaque divinité ; ils rendoient, autant qu'il étoit en eux, leurs adorations à tous les dieux adorés dans toutes les parties du monde, en les réunissant tous dans l'inscription de cet autel. Et dans cette supposition, comment l'Apôtre auroit-il pu dire qu'il venoit leur annoncer le Dieu qu'ils adoroient sans le connoître ? Il ne s'agissoit pas d'un dieu, mais des dieux de tout l'univers.

Qui étoit donc ce dieu inconnu à qui les Athéniens avoient dressé des autels ? Adore-t-on ce que l'on ignore ? N'y a-t-il pas quelque mystère dans ce silence, ou dans l'ignorance où ils étoient de cette divinité ? Quelques commentateurs des Actes (3) ont cru que c'étoit le vrai Dieu, le créateur de l'univers. Saint Paul l'insinue assez clairement, lorsqu'il dit aux Athéniens : *Celui que vous adorez sans*

II.

Qui étoit le dieu inconnu à qui les Athéniens avoient dressé cet autel ?

(1) Hieron. in ep. ad Tit. 1. 12. ut supr. — (2) Theoph. et Œcumen. in Act. ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩ ΚΑΙ ΞΕΝΩ. — (3) Vide Sanct. Cornel. Lorin. Men. Baron.

le connoître, je viens vous l'annoncer. Dieu, qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le maître du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples faits par la main des hommes, etc. (1). Les Juifs ne donnoient point de nom particulier à leur Dieu (2), comme les païens en donnoient aux leurs, les distinguant par leur origine, par leurs sexes, par leur empire, par leurs noms. Les étrangers appeloient le Dieu des Hébreux, le Dieu du ciel; le Dieu ineffable et invisible (3); le Dieu très-haut, l'Éternel: les Juifs mêmes ne prononçoient pas le nom ineffable, *Jéhova*; ou s'ils le prononçoient, c'étoit avec de très-grandes réserves. Les Samaritains qui, comme on sait, adoroient le même Dieu que les Juifs, déclarent à Antiochus Épiphanes (4), que leurs ancêtres ayant bâti sur le mont Garizim, un temple à un Dieu inconnu et sans nom, ils lui avoient jusqu'alors rendu leurs adorations, et offert leurs sacrifices; mais que pour lui obéir, ils vont le dédier à Jupiter le Grec. Lucain parlant du Dieu des Juifs, l'appelle un Dieu incertain.

..... Et dedita sacris  
Incerti Judæa Dei (5).

Il est donc assez croyable que les Athéniens, qui étoient les plus religieux, ou, si l'on veut, les plus superstitieux de tous les hommes, et qui se faisoient un devoir de ne refuser l'hospitalité, comme ils disoient (6), à aucune divinité dans leur ville, n'en avoient point exclus le Dieu des Hébreux, qui ne pouvoit leur être inconnu, étant aussi éclairés et aussi curieux qu'ils l'étoient. Selon saint Jean Chrysostôme (7), le peuple d'Athènes, superstitieux à l'excès, après avoir ramassé les dieux de presque toutes les nations, craignant qu'il n'y en eût encore quelqu'un qui lui fût échappé, et qui méritât ses adorations, érigea un autel avec cette inscription: *Au dieu inconnu*. Saint Paul,

(1) Act. xvii. 22. 23.—(2) Judith. v. 9. Jonas, i. 9. Dan. ii. 18. v. 23. etc. — (3) Dio. Cass. Ἀρρήσιον, καὶ ἀειδῆ. — (4) Joseph. Antiq. l. xii. c. 7. p. 410. Ἰδρυσάμενοι δὲ ἀνώνομον ἐν τῷ Γαριζὶν λεγομένῳ ὄρει ἱερὸν, ἔθνον ἐπ' αὐτοῦ. . . . Προσαγορευθῆναι δὲ τὸ ἀνώνομον ἱερὸν, διὰ τὸ Ἑλληνίου. — (5) Lucan. Pharsal. l. ii. — (6) Vide Act. xvii. 22. Joseph. l. ii. contra Appion. Sophocles, alii apud Grot. in Act. xvii. 22. — (7) Chrysost. in Acta. Οἱ Ἀθηναῖοι ἐποδᾶν κατὰ καιροὺς πολλοὺς ἐδέξοντο θεοὺς, καὶ ἀπὸ τῆς ὑπερορίας, οἶον τὸν τῆς Ἀθηνᾶς ἱερὸν, τὸν Πᾶνα, καὶ ἄλλους ἀλλαχόθεν διδοικότες μὴ πᾶσι καὶ ἄλλοσις ἢ αὐτοῖς μὲν οὐδέπω γνῶριμος, θεραπεύομενος δὲ ἀλλαγῶ, ὑπὲρ πλείονος δῆθεν ἀσφαλείας, καὶ τοῦτο βωμὸν ἔστησαν, καὶ ἐπειδὴ οὐκ ἦν δῆλον ὁ Θεὸς, ἐπιγράψατο, ἀγνώστῳ Θεῷ. Τοῦτον οὖν Χριστὸν Ἰησοῦν εἶναι Παῦλος λέγει.

que l'on accusoit d'introduire dans la ville de nouveaux dieux, et que l'on vouloit traiter suivant la rigueur des lois, se défend de cette accusation, en disant : Je ne vous apporte rien de nouveau ; je ne vous parle que d'un Dieu que vous adorez sans le connoître : c'est le Fils du Dieu créateur du ciel et de la terre ; c'est le Sauveur de tous les hommes. C'est là sans doute ce que saint Paul vouloit dire ; mais peut-on dire que c'ait été là ce qu'entendoient les Athéniens ?

L'Histoire scolastique, livre peu autorisé, et rempli de contes apocryphes, raconte que saint Denys l'aréopagite, quelques années avant sa conversion, étudiant en Égypte ; et ayant remarqué que l'obscurcissement qui arriva à la mort de notre Sauveur, étoit contre les règles ordinaires de la nature, en conclut que quelque Dieu inconnu souffroit ; et étant de retour à Athènes, pour honorer ce Dieu qu'il ne connoissoit pas, il fit ériger dans la place l'autel dont nous parlons, qui donna occasion à saint Paul de faire le beau discours que nous lisons dans les Actes. Ce sentiment tout mal assorti qu'il est, ne laisse pas de trouver un assez bon nombre d'approbateurs (1).

Nous ne faisons pas plus de fond sur deux ou trois histoires qui nous sont racontées par Théophylacte et Œcuménius. Théophylacte dit que les Athéniens étant en guerre, perdirent une grande bataille : comme ils étoient dans la consternation, un spectre leur apparut, et leur dit que c'étoit lui qui étoit la cause de la disgrâce qui leur étoit arrivée ; qu'il avoit voulu les punir de leur indifférence envers lui, et de ce que, célébrant des jeux en l'honneur de tous les autres dieux, ils n'en faisoient point en son honneur : ce spectre disparut sans dire son nom. Aussitôt les Athéniens, pour réparer leur faute, érigèrent un temple au dieu inconnu. Œcuménius raconte la chose autrement. Les Athéniens, attaqués d'une maladie brûlante qui les échauffoit de telle sorte qu'ils ne pouvoient rien porter sur leurs corps (2), s'adressèrent inutilement à tous les dieux qui étoient honorés dans leurs villes : voyant qu'ils n'en tiroient aucun secours, ils s'avisèrent d'ériger un autel au dieu inconnu, s'imaginant que c'étoit peut-être par la colère de quelque divinité qui se croyoit négligée, que ce malheur leur étoit arrivé. D'autres fixoient le com-

(1) *Vide Sanct. Hugon. Salmeron, etc.* — (2) Fromond conjecture que c'est la maladie dont parle Thucydide, liv. II. hist.

mencement de cet autel au temps de la guerre des Perses contre les Grecs. Les Athéniens dans cette occasion envoyèrent Philippides aux Lacédémoniens pour leur demander du secours. Le dieu Pan apparut aux envoyés en chemin sur le mont Parthénus, et se plaignit qu'il étoit le seul des dieux à qui ils ne rendissent aucun culte. Il leur promit son secours, pourvu qu'ils l'honorassent comme les autres divinités. Après la défaite des Perses, on lui érigea un autel; et de peur que quelque autre dieu ne fût encore mécontent de leur négligence, ils inscrivirent sur cet autel : *Au dieu inconnu*. Mais ces histoires portent leur réfutation avec elles-mêmes. Elles n'ont aucun fondement dans l'antiquité ni dans la véritable histoire.

III.  
Pourquoi les Athéniens avoient-ils dressé cet autel au dieu inconnu ?

La vraie cause qui fit dresser cet autel au dieu inconnu, est apparemment celle qui nous est marquée par saint Jean Chrysostôme. Les Athéniens, toujours superstitieux, de peur de manquer à honorer quelque divinité, en honorèrent même d'inconnues et d'incertaines. Cela ne leur étoit point particulier; les Romains mêmes avoient des autels consacrés aux dieux incertains : *Invenio*, dit Tertullien, *plane ignotis diis aras prostitutas; sed Attica idololatria est : item incertis diis; sed romana superstitionis est* (1). Strabon (2) assure aussi que les Celtes adoroient un dieu anonyme, ou dont ils ne connoissoient pas le nom. Les païens reconnoissoient que certains lieux, certains bois, certaines campagnes étoient chéries et habitées par des dieux inconnus.

*Quis deus, incertum est : habitat deus.*

Ovide, après avoir parlé de la création du monde, parle du Dieu qui le fit, comme d'un dieu inconnu :

*Sic ubi dispositam, quisquis fuit ille deorum,  
Congeriem secuit* (3).

Macrobe (4) remarque que les dieux tutélaires des villes étoient souvent inconnus, de peur qu'on ne les évoquât durant les sièges. Le nom propre de la ville de Rome, et celui du dieu sous la protection duquel elle étoit, sont inconnus encore aujourd'hui. Et dans les évocations des di-

(1) *Tertull. contra Marcion. c. 9.* — (2) *Strabo, l. III. p. 156.* Τοὺς δὲ Κελτικῆς ἀνωνύμου τίνος θεῶν ταῖς πανσιλήνοισιν ὑψίστων πρὸς τῶν πύλων πανοικίαις χορεύειν, καὶ παννυχάζειν. — (3) *Ovid. Metamorph. lib. 1.* — (4) *Macrobo. l. III. c. 9. Saturnal.*

vinités d'une ville assiégée, on disoit : *Soit que vous soyez dieu ou déesse, etc. : Si deus, si dea est, cui populus civitasque Carthaginensis est in tutela.* Lorsqu'il étoit arrivé un tremblement de terre (1), les anciens Romains ordonnoient qu'on chômeroît un jour en l'honneur du dieu qui avoit causé ce prodige. Mais comme on ignoroit qui étoit le dieu qui causoit les tremblemens, ou qui y présidoit, on ne déclaroit point au peuple le nom du dieu pour qui l'on faisoit la fête : *Sed dei nomen, ita uti solet, cui servari ferias oportet, statuere et ediscere quiescibant, tum ne alium pro alio nominando falsa religione populum alligarent; tum quia et qua vi et per quem deorum terra tremeret, incertum esset.*

Mais si cela est, si ce dieu d'Athènes étoit un dieu étranger, un dieu incertain, douteux, inconnu, à qui les Athéniens rendoient un culte impie et superstitieux, comment saint Paul peut-il dire que c'étoit le Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, ou son Fils coéternel et Sauveur du monde ? S'ils connoissoient le Dieu des Hébreux, pourquoi ne lui pas consacrer un autel, au lieu de lui en ériger un portant pour inscription : *Au dieu inconnu* ? Et comment auroient-ils pu connoître Jésus-Christ pour Dieu, puisqu'alors sa divinité n'étoit connue que de ses disciples, et que les Juifs ne le reconnoissoient que comme un homme ? La religion des Juifs étoit fort décriée parmi les païens ; et ce que l'on disoit de leur Dieu et de leur manière de le servir dans son temple, n'étoit nullement propre à inspirer aux Athéniens l'envie de le mettre au rang de leurs divinités. On prétendoit qu'ils adoroient un âne, ou un porc, ou une tête d'âne, ou un homme, ou les nues et le ciel :

*Nil præter nubes et cæli numen adorant* (2).

On peut répondre à tout cela, que saint Paul n'a pas prétendu que les Athéniens adorassent réellement ni le Dieu créateur du monde, ni son Fils coéternel, incarné pour le salut des hommes : s'ils avoient voulu l'adorer, ils l'auroient aussi connu. Mais il veut leur dire qu'il va fixer leur culte, en leur annonçant un Dieu qu'ils ignoroient, et qui méritoit seul leurs adorations. Vous adorez un dieu inconnu ; je vais vous en découvrir un que vous ne con-

## IV.

Comment saint Paul a-t-il pu dire aux Athéniens qu'il venoit leur annoncer le Dieu inconnu qu'ils adoroient ?

(1) *Aul. Gell. l. 11. c. 28.* — (2) *Juvenal. satyr. xiv.*

noissez pas , et qui mérite toute votre vénération et tout votre culte. Tous les autres que vous pourriez avoir dessein d'adorer sous le nom de *dieux inconnus* , de quelque nom , de quelque pays , et de quelque nation qu'ils soient , ne sont point des dieux ; celui dont je vous parle , est le seul vrai Dieu , le seul qui a droit d'exiger nos respects et nos hommages.

Saint Augustin (1) ne doute pas que les Athéniens n'aient adoré le vrai Dieu , sous le nom du *Dieu inconnu* ; il suppose même qu'ils en avoient une connoissance au moins vague et confuse , puisqu'il compare leur culte à celui que les schismatiques rendent à Dieu hors de l'Église. L'Apôtre vouloit donc qu'ils adorassent utilement et sagement dans l'Église ce qu'ils adoroient ignoramment et inutilement hors de l'Église : *Quid eis præstare cupiens, nisi ut eundem Deum, quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesia sapienter et salubriter colerent?* Mais on ne doit insister dans la comparaison que fait saint Augustin du culte des Athéniens avec celui des schismatiques , que sur l'inutilité de l'un et l'autre culte : car les schismatiques connoissent parfaitement le Dieu qu'ils adorent ; au lieu que les Athéniens ne connoissoient nullement le vrai Dieu , et n'avoient nulle intention particulière de l'adorer. Seulement , dans la crainte de ne pas adorer autant de dieux qu'il y en avoit qui méritoient leur culte , ils dressèrent un autel au dieu inconnu , sans penser au Dieu des Hébreux , qu'apparemment ils ne connoissoient pas. Saint Paul , par une figure qui lui est assez ordinaire , prend occasion de ce dieu incertain et inconnu , pour leur faire connoître le Dieu qu'ils ignoroient , et qu'ils auroient dû adorer , en abandonnant tous les autres.

(1) *Aug. l. 1. contra Crescon. c. 29.*

---

# DISSERTATION

• SUR LA MORT

## DE LA SAINTE VIERGE,

MÈRE DE DIEU.

---

QUOIQUE l'église chrétienne ait toujours eu un très-grand respect pour la sainte Vierge, et qu'elle lui ait rendu un culte supérieur à celui qu'elle rend aux autres saints, il faut toutefois avouer que ce culte a reçu divers accroissemens, selon les temps et les circonstances; et qu'à mesure que les hérétiques se sont efforcés de diminuer ou de détruire les excellentes qualités de Marie, les fidèles se sont étudiés à lui donner de nouvelles marques de leur dévotion. Aussi voyons-nous que depuis l'hérésie de Nestorius, qui contesloit à Marie sa qualité de mère de Dieu, on a institué de nouvelles fêtes en son honneur, où l'on a augmenté l'éclat des anciennes.

L'Écriture ne nous apprend ni le lieu, ni le temps, ni aucune autre circonstance de la mort de la sainte Vierge. Depuis que Jésus-Christ en croix eut recommandé à saint Jean l'évangéliste, son disciple bien-aimé, d'avoir soin de la sainte Vierge comme de sa propre mère (1), ce saint apôtre la prit chez lui, et en eut soin comme de la mère de son maître et de son Dieu. Après l'ascension du Sauveur et la descente du Saint-Esprit dans le cénacle, où la sainte Vierge se trouva avec les apôtres, saint Luc (2), qu'on regarde à bon droit comme l'évangéliste de Marie, et qui nous a appris plus de particularités de son histoire qu'aucun autre, ne nous dit rien sur son sujet. Les plus anciens pères de l'Eglise ne nous ont rien laissé dans les écrits que nous avons d'eux, sur la mort et la résurrection de la Mère de Dieu : nous n'y trouvons que ce qui est dit de sa personne sainte dans l'Écriture; ils le révèrent, ils

Divers accroissemens du culte de la S<sup>te</sup> Vierge. Silence de l'Écriture sur la mort de la Mère de Dieu. Ouvrages apocryphes qui ont donné lieu à des sentimens nouveaux sur ce point. Objet et partage de cette Dissertation.

(1) Joan. xix. 27. — (2) Act. i. 14.

l'admirent , et ils en tirent des sujets d'instruction et d'édification.

Mais depuis le cinquième siècle on a vu paroître certains ouvrages qui , quoique remplis de récits douteux , ou même fabuleux à quelques égards , n'ont pas laissé de faire impression sur les peuples , et ont donné lieu à divers sentimens touchant la mort de la Mère de Dieu. Notre dessein est d'exposer ici ces sentimens ; et pour le faire avec plus de méthode , nous rapporterons , 1° la tradition de l'église latine sur la mort , la sépulture et l'assomption de la Vierge ; 2° la tradition de l'église grecque , et en particulier celle de l'église de Jérusalem ; 3° celle de l'église d'Ephèse ; 4° enfin celle des églises orientales , syrienne , égyptienne , etc.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. Tradition de l'église latine sur la mort , la sépulture et l'assomption de la sainte Vierge.

I.  
Diverses opinions sur la mort ou l'assomption de la sainte Vierge.

QUELQUES-UNS ont prétendu que (1) la sainte Vierge n'étoit pas morte , mais qu'elle avoit été ravie au ciel en corps et en ame ; n'étant pas raisonnable , disoient-ils , qu'une créature si pure , si innocente , qui n'a pas été souillée par le péché , fût soumise à l'arrêt de la mort , qui n'a été prononcé que contre Adam prévaricateur , pour le punir de sa désobéissance ; et il n'étoit pas juste que le corps de Marie , qui a donné la naissance à Jésus-Christ , auteur de la vie , fût sujet à la mort et à ses suites. Saint Epiphane , qui vivoit au quatrième siècle , déclare qu'il ne peut affirmer si elle est morte , ou si elle est demeurée immortelle ; ni si elle est sortie de ce monde par sa mort naturelle , ou si elle a couronné sa vie par le martyre , selon cette parole du vieillard Siméon : *Votre ame sera percée de glaive* (2) ; ou si elle est demeurée immortelle , selon ce passage de l'Apocalypse : *Le dragon courut sur la femme qui avoit mis au monde un enfant mâle ; mais la femme reçut des ailes d'aigle , par le moyen desquelles elle se sauva dans le désert , où elle est nourrie hors de la présence du serpent* (3). Il en conclut que l'Écriture ayant laissé la chose indécise , nous devons demeurer sur cela dans le silence ; mais que soit qu'elle soit morte ou demeurée immortelle , on doit croire qu'elle a remporté la couronne d'une pureté parfaite.

(1) *Quidam apud Epiphani. hæres. 78. cap. 11.* — (2) *Luc. 11. 35.* — (3) *Apoc. XII. 13. 14.*

Parmi ceux qui depuis ont parlé de la mort de la Vierge, il s'en est trouvé (1) qui ont prétendu montrer même par l'Écriture que Marie n'est pas morte, parce qu'il est dit d'Eve qu'elle fut tirée du côté d'Adam pendant qu'il dormoit; la preuve n'est certainement pas bien convaincante. D'autres (2) ont avancé qu'on n'avoit pas plus de preuves de la mort de Marie, que de sa résurrection; et que ceux qui doutent de l'une, peuvent ou doivent aussi douter de l'autre: comme s'il étoit égal de douter d'une chose qui est au-dessus de l'ordre naturel, ou de douter d'une chose qui est une suite de la loi générale imposée à tous les hommes. D'autres (3) se sont contentés de proposer l'immortalité de Marie, comme une chose incertaine et un sentiment douteux, mais honorable à la Mère de Dieu.

D'autres ont cru qu'elle étoit morte par le martyre. Nous venons de voir par saint Epiphane, que quelques-uns le croyoient ainsi. Saint Ambroise, sur ces paroles de Siméon rapportées par saint Luc: *Votre ame sera percée par le glaive*, propose la même chose, mais en doutant; et il avoue que les historiens ne nous apprennent pas que Marie soit morte d'une mort violente (4).

Enfin le sentiment le plus commun, et qui est presque général, est que la sainte Vierge est morte de sa mort naturelle, et a été ensevelie. Mais on est partagé sur le temps de sa mort, sur son âge, sur le lieu de sa mort, sur celui de sa sépulture, et sur les suites de sa bienheureuse mort.

Un auteur, imprimé sous le nom de saint Mélicon, évêque de Sardes au second siècle, raconte la chose fort au long (5), et dit qu'un certain Leurius, qui avoit conversé avec lui parmi les apôtres, et qui avoit mêlé dans son livre bien des choses touchant leur doctrine et leurs actions, mais qui y avoit aussi inséré plusieurs choses impies et dangereuses, avoit en particulier parlé de la mort de la sainte Vierge d'une manière si pleine d'impiété, qu'on n'osoit en faire la lecture dans l'Église. Mélicon, ou celui qui a pris son nom, ajoute qu'il va raconter simplement ce qu'il a appris de l'apôtre saint Jean: savoir, que

II.  
Précis du livre du faux Mélicon sur les trépas et l'assomption de la sainte Vierge.

(1) *Theod. Abucara, T. XI. Bibl. PP. Paris. an. 1644. p. 433.* —  
(2) *Thomass. de fest. p. 412.* — (3) *Quidam apud Timot. presb. Jerosol. homil. 3. et apud Isidor. de vit. et mort. SS. proph. et apud Bed. in Luc. II. etc.* — (4) *Ambros. in Luc. II.* — (5) *Sard. episc. Melit. Bibl. PP. tom. II. part. 2. p. 212.*

le Père est dans le Fils , et le Fils dans le Père , un seul Dieu en trois personnes , et non pas deux natures dans l'homme , l'une bonne et l'autre mauvaise. Après ce préambule , il dit que la sainte Vierge , après la résurrection du Sauveur , fit sa demeure ordinaire à Jérusalem , dans la maison de saint Jean l'évangéliste , près du mont des Oliviers , pendant que cet apôtre étoit occupé à prêcher l'Evangile dans les lieux qui lui étoient échus par le sort ; que la vingt-deuxième année après l'ascension de Jésus-Christ , un ange fut envoyé à la sainte Vierge , et lui mit en main une branche de palmier que Jésus-Christ lui envoyoit , afin qu'après son décès , qui devoit arriver dans trois jours , elle la fit porter devant son cercueil. La Vierge pria l'ange que les apôtres se trouvassent auprès d'elle au jour de son décès : il le lui promit , et lui dit que par la vertu de Dieu ils seroient en un moment transportés à Jérusalem. Elle demanda ensuite que Satan ne lui apparût pas à l'heure de sa mort. L'ange lui répondit que c'étoit à Jésus-Christ qu'il falloit demander cette grâce : après quoi il se retira. Or , la palme qu'il laissa à Marie , brilloit d'un éclat extraordinaire. Marie se transporta avec cette palme au mont des Oliviers , où elle pria son Fils de ne pas permettre que la puissance de l'enfer prévalût contre elle. Après sa prière , elle retourna dans sa maison.

Dans le même temps , comme saint Jean l'évangéliste prêchoit à Ephèse un jour de dimanche à l'heure de tierce , il se fit un grand tremblement de terre , et une nuée enleva le saint apôtre aux yeux de l'assemblée , le transporta miraculeusement à Jérusalem , et le déposa devant la porte de la maison où demouroit la sainte Vierge. Etant entré , Marie lui dit qu'elle devoit mourir dans trois jours , et qu'ayant appris que les Juifs vouloient enlever son corps pour le brûler , elle le prioit de prendre la palme miraculeuse , et de la faire porter devant son cercueil , lorsqu'on le conduiroit au tombeau ; en même temps elle lui remit en main les linges dont elle vouloit que son corps fût revêtu après sa mort. Et comme saint Jean lui demandoit comment il pourroit seul lui rendre les derniers devoirs , tout d'un coup tous les apôtres , qui étoient dispersés dans les diverses parties du monde , furent enlevés en l'air , et transportés devant la maison de la Vierge. Saint Paul s'y rencontra comme les autres. Saint Pierre le pria de faire la prière au nom de tous : Paul s'en excusa. Saint Pierre ayant

achevé la prière , saint Jean sortit de la maison , et leur annonça ce qu'il venoit d'apprendre touchant la prochaine mort de Marie.

Ils entrèrent , et racontèrent à la Vierge la manière miraculeuse dont ils avoient été amenés vers elle. Ils se mirent en prière auprès de Marie ; et le troisième jour , toute l'assemblée , excepté les apôtres , et trois vierges qui accompagnoient Marie , étant tombée dans un profond assoupissement , le Sauveur apparut tout à coup accompagné de ses anges , et invita Marie à venir à lui. Marie se prosterna , et le supplia de nouveau de ne pas permettre qu'elle vît venir les démons à sa rencontre. Jésus la rassura , et lui dit qu'elle verroit l'ange de Satan , suivant la loi commune à tous les hommes , mais que le mauvais esprit ne pourroit rien contre elle. Aussitôt elle expira couchée sur son lit , et les apôtres virent une si grande lumière , que rien n'est capable de l'égaliser. En même temps Jésus-Christ prit l'ame de Marie , et la remit entre les mains de saint Michel , qui la conduisit au ciel accompagné de l'ange Gabriel. Alors le Sauveur ordonna à Pierre et aux autres apôtres , de porter le corps à la droite de la ville de Jérusalem , du côté de l'orient , et de le mettre dans un sépulcre neuf qu'ils y trouveroient préparé , en attendant qu'il vint à eux.

Les trois vierges qui avoient assisté à la mort de Marie , lavèrent son corps , qui parut si resplendissant , qu'on ne pouvoit en supporter l'éclat ; mais cet éclat se dissipa , lorsqu'elle fut revêtue des habits dans lesquels on devoit la conduire au tombeau. Saint Pierre et saint Paul portèrent le cercueil ; saint Jean porta la palme lumineuse devant le convoi ; les autres apôtres suivoient en chantant : *Israël est sorti d'Egypte ; Alleluia*. Les anges faisoient aussi entendre leurs voix dans les airs. A ce spectacle accourut le peuple de Jérusalem , au nombre de quinze mille hommes ; et le grand-prêtre ayant porté les mains sur le cercueil pour le renverser , ses mains se desséchèrent depuis le coude , et demeurèrent comme collées au cercueil. Il conjura saint Pierre de le guérir. Saint Pierre lui dit que s'il vouloit croire en Jésus-Christ , il recevroit sa guérison. Il crut , et fut guéri. Les anges en même temps frappèrent d'aveuglement tout le peuple ; et saint Pierre dit au grand-prêtre : Prenez cette palme de la main de notre frère Jean ; entrez dans la ville , et la mettez sur les yeux de tous ceux qui

sont aveuglés; s'ils veulent croire en Jésus-Christ, ils seront guéris. Le grand-prêtre obéit, guérit les aveugles qui crurent, puis rapporta la palme aux apôtres.

Ceux-ci étant arrivés dans la vallée de Josaphat, au lieu que le Seigneur leur avoit désigné, y placèrent le corps de Marie dans le sépulcre neuf qu'ils trouvèrent préparé; et s'assirent à l'entrée du monument, en attendant la venue du Seigneur. Il parut bientôt environné d'une lumière ineffable; et les apôtres lui ayant demandé qu'il ressuscitât le corps de Marie, et qu'il le transportât au ciel, il exauça leurs prières, et ordonna à saint Michel de ramener l'âme de Marie, et de la réunir à son corps. Gabriel ôta la pierre de l'entrée du monument. Le Seigneur dit à Marie: Levez-vous, mon amie: vous n'avez point contracté de souillures dans votre corps; vous n'éprouverez point la corruption du tombeau. Aussitôt elle se releva, adora Jésus-Christ, qui lui donna le baiser, puis la remit entre les mains des anges, qui la conduisirent dans le ciel; après quoi les apôtres furent enlevés dans les nues, et reportés dans les lieux qui leur étoient échus pour prêcher l'Évangile.

Voilà le précis du livre du faux Méliton, que j'ai beaucoup abrégé, mais dont je n'ai omis aucune circonstance remarquable. Le P. Combefis dit (1) qu'il y a dans la Bibliothèque du roi un discours manuscrit de Jean de Thessalonique, qui contient presque toutes les mêmes choses que nous venons de voir; et qu'on trouve dans le même volume la prétendue relation de saint Jean l'évangéliste, touchant la mort et la résurrection de la Vierge. Ce dernier ouvrage n'ayant jamais été imprimé, nous n'en pouvons donner le précis; mais on verra par ce que nous dirons ci-après, qu'il étoit le même, ou presque le même que le discours de Méliton, dont nous venons de parler.

### III.

Témoignages de S. Grégoire de Tours, de Bède et de quelques anciennes liturgies qui supposent le livre du faux Méliton.

Saint Grégoire de Tours, qui est mort en 595, semble avoir eu devant les yeux ce que nous venons de lire, lors qu'il dit (2) qu'après l'ascension du Sauveur, les apôtres qui étoient dispersés dans toutes les parties du monde, s'étant miraculeusement rendus à Jérusalem au temps de la mort de la Vierge, comme ils étoient pendant la nuit occupés à veiller auprès d'elle, tout d'un coup le Seigneur Jésus arriva avec ses anges, et ayant pris l'âme de

(1) *Combefis, not. in Orat. Joan. Thessalon. T. II. Auquar. Bibl. PP. p. 82.* — (2) *Greg. Turon. l. I. c. 4. de gloria martyr. p. 724. edit. Ruinart.*

la Vierge, la mit entre les mains de l'archange saint Michel, puis se retira. Le lendemain de grand matin, les apôtres levèrent le corps de la sainte Vierge avec le lit où elle avoit rendu l'esprit, et le portèrent à son tombeau, auprès duquel ils attendirent l'arrivée du Seigneur. Il arriva bientôt après, enleva le saint corps dans les nues, et le fit porter dans le paradis, où étant réuni à son ame, il jouit avec les élus d'un bonheur éternel.

Bède, qui est mort en 735, a aussi connu le livre du trépas de la Vierge : il témoigne (1) qu'il en a parlé en plus d'un endroit, et il prouve par la chronologie que ceux qui l'ont composé, de même que ceux qui l'ont reçu se sont beaucoup trompés; car ce livre portoit que la seconde année après l'ascension du Sauveur, les apôtres, qui étoient dispersés par tout le monde, se trouvèrent à Jérusalem avec saint Paul. Or, il est certain que saint Paul ne fut agrégé au collège des apôtres que quatorze ans après l'ascension (2). D'où il conclut que cet ouvrage étant fautif dans ce point de chronologie, doit passer pour suspect dans tout le reste. C'est ce que dit le vénérable Bède. Mais nos exemplaires de Méliton portant la *vingt-deuxième* année, et non la seconde année après l'ascension, son raisonnement porte à faux, quant à cela; car pour le reste le livre du trépas de la Vierge porte partout les marques de sa supposition.

Je sais que dans quelques anciennes liturgies (3), comme celle des Visigots, et celle des Gaules, usitées avant Charlemagne, il est marqué au 18 janvier expressément, que le corps de la Vierge est monté au ciel : *Beatæ Virginis translatum corpus est de sepulchro*. Et encore : *Ut quæ terræ non erat conscia, non teneret rupes inclusam..... Cui apostoli sacrum reddunt obsequium..... Christus amplexum, nubes vehiculum, assumptio paradisum*. Mais tout cela peut venir de la même source.

On trouve une prétendue lettre de saint Jérôme à sainte Paule et à Eustochium, où l'on fait dire à ce saint docteur (4), qu'encore que l'on cite certains écrits apocryphes sur la mort de la Vierge, et qui sont reçus de plusieurs avec avidité, il est obligé de les avertir qu'il n'y a rien de

IV.  
Lettre attribuée à saint Jérôme, et sermon attribué à saint Augustin,

(1) *Bede Retract. in Act. xiiij. p. 20.* — (2) *Cor. xii. 2. Galat. ii. 1.* — (3) *Liturg. Got. et Gall. apud Mabil. p. 212. 213. et apud Thomas. p. 291. 292.* — (4) *Hieron. seu alius t. 9. p. 101. 102. epist. ad Paul. et Eust.*

touchant la mort et l'assomption de la sainte Vierge.

certain sur ce sujet, sinon que la sainte Vierge est morte au jour auquel l'Eglise célèbre son assomption; que l'on montre son tombeau dans la vallée de Josaphat, entre la ville de Jérusalem et le mont des Oliviers; qu'il y a là une église fort bien bâtie; mais que son tombeau est absolument vide. Ce que je remarque, dit-il, parce que plusieurs doutent si elle est montée au ciel avec son corps, ou si elle a laissé son corps sur la terre. On ignore par qui, comment, en quel temps son saint corps a été tiré du tombeau, et le lieu où il a été transporté; quoique quelques-uns tiennent qu'il est ressuscité et transporté au ciel, pour jouir avec Jésus-Christ de la bienheureuse immortalité.

C'est ce que dit cet auteur, qui a été d'une grande autorité dans l'Eglise, où on lisoit son épitre dans plusieurs endroits le jour de la fête ou de l'octave de l'Assomption. Le célèbre Hincmar, évêque de Reims (1), en faisoit si grand cas qu'il le fit transcrire très-proprement, et enfermer avec le livre du trépas de la Vierge, dans un livre qu'il orna d'ivoire et d'or; et ayant su qu'un religieux de Corbie méprisoit l'autorité de ces ouvrages, et soutenoit qu'ils ne méritoient pas d'être reçus, Hincmar lui répondit que quant au livre du trépas de la Vierge, on le lisoit, mais non pas pour en tirer des preuves; et qu'à l'égard de l'homélie ou de la lettre de saint Jérôme, on ne pouvoit raisonnablement douter qu'elle ne fût de lui, et vraiment catholique, comme le style et les sentimens le prouvoient assez, et comme le témoignioient ceux qui l'avoient apportée d'Orient.

On a aussi un sermon attribué à saint Augustin (2), mais que les savans conviennent n'être pas de lui, dans lequel l'auteur avoue qu'il n'y a rien dans l'Ecriture, ni sur la mort, ni sur l'assomption de la sainte Vierge; et qu'on n'en doit rien croire que ce qui est fondé sur la vérité, puisque l'autorité même n'est rien sans la vérité. Il reconnoît que Marie a été soumise à la mort; mais il demande si son corps a été sujet à la corruption et à la pourriture. Il penche à croire qu'elle a été transportée au ciel sans corruption; mais il n'ose l'assurer, n'en ayant que des preuves de convenance et de bienséance. Il conclut qu'il est très-croyable que le Fils de Dieu a non-seulement préservé de

(1) *Flodoard. hist. Rem. lib. III, c. 5, et 23.* — (2) *Apud Aug. t. 6. Append. p. 250. 251. nov. edit.*

corruption le corps de la très-sainte Vierge ; mais aussi qu'il l'a élevé dans le ciel , et comblé de gloire. Il l'a pu ; il étoit convenable qu'il le fit : il y a donc lieu de croire qu'il l'a fait. Si quelqu'un pense autrement , qu'il montre que Jésus-Christ ne l'a pas fait , ou qu'il n'étoit pas de la bienséance qu'il le fit. On ne peut rien de plus modeste ni de plus circonspect que ce discours ; mais on convient qu'il n'est pas de saint Augustin : il porte le nom de Fulbert de Chartres , dans quelques manuscrits. Saint Augustin , dans les ouvrages qui ne lui sont pas contestés , ne parle jamais de la résurrection de la Vierge , mais seulement de sa mort.

Ces deux discours , publiés sous le nom de saint Jérôme et de saint Augustin , ayant été reçus dans le public comme étant de ces deux pères , et ayant été lus dans les églises sous leur nom , donnèrent un grand crédit à l'opinion de la résurrection de la Vierge , en sorte que plusieurs embrassèrent cette opinion , les uns avec doute et sans oser en rien assurer , les autres avec plus de confiance et d'assurance. C'est ce que nous allons prouver dans la suite de cette Dissertation.

Nous avons vu que dans l'ancienne liturgie gothique et dans la gallicane , la résurrection de la Vierge est très-bien marquée ; mais elle l'est moins clairement dans la liturgie romaine , dans l'ambrosienne et dans la mosarabique. Saint Grégoire-le-Grand , dans son Sacramentaire (1) , dit simplement que Dieu a transféré de ce monde la Vierge Marie , afin qu'elle intercédât avec plus de confiance auprès de lui pour nos péchés : *Quam idcirco de presenti seculo transtulisti , ut pro peccatis nostris apud te fiducialiter intercedat*. Et encore : La sainte Mère de Dieu a subi la loi de la mort naturelle , mais elle n'a pu être abattue dans les liens de la mort : *Sancta Dei genitrix mortem subiit temporalem , nec tamen mortis nexibus deprimi potuit*. Ce qui insinue à la vérité que la mort n'a pas eu sur elle l'empire qu'elle exerce sur les autres mortels , qui meurent , et sont corrompus dans le tombeau , mais ne dit pas expressément qu'elle est ressuscitée , et que son corps est au ciel. La messe ambrosienne , au jour de l'Assomption de la Vierge , ne dit rien qui favorise clairement sa résurrection , ni le transport de son corps au ciel.

V.  
Témoignages  
des liturgies  
et des marty-  
rologes.

(1) *Grog. t. 3. p. 122. 123. nov. edit.*

On peut en quelque sorte mettre les martyrologes au rang des livres liturgiques, puisqu'ils sont lus chaque jour dans les églises, et qu'ils renferment en peu de mots ce que l'on pense sur chaque fête et sur chaque saint. Adon, qui vivoit un peu avant Usuard, tous deux au neuvième siècle, a dit (1) que la sainte Vierge est morte; mais qu'il en est peut-être de son corps, comme de celui de Moïse que Dieu avoit enseveli pour le cacher aux Juifs. Usuard (2) déclare qu'encore qu'on ne trouve pas sur la terre le corps de Marie, l'Eglise, comme une mère pleine de sagesse et de piété, aime mieux ignorer avec discrétion le lieu où est le corps de cette sainte Vierge, que d'en rien dire de douteux et d'incertain : *Quo autem venerabile illud Spiritus Sancti templum, nitu et consilio divino occultatum sit, plus elegit sobrietas Ecclesie cum pietate nescire, quam frivolum aliquid et apocryphum inde tenendo docere.* Le témoignage d'Usuard est d'autant plus considérable, que son martyrologe a été reçu à Rome, et dans la plupart des églises latines. Notker, moine de Saint-Gal, qui vivoit dans le même siècle, use de la même retenue dans son martyrologe. Il dit qu'il croit avec l'Eglise, que si le saint corps de Marie est caché en quelque endroit du monde, il y est réservé pour la destruction de l'Antechrist à la fin du monde.

## VI.

Témoignages de saint Villibalde, de saint Ildefonse de Tolède, de saint Isidore de Séville, et du moine Adamnan.

Saint Villibalde, évêque d'Aischat, qui vivoit en 740, raconte (3), dans son voyage de la Terre-Sainte, qu'étant arrivé à la vallée de Josaphat, au pied du mont des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, il y vit le tombeau de la sainte Vierge; mais il ajoute qu'il doute si les apôtres l'y ont réellement enterrée, ou si, ayant eu dessein de l'y mettre, son corps ne fut pas enlevé au ciel; ou si Marie y ayant été mise en terre, elle en a été ôtée et portée ailleurs; ou enfin si elle est ressuscitée et demeurée immortelle; car il vaut mieux sur tout cela demeurer dans le doute, que d'en rien avancer d'apocryphe; ce sont ses termes.

Dans une autre vie du même saint Villibalde, il est dit (4) qu'étant venu dans la vallée de Josaphat, il y vit le tombeau de la Vierge, non que son corps y ait reposé, mais ce monument y est seulement pour mémoire; car, à l'entrée de Jérusalem, on voit une haute colonne sur laquelle est une

(1) Ado, in Martyrolog. ad vi. id. septemb. — (2) Usuard. in Martyrolog. ad 18. calend. septemb. — (3) Villibald. Odæpor. apud. Canis. c. 2. edit. Basnag. p. 102. 103. 120. — (4) Ibid. p. 112.

croix, en mémoire de ce qui arriva lorsque les Juifs voulurent enlever le corps de la sainte Vierge. Car, comme les onze apôtres portoient ce saint corps hors de la ville pour l'enterrer, les Juifs voulurent l'arrêter à la porte ; mais ceux qui portèrent les mains sur le cercueil, y demeurèrent comme cloués et attachés ; de telle sorte qu'ils ne purent s'en dégager que par la vertu des prières des apôtres. Aussitôt les anges vinrent, et enlevèrent le corps sacré, et le portèrent en paradis. On voit ici une allusion visible au récit du faux Méliton.

On attribue à saint Ildefonse de Tolède, ami et contemporain de saint Grégoire-le-Grand, et qui vivoit au milieu du septième siècle, un sermon sur l'assomption de la Vierge, où il est dit (1) que le sentiment de ceux qui prétendent que la Vierge est ressuscitée, est volontiers embrassé par plusieurs fidèles ; mais l'auteur de ce sermon ajoute que pour lui il ne doit pas l'assurer, pour ne pas avancer des choses douteuses, au lieu de choses certaines ; qu'au reste on ne peut douter que la Vierge ne règne dans le ciel avec Jésus-Christ son Fils. Saint Isidore de Séville, qui vivoit vers le même temps, dit (2) que quelques-uns croient que Marie a souffert le martyre, suivant cette parole de l'Évangile : *Votre ame sera percée du glaive*. Mais il avoue que la chose est incertaine, et que l'Écriture ne dit rien ; ni de son martyre, ni de sa mort, ni de sa sépulture.

Adamnan, moine irlandais, qui a voyagé dans la Palestine sur la fin du septième siècle, dit (3) que dans la vallée de Josaphat, on montre le tombeau dans lequel le corps de la sainte Vierge a reposé ; mais qu'à présent il est vide, sans qu'on puisse savoir, ni quand, ni comment, ni par qui son corps en a été tiré, ni en quel lieu il attend la résurrection. Bède, dans son livre des Lieux saints, dit la même chose.

Saint Fulbert de Chartres, mort en 1028, raconte (4) que la sainte Vierge ayant été ensevelie dans la vallée de Josaphat, les fidèles voulurent visiter ses reliques pour leur rendre l'honneur qui leur est dû ; mais qu'ils ne trouvèrent rien dans son tombeau. Ce qui a fait croire à la piété des fidèles, que Jésus-Christ l'avoit ressuscitée, et

## VII.

Témoignages de saint Fulbert de Chartres, du B. Pierre Damien, de S. Hildebert du

(1) *Ildefons. Tolet. serm. 6. de Assumpt.* — (2) *Isidor. Hispal. de vita et mort. SS. t. 2. p. 364.* — (3) *Adamn. itiner. secul. 3. Bened. part. 2. l. 1. c. 9. De locis sanctis, pag. 502.* — (4) *Fulbert. Carnot. serm. 2. de Nativit. B. M. V.*

Mans, de S. Anselme et de Pierre Abailard.

élevée au haut des cieux. Il ajoute que saint Jean l'évangéliste, qui a été enterré à Ephèse, ne se trouve pas non plus dans son tombeau, et qu'on en tire seulement une espèce de manne : d'où l'on a conclu qu'il avoit eu le même avantage que la Vierge, et avoit été ressuscité comme elle.

Le bienheureux Pierre Damien, mort vers l'année 1073, compare (1) l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans le ciel, à l'assomption de la Vierge. Il parle des cantiques et de l'admiration des anges à l'arrivée de l'un et de l'autre.

Saint Hildebert, évêque de Mans, qui vivoit en 1097, dit nettement (2) que la sainte Vierge a reçu en même temps, et la béatitude de l'ame, et la gloire du corps : *Animæ beatitudinem, et glorificationem corporis est adeptæ.*

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, mort en 1109, n'est pas si exprès ; il se sert des paroles de la liturgie latine, qui portent que la sainte Vierge n'a pas été abattue par les liens de la mort : *Mortem subiisti, sed mortis nexibus deprimi non potuisti ; quia tu sola genuisti eum qui erat mors mortis et morsus inferni* (3).

Pierre Abailard tire des mêmes paroles la preuve de la résurrection de Marie. Le Fils de Dieu, dit-il (4), a voulu honorer le triomphe de sa mère plus que son propre triomphe, en ce que lui-même a voulu s'y trouver avec toute la cour céleste, et conduire Marie dans le paradis ; ensuite il a tiré son corps du tombeau, et l'a transporté secrètement dans le paradis, d'où il l'a fait passer dans le ciel pour la réunir à son ame bienheureuse. Il appuie tout cela sur le récit de saint Grégoire de Tours dont on a parlé, et dont il rapporte les paroles, et sur les prières de l'Eglise que nous avons aussi rapportées ; d'où il conclut qu'elle a été ressuscitée. On voit ici qu'il distingue le paradis du ciel, comme font aussi les Orientaux, ainsi qu'on le verra ci-après.

#### VIII.

Témoignages de saint Bernard, du B. Guérin, abbé d'Isigni, de Philippe, abbé de Bon-

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, contemporain d'Abailard, s'exprime en ces termes dans un sermon sur l'assomption de la sainte Vierge (5) : « Si l'ame de Jean-Baptiste, » encore enfermé dans le sein de sa mère, a tressailli de » joie entendant seulement la voix de Marie, quelle a dû être » la joie des esprits célestes, lorsqu'ils ont eu le bonheur

(1) *Petr. Damian. t. 2. pag. 91. 92.* — (2) *Hildebert. Cenoman. serm. in festo Assumpt.* — (3) *Anselm. Cantuar. serm. in Assumpt. B. M. V.* — (4) *Petr. Abailard. serm. in Assumpt. pag. 910. 911.* — (5) *S. Bern. serm. 1. in Assumpt. B. M. p. 995.*

» d'entendre sa voix, de voir son visage, de jouir de sa bienheureuse présence ? » Il ajoute : « Notre terre a envoyé son présent au ciel, afin que par l'échange de ce qui est donné et de ce qui est reçu, les choses divines et humaines s'unissent plus parfaitement. Le fruit sublime de la terre est monté au ciel, afin que les dons les plus parfaits descendissent du ciel sur nous. Et comme le Fils de Dieu n'a trouvé sur la terre aucun lieu plus digne de lui que le sein de Marie, il n'a rien de plus élevé à lui donner aujourd'hui dans le ciel, que le trône royal où il l'a placée. »

ne-Espérance, et de Pierre de Blois.

Le bienheureux Guérin, abbé d'Isigni, disciple de saint Bernard, parle (1) de la mort de la sainte Vierge, et de son tombeau qu'on voyoit dans la vallée de Josaphat, et dit simplement que le Fils de Dieu lui a préparé un trône à sa droite.

Philippe, abbé de l'abbaye de Bonne-Espérance, ordre de Prémontré, contemporain de saint Bernard, dit expressément (2) que la sainte Vierge est dans le ciel avec son Fils, non-seulement par l'esprit, ce dont on ne doute point, mais même avec son corps, ce qui n'est nullement incroyable, dit-il; car encore que l'Écriture canonique n'en parle point, cependant la pieuse foi des fidèles le croit ainsi sur des preuves vraisemblables, et saint Augustin notre père, assure qu'on peut le croire. C'est ce que dit ce pieux abbé qui tenoit pour certaine l'homélie que nous avons citée sous le nom de saint Augustin.

Pierre de Blois, archidiacre de Winchester, témoigne (3) être persuadé que la sainte Vierge est au ciel avec son corps, et que Jésus-Christ ne croyoit pas que la gloire de sa résurrection fût complète, tant que le corps de la sainte Vierge, qui avoit donné la matière à son corps dans l'incarnation, demeureroit sur la terre. Il dit ailleurs que le Fils de Dieu, qui a conservé en naissant le sceau de la virginité de sa mère, n'aura pas manqué aussi de garantir le même corps de toute corruption et de toute pouriture.

Guibert, savant abbé de Nogent dans le douzième siècle, admire (4) la sage circonspection de l'Église, qui n'ose assurer que le corps de la très-sainte Vierge soit ressuscité,

IX.  
Témoignages  
de Guibert  
de Nogent,

(1) Guerin, *serm. de Assumpt.* t. 2. *Oper. D. Bernard.* pag. 1051. — (2) Philip. abb. *Bonæ Spei*, p. 285. in *Cantic.* — (3) Petr. Bles. *serm. in Assumpt. B. Mariæ*, pag. 327. 329. — (4) Guibert. abb. *Novig. lib. 1. de pignorib. SS. c. 4.*

de Hugues de Saint-Victor, de Rodrigue, archevêque de Tolède, d'Albert-le-Grand, de S. Thomas, de saint Bonaventure, de Denys le chartreux, et d'autres plus modernes.

par cela seul qu'elle n'en a point de preuve certaine. Il avoue que ce corps sacré a été préservé de corruption et de pouriture ; mais il ne dit pas qu'il soit ressuscité et glorieux dans le ciel.

Hugues de Saint-Victor dit expressément (1) que l'on croit que la sainte Vierge est dans le ciel avec son corps. Quoique saint Jérôme n'en parle que comme d'une opinion, cependant, dit Hugues, il ne nie point la chose : *Cum corpore suo, quantum credimus, in cælo vivit : licet enim beatus Hieronymus hic opiniones ponat, non tamen factum abnuvit, sed rationis astutæ tota fidei nostræ colla submitit.*

Ni Richard de Saint-Victor, ni Guillaume évêque de Paris, ne sont exprès sur cette matière. Rodrigue, archevêque de Tolède, parlant à Rome au milieu des prélats assemblés pour le quatrième concile de Latran, fait mention de l'assomption corporelle de la sainte Vierge, comme d'une croyance reçue. Albert-le-Grand croyoit la résurrection de la sainte Vierge, mais il s'objectoit (2) le témoignage de saint Jérôme dans la lettre que nous avons rapportée, et où l'on voit qu'il en doutoit : il répond que saint Jérôme parloit comme interprète de l'Écriture, où il ne trouvoit point que la Vierge fût ressuscitée et montée au ciel ; au lieu que saint Augustin, dont l'autorité n'est pas moins grande que celle de saint Jérôme, l'a assuré comme une conséquence du texte sacré, n'y ayant en cela rien de contraire ni à l'autorité ni à la raison.

Saint Thomas (3) et saint Bonaventure (4) ont embrassé le même sentiment ; mais ils déclarent qu'ils ne le font que sur l'autorité de saint Jérôme et de saint Augustin, dont ils tenoient les ouvrages que nous avons cités, comme authentiques, et comme ayant été écrits par les pères dont ils portent le nom.

Denys le chartreux (5) croit fermement la résurrection de la Vierge ; il cite pour ce sentiment Honorius l'ermite, qui a, dit-il, composé douze livres des louanges de la sainte Vierge adressés à un certain Cosme, qui vivoit, ce qu'il croit, peu de temps après les apôtres. Nous connoissons un poète nommé Cosme qui est imprimé dans la

(1) Hugo. Victor. Erudition. theolog. art. 125. p. 272. — (2) Albert. apud Dionys. Carthus. — (3) D. Thom. part. 3. quæst. 27. c. 1. quæst. 83. 5. ad. 8. — (4) D. Bonavent. t. 6. p. 449. specul. B. M. V. — (5) Dionys. Carth. de laudib. B. M. V. fol. 313.

bibliothèque des pères ; on ne voit pas qu'il parle ni du tombeau, ni de la résurrection de la Vierge. Cosme Indopleustes, imprimé par les soins du R. P. de Montfaucon, n'en dit rien non plus. Et ces deux Cosme sont fort postérieurs au siècle des apôtres.

Le même Denys le chartreux cite aussi une religieuse nommée Elisabeth de Schonau au diocèse de Trèves, morte en 1165, laquelle a écrit ses révélations, où elle assure que la sainte Vierge est ressuscitée le quarantième jour après sa mort. Le docteur Belet, qui vivoit en ce temps-là, fut choqué de cette vision, et soutint qu'elle n'étoit pas approuvée dans l'église romaine. On pourroit citer un grand nombre d'auteurs plus modernes (1), dont les uns parlent avec doute de la résurrection de la sainte Vierge, et les autres la soutiennent.

Le pape Pascal II, vers l'an 820 fit représenter en broderie, la résurrection de la sainte Vierge, et le transport de son corps au ciel (2). Le pape Alexandre III, qui fut élu en 1150, dans l'instruction qu'il envoya au soudan de Cogni, qu'on disoit vouloir embrasser la religion chrétienne (3), lui dit, entre autres choses, que la sainte Vierge a conçu sans violer le sceau de la virginité, qu'elle a enfanté sans douleur, qu'elle est morte sans éprouver la corruption, afin que la chair virgine de Jésus-Christ, qui a tiré son corps de Marie, ne fût point séparée de la masse dont elle étoit sortie : *Ne caro Christi virginea, qua de carne Virginis assumpta fuerat, a tota discreparet.*

Nous finirons cette chaîne de tradition de l'église latine par les paroles suivantes du bréviaire romain imprimé à Lyon par l'ordre du cardinal François Quignoni, en 1556, et dédié au pape Paul III ; on lit dans ce bréviaire au jour de l'octave de l'Assomption de la Vierge, ces paroles tirées de la prétendue lettre de saint Jérôme à Paule et à Eustochium : *Quia multi nostrorum dubitant utrum Maria assumpta fuerit simul cum corpore. Quomodo autem, vel quo tempore, aut a quibus personis sanctissimum corpus ejus inde ablatum fuerit, vel ubi transpositum, utrumve resurrexerit, nescitur ; quamvis nonnulli astruere velint eam jam*

X.  
Témoignages  
des papes  
Pascal II et A-  
lexandre III,  
et extrait du  
bréviaire ro-  
main donné  
par le cardinal  
Quignoni.

(1) Theophil. Rainald. diptycha Mariana, t. 7. Joli, epist. ad Cardin. an. 1669. Combef. auctuar. 3. pag. 485. t. 1. Natal. Alex. Hist. eccl. N. T. Tillemont, Hist. de l'Eglise, t. 1. note 14. et 15. pag. 495. Baillet, Vie des SS., 15 août, etc. — (2) Fronton. Calend. p. 122. — (3) Concil. t. II. p. 1218.

*resuscitatum, et beata cum Christo immortalitate in coelestibus vestiri.*

ARTICLE II. Tradition de l'église grecque, et particulièrement de l'église de Jérusalem sur la mort et l'assomption de la sainte Vierge.

I.  
Livre apocryphe  
du Passage de la  
Vierge.

LA croyance de la résurrection de la sainte Vierge, a été reçue chez les Grecs de meilleure heure, et plus constamment que dans l'église latine. Le plus ancien monument que l'on trouve sur la mort et la résurrection de Marie est un ouvrage qui se trouve manuscrit en grec dans quelques bibliothèques (1), et que l'on a voulu attribuer à saint Jean l'évangéliste. On ignore le temps auquel cet ouvrage a été composé. Les anciens pères grecs ne l'ont point connu ; mais il y a toute apparence qu'il étoit à peu près le même que celui que nous avons sous le nom du faux Méliton, et dont nous avons donné un assez long extrait.

Ce livre, intitulé *Passage de la Vierge*, étoit assez peu connu encore au septième siècle ; car André de Crète (2) remarque que les anciens n'ont rien écrit de la mort de la Vierge ; il ne cite que le passage de saint Denys l'aréopagite, que nous allons rapporter, et qui ne parle pas de la résurrection de la sainte Vierge. Dans un autre endroit, il témoigne n'être pas bien assuré si la Vierge est ressuscitée, ou si Dieu n'a pas seulement transporté son corps en quelque endroit inconnu aux hommes (3), comme celui de Moïse. Il ne connoissoit donc ni l'ouvrage du faux Méliton, ni celui du *Passage de la Vierge*.

II.  
Témoignages  
de saint Epiphane,  
du faux saint Denys  
l'aréopagite, et de  
Modeste, archevêque  
de Jérusalem.

Saint Epiphane (4), qui vivoit au sixième siècle, et qui est le plus savant d'entre les Grecs qui aient fait mention de la mort de Marie, n'en dit que ce que nous avons vu ; et il n'y a pas dans tout son récit la moindre trace de ce qui est rapporté dans les deux ouvrages apocryphes que nous avons cités.

Le faux saint Denys l'aréopagite (5), qui n'a écrit que bien avant dans le cinquième siècle, dit qu'il se trouva avec les apôtres saint Pierre et saint Jacques, et grand nombre d'autres saints personnages qui s'étoient rendus à Jérusalem de toutes les parties du monde, qu'il s'y trouva, dit-il, avec Jérothée son ami auprès du corps sacré de la Vierge ; et que chacun s'efforçant de lui donner les louanges qu'il mé-

(1) *Fabric. apocryph. N. T. part. 3. p. 533.* — (2) *Andr. Cretens. orat. 1. in dormit. B. M. V. p. 123. 124.* — (3) *Auctuar. 1. Combefis, p. 485. 1. 1.* — (4) *Epiph. hæres. 78.* — (5) *Dionys. areopagit. de divinis nominib. c. 3.*

rtolt, Jérôthée s'y distingua après les apôtres. Il ne parle ni de sa mort, ni de sa sépulture, ni d'aucun miracle arrivé dans cette occasion.

Modeste archevêque de Jérusalem (1), prédécesseur immédiat de saint Sophrone, qui vivoit au septième siècle, est peut-être le premier des Grecs qui ait composé un discours en l'honneur de l'assomption de la Vierge, et qui ait enseigné sa résurrection et son transport dans le ciel.

André de Crète (2) qui a vécu depuis Modeste au septième et huitième siècles, dit que la sainte Vierge demouroit à Jérusalem sur le mont de Sion; qu'on y monroit sa maison convertie en une église, où l'on voyoit les vestiges de ses genoux, dans le lieu où elle faisoit sa prière; qu'elle y mourut en présence des apôtres, des septante disciples, et d'un grand nombre d'autres saints personnages; que les anges s'y rendirent aussi (3); que l'ame de Marie descendit aux enfers, ainsi que celle de Jésus-Christ et des autres saints (4). (Ce n'étoit pas pour y souffrir, ni pour y être détenue; mais plusieurs anciens pères (5) ont cru que tous les hommes, même les plus saints, passaient par ces flammes.) André de Crète continue, et dit que le corps de Marie fut porté au travers de Jérusalem par les apôtres chantant ses louanges (6); qu'il fut déposé dans son tombeau en la vallée de Gethsémani; qu'il n'y éprouva point la corruption; qu'il ressuscita et monta au ciel (7); que le tombeau de Marie est honoré par le concours des peuples, et qu'on y remarque les vestiges de son corps imprimés dans la pierre, non par la main des hommes, mais d'une manière miraculeuse; qu'en ressuscitant elle laissa dans son tombeau les linges dont son corps étoit enveloppé; qu'on y entend depuis ce temps un certain bourdonnement (8); que le corps de Marie étoit haut de trois coudées, ou quatre pieds et demi (9). Les voyageurs remarquent qu'on descend dans ce sépulcre par quarante-huit ou cinquante marches; ce qui peut servir à expliquer le bourdonnement qu'on y entend (10).

Saint Germain, archevêque de Constantinople (11), mort

III.  
Témoignages  
d'André de  
Crète, de S.  
Germain de  
Constantino-  
ple, et d'Hip-  
polyte de  
Thèbes.

(1) *Apud P. Le Quien. not. in Joan. Damasc. t. 2. p. 857.* — (2) *Andr. Cretens. orat. in dormit. B. M.* — (3) *Idem, orat. 2. p. 132.* — (4) *Idem, orat. 1. c. p. 143.* — (5) *Ambros. serm. 20. in psalm. cxviii. Hilar. in eund. psalm. pag. 261. Eucher. homil. 3. Epiphan. vide Coutant. notas in locum citat. Hilarii.* — (6) *Andr. Cret. orat. 1. p. 118. et 126.* — (7) *Idem, orat. 1. c. 3. p. 151. et orat. 1. p. 121.* — (8) *Idem, orat. 1. pag. 126.* — (9) *Orat. 1. pag. 122.* — (10) *Orat. 3. pag. 144.* — (11) *German. Constantinop. orat. in dormit. Deiparæ, p. 1450. et 1462.*

en 730, suppose que la sainte Vierge a subi la loi de la mort, mais qu'elle n'a pas éprouvé la corruption; que son corps a été enlevé au ciel par le ministère des anges; que les apôtres furent transportés miraculeusement à Jérusalem, sur les nues, comme autrefois le prophète Habacuc, pour assister à la mort et aux funérailles de la sainte Vierge.

Hippolyte de Thèbes (1), qui vivoit vers le dixième siècle, dit que saint Jean l'évangéliste prit soin de la sainte Vierge après la mort du Sauveur, et qu'il la retint dans sa maison jusqu'à la résurrection de cette sainte Vierge.

IV.  
Témoignages  
de saint Jean  
de Damas, de  
l'auteur de  
l'histoire Eu-  
thymiaque,  
et de Juvé-  
nal, arche-  
vêque de Jérusalem.

Saint Jean de Damas (2) nous apprend bien plus de particularités sur la mort et la résurrection de la sainte Vierge. Nous remarquons dans son discours, premièrement, que l'on s'assembloit la nuit dans les églises, et qu'on y faisoit le sermon, pour honorer l'heure de la mort de Marie; ce qu'on remarque encore dans d'autres auteurs grecs. Il suppose qu'elle est morte à Jérusalem sur le mont de Sion; qu'elle y faisoit sa demeure ordinaire; qu'elle fut enterrée dans la vallée de Gethsémani; qu'elle est ressuscitée; que les apôtres (3) et une infinité de saints personnages se trouvèrent à ses obsèques; que les apôtres y furent transportés sur les nues; que les anges, les patriarches et les prophètes s'y rendirent aussi; que le corps de Marie, haut de trois coudées, fut déposé dans le tombeau; que les anges révèrent ce saint lieu; que les fidèles le fréquentent avec dévotion, l'arrosent de leurs larmes, et que Dieu y opère plusieurs miracles.

Saint Jean de Damas, dans son second discours sur le même sujet, dit qu'après la mort de la sainte Vierge, on lava son corps, on alluma des lampes, on brûla des parfums; que les apôtres, inspirés de l'esprit de Dieu, entonnèrent des cantiques en l'honneur de la sainte Vierge; que les anges couvrant son cercueil de leurs ailes, accompagnèrent son convoi; que le corps fut mis dans le tombeau à Gethsémani; que quelques-uns racontaient qu'un Juif insolent ayant voulu porter les mains sur le lit sacré où l'on portoit le corps, perdit aussitôt ses mains qui y demeurèrent attachées; que s'étant converti, et ayant demandé pardon, ses mains lui furent rendues. Il ajoute (4) qu'elle ressuscita le

(1) *Apud Canis. t. 3. p. 28. edit. Basnage.* — (2) *Joan. Damas. t. 2. pag. 857. et seqq. orat. 1. in dormit. B. M. V. edit. Mich. Le Quien.* — (3) *Orat. 1. p. 864. orat. 2. p. 872.* — (4) *Idem, Orat. 2. p. 879. Vide Mich. Le Quien, notas in hunc locum.*

troisième jour, et qu'on lit dans *l'histoire Euthymiaque*, que l'impératrice Pulchérie, et l'empereur Marcien, peu de temps après le concile de Chalcédoine, tenu en 451, ayant bâti une église en l'honneur de la Vierge, au lieu nommé les Blaquernes à Constantinople, et désirant avoir des reliques de la sainte Vierge, s'adressèrent à Juvénal archevêque de Jérusalem, et aux autres prélats de la Palestine, qui avoient assisté comme Juvénal au concile de Chalcédoine, et étoient encore à Constantinople, et lui dirent qu'ayant appris que le corps de la sainte Vierge reposoit en son tonbeau à Gethsémani, ils souhaitoient qu'il fût apporté à Constantinople, pour être déposé dans la nouvelle église qu'ils venoient de bâtir.

Juvénal leur répondit qu'encore que la sainte Ecriture ne nous apprenne rien touchant la mort de la Vierge, toutefois on savoit par une tradition très-certaine, qu'au temps de la mort de la sainte Vierge, tous les apôtres qui étoient dispersés dans les diverses parties du monde, furent élevés en l'air, et dans un moment transportés à Jérusalem, où ils apprirent par la voix des anges, le décès de Marie; que son corps, accompagné de la mélodie des même anges et des apôtres, fut conduit et inhumé à Gethsémani; que pendant trois jours le chant des anges n'y discontinua pas. Saint Thomas n'arriva que le troisième jour. Alors les apôtres ayant voulu rendre leurs respects à ce corps sacré, ouvrirent le tombeau; mais n'y ayant rien trouvé que les linges qui l'avoient couvert, ils refermèrent très-soigneusement le sépulcre qui exhaloit une odeur admirable. Ils n'en purent conclure autre chose, sinon que Dieu avoit ressuscité la sainte Vierge.

Avec les apôtres étoient alors saint Timothée, premier évêque d'Ephèse, et saint Denys l'aréopagite, qui étoient venus pour voir *le corps qui avoit donné le principe à la vie, et avoit reçu Dieu dans son sein*: ils commencèrent à chanter des cantiques dès qu'ils eurent vu ce corps si vénérable. Saint Jean de Damas après avoir rapporté au long le passage du prétendu saint Denys l'aréopagite, et celui de *l'histoire Euthymiaque*, ajoute que l'empereur Marcien et l'impératrice Pulchérie ayant entendu Juvénal, lui ordonnèrent de leur envoyer bien scellé le tombeau et les linges qui s'y étoient trouvés. Il obéit, et le tout fut porté dans l'église des Blaquernes.

Tout cela ne s'accorde guère avec ce que nous racon-

tent André de Crète et les voyageurs , que le tombeau de la Vierge se voit encore dans la vallée de Josaphat ; qu'on y remarquoit du temps d'André de Crète la figure du corps de Marie; qu'il s'y faisoit plusieurs miracles long-temps après le temps de Juvénal de Jérusalem. Et si ce qui est attribué à Juvénal de la tradition très-certaine de la résurrection de la Vierge , eût été reconnu , comment Marcien et Pulchérie l'auroient-ils ignoré ? *L'histoire Euthymiaque*, citée par saint Jean de Damas n'est connue ni des anciens ni des modernes. L'ouvrage du faux Denys l'aréopagite qui y est cité , paroît avoir été ignoré au temps du concile de Chalcedoine en 451. L'histoire de la translation du sépulcre de la Vierge n'est connue de personne avant saint Jean de Damas qui a vécu si long-temps après (1).

De plus ni saint Epiphane , qui étoit de Palestine , ni saint Jérôme , qui a vécu si long-temps dans le voisinage de Jérusalem , et qui nous a donné le voyage des saints lieux par sainte Paule , si détaillé , si circonstancié ; ni Eusèbe de Césarée , qui a écrit exprès sur les lieux de la Palestine , ne parlent du tombeau de la Vierge à Gethsémani. Il n'en est pas fait mention avant le cinquième et le sixième siècle , et toujours après le temps de Juvénal de Jérusalem , dont la sincérité est suspecte , ce qui lui a été reproché par saint Léon (2) , qui l'accuse même d'avoir falsifié des lettres pour relever les prérogatives de son église. Je ne remarque pas non plus dans les auteurs qui ont parlé des Blaquernes , que le tombeau de la Vierge s'y trouvât , non plus que les linges dont son corps fut enveloppé ; et le sépulcre de Marie n'a jamais été ni plus fréquenté ni plus révééré à Jérusalem , que depuis Juvénal. Toutes ces circonstances rendent le récit de saint Jean de Damas fort douteux ; il pouvoit avoir été trompé par de faux mémoires et par une fausse histoire intitulée *Euthymiaque*.

V.  
Témoignage  
de Nicéphore  
Calliste.

Nicéphore Calliste , qui vivoit au quatorzième siècle , parlant de la mort de la Vierge , dit qu'étant parvenue à l'âge de 59 ans , Jésus-Christ lui annonça par le ministère d'un ange , qu'elle devoit bientôt passer à une autre vie ; aussitôt elle se prépara à cet heureux passage , en nettoyant sa maison , allumant des lampes , et invitant ses proches

(1) Mich. Le Quien , *Dissert. de Dionys. Areopag.* t. 1. Joan. Damas. fol. XXXVII. verso. — (2) Leo Magn. *epist.* 92. alias. 62. Voyez Tillemont , note 13 sur la sainte Vierge , p. 492, 497. Baillet , *Vie des SS.* 15 août , art. 15 et 20 , et Quesnel. *not. in Leon. ep.* 92.

parens à se rendre auprès d'elle. Saint Jean l'évangéliste, avec tout ce qu'il y avoit de plus qualifié à Jérusalem, s'y rendit. Marie ordonna qu'on fit présent de ses deux tuniques à deux veuves qui lui avoient toujours été très-attachées. Le Fils de Dieu, avec une troupe d'anges innombrable, descendit dans la maison pour recevoir son ame : un bruit de tonnerre extraordinaire y attira aussi les disciples ; Marie leur dit le dernier adieu, se recoucha sur son lit, et rendit tranquillement l'esprit. Après ces paroles, Nicéphore cite le passage de Denys l'aréopagite, puis raconte l'ordre du convoi de la Vierge. Les apôtres portoient le lit sur lequel étoit le corps, les autres l'accompagnoient avec le luminaire. Un Juif insolent ayant porté ses mains pour arrêter ce lit, ses mains se détachèrent jusqu'au coude ; mais s'étant repenti, et ayant demandé pardon, saint Pierre lui rendit ses mains, et les réunit au reste des bras. Il raconte ensuite que le corps de Marie fut mis dans le tombeau à Gethsémani ; qu'il ressuscita ; que Juvénal de Jérusalem, à la prière de Marcien et de Pulchérie, fit transporter à Constantinople, et le tombeau et les linges qui avoient servi à ensevelir la sainte Vierge, ainsi que nous l'avons vu dans le récit de saint Jean de Damas.

Voilà une tradition assez suivie, pour prouver que la Vierge est morte dans la ville de Jérusalem ; qu'elle a été enterrée à Gethsémani, près de cette ville ; qu'elle est ressuscitée et montée au ciel : on croyoit aussi que son tombeau étoit transporté à Constantinople, quoiqu'en même temps on le montrât aux pèlerins à Gethsémani dans la vallée de Josaphat. Les Arméniens (1), les Moscovites, qui célèbrent son couronnement le 1<sup>er</sup> d'octobre (2), et tous ceux qui suivent le rit grec, croient la translation du corps de la Vierge au ciel et sa sépulture à Gethsémani. Il seroit à souhaiter que les monumens que nous avons rapportés, et sur lesquels cette tradition paroît appuyée, fussent revêtus d'une plus grande autorité.

ARTICLE III. Tradition de l'église d'Éphèse, touchant la mort et la sépulture de la sainte Vierge.

CE que nous venons de voir de la sépulture et de la résurrection de la sainte Vierge, n'étoit pas encore connu des pères du concile général d'Éphèse tenu en 431, s'il

## VI.

Fondement de la tradition de l'église grecque, et en particulier de l'église de Jérusalem, sur la mort, la sépulture et l'assomption de la sainte Vierge.

## I.

Témoignage des pères du concile général.

(1) *Concil. Armen. an. 1342. t. viii. Veter. Script. Marten. p. 351.* —  
 (2) *Ephemerid. Mosc. t. 1. maii, Boll. prélimin.*

ral d'Ephèse, touchant S. Jean et la sainte Vierge, d'où l'on prétend conclure que la sainte Vierge a été enterrée à Ephèse.

est vrai qu'ils crurent que la sainte Vierge étoit morte, et avoit son tombeau dans cette ville. Les évêques de cette assemblée écrivirent au clergé, et au peuple de Constantinople (1), que *Nestorius avoit été condamné à Ephèse, où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie mère de Dieu...* Ils n'achevent pas la phrase; mais quelques auteurs croient qu'ils ont voulu dire que la sainte Vierge y *reposoit*, de même que saint Jean l'évangéliste, dont on a toujours montré le tombeau à Ephèse. C'est ainsi que plusieurs savans ont entendu ce passage, et quelques auteurs syriens (2) ont dit de même que la sainte Vierge étoit enterrée à Ephèse. D'autres suppléent à ce passage de cette sorte: *Nestorius a été condamné à Ephèse, où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie mère de Dieu ont demeuré, où ils ont leur église, où ils sont honorés d'un culte particulier.*

Il est vrai que ce sentiment, qui veut que la Vierge ait été enterrée à Ephèse, est visiblement contraire à tout ce que nous avons rapporté de la tradition de l'église grecque et particulièrement de celle de Jérusalem; et il faut avouer qu'il a fait peu de progrès dans les églises d'Orient et d'Occident, pendant que le sentiment contraire, qui place le tombeau de la Vierge à Gethsémani, a été presque universellement reçu. Mais sur cela nous nous abstenons ici de toutes réflexions; nous les abandonnons au lecteur éclairé et judicieux.

ARTICLE IV. Tradition des églises orientales, syrienne, égyptienne, etc., sur la mort et la résurrection de la sainte Vierge.

I.  
Témoignage de quelques auteurs orientaux sur la mort et l'assomption de la sainte Vierge.

QUOIQUE les nestoriens ne donnent pas à la sainte Vierge la qualité de *mère de Dieu*, mais seulement celle de *mère de Christ*, ils ne laissent pas d'avoir pour elle une très-grande vénération (3). On les accuse même d'avoir excédé dans le culte qu'ils lui ont rendu, en offrant en son honneur un pain qu'ils donnent par forme de communion, disant qu'il est le corps de la sainte Vierge (4); mais c'est sans doute une pure calomnie.

Ces peuples ont eu connoissance du livre du *Passage de la Vierge* (5) dont nous avons parlé, et ils tiennent que la

(1) *Concil. Ephes. an. 431. t. III. Concil. p. 573. a. Ἐνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης καὶ ἡ θεοτόκος παρθένος ἡ ἅγια Μαρία.* — (2) *Apud Assemani, t. III. part. 1. p. 318.* — (3) *Renaudot, Liturg. orient. t. 1. p. 256. 257.* — (4) *Asseman. t. III. part. 1. p. 608.* — (5) *Idem, t. III. part. 1. p. 287.*

Vierge a été transportée en corps et en ame dans le paradis, qu'ils distinguent du ciel, et qu'ils placent au-dessus des airs. Voici comment s'en explique Abedjésu, auteur syrien (1). Après la mort du Sauveur, saint Jean l'évangéliste prit dans sa maison la sainte Vierge, et la servit comme sa mère. Or, Marie vécut encore douze ans après l'ascension de Jésus-Christ : en tout elle vécut quarante-neuf ans, ou selon d'autres soixante-un. Son corps après sa mort ne fut pas mis dans le tombeau; mais les anges la transportèrent dans le paradis (terrestre, où les Orientaux placent les ames des saints, en attendant la résurrection générale). Les anges formèrent son convoi, et y portèrent son corps. Les apôtres s'étoient rendus auprès d'elle avant son décès. Saint Thomas, qui étoit dans les Indes, y fut aussi amené par le ministère d'un ange; et voyant que les anges portoient dans les nues le corps de Marie sur le lit où elle avoit rendu l'esprit, il souhaita de la voir. Les Anges la descendirent; il fit sa prière, et Marie lui donna sa bénédiction. C'est là l'opinion la plus commune parmi les Orientaux.

Pendant Grégoire Bar-hébræus, auteur nestorien, dit (2) que la sainte Vierge suivit saint Jean l'évangéliste dans son exil à l'île de Pathmos, qu'après leur retour à Ephèse, elle y mourut, et que saint Jean l'enterra dans un lieu inconnu aux hommes. Un autre écrivain de la même secte, nommé Jésus-Jasub de Nisibe (3), dit que si Marie eût été mère de Dieu, comme le prétendent les catholiques, Jésus-Christ l'auroit transportée au ciel lorsqu'il y monta, et ne l'auroit pas laissée encore dix-neuf ans sur la terre.

Enfin un autre nestorien nommé Siméon, dit (4) que saint Jean Chrysostôme obtint de Dieu la résurrection de la sainte Vierge et celle de saint Jean l'évangéliste. Tout cela prouve que ces peuples, tout séparés qu'ils sont de la communion de l'église romaine et même de l'église grecque depuis tant de siècles, ont toutefois conservé la tradition touchant la mort de la Vierge et sa translation hors du monde, quoique avec quelques différences d'opinions; à proportion comme nous en avons vu entre les églises grecque et latine.

(1) *Asseman. tom. III. part. 1. p. 317. 318.* — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid. p. 318.*  
— (4) *Ibid. p. 562. 563.*

Un auteur arabe, nommé Ebu-Batrik, raconte (1) que Théodose-le-Grand bâtit une église à Gethsémani, sur le tombeau de la sainte Vierge; et que Cosroès, roi de Perse, ayant pris Jérusalem, fit détruire cette église, laquelle ne fut pas rebâtie, et qu'elle étoit encore ensevelie sous ses ruines l'an 528 de l'hégire; c'est-à-dire qu'elle demeura démolie depuis environ l'an 620 jusqu'en 940. Comment concilier cela avec ce que racontent nos voyageurs, et avec ce que nous avons rapporté de Juvénal de Jérusalem?

II.  
Remarques  
sur l'usage de  
quelques é-  
glises orien-  
tales qui font  
mémoire de  
la Ste Vierge  
dans le *Me-  
mento* des  
morts.

Une autre difficulté qui paroît beaucoup plus considérable, c'est que les mêmes Orientaux, Syriens, Maronites, Ethiopiens, Alexandrins, font ordinairement mémoire de la sainte Vierge et d'autres saints confesseurs dans le *Memento* des morts. Quelquefois ils demandent l'intercession de la sainte Vierge auprès de Dieu; mais dans certaines liturgies ils prient pour son repos, de même que pour le repos des autres ames. On peut voir en particulier la liturgie des Syriens, imprimée par M. l'abbé Renaudot (2), et celle des Arméniens, publiée par le P. Lebrun, tome III, pag. 288.

M. le cardinal Bona parlant de la liturgie espagnole, ou des Mosarabes, dans laquelle on voit quelques saints reconnus, comme saint Hilaire, saint Martin, saint Athanase, joints à d'autres personnes non canonisées, dans le *Memento* des défunts, où l'on prie pour le repos de leurs ames, croit que (3) l'usage de nommer de saints confesseurs parmi d'autres personnes décédées, mais d'une sainteté moins connue, vient de ce qu'apparemment on ne rendoit les honneurs publics qu'aux saints martyrs; et lorsque l'on commença d'honorer aussi solennellement les saints confesseurs, on ne jugea pas à propos de changer les anciennes formules de prières, ni d'ôter ces saints docteurs des diptyques où on les nommoit auparavant. En effet on voit dans quelques anciennes diptyques qui sont venues jusqu'à nous, les noms de plusieurs saints confesseurs, joints à d'autres qui ne sont pas reconnus pour saints.

Il paroît plus croyable que l'usage de faire mémoire de la sainte Vierge et de quelques autres saints dans le *Memento* des morts, vient de la croyance des Orientaux, que les saints attendent le dernier jour et la résurrection finale

(1) D'Herbelot, Bibl. orient. p. 584. — (2) Renaudot, Liturg. orient. t. 1. p. 18. 54. 72. 112. 149. 528. Renaudot, Perpétuité de la foi, et Liturg. orient. — (3) Bona de Reb. Liturg. l. 1. c. 11. et l. II. c. 14.

dans le paradis, qui est un lieu de délices, situé au haut de l'air (1) ; mais que leur bonheur ne sera parfait qu'après la résurrection ; qu'alors ils seront reçus dans le ciel, où ils jouiront de la béatitude éternelle sans aucun mélange d'inquiétude, et n'auront plus besoin que l'Eglise prie pour leur parfait repos.

Dans l'église latine même on a prié quelquefois pour l'ame des saints dont on faisoit la fête ; par exemple, dans la secrète de la messe du pape saint Léon, le 28 juin, on lit : *Annue nobis, Domine, ut animæ famuli tui Leonis hæc prosit oblatio* : Agréez, Seigneur, que cette offrande profite à l'ame de votre serviteur Léon. Et nous lisons encore aujourd'hui cette secrète au second lieu du commun d'un confesseur pontife dans le missel romain. Le pape Innocent III, consulté sur cela, répond (2) qu'on a changé cette ancienne formule en celle-ci : *Annue nobis, Domine, ut intercessione beati Leonis, hæc nobis prosit oblatio* ; mais qu'il ne sait ni comment, ni par qui ce changement avoit été fait ; qu'il est croyable qu'on avoit voulu par la première formule demander à Dieu que le saint fût de plus en plus honoré sur la terre, ou même que son bonheur augmentât de plus en plus dans le ciel ; car il y a des docteurs qui tiennent qu'il n'est pas indigne de croire que les saints croissent en gloire dans le ciel jusqu'au dernier jugement. Il ajoute que parmi les morts, les uns sont très-bons, les autres très-mauvais ; les uns médiocrement bons, les autres médiocrement mauvais ; que les prières qui se font pour ceux qui sont très-bons, sont des actions de grâces ; que celles qui se font pour ceux qui sont très-mauvais, se font pour la consolation des vivans ; que celles qu'on offre à Dieu pour ceux qui sont médiocrement bons, peuvent servir à l'expiation de leurs fautes ; que celles qu'on offre pour ceux qui sont médiocrement mauvais, sont des prières de propitiation, pour implorer pour eux la miséricorde de Dieu : ce qui est tiré de saint Augustin. Ce savant pape laisse la décision de la chose à la discrétion du prélat auquel il écrit.

Pour revenir à la sainte Vierge, il n'est pas croyable que ceux qui prient ainsi pour le repos de son ame, la croient au ciel en corps et en ame, et jouissant d'une gloire infinie, et d'une félicité à laquelle on ne peut rien ajouter.

(1) *Assemani, tom. III, part. 1, p. 310. 312.* — (2) *Vide l. v. ep. 121. Innocent. III. p. 673. Vide not. in Sacram. S. Gregor. p. 404. nov. edit.*

Ils supposent sans doute qu'elle est en corps et en ame avec les autres saints , les patriarches , les prophètes , les martyrs , les saints confesseurs , dans le paradis terrestre , attendant avec quelque espèce d'impatience le jugement dernier et la résurrection qui mettra le comble à leur repos , à leur gloire et à leur bonheur.

---

## DISSERTATION

SUR

### LE JUIF ERRANT.

---

I.  
Il n'est pas indigne du sage de connoître le faux et les erreurs des hommes. On peut donc parler du Juif errant, quoi-qu'au fond tout ce qu'on en dit, ne soit que fable et illusion.

SAVOIR douter avec sagesse , et savoir distinguer le faux du vrai , c'est le premier pas vers la science solide. Le sage ne se contente pas d'étudier le vrai et le certain ; il s'applique aussi à faire connoître le faux , à étudier les erreurs de l'esprit humain , et à réfléchir sur les égaremens des hommes. Je me suis appliqué, dit Salomon (1), à connoître la sagesse et la doctrine, les erreurs et les folies des mortels : *Dedi cor meum ut scirem prudentiam atque doctrinam , erroneque et stultitiam*. C'est déjà avoir fait un grand progrès dans les études que de se défier de ses lumières , et d'être persuadé qu'il y a une infinité de choses qui sont au-dessus de notre portée , et que celles mêmes que nous croyons le mieux connoître , sont souvent enveloppées de beaucoup d'incertitudes et de profondes ténèbres.

C'est un début assez peu favorable pour la matière dont il s'agit ici , que de dire que le sujet en est non-seulement douteux et incertain , mais absolument faux et fabuleux ; c'est pourtant ce que nous sommes obligés d'avouer , en traitant du Juif errant. Nous reconnoissons qu'encore qu'il soit passé en proverbe , et que tout le monde en parle , chacun en sa manière , son existence est toutefois de ces choses qui n'ont aucun fondement dans l'histoire. L'antiquité ne paroît pas avoir connu ce prétendu voyageur infa-

(1) *Escl. 1. l. 17.*

tigable, qui depuis plus de dix-sept cents ans, parcourt toutes les parties du monde, annonçant partout Jésus-Christ comme le Messie, et portant partout la peine de son insolence et de son manque de respect envers le Sauveur.

Nous avouons néanmoins que la tradition en est assez ancienne, et qu'une chose de cette nature ne se seroit pas répandue si généralement parmi les peuples, s'il n'y avoit pas eu dans l'antiquité quelque auteur qui en eût écrit, ou quelque personne d'autorité qui en eût répandu le bruit. Lorsque Matthieu Pâris, moine bénédictin et historiographe d'Angleterre au treizième siècle, en fait mention, et qu'il raconte l'histoire du prétendu Juif errant qui parut dans ce royaume de son temps, en 1229, il suppose que le commun des chrétiens étoit déjà prévenu de cette pensée, qu'il couroit par le monde un Juif vagabond qui exploitoit par ses voyages le discours injurieux qu'il avoit tenu en parlant à Jésus-Christ, et qui annonçoit partout la venue du Sauveur.

Lorsque de temps en temps il a paru de tels imposteurs, les peuples les ont reçus comme des hommes extraordinaires, suscités de Dieu, pour servir d'exemple à la vengeance du Tout-Puissant, et comme des témoins de la venue du Messie; et ces imposteurs ont toujours soutenu ce personnage avec toute la hardiesse et la liberté qu'ils ont jugée à propos, sans que ni les puissances temporelles, ni les magistrats se soient mis en peine de les réprimer. L'erreur populaire à cet égard ne leur paroissant pas d'une conséquence qui méritât châtement, ni la fourberie du Juif errant telle qu'elle méritât une punition rigoureuse et exemplaire, ils ont laissé les peuples dans leur erreur, et les prétendus Juifs errans dans leur égarement d'esprit, et dans leur pénible course.

Tout le monde sait qu'il y a des Juifs répandus dans toutes les parties du monde, et qu'il y en a qui, sous prétexte de commerce ou de curiosité, passent leur vie à voyager, et à courir de province en province. Lorsqu'ils croient trouver des dupes, et qu'on leur donne ouverture pour se faire recevoir comme Juifs errans, on ne doit pas douter qu'ils ne profitent de l'occasion, et que s'accommodant aux préjugés des peuples, ils ne leur content ce qu'ils croient de plus propre à flatter leur inclination, et à les entretenir dans leurs préjugés. Le Juif Benjamin de Tudèle, dont nous avons le voyage, nous dit mille choses singulières et incroyables qu'il dit avoir vues dans les divers

II.  
Comment  
les prétendus  
Juifs errans  
ont pu trouver  
croissance  
dans l'esprit  
des peuples.

pays qu'il a parcourus, et il ne tient pas à lui qu'on ne croie que les Juifs sont très-puissans, et possèdent des provinces et des royaumes dans les pays les plus éloignés. Il eût été assez propre à faire le personnage de Juif errant.

L'exemple d'Hénoch et d'Elie qui sont encore vivans, et que l'on croit habiter en quelque lieu secret sur la terre; la persuasion des Juifs qui croient que le prophète Elie assiste invisiblement à la cérémonie de la circoncision de leurs enfans (1); les paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile, qui dit, en parlant de saint Jean l'évangéliste : *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ma venue, que cela vous fait-il? suivez-moi* (2); ce que plusieurs anciens et quelques modernes ont entendu, comme si le Sauveur avoit promis à cet apôtre qu'il ne mourroit point avant le jour du jugement : tout cela fait croire aux simples qu'il peut y avoir un Juif errant.

111.  
Fable qui est racontée par les Mahométans, et qui a rapport à celle du Juif errant.

On cite à l'appui les auteurs mahométans (3), qui racontent que l'an 16 de l'hégire, un capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cents cavaliers, étant arrivé avec sa troupe sur la fin du jour, entre deux montagnes, et ayant intimé à haute voix la prière du soir par ces mots, *Dieu est grand*, entendit une voix qui répéta les mêmes paroles, et continua de prononcer avec lui la prière jusqu'à la fin. *Fadhila* soupçonna d'abord que c'étoit l'écho; mais ayant remarqué que la voix répétoit distinctement et entièrement tous les mots, il lui dit : O toi qui me réponds, si tu es de l'ordre des anges, la vertu de Dieu soit avec toi; si tu es du genre des autres esprits, à la bonne heure; mais si tu es homme comme moi, fais-toi voir à mes yeux. Il n'eut pas plus tôt dit ces paroles, qu'un vieillard à tête chauve, tenant un bâton à la main, et ayant l'air d'un derviche, parut aussitôt devant lui.

Après s'être salués civilement, *Fadhila* demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appeloit *Zérib* fils du fils d'Elie, et ajouta : Je suis ici par l'ordre du Seigneur Jésus, qui m'a laissé en ce monde pour-y vivre; jusqu'à ce qu'il vienne une seconde fois en terre. Je l'attends donc ce Seigneur qui est la source de tout bonheur, et je fais selon ses ordres ma demeure derrière cette montagne. *Fadhila* lui demanda dans quel temps le Seigneur Jésus devoit paroître. Il répondit : A la fin du monde, et au ju-

(1) Léon de Modène, part 4. c. 8. — (2) *Joan.* xxi. 21. 22. 23. —

(3) D'Herbelot, *Bibl. Orient.* p. 952. *Zérib.*

gement dernier. Et quelles sont les marques de la proximité de ce jour? reprit Fadhila. Zérib lui dit alors d'un ton de prophète : Quand les hommes et les femmes se mêleront sans distinction de sexe; quand l'abondance des vivres n'en fera pas diminuer le prix; lorsqu'on répandra le sang des innocens, que les pauvres demanderont l'aumône sans qu'on la leur donne; quand la charité sera éteinte, qu'on mettra la sainte Ecriture en chansons, que les temples dédiés au vrai Dieu se rempliront d'idoles, sachez qu'alors le jour du jugement sera proche. Il n'eut pas plus tôt achevé ces paroles, qu'il disparut.

Mais venons au *Juif errant*. On rapporte son histoire avec quelques diversités. Matthieu Pâris, sous l'an 1229, raconte qu'un archevêque arménien vint en ce temps-là en Angleterre, avec des lettres de recommandation du pape, par lesquelles il prioit les prélats qu'on fit voir à cet archevêque étranger les principales reliques du pays, et qu'on lui montrât de quelle manière on servoit Dieu dans les églises d'Angleterre. Pâris qui vivoit alors, dit que plusieurs personnes interrogèrent en diverses occasions cet archevêque, et lui demandèrent des nouvelles du Juif errant qui étoit en Orient, et lui firent plusieurs questions sur son sujet, s'il vivoit encore, qui il étoit, et ce qu'il disoit de lui-même.

Le prélat assuroit que ce Juif étoit en Arménie, et un des officiers de sa suite conta que c'étoit le portier de Pilate nommé *Cataphilus*, lequel voyant que les Juifs traînoient Jésus-Christ hors du prétoire, lui donna un coup de poing sur le dos, pour le pousser plus promptement dehors, et que Jésus-Christ lui dit : *Le Fils de l'homme s'en va, mais tu attendras son avènement*. Ce portier se convertit, fut baptisé par Ananias, et appelé *Joseph* : il vit toujours, et quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade, et dans une pamoison, pendant laquelle il rajeunit, et revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorsque Jésus-Christ mourut.

Cet officier assuroit que Joseph étoit connu de son maître; qu'il l'avoit vu manger à sa table, peu de temps avant qu'il partit; qu'il répondoit avec beaucoup de gravité, et sans rire, lorsqu'on l'interrogeoit sur des faits anciens; par exemple, sur la résurrection des morts qui sortirent de leurs tombeaux lorsque Jésus-Christ fut crucifié, sur l'histoire des apôtres et des anciens saints personnages. Il est

IV.  
Prétendu  
Juif errant  
dont parle  
Matthieu Pâris.

toujours dans la crainte que Jésus-Christ ne vienne juger le monde, car c'est alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commise en frappant Jésus-Christ, le fait trembler; cependant il espère toujours le pardon, parce qu'il a péché par ignorance (1).

V.  
Prétendu  
Juif errant,  
dont parle  
Sébastien  
Mitternachs.

Il a paru en temps de semblables imposteurs qui, profitant, ou plutôt abusant de la crédulité des peuples, se sont donnés pour le Juif errant, et mettant à profit quelque connoissance qu'ils avoient de l'histoire ancienne, et des langues d'Orient, ont persuadé aux simples qu'ils étoient le prétendu Juif errant. Il en a paru un à Hambourg en 1547, et Jean-Sébastien Mitternachs (2), qui a travaillé exprès sur le *Juif errant*, ou, comme l'appellent les Allemands, *le Juif éternel*, ou *immortel*, rapporte une lettre de Martin Zeiller (3), qui est copiée presque mot à mot sur une autre lettre de Chrysostôme Dudulée (4), écrite à un ami en 1618; celle de Zeiller est de l'an 1663. Ces deux écrivains racontent qu'en 1547 Paul d'Eizen, docteur en théologie, évêque de Sleswick, assuroit qu'un jour de dimanche, dans l'église de Hambourg, on avoit vu un Juif qui paroisoit âgé d'environ cinquante ans, vêtu d'une manière fort simple, marchant nu pieds, quoiqu'au milieu de la plus grande rigueur de l'hiver, d'une taille avantageuse, ayant les cheveux longs et flottans sur ses épaules: il parut dans cet état dans l'église, et écouta le prédicateur avec beaucoup de dévotion.

Après le service divin, le docteur Paul l'entretint, et lui ayant demandé qui il étoit, il répondit qu'il étoit Juif, né à Jérusalem; qu'il se nommoit *Assuérus*; qu'il étoit condonné de profession; qu'il avoit été témoin du crucifiement de Jésus-Christ, et qu'il vivoit depuis ce temps-là toujours vagabond par le monde. Il disoit qu'il avoit connu les apôtres; il racontoit diverses choses arrivées autrefois en Orient, et parloit pertinemment de diverses révolutions arrivées dans les empires depuis tant de siècles. Il ajoutoit que Jésus-Christ allant au Calvaire, chargé de sa croix, et ayant voulu se reposer devant sa boutique, lui *Assuérus* l'avoit rudement repoussé, en lui disant: *Retire-toi d'ici; à quoi Jésus-Christ répondit: Je me reposerai ici; mais*

(1) Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. 3. l. v. c. 14. p. 255. 256. édit. de Paris. — (2) Joan. Sebast. Mitternachs, *Dissert.* 19. p. 395. et seqq. — (3) Mart. Zeiller, *epist.* 7. *Centur.* 6. — (4) Chrysost. *Dudule*, *epist.* id. *decemb.* 1618.

tu marcheras jusqu'au dernier jour. C'est en punition de mon insolence , disoit-il , que je marche ainsi par le monde , sans m'arrêter nulle part.

L'évêque de Sleswick ajoutoit que ce Juif avoit une conduite fort réglée , ne parlant que peu , et seulement lorsqu'on l'interrogeoit. Quand on prononçoit devant lui le nom de Jésus , il penchoit profondément la tête , et se frappoit la poitrine ; et lorsqu'il entendoit quelqu'un jurer ou blasphémer , il soupiroit du fond du cœur , et s'écrioit : Malheureux que tu es , abjecte créature , si tu avois vu ce que j'ai vu , et combien ton salut a coûté de supplices et de peines à ton Sauveur , tu serois bien plus disposé à souffrir la mort pour lui , qu'à blasphémer son saint nom.

Quand on invitoit Assuérus à manger , il mangeoit et buvoit fort peu ; si on lui offroit de l'argent , il n'en acceptoit pas au delà de huit sous , et les distribuoit d'abord aux pauvres , disant que celui dont Dieu prend soin , n'a besoin de rien. On ne le vit jamais rire. Il parloit toujours la langue du pays où il se trouvoit ; plusieurs personnes de piété et de condition l'ont vu et connu en Angleterre , en France , en Italie , en Hongrie , en Perse , en Espagne , en Pologne , en Moscovie , en Livonie , en Suède , en Danemarck , en Ecosse , en Allemagne , à Lubeck , à Rostoch , à Wismar : il fut vu en 1575 par deux ambassadeurs de Holsace , dont l'un nommé Christophe Krauss , qui étoit secrétaire de l'ambassade , racontoit qu'étant en Espagne , il l'avoit vu , et décrioit sa taille , son habit , sa conduite , ses manières ; qu'il l'avoit connu , et qu'il avoit conversé avec lui ; que ce Juif avoit paru à Madrid , et possédoit la langue espagnole. On le vit à Vienne en Autriche en 1599 , à Lubeck en 1601 , en Livonie , et à Cracovie , en Pologne et en Moscovie en 1616. C'est ce que racontoit Dudulée. En 1604 le même ou un autre prétendu Juif errant parut en Saxe , comme le témoigne Jean Cluvérius dans son abrégé de l'histoire. On le vit aussi à Paris , en France , et en d'autres lieux , comme le témoigne Rodolphe Boutray , ou Rothérius , avocat au grand conseil de Paris (1). Libavius (2) en fait aussi mention. M. Mitternachs rapporte qu'en 1630 il lut un ancien manuscrit qui portoit qu'il étoit venu à Numbourg un homme grave et sérieux , vêtu d'une manière décente , d'un air imposant , qui étant

(1) Rodolph. Botherius , l. xi. hist. p. 385. — (2) Libav. prax. Alchym. p. 291.

entré dans l'église paroissiale de Saint-Venceslas, s'étoit placé vis-à-vis du prédicateur qui étoit alors en chaire, et que l'écoutant attentivement, il frappoit souvent sa poitrine, pleuroit, penchoit la tête du côté droit, et ne pouvant demeurer long-temps debout sur le même pied, s'inclinoit tantôt en avant, et tantôt en arrière, de manière que les assistans le prirent pour un insensé. Après le sermon, on lui demanda qui il étoit : il répondit qu'il étoit Juif, cordonnier de son métier ; qu'il erroit depuis la passion de Jésus-Christ ; qu'il avoit eu sa maison à Jérusalem, près de la porte qui conduit au Calvaire ; que Jésus passant par-là, et voulant un peu s'y reposer près de sa boutique, il l'avoit rejeté et repoussé ; que Jésus le regardant avec colère, lui avoit dit : *Je me reposerai ; mais tu n'auras point de repos, jusqu'à ce que je revienne au jour du jugement* ; que pour expier sa faute, il n'avoit de repos ni jour ni nuit, mais marchoit continuellement, espérant toutefois obtenir le pardon de sa faute, et entrer un jour dans le ciel ; puisqu'il ne pouvoit, sans un miracle évident, vivre si long-temps sans dormir et sans se reposer. C'est ce que portoit ce manuscrit qu'avoit vu M. Mitternachs. Il ajoute que ce prétendu Juif, ayant su qu'on vouloit l'arrêter pour le faire comparoitre devant les juges ecclésiastiques, se sauva secrètement, sans qu'on ait su ce qu'il étoit devenu ; que bien des gens crurent que c'étoit le vrai Juif errant, mais que d'autres le prirent pour un séducteur et un coureur.

VI.  
Prétendu  
Juif errant,  
dont on par-  
loit en An-  
gleterre, à la  
fin du dix-  
septième siè-  
cle.

En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. J'ai (1) une lettre manuscrite, écrite de Londres par madame de Mazarin à madame de Bouillon, où on lit qu'il y a en Angleterre un homme qui prétend avoir vécu plus de dix-sept cents ans. Il assure qu'il étoit officier du divan de Jérusalem dans le temps que Jésus-Christ fut condamné par Ponce-Pilate ; qu'il repoussa brusquement le Sauveur hors du prétoire, en lui disant : *Va, sors, pourquoi restes-tu ici ?* que Jésus-Christ lui répondit : *Je m'en vais ; mais tu marcheras jusqu'à mon avènement.* Il se rappelle avoir vu tous les apôtres ; il se souvient des traits de leurs visages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les pays du monde, et doit errer jusqu'à la fin des siècles ; il se vante de guérir les

(1) C'est D. Calmet qui parle ainsi.

malades en les touchant; il parle plusieurs langues; il rend un compte si exact de tout ce qui s'est passé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne savent qu'en penser. Les deux universités ont envoyé leurs docteurs pour s'entretenir avec lui; mais ils n'ont pu avec tout leur savoir le surprendre en contradiction.

Un gentilhomme d'une grande érudition lui parla en arabe; ce Juif répondit d'abord en la même langue, lui disant qu'à peine y avoit-il au monde une seule histoire véritable. Le gentilhomme lui demanda ce qu'il pensoit de Mahomet. J'ai connu, lui dit-il, très-particulièrement son père, à Ormus en Perse; et pour Mahomet, c'étoit un homme fort éclairé, mais toutefois sujet à se tromper comme les autres hommes; et une de ses principales erreurs, c'est d'avoir nié que Jésus-Christ ait été crucifié; parce que j'y étois présent, et je l'ai vu de mes propres yeux attaché à la croix. Il dit à ce gentilhomme qu'il étoit à Rome lorsque Néron y fit mettre le feu; qu'il vit aussi Saladin à son retour des conquêtes du Levant. Il dit beaucoup de particularités de Soliman le Magnifique. Il a aussi connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, et fait un ample récit des guerres de la Terre-Sainte. Il prétend être dans peu de jours à Londres, où il satisfera la curiosité de ceux qui s'adresseront à lui: c'est ce que porte la lettre dont j'ai parlé. Elle dit de plus que le peuple ou les simples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairés le regardent comme un imposteur; et c'est sans doute le jugement que l'on doit porter de celui-là, et de tous les autres qui auront la même présomption.

Si l'on examine de près tout ce qu'on dit du Juif errant, la contradiction et la fraude s'y découvrent de toutes parts. Matthieu Pâris, qui est le plus ancien auteur connu, qui en parle, le nomme *Cataphilus*, et dit qu'au baptême on lui donna le nom de *Joseph*: Paul d'Eizen, évêque de Sleswick, le nomme *Assuérus*: Libavius lui donne le nom de *Buttadæus*. Matthieu Pâris dit qu'il étoit portier du prétoire à Jérusalem; Paul d'Eizen et les autres le font *cordonnier*. Le premier veut que *Cataphilus* ait poussé rudement Jésus, comme il sortoit du prétoire; les autres veulent que le cordonnier *Joseph* l'ait chassé de devant sa maison, où il vouloit se reposer: les uns disent que ce cordonnier le frappa du poing; d'autres qu'il lui donna un coup avec la forme d'un soulier. Les uns lui donnent trente

VII.  
Contrariétés qui se rencontrent dans les différens rapports de ceux qui parlent du Juif errant. Autres circonstances qui jointes à celles-là, contribuent à prouver que jamais il n'y eut de vrai Juif errant.

ans, les autres cinquante. Ici il paroit chaussé, ailleurs pieds nus : à Hambourg il ne veut point d'argent, ailleurs il n'en refuse pas. Dans Matthieu Pâris il est insinué que les Juifs pousoient Jésus hors du prétoire; ce qui est contraire à l'évangéliste saint Jean (1), qui dit que les Juifs ne voulurent point entrer dans le prétoire, de peur de contracter quelque souillure légale.

Toutes ces contrariétés jointes au silence des anciens, et à l'impossibilité qu'un homme vive toujours marchant et sans dormir pendant dix-sept à dix-huit cents ans, doivent faire conclure que le prétendu Juif errant est un personnage de théâtre; et que ceux qui ont paru en différens temps, et en divers endroits du monde, étoient des séducteurs qui, abusant de la crédulité des peuples grossiers et simples, vouloient se donner en spectacle au monde, pour attraper des aumônes, ou se repaître des vaines louanges d'une populace ignorante. Comment un tel prodige auroit-il été inconnu à toute l'antiquité chrétienne? Certes rien ne paroit plus opposé à l'esprit de clémence, de patience, de douceur, de mansuétude, que le Sauveur fit paroître dans toute sa passion, que cette vengeance qu'on veut qu'il ait exercée contre ce Juif errant : il a prié pour ceux qui le crucifioient; il n'a rien répondu au larron qui le blasphémoit sur la croix; il s'est laissé conduire au supplice comme un agneau qu'on va tondre; et il aura frappé d'une telle malédiction ce cordonnier qui lui refusoit de se reposer sur sa boutique? Toutes ces circonstances et ces raisons rassemblées, doivent suffire pour faire rejeter comme fabuleux tout ce qu'on dit du Juif errant.

(1) *Joan. xviii. 28.*

# ACTES DES APÔTRES.

## CHAPITRE PREMIER.

Prologue de saint Luc. Ascension de Jésus-Christ. Retour des apôtres à Jérusalem. Saint Matthias est élu en la place de Judas.

1. PRIMUM quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile, quæ cœpit Jesus facere, et docere,

2. Usque in diem, quæ præcipiens apostolis per Spiritum Sanctum, quos elegit, assumptus est:

3. Quibus et præbuit se ipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apprensens eis, et loquens de regno Dei.

4. Et convescens, præcepit eis ab Jerusalem non discederent, sed expectarent promissionem Patris,

1. J'AI parlé dans mon premier livre, ô Théophile, " de tout ce que Jésus a fait et enseigné de plus remarquable,

2. Depuis le commencement de sa vie, jusqu'au jour où il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit, par le Saint-Esprit dont il étoit rempli, les apôtres qu'il avoit choisis " pour être les hérauts de sa parole, et les témoins de sa résurrection;

3. Auxquels aussi il s'étoit montré plusieurs fois depuis sa passion, et leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant; leur apparaissant durant quarante jours, et leur parlant de ce qu'ils avoient à faire et à souffrir pour l'établissement du royaume de Dieu, et pour la formation de son Eglise.

4. Et ensuite mangeant avec eux, " il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre l'accomplissement de la promesse du Père, que vous avez, leur dit-il,

An de l'ère chr. vulg. 53.

Luc. xxiv. 49.  
Joan. xiv. 26.  
Matt. iii. 11.  
Marc. i. 8.

† 1. Voyez dans l'évangile de saint Luc, 1. 3.

† 2. Autr. après avoir donné ses ordres aux apôtres qu'il avoit choisis par le Saint-Esprit.

† 4. Le grec lit, les ayant assemblés. Voyez l'Harmonie des Évangiles, article ccxlv et ccxlv, tom. xix.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Luc. III. 16.  
Joan. 1. 26.

entendue de ma propre bouche ,  
lorsque je vous ai assuré de sa  
part , qu'il vous enverroit son Es-  
prit-Saint. "

5. Car Jean a baptisé dans l'eau ,  
d'un baptême qui ne donnoit ni la  
grace ni la justice à ceux qui le  
recevoient ; mais pour vous , dans  
peu de jours vous serez baptisés  
dans le Saint-Esprit , qui vous enrichira de ses dons , et vous rendra  
participans de sa sainteté.

6. Alors ceux qui étoient présens ,  
toujours remplis de l'idée d'un  
royaume terrestre , lui demandè-  
rent : Seigneur , sera-ce en ce temps ,  
que vous rétablirez le royaume d'Is-  
raël dans sa première splendeur ,  
et que vous lui rendrez sa première  
liberté ?

7. Et il leur répondit : Ce n'est  
pas à vous de savoir les temps et les  
momens que le Père a mis en son  
pouvoir , et dont il s'est réservé la  
connoissance.

Infr. II. 2.

8. Mais pensez à ce que je vous  
dis , que dans peu de jours vous re-  
cevrez la vertu du Saint-Esprit qui  
descendra sur vous , et vous rem-  
plira de lumière et de force ; en  
sorte que vous me rendrez témoi-  
gnage dans Jérusalem , et dans toute  
la Judée et la Samarie , et jusqu'aux  
extrémités de la terre , où vous irez  
prêcher mon Evangile.

Luc. XXIV.  
48.

9. Après qu'il eut dit ces paroles ,  
il les conduisit sur la montagne  
des Oliviers , " où ils le virent s'é-  
lever vers le ciel , et il entra dans  
une nuée qui le déroba à leurs yeux.

10. Et comme ils étoient attentifs  
à le regarder montant au ciel , deux  
anges sous la figure de deux hom-  
mes vêtus de blanc , se présentèrent  
tout d'un coup à eux ,

quam audistis (inquit)  
per os meum :

5. Quia Joannes qui-  
dem baptizavit aqua ,  
vos autem baptizabi-  
mini Spiritu Sancto  
non post multos hos  
dies.

6. Igitur qui conve-  
nerant , interrogabant  
eum , dicentes : Domi-  
ne , si in tempore hoc  
restitues regnum Is-  
rael ?

7. Dixit autem eis :  
Non est vestrum nosse  
tempora vel momenta  
quæ Pater posuit in sua  
potestate :

8. Sed accipietis vir-  
tutem supervenientis  
Spiritus Sancti in vos ,  
et eritis mihi testes in  
Jerusalem , et in omni  
Judæa et Samaria , et  
usque ad ultimum ter-  
ræ.

9. Et cum hæc di-  
xisset , videntibus illis ,  
elevatus est : et nubes  
suscepit eum ab oculis  
eorum.

10. Cumque intue-  
rentur in cælum eun-  
tem illum , ecce duo  
viri astiterunt juxta il-  
los in vestibus albis ,

† 4. Voyez dans saint Jean , XIV. 16. et 26.

† 9. Voyez au † 12. et dans saint Luc , XXIV. 50.

11. Qui et dixerunt: Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum? hic Jesus, qui assumptus est a vobis in cœlum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum.

12. Tunc reversi sunt. Jerosolymam a monte qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter.

13. Et cum introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus et Joannes, Jacobus et Andreas, Philippus et Thomas, Bartholomæus et Matthæus, Jacobus Alphæi, et Simon Zelotes, et Judas Jacobi.

14. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria matre Jesu, et fratribus ejus.

15. In diebus illis exurgens Petrus in medio fratrum dixit (erat autem turba hominum simul fere centum viginti):

16. Viri fratres, oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus Sanctus per os David de Juda, qui

11. Et leur dirent: Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? *Il est vrai que ce Jésus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter; mais ce ne sera qu'à la fin des siècles, lorsqu'il viendra juger tous les hommes, comme lui-même vous l'a annoncé.*

12. Ils partirent donc de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de Jérusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, *c'est-à-dire d'environ mille pas*; et ils s'en retournèrent à Jérusalem.

13. Et étant entrés *dans une maison*, ils montèrent dans une chambre, où demeuroient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon appelé le Zélé, et Jude frère de Jacques,

14. Qui persévéroient tous unanimement en prière, avec les femmes qui avoient suivi Jésus durant sa vie, Marie mère de Jésus, et ses frères, *c'est-à-dire ses parens.*

15. Pendant ces jours-là, Pierre, *en qualité de chef de l'Eglise*, se leva au milieu des frères, qui étoient tous ensemble environ cent vingt, et il leur dit:

16. *Mes frères*, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus,

Ps. xl. 10.

† 13. Gr. Pierre, Jacques, Jean, André, etc.

† 15. Gr. litt. des disciples.

An de l'ère  
chr. vulg.  
53.

Joan. XIII.  
28.

soit accompli dans toute son étendue.

17. Il nous étoit associé, et il avoit été appelé aux fonctions du même ministère; mais il a trahi celui qui l'avoit élevé à cette dignité.

Matt. XXVII.  
7.

18. Et la récompense qu'il a eue de sa trahison, c'est qu'il a possédé par sa sépulture un champ acquis du prix de son péché; car s'étant pendu de désespoir, et étant tombé sur le visage, il a crevé par le milieu du ventre; et toutes ses entrailles se sont répandues; et il a été enterré dans le même champ que les prêtres avoient acheté de l'argent qu'ils lui avoient donné pour le prix de sa trahison."

19. Ce qui a été si connu de tous les habitans de Jérusalem, que ce champ a été nommé en leur langue, Haceldama, "c'est-à-dire le champ du sang.

Ps. LXVIII.  
26.

Ps. CVIII. 8.

20. Or, il est écrit de ce traitre dans le livre des Psaumes : Que sa demeure devienne déserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat."

¶ 18. Ou plutôt, et selon le grec : Et après avoir acquis, c'est-à-dire contribué à acquérir un champ de la récompense de son péché, s'étant précipité sur le visage, et étant resté retenu d'un côté par les jambes, et de l'autre par le funeste cordon dont il s'étoit lié la gorge, il a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues. Et cela a été si connu, etc.

¶ 19. Ce mot est syriaque. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 6.-8.

¶ 20. C'est ainsi que porte le grec. Ce texte est du psaume LXVIII. 26., où on lit au pluriel, leur demeure, comme porte ici la Vulgate. Cette parole en ce sens embrasse tous les Juifs incrédules et ennemis de Jésus-Christ, de manière que le perfide Judas s'y trouve compris.

*Ibid.* C'est un autre texte pris du psaume CVIII. 8. Le mot *épiscopat* vient de celui dont les Septante se sont servis dans la version de ce texte, et qui signifie en grec l'inspection d'un prince sur son peuple, d'un général sur son armée, d'un pasteur sur son troupeau; c'est aussi le sens de l'expression de l'hébreu.

fuit dux eorum qui comprehenderunt Jesum :

17. Qui connumeratus erat in nobis, et sortitus est sortem ministerii hujus.

18. Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis, et suspensus crepuit medius : et diffusa sunt omnia viscera ejus.

19. Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, lingua eorum, Haceldama, hoc est, ager sanguinis.

20. Scriptum est enim in libro Psalmorum : Fiat commoratio eorum deserta, et non sit qui inhabitet in ea : et episcopa-

tum ejus accipiat alter.

21. Oportet ergo ex his viris qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus,

22. Incipiens a baptisate Joannis usque in diem qua assumptus est a nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.

23. Et statuerunt duos, Joseph, qui vocabatur Barsabas, qui cognominatus est Justus, et Matthiam.

24. Et orantes dixerunt : Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris ex his duobus unum,

25. Accipere locum ministerii hujus, et apostolatus, de quo prævaricatus est Judas ut abiret in locum suum.

26. Et dederunt sortes eis, et cecidit sort super Matthiam, et annumeratus est cum undecim apostolis.

21. Il faut donc, pour accomplir cette prophétie, qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous,

22. A commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où nous l'avons vu monter au ciel, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa résurrection, et qui remplisse ainsi la place de celui qui l'a trahi.

23. Alors ils en présentèrent deux, qu'ils choisirent d'entre tous les autres, comme les plus dignes de ce ministère : savoir, Joseph appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Matthias.

24. Mais comme ils ne savoient auquel se déterminer, ils s'adressèrent à Dieu ; et s'étant mis en prière, ils lui dirent : Seigneur, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez-nous lequel de ces deux vous avez choisi,

25. Pour remplir ce ministère, et pour entrer dans l'apostolat, dont Judas est déchu par son crime, pour s'en aller dans l'enfer, qui est proprement son lieu, puisqu'il l'a mérité par son péché.

26. Aussitôt ils les tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias ; et il fut associé aux onze apôtres, et il demeura avec eux.

† 21. Litt. est entré et sorti. Les Hébreux par ces mots, entrer et sortir, entendent toutes les actions de la vie.

† 26. Voyez, dans ce volume, la Dissertation sur les élections par le sort.

## CHAPITRE II.

Descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. Don des langues. Première prédication de saint Pierre. Trois mille hommes convertis. Vie des premiers fidèles.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

1. QUAND les jours de la Pentecôte, *c'est-à-dire les cinquante jours depuis Pâque*, furent accomplis, les disciples étant tous ensemble dans un même lieu, *et dans un même esprit ;*<sup>1</sup>

2. On entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux qui venoit du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étoient assis.

3. En même temps, ils virent paroître comme des langues de feu, qui se partagèrent, et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux.

4. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnoit de les parler.

5. Or, il y avoit alors à Jérusalem des Juifs religieux *et craignant Dieu*, de toutes les nations qui sont sous le ciel, *lesquels y étoient restés après la fête de Pâque, ou qui y étoient venus pour celle de la Pentecôte.*

6. Après donc que le bruit de cette merveille se fut répandu, il s'en assembla un grand nombre *auprès des apôtres* ; et ils furent fort

1. Et cum compleverunt dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco :

2. Et factus est repente de cœlo sonus tanquam advenientis spiritus vehementis, et replevit totam domum ubi erant sedentes.

3. Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tamquam ignis, seditque supra singulos eorum :

4. Et repleti sunt omnes Spiritu Sancto, et cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis.

5. Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cœlo est.

6. Facta autem hac voce, convenit multitudo, et mente confusa est, quoniam au-

† 1. Cela est pris du grec qui porte à la lettre : étant tous unanimement dans un même lieu.

Matt. III. 11.  
Marc. I. 8.  
Luc. III. 16.  
Joan. VII. 39.  
Supr. I. 8.  
Infr. XI. 16.  
XIX. 6.

diebat unusquisque lingua sua illos loquentes.

7. Stuebant autem omnes, et mirabantur, dicentes : Nonne ecce omnes isti qui loquuntur, Galilæi sunt ?

8. Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus ?

9. Parthi et Medi, et Ælamitæ et qui habitant Mesopotamiam, Judæam et Cappadociam, Pontum et Asiam,

10. Phrygiam et Pamphyliam, Ægyptum et partes Libyæ, quæ est circa Cyrenen, et advenæ Romani,

11. Judæi quoque et proselyti, Cretes et Arabes : audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.

12. Stuebant autem omnes, et mirabantur ad invicem, dicentes : Quidnam vult hoc esse ?

13. Alii autem irridentes dicebant : Quia musto pleni sunt isti.

14. Stans autem Petrus cum undecim, le-

surpris " de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue.

7. Ils en étoient tous hors d'eux-mêmes ; et dans cet étonnement, ils s'entre-disoient : Ces gens-là qui nous parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ?

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ?

9. Parthes, Mèdes, Elamites, ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, " la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10. La Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte et la Libye qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome,

11. Juifs et prosélytes, " Crétois et Arabes, nous les entendons parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu.

12. Etant donc tous étonnés, et ne pouvant comprendre " ce qu'ils voyoient, ils s'entre-disoient : Que veut dire ceci ? *Voilà une grande merveille.*

13. Mais d'autres s'en moquoient, et disoient : C'est qu'ils sont ivres et pleins de vin nouveau. "

14. Alors Pierre, accompagné des onze apôtres, se tenant debout à la

‡ 6. Le mot *mente* n'est pas exprimé dans le grec.

‡ 9. Au lieu de *Judée*, on lisoit dans les anciennes éditions de saint Augustin l'*Arménie*. Il ne paroît pas que la Judée ait dû être nommée ici.

‡ 11. C'est-à-dire gentils convertis au judaïsme.

‡ 12. C'est le sens du grec.

‡ 13. Ou plutôt et selon le grec : de vin doux. Car ce n'étoit pas le temps des vendanges. Les anciens avoient le secret de faire un vin qui conservoit sa douceur pendant toute l'année, et qu'on aimoit à prendre le matin à jeun.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*vue de tous ceux qui étoient présens,* éleva sa voix, et leur parla de cette sorte : O Juifs, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et soyez attentifs à mes paroles.

15. Ces personnes ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour, " *qui est l'heure de la prière, à laquelle on assiste à jeun ;*

16. Mais c'est que ce qui avoit été prédit par le prophète Joël vient de s'accomplir par eux.

Isai. XLIV. 3.  
Joel, II. 28.

17. Or, voici les paroles de ce prophète : Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon Esprit " sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes *mystérieux.*

18. En ces jours-là, je répandrai mon Esprit " sur mes serviteurs et sur mes servantes, " et ils prophétiseront.

19. Je ferai paroître des prodiges dans le ciel, et des signes *extraordinaires* sur la terre, du sang, du feu, et une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en téné-

vavit vocem suam, et locutus est eis : Viri Judæi, et qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea.

15. Non enim, sicut vos aestimatis, hi ebrii sunt, cum sit hora diei tertia :

16. Sed hoc est, quod dictum est per prophetam Joel :

17. Et erit in novissimis diebus (dicit Dominus) effundam de Spiritu meo super omnem carnem : et prophetabunt filii vestri et filiae vestrae : et juvenes vestri visiones videbunt, et seniores vestri somnia somniant.

18. Et quidem super servos meos, et super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, et prophetabunt.

19. Et dabo prodigia in caelo sursum, et signa in terra deorsum, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi.

20. Sol convertetur

‡ 15. C'est-à-dire environ neuf heures du matin. Aux jours de fêtes, les Juifs ne mangeoient qu'après les prières du matin finies, vers l'heure de midi.

‡ 17. et 18. Litt. de mon Esprit. L'autre expression est celle du texte original.

‡ 18. On lisoit ainsi dans les Septante. Le texte hébreu de Joël lit : même sur les serviteurs et les servantes : c'est-à-dire sur les esclaves mêmes de l'un et de l'autre sexe.

in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et manifestus.

21. Et erit : Omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.

22. Viri Israelitæ, audite verba hæc : Jesum Nazarenum, virum approbatum a Deo in vobis, virtutibus, et prodigiis, et signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut et vos scitis :

23. Hunc definitio consilio et præscientia Dei traditum, per manus iniquorum affigentes interemistis :

24. Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.

25. David enim dicit in eum : Providebam Dominum in conspectu meo semper : quoniam a dextris est mihi, ne commovear.

26. Propter hoc læ-

brès, et la lune en saug, avant que le grand et terrible" jour du Seigneur arrive.

21. Et pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé.

22. O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire : Vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre" parmi vous, par les merveilles, les prodiges et les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous.

23. *Pendant vous l'avez pris" ce Jésus ; vous l'avez crucifié, et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, et par un décret de sa prescience :*

24. *Mais Dieu l'a ressuscité, en arrêtant les douleurs de l'enfer, et brisant en sa faveur les liens de la mort et du tombeau," où il étoit impossible qu'il fût retenu.*

25. Car David dit de lui : " J'ai toujours le Seigneur présent devant moi ; et il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.

26. C'est pour cela que mon cœur

An de l'ère chr. vulg. 33.

Joel, II. 32. Rom. x. 13.

Ps. xv. 8.

‡ 20. Litt. manifeste. C'est l'expression des Septante. L'Hébreu lit : terrible. Quelques-uns rapportent ceci aux prodiges qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ. D. Calmet l'applique à ceux qui précéderont le jugement dernier. Voyez la *Dissertation sur la prophétie de Joël*, à la tête du livre de ce prophète, tom. xvii.

‡ 23. C'est le sens du grec.

‡ 23. Ces mots sont exprimés dans le grec.

‡ 24. Gr. autr. en le délivrant des douleurs ou des liens de la mort. Il paroît que cette expression de saint Pierre est relative à celle du ps. xvii. 5. où les Septante ont traduit par *les douleurs de la mort*, ce que l'hébreu appelle *les liens de la mort*.

‡ 25. Autr. en son nom.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

s'est réjoui, que ma langue a chanté des cantiques de joie, et que mon corps se reposera dans l'espérance d'une prompte résurrection;

27. Parce que je suis assuré que vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer, et que vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption du tombeau.

28. Mais incontinent après ma mort, vous me ferez rentrer dans le chemin de la vie, en me ressuscitant; et vous me remplirez de la joie que donne la vue de votre visage, en me faisant asseoir à votre droite.

3. Reg. 11. 10.

29. Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour; de sorte que ce n'est point de lui-même qu'il a parlé en cet endroit.

30. Mais comme il étoit prophète, et qu'il savoit que Dieu lui avoit promis avec serment qu'il feroit naître de son sang un fils " qui seroit assis sur son trône, et qui régneroit éternellement,

31. Dans cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé ainsi de la résurrection du Christ, en disant par avance que son ame n'a point été laissée dans l'enfer, et que sa chair n'a point éprouvé la corruption du tombeau."

32. Or, ce Christ, " c'est Jésus que Dieu a ressuscité; et nous sommes tous témoins de sa résurrection.

33. Après donc qu'il a été enlevé

tatum est cor meum, et exultavit lingua mea, insuper et caro mea requiescet in spe:

27. Quoniam non derelinques animam meam in inferno: nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

28. Notas mihi fecisti vias vitæ: et replebis me jucunditate cum facie tua.

29. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David, quoniam defunctus est, et sepultus: et sepulcrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem.

30. Propheta igitur cum esset, et sciret quia jurejurando jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus:

31. Providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.

32. Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus.

33. Dexterâ igitur

ÿ 30. Gr. que de son sang il feroit naître selon la chair le Christ, qui, etc.

ÿ 31. Autr. car son ame n'a point été laissée dans l'enfer, et sa chair, etc. L'expression anima ejus se trouve dans le grec.

ÿ 32. Autrement et à la lettre: Ce Jésus que vous avez fait mourir, Dieu l'a ressuscité; et nous sommes tous, etc.

Ps. cxxx1.  
11.

Ps. xv. 10.  
Infr. xiii. 35.

Dei exaltatus, et promissione Spiritus Sancti accepta a Patre, effudit hunc, quem vos videtis et auditis.

34. Non enim David ascendit in cœlum : dixit autem ipse : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis,

35. Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

36. Certissime sciat ergo omnis domus Israel, quia et Dominum eum, et Christum fecit Deus, hunc Jesum quem vos crucifixistis.

37. His autem auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum, et ad reliquos apostolos : Quid faciemus, viri fratres ?

38. Petrus vero ad illos : Pœnitentiam (inquit) agite, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum : et accipietis donum Spiritus Sancti.

39. Vobis enim est

*au ciel par la main toute-puissante de Dieu, et qu'il a reçu l'accomplissement de la promesse que son Père lui avoit faite d'envoyer le Saint-Esprit à ses disciples, il a fait cette effusion de l'Esprit-Saint que vous voyez et que vous entendez maintenant, qui parle par la bouche de ces personnes.*

34. Or, rien n'est plus constant que cette élévation de Jésus au plus haut des cieux ; car David n'est point monté au ciel ; mais cependant il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

35. Jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. *Ce qui ne peut s'entendre que du Messie, et ce qui s'est véritablement accompli en Jésus.*

36. Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié : Seigneur, en lui donnant l'empire sur toutes les créatures ; et Christ, en l'oignant de la divinité même.

37. Ayant entendu ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Frères, que faut-il que nous fassions pour être sauvés ?

38. Pierre leur répondit : Faites pénitence ; et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, et selon la forme qu'il a établie pour obtenir la remission de vos péchés ; et non-seulement elle vous sera accordée, mais vous recevrez aussi le don du Saint-Esprit.

39. Car la promesse qui en a été

An de l'ère chr. vulg. 33.

Ps. cix. 1.

‡ 38. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*faite* est pour vous et pour vos enfans, et pour tous ceux qui sont éloignés de la société d'Israël, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera à la foi en Jésus-Christ, et à la justice qui vient de lui.

40. Il les instruisit encore de la même vérité par plusieurs autres discours ; et il les exhortoit à se séparer des Juifs incrédules, en leur disant : Sauvez-vous du milieu de cette race corrompue.

41. Ceux donc qui reçurent sa parole, furent baptisés ; et il y eut ce jour-là environ trois mille personnes, qui furent mises au nombre des disciples de Jésus-Christ.

42. Ils persévéroient tous dans la foi en la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain, et dans les prières.

43. Or, tous les esprits étoient frappés de crainte et de respect pour les nouveaux fidèles, dont la vertu paroissoit avec éclat. Il se faisoit aussi à Jérusalem beaucoup de prodiges et de merveilles par les apôtres ; en sorte que tout le monde en étoit effrayé.

44. Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble ; et tout ce qu'ils avoient, étoit commun entre eux.

45. Ils vendoient leurs terres et leurs autres biens ; et ils les distribuoiént à tous selon le besoin que chacun en avoit.

repromissio, et filiis vestris, et omnibus qui longe sunt, quocumque advocaverit Dominus Deus noster.

40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, et exhortabatur eos, dicens : Salvamini a generatione ista prava.

41. Qui ergo receperunt sermonem ejus, baptizati sunt : et appositæ sunt in die illa animæ circiter tria milia.

42. Erant autem perseverantes in doctrina apostolorum, et communicatione fractionis panis, et orationibus.

43. Fiebat autem omni animæ timor : multa quoque prodigia et signa per apostolos in Jerusalem fiebant, et metus erat magnus in universis.

44. Omnes etiam qui credebant, erant pariter, et habebant omnia communia.

45. Possessiones et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat.

‡ 41. Le grec ajoute : de bon cœur.

‡ 42. Gr. autr. dans la communication des biens (Infr. ‡ 44.), et dans la fraction du pain, c'est-à-dire dans la participation de l'eucharistie. (1. Cor. x. 16.)

‡ 45. Ces mots, in Jerusalem, ne sont pas dans le grec.

Ibid. Ces derniers mots, et metus erat magnus in universis, ne sont pas dans le grec, et paroissent être une double traduction de la première partie du verset.

46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione, et simplicitate cordis,

47. Collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

46. Ils alloient tous les jours au temple, dans l'union d'un même esprit; ils y persévéroient *en prière*; et rompant le pain *de la sainte eucharistie* dans les maisons *des fidèles*, ils prenoient *cette divine* nourriture avec joie et simplicité de cœur,

47. Louant Dieu, et étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentoit tous les jours *dans son Eglise* " le nombre de ceux qui devoient être sauvés. "

An de l'ère chr. vulg. 33.

† 47. Le grec ajoute ces mots.

*Ibid.* Les mots *in idipsum* de la Vulgate sont joints au † 1. du chap. suiv. dans le grec. Voyez la note sur ce verset.

### CHAPITRE III.

Boiteux guéri à la porte du temple par saint Pierre au nom de Jésus-Christ.  
Seconde prédication de saint Pierre.

1. PETRUS autem et Joannes ascendebant in templum, ad horam orationis nonam.

2. Et quidam vir, qui erat claudus ex utero matris suæ, bajulabatur: quem ponebant quotidie ad portam templi, quæ dicitur Speciosa, ut pete-

1. UN *jour* " Pierre et Jean montoient au temple, pour *assister* à la prière de la neuvième heure.

2. Et il y avoit un homme boiteux " dès le ventre de sa mère, que l'on portoit, et que l'on mettoit tous les jours à la porte du temple, qu'on appelle la Belle-porte, " afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui y entroient.

† 1. Gr. autr. En ce même temps, Pierre et Jean, etc. Autr. En ce même jour.

*Ibid.* La neuvième heure étoit le milieu de l'après-midi. Les Juifs avoient trois heures de prière, le matin, à midi et au soir.

† 2. Le mot grec signifie également, boiteux et estropié, ou perclus des jambes.

*Ibid.* La plupart des interprètes croient que cette porte est celle qui étoit à l'orient du parvis d'Israël, et dont il est parlé dans l'historien Josèphe.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

3. Cet homme voyant Pierre et Jean qui alloient entrer dans le temple, les prioit de lui donner quelque aumône.

4. Et Pierre, qui étoit accompagné de Jean, arrêtant sa vue sur ce pauvre, lui dit : Regardez - nous *bien*.

5. Il les regardoit donc attentivement, espérant qu'il alloit recevoir quelque chose d'eux.

6. Mais Pierre *lui* dit : Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je vous le donne. Levez-vous, au nom de Jésus-Christ de Nazareth, et marchez.

7. Et l'ayant pris en même temps par la main droite, il le leva : et aussitôt ses jambes et ses pieds " s'affermirent ;

8. Et faisant un saut, il se tint debout, et marcha ; en sorte qu'il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant et louant Dieu.

9. Tout le peuple le vit marcher et louer Dieu *de sa guérison*.

10. Et reconnoissant *tous* que c'étoit celui-là même qui avoit coutume d'être à la belle porte du temple pour demander l'aumône, ils furent rem-

ret eleemosynam ab introeuntibus in templum.

3. Is cum vidisset Petrum et Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet.

4. Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit : Respice in nos.

5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.

6. Petrus autem dixit : Argentum et aurum non est mihi : quod autem habeo, hoc tibi do : In nomine Jesu Christi Nazareni surge, et ambula.

7. Et apprehensa manu ejus dextera, allevavit eum, et protinus consolidatæ sunt bases ejus et plantæ.

8. Et exiliens stetit, et ambulabat : et intravit cum illis in templum ambulans, et exiliens, et laudans Deum.

9. Et vidit omnis populus eum ambulantem, et laudantem Deum.

10. Cognoscebant autem illum, quod ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad

ÿ 7. Gr. autr. les plantes et les chevilles de ses pieds.

Speciosam portam templi : et impleti sunt stupore et extasi in eo quod contigerat illi.

11. Cum teneret autem Petrum et Joannem, cucurrit omnis populus ad eos., ad porticum quæ appellatur Salomonis, stupentes.

12. Videns autem Petrus, respondit ad populum : Viri Israëlites, quid miramini in hoc ? aut nos quid intuemini, quasi nostra virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare ?

13. Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob, Deus patrum nostrorum, glorificavit Filium suum Jesum, quem vos quidem tradidistis, et negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti.

14. Vos autem Sanctum et Justum negastis, et petistis virum homicidam donari vobis :

15. Auctorem vero vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit a mortuis, cujus nos testes sumus.

16. Et in fide nominis ejus, hunc quem

plis d'admiration et d'étonnement de ce qui lui étoit arrivé.

An de l'ère chr. vulg. 33.

11. Et comme il " tenoit par la main Pierre et Jean, tout le peuple étonné de cette merveille, dont il rendoit témoignage qu'ils étoient les auteurs, courut à eux à la galerie qu'on nomme de Salomon. "

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple : O Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci ? et pourquoi nous regardez-vous avec admiration, comme si c'étoit par notre puissance, ou par notre sainteté, " que nous eussions fait marcher ce boiteux ?

13. C'est le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères, qui a glorifié dans cette occasion son Fils Jésus, que vous avez livré et renoncé devant Pilate, qui avoit jugé qu'il devoit être renvoyé absous.

14. Car vous avez renoncé le Saint et le Juste ; vous avez demandé qu'on vous accordât la grace d'un homicide ;

15. Et vous avez fait mourir l'Auteur de la vie. " Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts ; et nous sommes témoins de sa résurrection.

16. Or, c'est par la foi en son nom, que sa puissance " a affermi les

Matt. xxvii. 20.  
Marc. xv. 11.  
Luc. xxiii. 18.  
Joan. xviii. 40.

† 11. Gr. litt. Et comme ce boiteux qui avoit été guéri, tenoit, etc. *Ibid.* On croit que cette galerie tenoit à la porte dont il vient d'être parlé.

† 12. C'est le sens du grec : *virtute aut pietate.*

† 15. Gr. litt. le chef qui conduit à la vie.

† 16. Litt. son nom.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*pieds de cet homme que vous voyez et que vous connoissez; et c'est cette foi qu'on a en toi, et qui vient de lui, qui a fait devant vous tous le miracle d'une si parfaite guérison. Combien donc est grand le crime que vous avez commis en le faisant mourir!*

17. Cependant, mes frères, je sais que vous avez agi en cela par ignorance, aussi-bien que vos sénateurs.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous ses prophètes, que le Christ souffriroit *là mort*, " *afin d'expier les péchés de ceux qui croiroient en lui.*

19. Faites donc pénitence, et convertissez-vous à *lui*, afin que vos péchés soient effacés,

20. *Et que, quand les temps du rafraichissement et du repos" que le Seigneur doit donner à ses saints seront venus, et qu'il aura envoyé pour juger le monde, ce Jésus-Christ qui vous a été annoncé par les prophètes, " et que vous avez rejeté, vous puissiez avoir part au salut éternel, qu'il vous a mérité par la mort même que vous lui avez donnée.*

21. Il faut cependant que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement de toutes les créatures, et de l'accomplissement" de toutes

vos vidistis et nostis, confirmavit nomen ejus: et fides, quæ per eum est, dedit integram sanitatem istam in conspectu omnium vestrum.

17. Et nunc, fratres, scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri.

18. Deus autem, quæ prænuñtiavit per os omnium prophetarum, pati Christum suum, sic implevit.

19. Pœnitementi igitur, et convertimini, ut deleantur peccata vestra:

20. Ut cum venerint tempora refrigerii a conspectu Domini, et miserit eum, qui prædicatus est vobis, Jesum Christum,

21. Quem oportet quidem cœlum suscipere usque in tempora restitutionis omnium

‡ 18. Litt. ce qu'il avoit prédit: que le Christ souffriroit, *c'est-à-dire les souffrances du Christ prédites.*

‡ 20. C'est le sens du grec.

*Ibid.* Gr. litt. qui vous a été auparavant annoncé.

‡ 21. C'est un double sens du texte que quelques-uns traduisent: jusqu'au temps de l'accomplissement de toutes les choses que Dieu a prédites par la bouche, etc. Le premier sens est mieux fondé sur la lettre du texte, qui peut se traduire: jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses, que Dieu a prédit (à la lettre, dont Dieu a parlé) par la bouche de tous ses saints prophètes, depuis les premiers siècles. Ce rétablissement de toutes choses est le renouvellement que Dieu opérera dans

quæ locutus es Deus per os sanctorum suorum a seculo prophetarum.

22. Moyses quidem dixit : Quoniam prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris tamquam me : ipsum audietis juxta omnia quæcumque locutus fuerit vobis :

23. Erit autem, omnis anima quæ non audierit prophetam illum , exterminabitur de plebe.

24. Et omnes prophetæ a Samuel , et deinceps , qui locuti sunt , annuntiaverunt dies istos.

25. Vos estis filii prophetarum , et testamenti quod disposuit

les choses que Dieu a prédites de lui par la bouche de tous ses saints prophètes, depuis le commencement du monde.

22. Or, Moïse, *l'un des plus considérables entre ces hommes inspirés de Dieu*, a dit à nos pères : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète qui vous annoncera comme moi ses volontés ; écoutez-le en tout ce qu'il vous dira ;

23. Car quiconque n'écouterait pas ce prophète, sera exterminé du milieu du peuple de Dieu.

24. *C'est de Jésus-Christ que Moïse a parlé ainsi : et non-seulement Moïse, mais tous les prophètes qui sont venus de temps en temps depuis Samuël, et qui nous ont laissé leurs écrits ; ont prédit ce qui est arrivé en ces jours où Jésus est venu annoncer aux hommes le royaume que Dieu leur avoit promis.*

25. Or, vous êtes les enfans des prophètes ; et c'est à vous que s'adressent les promesses de l'alliance

An de l'ère chr. vulg. 33.

Deut. xviii. 15.

la nature au dernier avènement de Jésus-Christ. 2. Petr. iii. 13. Quelques-uns ont voulu séparer du dernier avènement de Jésus-Christ le rétablissement annoncé ici ; et c'est dans cet intervalle que les millénaires ont placé le règne de Jésus-Christ sur la terre pendant mille ans au temps de la conversion future des Juifs. Mais l'expression de saint Pierre joint assez évidemment ce rétablissement avec l'avènement de Jésus-Christ , en disant qu'il faut que le ciel le reçoive et le contienne jusqu'au temps du rétablissement : et l'Église ne reconnoît point d'autre avènement futur de Jésus-Christ que celui où il viendra juger les vivans et les morts : *Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos.* Jésus-Christ dans l'Évangile prend soin de nous avertir que si avant ce temps-là on nous dit : *le Christ est ici, ou il est là*, nous n'en devons rien croire. Matth. xxiv. 23. et seqq. Marc. xiiii. 21. et seqq. Luc. xvii. 22. et seqq. Enfin c'est bien du dernier avènement de Jésus-Christ que parle saint Pierre, lorsqu'il dit que nous attendons de nouveaux cieux et une terre nouvelle où la justice habitera. 2. Petr. iii. 13. Ainsi ce qui est dit ici dans les Actes se trouve expliqué dans sa seconde épître ; et ces deux textes joignent inséparablement le dernier avènement de Jésus-Christ avec le rétablissement universel dont ces deux textes marquent la promesse.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Gen. xii. 3.

que Dieu a établie avec nos pères, en disant à Abraham : Toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui naitra de votre race. "

Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.

26. Ainsi, c'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son Fils ; et il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun de vous, étant aidé du secours de sa grâce, quitte sa mauvaise vie.

26. Vobis primum Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicentem vobis : ut convertat se unusquisque a nequitia sua.

¶ 25. C'est-à-dire en Jésus-Christ. Voyez dans l'épître de saint Paul aux Galates, iii. 16.

## CHAPITRE IV.

Pierre et Jean mis en prison. Accroissement du nombre des fidèles. Les deux apôtres sont présentés devant le conseil des Juifs. Discours de Pierre. Silence imposé aux apôtres. Réponse de Pierre. Prière de l'Eglise assemblée. Nouvelle effusion du Saint-Esprit. Union des fidèles. Barnabé vend son bien.

1. Lorsqu'ils parloient au peuple, les prêtres, le capitaine des gardes du temple, " et les sadducéens survinrent,

1. LOQUENTIBUS autem illis ad populum, supervenerunt sacerdotes, et magistratus templi, et sadducæi,

2. Ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple, et qu'ils annonçassent la résurrection des morts, dont ils établissoient la vérité par celle de Jésus.

2. Dolentes quod docerent populum, et annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis :

3. Et ainsi les ayant arrêtés, ils les mirent en prison, pour les interroger le lendemain, ne pouvant le faire ce jour-là, parce qu'il étoit déjà tard.

3. Et injecerunt in eos manus, et posuerunt eos in custodiam in crastinum : erat enim jam vespera.

4. Cependant plusieurs, qui avoient entendu le discours de Pierre, crurent en Jésus-Christ ;

4. Multi autem eorum qui audierant verbum, crediderunt : et

¶ 1. Plusieurs croient que ce capitaine étoit un prêtre ou un lévite, qui commandoit aux autres lévites établis pour faire garde aux portes du temple.

factus est numerus virorum quinque millia.

et le nombre des hommes, sans compter les femmes et les enfans, fut d'environ " cinq mille.

5. Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum, et seniores, et scribæ in Jerusalem,

5. Le lendemain les sénateurs, les magistrats " et les docteurs de la loi s'assemblèrent dans Jérusalem,

6. Et Annas princeps sacerdotum, et Caïphe, et Joannes, et Alexander, et quotquot erant de genere sacerdotali :

6. Avec Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, " et tous ceux qui étoient de la race sacerdotale. "

7. Et statuentes eos in medio, interrogabant : In qua virtute, aut in quo nomine, fecistis hoc vos ?

7. Et ayant fait venir les apôtres devant eux, ils leur dirent : Par quelle puissance, ou au nom de qui avez-vous fait ce que vous venez de faire ?

8. Tunc repletus Spiritu Sancto Petrus, dixit ad eos : Principes populi, et seniores, audite :

8. Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : Princes du peuple, et vous sénateurs d'Israël, " écoutez-nous :

9. Si nos hodie iudicamur in beneficio hominis infirmi, in quo iste salvus factus est,

9. Puisqu'aujourd'hui on nous demande raison du bien que nous avons fait à un homme impotent, et qu'on veut s'informer de la manière dont il a été guéri,

10. Notum sit omnibus vobis, et omni plebi Israel : quia in nomine Domini nostri

10. Nous vous déclarons, à vous tous, et à tout le peuple d'Israël, que c'a été au nom de notre Seigneur " Jésus-Christ de Nazareth,

¶ 4. Le grec ajoute ce mot. On pourroit traduire à la lettre : devint d'environ cinq mille hommes. Quelques-uns croient que cela peut signifier que le nombre des fidèles qui étoit déjà de trois mille, s'augmenta alors jusqu'au nombre de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfans.

¶ 5. Litt. les princes (ce qui semble marquer les sénateurs du sanhédrin); et les anciens, ce qui semble marquer les sénateurs particuliers de la ville de Jérusalem.

¶ 6. Anne avoit possédé long-temps la souveraine sacrificature, et il en porta le titre toute sa vie. Caïphe son gendre étoit alors dans l'exercice de cette dignité. Jean étoit fils d'Anne. Alexandre qui fut surnommé Lysimaque, étoit le plus riche des Juifs de son temps.

*Ibid.* Gr. de la race pontificale.

¶ 8. Le grec ajoute ce mot, et ne met pas *audite*.

¶ 10. Le grec ne lit pas *Domini nostri*.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, que cet homme est maintenant guéri, comme vous le voyez devant vous.

Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit a mortuis, in hoc istat astat coram vobis sanus.

Ps. cxvii.  
22.  
Isai. xxviii.  
16.  
Matt. xxi.  
42.  
Marc. xii. 10.  
Luc. xx. 17.  
Rom. ix. 33.  
1. Pet. ii. 7.

11. C'est ce Jésus, qui est cette pierre " choisie dont parlent les prophètes, que vous, architectes, avez rejetée, et qui a été faite le fondement du salut des hommes, et la principale pierre de l'angle de cet édifice spirituel.

11. Hic est lapis qui reprobatus est a vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli :

12. Et ainsi il n'y a point de salut par aucun autre; car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés.

12. Et non est in alio aliquo salus : nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.

13. Or, voyant la constance et la fermeté" de Pierre et de Jean, connoissant d'ailleurs que c'étoient des hommes sans études et sans lettres, et du commun du peuple, ils furent fort surpris de les entendre parler de la sorte : ils savoient aussi qu'ils avoient été disciples de Jésus;

13. Videntes autem Petri constantiam, et Joannis, comperto quod homines essent sine litteris, et idiotæ, admirabantur : et cognoscebant eos, quoniam cum Jesu fuerant :

14. Et de plus ils voyoient avec eux celui qui avoit été guéri, qui leur rendoit témoignage que c'avoit été au nom de Jésus; de sorte qu'ils n'avoient rien à leur opposer.

14. Hominem quod videntes stantem cum eis, qui curatus fuerat, nihil potuerant contradicere.

15. Et ainsi ils leur commandèrent de sortir de l'assemblée; et ils se mirent à délibérer entre eux,

15. Jusserunt autem eos foras extra concilium secedere : et conferebant ad invicem,

16. En disant : Que ferons-nous à ces gens-ci ? Car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jérusalem; cela est évident, et nous ne pouvons pas le nier.

16. Dicentes : Quid faciemus hominibus istis ? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est,

† 11. Autr. Ce Jésus est lui-même cette pierre, etc.

† 13. Gr. litt. la hardiesse.

et non possumus negare :

17. Sed ne amplius divulgetur in populum, comminemureis, ne ultra loquantur in nomine hoc ulli hominum.

18. Et vocantes eos, denuntiaverunt ne omnino loquerentur neque docerent in nomine Jesu.

19. Petrus vero et Joannes respondentes, dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei vos potius audire quam Deum, judicate :

20. Non enim possumus quæ vidimus et audivimus, non loqui.

21. At illi comminantes dimiserunt eos: non invenientes quomodo punirent eos, propter populum, quia omnes clarificabant id quod factum fuerat, in eo quod acciderat.

22. Annorum enim erat amplius quadraginta homo, in quo factum fuerat signum istud sanitatis.

23. Dimissi autem venerunt ad suos, et annuntiaverunt eis

17. Mais pour empêcher que le bruit ne s'en répande davantage parmi le peuple, et qu'on ne vienne à croire que ce Jésus est ressuscité, et qu'il est le Messie, défendons-leur avec de grandes " menaces, de parler à l'avenir de ce nom-là à qui que ce soit.

18. Et aussitôt les ayant fait appeler, ils leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jésus.

19. Mais Pierre et Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ;

20. Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et entendues, et dont Dieu même nous a ordonné de rendre témoignage.

21. Alors ils les renvoyèrent avec de grandes menaces, ne trouvant point de moyen de les punir, à cause du peuple qui l'aurait trouvé mauvais; car tous rendoient gloire à Dieu, de ce qui s'étoit fait dans cette occasion, reconnoissant la force de sa main toute-puissante dans ce qui étoit arrivé."

22. Car l'homme qui avoit été guéri d'une manière si miraculeuse, avoit plus de quarante ans.

23. Après donc qu'on les eut laissés aller, ils vinrent trouver leurs frères, et leur racontèrent tout ce

‡ 17. C'est le sens du grec.

‡ 21. Le grec lit simplement : parce que tous rendoient gloire à Dieu de ce qui étoit arrivé.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

que les princes des prêtres et les sé-  
nateurs leur avoient dit.

24. Ce qu'ayant entendu, ils éle-  
vèrent tous leur voix à Dieu dans  
l'union d'un même esprit, et lui di-  
rent : Seigneur, c'est vous " qui avez  
fait le ciel et la terre, la mer et tout  
ce qu'ils contiennent.

*Psal. 117. 1.*

25. C'est vous qui avez dit par le  
Saint-Esprit, parlant par la bouche  
de notre père David votre serviteur :  
" Pourquoi les nations se sont-elles  
émues ? pourquoi les peuples ont-ils  
formé de vains projets ?

26. Les rois de la terre se sont  
ligués, et les princes ont conspiré  
contre le Seigneur et contre son  
Christ.

27. *Or, nous voyons aujour-  
d'hui l'accomplissement de ces  
paroles ; car nous voyons vérita-  
blement qu'Hérode et Ponce-Pilate,  
avec les gentils et le peuple d'Israël,  
se sont unis ensemble dans cette  
ville " contre votre saint fils Jésus,  
que vous avez consacré par votre  
onction divine,*

28. Pour faire *contre lui* tout ce  
que votre puissance et votre conseil  
avoient ordonné devoir être fait à  
*son égard.*

29. Maintenant donc, Seigneur  
*Dieu tout-puissant*, considérez leurs  
menaces ; et donnez à vos serviteurs  
la force de *n'en être point intimidés*,  
et d'annoncer votre parole avec  
une entière liberté. "

‡ 24. Gr. vous êtes le Dieu qui avez, etc.

‡ 25. Le grec dit simplement : C'est vous qui avez dit par la bouche de  
David votre serviteur, etc.

‡ 27. Le grec ne dit pas, *in civitate ista.*

‡ 29. C'est le sens du grec.

quanta ad eos princi-  
pes sacerdotum et se-  
niores dixissent.

24. Qui cum audis-  
sent, unanimiter leva-  
verunt vocem ad  
Deum, et dixerunt :  
Domine, tu es qui fe-  
cisti cœlum et terram,  
mare et omnia quæ in  
eis sunt :

25. Qui Spiritu  
Sancto, per os patris  
nostri David pueri tui,  
dixisti : Quare fremue-  
runt gentes, et populi  
meditati sunt inania ?

26. Astiterunt reges  
terræ, et principes  
convenerunt in unum,  
adversus Dominum,  
et adversus Christum  
ejus.

27. Convenerunt  
enim vere in civitate  
ista, adversus sanc-  
tum puerum tuum Je-  
sum, quem unxisti,  
Herodes, et Pontius  
Pilatus, cum gentibus  
et populis Israel,

28. Facere quæ ma-  
nus tua et consilium  
tuum decreverunt fie-  
ri.

29. Et nunc, Domi-  
ne, respice in minas  
eorum, et da servis  
tuis cum omni fiducia  
loqui verbum tuum,

30. In eo quod manum tuam extendas ad sanitates, et signa, et prodigia fieri per nomen sancti filii tui Jesu.

31. Et cum orassent, motus est locus in quo erant congregati : et repleti sunt omnes Spiritu Sancto, et loquebantur verbum Dei cum fiducia.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una : nec quisquam, eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.

33. Et virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri : et gratia magna erat in omnibus illis.

34. Neque enim quisquam egens erat inter illos : quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,

35. Et ponebant ante pedes apostolorum : dividebatur autem singulis, prout cuique opus erat.

30. *Montrez-en la vérité*, en étendant votre main *toute-puissante*, afin qu'il se fasse au nom de votre saint fils Jésus, des guérisons *miraculeuses*, des prodiges et des merveilles *qui soient les preuves incontestables de sa divinité*, et les *marques assurées de l'approbation que vous donnez à ceux qui prêchent sa doctrine*.

31. Lorsqu'ils eurent achevé leur prière, le lieu où ils étoient assemblés, trembla : ils furent tous remplis du Saint-Esprit ; et ils annonçoient la parole de Dieu avec *une hardiesse toute nouvelle*.

32. Toute la multitude de ceux qui croyoient, n'étoit qu'un cœur et qu'une ame : nul ne considéroit ce qu'il possédoit, comme étant à lui en particulier ; mais toutes choses étoient communes entre eux.

33. Les apôtres rendoient témoignage avec grande force à la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, " *par leurs paroles, et par les miracles qu'ils faisoient en son nom* ; et la grace étoit grande dans tous les fidèles, *parce qu'ils avoient tous une grande charité* ;

34. Car il n'y avoit point de pauvres parmi eux ; parce que tous ceux qui possédoient des fonds de terres ou des maisons, les vendoient, et en apportoient le prix,

35. Qu'ils mettoient aux pieds des apôtres, et on les distribuoit ensuite à chacun, selon qu'il en avoit besoin.

¶ 35. Gr. litt. du Seigneur Jésus.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

36. Joseph, surnommé par les apôtres, Barnabé, c'est-à-dire enfant de consolation, qui étoit lévite, et originaire de l'île de Chypre, "

37. Vendit aussi un fonds de terre qu'il avoit, et en apporta le prix, qu'il mit aux pieds des apôtres.

36. Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab apostolis ( quod est interpreta- tum, filius consolatio- nis ), levites, Cyprius genere,

37. Cum haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum.

‡ 36. Il y avoit alors un grand nombre de Juifs établis dans cette île.

## CHAPITRE V.

Ananie et Saphire frappés de mort en punition de leur mensonge. Miracles des apôtres. Les apôtres sont emprisonnés, délivrés par un ange, puis amenés devant le conseil. Discours de Pierre. Conseil de Gamaliel. Les apôtres pleins de joie d'avoir souffert des opprobres pour Jésus-Christ.

1. Alors un homme nommé Ananie, et Saphire sa femme, vendirent ensemble un fonds de terre ;

2. Et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avoit reçu, apporta le reste, et le mit aux pieds des apôtres, affectant de paroitre l'apporter tout entier.

5. Mais Pierre, connoissant par l'Esprit de Dieu, la fourberie de cet hypocrite, lui dit : Ananie, comment Satan vous a-t-il tenté, jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit, et vous porter à détourner une partie du prix de ce fonds de

1. Via autem quidam nomine Ananias, cum Saphira uxore sua, vendidit agrum,

2. Et fraudavit de pretio agri, conscia uxore sua : et afferens partem quamdam, ad pedes apostolorum posuit.

5. Dixit autem Petrus : Anania, cur tentavit Satanascortuum, mentiri te Spiritui Sancto, et fraudare de pretio agri?

‡ 5. Gr. litt. pourquoi Satan a-t-il rempli votre cœur, pourquoi lui avez-vous donné entrée dans votre cœur, en sorte que vous ayez menti au Saint-Esprit, et que vous ayez détourné, etc.

terre que vous feignez apporter ici tout entier ?

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

4. Nonne manens tibi manebat, et venundatum in tua erat potestate ? quare posuisti in corde tuo hanc rem ? Non es mentitus hominibus, sed Deo.

4. Ne demeureroit-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder ; et après même l'avoir vendu, le prix n'en étoit-il pas encore à vous ? *Qui vous obligeoit à nous l'apporter ? Vous avez voulu paroître pauvre, et demeurer véritablement riche ; comment ce dessein a-t-il pu vous entrer dans le cœur ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti dans cette occasion, mais à Dieu que vous avez voulu tromper.*

5. Audiens autem Ananias hæc verba, cecidit et expiravit, et factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

5. Ananie ayant entendu ces paroles, tomba, et rendit l'esprit ; et tous ceux qui entendirent parler de cette mort, furent saisis d'une grande crainte.

6. Surgentes autem juvenes, amoverunt eum, et efferentes sepelierunt.

6. Il vint aussitôt des jeunes gens, qui enlevèrent le corps, et l'emportèrent pour l'ensevelir.

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium, et uxor ipsius, nesciens quod factum fuerat, introivit.

7. Environ trois heures après, sa femme, qui ne savoit rien de ce qui étoit arrivé à son mari, entra ;

8. Dixit autem ei Petrus : Dic mihi, mulier, si tanti agrum vendidisti ? At illa dixit : Etiam tanti.

8. Et Pierre lui dit : Femme, dites-moi : n'avez-vous vendu votre fonds de terre que tant ? Elle lui répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela. "

9. Petrus autem ad eam : Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini ? Ecce pedes eorum qui sepelierunt virum tuum, ad ostium, et efferent te.

9. Alors Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? *Avez-vous douté qu'il fût en nous, ou avez-vous cru pouvoir le tromper ? Pour vous punir de cette témérité, voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari qui sont à cette porte, et qui vont aussi vous porter en terre.*

¶ 8. Autr. Le prix auquel vous avez vendu votre fonds de terre, est-il de telle somme ? Elle lui répondit : Oui, c'est telle somme.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

10. Au même moment, elle tomba à ses pieds, et rendit l'esprit. Ces jeunes hommes étant entrés, la trouvèrent morte; et l'ayant emportée, ils l'enterrèrent auprès de son mari.

11. Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise, et parmi tous ceux qui en entendirent parler.

12. Cependant les apôtres faisoient beaucoup de prodiges et de miracles parmi le peuple; et tous *les fidèles*, étant unis dans un même esprit, s'assembloient dans la galerie de Salomon, "pour y entendre la parole de Dieu que les apôtres leur annonçoient.

13. Aucun des autres *Juifs* n'osoit se joindre à eux, par la crainte qu'ils avoient des prêtres et des magistrats; mais cependant le peuple leur donnoit de grandes louanges.

14. Et le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multiplioit de plus en plus;

15. De sorte " que le peuple apportoit les malades dans les places publiques, et les mettoit sur de petits lits et sur des couchettes, afin que, lorsque Pierre passeroit, son ombre au moins couvrit quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent guéris de leurs maladies."

16. Un grand nombre de personnes accouroit aussi des villes voisines à Jérusalem, amenant avec eux des

10. Confestim cecidit ante pedes ejus, et expiravit. Intranses autem juvenes, inveniunt illam mortuam, et extulerunt, et sepelierunt ad virum suum.

11. Et factus est timor magnus in universa Ecclesia, et in omnes qui audierunt hæc.

12. Per manus autem apostolorum fiebant signa et prodigia multa in plebe. Et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis.

13. Ceterorum autem nemo audebat se conjugere illis: sed magnificabat eos populus.

14. Magis autem augebatur credentium in Domino multitudo virorum ac mulierum:

15. Ita ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis.

16. Concurrerat autem et multitudo vicinarum civitatum Jeru-

¶ 12. Voyez au chap. III. ¶ 11.

¶ 15. Le grec suppose que ce qui précède depuis le ¶ 12. est une parenthèse, en sorte que le ¶ 15. soit la suite de la première partie du ¶ 12. de cette sorte: *les apôtres faisoient, dis-je, beaucoup de prodiges et de miracles, de sorte que le peuple, etc.*

*Ibid.* Ces mots, et *liberarentur ab infirmitatibus suis*, ne se lisent point dans le grec.

salem, afferentes ægros, et vexatos a spiritibus immundis : qui curabantur omnes.

17. Exurgens autem princeps sacerdotum et omnes qui cum illo erant (quæ est hæresis sadducæorum), repleti sunt zelo,

18. Et injecerunt manus in apostolos, et posuerunt eos in custodia publica.

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, et educens eos, dixit :

20. Ite, et stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.

21. Qui cum audissent, intraverunt diluculo in templum, et docebant. Adveniens autem princeps sacerdotum, et qui cum eo erant, convocaverunt concilium, et omnes seniores filiorum Israel : et miserunt ad carcerem, ut adducerentur.

22. Cum autem venissent ministri, et aperto carcere, non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,

23. Dicentes : Carcerem quidem inveni-

malades, et ceux qui étoient tourmentés par des esprits impurs; et ils étoient tous guéris.

17. Alors le grand-prêtre, et tous ceux qui étoient comme lui de la secte des sadducéens, furent remplis d'envie et de colère, " voyant que, malgré leurs défenses, on ne laissoit pas de prêcher Jésus-Christ ressuscité, et de faire plusieurs miracles en son nom.

18. Et ayant fait prendre les apôtres, ils les mirent dans la prison publique, pour les juger le lendemain.

19. Mais un ange du Seigneur ouvrit durant la nuit, les portes de la prison; et les ayant fait sortir, il leur dit :

20. Allez dans le temple, et prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent au temple dès le point du jour, et se mirent à prêcher. Cependant le grand-prêtre et ceux qui étoient avec lui, " étant venus, assemblèrent le conseil, et tous les sénateurs du peuple d'Israël, et envoyèrent à la prison, afin qu'on amenât les apôtres.

22. Les officiers y étant venus, ouvrirent la prison; et ne les ayant point trouvés, " ils s'en retournèrent faire leur rapport.

23. Nous avons, dirent-ils, trouvé la prison bien fermée, et les gardes

† 17. Autr. furent remplis de colère. A la lettre : de zèle.

† 21. Autr. ceux de son parti.

† 22. Ces deux mots, *aperto carcere*, ne sont pas dans le grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*dehors* " devant les portes ; mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

mus clausum cum omni diligentia, et custodes stantes ante januas : aperientes autem, neminem intus invenimus.

24. *Le grand-prêtre*, " le capitaine des gardes du temple, et les princes des prêtres ayant entendu ces paroles, furent en grande peine, ne sachant ce qui arriveroit de ces gens-là, *ni quelle seroit la suite de cette affaire.*"

24. Ut autem audierunt hos sermones magistratus templi, et principes sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret.

25. Or, quelqu'un vint leur dire en même temps : Voilà ces gens, que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple, et qui enseignent le peuple.

25. Adveniens autem quidam nuntiavit eis : Quia ecce viri quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, et docentes populum.

26. Aussitôt le capitaine des gardes du temple partit avec ses officiers, et les amena sans violence, car ils craignoient d'être lapidés par le peuple.

26. Tunc abiit magistratus cum ministris, et adduxit illos sine vi : timebant enim populum, ne lapidarentur.

27. Quand ils les eurent amenés, ils les présentèrent au conseil ; et le grand-prêtre leur parla en ces termes :

27. Et cum adduxissent illos, statuerunt in concilio : et interrogavit eos princeps sacerdotum,

28. Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là ? Cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine ; et vous voulez nous rendre responsables du sang de cet homme, *comme si nous avions fait mourir en sa personne le Christ et le Messie.*

28. Dicens : Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto : et ecce replestis Jerusalem doctrina vestra, et vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.

29. Pierre et les autres apôtres lui répondirent : *Il est vrai que vous nous l'aviez défendu, mais*

29. Respondens autem Petrus, et apostoli, dixerunt : Obe-

ŷ 23. Ce mot est dans le grec.

ŷ 24. Le grec ajoute ce mot.

Ibid. Gr. autr. ne sachant ce que deviendrait cette affaire.

dire oportet Deo magis quam hominibus.

30. Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno.

31. Hunc principem et Salvatorem Deus exaltavit dextera sua, ad dandam pœnitentiam Israeli, et remissionem peccatorum.

32. Et nos sumus testes horum verborum, et Spiritus Sanctus, quem dedit Deus omnibus obedientibus sibi.

33. Hæc cum audissent, dissecabantur, et cogitabant interficere illos.

34. Surgens autem quidam in concilio pharisæus, nomine Gamaliel, legis doctor honorabilis universæ plebi, jussit foras ad breve homines fieri,

35. Dixitque ad illos: Viri Israelitæ, attendite vobis super hominibus istis, quid acturi sitis.

36. Ante hos enim dies extitit Theodas, dicens esse aliquem, cui consensus numerus virorum circiter qua-

il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

30. *Ainsi nous ne pouvons nous empêcher de prêcher, selon ses ordres, que le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir, l'attachant à une croix ;*"

31. *Que c'est lui que Dieu a élevé au plus haut des cieux par sa souveraine puissance, et qu'il a placé à sa droite, comme étant le Prince et le Sauveur qu'il a établi, pour donner à Israël la grace de la pénitence et la rémission des péchés.*

32. Or, nous sommes les témoins de ce que nous vous disons; et le Saint-Esprit que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'est aussi avec nous, par les dons qu'il leur communique, et par les miracles qu'il opère pour autoriser notre doctrine.

33. A ces mots, ils furent transportés de rage, et ils consultoient ensemble pour les faire mourir.

34. Mais un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, qui étoit honoré de tout le peuple, se leva dans le conseil; et ayant commandé que l'on fit retirer les apôtres pour un peu de temps,

35. Il dit à ceux qui étoient assemblés: O Israélites, prenez garde comment vous vous conduirez à l'égard de ces personnes, et ne faites rien qu'après y avoir bien pensé.

36. Car il y a déjà quelque temps qu'il s'éleva un certain Théodas, qui se disoit quelque chose de grand; et il y eut environ quatre cents hommes qui s'attachèrent à lui: mais il

An de l'ère chr. vulg.  
33.

✧ 30. Litt. au bois.

✧ 33. Litt. ils furent comme sciés et déchirés.

✧ 36. Quelques exemplaires grecs ajoutent ce mot.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

fut tué ; et tous ceux qui avoient cru en lui , se dissipèrent, et furent réduits à rien.

dringentorum : qui occisus est : et omnes qui credebant ei , dissipati sunt , et redacti ad nihilum.

37. Judas de Galilée s'éleva ensuite lorsque se fit le dénombrement du peuple , " et il attira à son parti beaucoup " de monde : mais il périt aussi ; et tous ceux qui s'étoient attachés à lui , furent dissipés.

37. Post hunc extitit Judas Galilæus in diebus professionis , et avertit populum post se , et ipse periit : et omnes quotquot consenserunt ei , dispersi sunt.

38. C'est pourquoi voici le conseil que j'ai à vous donner : Cessez de tourmenter ces gens-là , et laissez-les aller. Car si ce conseil ou cette œuvre vient des hommes , elle se détruira d'elle-même :

38. Et nunc ita dico vobis : Disceditis ab hominibus istis , et sinite illos : quoniam si est ex hominibus consilium hoc , aut opus , dissolvetur :

39. Mais si elle vient de Dieu , vous ne sauriez la détruire , et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu. Ils se rendirent à cet avis ;

39. Si vero ex Deo est , non poteritis dissolvere illud , ne forte et Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi :

40. Et ayant fait venir les apôtres , ils leur défendirent , après les avoir fait fouetter , de parler à l'avenir au nom de Jésus ; et ils les laissèrent aller.

40. Et convocantes apostolos , cæsis denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu , et dimiserunt eos.

41. Alors les apôtres sortirent du conseil , tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

41. Et illi quidem ibant gaudentes a conspectu concilii , quoniam digni habitusunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

42. Et ils ne cessoient point tous les jours d'enseigner et d'annoncer

42. Omni autem die non cessabant , in tem-

\* 37. Ce dénombrement qui donna lieu à la révolte de Judas , est différent de celui qui se fit au temps de la naissance de Jésus-Christ , Luc. II. 1. et 2. ; il ne se fit que dix ans après , lorsque la Judée fut réduite en province romaine après la mort d'Archélaüs , roi de Judée , fils et successeur d'Hérode-le-Grand.

Ibid. C'est le sens du grec.

plo et circa domos docentes, et evangélistas Christum Jesum.

Jésus-Christ dans le temple et dans les maisons.

An de l'ère chr. vulg. 33.

## CHAPITRE VI.

Murmures des Juifs grecs. Election des sept diacres. Etienne plein de foi, fait de grands miracles. Il est accusé fausement.

1. **IN** diebus autem illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversus Hebræos, eo quod despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum.

2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis.

3. Considerate ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu Sancto, et sapientia, quos constituamus super hoc opus.

4. Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.

5. Et placuit sermo coram omni multitudine : et elegerunt Stephanum, virum ple-

1. **EN** ce temps-là, le nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des *Juifs grecs* contre les *Juifs* hébreux ; ceux-là se plaignant de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour, *prétendant qu'on n'avoit point assez d'égard à leurs besoins.*

2. C'est pourquoi les douze *apôtres* ayant assemblé tous les disciples, leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions *la prédication* de la parole de Dieu, pour avoir soin des tables, *et pour empêcher qu'il ne se fasse aucune injustice, dans la dispensation des aumônes, en les distribuant nous-mêmes.*

3. Choisissez donc, *mes frères*, sept hommes d'entre vous, d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, à qui nous puissions confier cet emploi.

4. Et pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole.

5. Ce discours plut à toute l'assemblée *des fidèles* ; et ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore,

\* 1. Gr. litt. des hellénistes, c'est-à-dire des Juifs qui, étant nés entre les Grecs, ne parloient que la langue grecque.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Nicanor, Timon, Parmenas et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

num fide et Spiritu Sancto, et Philippum, et Prochorum, et Nicanorem, et Timonem, et Parmenam, et Nicolaum advenam Antiochenum.

6. Ils les présentèrent *ensuite* aux apôtres qui, après avoir fait des prières, leur imposèrent les mains.

6. Hos statuerunt ante conspectum apostolorum, et orantes imposuerunt eis manus.

7. Cependant la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, et le nombre des disciples augmentoit considérablement dans Jérusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les prêtres qui obéissoient à la foi.

7. Et verbum Domini crescebat, et multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valde : multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei.

8. Or, Etienne, qui étoit plein de grace et de force, faisoit de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

8. Stephanus autem plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

9. Et quelques-uns de la synagogue, appelée la synagogue des affranchis, et de celle des Cyrénéens, et des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent contre Etienne, et disputoient avec lui.

9. Surrexerunt autem quidam de synagoga quæ appellatur libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant a Cilicia et Asia, disputantes cum Stephano :

10. Mais ils ne pouvoient résister à la sagesse qui étoit en lui, et à l'Esprit de Dieu qui parloit par sa bouche.

10. Et non poterant resistere sapientiæ et Spiritui qui loquebatur.

11. Alors ils apostèrent des gens, pour dire qu'ils lui avoient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.

11. Tunc summiserunt viros, qui dicerent se audivisse eum, dicentem verba blasphemiæ in Moysen et in Deum.

¶ 8. Le grec lit : de foi.

¶ 9. On croit que ces affranchis étoient des Juifs qui avoient été emmenés en Italie, esclaves des Romains, et depuis mis en liberté. Une autre conjecture suppose qu'au lieu de *libertinorum*, il faudroit lire *Liby-tinorum* : des Libyens.

¶ 11. Autr. ils subornèrent.

12. Commovertur itaque plebem, et seniores, et scribas, et concurrentes rapuerunt eum, et adduxerunt in concilium :

13. Et statuerunt falsos testes, qui dicerent : Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum et legem :

14. Audivimus enim eum dicentem : Quoniam Jesus Nazarenus hic, destruet locum istum, et mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses.

15. Et intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli.

12. Et ainsi ils émurent le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi; et se jetant *tous* sur Etienne, ils l'enlevèrent, et l'entraînèrent au conseil.

13. Et *en même temps*, ils produisirent contre lui de faux témoins, qui disoient : Cet homme-là ne cesse point de proférer des paroles *de blasphème* " contre ce lieu saint et contre la loi;

14. Car nous lui avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth *qu'il prêche*, détruira ce lieu-ci, et changera les ordonnances " que Moïse nous a laissées.

15. Cependant tous ceux qui étoient assis dans le conseil ayant les yeux sur lui, virent son visage *tout éclatant de lumière*, comme le visage d'un ange.

‡ 13. Le grec ajoute ce mot.

‡ 14. Gr. litt. les coutumes.

## CHAPITRE VII.

Discours de saint Étienne devant le conseil des Juifs. Il leur reproche leurs infidélités. Il est emmené hors de la ville, et lapidé. Sa charité pour ses ennemis. Saul consent à sa mort.

1. Dixit autem princeps sacerdotum : Si hæc ita se habent ?

2. Qui ait : Viri fratres et patres, audite : Deus gloriæ apparuit patri nostro Abrahamæ,

1. Alors le grand-prêtre lui demanda si ce qu'on disoit *de lui* étoit véritable.

2. Etienne répondit : Mes frères et mes pères, écoutez-moi : Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il étoit à *Ur*, dans la

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

Mésopotamie, " et avant qu'il de-  
meurât à Charan ; "

cum esset in Mesopo-  
tamia, prius quam mo-  
raretur in Charan,

Gen. xii. 1.

3. Et lui dit : Sortez de votre pays  
et de votre parenté, et venez dans  
la terre que je vous montrerai.

3. Et dixit ad illum :  
Exi de terra tua, et de  
cognatione tua, et ve-  
ni in terram quam  
monstravero tibi.

4. Il sortit donc du pays des Chal-  
déens, et vint demeurer à Charan :  
et après que son père, *qui y étoit*  
*venu avec lui*, fut mort, Dieu le  
fit passer dans cette terre que vous  
habitez aujourd'hui,

4. Tunc exiit de terra  
Chaldæorum, et habi-  
tauit in Charan. Et in-  
de, postquam mortuus  
est pater ejus, trans-  
tulit illum in terram  
istam, in qua nunc vos  
habitatis :

5. Où il ne lui donna aucun héri-  
tage, non pas même où asseoir le  
pied ; mais il lui promit de lui en  
donner la possession, à *tui* et à sa  
postérité après lui, lorsqu'il n'avoit  
point encore d'enfant.

5. Et non dedit illi  
hereditatem in ea, nec  
passum pedis : sed re-  
promisit dare illi eam  
in possessionem, et se-  
mini ejus post ipsum,  
cum non haberet fi-  
lium.

Gen. xv. 13.

6. Dieu lui prédit aussi que sa pos-  
térité demeurerait dans une terre  
étrangère ; qu'elle y seroit *ensuite*  
tenue en servitude, et fort maltraitée  
jusqu'au terme de quatre cents  
ans. "

6. Locutus est au-  
tem ei Deus : Quia e-  
rit semen ejus accola  
in terra aliena, et ser-  
vituti eos subjicient,  
et male tractabunt eos,  
annis quadringentis :

7. Mais *en même temps*, le Sei-  
gneur lui dit : J'exercerai ma justice  
contre la nation qui l'aura tenue en  
servitude ; et elle sortira enfin *de ce*  
*pays-là*, et viendra me servir en ce  
lieu-ci.

7. Et gentem cui ser-  
vierint, judicabo ego,  
dixit Dominus : et post  
hæc exhibunt, et ser-  
vient mihi in loco isto.

Gen. xvii. 10.  
Gen. xxi. 4.

8. Il lui donna ensuite la loi de  
la circoncision, *comme le sceau de*  
*l'alliance qu'il avoit faite avec*  
*tui* : " et ainsi Abraham ayant en-

8. Et dedit illi tes-  
tamentum circumci-  
sionis : et sic genuit  
Isaac, et circumcidit

¶ 2. La Mésopotamie faisoit partie du pays des Chaldéens (*infr.* ¶ 4.),  
où Moïse place Ur, patrie d'Abraham.

*Ibid.* C'est-à-dire Haran, selon qu'il se lit dans la Genèse : ce n'est  
qu'une différence de prononciation de l'hébreu.

¶ 6. Ces quatre cents ans peuvent se prendre depuis la naissance d'I-  
saac, jusqu'à la sortie d'Egypte. Voyez dans la Genèse, xv. 13.

¶ 8. A la lettre : il lui donna l'alliance de la circoncision ; *il fit avec lui*  
*l'alliance dont la circoncision fut le sceau.*

eum die octavo : et Isaac, Jacob : et Jacob duodecim patriarchas.

9. Et patriarchæ æmulantes, Joseph vendiderunt in Ægyptum, et erat Deus cum eo :

10. Et eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus, et dedit ei gratiam et sapientiam in conspectu Pharaonis regis Ægypti, et constituit eum præpositum super Ægyptum, et super omnem domum suam.

11. Venit autem fames in universam Ægyptum et Chanaan, et tribulatio magna : et non inveniebant cibos patres nostri.

12. Cum audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto, misit patres nostros primum :

13. Et in secundo cognitus est Joseph a fratribus suis, et manifestatum est Pharaoni genus ejus.

14. Mittens autem Joseph, accersivit Jacob patrem suum, et omnem cognationem suam in animabus septuaginta quinque :

15. Et descendit Jacob in Ægyptum, et defunctus est ipse, et patres nostri.

gendré Isaac, il le circoncit le huitième jour. Isaac engendra Jacob, et Jacob les douze patriarches.

9. Les patriarches, émus d'envie, vendirent Joseph *leur frère*, pour être esclave en Egypte ; mais Dieu étoit avec lui ;

10. Et il le délivra de toutes ses afflictions ; et l'ayant rempli de sagesse, il le rendit agréable à Pharaon, roi d'Egypte, qui lui donna la conduite de son royaume et de toute sa maison.

11. Cependant toute l'Egypte et la terre de Chanaan furent affligées d'une grande famine ; et nos pères ne pouvoient trouver de quoi vivre.

12. Mais Jacob ayant entendu dire qu'il y avoit du blé en Egypte, y envoya nos pères pour la première fois.

13. Et les ayant renvoyés une seconde fois, Joseph fut reconnu de ses frères, et Pharaon sut de quelle famille il étoit.

14. Alors Joseph envoya querir Jacob son père, et toute sa famille, qui consistoit en soixante-quinze personnes.

15. Jacob donc descendit en Egypte, où il mourut, et nos pères après lui.

An de l'ère chr. vulg. 33.

Gen. xxv. 25.  
Gen. xxxix.  
32. xxxiv. 22.  
Gen. xxxvii.  
28.

Gen. xli. 37.

Gen. xlii. 1.

Gen. xlv. 1.

Gen. xlvi. 5.  
xlix. 32.

† 14. La version de Septante lit ainsi dans la Genèse, ch. xlvi † 27., en ajoutant au † 20. cinq descendans de Joseph, qui ne sont pas nommés dans l'hébreu.

An de l'ère  
chr. vulg.  
53.

Gen. xxxiii.  
19. l. 5. 13.  
Jos. xxiv. 32.

16. Et ils furent transportés en Siche-  
chem, où on les mit dans le sépulcre  
qu'Abraham avoit acheté à prix d'ar-  
gent des enfans d'Hémor, fils de Si-  
chem. "

17. Mais comme le temps de l'*ac-  
complissement* de la promesse que  
Dieu avoit faite à Abraham avec  
*serment*, " s'approchoit, le peuple  
s'accrut, et se multiplia beaucoup  
en Egypte,

18. Jusqu'au règne d'un autre roi,  
qui ne connoissoit point Joseph, et  
qui *oubtiant tous les services qu'il  
avoit rendus à son royaume, ne  
pensa qu'à anéantir la puissance  
de ses descendans, qui commen-  
çoit à lui être suspecte.*

19. Ce prince donc, usant d'une  
malice artificieuse " contre notre  
nation, accabla nos pères de maux,  
jusqu'à les contraindre d'exposer  
leurs enfans mâles, pour en exter-  
miner la race.

Exod. ii. 2.  
Hebr. xi. 23.

20. En ce temps-là, naquit Moïse,  
qui fut beau " et agréable à Dieu :  
il fut nourri pendant trois mois, ca-  
ché dans la maison de son père.

21. Ensuite ayant été exposé sur  
le Nil, la fille de Pharaon le prit,  
et l'éleva comme si c'eût été son fils.

ψ 16. Ou plutôt il paroît qu'il faudroit lire : dans le sépulcre que Jacob  
avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hémor père de Siche-  
chem. Le champ où étoit ce sépulcre, fut acheté par Jacob (Gen. xxxiii. 19. Jos. xxiv.  
32.) On soupçonne qu'originellement le nom de Jacob étoit mis ici en  
abréviation, IAB.; la première lettre ayant disparu, il ne sera plus resté  
que ces deux AB., que l'on aura prises pour l'abréviation du nom d'Abra-  
ham. Hémor étoit père de Siche-  
chem (*ibid.*), et ici le grec le nomme simple-  
ment Hémor de Siche-  
chem.

ψ 17. C'est le sens du grec : que Dieu avoit faite à Abraham avec ser-  
ment.

ψ 19. C'est le sens du grec.

ψ 20. C'est le sens du grec, qui porte à la lettre : qui fut beau à Dieu,  
c'est-à-dire très-beau.

16. Et translati sunt  
in Siche-  
chem, et positi  
sunt in sepulchro quod  
emit Abraham pretio  
argenti a filiis Hemor  
filii Siche-  
chem.

17. Cum autem  
appropinquaret tem-  
pus promissionis quam  
confessus erat Deus  
Abrahæ, crevit popu-  
lus, et multiplicatus  
est in Ægypto,

18. Quoadusque  
surrexit alius rex in  
Ægypto, qui non scie-  
bat Joseph.

19. Hic circumve-  
niens genus nostrum,  
afflixit patres nostros,  
ut exponerent infantes  
suos, ne vivificaren-  
tur.

20. Eodem tempore  
natus est Moyses, et  
fuit gratus Deo, qui  
nutritus est tribus  
mensibus in domo pa-  
tris sui.

21. Exposito autem  
illo, sustulit eum filia  
Pharaonis, et nutritiv  
eum sibi in filium.

22. Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum, et erat potens in verbis et in operibus suis.

23. Cum autem impleteretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor ejus, ut visitaret fratres suos filios Israel.

24. Et cum vidisset quemdam injuriam patientem, vindicavit illum : et fecit ultionem ei qui injuriam sustinebat, percusso Ægyptio.

25. Existimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum ipsius daret salutem illis : at illi non intellexerunt.

26. Sequenti vero die, apparuit illis litigantibus : et reconciliabat eos in pace, dicens : Viri, fratres estis : ut quid nocetis alterutrum ?

27. Qui autem injuriam faciebat proximo, repulit eum, dicens : Quis te constituit principem et judicem super nos ?

28. Numquid interficere me tu vis, quem admodum interfecisti heri Ægyptium ?

29. Fugit autem Moyses in verbo isto : et factus est advena in terra Madian, ubi generavit filios duos.

30. Et expletis an-

21.

22. Ainsi Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens ; et il étoit puissant en paroles et en œuvres,

23. Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'esprit d'aller visiter ses frères, les enfans d'Israël ;

24. Et voyant qu'on faisoit injure à quelqu'un d'eux, il le défendit et le vengea, en tuant l'Egyptien qui l'outrageoit.

25. Il pensoit que ses frères comprendroient, *par cette action*, que ce seroit par sa main que Dieu les délivreroit *de la servitude où ils étoient* ; mais ils ne le comprirent pas.

26. Car le lendemain, s'étant trouvé avec quelques-uns d'eux qui se querelloient, et tâchant de les accommoder, il leur dit : Mes amis, vous êtes frères ; comment vous faites-vous injure l'un à l'autre ?

27. Mais celui qui faisoit injure à l'autre, le rebuta, en lui disant : Qui vous a établi prince, et juge sur nous ?

28. Ne voudriez-vous point me tuer, comme vous tuâtes hier cet Egyptien ?

29. Cette parole fut cause que Moïse s'enfuit, *pour éviter la colère du roi* ; et il demeura comme étranger au pays de Madian, où il eut deux fils *de Séphora, qu'il y épousa*.

30. Quarante ans après *sa sortie*

An de l'ère chr. vulg. 33.

Exod. II. 12.

Exod. II. 13.

Exod. III. 2.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

*d'Égypte, un ange du Seigneur* // lui apparut au désert de la montagne de Sina, dans la flamme d'un buisson qui brûloit *sans se consumer*.

31. Ce que Moïse ayant aperçu, il fut fort surpris de ce qu'il voyoit; et s'approchant pour considérer *ce que c'étoit*, il entendit la voix du Seigneur, qui lui dit :

32. Je suis le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant, n'osoit *lever les yeux pour considérer ce que c'étoit*.

33. Alors le Seigneur lui dit : Otez vos souliers de vos pieds, car le lieu où vous êtes est une terre *que j'ai rendue sainte par ma présence*.

34. J'ai vu de mes yeux, *ajouta le Seigneur*, l'affliction de mon peuple qui est en Égypte; j'ai entendu leurs gémissemens. et je suis descendu pour les délivrer. Venez donc maintenant, afin que je vous envoie en Égypte *pour exécuter ce dessein*.

35. *Ainsi ce Moïse qu'ils ont rebuté*, en disant : Qui vous a constitué prince et juge *sur nous*? fut celui-là même que Dieu leur envoya pour être leur prince et leur libérateur, sous la conduite de l'ange qui lui apparut dans le buisson *ardent*.

36. Ce fut lui *en effet* qui les délivra, faisant des prodiges et des miracles en Égypte, dans la mer Rouge, et au désert, durant quarante ans.

paruit illi in deserto montis Sina angelus in igne flammæ rubi.

31. Moyses autem videns, admiratus est visum : et accedente illo, ut consideraret, facta est ad eum vox Domini, dicens :

32. Ego sum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Tremefactus autem Moyses, non audebat considerare.

33. Dixit autem illi Dominus : Solve calcementum pedum tuorum : locus enim in quo stas terra sancta est.

34. Videns vidi afflictionem populi mei, qui est in Ægypto, et gemitum eorum audivi, et descendi liberare eos. Et nunc veni, et mittam te in Ægyptum.

35. Hunc Moysen, quem negaverunt, dicentes : Quis te constituit principem et judicem ? hunc Deus principem et redemptorem misit, cum manu angeli, qui apparuit illi in rubo.

36. Hic eduxit illos, faciens prodigia et signa in terra Ægypti, et in Rubro mari, et in deserto annis quadraginta.

Exod. VII.  
VIII. IX. X.  
XI. XIV.

ψ 30. Ce mot est dans le grec.

37. Hic est Moyses qui dixit filiis Israel : Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris, tamquam me : ipsum audietis.

38. Hic est qui fuit in ecclesia in solitudine cum angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, et cum patribus nostris : qui accepit verba vitæ dare nobis.

39. Cui noluerunt obedire patres nostri : sed repulerunt, et aversi sunt cordibus suis in Ægyptum,

40. Dicentes ad Aaron : Fac nobis deos qui præcedant nos : Moyses enim hic, qui eduxit nos de terra Ægypti, nescimus quid factum sit ei.

41. Et vitulum fecerunt in diebus illis, et obtulerunt hostiam simulacro, et lætabantur in operibus manuum suarum.

42. Convertit autem Deus, et tradidit eos servire militiæ cœli, sicut scriptum est in libro prophetarum : Numquid victimas et hostias obtulistis mihi annis quadraginta in deserto, domus Israel ?

37. Or, c'est ce même Moïse, qui a dit aux enfans d'Israël : *Le Seigneur votre* " Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète, *qu'il chargera, comme moi, de vous annoncer ses volontés ; écoutez-le.*

38. C'est lui encore qui, pendant que le peuple étoit assemblé dans le désert, s'entretenoit avec l'ange qui lui parloit de la part de Dieu sur le mont de Sina ; *c'est lui qui étoit avec nos pères, comme leur chef et leur conducteur ; c'est lui enfin qui a reçu de Dieu les paroles de vie, pour nous les donner.*

39. Cependant nos pères ne voulerent point lui obéir ; mais ils le rebutèrent, retournant de cœur en Egypte,

40. Et disant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; car nous ne savons ce qu'est devenu ce Moïse qui nous a tirés du pays d'Egypte.

41. Ils firent ensuite un veau d'or pour l'adorer ; et ils sacrifièrent à cette idole, mettant leur joie dans l'ouvrage de leurs mains.

42. Alors Dieu se détourna d'eux, et les abandonna à l'impïété qui leur fit adorer le soleil, la lune et les étoiles, qui sont comme la milice du ciel, selon qu'il est écrit dans le livre des prophètes, *où Dieu même le leur reproche, en disant : Maison d'Israël, m'avez-vous offert des sacrifices et des hosties durant les quarante ans que vous êtes demeurés dans le désert ? Non.*

An de Père chr. vulg. 33.

Deut. xviii. 15.

Exod. xix. 3.

Exod. xxxii. 1.

Amos, v. 25.

‡ 37. Ces mots sont dans le grec, et ils se trouvent aussi dans le texte de Moïse. Deut. xviii. 15.

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

43. Au contraire, vous avez porté *en grande cérémonie* le tabernacle de Moloch, et l'astre de votre dieu Rempham, " qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquoi je vous transporterai au delà de Babylone. "

43. Et suscepistis tabernaculum Moloch, et sidus dei vestri Rempham, figuras quas fecistis, adorare eas : et transferam vos trans Babylonem.

Exod. xxv.  
40.

44. *Cependant* nos pères eurent, dans le désert, le tabernacle du témoignage, comme Dieu, parlant à Moïse, " lui avoit ordonné de le faire *sur* le modèle qu'il avoit vu *sur la montagne*.

44. Tabernaculum testimonii fuit cum patribus nostris in deserto, sicut disposuit illis Deus, loquens ad Moysen, ut faceret illud secundum formam quam viderat.

Jos. III. 14.  
Hebr. VIII. 9.

45. Et nos pères l'ayant reçu, ils l'emportèrent, sous la conduite de Josué, au pays qui avoit été possédé par les nations que Dieu chassa et extermina de devant eux. *Et ce tabernacle subsista* jusqu'au temps de David,

45. Quod et induerunt, suscipientes patres nostri cum Jesu in possessionem gentium, quas expulit Deus a facie patrum nostrorum, usque in diebus David,

1. Reg. xvi.  
13.  
Ps. cxxxii. 5.

46. Qui trouva grace devant Dieu, et qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jacob.

46. Qui invenit gratiam ante Deum, et petiit ut inveniret tabernaculum Deo Jacob.

3. Reg. vi. 1.  
1. Par. xvii.  
12.

47. Cefut néanmoins Salomon qui lui bâtit un temple.

47. Salomon autem ædificavit illi domum.

Infr. xvii.  
24.

48. Mais le Très-Haut n'habite point dans les temples faits par la main des hommes, selon cette parole du prophète *Isaïe* :

48. Sed non Excelsus in manufactis habitat, sicut propheta dicit :

Isai. lxvi. 1.

49. Le ciel est mon trône, et la terre est mon marchepied : quelle maison me bâtirez-vous ? dit le Seigneur ; et quel pourroit être le lieu de mon repos ?

49. Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum : quam domum ædificabitis mihi ? dicit Dominus :

† 43. Ce nom qui ne se trouve point dans le texte cité d'Amos, † 26., vient de la version des Septante, qui ont lu ce texte autrement qu'on ne le lit dans l'hébreu et dans la Vulgate. Voyez la *Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites dans le désert*, à la tête de la prophétie d'Amos, tom. xviii.

*Ibid.* Quelques exemplaires grecs lisent : au delà de Damas, conformément au texte d'Amos, v. 27.

† 44. Gr. litt. comme celui qui parloit à Moïse, lui avoit, etc.

aut quis locus requie-  
tionis meæ est ?

50. Nonne manus  
mea fecit hæc omnia ?

51. Dura cervice, et  
incircumcisis cordibus  
et auribus, vos semper  
Spiritu Sancto resis-  
titis : sicut patres ves-  
tri, ita et vos.

52. Quem prophe-  
tarum non sunt per-  
secuti patres vestri ? et  
occiderunt eos qui  
prænuñtiabant de ad-  
ventu Justi, cujus vos  
nunc proditores et ho-  
mucidæ fuistis :

53. Qui accepistis  
legem in dispositione  
angelorum, et non cus-  
todistis.

54. Audientes au-  
tem hæc dissecabantur  
cordibus suis, et stri-  
debant dentibus in  
eum.

55. Cum autem  
esset. plenus Spiritu  
Sancto, intendens in  
cælum, vidit gloriam  
Dei, et Jesum stantem  
a dextris Dei, et ait :  
Ecce video cælos a-  
pertos, et Filium ho-  
minis stantem a dex-  
tris Dei.

56. Exclamantes au-  
tem voce magna, con-  
tinuerunt aures suas,  
et impetum fecerunt  
unanimiter in eum :

50. Ma main n'a-t-elle pas fait  
toutes ces choses ? et puis-je avoir  
besoin de votre secours pour me  
les procurer ?

51. En même temps Etienne se  
sentit ému d'une sainte indigna-  
tion contre l'endurcissement des  
Juifs incrédules, et il leur dit :  
Têtes dures et inflexibles, hommes  
incircumcisé de cœur et d'oreilles,  
vous résistez toujours au Saint-Es-  
prit, et vous êtes tels que vos pères  
ont été.

52. Qui est le prophète que vos  
pères n'aient pas persécuté ? Ils ont  
tué ceux qui leur prédisoient l'avé-  
nement du Juste que vous venez de  
trahir, et dont vous avez été les  
meurtriers ;

53. Vous qui avez reçu la loi par  
le ministère des anges, et qui ne l'a-  
vez point gardée.

54. A ces paroles ils entrèrent dans  
une rage qui leur déchiroit le cœur,  
et ils grînçoient des dents contre lui.

55. Mais Etienne étant rempli du  
Saint-Esprit, et levant les yeux au  
ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus  
qui étoit debout à la droite de Dieu ;  
et il dit : Je vois les cieus ouverts,  
et le Fils de l'homme qui est debout  
à la droite de Dieu.

56. Alors poussant de grands cris,  
et se bouchant les oreilles, ils se je-  
tèrent tous ensemble sur lui ;

An de l'ère  
chr. vulg.  
33.

57. Et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent *sans autre forme de justice*; et les faux témoins *qui avoient déposé contre lui, et qui, selon la loi, devoient lui jeter la première pierre*, " mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

58. Ainsi ils lapidoient Etienne, qui prioit, et qui disoit : Seigneur Jésus, recevez mon esprit.

59. S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole, il s'endormit au Seigneur. Or, " Saul avoit consenti, *comme les autres*, à la mort d'Etienne.

57. Et eicientes eum extra civitatem lapidabant : et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.

58. Et lapidabant Stephanum invocantem, et dicentem : Domine Jesu, suscipe spiritum meum.

59. Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino. Saulus autem erat consentiens neci ejus.

ÿ 57. Voyez au Deutéronome, xvii. 7.

ÿ 59. Les Grecs commencent ici le chapitre suivant. Saul est celui qui fut depuis appelé Paul, et élevé à l'apostolat. (*Infr.* xxii. 20.)

---

## CHAPITRE VIII.

Persécution contre les fidèles. Philippe prêche en Samarie. Simon le magicien est baptisé. Pierre et Jean donnent le Saint-Esprit aux Samaritains. Simon veut acheter ce pouvoir. Eunuque de la reine d'Ethiopie baptisé par Philippe.

1. IL s'éleva en même temps une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem; et tous *les fidèles*, excepté les apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie.

2. Cependant quelques personnes"

ÿ 2. Litt. quelques hommes.

1. FACTA est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia, quæ erat Jerosolymis, et omnes dispersi sunt per regiones Judææ et Samariæ, præter apostolos.

2. Curaverunt au-

tem Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum.

3. Saulus autem devastabat Ecclesiam, per domos intrans, et trahens viros ac mulieres, tradebat in custodiam.

4. Igitur qui dispersi erant pertransibant, evangelizantes verbum Dei.

5. Philippus autem descendens in civitatem Samariæ, prædicabat illis Christum.

6. Intendebant autem turbæ his quæ a Philippo dicebantur, unanimiter audientes, et videntes signa quæ faciebat.

7. Multi enim eorum qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magna exhibant.

8. Multi autem paralytici et claudi curati sunt.

9. Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquem magnum :

10. Cui auscultabant omnes a minimo

qui craignoient Dieu, prirent soin d'ensevelir Etienne, et firent ses funérailles avec un grand deuil.

3. Mais Saul, qui avoit consenti à sa mort, ravageoit l'Eglise; et entrant dans les maisons des fidèles, il en tiroit par force les hommes et les femmes, et les faisoit mettre en prison :

4. Ce qui servit beaucoup au progrès de l'Evangile, car ceux qui étoient dispersés par ces violences, passoient d'un lieu à un autre, annonçant la parole de Dieu.

5. Ainsi Philippe, l'un des sept diacres, étant venu dans la ville de Samarie, leur prêchoit Jésus-Christ. "

6. Et les peuples étoient attentifs aux discours de Philippe, et l'écoutoient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit ;

7. Car les esprits impurs sortolent des corps de plusieurs possédés, en jetant de grands cris.

8. Et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent aussi guéris.

9. Ce qui remplit la ville d'une grande joie. Or, il y avoit dans la même ville un homme nommé Simon, qui y avoit auparavant exercé la magie, et qui, par ses enchantemens, avoit séduit le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand ;

10. De sorte qu'ils le suivoient tous, depuis le plus petit jusqu'au

An de l'ère.  
chr. vulg.  
33.

34.

ψ 5. Gr. autr. dans une ville de la province de Samarie.

Ibid. Litt. le Christ.

ψ 9. Gr. autr. de la province de Samarie.

An de l'ère  
chr. vulg.  
34.

plus grand, et disoient : Celui-ci est la grande vertu de Dieu.

usque ad maximum, dicentes : Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna.

11. Et ce qui les portoit à s'attacher à lui, c'est qu'il y avoit déjà long-temps qu'il leur avoit troublé l'esprit par ses enchantemens.

11. Attendebant autem, propter quod multo tempore, magiis suis dementasset eos.

12. Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçoit du royaume de Dieu, ils étoient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ, " et de la manière qu'il l'avoit prescrit.

12. Cum vero credidissent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri ac mulieres.

13. Simon crut aussi lui-même : et après qu'il eut été baptisé, il s'attachoit à Philippe; et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisoient par son ministère, il en étoit tout hors de lui.

13. Tunc Simon et ipse credidit : et cum baptizatus esset, adhærebat Philippo : videns etiam signa et virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

14. Les apôtres, qui étoient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie " avoient reçu la parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et Jean,

14. Cum autem audissent apostoli, qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum et Joannem.

15. Qui étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit ;

15. Qui cum venissent, oraverunt pro ipsis, ut acciperent Spiritum Sanctum :

16. Car il n'étoit encore descendu sur aucun d'eux; mais ils avoient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. "

16. Nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu.

17. Mais alors ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit d'une manière sensible.

17. Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum Sanctum.

¶ 12. Le grec lit : Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçoit du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, ils étoient baptisés hommes et femmes.

¶ 14. Gr. autr. ceux de la Samarie.

¶ 16. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

18. Cum vidisset autem Simon, quia per impositionem manus apostolorum daretur Spiritus Sanctus, obtulit eis pecuniam,

19. Dicens : Date et mihi hanc potestatem, ut cuicumque imposuero manus, accipiat Spiritum Sanctum. Petrus autem dixit ad eum :

20. Pecunia tua tecum sit in perditionem : quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri.

21. Non est tibi pars neque sors in sermone isto : cor enim tuum non est rectum coram Deo.

22. Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua, et roga Deum, si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui :

23. In felle enim amaritudinis, et obligatione iniquitatis, video te esse.

24. Respondens autem Simon, dixit : Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me, horum quæ dixistis.

25. Et illi quidem testificati et locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, et multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.

26. Angelus autem

18. Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent,

19. Et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir, que ceux à qui j'imposeraï les mains, reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit :

20. Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent.

21. Vous n'avez point de part à *cette grace*, et vous ne pouvez rien prétendre à ce ministère; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Faites donc pénitence de cette méchanceté; et priez Dieu, afin que s'il est possible, il vous pardonne cette pensée de votre cœur;

23. Car je vois que vous êtes rempli d'un fiel très-amer, et engagé dans les liens de l'iniquité.

24. Simon lui répondit : Je vous supplie de prier vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous m'avez dit.

25. Pour eux, après avoir rendu témoignage à la vérité, et prêché la parole du Seigneur, ils retournèrent à Jérusalem, annonçant l'Evangile en plusieurs bourgs des Samaritains qui se trouvèrent sur leur chemin.

26. En ce même temps un ange

An de l'ère  
chr. vulg.  
34.

du Seigneur parla à Philippe, et lui dit : Levez-vous, et allez vers le midi, au chemin qui descend de la ville de Jérusalem à Gaze, qui est déserte."

27. Aussitôt *Philippe* se levant, s'y en alla. Or, un Ethiopien eunuque, l'un des premiers officiers de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, étoit venu à Jérusalem pour y adorer Dieu.

28. Et il s'en retournoit étant assis dans son chariot, et lisant le prophète Isaïe.

29. Alors l'Esprit dit à Philippe : Avancez, et approchez-vous de ce chariot.

30. Aussitôt Philippe accourut; et ayant entendu que l'eunuque lisoit le prophète Isaïe, il lui dit : Entendez-vous bien ce que vous lisez ?

31. Il lui répondit : Comment pourrois-je l'entendre, si quelqu'un ne me l'explique ? et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

32. Or, le passage de l'Écriture qu'il lisoit, étoit celui-ci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et il n'a point ouvert la bouche, non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond.

† 26. C'est-à-dire à l'ancienne Gaze qui étoit alors déserte, et au-dessous de laquelle fut bâtie la nouvelle Gaze plus près de la mer.

† 27. L'Ethiopie dont il est parlé ici, est celle qui est au midi de l'Égypte. Le nom de *Candace* fut commun à plusieurs reines de ce pays.

† 30. C'est le sens du grec.

Domini locutus est ad Philippum, dicens : Surge, et vade contra meridianum, ad viam quæ descendit ab Jerusalem in Gazam : hæc est deserta.

27. Etsurgens, abiit. Et ecce vir Æthiops, eunuchus potens Candacis reginæ Æthiops, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem.

28. Et revertebatur, sedens super currum suum, legensque Isaiam prophetam.

29. Dixit autem Spiritus Philippo : Accede, et adjuuge te ad currum istum.

30. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam, et dixit : Putasne, intelligis quæ legis ?

31. Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi ? Rogavitque Philippum ut ascenderet, et sederet secum.

32. Locus autem Scripturæ quam legebat, erat hic : Tamquam ovis ad occisionem ductus est : et sicut agnus coram tondeute se sine voce, sic

non aperuit os suum :

33. In humilitate iudicium ejus sublatum est : generatio- nem ejus quis enarra- bit, quoniam tolletur de terra vita ejus ?

34. Respondens au- tem eunuchus Philip- po, dixit : Obsecro te, de quo propheta dicit hoc ? de se, an de alio aliquo ?

35. Aperiens autem Philippus os suum, et incipiens a Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum.

36. Et dum irent per viam, venerunt ad quamdam aquam, et ait eunuchus : Ecce aqua, quid prohibet me baptizari ?

37. Dixit autem Phi- lippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens, ait : Cre- do Filium Dei esse Je- sum Christum.

38. Et jussit stare currum, et descende- runt uterque in a- quam, Philippus et eu- nuchus, et baptizavit eum.

39. Cum autem as- cendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, et amplius

33. Le jugement *qu'on avoit* porté contre lui dans *les jours de* son abaissement, a été *effacé et* aboli *par la gloire dont ses souf- frances ont été suivies.* " En effet, qui pourra compter sa postérité, après qu'on lui aura ôté la vie, *puisqu'en mourant il deviendra le chef des anges et des hommes, et le père du siècle futur ?*

34. L'eunuque dit à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le prophète entend parler *en cet endroit*, si c'est de lui-même, ou de quelque autre ?

35. Alors Philippe prenant la pa- role, commença par cet endroit de l'Écriture à lui annoncer Jésus, *et à l'instruire des vérités de la foi.*

36. Après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau ; et l'eunuque lui dit : Voilà de l'eau ; qui empêche que je ne sois baptisé ?

37. Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur *les vérités que je viens de vous annoncer.* Il lui repartit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.

38. Il commanda aussitôt qu'on arrêtât son chariot ; et ils descen- dirent tous deux dans l'eau, et Phi- lippe baptisa l'eunuque.

39. Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Phi- lippe, et l'eunuque ne le vit plus ; mais il continua son chemin, étant

An de l'ère chr. vulg.

34.

† 32. et 33. Ce texte d'Isaïe, LIII. 7. et 8., est rapporté ici selon la ver- sion des Septante.

An de l'ère  
chr. vulg.  
34.

plein de joie de la grace qu'il venoit de recevoir.

non vidit eum eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.

40. Et Philippe se trouva dans Azot, " d'où étant sorti, il annonça l'Évangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il arriva à Césarée. "

40. Philippus autem inventus est in Azot, et pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.

✠ 40. Cette ville étoit située sur le bord de la Méditerranée, à neuf ou dix lieues de Gaze vers le nord.

*Ibid.* C'est-à-dire à Césarée de Palestine, environ à trente lieues d'Azot, au nord. On croit que c'étoit le lieu de la demeure de Philippe. *Infr.* xxi. 8.

## CHAPITRE IX.

Saul persécute les fidèles. Sa conversion, son baptême. Il prêche à Damas. Il va à Jérusalem ; il se retire à Césarée, puis à Tarse. Pierre guérit Énée, ressuscite Tabithe.

*Gal.* i. 13.

1. CÉPENDANT Saul ne respirant encore que menaces et que carnage contre les disciples du Seigneur, vint trouver le grand-prêtre,

1. SAULUS autem adhuc spirans minarum et cædis in discipulos Domini, accessit ad principem sacerdotum,

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y trouvoit quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jérusalem.

2. Et petiit ab eo epistolas in Damascus ad synagogas, ut si quos invenisset hujus viæ viros. ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem.

*Infr.* xxii. 6.  
1. *Cor.* xv. 8.  
2. *Cor.* xii. 2.

3. On lui donna ces lettres, " et il partit; mais comme il étoit en chemin, et qu'il approchoit de Damas, il fut tout d'un coup environné d'une lumière qui venoit du ciel;

3. Et cum iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco, et subito circumfulsit eum lux de cælo.

4. Et étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui disoit :

4. Et cadens in terram, audivit vocem

✠ 3. Voyez au chap. xxii. 5. et au chap. xxvi. 12.

dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris ?

5. Qui dixit : Quis es, Domine ? Et ille : Ego sum Jesus, quem tu persequeris : durum est tibi contra stimulum calcitrare.

6. Et tremens ac stupens dixit : Domine, quid me vis facere ?

7. Et Dominus ad eum : Surge, et ingrederere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere. Viri autem illi qui comitabantur cum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.

8. Surrexit autem Saulus de terra, apertisque oculis, nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damascus.

9. Et erat ibi tribus diebus non videns, et non manducavit, neque bibit.

10. Erat autem quidam discipulus Damascus, nomine Ananias : et dixit ad illum in visu Dominus : Anania. At ille ait : Ecce ego, Domine.

11. Et Dominus ad eum : Surge, et vade in vicum qui vocatur

Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ?

5. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : Je suis Jésus que vous persécutez ; il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, *et de résister à ma volonté.*

6. Alors tout tremblant et tout effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

7. Le Seigneur lui répondit : Levez-vous, et entrez dans la ville ; et on vous y dira ce qu'il faut que vous fassiez. Or, ceux qui l'accompagnoient dans son voyage, s'arrêtèrent tout étonnés, car ils entendoient *le son d'une voix*, mais ils ne voyoient personne, *et ne distinguoient pas ce que la voix disoit.*"

8. Saul ensuite se leva de terre ; et ayant les yeux ouverts, il ne voyoit point, *le grand éclat de la lumière dont il avoit été frappé, lui ayant ôté la vue.* Ils le conduisirent donc par la main, et le menèrent à Damas,

9. Où il fut trois jours, sans voir, sans boire et sans manger.

10. Or, il y avoit à Damas un disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie. Et il répondit : Me voici, Seigneur.

11. Le Seigneur lui dit : Levez-vous, et vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite, et cherchez

An de l'ère chr. vulg. 34.

† 7. Voyez au chap. xxii. 9.

An de l'ère  
chr. vulg.  
34.

dans la maison de Judas un nommé Saul de Tarse; car il y est en prière.

12. (Et au même moment Saul voyoit en vision " un homme nommé Ananie, qui entroit, et lui imposoit les mains, afin qu'il recouvrât la vue ).

13. Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem ;

14. Et même il est venu en cette ville avec un pouvoir des princes des prêtres, pour emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom.

15. Le Seigneur lui répondit : Allez le trouver sans rien craindre, parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi " pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois et devant les enfans d'Israël; et il sera bien éloigné de persécuter mes disciples ;

16. Car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre lui-même pour mon nom.

17. Ananie donc s'en alla; et étant entré dans la maison où étoit Saul, il lui imposa les mains, et lui dit : Saul mon frère, le Seigneur Jésus, qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé, afin que vous recouvriez la vue, et que vous soyez rempli du Saint-Esprit.

18. Aussitôt il tomba de ses yeux

Rectus : et quere in domo Judas unum nomine Tarsensem ecce enim orat.

12. ( Et vidit virum Ananiam nomine introeuntem, et imponentem sibi manus ut visum recipiat. )

13. Respondit autem Ananias : Domine, audivi a multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem :

14. Et hic habet potestatem a principibus sacerdotum alligandi omnes qui invocant nomen tuum.

15. Dixit autem ad eum Dominus : Vade, quoniam vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel.

16. Ego enim ostendam illi, quanta oporteat eum pro nomine meo pati.

17. Et abiit Ananias, et introivit in domum : et imponens ei manus, dixit : Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via qua veniebas, ut videas, et implearis Spiritu Sancto.

18. Et confestim ce-

‡ 12. Le grec ajoute ce mot.

‡ 15. Litt. cet homme m'est un vase d'élection; c'est-à-dire un instrument choisi. Les Hébreux prennent le nom de vase pour toute sorte d'instrumens.

ciderunt ab oculis ejus tamquam squamæ, et visum recepit : et surgens baptizatus est.

19. Et cum accepisset cibum, confortatus est. Fuit autem cum discipulis qui erant Damasci per dies aliquot.

20. Et continuo in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei.

21. Stupebant autem omnes qui audiebant, et dicebant : Nonne hic est qui expugnabat in Jerusalem eos qui invocabant nomen istud : et huc ad hoo venit, ut vincitos illos duceret ad principes sacerdotum ?

22. Saulus autem multo magis convalescebat, et confundebat Judæos qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cum autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi, ut eum interficerent.

24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum : custodiebant autem et portas die ac nocte, ut eum interficerent.

¶ 25. Ou plutôt : *Il s'en alla ensuite en Arabie, d'où il revint à Damas, et continua de prêcher Jésus-Christ ; et long-temps après, c'est-à-dire trois ans depuis sa conversion, les Juifs, etc. Voyez dans l'épître de saint Paul aux Galates, 1. 17. et 18.*

comme des écailles, et il recouvra la vue ; et s'étant levé, il fut baptisé.

19. Ayant ensuite mangé, il reprit ses forces, et il demeura durant quelques jours avec les disciples qui étoient à Damas.

20. Et aussitôt il prêcha Jésus dans les synagogues, *assurant* qu'il étoit le Fils de Dieu.

21. Tous ceux qui l'écoutoient, étoient dans l'étonnement, et disoient : N'est-ce pas là celui qui persécutoit si cruellement dans Jérusalem, ceux qui invoquoient ce nom, et qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux princes des prêtres ? *Comment donc annonce-t-il maintenant la foi qu'il s'efforçoit alors de détruire ?*

22. Mais Saul se fortifioit de plus en plus, et confondoit les Juifs qui demeuroient à Damas, leur prouvant, *par l'Écriture*, que Jésus étoit le Christ.

23. *Il s'en alla ensuite en Arabie ; et long-temps, c'est-à-dire trois ans après, étant revenu à Damas, il continua d'y prêcher Jésus-Christ.* Les Juifs ne pouvant le souffrir, résolurent ensemble de le faire mourir.

24. Mais Saul fut averti de ce qu'ils machinoient contre lui ; et comme ils faisoient garde jour et nuit aux portes de la ville, pour le tuer,

An de l'ère chr. vulg. 34.

2. Cor. xi. 32.

An de. l'ère  
chr. vulg.  
34.

25. Les disciples le prirent, et le descendirent durant la nuit par la muraille dans une corbeille.

25. Accipientes autem discipuli nocte, per murum dimiserunt eum, submittentem in sporta.

26. Etant ainsi venu à Jérusalem, il cherchoit à se joindre aux disciples; mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût *lui-même du nombre des disciples*.

26. Cum autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis, et omnes timebant eum, non credentes quod esset discipulus.

27. Cependant Barnabé l'ayant pris, le mena aux apôtres *Pierre et Jacques*, et leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparu dans le chemin, et ce qu'il lui avoit dit, et comment depuis il avoit parlé librement et *fortement* dans la ville de Damas au nom de Jésus.

27. Barnabas autem apprehensum illum, duxit ad apostolos, et narravit illis quomodo in via vidisset Dominum, et quia locutus est ei, et quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

28. *Alors les apôtres le reçurent: et ainsi Saul* demeura à Jérusalem, vivant avec eux, et parlant avec force au nom du Seigneur *Jésus*.

28. Et erat cum illis intrans et exiens in Jerusalem, et fiducialiter agens in nomine Domini.

29. Il parloit aussi aux gentils, et disputoit avec les *Juifs grecs*; et ceux-ci *ne pouvant résister à la force de ses paroles*, cherchoient à le tuer.

29. Loquebatur quoque gentibus, et disputabat cum Græcis: illi autem quærebant occidere eum.

56.

30. Ce que les frères ayant reconnu, ils le menèrent à Césarée, et de là ils l'envoyèrent à Tarse, qui étoit le lieu de sa naissance.

30. Quod cum cognovissent fratres, duxerunt eum Cæsaream, et dimiserunt Tarsum.

31. Cependant l'Eglise étoit en

31. Ecclesia quidem

ψ 27. Voyez dans l'épître de saint Paul aux Galates, 1. 18. et 19.

ψ 28. Ou, avec liberté. *Supr.* ψ 27.

*Ibid.* Ce mot est dans le grec.

ψ 29. Ce mot *gentibus* n'est point dans le grec; il y a même plusieurs anciens exemplaires latins où on ne le lit point.

*Ibid.* Le grec lit: Il parloit aussi et disputoit avec les hellénistes, c'est-à-dire les *Juifs grecs* (*supr.* vi. 1.); et eux *ne pouvant*, etc.

ψ 30. D. Calmet croit que c'est Césarée de Palestine, ville maritime, située environ à vingt-cinq lieues de Jérusalem, et ordinairement nommée simplement *Césarée*.

ψ 31. Gr. litt. les Églises étoient en paix, etc.

per totam Judæam, et Galilæam, et Samariam, habebat pacem, et ædificabatur ambulans in timore Domini, et consolatione Sancti Spiritus replebatur.

32. Factum est autem, ut Petrus dum pertransiret universos, deveniret ad sanctos qui habitabant Lyddæ.

33. Invenit autem ibi hominem quemdam, nomine Æneam, ab annis octo jacentem in grabato, qui erat paralyticus.

34. Et ait illi Petrus: Ænea, sanat te Dominus Jesus Christus: surge, et sterne tibi. Et continuo surrexit.

35. Et viderunt eum omnes qui habitabant Lyddæ et Saronæ: qui conversi sunt ad Dominum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, et elemosynis quas faciebat.

37. Factum est autem in diebus illis, ut infirmata moreretur. Quam cum lavissent,

paix par toute la Judée, la Galilée et la Samarie; elle s'établissoit et s'affermissoit de plus en plus, marchant dans la crainte du Seigneur, et étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit.

32. Or, Pierre profitant de ce calme, et visitant de ville en ville tous les disciples, vint aussi voir les saints qui habitoient à Lydde. "

33. Il y trouva un homme nommé Enée, qui, depuis huit ans, étoit couché sur un lit, étant paralytique.

34. Et Pierre lui dit: Enée, le Seigneur Jésus-Christ vous guérit: levez-vous, faites vous-même votre lit. Et aussitôt il se leva.

35. Tous ceux qui demeuroient à Lydde et à Saronæ, " le virent si miraculeusement guéri; et ils se convertirent au Seigneur.

36. Il y avoit aussi à Joppé, entre les disciples, une femme nommée Tabithe ou Dorcas, qui signifie chevreuil, selon que les Grecs expliquent ce nom. " Elle étoit remplie de bonnes œuvres, et des aumônes qu'elle faisoit.

37. Or, il arriva en ce temps-là, qu'étant tombée malade, elle mourut; et après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

‡ 32. Cette ville étoit à dix lieues de Jérusalem, vers le nord, et fut très-connue dans la suite sous le nom de *Diospolis*.

‡ 35. Autrement et selon le grec: et dans la Saronæ; c'est-à-dire dans la campagne de Saron, qui s'étendoit sur la Méditerranée, depuis Lydda jusqu'à Césarée.

‡ 36. *Tabitha* en syriaque signifie chèvre sauvage; *Dorcas* en grec a la même signification.

An de l'ère  
chr. vulg.  
56.

38. Mais comme Lydde étoit près de Joppé, les disciples ayant appris que Pierre y étoit, envoyèrent vers lui deux hommes, pour le prier de vouloir bien venir promptement jusque chez eux.

39. Aussitôt Pierre partit, et s'en alla avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, ils le menèrent dans la chambre haute où étoit le corps de la morte; et toutes les veuves qui y étoient assemblées, se mirent autour de lui en pleurant, et lui montrant les robes et les habits " que Dorcas leur faisoit lorsqu'elle étoit avec elles."

40. Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux, et pria; puis se tournant vers le corps, il dit: Tabithe, levez-vous. Elle ouvrit les yeux; et ayant regardé Pierre, elle se mit sur son séant.

41. Il lui donna aussitôt la main, et la leva; et ayant appelé les saints et les veuves qu'il avoit fait sortir, il la leur rendit vivante.

42. Ce miracle fut su de toute la ville de Joppé; et plusieurs crurent au Seigneur.

43. Or, Pierre demeura assez longtemps à Joppé, chez un corroyeur nommé Simon, instruisant les nouveaux fidèles, et les fortifiant dans la foi qu'ils venoient d'embrasser.

† 39. Litt. les tuniques, qui étoient l'habit de dessous, et les robes, qui étoient l'habit de dessus.

Ibid. Le grec ajoute ces mots.

posuerunt eam in cœnaculo.

38. Cum autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserunt duos viros ad eum, rogantes: Ne pigriteris venire usque ad nos.

39. Exurgens autem Petrus, venit cum illis. Et cum advenisset, duxerunt illum in cœnaculum: et circumsteterunt illum omnes viduæ flentes, et ostendentes ei tunicas et vestes, quas faciebat illis Dorcas.

40. Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua oravit: et conversus ad corpus, dixit: Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos: et viso Petro, resedit.

41. Dans autem illi manum, erexit eam. Et cum vocasset sanctos et viduas, assignavit eam vivam.

42. Notum autem factum est per universam Joppen: et crediderunt multi in Domino.

43. Factum est autem, ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.

## CHAPITRE X.

Vision de Corneille. Il envoie vers saint Pierre. Vision de saint Pierre. Saint Pierre va trouver Corneille, et lui prêche Jésus. Effusion du Saint-Esprit sur Corneille, et sur plusieurs autres gentils : leur baptême.

1. *VIA* autem quidam erat in Casarea, nominæ Cornelius, centurio cohortis quæ dicitur Italica,

2. Religiosus, ac timens Deum cum omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, et deprecans Deum semper.

3. Is vidit in visu manifeste quasi hora diei nona, angelum Dei introeuntem ad se, et dicentem sibi : Corneli.

4. At ille intuens eum, timore correptus, dixit : Quid est, Domine ? Dixit autem illi : Orationes tuæ et eleemosynæ tuæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.

5. Et nunc mitte viros in Joppen, et accersi Simonem quem-

1. IL y avoit à Césarée un homme nommé Corneille, qui étoit centenier dans une cohorte de la légion appelée l'Italienne."

2. Il étoit religieux et craignant Dieu avec toute sa famille; il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple, et il prioit Dieu incessamment.

3. Un jour qu'il étoit en prière" vers la neuvième heure," il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui se présenta devant lui, et lui dit : Corneille.

4. Lui regardant l'ange, et tout saisi de frayeur, répondit : Qu'y a-t-il, Seigneur ? Vos prières, lui dit l'ange, et vos aumônes sont montées devant Dieu, et l'ont fait souvenir de vous."

5. Envoyez donc présentement à Joppé, et faites venir un certain Simon surnommé Pierre.

¶ 1. La cohorte chez les Romains, étoit un corps d'infanterie composé de cinq cents hommes. Il y avoit dix cohortes dans chaque légion. Le nom d'*Italienne* étoit celui d'une légion, et des cohortes qui la composoient. Il y avoit ordinairement deux centeniers pour commander une cohorte.

¶ 3. Voyez au ¶ 30.

*Ibid.* C'est-à-dire vers le milieu de l'après-midi. C'étoit une heure de prière. *Supr.* III. 1.

¶ 4. Autr. et il s'en est souvenu. *Infr.* ¶ 51.

An de l'ère  
chr. vulg.  
36.

6. Il est logé chez un nommé Simon, corroyeur, dont la maison est proche de la mer; c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez pour être sauvé.

7. Dès que l'ange qui lui parloit, se fut retiré, il appela deux de ses domestiques, et un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il commandoit;

8. Et leur ayant dit tout ce qui lui étoit arrivé, il les envoya à Joppé.

9. Le lendemain, lorsqu'ils étoient en chemin, et qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison "vers la sixième heure," pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut manger : mais pendant qu'on lui apprêtoit à manger, il lui survint un ravissement d'esprit; "

11. Et il vit le ciel ouvert, et comme une grande nappe *tide*" par les quatre coins, qui descendoit du ciel en terre,

12. Où il y avoit toutes sortes d'animaux à quatre pieds, *des bêtes sauvages*, "des reptiles de la terre," et des oiseaux du ciel.

‡ 9. C'est-à-dire sur la plate-forme qui servoit de toit.

*Ibid.* C'est-à-dire vers midi.

‡ 10. Gr. litt. une extase.

‡ 11. Ce mot est dans le grec.

‡ 12. Cela est dans le grec. Voyez au chap. suiv. ‡ 6.

*Ibid.* Le grec lit simplement : des reptiles. *Infr.* xi. 6. Sous ce nom, les Hébreux comprenoient aussi les poissons.

dam, qui cognominatur Petrus :

6. Hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus juxta mare: hic dicit tibi quid te oporteat facere.

7. Et cum discessisset angelus qui loquebatur illi, vocavit duos domesticos suos, et militem metuentem Dominum, ex his qui illi parebant.

8. Quibus cum narasset omnia, misit illos in Joppen.

9. Postera autem die, iter illis facientibus, et appropinquantibus civitati, ascendit Petrus in superiora, ut oraret circa horam sextam.

10. Et cum esuriret, voluit gustare: parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus:

11. Et vidit cælum apertum, et descendens vas quoddam velut linteum magnum, quatuor initis submitti de cælo in terram,

12. In quo erant omnia quadrupedia, et serpentina terræ, et volatilia cæli.

13. Et facta est vox ad eum : Surge, Petre, occide et manduca.

14. Ait autem Petrus : Absit, Domine, quia numquam manducavi omne commune et immundum.

15. Et vox iterum secundo ad eum : Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.

16. Hoc autem factum est per ter, et statim receptum est vas in cœlum.

17. Et dum intra se hæsitare Petrus, quidnam esset visio quam vidisset, ecce viri qui missi erant a Cornelio, inquirentes domum Simonis, astiterunt ad januam.

18. Et cum vocassent, interrogabant si Simon qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei : Ecce viri tres quærunt te.

20. Surge itaque, et vade cum eis nihil dubitans, quia ego misi illos.

21. Descendens autem Petrus ad viros, dixit : Ecce ego sum quem quæritis : quæ causa est propterquam venistis ?

22. Qui dixerunt :

‡ 21. Ces mots sont dans le grec.

13. Et il entendit une voix qui lui dit : Levez-vous, Pierre ; tuez et mangez.

14. Mais Pierre répondit : Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé qui fût impur et souillé.

15. Et la voix lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

16. Cela s'étant fait par trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel.

17. Comme Pierre étoit en peine en lui-même de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit eue, les hommes envoyés par Corneille s'étant enquis de la maison de Simon, se présentèrent à la porte.

18. Et ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si ce n'étoit pas là que Simon, surnommé Pierre, étoit logé.

19. Cependant comme Pierre pensoit à la vision qu'il avoit eue, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui vous demandent.

20. Levez-vous donc, descendez, et ne faites point difficulté d'aller avec eux, car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Aussitôt Pierre descendit pour aller trouver ces hommes qui lui étoient envoyés de la part de Corneille, et il leur dit : Me voici ; je suis celui que vous cherchez. Quel est le sujet qui vous a fait venir ici ?

22. Ils lui répondirent : Corneille,

An de l'ère  
chr. vulg.  
36.

centenier, homme juste et craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation juive, a été averti par un saint ange de vous faire venir chez lui, et d'écouter ce que vous auriez à lui dire.

23. Pierre donc les fit entrer, et les logea; et le lendemain, il partit avec eux, ayant pris avec lui quelques-uns des frères de la ville de Joppé, qui l'accompagnèrent.

24. Le jour d'après ils arrivèrent à Césarée, où Corneille les attendoit avec ses parens et ses plus intimes amis, qu'il avoit assemblés chez lui.

25. Lorsque Pierre étoit près d'entrer, Corneille alla au-devant de lui; et se jetant à ses pieds, il l'adora.

26. Mais Pierre le releva, lui disant : Levez-vous; je ne suis qu'un homme non plus que vous.

27. Et s'entretenant avec lui, il entra dans la maison où il trouva plusieurs personnes qui y étoient assemblées.

28. Alors il leur dit : Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger, ou d'aller le trouver chez lui; mais Dieu m'a fait voir que je ne devois traiter aucun homme d'impur ou de souillé.

Cornelius centurio, vir justus, et timens Deum, et testimonium habens ab universa gente Judæorum, responsum accepit ab angelo sancto, accersire te in domum suam, et audire verba abs te.

23. Introducens ergo eos, recepit hospitio. Sequenti autem die, surgens profectus est cum illis: et quidam ex fratribus ab Joppe comitati sunt eum.

24. Altera autem die introivit Cæsaream. Cornelius vero expectabat illos, convocatis cognatis suis, et necessariis amicis.

25. Et factum est cum introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius: et procidens ad pedes ejus, adoravit.

26. Petrus vero elevavit eum, dicens: Surge, et ego ipse homo sum.

27. Et loquens cum illo, introvit, et invenit multos qui convenerant:

28. Dixitque ad illos: Vos scitis quomodo abominatum sit viro Judæo conjugii aut accedere ad alienigenam: sed mihi ostendit Deus, neminem communem aut im-

ŷ 23. Autrement et à la lettre: et quelques-uns des frères de la ville de Joppé l'accompagnèrent.

mundum dicere hominem.

29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo quam ob causam accersistis me ?

30. Et Cornelius ait : A nudiusquarta die usque ad hanc horam, orans eram hora nona in domo mea, et ecce vir stetit ante me in veste candida, et ait :

31. Corneli, exaudita est oratio tua, et eleemosynæ tuæ commemoratæ sunt in conspectu Dei.

32. Mitte ergo in Joppem, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus : hic hospitatur in domo Simonis coriarii, juxta mare.

33. Confestim ergo misi ad te, et tu bene fecisti veniendo : nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus, audire omnia quæcumque tibi præcepta sunt a Domino.

34. Aperiens autem Petrus os suum, dixit : In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus :

35. Sed in omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi.

29. C'est pourquoi, dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous supplie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé querir ?

30. Alors Corneille lui dit : Il y a maintenant quatre jours *qu'étant à jeun*, " je me mis en prière dans ma maison à la neuvième heure ; et je vis *un ange sous la figure d'un homme vêtu d'une robe blanche*, qui vint se présenter devant moi, et me dit :

31. Corneille, votre prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. C'est pourquoi envoyez à Joppé, et faites venir de là Simon surnommé Pierre ; il est logé dans la maison de Simon, corroyeur, près de la mer : *aussitôt qu'il sera venu, il vous parlera*, " et vous instruira de mes volontés.

33. J'ai envoyé à l'heure même vers vous ; et vous m'avez fait la grace de venir : nous voilà maintenant tous assemblés devant vous, " pour entendre *de votre bouche* tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire *de sa part*.

34. Alors Pierre prenant la parole, dit : En vérité, je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes ;

35. Mais qu'en toute nation, celui qui le craint, et dont les œuvres sont justes, lui est agréable.

An de l'ère chr. vulg.

36.

Dout. x. 17.  
2. Par. xix. 7.  
Job. xxxiv.  
19.  
Sap. vi. 8.  
Eccli. xxxv.  
15.  
Rom. ii. 11.  
Gal. iii. 6.  
Eph. vi. 9.  
Col. iii. 25.  
1. Pet. i. 17.

† 30. Cela est dans le grec.

† 32. Le grec ajoute ces mots : lorsqu'il sera venu, il vous parlera.

† 33. Gr. devant Dieu.

An del'ère  
chr. vulg.  
36.

36. C'est ce que Dieu a fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le *Fils de Dieu*, et par conséquent le Seigneur de tous. "

Luc. iv. 14.

37. Car vous savez sans doute ce qui est arrivé dans toute la Judée ; et qui a commencé par la Galilée, " après le baptême que Jean a prêché ;

38. Comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint, et de sa vertu toute-puissante, " Jésus de Nazareth, qui allant de lieu en lieu, faisoit du bien partout, et guérissoit tous ceux qui étoient sous la puissance du diable, parce que Dieu étoit avec lui comme dans son Fils coéternel et consubstantiel.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée et dans Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix.

40. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et a voulu qu'il se montrât après sa résurrection,

41. Non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les temps ; à nous, qui avons bu et mangé avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et de témoigner que c'est lui qui a été établi de Dieu

36. Verbum misit Deus filiis Israel, annuntians pacem per Jesum Christum (hicest omnium Dominus) :

37. Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam : incipiens enim a Galilæa, post baptismum quod prædicavit Joannes :

38. Jesum a Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu Sancto, et virtute, qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

39. Et nos testes sumus omnium quæ fecit in regione Judæorum et Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno.

40. Hunc Deus suscitavit tertia die, et dedit eum manifestum fieri,

41. Non omni populo, sed testibus præordinatis a Deo : nobis, qui manducavimus et bibimus cum illo postquam resurrexit a mortuis.

42. Et præcepit nobis prædicare populo, et testificari quia ipse

‡ 36. Gr. autr. Vous savez la parole que Dieu a fait entendre aux enfans d'Israël, etc. Vous savez, dis-je, ce qui est arrivé, etc.

‡ 37. C'est dans la Galilée que Jésus-Christ commença sa prédication. Matt. iv. 12.-17.

‡ 38. Litt. de sa puissance.

est qui constitutus est a Deo iudex vivorum et mortuorum.

43. Huic omnes prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum.

44. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum.

45. Et obstupuerunt ex circumcissione fideles qui venerant cum Petro : quia et in nationes gratia Spiritus Sancti effusa est.

46. Audiebant enim illos loquentes linguis, et magnificantes Deum.

47. Tunc respondit Petrus : Numquid aliquam quis prohibere potest, ut non baptizentur hi qui Spiritum Sanctum acceperunt sicut et nos ?

48. Et jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Christi. Tunc rogaverunt eum, ut maneret apud eos aliquot diebus.

pour être le juge des vivans et des morts.

43. Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra par son nom la rémission de ses péchés.

44. Pierre parloit encore, lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole.

45. Et tous les fidèles circoncis, qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement, de voir que la grace du Saint-Esprit se répandoit aussi sur les gentils ;

46. Car ils les entendoient parler diverses langues, et glorifier Dieu.

47. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont déjà reçu le Saint-Esprit comme nous ?

48. Et il commanda qu'on les baptisât au nom *et du baptême* du Seigneur Jésus-Christ. "Après cela, ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux ; *ce qu'il leur accorda.*"

An de l'ère chr. vulg. 36.

Jer. xxxi. 34.  
Mich. vii. 18.

† 48. Le grec lit simplement : au nom du Seigneur. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

## CHAPITRE XI.

Pierre repris rend raison de sa conduite. Disciples dispersés prêchent aux Juifs, puis aux gentils. Barnabé et Paul prêchent à Antioche. Disciples appelés Chrétiens. Prophétie d'Agabus. Aumônes pour les chrétiens de Judée.

1. CÉPENDANT les apôtres, et les frères qui étoient dans la Judée, apprirent que les gentils même avoient reçu la parole de Dieu.

2. Et lorsque Pierre fut de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis dispoitient contre lui,

3. Et lui disoient : Comment avez-vous été chez des hommes incirconcis, et comment avez-vous mangé avec eux ?

4. Mais Pierre commença de leur raconter par ordre comment la chose s'étoit passée :

5. Lorsque j'étois, *dit-il*, dans la ville de Joppé, faisant oraison, il me survint un ravissement d'esprit, et j'eus une vision, dans laquelle je vis descendre du ciel comme une grande nappe tenue par les quatre coins, qui s'abaissoit, et venoit jusqu'à moi ;

6. Et la considérant avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel.

7. J'entendis en même temps une voix qui me dit : Pierre, levez-vous ; tuez et mangez.

‡ 5. Gr. litt. une extase.

‡ 6. Voyez au chap. précédent.

1. AUDIERUNT autem apostoli, et fratres qui erant in Judæa : quoniam et gentes receperunt verbum Dei.

2. Cum autem ascendisset Petrus Jerosolymam, disceptabant adversus illum, qui erant ex circumcissione,

3. Dicentes : Quare introisti ad viros præputium habentes, et manducasti cum illis ?

4. Incipiens autem Petrus, exponebat illis ordinem, dicens :

5. Ego eram in civitate Joppe, orans, et vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam, velut linteam magnum quatuor initiis summitti de cælo, et venit usque ad me.

6. In quod intuens, considerabam, et vidi quadrupedia terræ, et bestias, et reptilia, et volatilia cæli.

7. Audivi autem et vocem dicentem mihi : Surge, Petre : occide et manduca.

8. Dixi autem : Nequaquam ; Domine : quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum.

9. Respondit autem vox secundo de cœlo : Quæ Deus mundavit , tu ne commune dixeris.

10. Hæc autem factum est per ter : et recepta sunt omnia rursum in cœlum.

11. Et ecce viri tres confestim iterum in domo , in qua eram , missi a Cæsarea ad me.

12. Dixit autem Spiritus mihi , ut irem cum illis , nihil hæsitans. Venerunt autem mecum et sex fratres isti , et ingressi sumus in domum viri.

13. Narravit autem nobis , quomodo vidisset angelum in domo sua stantem ; et dicentem sibi : Mitte in Joppen , et accersi Simonem , qui cognominatur Petrus :

14. Qui loquetur tibi verba in quibus salvus eris tu , et universa domus tua.

15. Cum autem cœpissent loqui , cecidit Spiritus , Sanctus super eos , sicut et in nos in initio.

16. Recordatus sum autem verbi Domini , sicut dicebat : Joannes quidem baptizavit a-

8. Je répondis : Je n'ai garde , Seigneur , car jamais rien de souillé ni d'impur n'entra dans ma bouche.

9. Et cette voix me parlant du ciel une seconde fois , me dit : N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié.

10. Cela se fit jusqu'à trois fois ; et ensuite toutes ces choses furent retirées dans le ciel.

11. Au même moment , voilà que trois hommes , qui avoient été envoyés vers moi de la ville de Cæsarea , se présentèrent à la porte de la maison où j'étois.

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux , sans en faire aucune difficulté. Ces six de nos frères que vous voyez , vinrent aussi avec moi ; et nous entrâmes dans la maison de cet homme ,

13. Qui nous raconta comment il avoit vu dans sa maison un ange , qui s'étoit présenté devant lui , et lui avoit dit : Envoyez à Joppé , et faites venir Simon surnommé Pierre ;

14. Il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé , vous et toute votre maison.

15. Quand j'eus commencé de leur parler , le Saint-Esprit descendit sur eux , comme il étoit descendu sur nous au commencement.

16. Je me souvins alors de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans l'eau , mais vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.

*Matt.* III. 11.  
*Marc.* I. 8.  
*Luc.* III. 16.  
*Joan.* I. 26.  
*Supr.* I. 5.  
*Infr.* XIX. 4.

An de l'ère  
chr. vulg.  
36.

17. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étois-je, moi, pour m'opposer à Dieu ?

18. Ayant entendu ce discours de Pierre, ils s'apaisèrent, et glorifièrent Dieu, en disant : Dieu donc a aussi fait part aux gentils du don de la pénitence, qui mène à la vie éternelle.

19. Cependant ceux qui avoient été dispersés par la persécution qui s'étoit élevée à la mort d'Etienne, avoient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, et n'avoient annoncé la parole qu'aux Juifs seulement.

41.

20. Mais quelques-uns d'entre eux, qui étoient de Chypre et de Cyrène, entrèrent dans Antioche, et parlèrent aussi aux Grecs *gentils*, leur annonçant le Seigneur Jésus.

21. Et la main du Seigneur étoit avec eux ; de sorte qu'un grand nombre de personnes crurent, et se convertirent au Seigneur, *en voyant les miracles qu'ils faisoient.*"

22. Le bruit en étant venu jusqu'à l'Eglise de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche,

qua, vos autem baptizabimini Spiritu Sancto.

17. Si ergo eandem gratiam dedit illis Deus, sicut et nobis qui credidimus in Dominum Jesum Christum : ego quis eram, qui possem prohibere Deum ?

18. His auditis, tacuerunt, et glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo et gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam.

19. Et illi quidem qui dispersi fuerant a tribulatione quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque Phœnicen, et Cyprum, et Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis.

20. Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, et Cyrenæi, qui cum introissent Antiochiam, loquebantur et ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum.

21. Et erat manus Domini cum eis : multusque numerus crederentium conversus est ad Dominum.

22. Pervenit autem sermo ad aures Ecclesiæ quæ erat Jerosolymis, super istis : et miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.

¶ 21. C'est ainsi que l'on entend de la puissance des miracles, ce qui est dit que la main du Seigneur étoit avec eux.

23. Qui cum pervenisset, et vidisset gratiam Dei, gavisus est : et hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino.

24. Quia erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto, et fide. Et apposita est multa turba Domino.

25. Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum : quem cum invenisset, perduxit Antiochiam.

26. Et annum totum conversati sunt ibi in Ecclesia : et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli, Christiani.

27. In his autem diebus supervenerunt ab Jerosolymis prophetæ Antiochiam :

28. Et surgens unus ex eis nomine Agabus, significabat per Spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum, quæ facta est sub Claudio.

29. Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus.

30. Quod et fecerunt, mittentes ad se-

23. Lequel y étant arrivé, et ayant vu avec quelle abondance la grace de Dieu s'étoit répandue sur les habitans de cette ville, s'en réjouit, et les exhorta tous à demeurer dans le service du Seigneur, avec un cœur ferme et inébranlable.

24. Car c'étoit un homme vraiment bon, plein du Saint-Esprit et de foi. Et ainsi un grand nombre de personnes crurent, et se joignirent au Seigneur, n'étant pas moins touchées de l'éclat de ses vertus, que de la force de ses prédications.

25. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul; et l'ayant trouvé, il l'emmena à Antioche.

26. Ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un fort grand nombre de personnes; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples commencèrent d'être nommés Chrétiens.

27. En ce même temps, quelques prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche :

28. L'un desquels nommé Agabus, se levant, prédit par l'Esprit de Dieu qu'il y auroit une grande famine par toute la terre, comme elle arriva ensuite sous l'empereur Claude.

29. Et les disciples, pour prévenir les maux qu'elle devoit causer, résolurent d'envoyer, chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux frères qui demeuroient en Judée.

30. Ce qu'ils firent en effet, les envoyant aux prêtres de Jérusa-

† 30. L'expression de la Vulgate signifie à la lettre : aux anciens. Dans le grec le même mot *presbyter* signifie également ancien ou prêtre; et

An de l'ère  
chr. vulg.  
41.

tem, par les mains de Barnabé et niore, per manus Bar-  
de Saul. nabæ et Sauli.

plusieurs pensent qu'ici et dans les autres textes où il est parlé des anciens de l'Église, ces anciens sont ceux-là mêmes à qui est demeuré le nom de prêtres. *Infr.* xiv. 22. xv. 2. et 4. xx. 17. xxi. 18.

## CHAPITRE XII.

Martyre de saint Jacques le Majeur. Emprisonnement et délivrance de saint Pierre. Hérode Agrippa meurt frappé de Dieu.

44.

1. En ce même temps, le roi Hérode, surnommé *Agrippa*, " employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de ceux de l'Église.

2. D'abord il fit mourir par l'épée Jacques frère de Jean ; "

3. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs, il fit encore prendre Pierre. Or, c'étoit *durant les jours de l'octave de Pâque, où l'on ne mangeoit que des pains azimes et sans levain.*

4. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison, et le donna à garder à quatre bandes de soldats de quatre hommes chacune, dans le dessein de le faire mourir devant tout le peuple, " après la fête de Pâque.

5. Pendant que Pierre étoit ainsi gardé dans la prison, l'Église faisoit sans cesse des prières à Dieu

1. Eodem autem tempore, misit Herodes rex manus, ut affligeret quosdam de Ecclesia.

2. Occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum. Erant autem dies azymorum.

4. Quem cum apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha producere eum populo.

5. Et Petrus quidem servabatur in carcere: oratio autem fiebat si-

‡ 1. Ce prince étoit petit-fils d'Hérode-le-Grand par Aristobule son père.

‡ 2. C'est saint Jacques le Majeur frère de saint Jean l'évangéliste.

‡ 4. Litt. le produire devant le peuple, donner son supplice en spectacle au peuple.

ne intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.

6. Cum autem producturus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus : et custodes ante ostium custodiebant carcerem.

7. Et ecce angelus Domini astitit, et lumen refulsit in habitaculo : percussoque latere Petri, excitavit eum, dicens : Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus.

8. Dixit autem angelus ad eum : Præcingere, et calcea te caligas tuas. Et fecit sic. Et dixit illi : Circumda tibi vestimentum tuum, et sequere me.

9. Et exiens sequebatur eum, et nesciebat quia verum est, quod fiebat per angelum : existimabat autem se visum videre.

10. Transeuntes autem primam et secundam custodiam venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem : quæ ultro aperta est eis. Et exeuntes processerunt

pour lui, qu'il sembla ne pas écouter durant quelques jours.

6. Mais la nuit de devant le jour où Hérode avoit résolu de l'envoyer au supplice, comme Pierre dormoit entre deux soldats, lié de deux chaînes, " et que les gardes qui étoient devant la porte, gardoient la prison,

7. L'ange " du Seigneur parut tout d'un coup; le lieu fut rempli de lumière; et l'ange poussant Pierre par le côté, le réveilla, et lui dit : Levez-vous promptement. Au même moment, les chaînes tombèrent de ses mains.

8. Et l'ange lui dit : Mettez votre ceinture, et attachez vos souliers. Il le fit; et l'ange ajouta : Prenez votre vêtement, et suivez-moi.

9. Pierre donc sortit: et il le suivait, ne sachant pas que ce qui se faisoit par l'ange fût véritable, mais s'imaginant que tout ce qu'il voyoit, n'étoit qu'un songe. "

10. Lorsqu'ils eurent passé le premier et le second corps-de-garde, ils vinrent à la porte de fer, par où l'on va à la ville, qui s'ouvrit d'elle-même devant eux; de sorte qu'étant sortis, ils allèrent ensemble jusqu'au bout de la rue: " après quoi l'ange le quitta tout à coup.

An de l'ère chr. vulg. 44.

‡ 6. Par ces deux chaînes, suivant l'usage des Romains, saint Pierre devoit être lié avec les deux soldats qui le gardoient.

‡ 7. Autrement et selon le grec : un ange du Seigneur.

‡ 9. Litt. une vision.

‡ 10. Autrement et à la lettre : ils allèrent ensemble le long d'une rue.

An de l'ère  
chr. vulg.

41.

11. Alors Pierre étant revenu à soi, dit en lui-même : C'est à cette heure que je connois véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode, et de toute l'attente du peuple juif.

12. Et ayant pensé à ce qu'il devoit faire, il vint à la maison de Marie mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs personnes étoient assemblées, et prioient pour sa délivrance.

13. Comme il frappoit à la porte, une fille nommée Rhode vint tout doucement pour écouter qui c'étoit.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une si grande joie, qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut dire à ceux qui étoient dans la maison que Pierre étoit à la porte.

15. Ils lui dirent : Vous avez perdu l'esprit. Mais elle les assura que c'étoit lui. Sur quoi ils disoient : C'est son ange.

16. Cependant Pierre continuoit de frapper. Ils lui ouvrirent donc ; et l'ayant vu, ils furent saisis d'un extrême étonnement.

17. Mais lui, leur ayant fait signe de la main qu'ils se tussent, leur raconta comment le Seigneur l'avoit tiré de la prison, et il leur dit : Faites savoir ceci à Jacques et aux frères. Et aussitôt il sortit de la ville, et s'en alla dans un autre lieu.

vicum unum : et continuo discessit angelus ab eo.

11. Et Petrus ad se reversus, dixit : Nunc scio vere quia misit Dominus angelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et de omni expectatione plebis Judæorum.

12. Considerausque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, et orantes.

13. Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum nomine Rhode.

14. Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intro currens, nuntiavit stare Petrum ante januam.

15. At illi dixerunt ad eam : Insanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus est.

16. Petrus autem perseverabat pulsans : cum autem aperuissent, viderunt eum, et obstupuerunt.

17. Annuens autem eis manu, ut tacerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere, dixitque : Nuntiate Jacobo et fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum.

\* 15. C'est le sens du grec : vint pour écouter secrètement qui c'étoit.

18. Facta autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro.

19. Herodes autem cum requisisset eum, et non invenisset, inquisitione facta de custodibus, jussit eos duci : descendensque a Judæa in Cæsaream, ibi commoratus est.

20. Erat autem iratus Tyriis et Sidoniis. At illi unanimis venerunt ad eum, et persuasus Blasto, qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem, eo quod auferentur regiones eorum ab illo.

21. Statuto autem die, Herodes vestitus veste regia, sedit pro tribunali, et concionabatur ad eos.

22. Populus autem acclamabat : Dei voces, et non hominis.

23. Confestim autem percussit eum angelus Domini, eo quod non dedisset honorem Deo, et consumptus a vermibus, expiravit.

24. Verbum autem Domini crescebat, et multiplicabatur.

25. Barnabas autem et Saul reversi sunt

18 Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre étoit devenu.

19. Et Hérode l'ayant fait chercher, et ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la question aux gardes, il commanda qu'ils fussent menés au supplice ; et il s'en alla de Judée à Césarée, où il demeura.

20. Or, il étoit irrité contre les Tyriens et les Sidoniens, et se préparoit à leur faire la guerre ; mais ils vinrent le trouver d'un commun accord ; et ayant gagné Blasto qui étoit chambellan du roi, ils demandèrent la paix, dont ils avoient besoin, parce que leur pays tiroit sa subsistance des terres du roi.

21. Hérode donc ayant pris jour pour leur parler, parut vêtu d'une robe royale ; et étant assis sur son trône, il haranguoit devant eux ;

22. Et le peuple s'écrioit dans ses acclamations : C'est la voix d'un Dieu, et non d'un homme.

23. Mais au même instant un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avoit pas donné gloire à Dieu, et qu'il avoit pris plaisir à ces louanges impies. Ainsi, étant mangé des vers, il mourut.

24. Cependant la parole de Dieu<sup>1</sup> faisoit de grands progrès, et se répandoit de plus en plus.

25. Et après que Barnabé et Saul se furent acquittés de leur ministère,

An de l'ère chr. vulg. 44.

1 20. Gr. autr. Il se préparoit à faire la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens.

*Ibid.* Ces peuples ne s'appliquoient point à cultiver leurs terres, et tiroient leur subsistance de la Judée, de la Samarie et de la Galilée.

1 24. C'est l'expression du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
44.

et qu'ils eurent distribué aux fidèles de Judée, les aumônes dont on les avoit chargés, ils retournèrent de Jérusalem à Antioche, ayant pris avec eux Jean surnommé Marc.

ab Jerosolymis, expleto ministerio, assumpto Joanne, qui cognominatus est Marcus.

Supr. xi. 29.

## CHAPITRE XIII.

Paul et Barnabé sont envoyés aux gentils. Ils passent dans l'île de Chypre. Le magicien Bar-jésu frappé d'aveuglement. Conversion du proconsul Serge Paul. Paul vient à Antioche de Pisidie, où il prêche dans la synagogue. Les Juifs lui résistent. Il se tourne vers les gentils.

1. Il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs, entre lesquels étoient Barnabé, Simon qu'on appelloit le Noir, Lucius de Cyrène, Manahen frère de lait d'Hérode le tétrarqué, " et Saul.

2. Or, pendant qu'ils rendoient leur culte au Seigneur, et qu'ils jeûnoient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés.

3. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller.

4. Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allèrent à Séleucie, " et de là ils s'embarquèrent pour passer en Chypre. "

1. ERANT autem in Ecclesia, quæ erat Antiochiæ prophetæ, et doctores, in quibus Barnabas, et Simon qui vocabatur Niger, et Lucius Cyrenensis, et Manahen, qui erat Herodis tetrarchæ lactaneus, et Saulus.

2. Ministrantibus autem illis Domino, et jejunantibus; dixit illis Spiritus Sanctus: Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos.

3. Tunc jejunantes, et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem missi a Spiritu Sancto, abierunt Seleuciam, et inde navigaverunt Cyprum.

ÿ 1. C'est-à-dire d'Hérode Antipas fils d'Hérode-le-Grand.

ÿ 4. Cette ville étoit située sur la Méditerranée dans la Syrie, environ à dix lieues d'Antioche.

Ibid. Cette île étoit vis-à-vis de Séleucie.

5. Et cum venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum. Habebant autem et Joannem in ministerio.

6. Et cum perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam virum magum pseudo-prophetam, Judæum, cui nomen erat Barjesu,

7. Qui erat cum proconsule Sergio Paulo viro prudente. Hic, accersitis Barnaba et Saulo, desiderabat audire verbum Dei.

8. Resistebat autem illis Elymas magus (sic enim interpretatur nomen ejus), quærens avertere proconsulem a fide.

9. Saulus autem, qui et Paulus, repletus Spiritu Sancto, inuens in eum,

10. Dixit : O plene omni dolo et omni fallacia, fili diaboli, inimice omnis justitiæ, non desinis subvertere vias Domini rectas.

11. Et nunc ecce manus Domini super

5. Lorsqu'ils furent arrivés à Salaminé, " ils prêchoient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs ; et ils avoient Jean *surnommé Marc*, pour leur servir d'aide et de ministre.

6. Ayant traversé l'île jusqu'à Paphos, " ils y trouvèrent un Juif magicien et faux prophète, nommé Barjesu,

7. Qui étoit avec le proconsul Serge Paul, " homme *sage et prudent*. Ce proconsul envoya querir Barnabé et Saul, désirant entendre la parole de Dieu *qu'ils annonçoient*.

8. Mais Elymas, *c'est-à-dire le magicien* (car c'est ce que ce nom signifie " ), leur résistoit, s'efforçant d'empêcher le proconsul d'embrasser la foi.

9. Alors Saul, qui *du nom du proconsul qu'il convertit*, " fut depuis appelé Paul, étant rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement cet homme,

10. Lui dit : O homme plein de toute sorte de tromperie et de malice, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous " jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ?

11. Voilà la main du Seigneur qui est sur vous : vous allez devenir

‡ 5. C'étoit la capitale de l'île de Chypre.

‡ 6. Salamine étoit à l'orient, et Paphos à l'occident de l'île.

‡ 7. C'étoit le gouverneur de l'île de Chypre de la part de l'empereur romain.

‡ 8. *Elymas* en arabe signifie magicien.

‡ 9. La plupart le pensent ainsi, fondés principalement sur ce que c'est ici que saint Luc commence de l'appeler Paul.

‡ 10. C'est le sens du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
45.

aveugle, et vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps. Aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui; ses yeux s'obscurcirent; et tournant de tous côtés, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main.

12. Le proconsul voyant ce miracle, embrassa la foi; et il admiroit la doctrine du Seigneur, et la puissance dont étoient revêtus ceux qui l'annonçoient.

13. Paul, et ceux qui étoient avec lui, s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Perge en Pamphylie; mais Jean les ayant quittés, s'en retourna à Jérusalem.

14. Et pour eux, étant partis de Perge, ils vinrent à Antioche de Pisidie; et étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent.

15. Et après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire: Mes frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler.

16. Aussitôt Paul se levant, fit signe de la main qu'on lui donnât audience, et leur dit: O Israélites, et vous gentils qui craignez Dieu, écoutez:

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères par une faveur singulière, pour en former un peuple qui lui fût particulièrement consacré; et il a élevé et multiplié ce

te, et eris cæcus, non videns solem usque ad tempus. Et confestim cecidit in eum caligo, et tenebræ, et circuiens quærebat qui ei manum daret.

12. Tunc proconsul cum vidisset factum, credidit, admirans super doctrina Domini.

13. Et cum a Papho navigassent Paulus et qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphylia. Joannes autem discedens ab eis, reversus est Jerusalem.

14. Illi vero pertranseutes Pergen, venerunt Antiochiam Pisidia: et ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.

15. Post lectionem autem legis et prophetarum, miserunt principes synagogæ ad eos, dicentes: Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

16. Surgens autem Paulus, et manu silentium indicens, ait: Viri Israelitæ, et qui timetis Deum, audite.

17. Deus plebis Israel elegit patres nostros, et plebem exaltavit cum essent incolæ in terra Ægypti, et

Exod. 1. 1.

¶ 13. C'étoit une province de l'Asie mineure, au nord-ouest de l'île de Chypre.

¶ 14. Autre province de l'Asie mineure au nord de la Pamphylie.

in brachio excelso eduxit eos ex ea.

18. Et p̄r quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto.

19. Et destruens gentes septem in terra Chanaan, sorte distribuit eis terram eorum,

20. Quasi post quadringentos et quinquaginta annos : et post hæc dedit iudices usque ad Samuel prophetam.

21. Et exinde postulerunt regem, et dedit illis Deus Saul filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta.

22. Et amoto illo, suscitavit illis David regem, cui testimonium perhibens dixit : Inveni David filium Jesse, virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.

23. Hujus Deus ex semine secundum promissionem eduxit Is-

peuple pendant qu'ils demeuroient en Egypte, d'où il les tira par la force de son bras, *qu'il fit éclater par une multitude de prodiges.*

18. Et pendant l'espace de quarante ans, il souffrit *avec une patience admirable* leurs mœurs *dérégées*, " dans le désert où il les avoit fait entrer.

19. Puis ayant détruit sept nations dans la terre de Chanaan, " il la leur partagea au sort,

20. Environ quatre cent cinquante ans après *la naissance d'Isaac*. Il leur donna ensuite des juges *qui les gouvernèrent* jusqu'au prophète Samuël. "

21. Alors ils demandèrent un roi, et Dieu leur donna Saül fils de Cis, de la tribu de Benjamin ; et ainsi se passèrent quarante ans.

22. Puis l'ayant ôté *du monde*, il leur donna David pour roi, auquel il rendit ce témoignage : J'ai trouvé *dans David* fils de Jesse *un homme selon mon cœur*, qui accomplira toutes mes volontés.

23. C'a été de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité " Jésus, pour être le Sauveur d'Israël ;

An de l'ère chr. vulg. 45.  
Exod. XIII. 21. 22.  
Exod. XVI. 3.

Jos. XIV. 2.

Judic. III. 9.

1. Reg. VIII. 5. IX. 16. et X. 1.

1. Reg. XIII. 14. XVI. 13.  
Ps. LXXXVIII. 21.

Levi. XI. 1.

¶ 18. Quelques manuscrits grecs lisent : il les nourrit dans le désert.

¶ 19. Ces sept nations sont les Chananéens, les Héthéens, les Hévéens, les Phérézéens, les Gergéséens, les Jébuséens, et les Amorhéens. Jos. III. 10. et alibi.

¶ 20. Gr. litt. Et après cela, *après l'entrée des Israélites dans la terre promise*, pendant environ quatre cent cinquante ans, il leur donna des juges *qui les gouvernèrent*, jusqu'au prophète Samuël *qui fut le dernier*. Ensuite ils demandèrent un roi, etc. Pour admettre ce sens, il faudroit lire *trois cent* au lieu de *quatre cent* ; la chronologie ne donnant qu'environ trois cent cinquante ans depuis l'entrée dans la terre promise, jusqu'à la fin de la judicature de Samuël.

¶ 23. C'est l'expression du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.

rael Salvatorem Je-  
sum,

45.  
Matt. III. 1.  
Marc. I. 4  
Luc. III. 2.

24. Jean, avant qu'il parût, ayant prêché à tout le peuple d'Israël le baptême de la pénitence, *comme un moyen nécessaire pour se préparer à le recevoir.*

24. Prædicante Joanne ante faciem adventus ejus baptismum pœnitentiæ omni populo Israel.

Matt. III. 11.  
Marc. I. 7.  
Joan. I. 27.

25. Et lorsque Jean achevoit sa course, *et qu'il remplissoit les devoirs de son ministère, " voyant qu'on le prenoit lui-même pour celui dont il n'étoit que le précurseur, il disoit : Qui croyez-vous que je suis ? " Je ne suis point celui que vous pensez ; mais il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers. C'est lui qui efface les péchés du monde, et qui a les paroles de la vie éternelle.*

25. Cum impleret autem Joannes cursum suum, dicebat : Quem me arbitramini esse, non sum ego, sed ecce venit post me, cujus non sum dignus calcamenta pedum solvere.

26. Or, c'est à vous, mes frères, qui êtes les enfans de la race d'Abraham, et à ceux d'entre vous qui craignent Dieu, " que cette parole de salut a été envoyée.

26. Viri fratres, filii generis Abraham, et qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis hujus missum est.

27. Car les habitans de Jérusalem et leurs princes s'en sont rendus indignes, *puisqu'ils ne l'ayant point connu pour ce qu'il étoit, et n'ayant point entendu les paroles des prophètes, qui se lisent chaque jour de sabbat dans leurs synagogues, ils les ont accomplies, en le condamnant :* "

27. Qui enim habitabant Jerusalem, et principes ejus, hunc ignorantes, et voces prophetarum, quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes implerunt :

Matt. XXVII.  
20. 23.

28. Et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort,

28. Et nullam causam mortis invenien-

‡ 25. Litt. lorsque Jean remplissoit sa course.

*Ibid.* C'est le sens du grec ; la différence en latin ne consiste que dans le seul point interrogatif au lieu d'une virgule : *Quem me arbitramini esse? non sum ego.*

‡ 26. C'est-à-dire ceux qui gentils d'origine, s'étoient convertis au judaïsme.

‡ 27. Autr. l'ayant méconnu, ils ont accompli, en le condamnant, les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat dans leurs synagogues.

tes in eo, petierunt a Pilato, ut interficerent eum.

29. Cumque con-summasset omnia quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento.

30. Deus vero suscitavit eum a mortuis tertia die : qui visus est per dies multos his

31. Qui simul ascenderant cum eo de Galilæa in Jerusalem, qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.

32. Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros re- promissio facta est :

33. Quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris, resuscitans Jesum, sicut et in psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu : ego hodie genui te.

34. Quod autem suscitavit eum a mortuis amplius jam non reversurum in corruptionem, ita dixit : Quia dabo vobis sancta David fidelia.

35. Ideoque et alias dicit : Non dabis Sanc-

ils demandèrent à Pilate qu'il le fit mourir ; ce qui fut exécuté.

29. Et lorsque tout ce qui avoit été écrit de lui, fut accompli, on le descendit de la croix où il avoit été attaché, et on le mit dans le tombeau.

30. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour ; et il a été vu durant plusieurs jours par ceux

31. Qui étoient venus avec lui de Galilée à Jérusalem, qui lui rendent encore aujourd'hui ce témoignage devant le peuple, qu'il est le Christ que Dieu avoit promis, et qu'il a ressuscité d'entre les morts.

32. Ainsi, en vous annonçant sa venue, nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos pères,

33. Dieu nous en ayant fait voir l'effet, à nous qui sommes leurs enfans, en ressuscitant Jésus, et l'engendrant ainsi de nouveau, selon qu'il est écrit dans le second psaume : Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui.

34. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts, pour ne plus mourir, et pour ne plus retourner dans la corruption du tombeau, il dit : J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David, de lui donner un Fils dont le règne soit éternel.

35. Et il dit encore dans un autre endroit : Vous ne permettrez pas que

An de l'ère chr. vulg. 45.

Marc. xv. 13.  
Luc. xxiii. 21.  
Joan. xix. 15.

Matt. xxviii. 7.  
Marc. xvi.  
Luc. xxiv.  
Joan. xx.

Ps. ii. 7.

Isai. xlv. 3.

† 28. C'est le sens du grec.

† 30. Ces deux mots, *tertia die*, ne sont pas dans le grec.

† 33. C'est le sens du grec qui peut aussi se traduire : Et nous vous annonçons que la promesse faite à nos pères, Dieu nous en a fait voir l'accomplissement à nous qui sommes leurs enfans, etc.

*Ibid.* Plusieurs exemplaires tant grecs que latins, lisent simplement : dans le psaume.

† 34. Ce texte est cité par saint Haul selon la version des Septante.

An de l'ère  
chr. vulg.  
45.  
Ps. xv. 10.

votre Saint éprouve la corruption du tombeau. Ce qui ne peut s'entendre de David.

36. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi du sommeil de la mort; et il a été mis dans le tombeau avec ses pères, et il y a éprouvé la corruption comme les autres.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, n'a point éprouvé la corruption du tombeau; et celui-là, c'est Jésus-Christ, qui est véritablement le Saint de Dieu, puisqu'il est son propre fils, et qu'il est aussi le principe et l'auteur de la sainteté de tous les hommes.

38. Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que vous recevrez la remission des péchés, qui vous est annoncée;

39. Et que quiconque croit en lui, est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse.

40. Prenez donc garde de rejeter ce divin Sauveur; et qu'en le rejetant, il ne vous arrive ce qui est prédit par les prophètes, en ces termes :

Hab. i. 5.

41. Voyez, vous qui méprisez ma parole; soyez dans l'étonnement et dans la désolation; car je ferai une œuvre en vos jours; une

tum tuum videre corruptionem.

36. David enim in sua generatione cum administrasset voluntati Dei, dormivit, et appositus est ad patres suos, et vidit corruptionem :

37. Quem vero deus suscitavit a mortuis, non vidit corruptionem.

38. Notum igitur sit vobis, viri fratres, quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur : et ab omnibus quibus non potuistis in lege Moysi justificari,

39. In hoc omnis qui credit, justificatur.

40. Videte ergo ne superveniat vobis quod dictum est in prophetis :

41. Videte, contemptores, et admiramini, et disperdimini : quia opus operor ego

¶ 36. Les exemplaires varient sur la ponctuation et le sens de ce texte : les uns mettent la virgule avant *voluntati Dei*, les autres la mettent après. Mais si on la mettoit avant, il faudroit *voluntate*, et alors le sens seroit : David, après avoir servi en son temps, s'est endormi par la volonté de Dieu. Mais il est aisé de voir que l'autre leçon, l'autre ponctuation et l'autre sens sont préférables.

¶ 41. Ce texte est cité ici selon la version des Septante. *Ibid.* L'expression grecque signifie à la lettre : et dans l'évanouissement.

in diebus vestris, o-  
pus quod non credetis,  
si quis enarraverit vo-  
bis.

œuvre que vous ne croirez pas, lors  
même qu'on vous l'annoncera. *J'ab-*  
*andonnerai le lieu saint que je*  
*vous avois confié ; je cesserai de*  
*vous regarder comme mon peuple,*  
*et je transporterai mon royaume*  
*chez les gentils.*

An de l'ère  
chr. vulg.  
45.

42. Exeuntibus au-  
tem illis, rogabant ut  
sequenti sabbato lo-  
querentur sibi verba  
hæc.

42. Comme ils sortoient de la  
synagogue, on les pria de parler  
encore sur le même sujet le sabbat  
suivant. "

43. Cumque dimis-  
sa esset synagoga, se-  
cuti sunt multi Judæo-  
rum, et colentium ad-  
venarum, Paulum et  
Barnabam : qui lo-  
quentes suadebant eis,  
ut permanerent in gra-  
tia Dei.

43. Et quand l'assemblée fut sé-  
parée, plusieurs des Juifs et des pro-  
sélytes craignant Dieu, suivirent  
Paul et Barnabé, qui les exhortoient  
à persévérer dans la grace de Dieu  
*qu'ils venoient de recevoir, et dans*  
*la foi des vérités qu'ils venoient*  
*d'entendre.*

44. Sequenti vero  
sabbato pene universa  
civitas convenit audire  
verbum Dei.

44. Le sabbat suivant, presque  
toute la ville s'assembla pour enten-  
dre la parole de Dieu.

45. Videntes autem  
turbas Judæi, repleti  
sunt zelo, et contradi-  
cebant his quæ a Paulo  
dicebantur, blasphemantes.

45. Mais les Juifs voyant ce con-  
cours de peuple, furent remplis d'en-  
vie et de colère ; et ils s'opposoient  
avec des paroles de contradiction "  
et de blasphème à ce que Paul di-  
soit.

46. Tunc constanter  
Paulus et Barnabas  
dixerunt : Vobis oportebat primum loqui  
verbum Dei : sed quoniam repellitis illud,  
et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce  
convertimur ad gentes :

46. Alors Paul et Barnabé leur  
dirent hardiment : Vous étiez les  
premiers à qui il falloit annoncer la  
parole de Dieu, *pour accomplir les*  
*promesses qu'il vous a faites ; mais*  
*puisque vous la rejetez, et que vous*  
*vous jugez vous-mêmes indignes de*  
*la vie éternelle qu'il vous offre*  
*par notre bouche, nous nous en*  
*allons présentement vers les gen-*  
*tils ; "*

‡ 42. Gr. autr. Comme les Juifs sortoient de la synagogue, les gentils demandèrent qu'on leur parlât encore sur le même sujet pendant la semaine. Plusieurs préférèrent la leçon de la Vulgate.

‡ 45. Gr. autr. avec des paroles de contradiction et de blasphème.

An de l'ère  
chr. vulg.  
45.

Isai. XLIX. 6.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, *selon qu'il est écrit* : Je vous ai établi pour être la lumière des gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Or, les gentils entendant ceci, se réjouirent; et ils glorifioient la parole du Seigneur, *par la docilité avec laquelle ils la recevoient*; et tous ceux qui avoient été prédestinés à la vie éternelle, embrassèrent la foi.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout le pays.

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes dévotes et de qualité, " et les principaux de la ville, excitèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de leur pays.

Matt. X. 14.  
Marc. VI. 11.  
Luc. IX. 5.

51. Alors Paul et Barnabé, *selon l'ordre que Jésus-Christ avoit donné à ses apôtres*, secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds, et vinrent à Icone. "

52. Cependant les *nouveaux* disciples, *qu'ils venoient de faire à Antioche*, étoient remplis de joie et du Saint-Esprit.

47. Sic enim præcepit nobis Dominus : Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ.

48. Audientes autem gentes, gavisæ sunt, et glorificabant verbum Domini : et crederunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem.

50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas, et honestas, et primos civitatis, et excitaverunt persecutionem in Paulum et Barnabam : et ejecerunt eos de finibus suis.

51. At illi, excusso pulvere pedum in eos, venerunt Iconium.

52. Discipuli quoque replebantur gaudio, et Spiritu Sancto.

¶ 50. Gr. les femmes dévotes et les femmes de qualité.

¶ 51. Cette ville étoit située dans la Lycaonie, environ à cinquante lieues au nord oriental d'Antioche de Pisidie.

---

 CHAPITRE XIV.

Succès de la prédication de Paul et de Barnabé à Icone. Ils sont chassés, et se réfugient à Lystre. Paul y guérit un boiteux. On veut leur sacrifier : on les lapide. Ils vont à Derbe. Ils s'en retournent à Antioche de Syrie, en visitant les fidèles.

1. FACTUM est autem Iconii, ut simul introirent in synagogam Judæorum, et loquerentur, ita ut crederet Judæorum et Græcorum copiosa multitudo.

2. Qui vero increduli fuerunt Judæi, suscitaverunt, et ad iracundiam concitaverunt animas gentium adversus fratres.

3. Multo igitur tempore demorati sunt, fiducialiter agentes in Domino, testimonium perhibente verbo gratiæ suæ, dante signa et prodigia fieri per manus eorum.

4. Divisa est autem multitudo civitatis, et quidam quidem erant cum Judæis, quidam vero cum apostolis.

5. Cum autem factus esset impetus gentilium et Judæorum cum principibus suis, ut contumeliis afficerent, et lapidarent eos,

1. LORSQU'ILS furent à Icone, ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs, et ils y parlèrent de telle sorte, qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassa la foi.

2. Mais ceux des Juifs qui demeurèrent dans l'incrédulité, soulevèrent et irritèrent l'esprit des gentils contre *leurs frères qui avoient embrassé la foi, et contre les apôtres qui la leur avoient annoncée.*

3. Ils demeurèrent néanmoins long-temps en cette ville, travaillant avec assurance pour *l'établissement du règne du Seigneur*, qui rendoit témoignage à la parole de sa grace *qu'ils annonçoient*, en leur faisant faire des prodiges et des miracles, *qui en montraient la vérité :*

4. De sorte que toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.

5. Mais comme les gentils et les Juifs s'étoient soulevés avec leurs principaux chefs, *et qu'ils alloient se jeter sur eux*, pour les outrager et les lapider,

An de l'ère chr. vulg. 45.

‡ 2. Autr. contre les frères; c'est-à-dire contre les nouveaux convertis, tant du paganisme que du judaïsme.

An de l'ère  
chr. vulg.  
45.

6. Les apôtres l'ayant su , se réfugierent à Lystre et à Derbe, villes de Lycaonie, " et dans tout le pays d'alentour, où ils prêchèrent l'Évangile.

7. Or, il y avoit à Lystre un homme perclus de ses jambes, qui étoit boiteux dès le ventre de sa mère, et qui n'avoit jamais marché.

8. Cet homme entendit la prédication de Paul; et Paul arrêtant ses yeux sur lui, et voyant qu'il avoit la foi qu'il seroit guéri,

9. Lui dit à haute voix : Levez-vous; tenez-vous droit sur vos pieds. Aussitôt il se leva en sautant, et commença de marcher.

10. Le peuple ayant vu ce que Paul venoit de faire à l'égard de cet homme, se mit à crier en lycaonien : *Ce sont des dieux qui sont descendus vers nous en forme d'hommes.*

11. Et ils appeloient Barnabé, Jupiter; et Paul, Mercure, parce que c'étoit lui qui portoit la parole;"

12. Et même le sacrificateur du temple de Jupiter, qui étoit près de la ville, " amena des taureaux, et apporta des couronnes " devant la

6. Intelligentes, con-  
fugerunt ad civitates  
Lycaoniæ, Lystram et  
Derben, et universam  
in circuitu regionem,  
et ibi evangelizantes  
erant.

7. Et quidam vir  
Lystris infirmus pedi-  
bus sedebat, claudus  
ex utero matris suæ,  
qui numquam ambula-  
verat.

8. Hic audivit Pau-  
lum loquentem : qui  
intuitus eum, et videns  
quia fidem haberet ut  
salvus fieret,

9. Dixit magna vo-  
ce : Surge super pedes  
tuos rectus. Et exilivit,  
et ambulabat.

10. Turbæ autem  
cum vidissent quod fe-  
cerat Paulus, levave-  
runt vocem suam,  
lycaonice dicentes : Dii  
similes facti homini-  
bus, descenderunt ad  
nos.

11. Et vocabant Bar-  
nabam, Jovem : Pau-  
lum vero, Mercurium,  
quoniam ipse erat dux  
verbi.

12. Sacerdos quoque  
Jovis, qui erat ante ci-  
vitatem, tauros et co-  
ronas ante januas af-

¶ 6. Lystre étoit au nord, et Derbe au midi de la ville d'Icône.

¶ 11. Les païens regardoient Jupiter comme le premier des dieux, et Mercure comme leur messenger, chargé de porter la parole en leur nom.

¶ 12. C'est-à-dire le sacrificateur de Jupiter, dont le temple étoit près de la ville. C'est le sens du grec.

*Ibid.* On couronnoit ordinairement les victimes : on couronnoit aussi les dieux mêmes, et ceux qui leur sacrifioient.

sepens, cum populis volebat sacrificare.

porte de leur maison, voulant, aussi-bien que le peuple, leur sacrifier.

An de l'ère chr. vulg. 45.

13. Quod ubi audierunt apostoli Barnabas et Paulus, conscessis tunicis suis, exilierunt in turbas, clamantes,

13. Mais les apôtres Barnabé et Paul, ayant entendu ceci, déchirèrent leurs vêtements, " pour marquer l'horreur qu'ils avoient du culte impie et sacrilège qu'on vouloit leur rendre ; et s'avançant au milieu de la foule, ils s'écrièrent :

14. Et dicentes : Viri, quid hæc facitis ? et nos mortales sumus, similes vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, qui fecit cælum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt :

14. Mes amis, " que voulez-vous faire ? Nous ne sommes que des hommes mortels comme vous, " qui vous annonçons de quitter ces vaines idoles, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent ;

Gen. 1. 1.  
Ps. CXLV. 6.  
Apoc. XIV. 7.

15. Qui in præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

15. Lequel, dans les siècles passés, a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies égarées et corrompues, les ayant abandonnées, à cause de leur endurcissement dans le crime, au culte sacrilège des idoles.

16. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cælo, dans pluvias et tempora fructifera, implens cibo et lætitia corda nostra.

16. Sans néanmoins qu'il ait cessé de rendre témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, et les saisons favorables pour les fruits de la terre, en nous donnant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie ; ce qui rend inexcusables ceux qui ne l'ont pas reconnu dans ces effets de sa puissance et de sa bonté.

17. Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas, ne sibi immolarent.

17. Mais, quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur offrit des sacrifices.

18. Supervenerunt

18. *Cependant les choses chan-*

† 13. C'est l'expression du grec.

† 14. Litt. hommes.

Ibid. Gr. nous ne sommes que des hommes comme vous, et sujets aux mêmes infirmités.

An de l'ère  
chr. vulg.  
45.

*gèrent bientôt, car en ce même temps, quelques Juifs d'Antioche et d'Icone étant survenus, gagnèrent le peuple : ils l'émurent contre les apôtres ; et ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il étoit mort.*

autem quidam ab Antiochia et Iconio Judæi : et persuasit turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum mortuum esse.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui *pour lui rendre les derniers devoirs*, il se leva *tout d'un coup plein de vie et de force*, et rentra *avec eux* dans la ville ; et le lendemain, il s'en alla à Derbe avec Barnabé.

19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem, et postera die profectus est cum Barnaba in Derben.

46.

20. Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, et y avoir instruit plusieurs personnes *de la foi en Jésus-Christ*, ils retournèrent à Lystre, à Icone, et à Antioche de Pisidie,

20. Cumque evangelizassent civitati illi, et docuissent multos, reversi sunt Lystram, et Iconium, et Antiochiam,

21. Fortifiant le courage des disciples *qu'ils y avoient faits*, les exhortant à persévérer dans la foi, et *leur représentant* que c'est par beaucoup de peines *et d'afflictions* que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.

21. Confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide : et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

22. Ayant ensuite ordonné des prêtres en chaque Eglise, avec des prières et des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur auquel ils avoient cru ;

22. Et cum constituerent illis per singulas Ecclesias presbyteros, et orassent cum jejunationibus, commendaverunt eos Domino, in quem crederent.

23. Puis traversant la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie ;

23. Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam,

24. Et ayant annoncé à Perge la

24. Et loquentes ver-

† 18. C'est-à-dire d'Antioche de Pisidie.

‡ 22. L'expression grecque marque que cette ordination se faisoit par l'imposition des mains.

bum Domini in Perge, descenderunt in Attaliam :

25. Et inde navigaverunt Antiochiam, unde erant traditi gratiæ Dei in opus quod compleverunt.

26. Cum autem venissent, et congregassent Ecclesiam, retulerunt quanta fecisset Deus cum illis, et quia aperuisset gentibus ostium fidei.

27. Morati sunt autem tempus non modicum cum discipulis.

parole du Seigneur, ils descendirent à Attalie."

25. De là ils firent voile pour Antioche de Syrie, d'où on les avoit envoyés, en les abandonnant et les recommandant à la grâce de Dieu, pour l'œuvre qu'ils avoient accomplie.

26. Y étant arrivés, et ayant assemblé l'Eglise, ils racontèrent aux fidèles combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux, et comme il avoit ouvert aux gentils la porte de la foi.

27. Et ils demeurèrent là assez long-temps avec les disciples.

¶ 24. C'étoit un port de mer dans la Pamphylie.

An de l'ère chr. vulg. 46.

Supr. xiii. 1.

## CHAPITRE XV.

Dispute qui s'éleva à Antioche sur les observations légales. Saint Paul et saint Barnabé vont à Jérusalem consulter les apôtres. Concile de Jérusalem. Lettre du concile. Jude et Silas envoyés à Antioche avec Paul et Barnabé. Paul et Barnabé se séparent.

1. *Et quidam descendentes de Judæa, flocebant fratres: Quia nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvari.*

2. *Facta ergo seditione non minima Paulo et Barnabæ adversus illos, statuerunt ut ascenderent Paulus et Barnabas, et quidam*

1. Or, quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient cette doctrine aux frères nouvellement convertis à la foi d'entre les gentils: Si vous n'êtes circoncis selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

2. S'étant élevé sur cela un grand trouble, et Paul et Barnabé ayant long-temps disputé avec eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, et quelques-uns d'entre les autres, iroient à Jérusalem vers les apôtres

51.  
Gal. v. 1.

¶ 2. C'est le sens du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

et les prêtres de cette ville, pour leur faire décider cette question.

3. L'Eglise les ayant donc fait conduire par quelques-uns des fidèles, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant partout la conversion des gentils; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les frères.

4. Etant arrivés à Jérusalem, ils furent bien reçus par l'Eglise, par les apôtres et par les prêtres, auxquels ils racontèrent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux pour la conversion des gentils; comment il les avoit appelés à la foi, et leur avoit communiqué son Esprit, sans les obliger de se faire circoncire.

5. Mais, ajoutèrent-ils, quelques-uns de la secte des pharisiens qui ont embrassé la foi, se sont élevés contre nous, et ont soutenu qu'il falloit circoncire les gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse; de sorte que nous sommes venus vous consulter; et apprendre de vous la conduite qu'on doit tenir à cet égard."

6. Les apôtres donc et les prêtres s'assemblèrent pour examiner cette affaire.

7. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva, et leur dit: Mes frères, vous savez qu'il y a long-temps que Dieu m'a choisi

alii ex aliis, ad apostolos et presbyteros in Jerusalem super hac questione.

3. Illi ergo deducti ab Ecclesia, pertransibant Phœnicen et Samariam, narrantes conversionem gentium: et faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.

4. Cum autem venissent Jerusalem, suscepti sunt ab Ecclesia, et ab apostolis, et senioribus, et annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.

5. Surrexerunt autem quidam de hæresi pharisæorum, qui crediderunt, dicentes: Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.

6. Conveneruntque apostoli et seniores videre de verbis istis.

7. Cum autem magna conversatio fieret, surgens Petrus, dixit ad eos: Viri fratres,

¶ 4. Vulg. litt. et par les anciens. Dans le grec, l'expression est la même qu'au § 2, où la Vulgate traduit par *presbyteros*, les prêtres. Le même mot grec signifie l'un et l'autre. *Supr.* xi. 30.

¶ 5. Autrement et à la lettre: Mais quelques-uns de la secte des pharisiens, qui avoient embrassé la foi, s'élevèrent, et soutinrent qu'il falloit circoncire les gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse. Les apôtres donc, etc.

¶ 6. C'est le sens du grec. *Supr.* § 4.

¶ 7. Gr. aut. dès le commencement.

*Supr.* x. 20.

vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire gentes verbum Evangelii, et credere.

8. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum Sanctum sicut et nobis.

9. Et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum.

10. Nunc ergo quid tentatis Deum; imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus?

11. Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum et illi.

12. Tacuit autem omnis multitudo: et audiebant Barnabam et Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa et prodigia in gentibus per eos.

13. Et postquam tacerunt, respondit Jacobus, dicens: Viri fratres, audite me.

d'entre nous, afin que les gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile, et qu'ils crussent comme nous, et fussent sauvés en pratiquant les vérités de la foi.

8. Et Dieu, qui connaît les cœurs, en a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi-bien qu'à nous.

9. Et en cela il n'a point fait de différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi, sans qu'ils fussent circoncis; comme par la foi, il avoit purifié les nôtres, à nous qui étions circoncis.

10. Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu? et pourquoi allez-vous contre sa volonté, en imposant aux disciples un joug que ni nos pères, ni nous, n'avons pu porter, et dont le Seigneur veut bien maintenant nous décharger tous, comme d'un fardeau inutile pour la vraie justice? Car nous savons que toutes les observations de la loi ne servent de rien à présent pour le salut;

11. Mais nous croyons que c'est seulement par la grace du Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés, aussi-bien qu'eux.

12. Alors toute l'assemblée se tut; et ils écoutoient Barnabé et Paul, qui leur racontaient combien de miracles et de prodiges Dieu avoit faits par eux parmi les gentils.

13. Après qu'ils se furent tus, Jacques prit la parole, et dit: Mes frères, écoutez-moi.

An de l'ère chr. vulg. 51.

Supr. x. 45.

† 8. Gr. litt. leur a rendu témoignage.

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les gentils, pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom.

15. Et les paroles des prophètes s'accordent avec lui, " selon qu'il est écrit :

Amos, ix. 11.

16. Après cela je reviendrai, et je rebâtirai la maison de David, qui est tombée; je réparerai ses ruines, et je la releverai,

17. Afin que le reste des hommes, et tous les gentils qui porteront mon nom, *et qui seront mon peuple*, cherchent le Seigneur. " C'est ce que dit le Seigneur, qui fait ces choses, *et qui ne peut manquer d'accomplir ce qu'il prédit, ni prédire ce qu'il ne doit pas accomplir.*

18. Car Dieu connoît son œuvre de toute éternité : *il sait ce qu'il veut faire; et personne ne peut l'empêcher d'exécuter ce qu'il a résolu absolument.*

19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les gentils qui se convertissent à Dieu, *ni les obliger à recevoir la circoncision que Dieu n'exige point d'eux, et sans laquelle il leur communique ses grâces et son Esprit;*

20. Mais qu'on doit seulement leur écrire qu'ils s'abstiennent *de manger des choses immolées aux idoles,* " de la fornication, des chairs étouffées et du sang.

21. *Pour les Juifs, il n'est point nécessaire de leur prescrire ces ré-*

14. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo.

15. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est :

16. Post hæc revertar, et reedificabo tabernaculum David, quod decidit: et diruta ejus reedificabo, et erigam illud :

17. Ut requirant ceteri hominum Dominum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.

18. Notum a seculo est Domino opus suum.

19. Propter quod ego judico, non inquietari eos qui ex gentibus convertuntur ad Deum :

20. Sed scribere ad eos ut abstineant se a contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis, et sanguine.

21. Moyses enim a temporibus antiquis

‡ 15. Autr s'accordent à cela.

‡ 17. Ce texte est cité suivant la version des Septante.

‡ 20. Litt. des souillures des idoles; c'est-à-dire des choses immolées aux idoles. *Infr.* ‡ 29.

habet in singulis civitatibus qui eum prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.

*gles, qui sont expressément marquées dans la loi de Moïse, dont ils sont parfaitement instruits; car quant à Moïse, il y a long-temps qu'il y a dans chaque ville des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit chaque jour de sabbat.*

22. Tunc placuit apostolis et senioribus cum omni Ecclesia, eligere viros ex eis, et mittere Antiochiam cum Paulo et Barnaba, Judam qui cognominabatur Barsabas, et Silam, viros primos in fratribus :

22. Alors il fut résolu par les apôtres et par les prêtres, " avec toute l'Eglise, de choisir quelques-uns d'entre eux pour envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. *Ils choisirent donc* Jude, surnommé Barsabas, et Silas, qui étoient des principaux entre les frères.

23. Scribentes per manus eorum : APOSTOLI ET SENIORES FRATRES, his qui sunt Antiochiæ et Syriæ et Ciliciæ, fratribus ex gentibus, salutem.

23. Et ils écrivirent par eux cette lettre : LES APÔTRES. les prêtres et les frères, " à nos frères d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie, et en Cilicie, salut.

24. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus :

24. Comme nous avons su que quelques-uns qui venoient d'avec nous, vous ont troublés par leurs discours, et ont renversé vos consciences, *en voulant vous obliger à être circoncis et à garder la loi " de Moïse*, sans toutefois que nous leur en eussions donné aucun ordre,

25. Placuit nobis collectis in unum, eligere viros, et mittere ad vos, cum charissimis nostris Barnaba et Paulo,

25. Après nous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos chers frères Barnabé et Paul,

26. Hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi.

26. Qui sont des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

27. Misimus ergo

27. Nous vous envoyons donc Jude

‡ 22. C'est le sens du grec. *Suor.* ‡ 4.

‡ 23. C'est le sens du grec.

‡ 24. Ces mots sont dans le grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

et Silas , qui vous feront entendre de vive voix les mêmes choses que nous vous écrivons dans cette lettre , lesquelles doivent vous faire beaucoup de plaisir.

28. Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous , de ne vous point imposer d'autres charges que celles-ci , qui sont nécessaires ; *les unes à cause des circonstances présentes* ,

29. Comme de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles , du sang et des chairs étouffées ; et *les autres , par leur nature , comme de vous éloigner* de la fornication : abstenez-vous de ces choses , et vous ferez bien. Adieu. "

30. Ayant donc été envoyés de la sorte , ils vinrent à Antioche , où ils rassemblèrent les fidèles , et leur rendirent cette lettre ,

31. Qu'ils lurent avec beaucoup de consolation et de joie.

32. Et comme Jude et Silas étoient eux-mêmes prophètes , *et qu'ils avoient le don d'expliquer les Ecritures* , " ils consolèrent et fortifièrent aussi les frères par plusieurs discours.

33. Après qu'ils eurent demeuré là quelque temps , les frères les renvoyèrent en paix aux apôtres , qui les avoient envoyés. "

34. Silas néanmoins jugea à propos de demeurer à Antioche , et Jude retourna seul à Jérusalem. "

✧ 29. A la lettre : Portez-vous bien.

✧ 32. On appeloit *prophètes* non-seulement ceux qui avoient le don d'annoncer les choses futures , mais tous ceux qui avoient le don d'interpréter les Ecritures , et de parler des choses de Dieu. Voyez la préface sur les prophètes.

✧ 33. Le grec lit simplement : aux apôtres. La Vulgate lit : à ceux qui les avoient envoyés.

✧ 34. Ces mots , *Judas autem solus abiit Jerusalem* , ne sont point dans le grec.

Judam et Silam , qui et ipsi vobis verbis referent eadem.

28. Visum est enim Spiritui Sancto , et nobis , nihil ultra imponere vobis oneris quam hæc necessaria :

29. Ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum , et sanguine , et suffocato , et fornicatione : a quibus custodientes vos , bene agetis. Valet.

30. Illi ergo dimissi , descenderunt Antiochiam : et congregata multitudine tradiderunt epistolam.

31. Quam cum legissent , gavisissimi sunt super consolatione.

32. Judas autem et Silas , et ipsi cum essent prophetæ , verbo plurimo consolati sunt fratres , et confirmaverunt.

33. Facto autem ibi aliquanto tempore , dimissi sunt cum pace a fratribus , ad eos qui miserant illos.

34. Visum est autem Silæ ibi remanere : Judas autem solus abiit Jerusalem.

35. Paulus autem et Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes, et evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini.

36. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus : Reverentes, visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodo se habeant.

37. Barnabas autem volebat secum assumere et Joannem qui cognominabatur Marcus.

38. Paulus autem rogabat eum ( ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, et non isset cum eis in opus ), non debere recipi.

39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem : et Barnabas quidem, assumpto Marco, navigaret Cyprum :

40. Paulus vero, electo Sila, profectus est, traditus gratiæ Dei a fratribus.

41. Perambulabat autem Syriam et Ciliciam confirmans Ecclesias : præcipiens custodire præcepta apostolorum et seniorum.

35. Paul et Barnabé demeurèrent aussi à Antioche, où ils enseignoient et annonçoient avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Quelques jours après, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

37. Or, Barnabé vouloit prendre avec lui Jean, surnommé Marc, qui étoit revenu à Antioche.

38. Mais Paul le prioit de considérer qu'il n'étoit pas à propos de prendre " avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphylie, et qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministère.

39. Il se forma donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se séparèrent l'un de l'autre : Barnabé prit Marco avec lui, et s'embarqua pour aller en Chypre ;

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné et recommandé à la grâce de Dieu par les frères.

41. Il traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Eglises, et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres. "

An de l'ère chr. vulg. 51.

† 38. Gr. austr. jugeoit à propos de ne pas prendre, etc.

† 41. C'est le sens du grec. (Supr. § 4.) Au reste, la plupart des exemplaires grecs imprimés ou manuscrits, ne lisent point ces derniers mots : præcipiens custodire, etc.

## CHAPITRE XVI.

Paul prend avec lui Timothée. Il est détourné de prêcher en Asie et en Bithynie, et est appelé en Macédoine. Il arrive à Philippes. Conversion de Lydie. Pythonisse délivrée. Paul et Silas fouettés, mis en prison, convertissent le géolier, sont délivrés.

An de l'ère  
chr. vulg.  
51.

1. PAUL arriva à Derbe, et ensuite à Lystre, " où il y avoit un disciple nommé Timothée, fils d'une femme juive convertie à la foi, et d'un père gentil. "

2. Les frères qui étoient à Lystre et à Icone, rendoient un témoignage avantageux à ce disciple.

3. Paul *donc* voulut qu'il vint avec lui; et l'ayant pris *auprès de lui*; il le circonçoit, à cause des Juifs qui étoient en ces lieux-là, *qu'à, sans cela, n'auroient jamais voulu avoir de commerce avec lui*; car tous savoient que son père étoit gentil, " *et que par conséquent le fils étoit incirconcis.*

4. Or, *cet obstacle étant levé par la circoncision qu'il reçut de la main de Paul, il partit avec lui*; et allant de ville en ville, ils donnoient pour règle aux fidèles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les apôtres et par les prêtres " de Jérusalem, *dans l'assemblée qui s'y étoit tenue touchant l'observation des cérémonies légales.*

5. Ainsi les Eglises se fortifioient

1. Pervenit autem Derben et Lystram. Et ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre gentili.

2. Huic testimonium bonum reddebant, qui in Lystris erant et Iconio fratres.

3. Hunc voluit Paulus secum proficisci: et assumens, circumcidit eum propter Judæos qui erant in illis locis. Sciebant enim omnes quod pater ejus erat gentilis.

4. Cum autem pertransirent civitates, tradebant eis custodire dogmata quæ erant decreta ab apostolis et senioribus qui erant Jerosolymis.

5. Et Ecclesiæ qui-

‡ 1. Voyez au chap. xiv. ‡ 6.

*Ibid.* Gr. litt. d'un père grec.

‡ 3. Gr. litt. que son père étoit grec.

‡ 4. C'est le sens du grec. *Supr.* xi. 30. xv. 22. et seqq.

dem confirmabantur fide, et abundabant numero quotidie.

6. Transeuntes autem Phrygiam, et Galatiæ regionem, vetati sunt a Spiritu Sancto loqui verbum Dei in Asia.

7. Cum venissent autem in Mysiam, tentabant ire in Bithyniam : et non permisit eos Spiritus Jesu.

8. Cum autem pertransissent Mysiam, descenderunt Troadem :

9. Et visio per noctem Paulo ostensa est : Vir Macedo, quidam erat stans et deprecans eum, et dicens : Transiens in Macedoniam, adjuva nos.

10. Ut autem visum vidit, statim quævisimus proficisci in Macedoniam, certi facti quod vocasset nos Deus evangelizare eis.

11. Navigantes autem a Troade, recto

dans la foi, et croissoient en nombre de jour en jour, *la circoncision et les autres cérémonies légales n'empêchant plus les gentils d'entrer dans l'Eglise.*

6. Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, " le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie. "

7. Et étant venus en Mysie, " ils se disposoient à passer en Bithynie; " mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas.

8. Ainsi ils passèrent la Mysie, et descendirent à Troade, "

9. Où Paul eut la nuit cette vision : Un homme de Macédoine se présenta devant lui, et lui fit cette prière : Passez en Macédoine, " et venez nous secourir.

10. Dès qu'il eut eu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, ne doutant point " que Dieu ne nous y appelât pour y prêcher l'Evangile.

11. Nous étant donc embarqués à Troade, nous vinmes droit à Sa-

An de l'ère chr. vulg. 51.

52.

‡ 6. La Galatie étoit au nord, et la Phrygie à l'occident de la Lycaonie, où étoient situées Derbe et Lystre.

*Ibid.* C'est-à-dire dans l'Asie proconsulaire qui étoit au midi de la Phrygie.

‡ 7. La Mysie étoit à l'occident de la Phrygie.

*Ibid.* La Bithynie étoit au nord de la Mysie.

‡ 8. Troade, autrement nommée Alexandrie-Troas, étoit une ville bâtie sur la côte de la mer Égée, dans la province de Troade qui étoit à l'occident de la Mysie.

‡ 9. La Macédoine étoit à l'occident de la mer Égée.

‡ 10. Gr. autr. comprenant que Dieu nous y appelloit, etc.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

mothrace, " et le lendemain à Naples, "

12. De là à Philippes, colonie romaine, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine. " Or, nous y demeurâmes " quelques jours.

13. Et le jour du sabbat, nous sortîmes de la ville; et nous allâmes près de la rivière, en un lieu où il nous parut que la prière se faisoit ordinairement : " y étant arrivés, nous nous assîmes, et nous parlâmes aux femmes qui étoient là assemblées.

14. Il y en avoit une nommée Lydie, de la ville de Thyatire, " marchande " de pourpre, qui servoit Dieu : elle nous écouta; et le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour entendre avec docilité ce que Paul disoit.

15. Après qu'elle eut été baptisée, et sa famille avec elle, elle nous fit cette prière : Si vous me croyez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et y demeurez. Et elle nous y força.

16. Or, il arriva que comme nous allions au lieu de la prière, nous

cursu venimus semothraciam, et Saquenti die Neapolim :

12. Et inde Philippos, quæ est prima partis Macedonia civitas, colonia. Eramus autem in hac urbe diebus aliquot, conferentes.

13. Die autem sabbatorum egressis sumus foras portam juxta flumen, ubi videbatur oratio esse : et sedentes, loquebamur mulieribus quæ convenerant.

14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum, audivit : cujus Dominus aperuit cor intendere his quæ dicebantur a Paulo.

15. Cum autem baptizata esset, et domus ejus, deprecata est, dicens : Si judicasti me fidelem Domino esse, introite in domum meam, et manete. Et coegit nos.

16. Factum est autem euntibus nobis ad

¶ 11. C'étoit une île de la mer Égée, à l'occident de Troade.

¶ Ibid. C'étoit une ville frontière de la Thrace, près des bords de la mer Égée, à l'occident de Samothrace.

¶ 12. Philippes étoit environ à quatre lieues, au nord-ouest de Naples.

¶ Ibid. C'est le sens du grec.

¶ 13. Gr. litt. où paroissoit être une proseque; les Juifs appelloient ainsi l'endroit où ils s'assembloient pour prier, dans les lieux où ils n'avoient point de synagogue.

¶ 14. Thyatire est attribuée tantôt à la Mysie, et tantôt à la Lydie : elle étoit sur la frontière de ces deux provinces.

¶ Ibid. C'est le sens du grec.

orationem , puellam quamdam habentem spiritum pythonem obviare nobis , quæ quæstum magnum præstabat dominis suis divinando.

17. Hæc subsecuta Paulum et nos , clamabat dicens : Isti homines servi Dei excelsi sunt , qui annuntiant vobis viam salutis.

18. Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus , et conversus , spiritui dixit : Præcipio tibi in nomine Jesu Christi , exire ab ea. Et exiit eadem hora.

19. Videntes autem domini ejus , quia exivit spes quæstus eorum apprehendentes Paulum et Silam , perduxerunt in forum ad principes :

20. Et offerentes eos magistratibus , dixerunt : Hi homines conturbant civitatem nostram , cum sint Judæi :

21. Et annuntiant morem quem non licet nobis suscipere , neque facere , cum simus Romani.

rencontrâmes une servante qui , ayant un esprit de python , " apportoit un grand gain à ses maîtres , en devinant.

17. Elle se mit à nous suivre , Paul et nous , en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut , qui vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit la même chose durant plusieurs jours. Mais Paul ayant peine à le souffrir , se retourna vers elle , et dit à l'esprit *qui la possédait* : Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille. Et il sortit à l'heure même.

19. Mais les maîtres de cette servante , voyant qu'ils avoient perdu l'espérance de leur gain , se saisirent de Paul et de Silas ; et les ayant amenés au palais , " devant ceux qui avoient l'autorité dans la ville ,

20. Ils les présentèrent aux magistrats , en leur disant : Ces hommes troublent toute notre ville , car ce sont des Juifs

21. Qui veulent introduire une manière de vie qu'il ne nous est pas permis , à nous qui sommes Romains , de recevoir ni de suivre , *n'ayant point été approuvée par le sénat.* "

¶ 16. C'est-à-dire qui étoit possédée d'un mauvais esprit qui lui faisoit deviner l'avenir. Les païens attribuoient les effets de cet esprit à Apollon : et la fable disoit qu'Apollon avoit tué le serpent Python , ce qui lui fit donner le surnom de *Pythien* ou *Python*.

¶ 19. Litt. dans la place publique , où les magistrats avoient leurs tribunaux , suivant l'usage des Romains.

¶ 21. Il y avoit un ancien décret du sénat , qui défendoit de recevoir aucune divinité nouvelle , sans l'agrément du sénat.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

2. Cor. xi. 25.  
Philip. i. 13.  
1. Thess. ii. 2.

22. Le peuple, ému par ce discours, accourut en foule contre eux, et les magistrats ayant fait déchirer leurs robes, " commandèrent qu'ils fussent battus de verges.

23. Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, " ils les mirent en prison, et ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.

24. Le geôlier ayant reçu cet ordre, les mit dans un cachot, " et leur serra les pieds dans des cepts, " pour s'assurer de leurs personnes.

25. Sur le minuit, Paul et Silas s'étant mis en prière, chantoient des hymnes à la louange de Dieu; et les prisonniers les entendoient.

26. Et tout d'un coup il se fit un si grand tremblement de terre, que les fondemens de la prison en furent ébranlés; et en même temps toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Le geôlier s'étant éveillé, et voyant toutes les portes de la prison ouvertes, tira son épée, et vouloit se tuer, s'imaginant que tous les prisonniers s'étoient sauvés, et qu'il lui en coûteroit la vie.

28. Mais Paul, qui, par un nou-

22. Et cucurrit plebs adversus eos : et magistratus, scissis tunicis eorum, jusserunt eos virgis cædi.

23. Et cum multas plagas eis imposuissent, miserunt eos in carcerem, præcipientes custodi. ut diligenter custodiret eos.

24. Qui cum tale præceptum accepisset, misit eos in interiorum carcerem, et pedes eorum strinxit ligno.

25. Media autem nocte, Paulus et Silas orantes, laudabant Deum : et audiebant eos qui in custodia erant.

26. Subito vero terræ motus factus est magnus, ita ut moverentur fundamenta carceris. Et statim aperta sunt omnia ostia : et universorum vincula soluta sunt.

27. Expergefactus autem custos carceris, et videns januas apertas carceris, evaginato gladio, volebat se interficere, æstimans fugisse vinotos.

28. Clamavit autem

‡ 22. Gr. litt. leurs vêtemens; c'est à-dire la tunique même, depuis le cou jusqu'aux reins ou à la ceinture, pour leur donner la flagellation.

‡ 23. Autr. après qu'on leur eut fait plusieurs plaies. *Infra*. ‡ 33.

‡ 24. Litt. dans la prison intérieure.

*Ibid.* Ces cepts ou entraves sont deux ais de bois qui se réunissent, et qui sont percés à diverses distances, dans les trous desquels on mettoit les pieds des prisonniers, à plus ou moins de distance : ils demeuroient ainsi couchés sur le dos, ayant les pieds serrés, et les jambes étendues d'une manière fort gênante.

Paulus voce magna ,  
dicens : Nihil tibi mali  
feceris : universi enim  
hic sumus.

*veau miracle, voyoit, du fond de son cachot et du milieu des ténèbres de la nuit, ce qui se passoit chez cet homme*, lui cria à haute voix : Ne vous faites point de mal, car nous voici encore tous.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

29. Petitotque lumi-  
ne , introgressus est :  
et tremefactus , proci-  
dit Paulo et Silæ ad  
pedes :

29. Alors le geôlier ayant demandé de la lumière , entra dans le cachot ; et , tout tremblant , se jeta aux pieds de Paul et de Silas.

30. Et producens  
eos foras , ait : Domi-  
ni , quid me oportet  
facere , ut salvus fiam ?

30. Et les ayant tirés de ce lieu-là , il leur dit : Seigneurs , que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31. At illi dixerunt :  
Crede in Dominum  
Jesum , et salvus eris  
tu et domus tua.

31. Ils lui répondirent : Croyez au Seigneur Jésus , " et vous serez sauvé , vous et votre famille.

32. Et locuti sunt ei  
verbum Domini , cum  
omnibus qui erant in  
domo ejus.

32. Ils lui annoncèrent ensuite la parole du Seigneur , et à tous ceux qui étoient dans sa maison.

33. Et tollens eos in  
illa hora noctis , lavit  
plagas eorum : et bap-  
tizatus est ipse , et om-  
nis domus ejus conti-  
nuo.

33. Et lui , les ayant pris à cette même heure de la nuit , lava leurs plaies , et aussitôt il fut baptisé avec toute sa famille.

34. Cumque per-  
duxisset eos in domum  
suam , apposuit eis  
mensam. et lætatus est  
cum omni domo sua ,  
credens Deo.

34. Puis les ayant menés à son logis , il leur servit à manger ; et il se réjouit avec toute sa maison de ce qu'il avoit cru en Dieu.

35. Et cum dies fac-  
tus esset , miserunt  
magistratus lictores ,  
dicentes : Dimitte ho-  
mines illos.

35. Dès qu'il fut jour , les magis-  
trats envoyèrent des huissiers , " pour dire au geôlier qu'il laissât aller ces prisonniers.

36. Nuntiavit au-  
tem custos carceris  
verba hæc Paulo :

36. Aussitôt le geôlier vint dire à Paul : Les magistrats ont mandé qu'on vous mit en liberté : sortez

‡ 31. Gr. litt. au Seigneur Jésus-Christ.

‡ 35. Gr. litt. des porte-verges. Dans les provinces , les magistrats avoient chacun un huissier , qui portoit une verge ou un bâton devant eux.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

donc maintenant, et vous en allez en paix.

Quia miserunt magistratus ut dimittamini : nunc igitur exeuntes, ite in pace.

37. Mais Paul dit à ces huissiers : Quoi ! après nous avoir publiquement battus de verges, sans connoissance de cause, nous qui sommes citoyens romains, ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir en secret ? Il n'en sera pas ainsi : il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer, et qu'ils réparent l'injure qu'ils nous ont faite.

37. Paulus autem dixit eis : Cæsos nos publice, indemnatos, homines Romanos, miserunt in carcerem, et nunc occulte nos ejiciunt ? Non ita : sed veniant, et ipsi nos ejiciant.

38. Les huissiers rapportèrent ceci aux magistrats, qui, ayant appris qu'ils étoient citoyens romains, commencèrent à craindre.

38. Nuntiaverunt autem magistratibus lictores verba hæc. Timueruntque, audito quod Romani essent :

39. Ils vinrent donc leur faire des excuses ; et les ayant mis hors de la prison, ils les supplièrent de se retirer de leur ville.

39. Et venientes de precati sunt eos, et educentes rogabant ut egrederentur de urbe.

40. Eux, au sortir de la prison, allèrent chez Lydie ; et ayant vu les frères, ils les consolèrent, puis ils partirent.

40. Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam : et visis fratribus, consolati sunt eos, et profecti sunt.

## CHAPITRE XVII.

Paul va à Thessalonique : les Juifs y soulèvent le peuple contre lui. Il passe à Béroée : les Juifs de Thessalonique l'y poursuivent. Il est conduit à Athènes ; il prêche dans l'aréopage.

1. Ils passèrent de là par Amphipolis et par Apollonie, et vinrent à Thessalonique, où il y avoit une synagogue de Juifs.

1. Cum autem perambulassent Amphipolim et Apolloniam, venerunt Thessaloniam.

¶ 1. Amphipolis étoit au sud-ouest de Philippes ; Apollonie, au sud-ouest d'Amphipolis, et Thessalonique, au sud-ouest d'Apollonie : Thessalonique étoit la capitale de la Macédoine.

cam, ubi erat synagoga Judæorum.

2. Secundum consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, et per sabbata tria disserabat eis de Scripturis,

3. Adaperiens et insinuans quia Christum oportuit pati, et resurgere a mortuis : et quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis.

4. Et quidam ex eis crediderunt, et adjecti sunt Paulo et Silæ, et de colentibus gentilibusque multitudo magna, et mulieres nobiles non paucæ.

5. Zelantes autem Judæi, assumentesque de vulgo viros quosdam malos, et turba facta, concitaverunt civitatem : et assistentes domui Jasonis, quærebant eos producere in populum.

6. Et cum non invenissent eos, traherunt Jasonem et quosdam fratres ad principes civitatis, clamantes.

2. Paul y entra selon la coutume qu'il avoit " de commencer toujours par instruire les Juifs ; et, durant trois jours de sabbat, il les entretint des Ecritures,

3. Leur découvrant et leur faisant voir, par plusieurs passages, qu'il avoit fallu que le Christ souffrit, et qu'il ressuscitât d'entre les morts : et ce Christ, leur disoit-il, est Jésus que je vous annonce.

4. Quelques-uns d'eux crurent, et se joignirent à Paul et à Silas, comme aussi une grande multitude de Grecs craignant Dieu, et de gentils, " et plusieurs femmes de qualité.

5. Mais les Juifs, qui étoient demeurés dans l'incrédulité, " étant poussés d'un faux zèle, prirent avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple ; et s'étant attroupés, ils excitèrent une émotion dans la ville, et vinrent assiéger la maison de Jason, " voulant enlever Paul et Silas, et les mener devant le peuple ;

6. Mais ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville, en criant : Ce sont là ces gens qui troublent toute la terre, "

‡ 2. C'est le sens du grec : selon la coutume.

‡ 4. Ou plutôt et selon le grec : une grande multitude de Grecs, c'est-à-dire de gentils craignant Dieu.

‡ 5. Le grec l'exprime ainsi.

*Ibid.* C'étoit un Juif converti, que saint Paul appelle ailleurs son parent. *Rom. xvi. 21.*

‡ 6. C'est le sens du grec : ce sont là ces gens qui troublent toute la terre, et qui sont venus ici, et Jason, etc. Il y a lieu de croire que dans la Vulgate on lisoit *orbem*.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

et qui sont venus ici troubler notre ville;

7. Et Jason les a reçus chez lui. Ils sont tous rebelles aux ordonnances de César, en soutenant qu'il y a un autre roi *qu'ils nomment Jésus*.

8. Ils émurent ainsi la populace, et les magistrats de la ville qui les écoutoient.

9. Mais Jason et les autres ayant donné caution *"de se présenter lorsqu'ils seroient appelés en justice*, les magistrats les laissèrent aller.

10. Dès la nuit même, les frères conduisirent hors de la ville Paul et Silas, pour aller à Béroée, où étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Or, ces Juifs de Béroée étoient d'un naturel plus noble *et plus équitable* que ceux de Thessalonique; et ils reçurent la parole de Dieu avec beaucoup *d'affection et d'ardeur*. examinant tous les jours les Ecritures, *pour voir* si ce qu'on leur disoit étoit véritable :

12. De sorte que plusieurs d'entre eux, et beaucoup de femmes grecques *"de qualité*, et un assez grand nombre d'hommes, crurent *en Jésus-Christ*.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que Paul avoit annoncé la parole de Dieu à Béroée, ils y vinrent émouvoir et troubler *"le peuple*.

tes : Quoniam hi qui urbem concitant, et huc venerunt,

7. Quos suscepit Jason, et hi omnes contra decreta Cæsaris faciunt, regem alium dicentes esse Jesum.

8. Concitaverunt autem plebem et principes civitatis audientes hæc.

9. Et accepta satisfactione a Jason, et a ceteris, dimiserunt eos.

10. Fratres vero confestim per noctem dimiserunt Paulum et Silam in Berœam. Qui cum venissent, in synagogam Judæorum introierunt.

11. Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessaloniciæ : qui susceperunt verbum cum omni aviditate, quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.

12. Et multi quidem crediderunt ex eis, et mulierum gentilium honestarum, et viri non pauci.

13. Cum autem cognovissent in Thessalonica Judæi, quia et Berœæ prædicatum est a Paulo verbum Dei, venerunt et illuc, commoventes et turbantes multitudinem.

† 9. C'est le sens du grec.

† 10. Béroée étoit au midi de Thessalonique.

† 12. C'est l'expression du grec.

† 13. Le grec lit simplement : émouvoir le peuple.

14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret usque ad mare : Silas autem et Timotheus remanserunt ibi.

15. Qui autem deducebant Paulum, perduxerunt eum usque Athenas : et accepto mandato ab eo ad Silam et Timotheum, ut quam celeriter venirent ad illum, profecti sunt.

16. Paulus autem, cum Athenis eos expectaret, incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.

17. Disputabat igitur in synagoga cum Judæis, et colentibus, et in foro, per omnes dies ad eos qui aderant.

18. Quidam autem epicurei et stoici philosophi disserebant cum eo : et quidam dicebant : Quid vult seminiverbius hic dicere ? Alii vero : Novorum dæmoniorum videtur annuntiator esse : quia Jesum et resurrectionem annuntiabat eis.

14. Aussitôt les frères se hâtèrent de faire sortir Paul, *comme* pour aller vers la mer ; et Silas avec Timothée demeurèrent à Béroée.

15. Mais ceux qui conduisoient Paul, le menèrent jusqu'à Athènes, où ils le quittèrent, après avoir reçu ordre de lui de dire à Silas et à Timothée qu'ils vinssent le trouver au plus tôt.

16. Pendant que Paul les attendoit à Athènes, son esprit se sentoit ému et comme irrité en lui-même, en voyant que cette ville étoit si attachée à l'idolâtrie.

17. Il parloit donc dans la synagogue avec les Juifs, et avec ceux *d'entre les gentils* qui craignoient Dieu ; et *il faisoit la même chose* tous les jours dans la place *publique*, avec *tous* ceux qui s'y rencontroient.

18. Il y eut aussi quelques philosophes épicuriens et stoiciens qui conférèrent avec lui : et les uns disoient : Que veut dire ce discoureur ? les autres : Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux. *Ce qu'ils disoient*, à cause qu'il leur annonçoit Jésus et la résurrection.

‡ 14. Ce mot est dans le grec. On pourroit lire : jusque vers la mer. C'est ainsi que lisoit l'auteur de la Vulgate.

‡ 15. Athènes, capitale de l'Attique, étoit à la distance d'environ quatre-vingts lieues, au midi de Béroée.

‡ 16. Gr. autr. si pleine d'idolâtrie.

‡ 18. Les épicuriens mettoient la félicité dans les plaisirs des sens : les stoiciens la mettoient dans la perfection de la raison et dans la vertu morale ; mais ni les uns ni les autres ne faisoient grand cas de la Divinité.

*Ibid.* Gr. des dieux étrangers.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

19. Enfin ils le prirent, et le menèrent à l'aréopage, qui étoit le sénat de la ville, en lui disant : Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ?

20. Car vous nous dites certaines choses dont nous n'avons point encore entendu parler ; nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

21. Or, tous les Athéniens, et les étrangers qui demeuroient à Athènes, ne passaient tout leur temps qu'à dire et à entendre dire quelque chose de nouveau.

22. Paul étant donc au milieu de l'aréopage, leur dit : Seigneurs " Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux " jusqu'à l'excès ;

23. Car, ayant regardé en passant les statues de vos dieux, " j'ai trouvé même un autel sur lequel il est écrit : AU DIEU INCONNU. " C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connoître, que je vous annonce ;

Gen. 1. 1.  
Supr. VII. 48.

24. Ce Dieu, qui a fait le monde, et tout ce qui est dans le monde, et qui étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes ;

25. Et il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hom-

19. Et apprehensum eum ad areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ a te dicitur, doctrina ?

20. Nova enim quædam infers auribus nostris : volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

21. (Athenienses autem omnes, et advenæ, hospites, ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.)

22. Stans autem Paulus in medio areopagi, ait : Viri Athenienses, per omnia quasi superstitioniores vos video.

23. Præteriens enim, et videns simulacra vestra, inveni et aram, in qua scriptum erat : IGNOTO DEO. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

24. Deus qui fecit mundum et omnia quæ in eo sunt, hic cæli et terræ cum sit Dominus, non in manufactis templis habitat :

25. Nec manibus humanis colitur indi-

‡ 22. Litt. Hommes Athéniens.

*Ibid.* C'est le sens du grec.

‡ 23. Gr. autr. les objets de votre culte.

*Ibid.* Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le Dieu inconnu*, adoré chez les Athéniens.

gens aliquo, cum ipse det omnibus vitam, et inspirationem, et omnia :

26. Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum :

27. Quærere Deum, si forte attrectentem, aut inveniant, quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum.

28. In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus : sicut et quidam vestrorum poetarum dixerunt : Ipsius enim et genus sumus.

29. Genus ergo cum simus Dei, non debemus æstimare auro, aut argento, aut lapidi, sculpturæ artis, et cogitationis hominis, divinum esse simile.

30. Et tempora qui-

mes, " comme s'il avoit besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses;

26. Lui qui a fait naître d'un seul homme qu'il avoit tiré du néant, toute la race des hommes; et qui leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons, et les bornes de l'habitation de chaque peuple; " avec une sagesse et une puissance si admirables, et si dignes de sa grandeur, qu'elles le rendent comme sensible et palpable aux hommes qui veulent y faire quelque attention.

27. Or, il en a usé ainsi, afin qu'ils cherchassent Dieu, et qu'ils tâchassent de le trouver, comme avec la main et à tâtons, dans ses créations, où il s'est peint, et où il est en quelque sorte caché, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être; et comme quelques-uns de vos poètes ont dit : Nous sommes même les enfans et la race de Dieu. "

29. Etant donc la race de Dieu, nous qui avons une ame raisonnable, intelligente et spirituelle, nous ne devons pas croire que la Divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art et l'industrie des hommes a fait des figures. C'est néanmoins ce que plusieurs ont cru jusqu'à présent.

30. Mais Dieu étant en colère "

‡ 25. Litt. il n'est point honoré par les mains des hommes; il n'a pas besoin de ministres, pour le porter, le vêtir, le nourrir, le défendre, etc.

‡ 26. Autr. ayant déterminé le temps précis et les bornes de leur demeure sur la terre.

‡ 28. Saint Paul cite ici Aratus qui étoit un poète grec de son pays, étant natif de Cilicie comme lui.

‡ 30. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'expression grecque. Plusieurs traduisent : Dieu ayant laissé passer et comme dissimulé ces temps

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

contre ces temps d'ignorance, *et voulant les faire cesser*, fait maintenant annoncer à tous les hommes, et en tous lieux, qu'ils fassent pénitence de leurs péchés, et qu'ils *quittent leurs erreurs*,

31. Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice, par celui " qu'il a destiné pour en être le juge, dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine en le ressuscitant d'entre les morts.

32. Lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent; les autres dirent : Nous vous entendrons une autre fois sur ce point.

33. Ainsi Paul sortit de leur assemblée.

34. Quelques-uns néanmoins se joignirent à lui, et embrassèrent la foi; entre lesquels fut Denys, sénateur de l'aréopage, et une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

dem hujus ignorantiae despiciens Deus, nunc annuntiat hominibus, ut omnes ubique poenitentiam agant,

31. Eo quod statuit diem in quo judicaturus est orbem in æquitate, in viro, in quo statuit, fidem præbens omnibus, suscitans eum a mortuis.

32. Cum audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt: Audiemus te de hoc iterum.

33. Sic Paulus exiit de medio eorum.

34. Quidam vero viri adhærentes ei, crediderunt: in quibus et Dionysius areopagita, et mulier nomine Damaris, et alii cum eis.

d'ignorance. L'expression de la Vulgate signifie à la lettre : ayant méprisé.

¶ 31. Litt. par l'homme.

## CHAPITRE XVIII.

Paul vient à Corinthe. Il travaille des mains avec Aquilas et Priscille. Il quitte les Juifs, et instruit les gentils. Il est accusé devant le proconsul. Il vient à Ephèse, va à Jérusalem, revient à Antioche, parcourt la Galatie et la Phrygie. Apollon vient à Ephèse, et passe en Achaïe.

1. APRÈS cela, Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe, "

1. Post hæc egressus ab Athenis, venit Corinthum :

¶ 1. Corinthe, située sur l'isthme entre le Péloponnèse et l'Attique, au midi d'Athènes, étoit la capitale du Péloponnèse ou de l'Achaïe.

2. Et inveniens quemdam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, et Priscillam uxorem ejus (eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos a Roma), accessit ad eos.

3. Et quia ejusdem erat artis, manebat apud eos, et operabatur (erant autem scenofactoriæ artis):

4. Et disputabat in synagoga per omne sabbatum, interponens nomen Domini Jesu, suadebatque Judæis et Græcis.

5. Cum venissent autem de Macedonia Silas et Timotheus, instabat verbo Paulus, testificans Judæis esse Christum Jesum.

6. Contradicientibus autem eis, et blasphemantibus, excutiens vestimenta sua, dixit ad eos: Sanguis vester super caput vestrum: mundus ego, ex hoc ad gentes vadam.

7. Et migrans inde, intravit in domum cu-

2. Où ayant trouvé un Juif nommé Aquilas, originaire de Pont, qui étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parce que *l'empereur* Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux.

3. Et parce que leur métier étoit de faire des tentes, et que c'étoit aussi le sien, il demeuroit chez eux, et y travailloit.

4. Mais il prêchoit dans la synagogue tous les jours de sabbat; et faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jésus, "il s'efforçoit de persuader aux Juifs et aux Grecs qu'il étoit le Messie.

5. Or, quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, "Paul s'employoit à prêcher avec encore plus d'ardeur, "en montrant aux Juifs que Jésus étoit le Christ qu'ils attendoient.

6. Mais les Juifs le contredisant avec des paroles de blasphème, il secoua ses habits, et leur dit: Que votre sang soit sur votre tête, et que votre perte retombe sur vous seuls. Pour moi, j'en suis innocent: je vous ai prêché la vérité, vous ne voulez pas la recevoir; je m'en vais désormais l'annoncer aux gentils, et leur porter le salut que vous rejetez.

7. Et sortant de la maison d'Aquilas, qui étoit Juif, il alla loger

† 4. Ces mots, *interponens nomen Domini Jesu*, ne sont pas dans le grec.

† 5. Timothée étoit déjà venu de Macédoine à Athènes; mais saint Paul l'avoit renvoyé à Thessalonique, d'où il revint ensuite à Corinthe avec Silas. (1. *Thess.* III. 1. 2.)

*Ibid.* Gr. austr. sentoit une grande ferveur d'esprit, pour montrer, etc.  
36.

An de l'ère  
chr. vulg.  
52.

chez un nommé Tite Juste, "*gentil, mais* qui craignoit Dieu, et dont la maison tenoit à la synagogue.

jusdam nomine Titi Justi, colentis Deum, cujus domus erat conjuncta synagogæ.

8. Cependant Crispe, chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille; et plusieurs autres des Corinthiens ayant entendu Paul, crurent aussi, et furent baptisés.

8. Crispus autem archisynagogus credidit Domino cum omnî domo sua : et multi Corinthiorum audientes credebant : et baptizabantur.

9. Alors le Seigneur dit à Paul, en vision, durant la nuit : Ne craignez point, mais parlez sans vous taire;

9. Dixit autem Dominus nocte per visionem Paulo : Noli timere, sed loquere, et ne taceas :

10. Car je suis avec vous; et personne ne pourra vous maltraiter, parce que j'ai en cette ville un grand peuple *que je me suis choisi.*

10. Propter quod ego sum tecum : et nemo apponetur tibi ut noceat te, quoniam populus est mihi multus in hac civitate.

11. Il demeura donc un an et demi à Corinthe, leur enseignant la parole de Dieu *avec une grande confiance et une grande liberté.*

11. Sedit autem ibi annum et sex menses, docens apud eos verbum Dei.

53.

12. Or, Gallion "*étant* proconsul d'Achaïe, les Juifs, d'un commun accord, s'élevèrent contre Paul, *se saisirent de lui*, et le menèrent à son tribunal,

12. Gallione autem proconsule Achaïæ, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, et adduxerunt eum ad tribunal.

13. En disant : Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une manière contraire à la loi.

13. Dicentes : Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum.

14. Et comme Paul alloit parler *pour sa défense*, Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action *que cet homme eût commise*, je me croirois obligé de vous entendre avec patience;

14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos : Si quidem esset iniquum aliquid, aut facinus pessimum, o viri Judæi, recte vos sustinerem :

† 7. Le grec imprimé lit seulement : Juste. Le syriaque lit seulement : Tite. Quelques manuscrits grecs lisent comme la Vulgate : Tite Juste.

† 12. C'étoit le frère du philosophe Sénèque.

15. Si vero quæstiones sunt de verbo, et nominibus, et lege vestra, vos ipsi videtis : iudex ego horum nolo esse.

16. Et minavit eos a tribunali.

17. Apprehendentes autem omnes Sosthenem principem synagogæ, percutiebant eum ante tribunal : et nihil eorum Gallioni curæ erat.

18. Paulus vero cum adhuc sustinisset dies multos, fratribus valesfaciens, navigavit in Syriam (et cum eo Priscilla et Aquila), qui sibi totonderat in Cenchris caput : habebat enim votum.

19. Devenitque Ephesum, et illos ibi reliquit. Ipse vero ingressus synagogam, disputabat cum Judæis.

20. Rogantibus autem eis ut ampliori tempore maneret, non consentit :

15. Mais s'il est question de mots, de noms et de votre loi, démêlez vous différends comme vous l'entendrez, car je ne veux point m'en rendre juge.

16. Il les fit retirer " ainsi de son tribunal.

17. Et comme ils ne se pressoient pas de sortir, tous les Grecs " gentils, qui n'aimoient pas les Juifs, ayant saisi Sosthènes, chef de la synagogue, qui portoit la parole contre Paul, ils le battoient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mit en peine.

18. Quand Paul eut encore demeuré là plusieurs jours, il prit congé des frères, et s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscille et Aquilas, s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée, port de mer proche de Corinthe, " à cause d'un vœu " qu'il avoit fait.

19. Et il arriva à Ephèse, " où il laissa Priscille et Aquilas. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs,

20. Qui le prièrent de demeurer plus long-temps avec eux; mais il ne le voulut point.

Au de l'ère chr. vulg. 53.

54.

Num. vi. 18.  
Infr. xxi. 24.

¶ 16. C'est le sens du grec.

¶ 17. Le grec lit ainsi : tous les Grecs. Au reste plusieurs bons manuscrits ne nomment point ici les Grecs; saint Jean Chrysostôme et quelques autres croient que Sosthènes étoit ami ou même disciple de saint Paul, et que ce fut par les Juifs qu'il fut battu en cette occasion.

¶ 18. Ce port étoit sur le bord occidental de la mer Égée à l'orient de Corinthe.

Ibid. C'est-à-dire d'un vœu semblable à celui des Nazaréens, qui étoient obligés de laisser croître leurs cheveux pendant tout le temps de leur vœu; après quoi ils devoient les couper, et offrir les sacrifices prescrits. Num. vi. 2. et seqq.

¶ 19. Ephèse, capitale de l'Asie mineure, étoit près du bord oriental de la mer Égée.

An de l'ère  
chr. vulg.  
54.

21. Et il prit congé d'eux, en leur disant : *Il faut absolument que j'aille passer la fête prochaine à Jérusalem ;* " mais je reviendrai vous voir, si c'est la volonté de Dieu. Et il partit ainsi d'Ephèse.

22. Etant abordé à Césarée, " il alla à Jérusalem, " et après y avoir salué l'Eglise, il alla à Antioche de Syrie, "

23. Où il passa quelque temps, et il en partit ensuite ; et suivant l'ordre des lieux, il parcourut tout le pays de Galatie et de Phrygie, " fortifiant tous les disciples de Jésus-Christ qui demeuroient dans ces provinces.

24. En ce même temps, un Juif nommé Apollon, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et fort habile dans les Ecritures, vint à Ephèse.

25. Il avoit été instruit de la voie du Seigneur ; ses paroles étoient animées de zèle ; et il enseignoit exactement " ce qui concerne Jésus, " quoiqu'il n'eût connoissance que du baptême de Jean.

26. Il commença donc de parler librement et hardiment dans la sy-

21. Sed valefaciens, et dicens, Iterum revertar ad vos, Deo volente, profectus est ab Epheso.

22. Et descendens Cæsaream, ascendit, et salutavit Ecclesiam, et descendit Antiochiam.

23. Et facta ibi aliquanto tempore profectus est, perambulans ex ordine Galaticam regionem, et Phrygiam, confirmans omnes discipulos.

24. Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Ephesum, potens in Scripturis.

25. Hic erat doctus viam Domini : et fervens spiritu loquebatur, et docebat diligenter ea quæ sunt Jesu, sciens tantum baptisma Joannis.

26. Hic ergo cœpit fiducialiter agere in

‡ 21. Ces mots sont dans le grec. Quelques-uns croient que cette fête étoit celle de Pâque ; d'autres celle de la Pentecôte.

‡ 22. C'est-à-dire à Césarée de Palestine, sur le bord oriental de la Méditerranée.

*Ibid.* C'est ainsi que la plupart l'expliquent. C'étoit à Jérusalem que saint Paul avoit dessein d'aller : d'ailleurs le texte porte à la lettre, il monta ; et dans la Palestine, cette expression monter se prenoit quelquefois pour dire, aller à Jérusalem. Joan. vii. 8. 10. xii. 20. Act. xiv. 11. Et réciproquement au chap. xiv. 1., descendre se prend pour aller de Jérusalem à Césarée.

*Ibid.* Dans l'Écriture, Antioche simplement dite, est toujours Antioche de Syrie ; de même que Césarée simplement dite, est toujours Césarée de Palestine.

‡ 23. Ces provinces étoient au nord de l'Asie mineure. *Supr.* xvi. 6.

‡ 25. Autr. avec soin.

*Ibid.* Gr. litt. le Seigneur.

synagoga. Quem cum audissent Priscilla et Aquila, assumpserunt cum, et diligentius exposuerunt ei viam Domini.

27. Cum autem vellet ire Achaïam, exhortati fratres, scripserunt discipulis, ut susciperent eum. Qui cum venisset, contulit multum his qui considerant.

28. Vehementer enim Judæos revincebat publice, ostendens per Scripturas, esse Christum Jesum.

nagogue. Et quand Priscille et Aquilas l'eurent entendu, ils le retirèrent chez eux, et l'instruisirent plus amplement de la voie du Seigneur. "

27. Et ayant voulu ensuite passer en Achaïe, les frères qui l'y avoient exhorté, écrivirent aux disciples de le recevoir. Et lorsqu'il y fut arrivé, il fut très-utile à ceux qui avoient embrassé la foi, *par la lumière et la grace " dont il étoit rempli ;*

28. Car il convainquoit fortement les Juifs en public, faisant voir, par les Ecritures, que Jésus étoit le Christ *qui leur avoit été promis.*

An de l'ère chr. vulg. 54.

¶ 26. Gr. litt. de Dieu.

¶ 27. Le grec ajoute : par la grace.

## CHAPITRE XIX.

Paul vient à Éphèse. Disciples qui n'avoient reçu que le baptême de Jean. Miracles de Paul. Exorcistes juifs battus par les démons. Progrès de la parole. Sédition contre Paul excitée par Démétrius.

1. FACTUM est autem, cum Apollo esset Corinthi, ut Paulus, peragratis superioribus partibus, veniret Ephesum, et inveniret quosdam discipulos :

2. Dixitque ad eos : Si Spiritum Sanctum accepistis credentes ? At illi dixerunt ad eum : Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus.

1. PENDANT qu'Apollon étoit à Corinthe, Paul ayant traversé les hautes provinces de l'Asie, vint à Ephèse, " où ayant trouvé quelques disciples, il leur dit :

2. Avez-vous reçu le Saint-Esprit, depuis que vous avez embrassé la foi ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas seulement entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

¶ 1. Éphèse étoit au midi de ces provinces supérieures.

An de l'ère  
chr. vulg.  
54.

3. Il leur dit : Quel baptême avez-vous donc reçu ? Ils lui répondirent : Le baptême de Jean.

3. Ille vero ait : In quo ergo baptizati estis ? Qui dixerunt : In Joannis baptismate.

Matt. III. 11.  
Marc. I. 8.  
Luc. III. 16.  
Joan. I. 26.  
Supr. I. 5. XI.  
16.

4. Alors Paul leur dit : *Il est vrai que Jean a baptisé du baptême de la pénitence, disant aux peuples qui venoient le recevoir, que, s'ils vouloient être sauvés, ils devoient croire en celui qui venoit après lui, c'est-à-dire en Jésus, qui étoit le Messie, et dont Jean n'étoit que le précurseur.*

4. Dixit autem Paulus : Joannes baptizavit baptismate pœnitentiæ populam, dicens : In eum qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est, in Jesum.

5. Ce qu'ayant entendu, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus ; ils reçurent le baptême qu'il avoit institué.

5. His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu.

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux ; ils parloient diverses langues, et ils prophétisoient.

6. Et cum imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus Sanctus super eos : et loquebantur linguis, et prophetabant.

7. Or, ils étoient en tout environ douze personnes.

7. Erant autem omnes viri fere duodecim.

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec confiance et liberté pendant trois mois, conférant avec les Juifs, et s'efforçant de leur persuader la nécessité de la foi en Jésus-Christ, pour arriver à la possession du royaume de Dieu.

8. Introgressus autem synagogam, cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans et suadens de regno Dei.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissoient et demeuroient dans l'incrédulité, décriant, devant tout le peuple, la voie du Seigneur, il se retira, et il sépara ses disciples d'avec eux ; et il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyrann.

9. Cum autem quidam indurarentur, et non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab eis, segregavit discipulos, quotidie disputans in schola Tyranni cujusdam.

¶ 4. Le grec lit : en Jésus-Christ. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

¶ 8. C'est le sens du grec qui signifie à la lettre : avec hardiesse.

¶ 9. Litt. d'un certain Tyrann. Les meilleurs interprètes conviennent que ce ne peut être ici qu'un nom propre.

10. Hoc autem factum est per biennium, ita ut omnes qui habitabant in Asia, audirent verbum Domini, Judæi atque gentiles.

11. Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli :

12. Ita ut etiam super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria, et semicinctia, et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur.

13. Tentaverunt autem quidam et de circumciseis Judæis exorcistas, invocare super eos qui habebant spiritus malos, nomen Domini Jesu, dicentes : Adjuro vos per Jesum quem Paulus prædicat.

14. Erant autem quidam Judæi Scevæ principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant.

15. Respondens autem spiritus nequam, dixit eis : Jesum novi, et Paulum scio : vos autem qui estis ?

16. Et insiliens in eos homo in quo erat dæmonium pessimum, et dominatus

10. Ce qu'il continua durant deux ans ; de sorte que tous ceux qui demeuroient en Asie, tant Juifs que gentils, " entendirent la parole du Seigneur Jésus. "

11. Et Dieu faisoit des miracles extraordinaires par les mains de Paul ;

12. Jusque-là même que, lorsque les mouchoirs et les tabliers " qui avoient touché son corps, étoient appliqués aux malades, ils étoient guéris de leurs maladies, et les esprits malins sortoient hors de ceux qui en étoient possédés. "

13. Or, quelques-uns des exorcistes juifs, qui alloient de ville en ville, entreprirent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étoient possédés des esprits malins, en leur disant : Nous vous conjurons par Jésus que Paul prêche, de sortir d'ici.

14. Ceux qui faisoient cela, étoient sept fils d'un Juif prince des prêtres, nommé Scéva.

15. Mais l'esprit malin leur répondit : Je connois Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous, et quelle autorité avez-vous ?

16. Aussitôt l'homme qui étoit possédé d'un démon furieux, se jeta sur eux ; et s'étant rendu maître de deux d'entre eux, " il les traita si mal,

† 10. Gr. litt. que Grecs.

*Ibid.* Le grec lit ainsi : du Seigneur Jésus.

‡ 12. Plusieurs croient que le *sudarium* étoit un bandeau de tête, et le *semicinctium* une large ceinture. Voyez la *Dissertation sur les habits des Hébreux*, tom. XII.

*Ibid.* C'est le sens du grec qui porte à la lettre : sortoient hors d'eux.

‡ 16. Le grec imprimé lit : s'étant rendu maître d'eux.

An de l'ère  
chr. vulg.  
55.

qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison, tout nus et blessés.

amborum, invaluit contra eos, ita ut nudi et vulnerati effugerent de domo illa.

17. Cet événement ayant été su de tous les Juifs et de tous les gentils " qui demeuroient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte; et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié et respecté de plus en plus.

17. Hoc autem notum factum est omnibus Judæis atque gentilibus qui habitabant Ephesi: et cecidit timor super omnes illos, et magnificabatur nomen Domini Jesu.

18. Plusieurs mêmes de ceux qui avoient cru, venoient confesser et déclarer ce qu'ils avoient fait de mal, pour en obtenir le pardon.

18. Multique credentium veniebant, confitentes et annuntiantes actus suos.

19. Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avoient exercé les arts curieux de la magie, qui apportèrent leurs livres, et les brûlèrent devant tout le monde: et quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il se montoit à cinquante mille pièces d'argent."

19. Multi autem ex eis qui fuerant curiosi sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus: et computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium.

20. Ainsi la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, et se fortifioit puissamment.

20. Ita fortiter crebescit verbum Dei, et confirmabatur.

21. Après cela, Paul se proposa, par le mouvement du Saint-Esprit, de passer par la Macédoine et par l'Achaïe, et d'aller à Jérusalem, " et il disoit: Quand j'aurai été là, il faut que je voie aussi Rome.

21. His autem expletis, proposuit Paulus in Spiritu, transita Macedonia et Achaia ire Jerosolymam, dicens: Quoniam postquam fuero ibi, oportet me et Romam videre.

22. Et ayant envoyé en Macédoine

22. Mittens autem

‡ 17. Gr. litt. et de tous les Grecs.

‡ 19. Litt. deniers. Si l'on prend ces pièces pour des deniers romains de la valeur de dix sous de France, les cinquante mille deniers font vingt-cinq mille livres.

‡ 21. C'est-à-dire d'aller d'abord dans la Macédoine et dans l'Achaïe, qui étoient au delà de la mer Égée à l'occident d'Ephèse, de revenir ensuite pour aller à Jérusalem, qui étoit au delà de la Méditerranée, au sud-est d'Ephèse, et de retourner pour aller à Rome, de l'autre côté de la Méditerranée, à l'occident de Jérusalem et d'Ephèse.

in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi, Timotheum et Erastum, ipse remansit ad tempus in Asia.

23. Facta est autem illo tempore turbatio non minima de via Domini.

24. Demetrius enim quidam nomine, argentarius, faciens ædes argenteas Dianæ, præstabat artificibus non modicum quæstum :

25. Quos convocans, et eos qui hujusmodi erant opifices, dixit : Viri, scitis quia de hoc artificio est nobis acquisitio :

26. Et videtis, et auditis, quia non solum Ephesi, sed pene totius Asiæ, Paulus hic suadens, avertit multam turbam, dicens : Quoniam non sunt dii, qui manibus fiunt.

27. Non solum autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, sed et magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur, sed et destrui incipiet majestas ejus, quam tota Asia, et orbis colit.

28. His auditis, repleti sunt ira, et exclamaverunt, dicens :

deux de ceux qui le servoient dans son ministère, Timothée et Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

23. Mais pendant ce temps-là il survint de grands troubles au sujet de la voie du Seigneur, et de la prédication de l'Évangile ;

24. Car un certain orfèvre, nommé Démétrius, qui faisoit de petits temples d'argent sur le modèle de celui de la déesse Diane qui étoit à Ephèse, et qui donnoit par-là beaucoup à gagner aux gens de sa profession,

25. Ayant assemblé ceux-ci avec les autres du même métier, " il leur dit : Mes amis, " vous savez que c'est de ces ouvrages que vient tout notre gain ;

26. Cependant vous voyez vous-mêmes, et vous entendez dire que ce Paul a détourné un grand nombre de personnes du culte des dieux, non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux.

27. Et il n'y a pas seulement à craindre pour nous que notre métier ne soit décrié, mais même que le temple de la grande déesse " Diane ne tombe dans le mépris, et que la majesté de celle qui est adorée dans toute l'Asie, et même dans tout l'univers, ne s'anéantisse peu à peu.

28. Ayant entendu ce discours, ils furent transportés de colère, et

An de l'ère  
chr. vulg.  
55.

57.

‡ 25. Antr. avec les autres qui travailloient à ces sortes d'ouvrages.  
Ibid. Litt. Hommes.

‡ 27. Le grec l'exprime.

An de l'ère  
chr. vulg.  
57.

ils s'écrièrent : *Vive* la grande Diane des Ephésiens.

maverunt dicentes : Magna Diana Ephesiorum.

29. Toute la ville fut aussitôt remplie de trouble et de confusion ; et ces gens-là coururent en foule au lieu où étoit le théâtre, " entraînant avec eux Gaïus et Aristarque, Macédoniens, qui avoient accompagné Paul dans son voyage.

29. Et impleta est civitas confusione, et impetum fecerunt uno animo in theatrum, raptò Gaio et Aristarcho Macedonibus, comitibus Pauli.

30. Paul vouloit aller se présenter au peuple, pour sauver ses compagnons ; mais les autres disciples l'en empêchèrent.

30. Paulo autem volente intrare in populum, non permiserrunt discipuli.

31. Quelques-uns aussi des Asiarques, " qui étoient ses amis, l'envoyèrent prier de ne point se présenter au théâtre, tout étant à craindre de la fureur du peuple.

31. Quidam autem et de Asiæ principibus, qui erant amici ejus, miserunt ad eum rogantes ne se daret in theatrum.

32. Cependant les uns crioient d'une manière, et les autres d'une autre ; car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuse, et la plupart même ne savoient pourquoi ils étoient assemblés.

32. Alii autem aliud clamabant. Erat enim ecclesia confusa : et plures nesciebant qua ex causa convenissent.

33. Alors Alexandre " fut dégagé de la foule par les Juifs, qui le poussèrent devant eux ; et ayant fait signe de la main pour demander audience, il vouloit se justifier devant le peuple.

33. De turba autem detraxerunt Alexandrum, propellentibus eum Judæis. Alexander autem manu silentio postulato, volebat reddere rationem populo.

34. Mais le peuple ayant reconnu qu'il étoit Juif, et par conséquent ennemi des dieux, ils s'écrièrent tous durant près de deux heures : *Vive* la grande Diane des Ephésiens.

34. Quem ut cognoverunt Judæum esse, vox facta una est omnium, quasi per horas duas clamantium : Magna Diana Ephesiorum.

‡ 29. Dans plusieurs villes, le théâtre étoit le lieu des assemblées publiques.

‡ 31. C'est l'expression du grec. Les Asiarques étoient les pontifes païens de l'Asie ; ils étoient choisis entre les plus riches et les plus considérables de la province.

‡ 33. On pense que ce peut être celui dont saint Paul parle à Timothée. 1. *Tim.* 1. 20. et 2. *Tim.* iv. 14.

35. Et cum sedasset scriba turbas, dixit : Viri Ephesii, quis enim hominum, qui nesciat Ephesiorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ, Jovisque prolis ?

36. Cum ergo his contradici non possit, oportet vos sedatos esse, et nihil temere agere.

37. Adduxistis enim homines istos, neque sacrilegos, neque blasphemantes deam vestram.

38. Quod si Demetrius, et qui cum eo sunt artifices, habent adversus aliquem causam, conventus forenses aguntur, et proconsules sunt : accusent invicem.

39. Si quid autem alterius rei quæritis, in legitima ecclesia poterit absolvi.

40. Nam et periclitamur argui seditiois hodiernæ : cum nullus obnoxius sit ( de quo possimus reddere rationem ) concursus istius. Et cum hæc dixisset, dimisit ecclesiam.

‡ 35. Litt. Hommes Éphésiens.

*Ibid.* Gr. litt. que la ville d'Éphèse est néocore de la grande déesse Diane, et de sa statue venue de Jupiter. Le nom de *néocora* se trouve fréquemment dans les médailles et dans les inscriptions anciennes, pour marquer le privilège accordé à certaines villes d'ériger des autels, et de célébrer des jeux publics en l'honneur de certaines divinités. L'opinion des peuples étoit que la Diane d'Éphèse n'étoit pas faite de la main des hommes, mais descendue du ciel.

‡ 38. Les proconsuls étoient établis pour gouverner les provinces de l'empire ; il n'y en avoit qu'un dans chacune.

‡ 40. C'est le sens du grec.

35. Après quoi, le greffier de la ville les ayant apaisés, leur dit : Seigneurs Éphésiens, " y a-t-il quelqu'un qui ne sache que la ville d'Éphèse rend un culte particulier au temple de la grande Diane, fille de Jupiter ? "

36. Puis donc qu'on ne peut pas disconvenir de cela, vous devez demeurer en paix, et ne rien faire inconsiderément ;

37. Car ceux que vous avez amenés ici, ne sont ni sacrilèges, ni blasphémateurs de votre déesse.

38. Si Démétrius, et les ouvriers qui sont avec lui, ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient l'audience ; et il y a des proconsuls " établis pour rendre justice ; qu'ils s'appellent donc les uns les autres devant eux.

39. Mais si vous avez quelque autre affaire à proposer, elle pourra se terminer dans une assemblée légitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison " pour justifier ce concours *tumultueux du peuple*. Ayant dit cela, il congédia toute l'assemblée ; et chacun se retira.

An de l'ère chr. vulg.

57.

## CHAPITRE XX.

Paul va en Macédoine et en Grèce. Il prêche à Troade. Mort et résurrection d'Eutyque. Paul arrive à Milet. Il y assemble les prêtres et les évêques de l'Eglise d'Ephèse. Discours de Paul dans cette assemblée.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

1. LE tumulte étant cessé, Paul fit venir les disciples; et les ayant exhortés " à demeurer fermes dans la foi qu'ils avoient embrassée, il leur dit adieu, et partit pour aller en Macédoine.

2. Après avoir parcouru cette province, et y avoir fait plusieurs exhortations aux fidèles, il vint en Grèce;

3. Où ayant demeuré trois mois, il résolut de retourner par la Macédoine, à cause que les Juifs lui avoient dressé des embûches sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller par mer en Syrie.

4. Il fut accompagné jusqu'en Asie " par Sopatre, fils de Pyrrhus de Béroée, " par Aristarque et par Second, qui étoient de Thessalonique, par Gaius de Derbe, par Timothée, par Tychique et par Trophime, tous deux d'Asie.

5. Ceux-ci étant allés devant, nous attendirent à Troade. "

6. Pour nous, après les jours de

1. POSTQUAM autem cessavit tumultus, vocatis Paulus discipulis, et exhortatus eos, valedixit, et profectus est ut iret in Macedoniam.

2. Cum autem perambulasset partes illas, et exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam :

3. Ubi cum fecisset menses tres, factæ sunt illi insidiæ a Judæis navigaturo in Syriam : habuitque consilium ut reverteretur per Macedoniam.

4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Beroënsis, Thessalonicensium vero Aristarchus et Secundus, et Gaius Derbeus, et Timotheus : Asiani vero Tychicus et Trophimus.

5. Hi cum præcessissent, sustinuerunt nos Troade :

6. Nos vero naviga-

‡ 1. Ces mots, et exhortatus eos, ne sont pas dans le grec.

‡ 4. Ces deux mots sont dans le grec.

*Ibid.* Le grec lit simplement : Sopatre (ou Sosipatre) de Béroée. Plusieurs croient que c'est celui qui est nommé Sosipatre, dans l'épître aux Romains, xvi. 21.

‡ 5. Voyez au chap. xvi. ‡ 8.

vimus post dies azymorum a Philippis, et venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem.

7. Una autem sabbati, cum convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis, profecturus in crastinum, protraxitque sermonem usque in mediam noctem.

8. Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo ubi eramus congregati.

9. Sedens autem quidam adolescens nomine Eutycheus super fenestram, cum mergeretur somno gravi, disputante diu Paulo, ductus somno cecidit de tertio cœnaculo deorsum, et sublatus est mortuus.

10. Ad quem cum descendisset Paulus, incubuit super eum, et complexus, dixit : Nolite turbari, anima enim ipsius in ipso est.

11. Ascendens autem, frangensque panem, et gustans, satisque allocutus usque in lucem, sic profectus est.

12. Adduxerunt autem pueram viventem, et consolati sunt non minime.

*l'octave de Pâque, où l'on ne mange que des pains azimes, c'est-à-dire sans levain, nous nous embarquâmes à Philippes, et nous vîmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous demeurâmes sept jours.*

7. Le premier jour de la semaine, les disciples s'étant assemblés pour rompre le pain *eucharistique*, Paul qui devoit partir le lendemain, leur fit un discours " qu'il continua jusqu'à minuit.

8. Or, il y avoit beaucoup de lampes dans la salle haute où nous étions assemblés.

9. Et comme le discours de Paul dura long-temps, un jeune homme nommé Eutyche, qui étoit assis sur une fenêtre, s'assoupit; et s'étant enfin endormi d'un profond sommeil, il tomba du troisième étage, en bas; et on l'emporta mort.

10. Mais Paul étant descendu en bas, se pencha sur lui; et l'ayant embrassé, il leur dit : Ne vous troublez point, car il est vivant.

11. Puis étant remonté, et ayant rompu le pain, et mangé, il leur parla encore jusqu'au point du jour, et s'en alla ensuite.

12. Or, on ramena le jeune homme vivant, et ils en furent extrêmement consolés.

An de l'ère chr. vulg. 58.

✧ 7. C'est le sens du grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

13. Pour nous, nous montâmes sur un vaisseau, et nous allâmes à Asson, " *petite ville* où nous devons reprendre Paul, selon l'ordre qu'il en avoit donné; car pour lui, il avoit voulu faire le chemin à pied.

14. Lors donc qu'il nous eut rejoints à Asson, nous allâmes tous ensemble à Mitylène; "

15. Et continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio : " le jour suivant nous abordâmes à Samos, " *et nous étant arrêtés à Trogytte*, " le jour d'après nous vîmes à Milet. "

16. Car Paul avoit résolu de passer Ephèse, " sans y prendre terre, afin qu'il n'eût point occasion de s'arrêter en Asie, se hâtant, pour être, s'il eût été possible, le jour de la Pentecôte à Jérusalem, *afin d'y célébrer la fête*.

17. Etant à Milet, il envoya à Ephèse pour faire venir les prêtres " de cette Eglise;

18. Et quand ils furent venus le trouver, et qu'ils se furent assemblés, il leur dit : Vous savez de quelle

13. Nos autem ascendentes navem, navigavimus in Asson, inde suscepturi Paulum : sic enim disposuerat ipse per terram iter facturus.

14. Cum autem convenisset nos in Asson, eo assumpto, venimus Mitylenen.

15. Et inde navigantes, sequenti die venimus contra Chium, et alia applicuimus Samum, et sequenti die venimus Miletum.

16. Proposuerat enim Paulus transnavigare Ephesum, ne qua mora illi fieret in Asia. Festinabat enim, si possibile sibi esset, ut diem Pentecostes faceret Jerosolymis.

17. A Mileto autem mittens Ephesum, vocavit majores natu Ecclesiæ :

18. Qui cum venissent ad eum, et simul essent, dixit eis : Vos

ψ 13. C'étoit une ville maritime de la Mysie ou de la Troade même, au midi de Troade.

ψ 14. Cette ville étoit dans l'île de Lesbos au sud-ouest d'Asson.

ψ 15. Autre île de l'Archipel, au midi de Lesbos.

*Ibid.* Autre île de la même mer, au midi de Chio.

*Ibid.* Ces mots sont dans le grec. Il y avoit dans l'Ionie un promontoire nommé *Trogytte*, qui donnoit son nom à trois petites îles voisines de Samos.

*Ibid.* Ville célèbre sur la côte et dans la province de Carie, au sud-est de Samos.

ψ 16. Ephèse étoit à douze ou quinze lieues au nord de Milet.

ψ 17. Le latin porte à la lettre *les atnés*, ou *les vieillards*; mais le grec dit *presbyteros*, qui signifie non-seulement les anciens, les vieillards, mais les prêtres mêmes et les évêques. On convient qu'en cet endroit les anciens ou les prêtres sont les mêmes que ceux qui sont nommés évêques, ci-après ψ 28. Saint Irénée pense que l'Apôtre fit venir non-seulement l'évêque d'Ephèse et les prêtres de cette Eglise, mais aussi ceux des Eglises voisines; ce qui est très-vraisemblable.

scitis a prima die qua ingressus sum in Asiam, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim,

19. Serviens Domino cum omni humilitate, et lacrymis, et tentationibus quæ mihi acciderunt ex insidiis Judæorum :

20. Quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntia-rem vobis, et docerem vos publice, et per domos,

21. Testificans Judæis atque gentilibus in Deum poenitentiam, et fidem in Dominum nostrum Jesum Christum.

22. Et nunc ecce alligatus ego Spiritu, vado in Jerusalem, quæ in ea ventura sint mihi, ignorans :

23. Nisi quod Spiritus Sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens : Quoniam vincula et tribulationes Jerosolymis me manent.

24. Sed nihil horum vereor : nec facio animam meam pretiosior quam me, dummodo consummam cursum meum, et ministerium verbi, quod accepi a Domino Jesu, testificari Evangelium gratiæ Dei.

sorte je me suis conduit pendant tout le temps que j'ai été avec vous, depuis le premier jour où je suis entré en Asie ;

19. *Vous savez* que j'ai servi le Seigneur en toute humilité, et avec beaucoup de larmes, et parmi les traverses qui me sont survenues par la conspiration des Juifs contre moi ;

20. Que *cependant* je ne vous ai rien caché de tout ce qui pouvoit vous être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer, et de vous en instruire en public et en particulier,

21. Prêchant aux Juifs, aussi bien qu'aux gentils, " la pénitence envers Dieu, et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ, *comme les seuls moyens d'être sauvés.*

22. Et maintenant, étant *comme* lié par le *Saint-Esprit qui me conduit*, je m'en vais à Jérusalem, sans que je sache ce qui doit m'y arriver ;

23. Sinon que dans toutes les villes par où je passe, le Saint-Esprit me fait connoître que des chaînes et des afflictions m'y sont préparées.

24. Mais je ne crains rien de toutes ces choses ; et ma vie ne m'est pas plus précieuse que moi-même *et que mon salut.* Ainsi il me suffit que j'achève ma course *avec la joie et la paix d'une bonne conscience,* " et que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, qui est de prêcher l'Évangile de la grace de Dieu.

An de l'ère chr. vulg. 58.

‡ 21. Gr. litt. aux Grecs.

‡ 24. Le grec lit : avec joie.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

25. Au reste je sais que vous ne verrez plus mon visage, " vous tous chez qui j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26. Je vous déclare donc aujourd'hui que je suis pur *et innocent* du sang de vous tous; *et que si quel qu'un se perd, cè ne sera pas par ma faute;*

27. Gar je n'ai point évité de vous annoncer toutes les volontés de Dieu, *et tout ce qu'il demande de vous pour vous sauver.*

28. Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, " pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang.

29. Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissans qui n'épargneront point le troupeau;

30. Et que d'entre vous-mêmes, il s'élèvera des gens qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que durant trois ans, je n'ai point cessé nuit et jour d'exhorter avec larmes chacun de vous à

25. Et nunc ecce ego scio quia amplius non videbitis faciem meam, vos omnes per quos transivi prædicans regnum Dei.

26. Quapropter contestor vos hodierna die, quia mundus sum a sanguine omnium.

27. Non enim subterfugi, quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis.

28. Attendite vobis, et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.

29. Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi.

30. Et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se.

31. Propter quod vigilate, memoria retinentes, quoniam per triennium nocte et die

✠ 25. Saint Paul le pensoit ainsi, ne jugeant pas qu'il dût échapper aux chaînes et aux mauvais traitemens qui lui étoient annoncés; mais on voit dans ses épîtres qu'il forma depuis le dessein de revenir en Asie (*Philipp. 1. 25. 26. 11. 24. Philem. ✠ 22. Hebr. xiii. 23.*); et il paroît qu'en effet il y revint.

✠ 28. Le nom d'évêques, en grec, ἐπισκοπος, signifie *inspecteurs* et *surveillans*. Les évêques dans ce verset sont les mêmes que les *prêtres* du ✠ 17. Quoique les fonctions des prêtres et celles des évêques aient toujours été fort distinguées dans l'Eglise, toutefois leurs noms ont été quelquefois pris l'un pour l'autre dans l'antiquité; parce que les évêques possèdent la plénitude du sacerdoce, et que les prêtres partagent avec eux le soin de veiller sur les fidèles.

non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrum.

32. Et nunc commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius, qui potens est ædificare, et dare hereditatem in sanctificationis omnibus.

33. Argentum, et aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut

34. Ipsi scitis : quoniam ad ea quæ mihi opus erant, et his qui mecum sunt, ministraverunt manus istæ.

35. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes, oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini Jesu : quoniam ipse dixit : Beatius est magis dare quam accipere.

36. Et cum hæc dixisset, positus genibus suis, oravit cum omnibus illis.

37. Magnus autem fletus factus est omnium : et procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum,

38. Dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri. Et deducebant eum ad navem.

*travailler sérieusement à son salut.*

32. Et maintenant, *mes frères,* je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grace, à celui qui peut achever " l'édifice de votre salut que nous avons commencé, et vous donner *part à son héritage* avec tous ses saints.

33. Je n'ai désiré recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtement ;

34. Et vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez, ont fourni à tout ce qui nous étoit nécessaire, à moi, et à ceux qui étoient avec moi.

35. Je vous ai montré *en tout*, que c'est ainsi qu'en travaillant *de ses mains*, et *en annonçant gratuitement l'Évangile*, il faut ménager les foibles, et leur ôter tout lieu de croire qu'on prêche par intérêt ; et se souvenir toujours de cette parole que le Seigneur Jésus a dite lui-même, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Après leur avoir ainsi parlé, il se mit à genoux, et pria avec eux tous.

37. Ils commencèrent tous à fondre en larmes ; et se jetant au cou de Paul, ils le baisoient,

38. Étant principalement affligés de ce qu'il leur avoit dit, qu'ils ne le verroient plus. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

An de l'ère chr. vulg. 58.

1. Cor. IV. 12.  
1. Thess. II.  
9.  
2. Thess. III.  
8.

‡ 32. Le grec exprime le mot de frères.  
Ibid. C'est le sens du grec.

## CHAPITRE XXI

Paul va à Jérusalem. Filles de Philippe prophétesses. Agabus prédit les liens de Paul. Paul arriva à Jérusalem. Il se purifie dans le temple. Il est maltraité par les Juifs, enchaîné par le tribun de la cohorte romaine.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

1. APRÈS que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, et nous vîmes droit à Cos, " le lendemain à Rhodes, " et de là à Patare; "

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passoit en Phénicie, nous montâmes dessus, et nous fîmes voile.

3. Quand nous fûmes à la vue de l'île de Chypre, " la laissant à gauche, nous fîmes route vers la Syrie, et nous allâmes aborder à Tyr, où le vaisseau devoit laisser sa charge.

4. Y ayant trouvé des disciples, nous y demeurâmes sept jours; et ces disciples éclairés par l'Esprit de Dieu, disoient à Paul qu'il n'allât point à Jérusalem, parce qu'ils voyoient qu'il auroit beaucoup à y souffrir. Mais ils ne savoient pas que c'étoit la volonté de Dieu. Aussi Paul n'eut point égard à leur prière.

5. Et ainsi, au bout de ces sept jours, nous partîmes; et ils vinrent

1. CUM autem factum esset ut navigaremus abstracti ab eis, recto cursu venimus Coum, et sequenti die Rhodum, et inde Pataram.

2. Et cum invenissemus navem transfretantem in Phœnicen, ascendentes navigavimus.

3. Cum apparuissemus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, et venimus Tyrum: ibi enim navis expositura erat onus.

4. Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem: qui Paulo dicebant per Spiritum ne ascenderet Jerosolymam.

5. Et expletis diebus, profecti ibamus,

† 1. Ile de l'Archipel, au midi de Milet.

Ibid. Autre Ile de la même mer, à l'orient de Cos.

Ibid. Ville de Lycie, au nord-est de Rhodes.

† 3. Ile de la Méditerranée à l'orient de Patare et de Rhodes.

deducuntibus nos omnibus cum uxoribus et filiis usque foras civitatem : et positis genibus in littore , oravimus.

6. Et cum valedicissemus invicem , ascendimus navem : illi autem redierunt in sua.

7. Nos vero , navigatione expleta a Tyro , descendimus Ptolemaidam : et salutatis fratribus , mansimus die una apud illos.

8. Alia autem die profecti , venimus Cæsaream. Et intrantes domum Philippi evangelistæ , qui erat unus de septem , mansimus apud eum.

9. Huic autem erant quatuor filiæ virgines prophetantes.

10. Et cum moraremur per dies aliquot , supervenit quidam a Judæa propheta , nomine Agabus.

11. Is cum venisset ad nos , tulit zonam Pauli , et alligans sibi pedes et manus , dixit : Hæc dicit Spiritus Sanctus : Virum cujus est zona hæc , sic alligabunt in Jerusalem Judæi , et tradent in manus gentium.

12. Quod cum au-

tous , avec leurs femmes et leurs enfans , nous conduire jusque hors de la ville : nous étant mis à genoux sur le rivage , nous fîmes notre prière ;

6. Et après nous être dit adieu les uns aux autres , et nous être embrassés , nous montâmes sur le vaisseau ; et eux s'en retournèrent chez eux.

7. Pour nous , continuant notre route , de Tyr nous vinmes à Ptolémaïde , où nous terminâmes notre navigation. Et ayant salué les frères , nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Le lendemain , étant partis de là , nous vinmes à Césarée ; et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste , qui étoit l'un des sept *diacres* , nous demeurâmes chez lui.

9. Il avoit quatre filles vierges qui prophétisoient.

10. Pendant notre demeure en cette ville , qui fut de quelques jours , un prophète nommé Agabus , arriva de Judée.

11. Etant venu nous voir , il prit la ceinture de Paul ; et s'en liant les pieds et les mains , il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : L'homme à qui est cette ceinture , sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jérusalem ; et ils le livreront entre les mains des gentils.

12. Ayant entendu cette parole ,

‡ 6. C'est le sens du grec : après nous être embrassés les uns les autres.

‡ 8. C'est Césarée de Palestine.

‡ 11. C'est-à-dire des Romains. Les Juifs n'avoient plus l'exercice de la justice dans les causes criminelles.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

nous le priâmes *avec larmes*, nous, et tous ceux de ce lieu-là, de ne point aller à Jérusalem.

13. Mais Paul répondit : Que faites-vous de pleurer ainsi, et de m'attendrir le cœur ? *Je vous déclare que* je suis tout prêt à souffrir à Jérusalem, non-seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur Jésus.

14. Et quand nous vîmes que nous ne pouvions le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage ; mais nous dîmes : Que la volonté du Seigneur soit faite.

15. Ces jours étant passés, nous nous disposâmes à partir, et nous allâmes à Jérusalem.

16. Quelques-uns des disciples de la ville de Césarée vinrent aussi avec nous, amenant avec eux un ancien disciple nommé Mnason, originaire de Chypre, chez qui nous devons loger.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18. Et le lendemain, nous allâmes avec Paul visiter Jacques, chez lequel tous les prêtres " s'assemblèrent.

19. Après les avoir salués, " il leur raconta en détail tout ce que Dieu avoit fait par son ministère parmi les gentils.

20. Et eux ayant entendu toutes

dissemus, rogabamus nos, et qui loci illius erant, ne ascenderet Jerosolymam.

13. Tunc respondit Paulus, et dixit : Quid facitis flentes, et affligentes cor meum ? Ego enim non solum alligari, sed et mori in Jerusalem paratus sum, propter nomen Domini Jesu.

14. Et cum ei suadere non possemus, quievimus, dicentes : Domini voluntas fiat.

15. Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Jerusalem.

16. Venerunt autem et ex discipulis a Cæsarea nobiscum, adducentes secum apud quem hospitaremur, Mnasonem quemdam Cyprium, antiquum discipulum.

17. Et cum venissemus Jerosolymam, libenter exceperunt nos fratres.

18. Sequenti autem die introibat Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt seniores.

19. Quos cum salutasset, narrabat per singula, quæ Deus fecisset in gentibus, per ministerium ipsius.

20. At illi cum au-

ψ 18. C'est le sens du grec. *Supr.* xi. 30.

ψ 19. Gr. autr. embrassés.

dissent, magnificabant Deum, dixeruntque ei: Vides, frater, quot millia sunt in Judæis, quicrediderunt, et omnes æmulatores sunt legis.

21. Audierunt autem de te quia discessionem doceas a Moyse, eorum qui pergentes sunt Judæorum: dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundum consuetudinem ingredi.

22. Quid ergo est? utique oportet convenire multitudinem: audient enim te supervenisse.

23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus: Sunt nobis viri quatuor votum habentes super se.

24. His assumptis, sanctifica te cum illis; et impende in illis, ut radant capita: et soient omnes quia quæ de te audierunt, falsa sunt, sed ambulas et ipse custodiens legem.

25. De his autem qui crediderunt ex gentibus, nos scripsi-

ces choses, ils en glorifièrent Dieu, et lui dirent: Vous voyez, *notre* frère, combien de milliers de Juifs ont cru *en Jésus-Christ*; et cependant ils sont encore tous zélés pour l'observation de la loi, dont il est venu les décharger.

21. Or, ils ont entendu dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont répandus parmi les gentils de renoncer à Moïse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans comme il l'a ordonné, ni vivre selon les coutumes reçues parmi eux.

22. Que faut-il donc faire? Car les fidèles s'assembleront: et comme ils ne manqueront pas d'apprendre dans l'assemblée que vous êtes arrivé, il est bon qu'ils sachent en même temps que vous n'êtes point opposé aux cérémonies de la loi.

23. Faites donc ce que nous allons vous dire: Nous avons ici quatre hommes qui ont fait le vœu des Nazaréens.

24. Prenez-les avec vous, et purifiez-vous avec eux; payez même pour eux ce qu'il faut, afin qu'ils se rasant la tête, et qu'ils offrent le sacrifice: et ainsi tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire de vous, est faux, et que vous continuez d'observer la loi, bien loin de la regarder comme mauvaise.

25. Quant aux gentils qui ont cru en Jésus-Christ, cette action ne les portera point à croire qu'ils soient

An de l'ère chr. vulg. 58.

ψ 20. Gr. litt. le Seigneur.

Ibid. Gr. litt. combien de dix mille.

ψ 22. Litt. il faut que la multitude s'assemble, car ils sauront que vous êtes arrivé. Ce que quelques-uns entendent ainsi: il ne peut pas se faire que la multitude ne s'assemble, car ils sauront, etc. Faites donc, etc.

ψ 24. Autr. et payez pour eux, etc.

Ibid. Voyez au livre des Nombres, vi. 13. et suiv.

Num. vi. 18.  
Supr. xviii.  
18.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

Supr. xv. 20.  
29.

*obligés d'observer la loi; car nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils ne doivent rien observer de ces choses, "mais seulement s'abstenir des viandes immolées aux idoles; du sang, des viandes étouffées, et de la fornication.*

26. Paul ayant donc pris avec lui ces hommes, et s'étant purifié avec eux, entra au temple le jour suivant, faisant savoir aux prêtres les jours auxquels s'accompliroit leur purification, et quand l'offrande devoit être présentée pour chacun d'eux.

27. Mais sur la fin des sept jours, "les Juifs d'Asie, qui étoient venus à Jérusalem pour la fête, l'ayant vu dans le temple, émurent tout le peuple, et se saisirent de lui, en criant :

28. Au secours, Israélites; voici celui qui dogmatise partout contre notre nation, contre la loi et contre ce lieu saint; et qui de plus a encore introduit des gentils " dans le temple, et a profané ainsi ce saint lieu.

29. Ils disoient cela, parce qu'ayant vu dans la ville Trophime d'Ephèse avec Paul, ils croyoient que Paul l'avoit introduit dans le temple.

30. Aussitôt toute la ville fut émue, et le peuple accourut en foule; et s'étant saisis de Paul, ils le tirèrent

mus, judicantes ut abstineant se ab idolis, immolato, et sanguine, et suffocato, et fornicatione.

26. Tunc Paulus, assumptis viris, postera die purificatus eum illis intravit in templum, annuntians explicationem dierum purificationis, donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.

27. Dum autem septem dies consummarentur, hi qui de Asia erant Judæi, cum viderent eum in templo, concitaverunt omnem populum, et iniecerunt ei manus, clamantes :

28. Viri Israelitæ, adjuvate : hic est homo qui adversus populum, et legem, et locum hunc, omnes ubique docens, insuper et gentiles induxit in templum, et violavit sanctum locum istum.

29. Viderant enim Trophimum Ephesium in civitate cum ipso, quem æstimaverunt, quoniam in templum introduxisset Paulus.

30. Commotaque est civitas tota, et facta est concursio popu-

ÿ 25. Le grec s'exprime ainsi : qu'ils ne devoient rien observer de ces choses, mais seulement s'abstenir, etc.

ÿ 27. C'est-à-dire des sept jours de leur purification. Num. vi. 9.

ÿ 28. Gr. litt. des Grecs.

li. Et apprehendentes Paulum, trahebant eum extra templum : et statim suat clausæ januæ.

31. Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum est tribuno cohortis : Quia tota confunditur Jerusalem.

32. Qui statim assumptis militibus et centurionibus, decurrit ad illos. Qui cum vidissent tribunum et milites, cessaverunt percutere Paulum.

33. Tunc accedens tribunus apprehendit eum, et jussit eum alligari catenis duabus : et interrogabat quis esset, et quid fecisset.

34. Alii autem aliud clamabant in turba. Et cum non posset certum cognoscere præ tumultu, jussit duci eum in castra.

35. Et cum venisset ad gradus, contigit ut portaretur a militibus propter vim populi.

36. Sequebatur enim multitudo populi, clamans : Tolle eum.

37. Et cum cœpis-

hors du temple, *qui étoit un asile inviolable* ; et les portes en furent incontinent fermées, *afin qu'il ne pût s'y réfugier.*

31. Et comme ils se dispoient à le tuer, on vint dire au tribun de la cohorte *qui gardoit le temple*, que toute la ville de Jérusalem étoit *en trouble et en confusion.*

32. Il prit au même instant des soldats et des centeniers avec lui, et courut à ces séditeux, qui voyant le tribun et les soldats, cessèrent de battre Paul.

33. Alors le tribun s'approchant, se saisit de lui ; et l'ayant fait lier de deux chaînes, il demandoit qui il étoit, et ce qu'il avoit fait.

34. Mais dans cette foule, les uns crioient d'une façon, et les autres d'une autre. Voyant donc qu'il ne pouvoit rien en apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

35. Lorsque Paul fut sur les degrés, il fallut que les soldats le portassent, pour *le garantir de la violence du peuple.*

36. Car il étoit suivi d'une grande multitude de peuple, qui crioit : Faites-le mourir.

37. Paul étant sur le point d'en-

‡ 30. Il est vrai que le temple étoit un asile, mais non pas pour ceux qui étoient justement poursuivis. Ainsi les Juifs regardant Paul comme un blasphémateur, ne croyoient pas violer cet asile, lorsqu'ils l'en retiroient.

‡ 31. C'étoit une cohorte romaine.

‡ 33. C'est-à-dire une à chaque main. *Supr.* xii. 6. 7.

‡ 34. Litt. dans le camp ; c'est-à-dire dans la tour Antonia, qui étoit le logement de la cohorte romaine ; elle joignoit le temple, au coin du septentrion au couchant.

‡ 35. C'est-à-dire les degrés qui montoient à la tour Antonia.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

trer dans la citadelle, dit au tribun : Puis-je prendre la liberté de vous dire quelque chose ? Le tribun *surpris de l'entendre parler sa propre langue*, lui dit : Vous savez parler grec ?

38. N'êtes-vous point cet Egyptien qui ces jours passés se souleva, et mena au désert avec lui quatre mille brigands ? "

39. Paul lui répondit : Je vous assure que je suis Juif, et citoyen de Tarse, ville de Cilicie assez connue. Au reste, je vous prie de me permettre de parler au peuple.

40. Le tribun le lui ayant permis, Paul se tenant debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple ; et après qu'on eut fait un grand silence, il parla de la sorte en langue hébraïque : "

‡ 38. Litt. quatre mille sicaires. On nommoit ainsi les assassins répandus alors dans la Judée, qui portoient sous leurs habits de petits poignards nommés en latin *sica*.

‡ 40. C'est-à-dire en la langue du pays qui étoit alors un mélange de l'hébreu et du syriaque.

---

## CHAPITRE XXII.

Discours de Paul aux Juifs. Fureur des Juifs contre Paul. Le tribun veut le faire fouetter. Il se déclare citoyen romain.

1. Mes frères et mes pères, je vous prie de vouloir écouter " ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification.

‡ 1. Litt. écoutez.

set induci in castra Paulus, dicit tribuno : Si licet mihi loqui aliquid ad te ? Qui dixit : Græce nosti ?

38. Nonne tu es Ægyptius qui ante hos dies tumultum concitasti, et eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum ?

39. Et dixit ad eum Paulus : Ego homo sum quidem Judæus a Tarso Ciliciæ, non ignotæ civitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum.

40. Et cum ille permisisset, Paulus stans in gradibus, annuit manu ad plebem : et magno silentio facto, allocutus est lingua hebræa, dicens :

1. Viri fratres et patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem.

2. Cum audissent autem quia hebræa lingua loqueretur ad illos, magis præstitērunt silentium :

3. Et dicit : Ego sum vir Judæus, natus in Tarso Ciliciæ, nutritus autem in ista civitate, secus pedes Gamaliel, eruditus juxta veritatem paternæ legis, æmulator legis, sicut et vos omnes estis hodie.

4. Qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans et tradens in custodias viros ac mulieres,

5. Sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddidit, et omnes majores natu : a quibus et epistolas accipiens, ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde vincetos in Jerusalem, ut punirentur.

6. Factum est autem, eunte me, et appropinquante Damasco media die, subito de cælo circumfulsit me lux copiosa :

7. Et decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi : Saule, Saule, quid me persequeris ?

8. Ego autem respondi : Quis es, Domine ? Dixitque ad me :

2. Quand ils entendirent qu'il leur parloit en langue hébraïque, ils écoutèrent avec encore plus de silence.

3. Et il leur dit : Pour ce qui regarde ma personne, je suis Juif, né à Tarse en Cilicie; j'ai été élevé en cette ville de Jérusalem aux pieds de Gamaliel, " et instruit par lui dans la manière la plus exacte d'observer la loi de nos pères, étant devenu à cette école zélé pour la loi," comme vous l'êtes encore tous aujourd'hui.

4. C'est moi qui ai persécuté, même jusqu'à la mort, ceux de cette secte, les chargeant de chaînes, hommes et femmes, et les mettant en prison ;

5. Comme le grand-prêtre m'en est témoin avec tous les anciens qui composent le sénat. " Ayant même pris d'eux des lettres pour les frères de Damas, j'y allai, dans le dessein d'amener prisonniers à Jérusalem ceux de cette même secte qui étoient là, afin qu'ils fussent punis.

6. Mais il arriva que comme j'étois en chemin, et que j'approchois de Damas vers l'heure de midi, je fus environné tout d'un coup et frappé d'une grande lumière qui venoit du ciel ;

7. Et étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me disoit : Saül, Saül, pourquoi me persécutez-vous ?

8. Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur ? Je suis, me dit-il, Jésus de Nazareth, que vous persécutez.

† 3. Voyez la Dissertation sur les écoles des Hébreux, tom. xi. Ibid. Gr. pour Dieu.

† 5. Gr. autr. avec tout le sénat.

Supr. viii. 3.

Supr. ix. 2.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

9. Ceux qui étoient avec moi, virent bien la lumière, *et en furent effrayés ;* " mais ils n'entendirent point assez distinctement la voix de celui qui me parloit, pour savoir ce qu'il me disoit. "

10. Alors je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me répondit : Levez-vous, et allez à Damas ; et on vous dira là tout ce que vous devez faire.

11. Et comme le grand éclat de cette lumière m'avoit ôté l'usage de la vue, ceux qui étoient avec moi, me prirent par la main, et me menèrent à Damas.

12. Or, il y avoit à Damas un homme pieux" selon la loi, nommé Ananie, à la vertu duquel tous les Juifs qui y demeuroient, rendoient un témoignage avantageux.

13. Il vint me trouver ; et s'approchant de moi, il me dit : Mon frère Saul, recouvrez la vue. Au même instant *je vis, et je le regardai.*

14. Il me dit ensuite : Le Dieu de nos pères vous a prédestiné pour connoître sa volonté, pour voir le Juste, et pour entendre les paroles de sa bouche, *afin que vous soyez un témoin de sa résurrection.*

15. Car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes, de ce que vous avez vu et entendu *en venant ici.*

16. Qu'attendez-vous donc ? Levez-vous, et recevez le baptême ; et

Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris.

9. Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus qui loquebatur mecum.

10. Et dixi : Quid faciam, Domine ? Dominus autem dixit ad me : Surgens vade Damascum : et ibi tibi dicetur de omnibus quæ te oporteat facere.

11. Et cum non viderem præ claritate luminis illius, ad manum deductus a comitibus, veni Damascum.

12. Ananias autem quidam, vir secundum legem testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis,

13. Veniens ad me, et adstans, dixit mihi : Saule frater, respice. Et ego eadem hora respexi in eum.

14. At ille dixit : Deus patrum nostrorum præordinavit te, ut cognosceres voluntatem ejus, et videres Justum, et audires vocem ex ore ejus :

15. Quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quæ vidisti et audisti

16. Et nunc quid moraris ? Exurge, et

ψ 9. Le grec exprime ces mots.

Ibid. Voyez au chap. ix. ψ 7.

ψ 12. Ce mot est dans le grec.

baptizare, et ablucata tua, invocato nomine ipsius.

lavez vos péchés, en invoquant le nom du Seigneur, *que vous avez persécuté. J'obéis; et je commençai dès lors à publier sa gloire et sa divinité.*

An de l'ère chr. vulg. 58.

17. Factum est autem revertenti mihi in Jerusalem, et oranti in templo, fieri me in stupore mentis,

17. Or, il arriva qu'étant revenu depuis à Jérusalem, lorsque j'étois en prière dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit, "

18. Et videre illum dicentem mihi: Festina, et exi velociter ex Jerusalem, quoniam non recipient testimonium tuum de me.

18. Et je le vis qui me dit: Hâtez-vous, et sortez promptement de Jérusalem, car ils ne recevront point le témoignage que vous leur rendrez de moi.

19. Etego dixi: Domine, ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem, et cædens per synagogas eos qui credebant in te:

19. Je lui répondis: Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'étoit moi qui mettois en prison, et qui faisois fouetter dans les synagogues ceux qui croyoient en vous;

Supr. viii. 3.

20. Et cum fundetur sanguis Stephani testis tui, ego astabam, et consentiebam, et cæstodiebam vestimenta interficientium illum.

20. Et que, lorsqu'on répandoit le sang de votre martyr Etienne, j'étois présent, et je consentois à sa mort; et je gardois les vêtemens de ceux qui le lapidoient.

Supr. vii. 57.

21. Et dixit ad me: Vade, quoniam ego in nationes longe mittam te.

21. Mais il me dit: Allez-vous-en, car je vous enverrai bien loin vers les gentils.

22. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, et levaverunt vocem suam, dicentes: Tolle de terra hujusmodi: non enim fas est eum vivere.

22. Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot; mais alors ils élevèrent leurs voix, et crièrent: Otez du monde ce méchant homme, car ce seroit un crime" de le laisser vivre.

23. Vociferantibus autem eis, et projicientibus vestimenta sua, et pulverem jactantibus in aerem,

23. Et comme ils crioient, et jetoient leurs manteaux à terre, et faisoient voler la poussière en l'air, *marquant par tous ces mouvemens leur extrême fureur,*

† 17. Gr. litt. une extase.

† 22. Gr. litt. il ne convient pas.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

24. Le tribun le fit mener dans la forteresse, et commanda qu'on lui donnât la question en le fouettant, pour tirer de sa bouche ce qui les faisoit crier ainsi contre lui.

25. Mais quand on l'eut attaché *au poteau* avec des courroies, " Paul dit au centenier qui étoit présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, et qui n'a point été condamné ?

26. Le centenier ayant entendu ces paroles, alla trouver le tribun, et lui dit : Que pensez-vous faire ? car cet homme est citoyen romain.

27. Le tribun aussitôt vint à Paul, et lui dit : Etes-vous citoyen romain ? Paul lui répondit : Oui, *je le suis*.

28. Le tribun lui repartit : Il m'en a coûté bien de l'argent pour acquérir ce droit-là. Et moi, dit Paul, je l'ai par ma naissance même.

29. En même temps, ceux qui devoient lui donner la question se retirèrent : et le tribun eut peur, voyant que Paul étoit citoyen romain, et qu'il l'avoit fait lier.

30. Le lendemain voulant savoir exactement de quoi les Juifs l'accusoient, il lui fit ôter ses chaînes ; et ayant ordonné que les *princes* " des prêtres et tout le conseil

24. Jussit tribunus induci eum in castra, et flagellis cædi, et torqueri eum, ut sciret propter quam causam sic acclamarent ei.

25. Et cum astrinxissent eum loris, dicit astanti sibi centurioni Paulus : Si hominem romanum et indemnatum licet vobis flagellare ?

26. Quo audito, centurio accessit ad tribunum, et nuntiavit ei, dicens : Quid acturus es ? hic enim homo civis romanus est.

27. Accedens autem tribunus, dixit illi : Dic mihi si tu Romanus es ? At ille dixit : Etiam.

28. Et respondit tribunus : Ego multa summa civilitatem hanc consecutus sum. Et Paulus ait : Ego autem et natus sum.

29. Protinus ergo discesserunt ab illo, qui eum torturi erant : tribunus quoque timuit, postquam rescivit quia civis romanus esset, et quia alligasset eum.

30. Postera autem die, volens scire diligentius qua ex causa accusaretur a Judæis, solvit eum, et jussit

ÿ 25. Gr. litt. Quand on l'eut étendu *par terre*, lié avec des courroies. Voyez la *Dissertation sur les supplices*, tom. III.

ÿ 30. C'est ainsi que l'exprime le grec, qui pourroit se traduire : et ayant fait venir les princes des prêtres, et tout le conseil, il amena, etc.

sacerdotes convenire ,  
et omne concilium , et  
producens Paulum ,  
statuit inter illos.

s'assemblaient, il amena Paul, et  
le présenta devant eux.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

## CHAPITRE XXIII.

Paul se justifie devant le conseil. Il reçoit un soufflet par l'ordre du grand-prêtre. Il divise les pharisiens d'avec les sadducéens. Jésus-Christ lui apparaît. Il découvre une conjuration contre sa vie. Il est envoyé au gouverneur Félix.

1. INTENDENS autem  
in concilium Paulus ,  
ait : Viri fratres , ego  
omni conscientia bona  
conversatus sum ante  
Deum usque in hodie-  
num diem.

2. Princeps autem  
sacerdotum Ananias  
præcepit astantibus si-  
bi percutere os ejus.

3. Tunc Paulus dixit  
ad eum : Percutiet te  
Deus , paries dealbate :  
et tu sedens judicas me  
secundum legem , et  
contra legem jubes me  
percuti.

4. Et qui astant ,  
dixerunt : Summum  
sacerdotem Dei maledi-  
cicis ?

5. Dixit autem Pau-  
lus : Nesciebam , fra-  
tres , quia princeps est  
sacerdotum . Scriptum  
est enim : Principem  
populi tui non maledi-  
ces.

1. ALORS Paul regardant le conseil  
*avec un œil ferme et assuré* , " leur  
dit : Mes frères , jusqu'à cette heure  
je me suis conduit devant Dieu  
avec toute la droiture d'une bonne  
conscience.

2. En même temps , Ananie  
grand-prêtre commanda à ceux qui  
étoient près de lui , de le frapper sur  
le visage , *pour le punir de son im-  
pudence.*

3. Alors Paul lui dit : Dieu vous  
frappera vous-même , muraille blan-  
chie , *hypocrite que vous êtes.*  
Quoi ! vous êtes assis ici pour me  
juger selon la loi ; et cependant ,  
contre la loi , vous commandez qu'on  
me frappe ?

4. Ceux qui étoient présents , dirent  
à Paul : Osez-vous bien maudire  
*ainsi* le grand-prêtre de Dieu ?

5. Paul leur répondit : Je ne sa-  
vois pas , mes frères , que c'étoit le  
grand-prêtre . Car il est écrit : Vous  
ne maudirez point le prince de votre  
peuple.

\* 1. C'est pour rendre toute la force de l'expression du texte.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

6. Or, Paul sachant qu'une partie de ceux qui étoient là, étoient sadducéens et l'autre pharisiens, il s'écria dans l'assemblée: Mes frères, je suis pharisien, et fils de pharisien; " et c'est à cause de l'espérance d'une autre vie, et de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner.

Phil. III. 5.

7. Dès qu'il eut dit ces paroles, il s'émut une dissension entre les pharisiens et les sadducéens; et l'assemblée fut divisée; "

Matt. XXII.  
23.

8. Car les sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit; au lieu que les pharisiens reconnoissent l'un et l'autre. "

9. Il s'éleva donc sur cela un grand bruit; et quelques-uns des pharisiens" contestoient, en disant: Nous ne trouvons point de mal en cet homme; que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui auroit point parlé? " Ne combattons point contre Dieu, qui peut sans doute ressusciter les morts, et le lui avoir révélé.

10. Comme le tumulte s'augmentoît, le tribun craignant que Paul ne fût mis en pièces par ces gens-là, et qu'on ne le rendît responsable de sa mort, commanda qu'on fit venir des soldats qui l'enlevassent d'entre leurs mains, et le menassent dans la forteresse.

6. Sciens autem Paulus, quia una pars esset sadducæorum, et altera pharisæorum, exclamavit in concilio: Viri fratres, ego pharisæus sum, filius pharisæorum, de sp̄e et resurrectione mortuorum ego judicor.

7. Et cum hæc dixisset, facta est dissensio inter pharisæos et sadducæos, et soluta est multitudo.

8. Sadducæi enim dicunt non esse resurrectionem, neque angelum, neque spiritum: pharisæi autem utraque confitentur.

9. Factus est autem clamor magnus. Et surgentes quidam pharisæorum, pugnabant, dicentes: Nihil mali invenimus in homine isto: quid si spiritus locutus est ei, aut angelus?

10. Et cum magna dissensio facta esset, timens tribunus ne discerperetur Paulus ab ipsis, jussit milites descendere, et rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in castra.

‡ 6. C'est ainsi que porte le grec imprimé.

‡ 7. C'est le sens du grec.

‡ 8. Voyez la *Dissertation sur les sectes des Juifs*, tom. XIX.

‡ 9. Gr. les scribes ou docteurs de la loi du parti des pharisiens.

*Ibid.* Gr. litt. Si un esprit ou un ange lui a parlé, ne combattons point contre Dieu.

11. *Sequenti autem nocte, assistens ei Dominus, ait : Constans esto : sicut enim testificatus es de me in Jerusalem, sic te oportet et Romæ testificari.*

12. *Facta autem die collegerunt se quidam ex Judæis, et devoverunt se, dicentes, neque manducaturos, neque bibituros, donec occiderent Paulum.*

13. *Erant autem plus quam quadraginta viri, qui hanc conjurationem fecerant.*

14. *Qui accesserunt ad principes sacerdotum et seniores, et dixerunt : Devotione devovimus nos nihil gustaturos, donec occidamus Paulum.*

15. *Nunc ergo vos notum facite tribuno cum concilio, ut producat illum ad vos, tanquam aliquid certius cognituri de eo. Nos vero prius quam appropiet, parati sumus interficere illum.*

16. *Quod cum audisset filius sororis Pauli insidias, venit, et intravit in castra, nuntiavitque Paulo.*

17. *Vocans autem Paulus ad se unum ex centurionibus, ait : Adolescentem hunc perduc ad tribunum, ha-*

11. *La nuit suivante, le Seigneur se présenta à lui, et lui dit : Paul, ayez bon courage ; car comme vous m'avez rendu témoignage dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome.*

12. *Le jour étant venu, quelques Juifs s'étant ligués, firent vœu, avec serment et imprécation " contre eux-mêmes, de ne boire ni manger qu'ils n'eussent tué Paul.*

13. *Ils étoient plus de quarante qui avoient fait cette conjuration.*

14. *Et ils vinrent se présenter aux princes des prêtres et aux sénateurs, et ils leur dirent : Nous avons fait vœu, avec de grandes imprécations " contre nous-mêmes, de ne point manger que nous n'ayons tué Paul.*

15. *Vous n'avez donc qu'à faire savoir de la part du conseil au tribun, que vous le priez de faire amener demain " Paul devant vous, comme pour connoître plus particulièrement de son affaire ; et nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.*

16. *Mais le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conspiration, entra dans la forteresse, et le dit à Paul.*

17. *Paul ayant appelé un des centeniers, lui dit : Je vous prie de mener ce jeune homme au tribun, car il a quelque chose à lui dire.*

ψ 12. et 14. C'est le sens du grec.

ψ 15. Ce mot est dans le grec.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

18. Le centenier prit aussitôt le jeune homme avec lui, et le mena au tribun, auquel il dit : Paul le prisonnier m'a prié de vous amener ce jeune homme, qui a quelque avis à vous donner.

19. Le tribun le prenant par la main, et l'ayant tiré à part, lui demanda : Qu'avez-vous à me dire ?

20. Ce jeune homme lui dit : Les Juifs ont résolu ensemble de vous prier que demain vous envoyiez Paul dans leur assemblée, comme s'ils vouloient connoître plus exactement de son affaire.

21. Mais ne consentez pas à leur demande, car plus de quarante hommes d'entre eux doivent lui dresser des embûches, ayant fait vœu, avec de grands sermens, de ne boire ni manger qu'ils ne l'aient tué ; et ils sont déjà tout préparés, attendant *seulement* que vous leur ayez accordé ce qu'ils désirent.

22. Le tribun ayant entendu cela, renvoya le jeune homme, et lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis.

23. Et ayant appelé deux centeniers, il leur dit : Tenez prêts, dès la troisième heure de la nuit, deux cents soldats, soixante-dix cavaliers,

bet enim aliquid indicare illi.

18. Et ille quidem assumens eum, duxit ad tribunum; et ait : Vinctus Paulus rogavit me hunc adolescentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi.

19. Apprehendens autem tribunus manum illius, secessit cum eo seorsum, et interrogavit illum : Quid est, quod habes indicare mihi ?

20. Ille autem dixit : Judæis convenit rogare te, ut crastina die producas Paulum in concilium, quasi aliquid certius inquisituri sint de illo :

21. Tu vero ne credideris illis, insidiantur enim ei ex eis viri amplius quam quadraginta, qui se devoverunt non manducare, neque bibere, donec interficiant eum, et nunc parati sunt expectantes promissum tuum.

22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens, ne cui loqueretur, quoniam hæc nota sibi fecisset.

23. Et vocatis duobus centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos, ut eant

‡ 21. Litt. promis.

‡ 23. C'est-à-dire le milieu de l'intervalle entre le coucher du soleil et minuit.

usque Cæsaream, et equites septuaginta, et lancearios ducentos, a tertia hora noctis :

24. Et jumenta præparate, ut imponentes Paulum, saluum perducerent ad Felicem præsidem.

25. ( Timuit enim ne forte raperent eum Judæi, et occiderent, et ipse postea calumniam sustineret, tamquam accepturus pecuniam ) :

26. Scribens epistolam continentem hæc : CLAUDIUS Lysias optimo præsidii Felici, salutem.

27. Virum hunc comprehensum a Judæis, et incipientem interfici ab eis, superveniens cum exercitu, eripui, cognito quia Romanus est :

28. Volensque scire causam quam objiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum.

29. Quem inveni accusari de quæstionibus legis ipsorum, nihil vero dignum morte aut vinculis habentem criminis.

30. Et cum mihi perlatum esset de insidiis, quas paraverant illi, misi eum ad te, denuntians et accusa-

et deux cents lances " pour aller jusqu'à Césarée.

24. Il leur ordonna aussi d'avoir des chevaux pour monter Paul, et le mener sûrement au gouverneur Félix.

25. Car il eut peur que les Juifs ne l'enlevassent, et ne le tuassent ; et qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçu d'eux de l'argent pour le leur livrer. "

26. Il écrivit en même temps à Félix en ces termes : CLAUDE Lysias, au très-excellent " gouverneur Félix, salut :

27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, j'y arrivai avec des soldats, et le tirai de leurs mains, ayant su qu'il étoit citoyen romain.

28. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusoient, je le menai en leur conseil.

29. Je trouvai qu'il n'étoit accusé que de certaines choses qui regardent leur loi, sans qu'il y eût en lui aucun crime qui fût digne de mort ou de prison.

30. Et sur l'avis qu'on m'a donné d'une entreprise que les Juifs avoient formée pour le tuer, je vous l'ai envoyé à l'heure même ; " ayant aussi commandé à ses accusateurs

An de l'ère chr. vulg. 58.

‡ 23. C'est-à-dire deux cents soldats armés de lances.

‡ 25. Ce verset n'est pas dans le grec.

‡ 26. Gr. au très-puissant.

‡ 30. Le grec l'exprime.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

d'aller proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc, pour exécuter l'ordre qu'ils avoient reçu, prirent Paul avec eux, et le menèrent la nuit à Antipatride; "

32. Et le lendemain, ils s'en retournèrent à la forteresse, l'ayant laissé entre les mains des cavaliers,

33. Qui étant arrivés à Césarée, rendirent la lettre au gouverneur, et lui présentèrent Paul.

34. Le gouverneur l'ayant lue, s'enquit de quelle province étoit Paul: et ayant appris qu'il étoit de Cilicie,

35. Il lui dit: Je vous entendrai quand vos accusateurs seront venus. Et il commanda qu'on le gardât au palais d'Hérode. "

‡ 31. Ville située entre Joppé et Césarée, sur le chemin de Jérusalem à cette dernière ville.

‡ 35. Litt. au prétoire d'Hérode, palais bâti par Hérode-le-Grand, et dans lequel les gouverneurs avoient pris leur logement.

## CHAPITRE XXIV.

Paul accusé devant Félix. Il se défend. Il demeure prisonnier. Félix étant avec Drusille, fait venir Paul; Félix est effrayé par le discours de Paul. Festus succède à Félix, qui laisse Paul en prison.

1. CINQ jours après, Ananie grand-prêtre descendit à Césarée, avec quelques sénateurs *juifs*, et un orateur nommé Tertulle, qui se rendirent accusateurs " de Paul devant le gouverneur.

‡ 1. C'est le sens du grec.

toribus, ut dicant apud te. Vale.

31. Milites ergo secundum præceptum sibi, assumens Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem.

32. Et postera die, dimissis equitibus, ut cum eo irent, reversi sunt ad castra:

33. Qui cum venissent Cæsaream, et tradidissent epistolam præsidi, statuerunt ante illum et Paulum.

34. Cum legisset autem, et interrogasset de qua provincia esset, et cognoscens quia de Cilicia:

35. Audiam te, inquit, cum accusatoribus tui venerint. Jussitque in prætorio Herodis custodiri eum.

qui adierunt præsidem adversus Paulum.

2. Et citato Paulo, cœpit accusare Tertullus, dicens : Cum in multa pace agamus per te, et multa corrigantur per tuam providentiam,

3. Semper et ubique suscipimus, optime Felix, cum omni gratiarum actione.

4. Ne diutius autem te protraham, oro, breviter audias nos pro tua clementia.

5. Invenimus hunc hominem pestiferum, et concitantem seditioes omnibus Judæis in universo orbe, et auctorem seditiois sectæ Nazarenorum :

6. Qui etiam templum violare conatus est : quem et apprehensum voluimus secundum legem nostram judicare.

7. Superveniens autem tribunus Lysias, cum vi magna eripuit eum de manibus nostris,

8. Jubens accusatores ejus ad te venire : a quo poteris ipse judicans, de omnibus istis cognoscere, de qui-

2. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença de l'accuser en ces termes : Comme c'est par vous, très-excellent " Félix, que nous jouissons d'une profonde paix, et que plusieurs choses utiles à ce peuple ont été établies " par votre sage prévoyance,

3. Nous le ressentons en tout temps et en tous lieux, et nous vous en rendons toutes sortes d'actions de grâces.

4. Mais pour ne pas vous arrêter plus long-temps, je vous prie d'écouter avec votre équité ordinaire ce que nous avons à vous dire en peu de paroles.

5. Nous avons trouvé cet homme, qui est une peste publique, et qui met dans tout l'univers la division, et le trouble parmi tous les Juifs; il est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens, "

6. Et il a même tenté de profaner le temple; de sorte que nous nous étions saisis de lui, et le voulions juger selon notre loi.

7. Mais le tribun Lysias étant survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence,

8. Ordonnant que ses accusateurs viendroient comparoître devant vous. *Les voici prêts à soutenir les faits que je viens d'avancer; qui sont d'ailleurs si constans, que*

ÿ 2. Gr. très-puissant.

*Ibid.* C'est le sens du grec.

ÿ 5. Gr. autr. le chef de la secte des Nazaréens : c'est-à-dire des Chrétiens désignés alors sous ce nom.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

*l'accusé même ne sauroit les nier. Et ainsi vous pourrez vous-même, en l'interrogeant, " reconnoître la vérité des choses dont nous l'accusons.*

9. Les Juifs ajoutèrent que tout cela étoit véritable.

10. Mais le gouverneur ayant fait signe à Paul de parler, il le fit de cette sorte : J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sais qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province.

11. Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jérusalem, pour adorer Dieu, et non pas pour y exciter la trouble et la division, comme on vient de le dire ;

12. Et en effet, ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues,

13. Soit dans la ville; et ils ne sauroient prouver aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.

14. Il est vrai, et je le reconnois devant vous, que, selon cette secte qu'ils appellent hérésie, " je sers le Dieu de nos pères, " croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi et dans les prophètes ;

15. Espérant en Dieu, comme ils espèrent eux-mêmes, que tous les

hus nos accusamus eum.

9. Adjecerunt autem et Judæi, dicentes hæc ita se habere.

10. Respondit autem Paulus (annuente sibi præside dicere) : Ex multis annis te esse judicem genti huic sciens, bono animo pro me satisfaciam.

11. Potes enim cognoscere quia non plus sunt mihi dies quam duodecim, quæ ascendi adorare in Jerusalem :

12. Et neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in synagogis,

13. Neque in civitate : neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant.

14. Confiteor autem hoc tibi, quod secundum sectam quam dicunt hæresim, sic deservio Patri et Deo meo, credens omnibus quæ in lege et prophetis scripta sunt :

15. Spem habens in Deum quam et hi ipsi

‡ 8. C'est le sens du grec.

‡ 14. Gr. autr. cette voie qu'ils appellent secte. C'est la même expression que ci-dessus au ‡ 5. et ci-après, xxvi. 5.

*Ibid.* C'est le sens du grec. Quelques exemplaires même latins portent dans le même sens : *Patri Deo.*

expectant, resurrectionem futuram justorum et iniquorum.

16. In hoc et ipse studeo sine offendiculo conscientiam habere ad Deum et ad homines semper.

17. Post annos autem plures, eleemosynas facturum in gentem meam, veni, et oblationes et vota.

18. In quibus invenerunt me purificatum in templo, non cum turba, neque cum tumultu.

19. Quidam autem ex Asia Judæi, quos oportebat apud te præsto esse, et accusare si quid haberent adversum me :

20. Aut hi ipsi dicant, si quid invenerunt in me iniquitatis, cum stem in concilio :

21. Nisi de una hac solummodo voce, qua clamavi inter eos stans: Quoniam de resurrectione mortuorum ego judicor hodie a vobis.

22. Distulit autem illos Felix, certissime

hommes justes ou injustes ressusciteront un jour.

16. C'est pourquoi je travaille sans cesse à conserver ma conscience exempte de reproche devant Dieu et devant les hommes, *bien loin de vouloir la souiller par les crimes dont on m'accuse.*

17. Mais *ce qui prouve clairement mon innocence, c'est qu'après avoir été absent de Jérusalem pendant plusieurs années, j'y suis revenu pour faire des aumônes à ceux de ma nation, et rendre à Dieu mes offrandes et mes vœux.*

18. Et lorsque j'étois encore dans ces exercices de religion, ils m'ont trouvé purifié, dans le temple, sans amas de peuple, ni tumulte.

19. Or, *ceux qui m'y ont trouvé sont* quelques Juifs d'Asie, qui devoient comparoitre devant vous, et se rendre *mes* accusateurs, s'ils avoient quelque chose à dire contre moi, *puisqu'ils sont eux qui m'ont arrêté.*

20. Mais que ceux-ci mêmes déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quoi que ce soit, lorsque j'ai comparu dans leur assemblée;

21. Si ce n'est qu'on veuille me faire un crime de cette parole que j'ai dite hautement en leur présence: C'est à cause de la résurrection des morts, que vous voulez me condamner aujourd'hui.

22. Félix ayant entendu tous ces discours, *et* voulant être encore

‡ 17. Ce dernier mot n'est pas dans le grec.

‡ 19. C'est le sens du grec, qui construit ainsi ces deux versets: Et lorsque j'étois, etc., quelques Juifs d'Asie m'ont trouvé, etc. Ceux-là devoient comparoitre, etc.

‡ 20. C'est le sens du grec.

‡ 22. Gr. autr. Félix ayant entendu tous ces discours, les remit à une autre fois, en disant: Lorsque le tribun Lysias sera venu, et que je serai plus exactement informé de cette voie, ou de cette secte, je vous écouterai de nouveau.

An de l'ère chr. vulg. 58.

Supr. xxiii. 6.

An de l'ère  
chr. vulg.  
58.

plus exactement informé de quoi il s'agissoit, les remit à une autre fois, et leur dit : Lorsque le tribun Lysias sera venu *de Jérusalem*, je vous écouterai *de nouveau*.

23. Il ordonna ensuite au centenier de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, " et sans empêcher qu'aucun des siens ne le servit, *et ne le visitât*. "

24. Quelques jours après, Félix étant revenu à *Césarée* avec Drusille sa femme, qui étoit Juive, fit venir Paul; et il écouta ce qu'il lui dit de la foi en Jésus-Christ.

25. Mais comme Paul lui parloit de la justice, de la chasteté et du jugement à venir, Félix en fut effrayé, et lui dit : *C'est assez pour cette heure; retirez-vous: quand j'aurai le temps, je vous manderai*.

26. Et parce qu'il espéroit que Paul lui donneroit de l'argent, *afin qu'il le mit en liberté*, " il Penvoyoit querir souvent, et s'entretenoit avec lui, *pour lui donner lieu de lui en offrir*.

27. Deux ans s'étant passés *ainsi*, Félix eut pour successeur Porcius Festus; et voulant obliger les Juifs *qu'il avoit irrité par ses violences*, il laissa Paul en prison.

sciens de via hac, dicens : Cum tribunus Lysias descenderit, audiam vos.

23. Jussitque centurioni custodire eum, et habere requiem, nec quemquam de suis prohibere ministrare ei.

24. Post aliquot autem dies, veniens Felix cum Drusilla uxore sua, quæ erat Judæa, vocavit Paulum, et audivit ab eo fidem quæ est in Christum Jesum.

25. Disputante autem illo de justitia et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix, respondit: Quod nunc attinet, vade: tempore autem opportuno accersam te.

26. Simul et sperans, quod pecunia ei daretur a Paulo, propter quod et frequenter accersens eum, loquebatur cum eo.

27. Biennio autem expleto, accepit successorem Felix Portium Festum. Volens autem gratiam præstare Judæis Felix, reliquit Paulum vinc-

‡ 25. C'est le sens du grec.

Ibid. Le grec ajoute ces mots.

‡ 26. Ces mots sont dans le grec.

## CHAPITRE XXV.

Les Juifs accusent Paul devant Festus. Paul se défend devant Festus, et appelle à César. Agrippa et Bérénice viennent à Césarée. Agrippa veut voir Paul. Festus fait venir Paul devant Agrippa.

1. Festus ergo cum venisset in provinciam, post triduum ascendit Jerosolymam a Cæsarea.

2. Adieruntque eum principes sacerdotum et primi Judæorum, adversus Paulum : et rogabant eum,

3. Postulantes gratiam adversus eum, ut juberet perduci eum in Jerusalem, insidias tendentes, ut interficerent eum in via.

4. Festus autem respondit, servari Paulum in Cæsarea : se autem maturius profecturum.

5. Qui ergo in vobis, ait, potentes sunt, descendentes simul, si quod est in viro crimen, accusent eum.

6. Demoratus autem inter eos dies non amplius quam octo aut decem, descendit Cæsaream, et altera die sedit pro tribunali, et jussit Paulum adduci.

1. FESTUS donc étant arrivé dans la province, vint trois jours après de Césarée à Jérusalem.

2. Et les princes des prêtres avec les premiers d'entre les Juifs, vinrent le trouver pour accuser " Paul devant lui ;

3. Et ils lui demandoient comme une grace qu'il le fit venir à Jérusalem, leur dessein étant de le faire assassiner par des gens qu'ils avoient disposés sur le chemin.

4. Mais Festus leur répondit que Paul étoit en prison à Césarée, où il iroit dans peu de jours.

5. Que les principaux donc d'entre vous, " leur dit-il, y viennent avec moi ; et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.

6. N'ayant pas demeuré à Jérusalem plus de huit ou dix jours, " il s'en retourna à Césarée ; et le lendemain, s'étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

‡ 2. C'est le sens du grec.

‡ 5. Gr. austr. Que ceux d'entre vous, qui peuvent l'accuser, leur dit-il, etc.

‡ 6. Le grec imprimé porte : plus de dix jours ; d'autres exemplaires, plus de huit jours ; d'autres, plus de huit ou dix jours.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

7. Et comme on l'eut amené, les Juifs qui étoient venus de Jérusalem, l'environnèrent, l'accusant de plusieurs grands crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve.

8. Et Paul se défendoit, en disant : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9. Mais Festus étant bien aise de favoriser les Juifs, dit à Paul : Voulez-vous venir à Jérusalem, et y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse ?

10. Paul lui répondit : Me voici devant le tribunal de César ; c'est là qu'il faut que je sois jugé : je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien.

11. S'il se trouve que je leur aie fait quelque tort, ou que j'aie commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, nul ne peut me livrer à eux : j'appelle à César.

12. Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : Vous avez appelé à César ? vous irez devant César.

13. Quelques jours après, le roi Agrippa et sa sœur Bérénice vinrent à Césarée pour saluer Festus.

† 13. Agrippa avoit été d'abord roi de Chalcide, et étoit alors roi de la Trachonite. Il étoit fils de cet Agrippa roi de Judée, qui avoit fait mourir saint Jacques. *Supr.* XII. 1.

7. Qui cum perductus esset, circumsteterunt eum, qui ab Hierosolyma descenderant Judæi, multas et graves causas objicientes, quas non poterant probare,

8. Paulo rationem reddente : Quoniam neque in legem Judæorum, neque in templum, neque in Cæsarem quidquam peccavi.

9. Festus autem volens gratiam præstare Judæis, respondens Paulo, dixit : Vis Hierosolymam ascendere, et ibi de his judicari apud me ?

10. Dixit autem Paulus : Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari : Judæis non nocui, sicut tu melius nosti.

11. Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuso mori : si vero nihil est eorum quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare : Cæsarem appello.

12. Tunc Festus cum concilio locutus, respondit : Cæsarem appellasti ? ad Cæsarem ibis.

13. Et cum dies aliquot transacti essent, Agrippa rex et Bernice descenderunt Cæsa-

ream, ad salutandum Festum.

14. Et cum dies plures ibi demorarentur, Festus regi indicavit de Paulo, dicens : Vir quidam est derelictus a Felice vincetus,

15. De quo, cum essem Jerosolymis, adierunt me principes sacerdotum, et seniores Judæorum, postulantes adversus illum damnationem.

16. Ad quos respondi : Quia non est Romanis consuetudo dampnare aliquem hominiam, prius quam is qui accusatur, præsentibus habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina.

17. Cum ergo huc convenissent, sine ulla dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci virum.

18. De quo, cum stetissent accusatores, nullam causam deferebant, de quibus ego suspicabar malum.

19. Quæstiones vero quasdam de sua superstitione habebant adversus eum, et de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere.

14. Et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus entretint le roi de l'affaire de Paul, en lui disant : Il y a ici un homme que Félix a laissé prisonnier,

15. Que les princes des prêtres et les sénateurs des Juifs vinrent accuser " devant moi, lorsque j'étois à Jérusalem, me demandant que je le condamnasse à mort.

16. Mais je leur répondis que ce n'étoit point la coutume des Romains, de condamner un homme " avant que l'accusé ait ses accusateurs présents devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

17. Après qu'ils furent venus ici, je m'assis dès le lendemain sur le tribunal, ne voulant point différer cette affaire; et j'ordonnai que cet homme fût amené.

18. Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je le soupçonnois. "

19. Ils avoient seulement quelques disputes avec lui touchant leur superstition, et touchant un certain Jésus mort, que Paul assuroit être vivant.

‡ 15. C'est le sens du grec.

‡ 16. Gr. austr. d'abandonner un homme à ses ennemis, pour le faire mourir.

‡ 18. Gr. austr. dont je m'étois attendu qu'ils l'accuseroient.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

20. Ne sachant donc quelle résolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jérusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusoit.

21. Mais Paul en ayant appelé, et voulant que sa cause fût réservée à la connoissance d'Auguste, " j'ai ordonné qu'on le gardât, jusqu'à ce que je l'envoyasse à César.

22. Agrippa dit à Festus : Il y a déjà du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendrez demain, répondit Festus.

23. Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe; et étant entrés dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.

24. Et Festus prenant la parole : O roi Agrippa, dit-il, et vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel tout le peuple juif est venu me trouver à Jérusalem, *et ici*, " demandant *sa mort*, et criant qu'il ne falloit pas le laisser vivre plus longtemps.

25. Pour moi, j'ai reconnu qu'il n'a rien fait qui méritât la mort. *Ainsi j'aurois pu l'absoudre*; mais comme il a appelé lui-même à Auguste, je me suis déterminé à l'y envoyer.

‡ 21. C'est-à-dire de l'empereur Néron. *Auguste* est un nom qui devient commun aux empereurs romains, de même que celui de *César*.

‡ 24. Le grec ajoute ce mot.

20. Hæsitans autem ego de hujusmodi quæstione, dicebam si vellet ire Jerosolymam, et ibi judicari de istis.

21. Paulo autem appellante, ut servaretur ad Augusti cognitionem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

22. Agrippa autem dixit ad Festum : Volebam et ipse hominem audire. Cras, inquit, audies eum.

23. Altera autem die, cum venisset Agrippa, et Bernice, cum multa ambitione, et introissent in auditorium cum tribunis et viris principalibus civitatis, jubente Festo, adductus est Paulus :

24. Et dicit Festus : Agrippa rex, et omnes qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc de quo omnis multitudo Judæorum interpellavit me Jerosolymis, petentes et acclamantes, non oportere eum vivere amplius.

25. Ego vero comperinihil dignum morte eum admisisse : ipso autem hoc appellante ad Augustum, judicavi mittere.

26. De quo quid certum scribam domino, non habeo : propter quod produxi eum ad vos, et maxime ad te, rex Agrippa, ut interrogatione facta, habeam quid scribam.

27. Sine ratione enim mihi videtur mittere vincitum, et causas ejus non significare.

ÿ 26. Litt. au seigneur.

*Ibid.* Gr. autr. afin qu'après avoir examiné son affaire.

26. *Cependant* je n'ai rien de certain à écrire de lui à l'empereur ; " et c'est pour cela que je l'ai fait venir en votre présence, et surtout devant vous, ô roi Agrippa, afin qu'après l'avoir interrogé, " j'aie quelque chose à écrire ;

27. Car il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

## CHAPITRE XXVI.

Discours de Paul devant Agrippa. Festus traite Paul d'insensé. Agrippa reconnoît l'innocence de Paul.

1. AGRIPPA VERO ad Paulum ait : Permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus, extenta manu, cœpit rationem reddere :

2. De omnibus quibus accusor a Judæis, rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cum sim defensurus hodie,

3. Maxime te sciente omnia, et quæ apud Judæos sunt consuetudines et quæstiones : propter quod, obsecro, patienter me audias.

4. Et quidem vitam meam a juventute, quæ ab initio fuit in gente

1. ALORS Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussitôt étendant la main, commença sa justification de cette sorte :

2. Je m'estime heureux, ô roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent,

3. Parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coutumes des Juifs, et de toutes les questions qui sont entre eux. C'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. Premièrement, pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dans Jérusalem, parmi ceux de ma nation,

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs *pour irréprochable*;

5. Car, s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que, dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien, faisant profession de cette secte, qui est la plus approuvée et la plus exacte de notre religion.

6. Et cependant on m'oblige aujourd'hui de paraître devant des juges *comme un criminel*, parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères,

7. De laquelle nos douze tribus, qui servent Dieu nuit et jour, espèrent obtenir l'effet : c'est cette espérance, ô roi *Agrippa*, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi.

8. Vous semble-t-il donc *incroyable* que Dieu ressuscite les morts ?

9. Pour moi, j'avois cru d'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus de Nazareth.

Supr. viii. 3.

10. Et c'est ce que j'ai exécuté dans Jérusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres ; et lorsqu'on les faisoit mourir, j'y ai donné mon consentement.

11. J'ai été souvent dans toutes les synagogues, où, à force de tourmens et de supplices, je les contraignois de blasphémer le nom de Jé-

mea in Ierosolymis, noverunt omnes Judæi :

5. Præscientes me ab initio (si velint testimonium perhibere), quoniam secundum certissimam sectam nostræ religionis vixi pharisæus.

6. Et nunc in spe quæ ad patres nostros repromissionis facta est a Deo, sto judicio subjectus :

7. In quam duodecim tribus nostræ, nocte ac die deservientes, sperant devenire : de qua spe accusor a Judæis, rex.

8. Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitatur ?

9. Et ego quidem existimaveram me adversus nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere :

10. Quod et feci Ierosolymis, et multos sanctorum ego in carceribus inclusi, a principibus sacerdotum potestate accepta : et cum occiderentur, detuli sententiam.

11. Et per omnes synagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare :

‡ 5. Le grec peut se traduire ainsi : qui est la plus exacte de notre religion.

‡ 6. C'est le sens du grec : *in spe repromissionis quæ ad patres nostros facta est.*

‡ 7. Le grec le nomme.

‡ 8. Gr. litt. Quoi! vous semble-t-il incroyable, etc.

et amplius insaniens in eos, persequehar usque in exteris civitates.

12. In quibus dum irem Damascum, cum potestate et permissu principum sacerdotum,

13. Die media in via vidi, rex, de cœlo supra splendorem solis, circumfulsisse me lumen, et eos qui mecum simul erant.

14. Omnesque nos cum decidissemus in terram, audivi vocem loquentem mihi hebraica lingua : Saule, Saule, quid me persequeris ? durum est tibi contra stimulum calcitrare.

15. Ego autem dixi : Quis es, Domine ? Dominus autem dixit : Ego sum Jesus, quem tu persequeris.

16. Sed exurge, et sta super pedes tuos : ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te ministrum et testem eorum quæ vidisti, et eorum quibus apparebo tibi :

17. Eripiens te de populo et gentibus, in quas nunc ego mitto te,

18. Aperire oculos eorum, ut convertantur,

et étant transporté de fureur contre eux, je les persécutois jusque dans les villes étrangères.

12. Un jour donc où j'allois dans ce dessein à Damas, avec un pouvoir et une commission " des princes des prêtres,

13. Lorsque j'étois en chemin, ô roi, je vis, en plein midi, briller du ciel une lumière plus éclatante que celle du soleil, qui m'environna, et tous ceux qui m'accompagnoient.

14. Etant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me disoit en langue hébraïque : " Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, et de me résister.

15. Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur me dit : " Je suis Jésus que vous persécutez.

16. Mais levez-vous, et vous tenez debout ; car je vous ai apparu, afin de vous établir ministre et témoin des choses que vous avez vues, et de celles aussi que je vous montrerai, en vous apparaissant de nouveau.

17. Et je vous délivrerai des mains de ce peuple et de celles des gentils, auxquels je vous envoie maintenant,

18. Pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres

An de l'ère chr. vulg. 60.

Supr. ix. 2.

‡ 12. C'est le sens du grec.

‡ 14. On croit que dans ce discours, saint Paul parloit en grec, qui étoit alors la langue commune d'une grande partie de l'Orient.

‡ 15. Gr. litt. et il me dit.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

*de l'erreur à la lumière de l'Evangile, et de la puissance de Satan à la liberté des enfans de Dieu; et afin qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints, par la foi qu'ils auront en moi.*

19. Je ne résistai donc point, ô roi Agrippa, à la vision céleste;

Supr. xiiii et  
xv.

20. Mais j'annonçai premièrement à ceux de Damas, et ensuite dans Jérusalem, dans toute la Judée, et aux gentils, qu'ils fissent pénitence, et qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

Supr. xxi.  
31.

21. Voilà le sujet pour lequel les Juifs s'étant saisis de moi dans le temple, se sont efforcés de me tuer.

22. Mais par l'assistance que Dieu m'a donnée, j'ai subsisté jusqu'aujourd'hui, rendant témoignage de Jésus aux grands et aux petits, et ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver;

23. Savoir, que le Christ souffriroit *la mort*, et qu'il seroit le premier qui ressusciteroit d'entre les morts, *pour ne plus mourir*, et qu'il annonceroit la lumière de l'Evangile au peuple juif et aux gentils.

24. Lorsqu'il disoit ces choses pour sa justification, Festus s'écria : Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous a renversé l'esprit.

tur a tenebris ad lucem, et de potestate Satanæ ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum, et sortem inter sanctos, per fidem quæ est in me.

19. Unde, rex Agrippa, non fui incredulus cœlesti visioni :

20. Sed his qui sunt Damasci primum, et Jerosolymis, et in omnem regionem Judææ, et gentibus annuntiabam, ut pœnitentiam agerent, et converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes.

21. Hac ex causa me Judæi, cum essem in templo, comprehensum tentabant interficere.

22. Auxilio autem adjutus Dei, usque in hodiernum diem sto, testificans minori atque majori, nihil extra dicens quam ea quæ prophetæ locuti sunt futura esse, et Moyses :

23. Si passibilis Christus, si primus ex resurrectione mortuorum, lumen annuntiatorus est populo et gentibus.

24. Hæc loquente eo, et rationem redente, Festus magna voce dixit : Insanis, Paule : multæ te litteræ ad insaniam convertunt.

25. Et Paulus : Non insano (inquit), optime Feste, sed veritatis et sobrietatis verba loquor.

26. Scit enim de his rex ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror : neque enim in angulo quidquam horum gestum est.

27. Credis, rex Agrippa, prophetis ? Scio quia credis.

28. Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me christianum fieri.

29. Et Paulus : Opto apud Deum, et in modico et in magno, non tantum te, sed etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales, qualis et ego sum, exceptis vinculis his.

30. Et exsurrexit rex, et præses, et Bernice, et qui assidebant eis.

31. Et cum secessissent, loquebantur ad invicem, dicentes : Quia nihil morte aut vinculis dignum quid fecit homo iste.

32. Agrippa autem Festo dixit : Dimitti poterat homo hic, si non appellasset Cæsarem.

25. Paul lui répondit : Je ne suis point insensé, très-excellent " Festus ; au contraire, les paroles que je viens de dire, sont des paroles de vérité et de bon sens ; " *le roi peut en rendre témoignage ;*

26. Car le roi est bien informé de tout ceci ; et je parle devant lui avec d'autant plus de liberté, " que je crois qu'il n'ignore rien de ce que je dis, parce que ce ne sont pas des choses qui se soient passées en secret.

27. O roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux prophètes ? Je sais que vous y croyez.

28. Alors Agrippa dit à Paul : Il ne s'en faut guère que vous ne me persuadiez d'être chrétien.

29. Paul lui repartit : Plût à Dieu que non-seulement il ne s'en fallût guère, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous, et tous ceux qui m'écoutent présentement, ne devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens !

30. *Paul ayant dit ces paroles, " le roi, le gouverneur, Bérénice, et ceux qui étoient assis avec eux dans le conseil, se levèrent.*

31. Et s'étant retirés à part, ils délibérèrent ensemble, et dirent tous : Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort, ou la prison.

32. Et Agrippa dit à Festus : Il pourroit être renvoyé absous, s'il n'eût point appelé à César.

‡ 25. Gr. très-puissant.

*Ibid.* C'est le sens du grec.

‡ 26. C'est le sens du grec.

‡ 30. Ces mots sont dans le grec.

## CHAPITRE XXVII.

Paul est mis dans un vaisseau pour aller à Rome. Description de son voyage. Le vaisseau où il étoit, est battu d'une furieuse tempête. Dieu donne à Paul tous ceux qui étoient avec lui. Le vaisseau se brise; tous se sauvent.

An de Père  
chr. vulg.  
60.

1. APRÈS qu'il eut été résolu que Paul iroit par mer en Italie, et qu'on le mettroit avec les autres prisonniers, " entre les mains d'un centenier, de la cohorte Auguste, " nommé Jule,

1. Ur autem judicatum est navigare eum in Italiam, et tradi Paulum cum reliquis custodiis centurioni, nomine Julio, cohortis Augustæ,

2. Cor. XI. 25.

2. Nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumette, ou plutôt d'Adramytte, " ville de Mysie; et après avoir levé l'ancre, nous commençâmes à côtoyer les terres d'Asie, " ayant avec nous Aristarque Macédonien, de la ville de Thessalonique.

2. Ascendentes navem Adrumetinam, incipientes navigare circa Asiæ loca, sustulimus, perseverante nobiscum Aristarcho Macedonæ Thessalonicensi.

3. Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon; et Jule traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, et de pourvoir lui-même à ses besoins.

3. Sequenti autem die, devenimus Sidonem: humane autem tractans Julius Paulum, permisit ad amicos ire, et curam sui agere.

4. Etant partis de là, nous prîmes notre route au-dessous de Chypre, "

4. Et inde cum sustulissemus, subna-

¶ 1. Le grec lit: Après qu'il eut été résolu que nous nous embarquions pour l'Italie, on mit Paul avec quelques autres prisonniers entre les mains, etc.

*Ibid.* Le grec peut s'expliquer ainsi: d'une cohorte de la légion Auguste.

¶ 2. Le grec lit ainsi, et ce paroît être la meilleure leçon. Adrumette étoit la capitale de la province Byzacène dans l'Afrique. Adramytte étoit une ville maritime de Mysie dans l'Asie mineure. On voit ici que le vaisseau partoît non pour l'Afrique, mais pour l'Asie.

*Ibid.* Gr. et nous levâmes l'ancre, pour aller côtoyer les terres d'Asie.

¶ 4. C'est-à-dire en côtoyant au nord l'île de Chypre, située au nord-ouest de Sidon, au lieu de suivre les côtes de Syrie au nord, et des provinces de Cilicie et de Pamphylie au couchant.

vigavimus Cyprum : propterea quod essent venti contrarii.

5. Et pelagus Ciliciæ et Pamphyliæ navigantes, venimus Lystram, quæ est Lyciæ :

6. Et ibi inveniens centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam, transposuit nos in eam.

7. Et cum multis diebus tarde navigavimus, et vix devenissemus contra Gnidum, prohibente nos vento, adnavigavimus Cretæ, juxta Salmonem.

8. Et vix juxta navigantes, venimus in locum quemdam, qui vocatur Boniportus, cui juxta erat civitas Thalassa.

9. Multo autem tempore peracto, et cum jam non esset tuta navigatio, eo quod et junium jam præteritis-

parce que les vents étoient contraires.

5. Après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, " nous arrivâmes à Lystre, ou à Myre " de Lycie,

6. Où le centenier ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie qui faisoit voile pour l'Italie, nous y fit embarquer.

7. Nous allâmes fort lentement pendant plusieurs jours, et nous arrivâmes avec grande difficulté vis-à-vis de Gnide; " et parce que le vent nous empêchoit d'avancer, nous côtoyâmes l'île de Crète, passant au-dessous " près de Salmone. " ●

8. Et allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu nommé Bons-Ports, " près duquel étoit la ville de Thalasse. "

9. Mais beaucoup de temps s'étant ainsi écoulé, et la navigation devenant périlleuse, parce que la saison étoit avancée, et que le jeûne de l'expiation, qui arrivoit

‡ 5. C'est-à-dire cette portion de la Méditerranée, qui se trouve entre l'île de Chypre et les provinces de Cilicie et de Pamphylie.

*Ibid.* On connoît Lystre dans la Lycaonie, et non dans la Lycie. Mais le grec porte Myre, qui étoit en effet dans la Lycie à peu de distance de la mer, au midi de la Pamphylie.

‡ 7. On selon le grec : Gnide, ville ou promontoire d'Asie, au coin de la péninsule de la Carie, au couchant de la Lycie. Quelques-uns l'entendent de l'île du même nom, au midi de ce promontoire.

*Ibid.* C'est ce qu'exprime le grec : nous passâmes au-dessous de Crète ; c'est-à-dire qu'ils passèrent le long de la pointe orientale de cette île, au midi du promontoire ou de l'île de Gnide.

*Ibid.* Cap situé à l'orient de l'île de Crète.

‡ 8. Ou selon le grec : Beaux-Ports. Ce lieu étoit à l'extrémité septentrionale de l'île.

*Ibid.* Ou selon le grec : Lasée.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

*au mois d'octobre, " étoit déjà passé, Paul donna ce conseil " à ceux qui nous conduisoient :*

10. Mes amis, leur dit-il, je vois que la navigation va devenir très-périlleuse, non-seulement pour le vaisseau, et pour sa charge, mais aussi pour nos personnes; *je vous conseille donc de n'aller pas plus loin.*

11. Mais le centenier ajoutoit plus de foi aux avis du pilote et du maître du vaisseau, qu'à ce que disoit Paul.

12. Et comme le port n'étoit pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phénice, qui est un port de Crète, " situé au vent du couchant d'hiver et d'été, " afin d'y passer l'hiver.

13. Le vent du midi commençant à souffler doucement, ils crurent pouvoir exécuter leur dessein; et ayant levé l'ancre d'Asson, " ils côtoyèrent *le plus près qu'ils purent* l'île de Crète.

14. Mais il se leva, peu après, un vent impétueux d'entre le levant et

set, consolabatur eos Paulus,

10. Dicens eis : Viri, video quoniam cum injuria et multo damno, non solum oneris et navis, sed etiam animarum nostrarum, incipit esse navigatio.

11. Centurio autem gubernatori et nauclero magis credebat, quam his quæ a Paulo dicebantur.

12. Et cum aptus portus non esset ad hiemandum, plurimi statuerunt consilium navigare inde, si quomodo possent, devenientes Phœnicen, hiemare, portum Cretæ respicientem ad africanum et ad corum.

13. Aspirante autem austro, æstimantes propositum se tenere, cum sustulissent de Asson, legebant Cretam.

14. Non post multum autem misit se

ÿ 9. C'est le jeûne de l'expiation solennelle fixé au dix du septième mois de l'année sainte. *Levit. xvi. 29. xxiii. 27.* Ce mois répond en partie au mois de septembre, et en partie au mois d'octobre.

*Ibid.* C'est le sens du grec.

ÿ 12. Phénice étoit au midi de l'île de Crète, et au couchant de Beaux-Ports.

*Ibid.* C'est-à-dire au sud-ouest appelé en latin *africanus*, et en grec *lybs*; c'est le côté où le soleil se retire pendant l'hiver; et au nord-ouest, appelé en latin *corus*, et en grec *argestes*; c'est le côté où le soleil repasse en été.

ÿ 13. On connoit une ville de Crète, nommée *Asos*, mais elle n'étoit pas maritime. Plusieurs interprètes pensent que le grec peut signifier simplement : et ayant levé l'ancre de *Beaux-Ports*, ils côtoyèrent de près l'île de Crète.

contra ipsam ventus typhonicus, qui vocatur euroaquilo.

15. Cumque arrepta esset navis, et non posset conari in ventum, data nave flatibus, ferebamur.

16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scapham.

17. Qua sublata, adjutoriis utebantur accingentes navem, timentes ne in Syrtim inciderent, summisso vase sic ferebantur.

18. Valida autem nobis tempestate jactatis; sequenti die jactum fecerunt:

19. Et tertia die suis mahibus armamenta navis projecerunt.

le nord; " ce vent donnoit contre l'île;

15. Et comme il emportoit le vaisseau sans qu'on pût y résister, on laissa aller le vaisseau au gré du vent.

16. Nous fûmes poussés au-dessous d'une petite île appelée Cauda, " où nous pûmes à peine être maîtres de l'esquif. "

17. Mais l'ayant enfin tiré à nous, les matelots se firent aider par tout l'équipage; " et mettant tout en œuvre pour ne pas périr, ils lièrent le vaisseau avec des cordages qu'ils passèrent par-dessous; " et " comme ils craignoient d'être jetés sur des bancs de sable, " où il pourroit s'ouvrir, ils baissèrent le mât et les voiles, " afin que le vent eût moins de prise sur le vaisseau, et ils s'abandonnèrent ainsi à la mer.

18. Comme nous étions toujours fortement battus de la tempête, le jour suivant ils jetèrent les marchandises dans la mer.

19. Trois jours après, ils y jetèrent aussi de leurs propres mains les agrès de rechange, qui n'étoient

‡ 14. C'est celui qu'on appelle nord-est.

‡ 16. Ou selon le grec : Claude, située vers l'extrémité méridionale et occidentale de l'île de Crète.

*Ibid.* C'est-à-dire de la chaloupe ordinairement attachée à côté du navire.

‡ 17. Gr. autr. ils employèrent tous les secours, ils se firent aider par tout l'équipage, pour se garantir du naufrage; ils lièrent, etc.

*Ibid.* C'est le sens du grec : ils lièrent le vaisseau par-dessous.

*Ibid.* La conjonction *et* qui n'est pas exprimée dans la Vulgate, se trouve dans le grec.

*Ibid.* Litt. sur la Syrte. On entend communément sous ce nom, des bancs de sable fameux, qui sont sur les côtes d'Afrique, nommés la grande et la petite Syrte, et situés au sud-ouest de l'île de Crète. Le vent de nord-est pousoit de ce côté-là le vaisseau où étoit saint Paul.

*Ibid.* Quelques exemplaires grecs lisent : ils abaissèrent les voiles; l'abaissement du mât emporte celui des voiles.

An de l'ère chr. vulg. 60.

An de l'ère  
chr. vulg.  
604

*pas absolument nécessaires pour la manœuvre du vaisseau.*

20. Cependant ni le soleil ni les étoiles ne parurent durant plusieurs jours ; et la tempête étoit toujours si violente , que nous perdîmes toute espérance de nous sauver.

21. Mais parce qu'il y avoit longtemps que personne n'avoit mangé , Paul se leva au milieu d'eux , et leur dit : Sans doute , mes amis , vous eussiez mieux fait de me croire , et de ne point partir de Crète , pour nous épargner tant de peine , et une si grande perte.

22. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage , parce qu'il ne périra personne , et il n'y aura que le vaisseau de perdu.

23. Car cette nuit même , un ange de Dieu à qui je suis , et que je sers , m'a apparu ,

24. Et m'a dit : Paul , ne craignez point : il faut que vous comparoissiez devant César ; et je vous annonce que Dieu vous a accordé la vie de tous ceux qui sont avec vous dans le vaisseau.

25. C'est pourquoi , mes amis , ayez bon courage , car j'ai cette confiance en Dieu , que ce qui m'a été dit , arrivera.

26. Mais nous devons être jetés contre une île , où nous nous sauverons tous.

27. La quatorzième nuit , comme les vents nous pousoient de tous côtés sur la mer Adriatique , les

20. Neque autem sole , neque sideribus apparentibus per plures dies , et tempestate non exiguaimmate , jam ablata erat spes omnis salutis nostræ .

21. Et cum multa jejunatio fuisset , tunc stans Paulus in medio eorum , dixit : Oportebat quidem , o viri , audito me , non tollere a Creta , lucrique facere injuriam hanc et jacituram .

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse : amissio enim nullius animæ erit ex vobis , præterquam navis .

23. Astitit enim mihi hac nocte angelus Dei , cujus sum ego , et cui deservio ,

24. Dicens : Ne timeas , Paule ; Cæsari te oportet assistere : et ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum .

25. Propter quod bono animo estote , viri : credo enim Deo , quia sic erit , quemadmodum dictum est mihi .

26. In insulam autem quamdam oportet nos devenire .

27. Sed posteaquam quarta decima nox supervenit , naviganti-

† 27. La mer Adriatique prise dans son acception ordinaire ne s'entend que du golfe de Venise : ceux qui prétendent que l'île où saint Paul aborda

bus nobis in Adria circa mediam noctem, suspicabantur nauæ apparere sibi aliquam regionem :

28. Qui et summitentes holidem, invenerunt passus viginti : et pusillum inde separati, invenerunt passus quindecim.

29. Timentes autem ne in aspera loca incidèremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri.

30. Nautis vero quærentibus fugere de navi, cum misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent aprora anchoras extendere,

31. Dixit Paulus centurioni et militibus : Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis.

32. Tunc absciderunt milites funes scaphæ, et passi sunt eam excidere.

33. Et cum lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere cibum, dicens : Quarta decima die hodie expectantes jejuni permanetis, nihil accipientes :

matelots crurent vers le milieu de la nuit entrevoir quelque terre ; "

28. Et ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses d'eau ; " et un peu plus loin, ils en trouvèrent quinze.

29. Alors craignant que nous n'allassions donner contre quelque écueil, ils jetèrent quatre ancres de la poupe, attendant avec impatience que le jour vint.

30. Or, comme les matelots cherchoient à s'enfuir du vaisseau, et qu'ils descendoient l'esquif en mer, sous prétexte d'aller jeter des ancres du côté de la proue,

31. Paul dit au centenier et aux soldats : Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver.

32. Alors les soldats coupèrent les câbles de l'esquif, et le laissèrent tomber dans la mer.

33. Sur le point du jour, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en leur disant : Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous êtes comme à jeun, et que vous n'avez presque rien pris, attendant toujours la fin de la tempête ;

est l'île de Malte, supposent que le nom de *mer Adriatique* se prend aussi pour la mer de Sicile et la mer Ionienne, entre la Grèce et la Sicile, au nord des deux Syrtes.

¶ 27. Gr. autr. qu'ils approchoient de quelque terre.

¶ 28. C'est le sans du grec. C'est la mesure des deux bras étendus ; on la compte pour six pieds.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

34. C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture, pour pouvoir vous sauver; " car pas un de vous *ne périra*, et ne perdra un seul cheveu de sa tête.

35. Après avoir dit cela, il prit *lui-même* du pain; et ayant rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit, et commença de manger.

36. Tous les autres prirent courage à son *exemple*, et se mirent aussi à manger.

37. Or, nous étions dans le vaisseau deux cent soixante-seize personnes en tout.

38. Quand ils furent rassasiés, ils soulagèrent le vaisseau, en jetant dans la mer les vivres " *qui leur restoient*.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle terre c'étoit; mais ils aperçurent un golfe, où il y avoit un rivage; et ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau, s'ils pouvoient.

40. Ils retirèrent " donc les ancres, et lâchèrent en même temps les attaches des gouvernails; " et s'abandonnant à la mer; après avoir mis la voile de l'artimon " au vent; ils tiroient vers le rivage.

34. Propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestra: quia nullius vestrum capillus de capite peribit.

35. Et cum hæc dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium: et cum fregisset, cœpit manducare.

36. Animæ quiores autem facti omnes, et ipsi sumpserunt cibum.

37. Erasmus vero universæ animæ in naviducentæ septuaginta sex.

38. Et satiati cibo, alleviabant navem, jactantes triticum in mare.

39. Cum autem dies factus esset, terram non agnoscebant: solum vero quemdam considerabant habentem littus, in quem cogitabant, si possent, ejicere navem.

40. Et cum anchoras sustulissent, committebant se mari, simul laxantes juncturas gubernaculorum: et levato artemone, secundum auræ flatum, tendebant ad littus.

‡ 34. Gr. litt. car cela est nécessaire pour votre conservation.

‡ 38. Litt. le blé.

‡ 40. Gr. austr. ils coupèrent.

*Ibid.* C'est-à-dire deux grosses planches ferrées qui s'étendoient aux deux côtés du vaisseau, et qui étant lâchées, empêchoient que le vaisseau ne fût facilement renversé par le vent.

*Ibid.* L'artimon est un petit mât sur le derrière du vaisseau; on n'y attache qu'une petite voile.

41. Et cum incidissemus in locum dithalassum, impegerunt navem, et prora quidem fixa manebat immobilis, puppis vero solvebatur a vi maris.

42. Militum autem consilium fuit ut custodias occiderent: ne quis, cum enatasset, effugeret.

43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri: jussitque eos qui possent natare, emittere se primos, et evadere, et ad terram exire:

44. Et ceteros alios in tabulis ferebant: quosdam super ea quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.

¶ 44. Gr. et que les autres se missent sur des planches et sur les débris du vaisseau.

41. Mais ayant rencontré une langue de terre qui avoit la mer des deux côtés, ils y firent échouer le vaisseau; et la proue s'y étant enfoncée, demouroit immobile; mais la poupe se rompoit par la violence des flots.

42. Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage, ne s'enfuit, et qu'on ne les en rendît responsables.

43. Mais le centenier, qui vouloit conserver Paul, les en empêcha, et commanda que ceux qui savoient nager se jetassent les premiers dans l'eau, et se sauvassent à terre.

44. Pour les autres, on les fit passer sur des planches, et quelques-uns sur des débris du vaisseau." Et ainsi ils gagnèrent tous la terre, et se sauvèrent.

## CHAPITRE XXVIII.

Paul et ceux qui étoient avec lui sont reçus à Malte. Il est mordu d'une vipère. Il guérit les malades de cette île. Il continue son voyage, arrive à Rome, prêche Jésus-Christ aux Juifs, leur reproche leur endurcissement, et leur annonce que les gentils leur seront préférés.

1. Et cum evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insu-

1. Nous étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'île où nous étions, s'appeloit Malte; " et les barbares "

¶ 1. Cette île est située entre la Sicile et l'Afrique. Quelques-uns pensent que *Melita* désigne ici *Milèda* dans le golfe de Venise, qui est la *mer Adriatique* proprement dite. *Supr.* xxvii. 27.

*Ibid.* C'est-à-dire les restes des paysans africains qui étoient demeurés

An de l'ère  
chr. vulg.  
60.

nous traitèrent avec beaucoup d'humanité ;

la vocabatur : barbari vero præstabant non modicam humanitatem nobis.

2. Car après avoir allumé un grand feu, à cause de la pluie et du froid qu'il faisoit, ils nous donnèrent à tous les secours dont nous avions besoin. "

2. Accensa enim pyra, reficiant nos omnes, propter imbrem qui imminabat, et frigus.

3. Alors Paul ayant ramassé quelques sarments, " et les ayant mis au feu, une vipère, que la chaleur en fit sortir, le prit à la main.

3. Cum congregasset autem Paulus sarmentorum aliquantam multitudinem, et imposuisset super ignem, vipera à calore cum processisset, invasit manum ejus.

4. Quand les barbares virent cette bête qui pendoit à sa main, ils s'entre-disoient : Cet homme est sans doute quelque meurtrier ; puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance divine le poursuit encore, et ne veut pas le laisser vivre.

4. Ut vero viderunt barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant : Utique homicida est homo hic, qui cum evaserit de mari, ultio non sinit eum vivere.

5. Mais Paul ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.

5. Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est.

6. Les barbares s'attendoient qu'il enfleroit, et " qu'il tomberoit mort tout d'un coup ; mais après avoir attendu long-temps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivoit aucun mal, ils changèrent de sentiment, et dirent que c'étoit un dieu.

6. At illi existimabant eum in tumorem convertendum, et subito casurum, et mori. Diti autem illis expectantibus, et videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant eum esse deum.

7. Il y avoit dans cet endroit-là des terres qui appartenoient à un nommé Publius, le premier de cette

7. In locis autem illis erant prædia principis insule, nomine

dans l'île, depuis que les Romains s'en étoient rendus maîtres ; ces paysans ne parlant ni grec, ni latin, étoient du nombre de ceux que les Grecs appeloient alors barbares.

¶ 2. Gr. autr. Car ils nous reçurent tous chez eux, et y allumèrent un grand feu, à cause de la pluie et du froid qu'il faisoit.

¶ 3. Le mot grec s'entend de toutes sortes de branches sèches.

¶ 6. Gr. ou qu'il tomberoit mort.

Publii, qui nos suscipiens, triduo benigne exhibuit.

8. Contigit autem, patrem Publii febris et dysenteria vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit : et cum orasset, et imposuisset ei manus, salvavit eum.

9. Quo facto, omnes qui in insula habebant infirmitates, accedebant, et curabantur :

10. Qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, et navigantibus imposuerunt quæ necessaria erant.

11. Post menses autem tres, navigavimus in navi Alexandrina, quæ in insula hiemaverat, cui erat insigne Castorum.

12. Et cum venissemus Syracusam, mansimus ibi triduo.

13. Inde circumlegentes devenimus Rhegium : et post unum diem, flante austro, secunda die venimus Puteolos,

14. Ubi inventis fratribus rogati sumus manere apud eos dies septem : et sic venimus Romam.

île, " lequel nous reçut fort humainement, et exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours.

8. Or, il se rencontra que son père étoit malade d'une fièvre et d'une dysenterie : Paul alla le voir ; et s'étant mis en prière, il lui imposa les mains, et le guérit.

9. Après ce miracle, tous ceux de l'île qui étoient malades, vinrent à lui, et furent guéris.

10. Ils nous rendirent aussi de grands honneurs, et nous pourvurent de tout ce qui nous étoit nécessaire pour notre voyage.

11. Au bout de trois mois, nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avoit passé l'hiver dans l'île, et qui portoit pour enseigne Castor et Pollux. "

12. Nous abordâmes à Syracuse, " où nous demeurâmes trois jours.

13. De là, en côtoyant *la Sicile*, nous vinmes à Rhège ; " et le lendemain, le vent s'étant mis au midi, nous arrivâmes le jour d'après à Pouzzole, "

14. Où nous trouvâmes des frères, qui nous prièrent d'y demeurer sept jours ; *ce que nous leur accordâmes*, et ensuite nous prîmes le chemin de Rome.

¶ 7. Quelques-uns croient que c'étoit le gouverneur de l'île, de la part des Romains.

¶ 11. Vulg. litt. les Castors. Gr. litt. les Dioscôres ; c'est-à-dire Castor et Pollux fils jumeaux de Jupiter.

¶ 12. Ville célèbre sur la côte de la Sicile au nord de l'île de Malte.

¶ 13. Ville sur la côte de l'Italie dans la Calabre, au nord-est de la Sicile.

*Ibid.* Ville de Campanie, à cinquante lieues de Rome.

61.

An de l'ère  
chr. vulg.  
61.

15. Lorsque les frères de Rome eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent au-devant de nous jusqu'au lieu appelé le Marché-d'Appius, " et jusqu'aux Trois-Loges ; " et Paul les ayant vus, rendit grâces à Dieu de celles qu'il leur avoit faites, et fut rempli d'une nouvelle confiance.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome, le centenier remit les prisonniers entre les mains du capitaine des gardes ; " mais il fut permis à Paul de demeurer où il voudroit, avec un soldat qui le gardoit.

17. Trois jours après notre arrivée, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de venir le trouver ; et quand ils furent venus, il leur dit : Mes frères, quoique je n'eusse rien fait contre la nation, ni contre les coutumes de nos pères, j'ai cependant été arrêté prisonnier à Jérusalem, et mis entre les mains des Romains,

18. Qui m'ayant examiné, vouloient me mettre en liberté, parce qu'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui méritât la mort.

19. Mais comme les Juifs s'y sont opposés, j'ai été contraint d'appeler à César, sans néanmoins que j'aie dessein d'accuser en aucune chose ceux de ma nation.

20. C'est donc pour ce sujet, que je vous ai priés de venir ici, afin de vous voir et de vous parler de ma détention, qui est très-injuste ; car

15. Et inde cum audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii Forum, ac Tres Tabernas : quos cum vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.

16. Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet, cum custodiente se milite.

17. Post tertium autem diem convocavit primos Judæorum. Cumque convenissent, dicebat eis : Ego, viri fratres, nihil adversus plebem faciens aut morem patrum, vincitus ab Jerosolymis, traditus sum in manus Romanorum :

18. Qui cum interrogationem de me habuissent, voluerunt me dimittere, eo quod nulla esset causa mortis in me :

19. Contradicientibus autem Judæis, coactus sum appellare Cæsarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare.

20. Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, et alloqui : propter spem enim Is-

‡ 15. Lieu considérable près de la mer, à vingt lieues de Rome.  
Ibid. Ou aux Trois-Hôtelleries, autre lieu fameux, à onze lieues de Rome.

‡ 16. Ces mots sont dans le grec.

rael catena hac circumdatus sum.

c'est pour avoir prêché la résurrection des morts en la personne du Messie, qui est l'espérance d'Israël, que je suis lié de cette chaîne."

21. At illi dixerunt ad eum : Nos neque litteras accepimus de te a Judæa, neque adveniens aliquis fratrum, nuntiavit aut locutus est quid de te malum.

21. Ils lui répondirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée sur votre sujet ; et il n'est venu aucun de nos frères de ce pays-là qui nous ait dit du mal de vous.

22. Rogamus autem a te audire quæ sentis : nam de secta hac notum est nobis quia u-  
bius ei contradicitur.

22. Mais nous voudrions bien que vous nous dissiez vous-même vos sentimens touchant cette nouvelle hérésie dont nous ne sommes pas bien instruits ; car tout ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.

23. Cum constituis-  
sent autem illi diem,  
venerunt ad eum in  
hospitium plurimi,  
quibus exponebat tes-  
tificans regnum Dei,  
suadensque eis de Je-  
su ex lege Moysi et  
prophetis, a mane us-  
que ad vesperam.

23. Ayant donc pris jour avec lui, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis ; et il leur prêchoit la nécessité de croire en Jésus-Christ, pour obtenir le royaume de Dieu, leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages de l'Écriture ; et depuis le matin jusqu'au soir, il tâchoit de leur persuader la foi de Jésus, leur montrant par la loi de Moïse, et par les prophètes, qu'il étoit le Christ et le Messie.

24. Et quidam credebant his quæ dicebantur : quidam vero non credebant.

24. Les uns croyoient ce qu'il disoit, et les autres ne le croyoient pas ;

25. Cumque invi-  
cem non essent con-  
sentientes, discede-

25. Et ne pouvant s'accorder entre eux, ils se retiroient, demeurant dans leur incrédulité ; ce qui donna

† 20. Voyez ci-devant, xxiii. 6. xxiv. 15. xxvi. 6.

Ibid. Selon l'usage des Romains, saint Paul devoit être attaché par la main droite à une chaîne, qui tenoit par son extrémité à la gauche du soldat qui le gardoit.

† 22. Cette paraphrase est fondée sur ce que quelques-uns traduisent par le mot d'hérésie, le mot grec qui est traduit ici par celui de secte. Mais on a vu plus haut qu'alors ce mot se prenoit plutôt pour secte que pour hérésie. Supr. xxiv. 5. 14. xxvi. 5.

† 23. Gr. litt. ce qui regarde Jésus.

An de l'ère  
chr. vulg.  
61.

lieu à Paul de leur dire cette parole :  
C'est avec grande raison que le Saint-  
Esprit qui a parlé à nos pères par le  
prophète Isaïe, "

bant, dicente Paulo  
unum verbum : Quia  
bene Spiritus Sanctus  
locutus est per Isaiam  
prophetam ad patres  
nostros,

Isai. vi. 9.  
Matt. xiii.  
13.  
Marc. iv. 12.  
Luc. viii. 10.  
Joan. xii. 40.  
Rom. xi. 8.

26. A dit : Allez vers ce peuple,  
et lui dites : Vous écouterez ; et en  
écoutant, vous n'entendrez point :  
vous verrez ; et en voyant, vous ne  
verrez point ;

26. Dicens : Vade ad  
populum istum, et dic  
ad eos : Aure audietis,  
et non intelligetis : et  
videntes videbitis, et  
non perspicietis :

27. Car le cœur de ce peuple s'est  
appesanti, et leurs oreilles sont de-  
venues sourdes, et ils ont bouché  
leurs yeux, de peur que leurs yeux  
ne voient, que leurs oreilles n'enten-  
dent, que leur cœur ne comprenne,  
et que s'étant convertis, je ne les  
guérisse.

27. Incrassatum est  
enim cor populi hujus,  
et auribus graviter au-  
dierunt, et oculos suos  
compresserunt, ne for-  
te videant oculis, et  
auribus audiant, et  
corde intelligant, et  
convertantur, et sa-  
nem eos.

28. Sachez donc que ce salut qui  
vous est offert de la part de Dieu,  
et que vous rejetez avec tant de  
mépris, est maintenant envoyé  
aux gentils, qui le recevront " avec  
joie, et qui entrèrent en posses-  
sion du royaume céleste, dont  
vous vous jugez vous-mêmes in-  
dignes.

28. Notum ergo sit  
vobis, quoniam genti-  
bus missum est hoc  
salutare Dei, et ipsi  
audient.

29. Lorsqu'il leur eut dit ces cho-  
ses, les Juifs s'en allèrent, ayant  
sur cela de grandes contestations  
entre eux.

29. Et cum hæc dixis-  
set, exierunt ab eo  
Judæi, multam hæ-  
bentes inter se quæs-  
tionem.

30. Paul ensuite demeura deux  
ans entiers dans un logis qu'il avoit  
loué, où il recevoit tous ceux qui  
venoient le voir,

30. Mansit autem  
biennio toto in suo con-  
ducto : et suscipiebat  
omnes qui ingredie-  
bantur ad eum,

31. Prêchant le royaume de Dieu,  
et enseignant ce qui regarde le Sei-

31. Prædicans reg-  
num Dei, et docens

‡ 25. Litt. que le Saint-Esprit a parlé à nos pères par le prophète Isaïe,  
en disant.

‡ 28. Litt. et qu'ils l'écouteront, qu'ils le recevront.

quæ sunt de Domino gneur Jésus-Christ , avec toute li- An de l'ère  
 Jesu Christo, cum om- berté , " et sans que personne l'en chr. vulg.  
 ni fiducia , sine prohi- empêchât. 61.  
 bitione.

¶ 31. C'est-à-dire sans crainte. C'est le sens du grec.

FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.

*Nota.* Toutes les pièces nouvelles jointes à cette quatrième édition auront le signe suivant *Ⓢ*, et les titres dans nos tables seront en italique.

<b>A</b> VERTISSEMENT. . . . .	page j
Préface sur l'évangile de saint Luc. . . . .	1
<b>LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC.</b> . . . .	9
Préface sur l'évangile de saint Jean. . . . .	190
<b>LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN.</b> . . . .	199
Supplément aux préfaces sur les quatre livres des saints évangiles. . . . .	339
Préface sur les Actes des apôtres. . . . .	358
Dissertation sur les élections par le sort. . . . .	376
Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ. . . . .	386
Dissertation sur Simon le magicien. . . . .	398
Dissertation sur le dieu inconnu auquel les Athéniens avoient dressé un autel. . . . .	419
Dissertation sur la mort de la sainte Vierge. . . . .	427
Dissertation sur le Juif errant. . . . .	452
<b>ACTES DES APÔTRES.</b> . . . .	461

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

19. el 1912

Sermon après la Cène

296

Prière de J.C. après la Cène

311

Le Pardon de J.C.

315









